This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

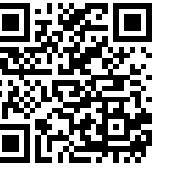

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

H 693/16

Digitized by Google

Digitized by Google

N. 2516

LA

COCHINCHINE RELIGIEUSE

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER

Digitized by Google

LA

COCHINCHINE

RELIGIEUSE

PAR

L.-E. LOUVET

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

TOME PREMIER

PARIS

ERNEST LEROUX, EDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L. ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

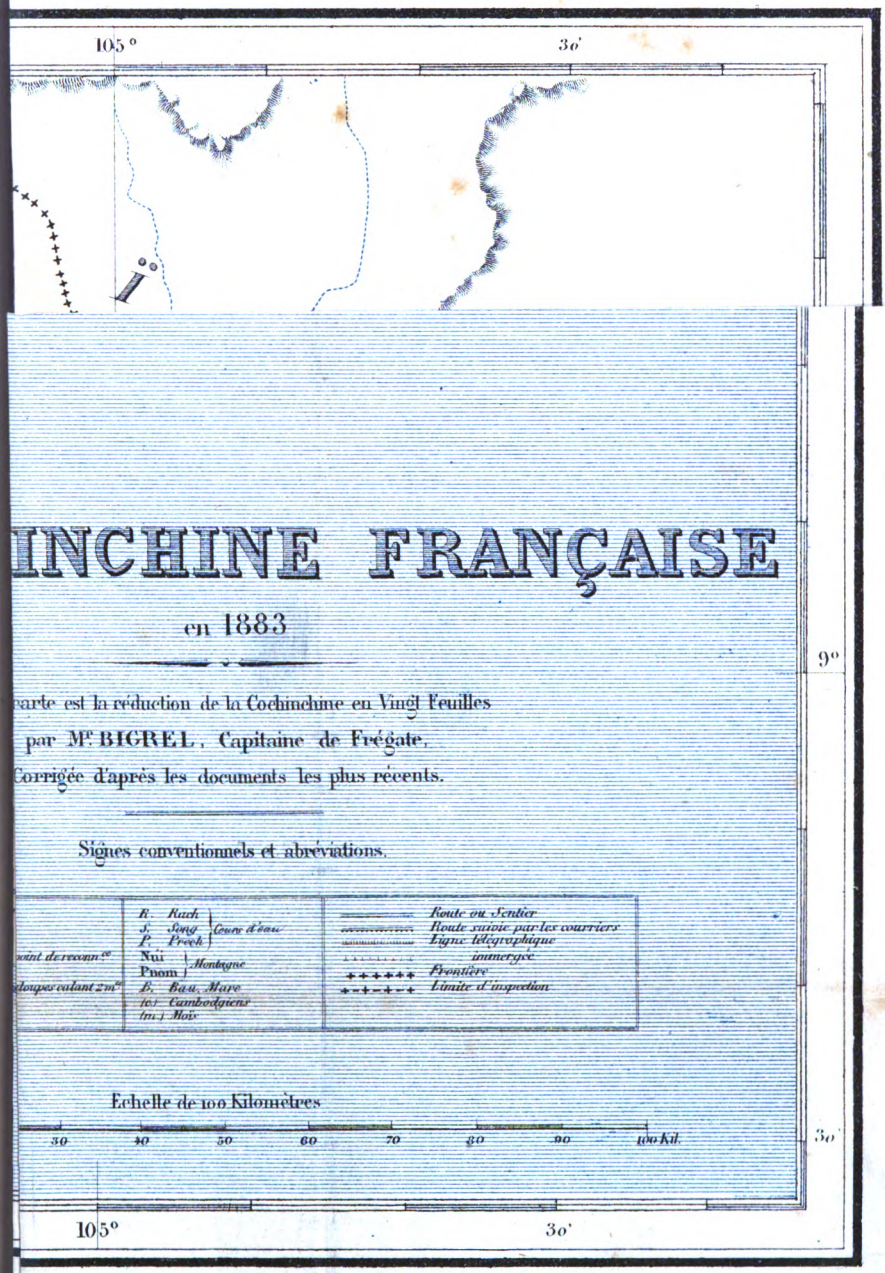

Paris, Imp. Dufrenoy 34 rue du Four St. Germain

Digitized by Google

Digitized by Google

BEATÆ MARIÆ VIRGINI

REGINÆ APOSTOLORUM

Digitized by Google

Digitized by Google

APPROBATION

Saïgon, le 4 décembre 1883.

Mon cher confrère,

J'ai lu très attentivement votre travail sur la *Cochinchine religieuse*. J'estime qu'il intéressera les lecteurs et édifiera les fidèles, en même temps qu'il fournira des renseignements utiles aux nouveaux ouvriers apostoliques, qui le plus souvent ne connaissent pas assez, en arrivant en Cochinchine, le pays qu'ils ont mission d'évangéliser. Je vous engage donc à publier cet ouvrage, auquel j'ose présager le succès qu'il mérite.

Croyez bien, mon cher confrère,
à tout mon dévouement.

† Isidore, *év. de Samosate.*
Vicaire apostolique.

A Monsieur Louvet.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

Au moment où notre colonie de Cochinchine, mieux connue, commence à attirer l'attention générale en France, il a paru opportun d'offrir aux lecteurs chrétiens l'histoire religieuse de ce pays. En dehors du public restreint des *Annales de la propagation de la foi*, on ignore trop généralement, dans notre patrie, les travaux, les souffrances et les conquêtes pacifiques de l'apostolat. C'est pourtant une des pages les plus attachantes de l'histoire générale de l'Église, que celle des missions catholiques dans l'Extrême-Orient. Depuis plus de deux siècles qu'elles travaillent sur ces plages lointaines, elles n'ont guère connu que les luttes sanglantes du prétoire et les gloires douloureuses du martyre. Peu d'Églises, sans en excepter celles des premiers siècles, ont été mises à une épreuve plus atroce et plus prolongée que l'Église annamite. Et maintenant que la présence de nos compatriotes lui garantit une paix relative, à l'ombre du drapeau français, les tristes exemples, l'impiété affichée d'un certain nombre, les haines de la franc-maçonnerie triomphante, ont créé pour ces chrétientés, arrachées hier à peine au fer du bourreau, une situation pleine de périls et des tentations plus délicates et peut-être plus redoutables que celles du passé.

Au milieu de tous ces obstacles, le missionnaire poursuit tranquillement son œuvre, il ne sonne pas de la trompette,

Digitized by Google

comme certains charlatans politiques, qui sentent le besoin de se faire une position brillante en se hissant au pouvoir; il ne fait pas de bruit, comme le conquérant, mais il s'avance seul et sans armes au-devant de l'erreur; ses succès, s'il en a, restent cachés et méconnus, comme son travail.

Quelques centaines d'âmes arrachées à l'idolâtrie, qu'est-ce que cela pour un siècle qui n'estime que le progrès matériel et qui est habitué à ne compter qu'avec les gros chiffres? Et pourtant *cela*, que l'on méprise et qu'une délibération de nos grands hommes politiques vient de rayer du budget de la colonie, comme une œuvre inutile et sans intérêt pour le développement de ce pays, *cela*, c'est la civilisation chrétienne et française, c'est l'assimilation pacifique des indigènes, c'est le progrès, mais le progrès au sens chrétien du mot, et voilà pourquoi sans doute on n'en veut pas.

Mais l'apostolat catholique ne se décourage pas pour si peu : il est habitué depuis longtemps à faire très peu de fond sur les pouvoirs humains, dont il faut souvent payer, et très cher, la prétendue protection; il sait qu'il peut compter sur Dieu, dont la Providence ne lui manque jamais, et cela lui suffit amplement. Les apôtres se succèdent, car ils s'usent et tombent vite, consumés par la fatigue et par un climat qui dévore l'Européen; mais d'autres viennent prendre leur place, et l'œuvre de Dieu va se développant chaque jour. A cette heure, l'Église d'Annam, depuis le golfe du Tong-king jusqu'à l'extrémité sud de la péninsule de l'Indo-Chine compte près de six cent mille chrétiens, sur une population totale d'environ vingt millions d'âmes. C'est peu, sans doute, pour les désirs de notre foi; mais si l'on veut bien se rappeler que, pendant deux cents ans, le sang chrétien a coulé à flots dans tous les prétoires des mandarins, et que, depuis vingt ans, la torture sanglante a fait place à un système qui rappelle trop la persécution doucereuse et légale de Julien l'Apostat, on trouvera peut-être que les missionnaires n'ont pas absolu-

Digitized by Google

ment perdu leur temps, et qu'ils méritent autre chose que le reproche d'inutilité.

L'histoire religieuse de l'Annam peut se diviser en deux, celle du Tong-king et celle de la Cochinchine. Bien que soumises aux mêmes lois, ces deux parties du royaume ont toujours eu leur cachet spécial, aussi bien dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique. Je laisse à mes confrères du Tong-king le soin de nous donner l'histoire glorieuse d'une des Églises les plus illustres et les plus fécondes de l'Extrême-Orient, et je borne mes modestes efforts à la Cochinchine. Encore, j'en demande pardon d'avance à mes confrères des autres missions de la Cochinchine, je parlerai spécialement de la situation religieuse dans le vicariat apostolique de la Cochinchine occidentale, où Notre-Seigneur m'a appelé à travailler. Mais, comme nos origines sont communes, puisque jusqu'à 1844, il n'y eut qu'une mission de Cochinchinchine, et que, depuis l'arrivée des Français, Saïgon est devenu le centre politique de tout ce pays, j'ai pensé que mon titre est suffisamment justifié, puisque l'histoire du christianisme à Saïgon est inséparable de celle des missions voisines.

Voici comment j'ai été amené à entreprendre ce travail. Au lendemain de la mesure qui enlevait à notre mission toute allocation du gouvernement (décembre 1881), j'ai demandé à mon vénéré vicaire apostolique à faire connaître dans le journal *Les Missions catholiques* notre situation et nos besoins. Sa Grandeur m'ayant autorisé à rédiger quelques articles à ce sujet, me confia tous les documents qui pouvaient faciliter mon travail, et je me mis à l'œuvre. Peu à peu, comme il arrive d'ordinaire, mon plan s'agrandit en se précisant. Forcé par le cadre restreint d'un journal de laisser de côté beaucoup de matériaux intéressants, je résolus de développer mon premier travail et donner au public l'*Histoire religieuse* de la Cochinchine. Puissé-je n'avoir pas trop présumé de mes forces, et ne pas être trouvé trop au-dessous de mon sujet!

Digitized by Google

Un dernier mot sur l'esprit qui m'a dirigé dans ce travail. Certains lecteurs trouveront peut-être que je me montre bien sévère pour mes compatriotes. Je me suis efforcé pourtant de concilier les droits de la vérité avec les égards de la charité sacerdotale et l'esprit de modération dont un ministre de l'Évangile ne doit jamais se départir. J'ai laissé très soigneusement de côté toutes les questions de personnes, pour ne m'attacher qu'aux principes, j'ai exposé simplement et naïvement des faits; ce n'est pas ma faute si quelques-uns sont de nature à étonner et à contrister des lecteurs chrétiens. — Nous sommes à une époque de publicité effrénée, où le mensonge et la calomnie se donnent libre carrière. De quel droit voudrait-on condamner l'Église seule au silence? Je suis citoyen français comme les autres, et je ne demande rien au gouvernement de mon pays, sinon le droit d'user de la liberté commune, sous la protection du droit commun à tous. Après la la sainte Église catholique du Christ, je n'aime rien sur la terre à l'égal de la France, la chère patrie que je ne reverrai probablement jamais, mais que je ne puis oublier. Il me semble que certains principes, certains faits, compromettent ici l'influence catholique et française, deux choses que l'on voudrait séparer, et qui seront toujours indissolublement unies, surtout ici. Je l'ai dit sans amertume et sans haine, parce qu'il m'a paru que l'heure est venue où il convient de parler, et qu'une génération qui accorde si libéralement la liberté de l'insulte et du blasphème, aurait mauvaise grâce à vouloir entraver la liberté de la défense. Mais Dieu me garde de contrister ou de blesser des adversaires qui sont mes frères, et qui, trop souvent hélas! ignorent profondément ce qu'ils blasphèment, ne méconnaissent la sainte Église catholique que parce que personne ne leur a appris à l'aimer. Nous sommes tous plus ou moins les fils d'un siècle sceptique et désenchanté, qui porte le fardeau des fautes du passé et des erreurs qui ne sont pas les siennes. Il ne sied donc à personne

Digitized by Google

de se montrer impitoyable aux autres, et celui-là seul, qui peut se rendre le pharisaïque témoignage de n'avoir jamais souffert des erreurs de son temps, a le droit de jeter la pierre aux pécheurs. C'est ce que je ne ferai jamais pour ma part.

E. Louvet,
Missionnaire apostolique.

Tan-Dinh (près Saïgon), 1883.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROTESTATION

L'auteur déclare qu'en employant dans le cours de cet ouvrage les termes de Saint, Bienheureux, Martyr (etc.), il n'entend nullement préjuger les décisions de la sainte Église catholique, à laquelle il se fait gloire d'être toujours inviolablement attaché.

Digitized by Google

Digitized by Google

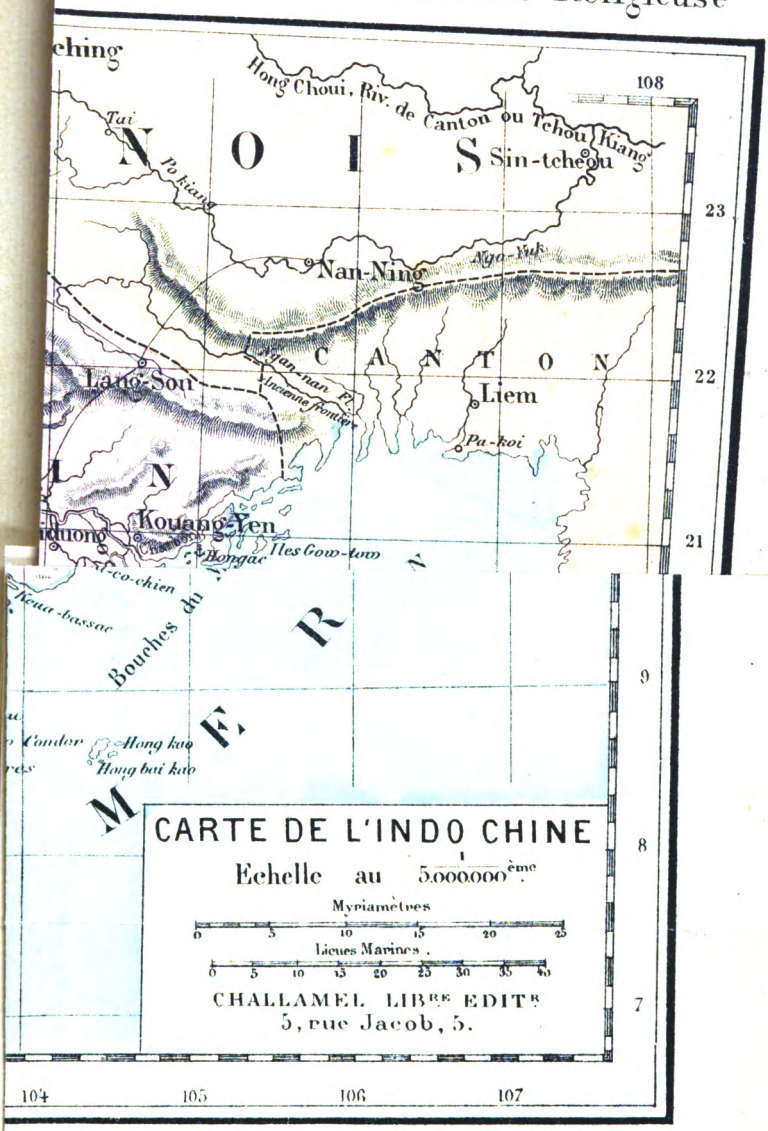

Imp. Dufrenoy, 34 rue du Four.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA COCHINCHINE

Au sud de ce grand empire de la Chine, qui occupe à lui seul un tiers de l'Asie, et dont une politique jalouse a si longtemps fermé les portes à la curiosité européenne, s'étend une vaste péninsule qui a reçu en grande partie de la Chine sa civilisation, sa langue et ses institutions; mais qui, par sa situation géographique, son climat et ses productions naturelles, se rapproche beaucoup plus de l'Inde, ce qui lui a fait donner par les Européens le nom d'*Indo-Chine*. Sous le rapport politique, ce vaste territoire se divise d'une manière très tranchée entre deux grands empires : le long de la côte occidentale le royaume de Siam, et le long de la côte orientale le royaume annamite; au centre, de chaque côté des rives du Me-kong, sont les tribus laotiennes, des peuplades sauvages, tributaires de Siam ou de l'Annam, et l'antique royaume du Cambodge, qui paraît avoir dominé autrefois sur toute la péninsule indo-chinoise, et construit les monuments d'Angkor, dont les ruines encore subsistantes attestent aux voya-

Digitized by Google

geurs surpris les magnificences d'une civilisation disparue. Longtemps tiraillé entre Siam et l'Annam, le Cambodge, victime de l'ambition de ses deux puissants voisins, a fini par trouver la paix en se mettant sous le protectorat de la France, qui a ainsi installé son influence au milieu du bassin du Mekong, pour la faire rayonner sur toute la péninsule.

Quant au royaume annamite, il se partage à son tour en deux groupes de populations très distinctes, les Tong-kinois et les Cochinchinois. Bien que sortis d'une même race, habitués aux mêmes usages et parlant la même langue, ces deux groupes présentent des caractères assez tranchés. Séparés pendant plusieurs siècles sous le rapport politique, les Tong-kinois se sont vus conquis, il y a quatre-vingts ans, par le roi de Cochinchine Gia-long, qui fut puissamment aidé en cela par les officiers français, que l'évêque d'Adran avait appelés à son secours. L'œuvre de l'unification politique du royaume annamite fut poursuivie avec persévérance pendant tout le règne du roi Gia-long, et celui de Minh-mang, dont la main de fer brisait toutes les résistances. Mais sous leurs faibles successeurs Thieu-tri et Tu-duc, l'esprit de révolte a pu relever la tête, et, à l'heure actuelle, l'infortuné roi d'Annam, après avoir perdu les six provinces du sud cédées à la France, voit la révolte désoler continuellement les provinces du Tong-king, et sent le sceptre de ses pères vaciller entre ses mains débiles.

On verra dans ce livre comment la France fut amenée à s'établir en Annam. On dira peut-être que nous sommes ici du droit de la force : c'est une erreur. Nous dominons du droit d'une civilisation meilleure et plus haute. C'est une des lois les mieux vérifiées de l'histoire, que toute civilisation qui veut se tenir en dehors de la civilisation chrétienne doit être absorbée un jour ou l'autre par celle-ci. Pendant trois siècles, les missionnaires ont apporté à l'Extrême-Orient les bienfaits du Christianisme ; si ces peuples, très intelligents d'ailleurs,

Digitized by Google

eussent accepté la bonne nouvelle, ils seraient entrés dans la grande famille des peuples chrétiens et eussent mérité ainsi de garder leur nationalité. Mais l'Orient s'est retiré dans son immobile et dédaigneux isolement; il a fermé ses portes à l'Europe et a mis à mort les apôtres de l'Évangile qui lui apportaient la vraie civilisation avec le christianisme. Vains efforts! Dieu ne permet pas plus aux peuples qu'aux individus de s'isoler. La brèche que n'a pu faire la parole pacifique de l'apôtre, le canon sera chargé de l'ouvrir; les anciennes barrières tomberont les unes après les autres; hier la Chine et le Japon, aujourd'hui l'Annam, demain la Corée. Bien souvent les peuples de l'Europe n'auront pas même conscience de l'œuvre qu'ils accomplissent. Ils croiront simplement ouvrir de nouveaux débouchés à leur activité commerciale; mais la Providence de Dieu marche à ses fins et dirige à son gré les passions des hommes vers un but qu'ils ne soupçonnent pas. Il faut que tous les peuples se mêlent, que toutes les civilisations soient en présence, afin de préparer ces jours prédits par le Christ, où, la divine parole ayant retenti sur toutes les plages, il n'y aura plus dans le monde qu'un troupeau et qu'un pasteur : *Et erit unum ovile et unus pastor.*

Au milieu de ce mouvement qui pousse l'Europe à reporter à l'Asie la civilisation qu'elle en reçut jadis, la France, représentant plus spécialement les intérêts catholiques, devait naturellement avoir sa place. Au siècle dernier, la Providence lui avait ouvert ce grand empire des Indes, que notre incurie et notre légèreté ont laissé passer aux mains de l'Angleterre protestante. Dans le courant de ce siècle, un concours de circonstances providentielles nous a amenés à prendre pied dans l'Indo-Chine. Serons-nous plus heureux et plus sages que nos pères? L'avenir nous le dira; mais ce que l'on peut affirmer dès aujourd'hui, c'est que la France, si elle est fidèle à sa mission, sera nécessairement amenée à faire dominer un jour son drapeau dans toute la péninsule, et qu'elle retrouvera ainsi,

Digitized by Google

aux portes de la Chine, un équivalent de ce magnifique empire des Indes, que nos révolutions lui ont fait perdre. C'est ce qui doit nous rendre notre jeune colonie de Cochinchine intéressante. Nous n'occupons encore qu'un point à l'extrémité de l'Indo-Chine, mais nous sommes la civilisation chrétienne et française, et, si nous comprenons ce qu'il y a dans ce mot, de Saïgon, où nous sommes établis, nous ferons rayonner au loin notre influence, notre civilisation et notre foi. Mais si nous sommes infidèles à notre mission, le passé nous dit ce que sera l'avenir : d'autres prendront notre place ici, et nous perdrons l'Indo-Chine, comme nous avons perdu les Indes, le Canada et la plus grande partie de nos colonies. Que Dieu épargne ce malheur et cette honte à notre chère patrie!

L'avenir est à Dieu, parlons du présent.

Divisions administratives et ecclésiastiques. — Avant l'arrivée des Français, le royaume annamite comptait trente et une provinces : seize au nord, formant le Tong-king, qui comprend tout le bassin inférieur et le delta du Song-ca, ou Grand-Fleuve, descendu des montagnes du Yun-nan, en Chine : neuf au centre, dans la région étroite comprise entre les montagnes et la mer : c'est la Cochinchine proprement dite, capitale Hué, résidence des rois d'Annam; enfin au sud de la péninsule, les six provinces de la basse Cochinchine, formées par le delta du Me-kong, et qui, cédées définitivement à la France par le traité de 1874, constituent notre colonie de Cochinchine, dont le chef-lieu est Saïgon.

Sous le rapport religieux, l'Annam est partagé en neuf vicariats apostoliques : Au nord de la frontière de Chine au cours du Song-ca, les dominicains espagnols administrent trois vicariats, le Tong-king septentrional, le Tong-king oriental et le Tong-king central. Ces trois vicariats réunis comptaient, en 1879, 210,236 chrétiens. De l'autre côté du Song-ca s'étend

Digitized by Google

le Tong-king occidental, confié aux Missions Étrangères de Paris, ainsi que toutes les autres missions de l'Annam. Ce vicariat, dont le centre est à peu de distance de Ke-cho ou Ha-noï, capitale du Tong-king, compte 155,000 chrétiens. Au sud est le Tong-king méridional, avec 73,000 chrétiens. Puis successivement, en descendant le long des côtes, on trouve : la Cochinchine septentrionale, qui comprend trois provinces et compte 27,058 chrétiens; le centre du vicariat est à Hué, la capitale ; la Cochinchine orientale comprend six provinces et compte 36,317 chrétiens ; la Cochinchine occidentale, qui comprend actuellement les quatre provinces de Bienhoa, Saïgon, My-tho et Vinh-long, et dont le centre est à Saïgon, chef-lieu de notre colonie. Ce vicariat apostolique comptait au dernier recensement 51,450 chrétiens, dont 4,875 Européens et 46,575 Asiatiques. Enfin au sud et à l'ouest de la Cochinchine occidentale, le vicariat apostolique du Cambodge, qui s'étend sur deux des provinces de la colonie, Hatien et Chau-doc, le royaume du Cambodge et les tribus laotiennes éparpillées dans le bassin du Me-kong. Ce vicariat apostolique, le dernier formé, puisqu'il date seulement de 1852, est aussi le plus faible comme population chrétienne, bien que son territoire s'étende au loin. Il compte seulement 12,837 chrétiens, dont plus de 10,000 sur le territoire français.

En rapprochant tous ces chiffres, nous trouvons pour l'Annam un total de 565,908 chrétiens. Comme toute la population annamite s'élève à environ vingt millions, cela fait la proportion de un chrétien sur trente-cinq habitants. Cette proportion dépasse de beaucoup celle de l'Inde et de la Chine, en sorte que, sous ce rapport, les missions annamites tiennent incontestablement le premier rang en Orient.

Après ces premiers détails sur les divisions administratives et religieuses de l'Annam, détails qui nous permettront de suivre plus facilement l'histoire de ce pays, il nous faut reve-

Digitized by Google

nir à notre colonie de Cochinchine, dont je m'occupe plus spécialement dans ce livre.

Comme on vient de le voir, le territoire de notre colonie comprend les six provinces de la basse Cochinchine : Bien-hoa, Saïgon, My-tho, Vinh-long, Ha-tien et Chau-doc. Il est compris entre les 102° et 105° 11′ de longitude est, et les 8° et 11° 30′ de latitude nord, ce qui donne une superficie totale de soixante-six lieues carrées, égale à peu près à huit départements de grandeur moyenne en France.

Climat. — Bien que située entièrement sous la zone torride, la Cochinchine française est loin d'offrir une température intolérable. L'été y est moins chaud qu'au Tong-king et dans certaines provinces de la Chine situées à une latitude plus élevée : cela vient de ce qu'ici la saison sèche correspondant à l'hiver, et la saison des pluies à l'été, il en résulte une température uniforme de 28 à 30° centigrades, température à première vue fort supportable, mais en fait beaucoup plus débilitante par sa continuité que celle des régions plus chaudes, mais jouissant d'un hiver plus ou moins prononcé. On peut dire qu'en Cochinchine il n'y a ni été, ni hiver, ni printemps, ni automne; les deux moussons partagent l'année en deux parties à peu près d'égale longueur. Les vents du nord-est soufflent régulièrement d'octobre en avril, c'est la saison sèche; les vents du sud-ouest durent de mai à octobre, c'est la saison des pluies.

Pendant les premiers mois de la saison sèche, novembre, décembre, janvier et février, la température ne s'élève pas ordinairement au-dessus de 30° centigrades à midi, et pendant la nuit elle descend jusqu'à 20° et même 18°; c'est à peu près l'extrême limite du froid dans la colonie. Une ou deux fois seulement, j'ai vu le thermomètre descendre à 16°, pendant une demi-heure, au lever du soleil. Quand cela se produit, nos pauvres Annamites grelottent et font du feu, pen-

Digitized by Google

dant que l'Européen se sent revivre à cette fraîcheur bienfaisante, qui lui rappelle le printemps de la France.

Mais dans les derniers mois de la saison sèche, mars, avril, mai et quelquefois juin, la température s'élève sensiblement et devient tout à fait pénible pour les étrangers. Plus de verdure, la terre est brûlée jusqu'à un mètre de profondeur par un soleil dévorant, qui verse depuis six mois ses rayons sur elle et la calcine tellement que la vie de la végétation paraît suspendue. Plus de fraîcheur, mais un air saturé d'électricité par les orages qui se forment presque tous les soirs à l'horizon : on entend gronder au loin la foudre, et chacun aspire après les premières pluies; mais le plus souvent l'orage avorte et se dissipe sans eau. Une chaleur écrasante, une chaleur sous nuages, que ne vient rafraîchir aucune brise, donne l'impression de la température qui s'exhale de la bouche d'un four. Cette chaleur énerve les tempéraments les plus robustes, et rend tout travail, surtout le travail intellectuel, fort pénible. C'est l'époque des maladies, des épidémies de choléra, et le plus mauvais temps de l'année. En jour, le thermomètre varie de 32 à 38 degrés, la nuit il descend à 30. Alors le sommeil est à peu près impossible, à cause de la surexcitation nerveuse causée par l'électricité, et aussi par suite des émanations du calorique, qui, s'élevant d'un sol surchauffé, rayonnent vers les espaces célestes et forment une atmosphère étouffante, plus pénible quelquefois même que celle du jour.

Enfin, vers la fin de mai ou les premiers jours de juin, la saison des pluies s'établit et des orages d'une grande violence viennent presque tous les soirs rafraîchir l'atmosphère. Ces pluies torrentielles se forment très vite et passent de même. Au bout d'une demi-heure, d'une heure au plus, la tourmente cesse brusquement, comme elle avait commencé, et le soleil plus radieux et plus ardent féconde la végétation rajeunie par l'orage : on entend les oiseaux s'appeler en chantant sous la

Digitized by Google

feuillée, et, la tension électrique étant tombée avec la pluie, chacun éprouve une sensation générale de détente et de bien-être.

Vers la fin de juillet et les premiers jours d'août, les pluies cessent d'ordinaire pendant une semaine ou deux; c'est comme une petite saison sèche, qui précède immédiatement les grandes pluies. En septembre, les fleuves gonflés roulent à pleins bords et se déversent dans les campagnes, mais sans causer, au moins d'ordinaire, de graves dégâts; au contraire, comme à cette époque de l'année ils sont chargés de substances en suspension, ils déposent partout un limon fécondant, qui est la richesse des campagnes.

Bien que notre colonie soit en dehors de la trajectoire des typhons, le terrible météore y a fait sentir plus d'une fois son voisinage par des perturbations désastreuses. On se souvient encore ici du cyclone du 24 octobre 1872, qui renversa presque toutes les églises et les presbytères de la mission dans les provinces de l'ouest et causa tant de ravages dans toute la colonie. Quand ce terrible phénomène atmosphérique se produit, on en est d'ordinaire averti douze heures à l'avance par la baisse subite du baromètre. Malheur alors au navire qui s'est aventuré le long des côtes; malheur aux barques qui se laissent surprendre sur le grand fleuve! Un raz de marée de trois ou quatre mètres de hauteur balaie et submerge tout sur son passage; inondant les côtes basses du pays et pénétrant dans l'intérieur par les nombreux cours d'eau qui sillonnent la contrée, il renverse et emporte sur son passage les moissons, les arbres, les maisons, les bestiaux et parfois les habitants; pendant que, dans les parties les plus élevées du pays, une trombe gigantesque, d'un diamètre de plusieurs lieues quelquefois, entraîne au loin dans un double mouvement giratoire et progressif, et broie impitoyablement dans son étreinte tout ce qu'elle rencontre devant elle. C'est ordinairement vers la fin de la saison des pluies, en septembre ou octobre, que

Digitized by Google

se produisent ces terribles phénomènes météorologiques, qui durent un jour et une nuit, et amènent presque toujours un changement de mousson.

Géographie. — Deux grands fleuves arrosent et fertilisent la colonie : au nord, dans la province de Bien-hoa, le Dong-naï, dont les sources se perdent chez les Moïs, reçoit comme affluent la rivière de Saïgon, et se jette à la mer au cap Saint-Jacques ; au sud, le Me-kong, qui prend sa source au pied des Hymalayas, arrose l'ouest de la Chine, traverse dans toute sa longueur la vallée du Laos et le Cambodge, forme avant d'entrer en Cochinchine une sorte de réservoir naturel appelé le Grand-Lac, arrose dans la colonie les provinces de l'ouest et se jette dans la mer par neuf embouchures, dont la largeur cumulée est d'environ trente kilomètres, formant ainsi un des plus vastes deltas du globe [1].

Entre ces deux artères principales, des centaines de cours d'eau, connus sous le nom d'*arroyos*, circulent de tous côtés, comme les veines dans le corps de l'homme, et forment un réseau de voies navigables, qui portent jusque dans les moindres villages l'activité commerciale et la vie.

Nulle part peut-être mieux qu'en Cochinchine ne se vérifie le mot de Pascal, que les fleuves sont *des grands chemins qui marchent*. Dans ce pays en effet les cours d'eau sont à peu près les seuls moyens pratiques de communiquer d'un lieu à un autre : c'est sur leurs bords que sont situés tous les marchés, les principaux villages et les cultures. Chaque jour des milliers de barques les sillonnent, transportant les voyageurs et les denrées sur tous les points qui offrent au commerce un débouché. Dans ces derniers temps, l'administration française

1. Je n'ai pas mis au nombre des fleuves de la Cochinchine les deux vaïcos qui arrosent le centre du pays, parce que, d'après nos meilleurs géographes, ces deux cours d'eau ne sont que des infiltrations du Me-kong, à travers l'immense plaine des joncs.

Digitized by Google

s'est occupée d'ouvrir des routes de terre, et a même entrepris une première ligne de chemin de fer de Saïgon à My-Tho. Au point de vue de la commodité des voyageurs et de la rapidité des transports, on ne peut qu'applaudir à ces premiers essais; mais il faut bien se garder de se faire là-dessus des illusions économiques. Sans parler des dépenses qu'exigent de pareils travaux, dans un pays où le sol détrempé par des pluies torrentielles manque de solidité, et où l'on ne fait pas un kilomètre sans rencontrer un cours d'eau grand ou petit, il est permis de douter que de très longtemps le commerce annamite ou chinois délaisse les voies fluviales, que la nature lui offre toutes préparées, pour se diriger vers ces routes de terre beaucoup plus lentes et plus dispendieuses pour lui.

Tout le sol de la basse Cochinchine n'est en effet qu'un terrain d'alluvion, formé par le delta du Me-kong. On a calculé qu'en dehors des crues extraordinaires amenées par la saison des pluies, le débit moyen de ce fleuve est de trois cent vingt-quatre millions de mètres cubes à l'heure; or chaque mètre cube d'eau tient en suspension un litre de matières solides, ce qui fait que, dans le courant d'une année, le Me-kong charrie vers la mer un milliard quatre cent millions de mètres cubes de matières solides. Ces terres enlevées aux plateaux de l'Asie centrale, se déposent aux différentes embouchures, en sorte que les côtes s'avancent continuellement dans la mer, et gagnent annuellement une trentaine de mètres sur les flots. Daniel de Foé, l'auteur si connu du *Robinson Crusoé*, faisant aborder son héros sur les côtes de Cochinchine, nous apprend qu'au XVII^e^ siècle, la ville de Phnom-penh, capitale actuelle du Cambodge, était située à un jour dans l'intérieur des terres; aujourd'hui, il y a trois cent vingt kilomètres de l'embouchure du fleuve à cette ville, et un navire à voiles mettrait trois jours au moins pour y monter. Dans les premières relations des missionnaires, on voit que My-tho était située tout près

Digitized by Google

de la mer; actuellement il est à plus de dix lieues dans l'intérieur. La terre gagne ainsi peu à peu sur l'Océan. D'abord le sol en formation n'est qu'un marais bourbeux, que les flots recouvrent à chaque marée; grâce aux alluvions subséquentes, il s'élève graduellement; bientôt les palétuviers s'y multiplient et forment une forêt impénétrable, dont les racines enchevêtrées retiennent les terres, en affermissant le sol qui s'exhausse ainsi insensiblement chaque jour. Dès qu'il a dépassé de quelques centimètres le niveau moyen des marées, la culture vient s'établir sur ce sol encore vierge et d'une merveilleuse fertilité. C'est pourquoi dans l'ancienne organisation du royaume annamite, la basse Cochinchine était regardée comme le grenier de l'empire.

On comprend quelle doit être l'action fertilisante du soleil sur un sol ainsi constitué. Deux fois par jour, les marées du Pacifique, dont les hautes mers dépassent de quatre mètres le niveau des basses mers, pénètrent dans l'intérieur du pays par le vaste réseau fluvial qui recouvre toute la basse Cochinchine, et viennent fertiliser ces immenses plaines, sur lesquelles elles déposent leur limon fécondant, Au reflux, la terre reste exposée aux rayons ardents du soleil des tropiques, qui fait croître et mûrir les riches moissons de riz, principale nourriture des indigènes.

Maladies. — Mais trop souvent, au milieu de cette exubérance de végétation, la mort germe silencieusement à côté de la vie. L'infection paludéenne produit les fièvres intermittentes, la fièvre des bois, la fièvre pernicieuse qui, si elle n'est pas coupée de suite, enlève le malade au second ou au troisième accès. Le choléra, à l'état endémique dans la colonie, se manifeste tous les deux ou trois ans à l'état d'épidémie, et cause quelquefois de grands ravages, surtout parmi les indigènes, qui vivent ordinairement dans les conditions les moins hygiéniques. La petite vérole enlève

Digitized by Google

aussi chaque année un grand nombre d'enfants et quelques adultes. Longtemps avant l'arrivée des Français, les missionnaires de la Cochinchine et du Tong-king avaient essayé de répandre la vaccine dans le pays, mais les persécutions continuelles, la difficulté des communications et les préjugés du pays avaient à peu près stérilisé leurs efforts. Un des bienfaits de l'administration coloniale a été d'imposer aux populations la vaccine obligatoire et gratuite. Ici, comme pour tout ce qui touche aux vrais intérêts des Annamites, les missionnaires se sont fait un devoir d'user de leur influence sur les populations pour combattre leurs répugnances et leur faire accepter ce précieux remède.

Les deux affections que les Européens ont surtout à redouter en Cochinchine sont les diarrhées chroniques et les dysenteries. Je ne crois pas exagérer en disant que les neuf dixièmes des cas de mort proviennent d'une de ces deux maladies. Je pense que l'on doit en faire remonter la cause à l'usage des eaux qui, surtout à certaines époques de l'année, seraient empoisonnées par des milliers d'animalcules et de végétations microscopiques. L'Annamite ne boit presque jamais d'eau fraîche ou à l'état naturel : il a soin d'y faire infuser quelques feuilles de thé. Les Européens, on le comprend, ont peine à se soumettre à ce régime ; mais il faut au moins qu'ils aient soin d'avoir toujours un bon filtre, afin de débarrasser l'eau des matières nuisibles qu'elle tient en suspension.

Il est assez difficile de se procurer de bonne eau en ce pays : on n'y trouve pas de sources, excepté dans le nord, et le plus souvent l'eau des puits est saumâtre et malsaine. A la fin du siècle dernier, l'évêque d'Adran avait fait creuser, au milieu de l'arroyo de Cho-lon, un puits artésien qui fournit à toute la ville de Saïgon une eau d'excellente qualité. L'an dernier, l'administration inaugurait un nouveau puits creusé au point le plus élevé de la ville de Saïgon, de manière à pouvoir distribuer l'eau et la faire monter dans toutes les maisons. On ne

Digitized by Google

peut qu'applaudir à ces efforts, car en Cochinchine la question des eaux est intimement liée à la question de santé et d'hygiène.

Il faut dire encore, à l'honneur de l'administration française, que depuis plusieurs années, la santé générale s'est notablement améliorée dans la colonie. Grâce aux travaux entrepris pour faciliter l'écoulement des eaux et dégager le sol, en défrichant les brousses, on est parvenu à assainir complètement des endroits réputés d'abord comme très malsains. Des maisons commodes et bien aérées, l'expérience acquise du climat et des précautions à prendre par les Européens, la facilité des communications, qui permet à ceux qui en ont le moyen de se procurer la plupart des denrées européennes, toutes ces causes réunies ont eu la plus heureuse influence sur l'état sanitaire des colons.

Il n'en reste pas moins vrai que l'Européen, transplanté dans ce pays, ne peut se promettre de longs jours, à moins qu'il ne se résigne à mener une vie très réglée et très sobre, à éviter de s'exposer au soleil de huit heures du matin à cinq heures du soir, à se livrer à un travail modéré, et à fuir toute espèce d'imprudence et d'excès. Le vice est mortel ici; il tue le corps aussi bien que l'âme.

Les missionnaires, forcés par l'étendue de leurs districts de passer souvent d'un lieu à un autre, d'affronter le soleil, de vivre de privations et de se passer de toute espèce de confortable, maintenant surtout qu'ils n'ont d'autres ressources que les aumônes de la Propagation de la foi, ne peuvent se promettre un long apostolat. Nous sommes en ce moment cinquante-deux missionnaires, et il n'y a pas un seul vieillard parmi nous. Le plus âgé vient de célébrer les noces d'argent de son jubilé sacerdotal. C'est qu'au bout de dix ans de mission, la grande majorité des missionnaires de Cochinchine sont usés, et leur vie n'est plus qu'une lutte énergique contre la souffrance et l'anémie. Ils n'ont pas, comme les fonctionnaires du gouver-

Digitized by Google

nement, la ressource d'aller tous les deux ou trois ans se retremper en France [1]. Leur vocation les retient en Annam, car le missionnaire doit mourir au poste où Dieu l'a placé. Parti librement, il sait, il est vrai, qu'il est toujours libre de rentrer dans sa patrie; mais, grâce à Dieu, ces retours ne sont que l'exception parmi nous, et la grande majorité des missionnaires meurt au poste d'honneur.

On voit que la mission de Cochinchine occidentale, si elle ne nous offre plus comme autrefois la glorieuse perspective du martyre sanglant, n'en reste pas moins une des plus meurtrières des vingt-cinq missions confiées à notre Société. Depuis 1860, date de l'arrivée des Français en Cochinchine, vingt et un missionnaires sont morts à la peine; ils ont fourni en tout cent douze ans de vie apostolique, soit pour chacun, une moyenne d'un peu moins de six ans. Cette moyenne est bien inférieure à la moyenne générale des membres de la Société, qui, dans ces dernières années, s'est élevée à seize ans et trois mois. Comme la plupart des confrères arrivent en mission entre vingt-cinq et trente ans, c'est à la fleur de leur âge qu'ils ont obtenu leur couronne. Heureux frères! ce n'est pas nous qui les plaindrons. Heureux les morts, dit le Sage : *Beati mortui!* Oui, heureux les morts, surtout ceux qui, comme ces jeunes apôtres, sont tombés les armes à la main, en combattant le bon combat!

Productions. — La Cochinchine française, par sa situation

1. Disons pourtant que la Providence de Dieu, qui prend soin des passereaux des champs, et qui n'oublie pas ses missionnaires, nous a ménagé, à trois jours d'ici, dans l'île de Hong-kong (Chine), une maison de convalescence, où les éclopés de l'apostolat peuvent venir se reposer et reprendre des forces. L'auteur, qui a déjà passé deux fois au *Sanatorium*, ne saurait sans ingratitude, manquer de saluer avec reconnaissance cette sainte maison de Béthanie, où l'on reçoit avec tant de charité le malade aimé de Jésus. *Domine, ecce quem amas, infirmatur*. Là on retrouve, avec les soins de l'amitié la plus tendre et la plus dévouée, la consolation de se voir réunis de tous les points de l'Extrême-Orient, la Chine, le Japon, la Corée, l'Annam, la Malaisie, etc.; et l'on goûte, comme aux jours bénis du séminaire, les joies de la cohabitation fraternelle : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

Digitized by Google

près de l'équateur, est un des pays les plus fertiles, et serait, si elle était bien cultivée, une des contrées les plus riches du globe. Toutes les productions des pays tropicaux, la canne à sucre, le poivre, l'indigo, le coton, la cannelle viennent à merveille sur les plateaux élevés du nord et de l'est de la colonie; au sud, le riz se multiplie dans les riches terrains d'alluvions dont j'ai parlé plus haut. Si jusqu'à présent presque tous les essais de culture en grand, entrepris par nos compatriotes, ont assez tristement avorté, je crois qu'il faut faire une part très large aux fautes que l'inexpérience du sol, du climat et des populations ont fait commettre; mais je suis persuadé qu'avec de la prudence, de la persévérance, un peu d'esprit d'ordre et de suite, qualités qui ont manqué plus ou moins dans les premières tentatives, nos compatriotes trouveront ici un débouché très favorable pour leur activité commerciale et colonisatrice.

Quelques renseignements sur la flore et la faune du pays ne seront donc pas inutiles, pour faire connaître à nos concitoyens le parti qu'ils peuvent tirer de cette terre, que le courage de nos soldats uni au dévouement des missionnaires a donnée à la France.

Plantes nutritives. — Le riz, en Cochinchine, comme dans tout l'Extrême-Orient, est la base de l'alimentation et le grand objet de la culture. Dans notre colonie, les rizières couvrent une étendue de trois cent mille hectares, ce qui fait un vingtième de la superficie totale du pays, qui est égale à environ six millions d'hectares. Le riz est donc pour l'Annamite ce que le froment est pour l'Européen, une denrée de première nécessité et l'objet de la préoccupation générale. D'immenses travaux d'endiguement ont été faits et se continuent chaque jour, pour retenir les eaux ou leur donner un écoulement favorable, et la question du rendement plus ou moins fort de l'année fait l'objet de la conversation générale, à l'époque de la récolte, comme chez nous celle du prix des froments.

Digitized by Google

Le riz se cultive ordinairement dans les terrains bas et marécageux, et surtout dans les plaines d'alluvions récentes, où il acquiert une plus-value considérable. Là où ce genre de terrains fait défaut, parce que le sol est plus élevé, on y supplée en formant autour de chaque champ de petites digues de quarante à soixante centimètres de haut, qui ont pour effet de retenir les eaux à l'époque des pluies ; de petits barrages très ingénieusement faits ont pour but de régler la distribution de l'eau et de déverser en contre-bas le trop plein de l'inondation, en conservant sur la rizière la quantité suffisante à la croissance du riz ; car cette plante, comme on sait, doit toujours avoir le pied dans l'eau ; mais il faut éviter qu'elle n'en soit submergée, ce qui la ferait périr au bout de quelques jours.

Il est cependant une troisième espèce de rizières qui se font à sec. Ce mode de culture, qui n'a guère lieu que chez les tribus sauvages habitant au nord-est de la colonie, se fait en mettant le feu aux forêts du pays, pour semer dans les cendres un riz excellent, mais qui n'a pas les qualités nutritives du riz cultivé en plaine. Cette culture, qui épuiserait vite le pays, puisqu'il faut chaque année incendier un nouveau coin de forêt, a été, avec raison, sévèrement prohibée par le gouvernement français.

Pour cultiver le riz, on le sème très serré dans un petit espace ; puis, quand il a dix à trente centimètres de haut, on le repique en ligne. Les femmes sont principalement chargées de cette besogne fatigante. On distingue, comme pour le froment d'Europe, beaucoup de variétés de riz ; mais les deux grandes espèces sont le riz ordinaire, connu en Europe par l'exportation, et le riz gommeux ; le premier sert exclusivement à l'alimentation et au commerce ; on use du second dans les sacrifices et les festins solennels ; avec certaines herbes, on le colore en différentes nuances, sans en altérer le goût. Rien de plus curieux pour l'étranger que la vue d'une table de festin couverte de riz de diverses couleurs, blanc, jaune, rouge, orangé,

Digitized by Google

bleu, rose, etc. Ce riz gommeux sert encore à faire toutes les pâtisseries du pays, lesquelles sont détestables pour notre goût européen. En le faisant distiller, on en tire un alcool, ou vin de riz, supérieur, dit-on, à celui des Chinois. Comme les procédés de distillation sont très primitifs, ce vin de riz a un goût de fumée qui le rend désagréable à notre palais. Chez les gens riches, on déguise ce mauvais goût avec des herbes aromatiques. On peut aussi le conserver dans des jarres hermétiquement bouchées ; la fermentation s'établit alors, et l'on obtient une boisson mousseuse, qui peut faire l'illusion du champagne. Ce vin de riz était l'unique boisson connue des Annamites avant l'arrivée des Français.

Le rendement ordinaire du riz, dans notre colonie de Cochinchine, est de cinquante piculs à l'hectare[1], soit quinze millions de piculs pour la moyenne annuelle ; ce qui permet, après avoir pourvu largement à la nourriture des habitants, de livrer à l'exportation plus de six millions de piculs par an.

Les autres céréales ne tiennent qu'une place très accessoire à côté du riz ; les plus cultivées sont le maïs, qui vient très bien dans les lieux élevés. L'Annamite, quoiqu'il sache le réduire en farine, se contente de le faire bouillir dans l'eau et le mange tel quel. Le millet est cultivé en petite quantité et n'entre que pour une part insignifiante dans l'alimentation.

On a fait en plusieurs endroits des essais pour la culture du froment, mais ils n'ont réussi nulle part. Le blé lève très vite et pousse en herbe, mais l'épi ne contient que quelques grains maigres et qui ne peuvent se reproduire. C'est donc le riz qui est et qui restera la base de l'alimentation dans ce pays.

A côté des céréales, il y a d'autres plantes nutritives ; ce sont les tubercules, dont le peuple fait une assez grande consommation. Les principaux sont la patate et l'igname. La patate ressemble à notre pomme de terre, mais elle a un goût sucré

1. Le picul égale 61 kilog. 500 grammes.

Digitized by Google

très prononcé, et l'on s'en fatigue vite. L'igname est de deux espèces, l'une rouge, l'autre jaune; cet aliment est échauffant et malsain; on ne pourrait sans inconvénient en faire sa nourriture habituelle.

Les Annamites cultivent encore de beaux navets, qu'ils coupent par tranches et font confire dans la saumure. La pistache est aussi d'un assez bon rapport; on mange ses graines, après les avoir fait griller, ou l'on en tire de l'huile pour l'éclairage.

Les haricots viennent à merveille dans les plaines sablonneuses du Dong-Naï; on en fait un commerce assez considérable dans les environs de Bà-ria.

Quant à nos autres légumes d'Europe, depuis quelques années, les Chinois ont entrepris de les cultiver dans de vastes jardins qui avoisinent Saïgon; mais ces plantes étrangères sont dépaysées en Annam et ne s'acclimatent jamais véritablement. Il faut toujours renouveler les plantations avec des graines venues d'Europe, et ce n'est qu'à force de travail qu'on peut obtenir un résultat. Pendant les cinq ou six mois de saison sèche tous nos légumes périssent, s'ils ne sont arrosés à grande eau et protégés contre le soleil. Pendant la saison des pluies, ils sont écrasés par les ondées torrentielles et pourrissent sur pied; ou bien, sous l'action combinée du soleil et de la pluie, ils poussent tout en herbe. Cette culture maraîchère ne peut donc prendre une grande extension; encore faut-il la patience et l'industrie du Chinois pour en tirer quelque chose; nos Annamites sont trop indolents et trop inconstants pour s'y adonner jamais sérieusement.

Cultures coloniales. — Je viens maintenant aux cultures qui peuvent offrir à nos compatriotes des résultats sérieux.

Au premier rang, il faut placer la canne à sucre. Cette culture qui est encore assez peu développée dans la colonie, puisqu'elle occupe à peine quatre mille hectares de terrain, me paraît appelée à un grand avenir, car le sol y est très propice. La canne

Digitized by Google

annamite est d'une espèce dégénérée et ligneuse; elle donne peu de jus, ce qui provient de sa nature et de la grossièreté des moyens d'extraction. L'Annamite ne soigne pas assez sa canne, il plante trop serré, et comme il ne fume pas sa terre, il ne peut obtenir que des résultats médiocres. Pour extraire le jus, il se sert de cylindres verticaux, mis en mouvement par des buffles; au fur et à mesure que le vesou découle, il est versé dans plusieurs chaudières que l'on chauffe. La défécation se fait en délayant dans le liquide une certaine quantité de chaux. Malgré la grossièreté de la manipulation, on obtient ainsi un sucre serré, à grains fermes et brillants. Il se fait aussi une assez grande quantité de sucre candi. Une autre fabrication consiste à mélanger des blancs d'œufs avec une dissolution de sucre blanc, que l'on coule en pains et que l'on fait cuire; après le refroidissement, on obtient une masse spongieuse, de couleur jaunâtre et d'un goût agréable, dont les Annamites font une consommation considérable dans les festins.

On fabrique aussi beaucoup de mélasse, parce que la préparation en est plus facile que celle du sucre; on s'en sert pour faire des confitures et différentes espèces de pâtisseries.

Tel est en ce moment l'état de l'industrie sucrière en Cochinchine. Le gouvernement français, justement préoccupé de l'avenir de cette culture, a plusieurs fois encouragé les planteurs. On a essayé d'acclimater de nouvelles espèces de cannes plus riches en produits. Celle qui semble devoir le mieux réussir est la canne violette de Java. Néanmoins il me paraît difficile d'amener les Annamites à modifier en entier leur culture et à délaisser les cannes indigènes qu'ils ont sous la main. Mais je crois que cette petite canne elle-même peut s'améliorer beaucoup, et donner d'excellents produits, si elle est mieux cultivée ; qu'on l'espace davantage, qu'on fume un peu les terres, qu'on sarcle convenablement les mauvaises herbes, et l'on verra, je crois, qu'il ne faut pas trop se hâter

Digitized by Google

de condamner la canne indigène, qui produit peu de jus, mais un jus plus riche en produits saccharins que les grosses cannes. — Quant aux procédés d'extraction, il faut les améliorer sans doute : néanmoins on fera bien de ne pas se hâter trop, et de se souvenir que le mieux est souvent l'ennemi du bien. Plusieurs catastrophes financières sont venues apprendre aux colons qu'il ne faut pas monter une grande et coûteuse exploitation, avant de s'être assuré au préalable un rendu de cannes suffisant à la faire marcher. Je pense donc que ceux de nos compatriotes qui viennent ici pour se livrer à l'industrie sucrière, feront très sagement de commencer modestement et d'aller pas à pas. Qu'on perfectionne les moyens d'extraction, qu'on n'engage pas dès l'abord un capital qui resterait longtemps peut-être improductif, qu'on surveille soi-même les ouvriers, au lieu de mener grand train à Saïgon, en laissant à des hommes gagés très cher la responsabilité et la direction des travaux; en un mot qu'on se fasse véritablement planteur, et l'on verra ses efforts couronnés de succès, aussi bien en Cochinchine que dans les autres colonies; car rien ne manque à mon avis, du côté du sol, pour en tirer le plus riche parti. Mais dans un siècle où l'on veut jouir, et, vite, on oublie trop que la première condition du succès est le travail. De là les mécomptes qui ont découragé les premiers planteurs. Puisse l'expérience servir à ceux qui viendront après !

L'indigo prospère aussi en Cochinchine, mais, comme pour le sucre, les procédés d'extraction sont encore très grossiers et demandent à être perfectionnés. Je ferai pour cette culture les mêmes observations que pour le sucre. Elle me paraît très susceptible d'offrir à ceux qui s'en occuperont un rendement rémunérateur, pourvu qu'ils s'y donnent avec suite, et qu'ils évitent les imprudences.

Le coton vient très bien dans la colonie; mais jusqu'à présent la culture en a été restreinte aux besoins locaux; encore les Annamites n'ayant pas chez eux de filatures, préfèrent aux

Digitized by Google

tissus grossiers du pays, obtenus par les procédés les plus primitifs, les cotonnades chinoises et anglaises, qui leur reviennent à meilleur marché, et sont beaucoup plus belles. Mais le coton de Cochinchine a des qualités sérieuses; il est doux, fin au toucher, d'un beau blanc mat : je pense donc que cette culture, bien conduite, doit procurer de grands avantages au pays, et pourrait, dans un cas donné, contribuer à soustraire nos filatures de France aux crises cotonnières qui les ont désolées si souvent. Avec l'Algérie et la Cochinchine, nous devrions être indépendants de l'étranger pour la production de la matière première, ce qui serait un immense avantage pour nos filateurs.

Le tabac est cultivé sur une grande échelle, mais jusqu'à ce jour le commerce n'a pu tirer parti des tabacs indigènes, parce qu'ils sont peu combustibles et toxiques, ce qui tient au manque de potasse et à l'excès de nicotine. Des essais de graines étrangères ont été faits, mais les mêmes inconvénients se sont manifestés. Il est donc très douteux qu'on puisse tirer parti du tabac indigène, autrement que pour la consommation locale, qui, d'ailleurs est considérable, car tout le monde fume en Annam, même les femmes et les enfants.

Le poivre est cultivé avec succès dans un grand nombre de localités. Cette culture n'est pas difficile, mais elle demande beaucoup de soins de sarclage et d'arrosage. Nos Annamites sont beaucoup trop indolents pour ce genre de travail; c'est pourquoi il est jusqu'à présent aux mains des Chinois, qui, plus industrieux et plus travailleurs, ont réussi à créer de belles poivrières dans un certain nombre de localités.

Mais une culture tout à fait annamite, et de même genre, c'est celle du bétel. Le bétel est une liane comme le poivre, que l'on cultive pour ses feuilles, lesquelles enduites de chaux servent à envelopper la noix d'arec et forment la chique que tous les Annamites mâchent tout le long du jour. Cet usage, assez dégoûtant pour ceux qui n'y sont pas habitués, ne

Digitized by Google

laisse pas, paraît-il, que d'avoir des avantages sérieux. La mastication du bétel ainsi préparé produit un goût frais, piquant, qui est assez agréable; c'est un stimulant qui repose et donne des forces au travailleur. Avant l'arrivée des Français, c'était un article obligatoire du cérémonial d'en présenter une chique ou deux à tous les visiteurs. Encore maintenant, on trouverait peu de maisons qui n'aient le bétel tout préparé sur une petite table, dans la salle de réception. Riches ou pauvres, tous mâchent le bétel, ce qui leur noircit les dents, et donne à leur salive la couleur du sang. On comprend après cela que la culture du bétel soit très multipliée, aussi bien que celle de l'aréquier qui produit la noix. La feuille de bétel se cueille au fur et à mesure des besoins des consommateurs, car elle ne peut se conserver fraîche plus de cinq à six jours; passé ce temps, elle a perdu toute son utilité. Cette culture est une des plus rémunératrices de la colonie. Dans un bon terrain convenablement arrosé et fumé, il n'est pas rare de voir un carré de douze à quinze pieds, rapporter 100 francs par an. Malheureusement cette culture demande des soins trop assidus pour être pratiquée sur une vaste échelle. Il est peu de plantations de bétel qui dépassent un demi-hectare.

Quant à l'aréquier, qui produit la noix que l'on chique avec le bétel, c'est un bel arbre de la famille des palmiers, qui monte en colonne mince et droite, et porte un panache de feuilles du plus gracieux effet. La grappe des noix sort à la naissance des feuilles, et s'étale en bouquet de fleurs blanches, qui répandent aux environs une odeur très suave, assez semblable à celle de l'oranger. L'aréquier est d'un bon rapport, mais il est assez délicat et ne vient bien que dans les terreaux noirs et humides. Cet arbre est un des plus élégants ornements du paysage, et produit de loin un très bel effet. Les Annamites ne le cultivent guère qu'autour des maisons.

Le thé est de deux espèces : le thé de Chine, dont les gens riches seuls font usage, et le thé annamite, ou Tra Hué, qui

Digitized by Google

est le même végétal que celui de Chine, mais dont la préparation est moins soignée. Il se fait en Cochinchine une grande consommation de thé, car dans les mœurs du pays, on ne peut recevoir quelqu'un chez soi sans lui offrir une tasse de thé. Le thé, préparé à la manière annamite, est une boisson diurétique et moins échauffante que le thé chinois; mais celui-ci est d'un goût beaucoup plus fin; aussi la consommation du thé annamite est-elle restreinte au pays; les gens à l'aise et tous les Européens font exclusivement usage du thé chinois.

Le café a été apporté en Cochinchine par les missionnaires. Il vient très bien à l'état d'arbuste isolé et donne de beaux fruits en abondance; mais jusqu'ici toutes les plantations que l'on a tentées ont échoué. Au bout de quatre ou cinq jours, les plus beaux pieds sont piqués et meurent. Cela me paraît d'autant plus extraordinaire que les îles malaises, surtout Java, dont le climat est à peu près celui de Saïgon, donnent de très beaux produits. Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce que l'on ait trouvé et détruit la cause qui fait périr toutes les plantations de café, on fera bien de laisser cette culture, qui, dans l'état actuel, ne peut offrir que des déceptions.

On a essayé aussi le cacaoyer, qui vient bien dans les terrains secs; les résultats acquis jusqu'à ce jour sont encore trop récents pour qu'on puisse se prononcer sur l'avenir de cette culture dans la colonie.

La vanille a été plantée au jardin botanique, et a donné des gousses d'un arôme parfait; mais cette culture ne s'est encore répandue nulle part.

L'arrow-roôt pousse bien et promet de bons résultats aux planteurs. — Voilà, dans l'état actuel, les principales cultures qui sollicitent l'activité de nos compatriotes et promettent de rémunérer largement ceux qui voudront s'en donner la peine. La Cochinchine, comme nos autres colonies, me paraît en état de donner d'excellents produits et de récompenser les soins des colons. Mais qu'on n'oublie pas qu'ici comme partout, l'es-

Digitized by Google

prit d'ordre et de conduite, l'économie et le travail sont les conditions indispensables de la réussite. En dehors de cela, il n'y a place que pour les gains faciles et malsains de l'agiotage, de la politique et de l'intrigue, qui n'ont jamais enrichi personne, car l'argent ainsi récolté, en dehors des conditions normales du travail, se dissipe aussi facilement qu'il s'obtient, et finalement laisse presque toujours après lui le désordre et la ruine.

Fruits. — Les fruits d'Europe tels que pommes, poires, prunes, cerises, etc., sont absolument inconnus en Annam. On a fait depuis quelques années des essais en ce genre; aucun n'a réussi. La vigne existe à l'état sauvage, sous forme d'une grosse liane qui donne des fruits en abondance, mais d'une qualité détestable.

En revanche, nous avons ici toute une collection de fruits indigènes, qui entrent pour une large part dans l'alimentation de l'indigène. Au premier rang il faut placer la banane, dont il y a beaucoup d'espèces et qui rend de grands services. C'est un fruit très sain, qui vient par régimes ou grosses grappes portant quelquefois quarante à soixante fruits.

Puis viennent les oranges, citrons, pamplemousses, qui sont très renommés, surtout certaines espèces d'oranges dont l'écorce est verte et le goût très savoureux. L'orange, ici comme en France, est le fruit que l'on offre le plus souvent en présent aux fêtes du Tet (jour de l'an annamite); il s'en fait alors dans tout le royaume une grande consommation.

La pomme cannelle est aussi fort appréciée des Européens. C'est un fruit rond, de la grosseur d'une pomme, dont la chair est délicieuse. Son seul inconvénient est d'être rempli de gros pepins.

Le corossol, ou anône d'Amérique, a été apporté en Cochinchine par Mgr Miche.

La goyave sert à faire des confitures passables, et se mange à l'état frais.

Digitized by Google

Citons encore la mangue, beau fruit ovale, à noyau central, qui a un goût de térébenthine assez fort, ce qui déplaît d'abord, mais on s'y habitue vite. Ce fruit est peu sain, et l'on ne doit en user qu'avec modération.

Le mangoustan est un petit fruit rond, à chair blanche, dont l'écorce très épaisse a des propriétés astringentes énergiques. Ce fruit n'est pas originaire de Cochinchine; il a été apporté des îles Malaises, à la fin du dernier siècle, par Mgr d'Adran, et s'est multiplié surtout dans la Basse-Cochinchine. Cet arbre assez délicat ne peut, en effet, s'élever au delà du dixième degré.

L'ananas est assez connu désormais en France pour n'avoir pas besoin d'une description spéciale. Il remplace ici la fraise, et pousse en abondance dans les jardins. Au moment de la pleine maturité des fruits, on peut facilement s'en procurer un cent pour 1 fr., 1 fr. 50 cent., selon les années. Ce fruit est délicieux, mais il donne la fièvre à qui en abuse; il faut donc en user modérément.

Les melons, concombres, courges, sont en abondance et presque pour rien; mais ils sont aqueux et malsains. Leur qualité est bien inférieure à ceux de France; aussi les Annamites seuls en font usage.

Citons aussi la papaye ou fruit du papayer; les papayers sont des arbres très pittoresques, dont les uns ne portent que les fleurs mâles et les autres les fleurs femelles, les seuls naturellement qui donnent des fruits. Le goût en est excessivement fade et aqueux; aussi les Européens ne mangent la papaye que confite au vin et au sucre; quant aux Annamites, ils la mangent cuite, sans assaisonnement, ou bien la font cuire comme une citrouille, avec de la viande.

Le jacquier donne un fruit pesant quelquefois trois ou quatre livres, dont les Annamites sont très friands, mais qui n'est pas du goût des Européens.

Le cocotier, si connu par les descriptions des voyageurs, vient partout aux bord des eaux. On sait que sa chair inté-

Digitized by Google

rieure a un goût de noisette assez délicat, et que le fruit contient environ deux verres d'une eau légèrement acidulée, qui est délicieuse à boire. Jusqu'ici les Annamites ont fait peu d'huile de coco ; je ne sais pourquoi. Je ne doute pas que, dans un terrain convenable, une plantation de cocotiers bien conduite ne donnât les mêmes profits qu'aux Indes. Pour l'assaisonnement de leurs mets, les Annamites préfèrent l'huile de sésame. L'huile qu'ils extraient du coco est réservée pour les usages de la toilette, en particulier pour enduire leurs longs cheveux, auxquels cette pommade donne une odeur forte, assez désagréable aux étrangers.

Comme condiment, l'Annamite fait un très grand usage du piment, petit fruit rouge, d'une saveur très mordante. Il est peu de maisons où l'on n'en trouve quelques pieds devant la porte, pour la consommation journalière de la famille. — Le tamarinier, bel arbre, d'un port élevé, a pour fruits de petites gousses contenant une pulpe dont on fait des infusions rafraîchissantes, légèrement laxatives ; on en fait aussi des confitures, qui ont le même objet, et qui sont assez agréables.

Bois. — Le tamarinier, ainsi que le jacquier et le manguier, dont j'ai parlé plus haut, peuvent fournir des bois de charpente ou de menuiserie ; mais les plus belles essences sont naturellement dans les forêts, et malheureusement on en a fait une telle consommation depuis l'arrivée des Français, qu'il faut maintenant aller assez loin dans l'intérieur pour trouver de beaux bois. Néanmoins les forêts du Cambodge et les montagnes des Moïs renferment un stock assez considérable, pour ne pas s'épuiser avant plusieurs siècles. Voici les principales essences qu'on trouve en Cochinchine :

Les bois de fer divisés en quatre familles :

1° Le trac, espèce d'un beau rouge, dont on fait de magnifiques colonnes pour les maisons, et dont on se sert aussi dans les ouvrages de menuiserie, surtout pour ceux où l'on incruste la nacre.

Digitized by Google

2° L'ébène, d'un noir luisant, dont on se sert surtout dans la menuiserie et l'incrustation.

3° Le go et 4° le sao, tous deux de couleur jaune, dont on fait les barques et aussi les traverses des toits, et les colonnes de maisons. Ces bois ont une qualité très précieuse en Cochinchine, c'est leur dureté qui les soustrait à peu près aux attaques des fourmis blanches, qui font tant de dégâts et détruisent si promptement les maisons.

Par contre, ils sont fort difficiles à travailler et coûtent assez cher. Actuellement une poutre en go ou en sao, de dix mètres de longueur sur trente centimètres d'équarrissage, coûte environ vingt piastres (100 francs). Aussi ce bois de construction n'est guère qu'à l'usage du gouvernement et des gens riches. Pour les petites bourses, il y a le dau et différentes essences de qualité inférieure, qui se vendent actuellement cinq à six piastres la poutre de dix mètres de longueur sur trente centimètres d'équarrissage. Malheureusement ces bois ne résistent ni à l'action du climat, ni à celle plus redoutable encore des termites, et au bout de dix à douze ans, ils sont absolument hors de service. C'est ce qui rend les constructions si dispendieuses en ce pays.

L'exploitation des forêts est libre pour tout individu qui a pris une patente annuelle de quatre cents francs. Il y a de plus à payer par chaque pièce d'équarrissage un droit fixe assez élevé, qui varie selon les diverses essences.

Dans l'intérêt de la bonne exploitation des forêts, et pour éviter un gaspillage, qui dissiperait en peu d'années les richesses de la colonie, le gouvernement a fait de minutieux règlements pour défendre, sous des peines assez graves, d'abattre les bois qui ne sont pas encore arrivés à un degré de croissance déterminé par la circonférence du tronc et la hauteur au-dessous des branches. Des gardes forestiers européens sont chargés de la surveillance des forêts et de l'exécution de ces règlements qui, bien que très sages en eux-mêmes, sont

Digitized by Google

pour les pauvres Annamites, très ignorants des rouages bureaucratiques, une source de vexations continuelles et de tracasseries sans fin. Aussi l'exploitation des bois est abandonnée presque partout aux Chinois, qui sont plus intelligents, et savent mieux se débrouiller avec les agents de l'administration.

Mais l'arbre vraiment providentiel pour les Annamites, celui qui est à la portée de tontes les bourses, et qu'on trouve partout, chez les pauvres comme chez les riches, c'est le bambou. Cet arbre, en Chine et dans tout l'Annam, sert à des ouvrages infiniment multipliés. On mange les jeunes pousses, qui ont un peu le goût de l'artichaut ; ses fibres convenablement préparées font un papier soyeux; on en tire des cordes et des câbles très résistants; on l'amincit pour en faire des treillis, des paniers, des nattes, des cloisons; on en façonne des pipes et des tuyaux de pipes, des bâtonnets à manger le riz, des pinceaux pour écrire, des chapeaux, des chaises, des lits, des fauteuils, des boîtes sculptées et laquées du plus bel effet; on l'emploie à dresser des ponts au-dessus des rivières; on s'en sert comme de bâtons, de rames, d'échalas; on en fait mêmes des barques légères, et des maisons, dont toutes les parties, colonnes, portes, fenêtres, toit, clôtures intérieures et extérieures sont en bambou; enfin on s'en sert comme de défense; on en plante des haies vives, dont les longues épines entrelacées forment un rempart infranchissable; on l'aiguise pour le planter, en guise de chausse-trape, tout autour des citadelles, de manière à percer de part en part les pieds nus des assaillants; on le plante, convenablement aiguisé, au fond de grandes fosses recouvertes de branchages, et le tigre qui s'y laisse tomber, s'empale sur la pointe. Comme on le voit, cet arbre ou plutôt ce roseau, car le bambou n'est qu'un roseau gigantesque, qui a quelquefois un pied de diamètre, et quinze à dix-huit mètres de hauteur, est d'un usage universel en Annam, et quand on dit aux gens du pays que le bambou

Digitized by Google

n'existe pas en Europe, ils s'étonnent et demandent comment nous faisons pour nous en passer.

Un autre roseau bien connu des missionnaires, qui ont plus d'une fois déjà fait connaissance avec lui, c'est le rotin qui, avant l'arrivée des Français, avait une place d'honneur dans tous les prétoires. C'est un jonc flexible, de la grosseur du doigt, et qui, convenablement manié, est un instrument de torture très respectable. Au bout de trois ou quatre coups appliqués par une main exercée, les chairs du patient doivent voler en lambeaux. Le rotin a été longtemps l'*instrumentum regni* par excellence; non seulement les mandarins s'en servaient pour punir les délinquants et en obtenir les aveux qu'ils avaient intérêt à leur arracher, mais on le retrouvait à tous les degrés de la hiérarchie, aux mains des chefs de cantons, des maires de village, des maîtres d'école, des chefs de famille. Avec nos idées européennes, et nos prétentions humanitaires, on comprend que l'administration française n'a pu accepter ce mode de répression. Le rotin a donc été sévèrement prohibé, et l'on n'en fait plus usage, au moins officiellement. — Dussé-je passer pour un arriéré, j'avoue que je blâme cette interdiction absolue. Le rotin avait des inconvénients sérieux, aux mains de juges capricieux et vénaux; on en a beaucoup abusé, et si l'on n'avait fait que réprimer l'abus, j'applaudirais des deux mains; mais je blâme la suppression totale d'un mode de châtiment qui, employé avec modération, était parfaitement approprié au caractère des indigènes. Après tout, l'Annamite est encore et sera longtemps un peuple enfant, qui a besoin de sentir la verge; le punir par l'amende, c'est frapper la famille, et quant à la prison, il ne la redoute nullement, s'y trouvant, avec raison, mieux que chez lui. On a tort d'ailleurs de juger de ce châtiment d'après nos idées européennes. Le rotin, employé comme châtiment corporel, n'a rien de dégradant pour l'Annamite, et le même homme qui se trouvera très justement froissé, si vous levez la main pour le frapper,

Digitized by Google

ne se croira nullement déshonoré pour avoir reçu quelques coups de rotin. C'est donc une affaire de mœurs et rien de plus. Il fallait détruire l'abus et maintenir l'usage. Tel est au moins mon sentiment qui est partagé, je le sais, par presque tous ceux qui ont vécu au milieu des Annamites, et qui les connaissent le mieux.

Cette digression sur l'usage du rotin m'a entraîné loin de mon sujet. Comme je n'ai pas la prétention de décrire par le détail la flore annamite, mais seulement de faire connaître les principaux produits du pays, il ne me reste plus qu'à parler des plantes médicinales et tinctoriales.

Plantes médicinales. — La flore médicinale de l'Annam est assez riche. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à parcourir le catalogue très complet que Mgr Taberd en a donné à la fin de son *Dictionnaire*. Citons seulement les principales plantes du pays que les Chinois emploient en préparations pharmaceutiques.

On trouve partout en Cochinchine l'absinthe, la camomille, la valériane, la gentiane, la menthe, la rhubarbe, le pavot, dont on tire toutes les préparations opiacées.

Quant à l'opium lui-même, ce fléau de l'Extrême-Orient, on l'apporte tout préparé des Indes et de Chine, surtout du Yun-nan, et ce trafic déplorable entre pour un tiers environ dans le budget des recettes de la colonie. Les anciennes lois du pays punissaient de mort le trafic et l'usage de l'opium, ce qui n'empêchait pas les mandarins et les lettrés de se livrer à cette pratique abrutissante ; mais au moins le principe était sauf ; l'usage de l'opium était dix fois moins répandu, et l'on ne voyait pas l'administration bénéficier de la ruine du pays. Avec nos idées libérales, nous avons changé tout cela ; non seulement l'opium n'est plus défendu, mais il a été longtemps affermé pour une somme de cinq millions ; comme on trouvait qu'il ne rapportait pas encore assez, on l'a mis, l'an dernier, en régie, en sorte qu'aujourd'hui, c'est le gouvernement

Digitized by Google

lui-même qui vend ce poison aux populations, et naturellement il pousse à la vente. Que le peuple s'abrutisse, que les familles se ruinent, que la race s'étiole, mais que la caisse soit toujours pleine; voilà la morale administrative.

On trouve encore dans les forêts la noix vomique, d'où l'on extrait la strychnine, poison terrible, qui frappe instantanément ses victimes, mais dont la médecine tire partie dans les paralysies. Citons encore les différentes espèces d'euphorbes, le *datura stramonium*, l'*assa fœtida*, le *croton*, le *ricin*, la *noix muscade*, l'*anis*, l'*angélique*, la *saponaire*, le *camphre*, le *gingembre*, la *cannelle*, le *girofle*, la *cardamone et* l'*aloès*. Je veux signaler à l'attention de nos médecins une plante dont j'ai entendu dire des merveilles, et que l'on regarde au Tong-king comme le spécifique de la rage et de la lèpre, ces deux affections que la science n'a pu encore parvenir à guérir : je veux parler du *hoang-nan*, au sujet duquel M. Lesserteur, directeur au séminaire des Missions étrangères, a composé, il y a quelques années, une brochure. Le *hoang-nan* est une liane que M. Pierre, directeur du jardin botanique de Saïgon, a reconnu pour appartenir à la famille des strychnées, et qu'il a nommée *strychnos gautheriana*, du nom de Mgr Gauthier, vicaire apostolique du Tong-king méridional, qui en a fait le premier envoi. Ce remède rentre donc dans la catégorie des poisons dangereux, et ne doit être appliqué qu'avec précaution. On râcle l'écorce dont on fait des pilules que l'on administre au malade, en commençant par une demi-pilule ou une pilule matin et soir, et augmentant graduellement la dose, jusqu'à la limite des forces du malade. Dans les cas de rage non déclarée, ce remède semble agir comme la quinine pour la fièvre : il provoque ordinairement un accès bénin qui sauve le malade. Dans les cas de rage déclarée, il est beaucoup plus douteux qu'il puisse amener la guérison; néanmoins on cite plusieurs cas, où le malade a pu être guéri, après le premier accès.

Digitized by Google

Quant à la lèpre, aux scrofules, à la syphilis, aux plaies cancéreuses, de nombreuses expériences faites en dehors de l'Annam, à la Trinité, à la léproserie de Cocorite, à Port-d'Espagne, à la Guadeloupe, à Pondichéry, semblent prouver l'efficacité souveraine de ce remède. C'est à nos médecins si dévoués à leur tâche, de multiplier leurs expériences, dans l'intérêt de l'humanité, afin de voir si, pour le traitement de ces terribles affections, la rage, la lèpre, les ulcères cancéreux, la syphilis, les missionnaires de l'Annam auraient eu le bonheur de découvrir et de faire connaître le remède spécifique vainement cherché jusqu'à ce jour. Ce ne serait pas la première fois qu'une pareille bonne fortune leur arriverait. Tout le monde sait que ce sont des missionnaires de la Compagnie de Jésus, dans l'Amérique, qui ont introduit en Europe le quinquina et la quinine, dont l'emploi contre la fièvre est devenu universel; et combien d'autres découvertes précieuses dans tous les genres ne doit-on pas à ces humbles pionniers de la civilisation!

Plantes tinctoriales. — Quant aux plantes tinctoriales, il est certain que les Annamites ont de très belles couleurs, qu'ils savent fixer d'une manière indélébile, et qui laissent aux tissus, en particulier aux soieries, tout leur lustre. Nos industriels auraient probablement à gagner en étudiant leurs procédés. On sait qu'en Europe, il est comme impossible de fixer la teinture noire sur le coton; la couleur s'en va au frottement, et passe au lavage. Ici on emploie, pour cette couleur, la feuille et le brou du cay-bang, mélangés avec la gomme laque, qui donnent un beau noir luisant, qu'on peut laver indéfiniment sans le voir pâlir. Pour le bleu on a l'indigo dont j'ai parlé plus haut; le jaune s'obtient avec le safran ou la gomme-gutte; le rouge vif est produit par la décoction de l'écorce d'une espèce d'acajou très commun dans les forêts; un arbuste très abondant dans les bois, le rhus-verni, donne la laque, dont les ouvriers du pays font une grande consomma-

Digitized by Google

tion; car, en la mélangeant avec le vermillon et la poudre d'or, ils produisent ces beaux vases, ces boîtes laquées, qui ont tant de prix en Europe.

Plantes industrielles et textiles. — Enfin comme plantes industrielles et textiles, on trouve en Cochinchine, avec le coton, dont j'ai parlé précédemment, le chanvre, l'aloès, la jute, et des joncs très fins, avec lesquels on confectionne de fort jolies nattes, surtout au Cambodge.

Voilà tout ce qui me paraît à noter pour la flore de Cochinchine; passons à la faune.

Animaux sauvages. — La Cochinchine est la terre classique des grands fauves; si l'on n'y trouve pas le lion, roi des déserts, les forêts et les montagnes sont les repaires redoutés des tigres, des éléphants et des rhinocéros. Le tigre faisait autrefois de nombreuses victimes, surtout dans les provinces de Bien-hoa et de Saïgon; mais il a appris à connaître nos armes, et il recule tous les jours plus loin au fond des forêts. Les bœufs sauvages, très redoutables au chasseur, se multiplient dans les bois du nord-est, et ont donné leur nom au plateau des Con-minh; les éléphants habitent les montagnes de Baria, et diminuent tous les jours; on ne les trouvera bientôt plus qu'au Cambodge et dans les plaines du Laos. On trouve aussi dans les bois quelques ours noirs, qui ne font guère de mal qu'aux bananiers et aux autres plantations, dont ils dévorent les fruits avec avidité. Les forêts et les bords des fleuves sont pleins de singes; les cerfs sont si multipliés qu'ils ont donné leur nom à tout le pays qui s'étend au nord-est de Saïgon, la plaine du Dong-naï, ce qui signifie la *plaine des cerfs*. Les chasseurs trouvent encore à exercer leur habileté sur les sangliers, plusieurs petites espèces de biches ou chevrettes, des lièvres, des renards musqués, de nombreuses variétés d'écureuils, des porcs-épics, des hérissons et des rats de toute grosseur, qui sont, en quelques contrées, de véritables fléaux pour les riz verts, qu'ils dévorent sur pied. Aussi les Annamites organisent,

Digitized by Google

à certaines époques, de grandes chasses, dans lesquelles on en fait de véritables massacres, qui se terminent toujours par un régal où l'on mange les victimes, dont la chair est fort appréciée des gens du pays.

Reptiles. — Il y a en Cochinchine beaucoup de serpents, parmi lesquels on remarque le boa, le naja ou serpent à lunettes, dont le venin est mortel; un autre serpent, dont j'ignore le nom français, et qui a la tête plate et triangulaire; sa piqûre est terrible, aussi les Annamites l'appellent le serpent de feu, *ho lua*. Disons cependant qu'il est rare d'entendre parler d'accidents produits par la morsure des serpents, bien que les Annamites aillent toujours pieds nus, à travers les hautes herbes. Je ne sais à quelle cause attribuer cette innocuité relative, alors que, dans les Indes, on a compté, en certaines années, des milliers de morts occasionnées par les serpents. Il faut croire que ceux de Cochinchine sont plus timides, puisqu'ils fuient à l'approche de l'homme, et n'essaient guère de mordre que pour se défendre, lorsqu'ils sont surpris à l'improviste. Il y a, en outre, une quantité de couleuvres et de serpents d'eau entièrement inoffensifs.

La tortue se trouve aux bords de la mer ou dans les cours d'eau où elle remonte; sa chair et ses œufs sont également appréciés.

Parmi les reptiles, il faut encore citer les crocodiles, qui étaient autrefois très communs dans les fleuves et les arroyos de la basse Cochinchine. Il n'y en avait pas au-dessus de la province de Binh-thuan, et l'on avait décrété la peine de mort contre quiconque en apporterait l'espèce en moyenne et en haute Cochinchine. Les crocodiles ont beaucoup diminué depuis l'arrivée des bateaux à vapeur dans nos fleuves; on leur fait d'ailleurs la chasse, pour les renfermer dans de grands parcs en bambou, au bord de l'eau; là on les prend, au fur et à mesure des besoins, pour débiter sur le marché leur chair qui est assez bonne, et dont le goût rapproche de celui du

Digitized by Google

porc frais. Dans la même famille, mais tout à fait inoffensifs, on doit ranger les nombreuses variétés de lézards, geckos, caméléons, qui sont la terreur des grenouilles et des crapauds, dont ils débarrassent les habitations.

Oiseaux. — Parmi les oiseaux, il y a de nombreuses tribus d'échassiers, de cigognes, d'aigrettes, de sarcelles, raquettes, pluviers, etc., qui habitent au bord des cours d'eau, ou peuplent es rizières et les marécages de la basse Cochinchine, se nourrissant des petits poissons qu'on y trouve toujours en abondance.

On rencontre dans les forêts des bandes de perroquets, perruches, kakatoès, au plumage multicolore. Le marabout commence à devenir rare, à cause de la chasse qu'on lui fait, pour avoir ses belles plumes si recherchées du commerce. Il y a aussi des paons, des toucans, plusieurs espèces de vautours et d'aigles, des poules sauvages, des tourterelles, des oiseaux-mouches, en très petit nombre.

On a remarqué que ces oiseaux, qui ont presque tous les plus riches plumages, sont à peu près muets. A l'exception du merle et de la grive, que les Annamites apprivoisent et nourrissent pour l'agrément, on ne trouve aucun oiseau dont le chant rappelle, même de loin, les délicieux concerts qui s'élèvent chez nous de tous les buissons au printemps.

La volaille, poules, oies, canards, pigeons, est élevée en grande quantité. C'est un des revenus de chaque maison, surtout depuis l'arrivée des Français, qui ont fait monter beaucoup le prix des comestibles. Il faut avouer néanmoins que la chair de nos volailles annamites est bien loin d'avoir la saveur de celles de France, ce qui tient probablement au manque absolu de soins.

Depuis quelques années, on a commencé à élever ici le dindon, qui est d'un bon revenu, malgré les pertes nombreuses qu'on éprouve dans l'élévage des jeunes dindonneaux, jusqu'à ce qu'ils aient pris le rouge.

Digitized by Google

Les Annamites sont passionnés pour les combats de coqs, sur lesquels ils exposent quelquefois des sommes considérables. Cette espèce, appelée *gachoi*, est vraiment magnifique, et l'on ne peut, avant de les avoir vus à l'œuvre, se faire une idée de l'acharnement que ces coqs déploient.

Animaux domestiques. — Les animaux domestiques de l'Annam sont : le cheval, le buffle, le bœuf, le porc, le chien et le chat.

Les chevaux de Cochinchine appartiennent à une toute petite race, qui est très vive et assez jolie; ils sont sobres, rustiques et résistent bien à la fatigue; leur allure se maintient des journées entières, pendant lesquelles ils peuvent faire quarante à cinquante kilomètres. A cause de leur petite taille, on ne les emploie guère que pour la selle ou des attelages légers. Ils ne pourraient servir à de gros charrois comme nos chevaux d'Europe.

On a essayé d'introduire des races plus fortes et mieux appropriées à nos travaux; mais ces essais n'ont pas réussi, à cause des difficultés de l'alimentation, et l'on sera forcé, je crois, de s'en tenir à la race du pays, qui, malgré sa petitesse, est susceptible de rendre bien des services, et qui pourra même s'améliorer, si elle est bien soignée, et qu'on ne lui demande pas de travaux au-dessus de ses forces.

Au Cambodge et au Laos, on a domestiqué l'éléphant, qui sert de monture aux grands, et seul est capable de faire les transports, au milieu des marécages et des immenses forêts du pays.

L'âne est inconnu en Cochinchine. Dans les commencements de l'occupation, on a fait des efforts répétés pour acclimater les ânes d'Égypte. Il paraît prouvé que cet utile domestique ne peut vivre en ce pays. Cela est d'autant plus étrange que des mulets, venus de la Mongolie chinoise, se sont parfaitement acclimatés, malgré la différence de température; on les emploie utilement pour les trains d'artillerie.

Digitized by Google

Le buffle est par excellence l'animal de travail; c'est lui qui fait à peu près tous les labours, car lui seul peut vivre au milieu de la vase gluante des rizières, qui loin d'être malsaine pour lui semble au contraire nécessaire à sa santé. Attelé à des chars grossiers, mais solides, il fournit aux sauvages le seul moyen de transport possible dans les forêts du nord et de l'est de la colonie; ces chars partent en longue caravane, et rien de saisissant comme d'entendre, à travers la nuit, le grincement de toutes ces roues en marche. La chair de buffle est assez lourde et grossière; néanmoins c'est elle qui fait le fond de tous les festins donnés par les villages. L'épizootie, amenée par le manque presque complet de soins, cause quelquefois de très grands ravages parmi ces utiles serviteurs, et fait le désespoir et la ruine des propriétaires.

Le bœuf sert aux labours dans les terres sèches; on le dresse aussi pour l'attelage, et une paire de bons bœufs bien dressés ne se laisse pas vaincre par les chevaux, et peut passer par des chemins impraticables à ceux-ci. On élève surtout le bœuf pour la boucherie; la vache donne peu de lait, et ce lait est aqueux, de qualité inférieure, et très peu abondant, ce qui vient de la chaleur, du manque de nourriture, et aussi de la maladresse des Annamites qui ne savent pas traire, car avant l'arrivée des Français, l'usage du lait, du beurre et du fromage était inconnu en ce pays. Les Annamites et les Chinois ont horreur de ces aliments; pourquoi? C'est ce qu'il serait vraiment difficile de dire; le préjugé et l'usage expliquent seuls ces bizarreries du goût.

La race ovine n'a pu être acclimatée en Cochinchine; le terrain est trop humide pour elle. On est forcé pour la consommation européenne d'amener par chaque transport le nombre d'animaux suffisant à l'alimentation. Aussi cette viande est rare et d'un prix relativement élevé. Il n'y a pas encore bien longtemps qu'un gigot de mouton se vendait vingt-cinq à trente francs dans la colonie.

Digitized by Google

La chèvre est assez commune, mais comme les Annamites ne boivent pas de lait, on ne l'élève que pour la viande.

Le porc est excessivement commun. Il n'y a absolument que les maisons tout à fait pauvres qui n'en nourrissent pas. Sa chair est plus estimée que celle du porc de France. Il est très familier, et vit pêle-mêle dans la maison avec les enfants.

Par contre, le chien est tenu sévèrement à l'écart et ne sert que pour la garde des maisons. Rien de triste pour nos regards européens comme de voir ici ce fidèle ami de l'homme traité en paria, battu de tous, n'ayant d'autre nourriture que les détritus et les immondices qu'il dévore en affamé. Le chien annamite est pourtant, comme le nôtre, susceptible d'attachement et de fidélité, quand on veut bien lui témoigner un peu d'affection et le nourrir convenablement. — La rage canine se développe facilement chez ces animaux mal soignés; c'est pourquoi l'Annamite a grand peur du chien, qui d'ailleurs, à cause des mauvais traitements habituels, a toujours quelque chose de sauvage qui le rapproche comme type du loup. Quand il est encore jeune, on mange sa chair, qui est fort goûtée des indigènes, malgré le fumet qu'elle exhale.

Le chat est précieux dans un pays où les rats et les souris fourmillent. Le chat annamite présente un caractère physiologique assez curieux : sa queue semble cassée à l'avant-dernière vertèbre, et se termine en forme de crochet non pas arrondi, mais coudé à angle droit.

Poissons. — Le territoire de la colonie étant borné des deux côtés par la mer, et sillonné à l'intérieur par deux grands fleuves et d'innombrables cours d'eau, le poisson y abonde, et fait le fond de la nourriture des indigènes. En dehors des centres français, il est rare qu'on trouve de la viande, les jours ordinaires. Deux ou trois fois l'année, au jour de l'an, à l'occasion d'un anniversaire, d'une noce, d'un enterrement ou de quelque circonstance extraordinaire, le village ou les riches

Digitized by Google

particuliers tuent un buffle, un bœuf ou un porc; l'usage assez habituel est de convier au festin tous les habitants de la commune. En dehors de ces galas d'extra, l'Annamite ne connaît guère que le poisson. Parmi les principaux poissons qui servent à la consommation, il faut ranger le hareng, la morue, le chien de mer, la raie, la sardine et plusieurs gros poissons, qui sont propres au pays. On trouve encore, dans les arroyos et jusque dans la vase des rizières, des myriades de poissons gros et petits, dont l'Annamite, assez peu difficile pour la nourriture, tire bon profit; mais il ne se contente pas de poissons frais, il le fait sécher et boucaner au soleil, pour le conserver et le transporter au loin.

Une autre préparation tout indigène, c'est le *mam*, dont l'odeur forte et pénétrante est ce qui frappe le plus l'étranger arrivant dans un village. Voici comment se fait cette fameuse préparation : On mélange dans un grand vase une égale quantité de poisson coupé en morceaux et de sel. Au bout de quelques jours, on ajoute une certaine quantité de riz brûlé, et on laisse la fermentation s'établir. On obtient ainsi une saumure dont les Annamites sont très friands. Comme on le pense bien, ce mélange où fourmillent des milliers de gros vers, paraît fort repoussant aux Européens nouveaux débarqués, et l'odeur forte qui s'en exhale au loin, n'est pas faite pour réconcilier avec le mets national. Néanmoins on s'y fait assez vite, et les vieux missionnaires, après avoir passé par-dessus le premier dégoût, disent tous que cette nourriture est saine et bonne. Quant au résidu aqueux, ou *nuoc-mam* (eau de mam,) il joue un très grand rôle dans la cuisine annamite, dont il est le condiment indispensable; il remplace et supplée au besoin le sel, le poivre, la moutarde et tous nos condiments civilisés; son goût est celui de l'huile de poisson, et il faut y être habitué pour le trouver acceptable.

En dehors des poissons qui se mangent, on trouve dans la mer des scies, des espadons, plusieurs espèces de mar-

Digitized by Google

souins. Le Père Legrand de la Lyraie prétend même qu'on voit des baleines s'échouer dans le golfe du Tong-king; mais je lui laisse cette assertion qui me paraît un peu hasardée.

Insectes. — On trouve partout en Cochinchine des multitudes d'insectes qui sont presque tous un fléau pour le pays. Pendant la saison chaude et humide, les moustiques constituent à eux seuls une vraie plaie d'Égypte. Impossible de s'asseoir et de se reposer, à partir de quatre à cinq heures du soir; il faut ou marcher continuellement, ou s'enfermer dans des sacs épais, pour échapper à ces milliers de dards, dirigés contre vous. La nuit, au lieu de respirer le peu de fraîcheur qu'il y a dans l'atmosphère, il faut se confiner hermétiquement dans une moustiquaire, où l'on étouffe, trop heureux si l'infernal bruissement de ces milliers d'insectes bourdonnant à vos côtés vous permet de fermer l'œil.

Joignez à cette plaie celle des cancrelas, qui dévorent le linge, les livres, et qui n'épargnent pas toujours votre personne; d'autres insectes plus petits, qu'on ne nomme pas dans la bonne société, mais qui pullulent dans les maisons et sur les Annamites, lesquels s'en débarrassent, en les croquant à belles dents, à la manière des singes et des chiens; ajoutez à ce tableau celui des destructions causées par les sauterelles et les charançons dans les rizières, les ravages encore plus redoutables des fourmis blanches, qui en moins de dix ans dévorent les poutres d'une maison, et viennent à bout des plus beaux édifices, ce qui a forcé l'administration à ne plus élever que des planchers et des charpentes en fer; les scorpions qui se cachent sous les toitures en paille, les mille-pieds, dont la morsure est très douloureuse, et peut même amener des accidents sérieux; les sangsues, qui se multiplient dans les ruisseaux, les hautes herbes, et jusque dans les bois, d'où elles s'élancent sur les voyageurs, qu'elles couvrent de sang, et vous serez en droit de conclure que si la Cochinchine est le paradis

Digitized by Google

terrestre des insectes, le roi de la création ne laisse pas que d'en être sérieusement incommodé, et voudrait bien en voir diminuer un peu le nombre.

Il est pourtant deux ou trois familles utiles dans ce grand nombre d'insectes fâcheux; ce sont les abeilles, qu'on abandonne à leur instinct naturel, et dont on se contente d'aller recueillir le miel et la cire dans les bois, où elles abritent leurs ruches; et surtout les vers à soie, dont beaucoup de femmes s'occupent, et que l'on nourrit comme chez nous avec la feuille du mûrier. La soie est si commune ici que tout Annamite un peu à l'aise ne porte que des vêtements de cette étoffe, au moins en cérémonie. Cependant on fait peu de beaux tissus dans le pays; cette industrie est réservée à la Chine, qui exporte maintenant partout ses beaux crêpes, et ses satins si souples à la main. L'Annamite se contente de confectionner ce qu'on appelle le foulard, et comme étoffe de luxe, il a quelques tissus à mirage et à fleurs qui ne manquent pas de mérite.

Outre la soie, le règne animal fournit encore plusieurs débouchés au commerce et à l'industrie : des peaux de tigre, qui sont magnifiques, mais que presque personne ne sait préparer convenablement; l'ivoire, qui devient de plus en plus rare, à mesure que l'éléphant disparaît, et s'enfonce dans les solitudes du Laos; les cornes de cerf, dont il se fait un trafic assez considérable; et enfin, les incrustations de nacre, qui sont peut-être ce que l'art indigène produit actuellement de plus fini. Cette dernière industrie est peu connue en Cochinchine; elle est surtout pratiquée au Tong-king, et c'est de là que viennent presque toutes les belles incrustations qui sont si appréciées des connaisseurs en Europe.

On voit par ce tableau rapide, et nécessairement très incomplet, que notre colonie de Cochinchine, par ses produits naturels et certaines de ses industries, peut nous offrir de larges débouchés. Puissions-nous profiter enfin des richesses de ce

Digitized by Google

beau pays, qu'il a été longtemps de mode en France de mépriser comme une conquête inutile et sans avenir!

Populations. — Je ne m'étendrai pas davantage sur le climat et les productions de la Cochinchine. Le pays commence à être connu, et les livres spéciaux ne manquent pas à ce sujet. Parlons maintenant des populations que nous sommes venus évangéliser; il y a là pour le lecteur chrétien des détails plus intéressants.

D'après l'annuaire officiel de 1882, la Cochinchine française compte plus d'un million et demi d'habitants, ainsi répartis :

Européens, population fixe	1,784	habitants.
— — flottante. . .	4,500	—
Tagals.	56	—
Annamites	1,366,139	—
Chinois	58,500	—
Malais.	4,553	—
Indiens	888	—
Cambodgiens	110,698	—
Tribus sauvages	6,332	—
Asiatiques divers	67	—
TOTAL.	1,553,517	habitants.

Il faut maintenant dire un mot de chacun de ces différents groupes de populations, qui se trouvent dans la colonie.

EUROPÉENS. — Nous trouvons d'abord mil sept cent quatre-vingt quatre Européens établis dans le pays. Ce groupe, dans lequel domine naturellement l'élément français, se compose à peu près exclusivement de commerçants, qui résident à Saïgon; et de quelques rares colons dispersés dans les provinces, plus les missionnaires. Sous le rapport religieux, qui nous intéresse plus spécialement, ce qui domine dans ce groupe,

Digitized by Google

c'est l'indifférence et l'oubli pratique des devoirs du chrétien.

Il est triste d'avoir à constater que nos compatriotes, au lieu de nous aider dans notre œuvre civilisatrice et religieuse, sont trop souvent une des plus douloureuses difficultés de notre apostolat. On a dit, dans les journaux et à la tribune, que les missionnaires sont opposés à la colonisation, et n'aiment pas voir les Européens venir s'établir là où ils sont. Qu'on me permette d'exposer ici très nettement ma pensée.

Comme Français, nous ne pouvons que nous réjouir de tout ce qui doit développer et affermir au loin l'influence de notre chère patrie. Quelques préjugés que l'on nourrisse contre nous dans certains cercles, tout homme impartial et sérieux voudra bien nous accorder que nous aimons notre pays autant que personne; les missionnaires ont fait leurs preuves à cet égard; et d'ailleurs, comment n'aimeraient-ils pas cette noble France, qui, malgré des inconséquences et des défections momentanées, est encore, au dehors, le plus solide appui de l'apostolat catholique? Plus des deux tiers des missionnaires et des vicaires apostoliques sont français; la presque universalité des religieuses employées dans les missions sont françaises; l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi est d'origine française; l'œuvre de la Sainte-Enfance, l'œuvre Apostolique, l'œuvre des Écoles d'Orient sont françaises; sur les dix millions que ces différentes œuvres fournissent annuellement au budget de la propagande catholique, plus des trois cinquièmes viennent de la France. Qui nous a obtenu la liberté de l'apostolat, en Chine, au Japon, en Océanie, si ce n'est la France? Qui nous protège, encore à cette heure, sur toutes les plages lointaines où nous avons à lutter contre la barbarie, la fourberie, le mauvais vouloir et la haine, si ce n'est la France? Comment nos néophytes et nous pourrions-nous oublier tant de services rendus, tant de sacrifices quotidiens, tant de dévouements héroïques? Oh! oui, nous aimons la

Digitized by Google

France, et nous la faisons aimer à nos chrétiens. Quand la persécution les menace, quand la spoliation, la torture et la mort viennent les frapper, tous, comme d'instinct, tournent leurs regards et leurs espérances vers ce noble pays, qui a toujours été jusqu'ici l'appui des opprimés et la terreur des tyrans. Ce protectorat des missions catholiques, que les autres peuples chrétiens nous envient, nous donne autant de clients et d'amis qu'il y a dans le monde païen de catholiques; il est notre honneur et notre force au dehors, maintenant surtout que notre influence politique et commerciale est à peu près réduite à rien. Sans les missions catholiques, sans les intérêts sacrés que notre drapeau protège encore en Orient, en Chine, au Japon, dans l'Océanie, en Afrique, un peu partout, qui donc connaîtrait la France et compterait avec elle, en dehors du bassin de la Méditerranée?

Nous ne pouvons donc qu'applaudir, sans arrière-pensée, quand nous voyons notre pays fonder de nouvelles colonies, et faire rayonner au loin son influence. Plus que personne nous désirons la prospérité et le succès de notre colonie de Cochinchine, puisque c'est nous-mêmes qui avons appelé ici nos compatriotes, et leur avons ouvert les portes de ce pays. Mais nous ne pouvons que redouter pour nos chrétiens annamites le contact et les exemples fâcheux des Européens qui s'établissent en Cochinchine. Qu'on comprenne bien ma pensée: nous n'avons rien à cacher, et sous ce rapport la présence de nos compatriotes ne nous gêne nullement; mais comment ne pas regretter profondément de rencontrer des adversaires dans ceux en qui nous devrions trouver des amis et des frères, puisqu'au fond nous poursuivons le même but, à savoir l'entrée de ces populations dans la grande famille des peuples civilisés?

C'est ici le lieu de parler de cette déplorable hostilité qui a causé, et qui cause encore tous les jours, tant de mal à la propagande chrétienne en ce pays. Je vais écrire sans réticences,

Digitized by Google

tout en gardant les ménagements que la charité sacerdotale doit mettre sous ma plume. Il me semble, selon la pensée du Sage, que s'il est un temps de se taire, il y a aussi un temps où il faut parler, et je crois que le moment est venu de déchirer le voile, et de dire la position qui nous est faite ici par des compatriotes. Aussi bien, ce n'est pas moi qui attaque ; j'ai à défendre mes frères et moi. On a beaucoup attaqué les missionnaires de Cochinchine, on a dit à la tribune des représentants du pays qu'ils manquent de patriotisme, qu'ils ne voient que l'intérêt de leurs chrétiens, et qu'ils compromettent pour arriver à leur but, l'influence et les armes de la France. On a écrit qu'ils sont des hommes d'un zèle exagéré, qui trop souvent ont attiré sur eux les persécutions et gâté leur cause, « en violant les lois humaines, pour satisfaire à leurs passions religieuses. » (Vial. *Les Premières années de la Cochinchine*, tome I, p. 167.) Il faut savoir et dire une bonne fois ce qu'il y a au fond de ces reproches, et d'où vient l'hostilité d'un trop grand nombre de nos compatriotes.

Parmi les Français établis en Cochinchine, on trouve une classe d'hommes qui, longtemps avant le fameux discours de Romans, avaient pris pour devise le mot qui résume toutes les haines de la franc-maçonnerie : Le cléricalisme (lisez le christianisme), c'est l'ennemi. Cette classe, heureusement assez restreinte, mais fort tapageuse, comme en France, voudrait bien faire croire qu'elle représente l'opinion publique, et n'a d'autre objectif que d'entraver et de détruire l'action du missionnaire. La franc-maçonnerie, toute-puissante ici comme en France, poursuit en Cochinchine, comme dans le reste du monde chrétien, son œuvre satanique, qui n'est autre que la destruction du règne de Jésus-Christ. Elle ne recule devant aucun moyen odieux pour arriver à ce but : le sarcasme voltairien, l'impiété affichée, l'intimidation même ont été tour à tour employés pour nous arracher des âmes. On est allé jusqu'à donner de l'argent (je cite des faits qui me sont arrivés

Digitized by Google

à moi-même), pour empêcher de malheureux chrétiens annamites de se marier à l'église, ou de remplir leurs devoirs religieux. L'opinion publique est si bien établie à cet égard, que ceux de nos chrétiens qui sont au service des Européens, et qui veulent néanmoins observer leur religion, se cachent de cela comme d'un crime, de peur de perdre leur position, ce qui est arrivé plus d'une fois. Et maintenant, quand une portion de l'autorité publique se trouve, comme cela s'est vu, aux mains d'un de ces sectaires, qu'on juge du mal qui se fait, et du scandale qui en résulte pour les caractères faibles.

Heureusement, je le reconnais, cette rage odieuse du sectaire travaillant par tous les moyens à entraver l'action apostolique est assez rare parmi nos compatriotes. L'état normal est bien l'indifférence, mais une indifférence absolue, désolante, que ne vient réveiller aucune lueur de vie religieuse ; on dirait vraiment que le christianisme n'existe plus pour eux, et l'on voit des hommes honorables, bien élevés, nullement haineux, passer des années sans mettre le pied dans une église, sans faire une seule fois acte de chrétien. A quoi cela tient-il? A une mauvaise habitude prise ; on va encore un peu à la messe à Saïgon, parce que les Européens y sont chez eux à l'église ; mais dans les postes, la présence d'un Français à l'église, au milieu des Annamites chrétiens, est chose inouïe, même aux jours des plus grandes solennités. Cette abstention complète, cette indifférence profonde, ce nihilisme religieux, qui étonne douloureusement les chrétiens et scandalise les payens, produit à la longue un oubli total de toute idée surnaturelle ; la vie chrétienne, même chez les meilleurs, s'éteint faute d'aliments, par une sorte d'asphyxie morale. Dans ces dispositions déplorables, un rien suffit pour faire de ces neutres des adversaires ; que les sociétés secrètes mettent la main sur eux, qu'un intérêt quelconque les pousse dans le camp ennemi, et voilà des sectaires. Hélas ! n'est-ce pas là l'histoire de chaque jour? En France, comme ici, combien a-t-on vu de

Digitized by Google

ces apostasies misérables, qui n'avaient d'autre mobile que l'intérêt, l'ambition et le désir de parvenir!

Une troisième cause de l'hostilité que les missionnaires ont bien souvent rencontrée sur leur route, c'est la jalousie administrative. Quand nos compatriotes sont arrivés ici, ils nous ont trouvés en possession d'une très haute autorité morale. Cette autorité morale, que ne soutient aucune puissance extérieure, nos concitoyens, avec tout l'appareil du pouvoir temporel, n'ont pas su la conquérir. Ignorant généralement la langue et les usages du pays, ils ont plus d'une fois étonné et blessé les indigènes, païens comme chrétiens, par leur laisser-aller, leur sans façon, disons le mot, par cette légèreté toute française qui est ce qu'il y a de plus antipathique au caractère des Orientaux. Je comprends bien qu'il ne pouvait guère en être autrement, et ce n'est pas un reproche que je fais à mes compatriotes, en disant qu'ils sont restés trop français en Annam; c'est une situation que j'expose. Mais comme la confiance ne se commande pas, et surtout ne s'impose pas à coups de baïonnettes, il est arrivé que les indigènes, même païens, ont toujours fait une très grande différence entre le dévouement des missionnaires, qui ne viennent ici que pour leur faire du bien, et se font Annamites pour mieux les gagner à Jésus-Christ, et les motifs plus ou moins intéressés de ceux qui n'ont d'autre préoccupation en venant en Cochinchine que de s'ouvrir une carrière et de faire fortune.

Une autre raison est venue encore attiser la jalousie contre les missionnaires. Nos Annamites, heureusement très ignorants des fameux principes de sécularisation du pouvoir, qui sont le palladium sacro-saint des libertés modernes, confondent volontiers le pouvoir spirituel et le temporel, et par cela seul qu'un homme est revêtu d'un caractère sacré, ils jugent, dans leur gros bon sens, qu'il peut bien au même titre décider de leurs litiges. Bien longtemps avant la venue des Français, nos chrétiens, quand ils avaient entre eux quelque procès, sui-

Digitized by Google

vaient le conseil de l'apôtre saint Paul, et déposaient leur cause à l'arbitrage du Père spirituel; bien des fois même, il est arrivé que, dans les différents entre païens et chrétiens, la partie païenne proposait, elle-même, de s'en rapporter à la décision toujours désintéressée et gratuite du missionnaire, plutôt que de dépenser des piastres pour aller devant le mandarin.

Au fond, ce ministère purement bénévole de juge de paix et de conciliateur des parties, qui nous était imposé par la confiance publique, était parfaitement légal, même au point de vue du droit français strict, puisqu'il était entièrement gratuit, et que le missionnaire n'ayant aucun pouvoir coercitif, les parties étaient toujours libres d'en appeler au juge civil, s'il ne leur plaisait pas de s'en tenir à sa décision.

Mais on sait combien toutes les administrations, et en particulier l'administration française, sont jalouses de leur autorité. Aussi dès que nous vîmes nos compatriotes définitivement établis dans la colonie, tous les missionnaires, au grand chagrin de leurs chrétiens, s'empressèrent de se récuser, et de les renvoyer devant leurs juges naturels. Mais, comme il est impossible de déraciner en quelques jours une coutume séculaire et d'ailleurs parfaitement justifiée en raison et en droit, il arriva quelquefois que des missionnaires furent encore pris pour arbitres, et crurent devoir céder aux instances de leurs chrétiens, pour leur éviter des procès ruineux. Ce fut un crime irrémissible, et dont l'impression subsiste encore dans beaucoup d'excellents esprits, bien que la cause qui l'a fait naître ait disparu depuis longtemps, et que tous les missionnaires de Cochinchine prennent les plus grandes précautions pour ne pas exciter les susceptibilités de l'administration, et se renferment exclusivement dans leur ministère spirituel, qui suffit amplement à leurs sollicitudes.

Mais la grande cause de l'hostilité contre les missionnaires, il faut bien l'avouer, hélas! c'est l'immoralité, une immoralité

Digitized by Google

générale dont ne peuvent pas même avoir l'idée ceux qui ont toujours vécu en France, et qui ne connaissent pas les colonies. Je demande pardon au lecteur des détails dans lesquels je vais entrer, mais je suis forcé de faire connaître la situation, pour qu'on puisse juger des difficultés que nous rencontrons. En France, il y a beaucoup de mal, surtout dans les grandes villes; néanmoins les mœurs publiques, la peur du qu'en dira-t-on, les influenees salutaires de la famille, le respect humain, si l'on veut, imposent au vice une certaine réserve, et l'immoralité, pour se faire accepter dans la bonne compagnie, est forcée de se couvrir de dehors hypocrites, ou de s'exiler de la société des gens qui se respectent. Aucune de ces barrières n'existe dans les colonies, surtout dans les colonies de formation récente, comme Saïgon. Ici pas de traditions gênantes, pas de familles, pas de honte à étaler des vices que tout le monde partage. Qu'on se figure des centaines de jeunes gens jetés, à l'âge des passions, dans un climat brûlant, sans guides, sans surveillants, sans mères, sans sœurs, en un mot, sans cette présence de la femme qui est comme l'arome de la bonne société, et l'on devine ce que doit devenir une semblable agglomération. Encore une fois, je n'accuse pas, j'expose une situation, et je cherche dans mon cœur de prêtre des atténuations et des excuses pour tant de malheureux jeunes gens, victimes de passions brutales, dont ils ne pourraient, je l'avoue, triompher que par des efforts héroïques. Il n'en est pas moins vrai qu'une telle situation est déplorable, et puisque j'ai promis d'être franc, cette situation je vais la faire connaître d'un mot : si l'on excepte quelques rares employés qui sont légitimement mariés, on trouverait difficilement un seul Européen qui n'entretienne publiquement chez lui une concubine annamite. Le vice ainsi généralisé a perdu toute pudeur, et s'étale effrontément aux regards, sans que personne en paraisse offusqué. Cependant il y a dans presque tous les postes, un homme, jeune lui aussi, faible et faillible

Digitized by Google

comme les autres, et qui a su rester chaste au milieu du dévergondage universel. Cet homme est un témoin gênant, sa vue seule est un reproche, et voilà pourquoi on le hait : *Circumveniamus justum quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris.* (Sap, II, 12.)

Et puis, s'il faut tout dire, le prêtre par son caractère sacré a souvent un rôle à jouer dans ces tristes drames. Ces malheureuses filles annamites, que le vice déflore et jette par centaines en pâture à la débauche, ce sont bien souvent ses enfants, l'espérance, l'avenir des ménages chrétiens de sa paroisse; comment pourrait-il rester indifférent à leur perte? Il luttera donc de toutes ses forces pour les protéger, pour les disputer au vice qui vient, une poignée de piastres à la main, marchander leur déshonneur. Mais quel libertin a jamais supporté qu'on essayât de lui arracher l'objet de sa passion infâme? Le missionnaire est donc bien sûr d'avance de se faire un ennemi, et quelquefois un ennemi redoutable, s'il s'agit d'un des agents de l'administration; néanmoins il n'hésite pas, parce que chez lui le devoir parle plus haut que la crainte. Et voilà le grand crime des missionnaires! Ils sont quelquefois des obstacles, et toujours des témoins gênants; on comprend pourquoi on les accuse d'avoir un zèle exagéré.

Quant à l'accusation beaucoup plus grave à mes yeux, de manquer de patriotisme, et *de violer les lois humaines pour satisfaire à leurs passions religieuses*, je ne m'abaisserai pas à y répondre, parce que les faits se chargent de le faire. Qui donc a ouvert à la France les portes de la Cochinchine? Qui donc a mis au service du pays une influence morale aussi considérable que la nôtre? Quel acte a-t-on à nous reprocher contre les vrais intérêts de notre patrie? Vous n'avez pas le même but que nous, a-t-on dit; donc il n'y a pas d'accord possible. C'est vrai, nous n'avons pas le même but que vous; nous ne venons pas ici pour trouver des places ou gagner de l'argent, mais de ce que notre mission est purement désintéressée, en

Digitized by Google

quoi gêne-t-elle la vôtre? Est-ce que la civilisation chrétienne, dont nous sommes ici les ouvriers, est en contradiction avec la civilisation française? Est-ce que ces chrétiens, que nous formons, ne sont pas par là même tout dévoués à l'influence française, qui sans les favoriser aux dépens de leurs citoyens, leur assure au moins la liberté religieuse? Est-ce que les 60,000 chrétiens indigènes de la colonie ne sont pas à vous, et ne constituent pas la meilleure partie des Annamites ralliés à la France? En dehors du groupe catholique et de vos employés qui vivent de l'argent de la France, qui donc vous est sérieusement attaché ici? L'influence des missionnaires s'exerce chaque jour en faveur de la France, et ce qui doit vous garantir notre patriotisme, c'est que malgré vos mauvais procédés et les défaillances, momentanées je l'espère, de notre chère et malheureuse France, la cause du christianisme et celle du pays sont indissolublement unies ici, et vous aurez beau faire, vous ne les séparerez pas; toujours, aux yeux des indigènes, chrétiens et Français seront deux termes synonymes; et voilà pourquoi, disons-le en passant, tout ce qui se fait ici contre l'Église va directement contre l'intérêt de la France. — Mais vous violez les lois, dit-on. — Lesquelles? Quand on élève une pareille accusation contre toute une classe de Français, on la prouve. Voilà vingt-trois ans que nous vivons à côté de vous; si nous avions la fâcheuse habitude de violer les lois humaines, comment ne nous a-t-on jamais poursuivis? Il y a encore des juges à Saïgon. Depuis vingt-trois ans, quel est celui d'entre nous qui ait été condamné devant un tribunal français?

Mais en voilà assez. J'ai honte, comme Français et comme prêtre, d'avoir à répondre à de pareilles inepties. Non, la France n'a pas ici d'enfants plus dévoués que ces missionnaires qu'elle abandonne en ce moment aux haines de la franc-maçonnerie, et plaise à Dieu qu'elle n'ait pas à regretter amèrement un jour de s'être laissé aller à une politique sectaire, aussi fatale à ses intérêts qu'à ceux de la religion et de la civilisation!

Digitized by Google

Il est malheureusement trop vrai que nos compatriotes établis en Cochinchine ne se distinguent pas par leur ferveur religieuse ; néanmoins, ici comme partout, Dieu a ses élus dont la fidélité est d'autant plus méritoire, qu'elle ne peut s'appuyer sur aucune considération humaine. Disons aussi que les offices de la cathédrale sont assez suivis, surtout aux jours de fêtes, et que lors de la suppression du budget du culte, nos concitoyens ont montré, par la protestation indignée de l'opinion et la générosité de leurs offrandes, qu'ils ne sont pas encore décidés à se passer du culte, et qu'ils se souviennent toujours qu'ils sont chrétiens.

A côté de la population européenne fixée dans la colonie, il y a la population flottante, qui s'élève à 4,500 âmes, et se compose des fonctionnaires de l'administration, et des officiers et soldats du corps d'occupation. Il est difficile d'établir une statistique religieuse exacte avec des éléments qui changent tous les deux mois, à l'arrivée et au départ de chaque transport. Je crois que l'on approchera beaucoup de la vérité en appliquant à cette population flottante ce que j'ai dit plus haut de la population déjà fixée dans la colonie. On y trouve l'hostilité religieuse chez un petit nombre, l'indifférence dans la grande majorité.

Pour la consolation des familles qui ont leurs enfants en ce pays lointain, je tiens à constater que nos soldats, quand ils sont malades, et surtout quand ils voient venir la mort, se souviennent tous, à peu d'exception près, de leur baptême et de leur première communion. Ils reçoivent avec reconnaissance, dans le magnifique hôpital militaire de Saïgon, les soins que leur prodiguent dix-huit sœurs de Saint-Paul de Chartres, et la visite de l'aumônier est toujours bien accueillie d'eux. Il faut ajouter encore, pour rendre justice à tous, que malgré les folies et les défaillances de l'heure présente, on trouve dans le corps des officiers plus d'un de ces hommes de caractère qui savent tenir haut et ferme le drapeau

Digitized by Google

de leurs convictions religieuses, et conformer leur conduite à leur foi.

En somme, malgré les clameurs intéressées de l'impiété, qui voudrait bien faire croire qu'elle est devenue l'opinion publique, la foi, la vieille foi catholique et française, est toujours vivante dans les âmes. Trop souvent, dans l'habitude de la vie, cette foi demeure cachée et comme enfouie sous une couche plus ou moins épaisse de calomnies haineuses, de préjugés, de lâchetés, hélas ! Mais elle y est, je l'affirme, parce que je l'ai vue, et plus d'une fois. Oui, nos compatriotes valent mieux qu'ils ne le paraissent, et peut-être qu'ils ne le croient eux-mêmes. Nos Annamites, qui ne les connaissent que par les scandales de leur vie privée, ne savent bien souvent que penser d'un pareil spectacle; mais moi qui les connais mieux, et qui sais, par expérience, ce qu'il y a encore de vraiment chrétien en eux, je crois, malgré tout, à la vitalité de l'âme catholique de la France, et parce que j'y crois, je tiens à le dire très haut : *Credidi, propter quod locutus sum.*

Tagals. — Les cinquante-six Tagals portés au recensement sont des indigènes des Philippines, restes des troupes espagnoles qui firent avec nous l'expédition de Cochinchine; tous sont catholiques, et bien que plusieurs laissent à désirer sous le rapport de la moralité, on sent qu'ils ont gardé au fond du cœur la foi espagnole, dans laquelle ils ont été élevés à Manille.

Chinois. — Les Chinois forment ici, comme dans tout l'Orient, l'élément commerçant de la colonie. On ignore trop généralement en France la force d'expansion de ce peuple extraordinaire, qui sera peut-être un jour, par sa prodigieuse fécondité, un danger pour l'Europe elle-même. Le Chinois est essentiellement cosmopolite et marchand ; c'est le juif de l'Extrême-Orient. Il est en train d'envahir pacifiquement l'Annam, comme il a fait à Singapour, aux Philippines, à Siam,

Digitized by Google

en Birmanie, à Bourbon, et jusqu'en Amérique, où l'on commence, avec raison, à se préoccuper de sa multiplication qui devient gênante. Là où il s'établit, tout le commerce arrive en peu de temps entre ses mains. Sobre, actif, intelligent, au sens commercial du mot, facile en affaires, serviable, prévenant pour la clientèle, il a vraiment le génie du commerce, et l'Européen ne peut guère lutter avec lui, à armes égales. Aussi à Hong-kong, à Syngapore, les grandes maisons anglaises ont peine à soutenir la concurrence. Le Chinois a une grande supériorité sur nous en ce pays; il vit de rien, tant qu'il n'a pas arrondi sa pelote; il n'a pas d'état à soutenir, pas d'amour-propre à sauvegarder; il accepte sans préjugés toute espèce de besogne, et si, par un de ces coups de fortune qui ne sont pas rares dans les affaires, il se trouve ruiné, il recommence à nouveaux frais, et le millionnaire de la veille ne se croit nullement déshonoré en redevenant petit commis de magasin ou portefaix dans la rue. Un autre avantage immense, c'est le lien de solidarité qui les unit tous; il sont distribués en congrégations, dont tous les membres se soutiennent et sont solidaires les uns des autres; chaque corps d'état, chaque industrie forme ainsi une corporation particulière. Comment l'Européen qui arrive isolé, dans un pays où il est étranger aux mœurs, au climat, à la langue, pourrait-il lutter avec succès contre cette force presque invincible de la corporation?

Le gouvernement colonial s'est justement préoccupé de cet envahissement de la Cochinchine par l'élément chinois; on a essayé de l'arrêter un peu par l'application d'une taxe personnelle sur chaque individu; mais c'est là un palliatif absolument insuffisant. Le seul moyen efficace serait que le commerçant européen acceptât l'esprit d'ordre et de travail, la sobriété, l'habileté commerciale du négociant chinois, ce qui paraît impossible à demander et surtout à obtenir.

Au point de vue religieux, les Chinois de la colonie semblent

Digitized by Google

jusqu'à ce jour offrir assez peu de ressources à l'apostolat. Étrangers au pays, dans lequel ils ne se fixent presque jamais à demeure, absorbés exclusivement par les préoccupations mercantiles, vivant, pour la plupart, comme les Européens, dans le désordre et le concubinage, affiliés d'ailleurs à la franc-maçonnerie chinoise, dont l'esprit irréligieux ne le cède guère à la nôtre, il est difficile de faire pénétrer la foi dans leur cœur. Nous avons cependant à Saïgon et à Cho-lon, les deux principaux centres de l'activité commerciale des Chinois, deux petites chrétientés chinoises qui comptent à peu près 200 fidèles. Peut-être nous sera-t-il donné de voir croître et grandir ce petit grain de sénevé.

Notons ici qu'à Cho-lon les congrégations chinoises païennes entretiennent à leurs frais un hôpital pour leurs sociétaires malades et, mieux avisés que certains conseils municipaux de France, ces païens ne craignent pas de confier leur hôpital aux sœurs de Saint-Paul, ce qui permet, tout en respectant scrupuleusement la liberté de conscience individuelle, de baptiser à la mort un grand nombre de ces pauvres gens. Que voulez-vous? Le Chinois a beau être franc-maçon, il est pratique avant tout, et n'a pas contre les institutions catholiques la haine bête et brutale du sectaire français. Il veut être bien soigné dans ses maladies, et comme il sait bien ce qu'on peut attendre des infirmières laïques de la libre-pensée, il fait appel au dévouement des sœurs, au risque d'être exposé au grave danger de se convertir. On voit qu'après tout le Chinois a du bon.

Malais. — Les Malais résident principalement le long de la côte du golfe de Siam, dans l'inspection de Chaudoc. Ils sont tous mahométans, ce qui revient à dire que, jusqu'à ce jour, l'Évangile n'a pas eu de prise sur eux; car on sait combien la conversion d'un disciple de Mahomet est chose rare.

Indiens. — Les Indiens, connus ici improprement sous le

Digitized by Google

nom de Malabares, car ils viennent presque tous de la côte de Coromandel et de notre colonie de Pondichéry, sont employés dans les bureaux, ou exercent divers métiers, selon la caste à laquelle ils appartiennent. Un grand nombre sont conducteurs de voitures ou blanchisseurs. Les uns sont mahométans, les autres païens; on compte aussi parmi eux environ 200 chrétiens assez peu fervents. Un de nos confrères est allé passer un an à Pondichéry pour apprendre leur langue, et se mettre en état de diriger leur petite chrétienté.

Cambodgiens. — Les Cambodgiens occupaient autrefois toute la basse Cochinchine. Refoulés par les Annamites, ils sont encore répandus en grand nombre dans les provinces extrêmes de Vinh-long, Ha-tien et Chau-doc. C'est ce qui a décidé la Propagande à détacher, en 1870, ces deux dernières provinces de la mission de Cochinchine occidentale, pour les annexer à la mission du Cambodge. Mais il y a très peu de Cambodgiens catholiques dans ces deux provinces; le petit nombre de ceux qui ont embrassé le christianisme résident presque tous dans le royaume de Cambodge proprement dit, où ils forment plusieurs petites chrétientés. Du reste, à l'inverse des Annamites, les Cambodgiens sont généralement bouddhistes convaincus et pratiquants, ce qui rend leur conversion fort difficile.

Sauvages. — Les diverses tribus sauvages, Moïs, Chams, Stiengs, peuplent les grandes forêts et les montagnes situées au nord et à l'est de la colonie. Depuis l'extrémité sud de l'Indo-Chine jusqu'au Yun-nan, s'étend une chaîne de montagnes couvertes de forêts, qui forment à l'ouest la limite de la Cochinchine et du Tong-king; entre ces montagnes et le Me-kong vivent des tribus sauvages, qui sont les restes des aborigènes du pays refoulés dans les bois par l'invasion d'un peuple plus civilisé, les Annamites. Ces diverses tribus n'ont pas les mêmes caractères ethnologiques que l'Annamite; elles vivent à l'état sauvage et forment presque autant d'agglomérations

Digitized by Google

distinctes que de villages. En Chine, où elles sont connues sous les noms de Lolos, Mantze, en Cochinchine, où on les appelle, selon les localités, Moïs, Bah-nars, Chams, Stiengs, elles paient tribut à la race dominante, mais sans se mêler avec elle; leurs mœurs, leurs langues, leurs usages diffèrent profondément. Depuis longtemps l'apostolat catholique a tenté, au milieu de bien des insuccès, de les convertir à la foi chrétienne. Le principal obstacle est venu de l'insalubrité du pays, dans lequel l'Européen et même l'Annamite ne peuvent s'acclimater, à cause des fièvres pernicieuses dont les grand bois sont le refuge. Déjà plus de vingt missionnaires du Tong-king et de la Cochinchine sont morts à la peine; néanmoins chacun des vicariats apostoliques de l'Annam s'est occupé des sauvages placés à la limite de son territoire. Des missions ont été ouvertes chez eux successivement au Tong-king occidental et méridional, dans la Cochinchine orientale et la Cochinchine occidentale. Dans cette dernière mission, l'œuvre des Sauvages commencée en 1847 par Mgr Lefebvre, a dû être abandonnée, au bout de vingt ans, devant la ruine des établissements de la Mission, et le peu de résultats obtenus. Je raconterai ailleurs cette douloureuse histoire. Pour le moment l'évangélisation des sauvages est donc abandonnée dans la mission. Du reste, ces peuplades sont en pleine décadence, et ne semblent avoir aucun avenir. L'époque n'est peut-être pas très éloignée où elles disparaîtront tout à fait.

Annamites. — J'ai réservé pour la fin les Annamites, qui forment la grande majorité de la population, parce que je veux m'étendre davantage sur le caractère et les mœurs de ce peuple intéressant, qui est la portion spéciale du troupeau confié à notre apostolat par le Pasteur suprême, vicaire de Jésus-Christ. Mais pour achever notre statistique religieuse, disons de suite que sur 1,366,139 Annamites qui composent la population indigène de la colonie, nos catholiques dispersés dans les six provinces forment un total de soixante mille âmes, ce qui

Digitized by Google

donne la proportion de un chrétien sur vingt-trois habitants [1].

Race. — L'Annamite appartient à la race jaune ou mongole, dont il a tous les caractères physiques, intellectuels et moraux : il constitue donc une branche de la grande famille chinoise; mais cela ne nous dit pas son origine. Comme il n'y a pas, scientifiquement parlant, de peuples autochtones, la race jaune elle-même d'où vient-elle? C'est là un problème d'ethnologie qui n'est pas facile à résoudre. L'histoire de Chine, aux origines fabuleuses, comme celles de tous les peuples, nous parle d'un certain Fo-hi, qui vivait, dit-on, 2800 ans avant J.-C., c'est-à-dire au lendemain du déluge, d'après la chronologie des Septante. Un grand nombre de traditions et de rapprochements très curieux ont fait voir dans ce Fo-hi le Noé de la Bible; mais en admettant, ce que j'accepterais volontiers, que l'histoire de Chine remonte au déluge, et que ce pays a été peuplé par un des descendants immédiats du patriarche, auquel des trois fils de Noé faut-il rattacher cette grande famille de peuples? Évidemment ce n'est pas à Japhet et à la race aryenne, dont les Mongols n'ont aucun des caractères; ce n'est pas non plus à la race de Cham, qui a encore beaucoup moins de traits de ressemblance avec la race jaune. On est donc amené à conclure que le peuple chinois, et par suite le peuple annamite, qui n'est qu'un rameau détaché de la famille chinoise, descendent de Sem et sont frères des Hébreux.

Histoire. — Mais chez l'Annamite, beaucoup plus que chez le Chinois, le type sémitique s'est altéré peu à peu sous l'influence du climat, et par la fusion avec les autres peuples, suivant moi, d'origine chamite, qui occupaient primitivement

1. On a compris dans ce calcul la population catholique des deux provinces cédées à la mission du Cambodge, population estimée à 12,000 âmes, pour pouvoir comparer sur les mêmes bases la statistique religieuse avec la statistique de la colonie.

Digitized by Google

le pays connu sous le nom de Cochinchine. D'après les annales annamites et les historiens chinois, la race des Giao-chi, ancêtres des Annamites, occupait d'abord les montagnes du sud de la Chine; trois siècles avant l'ère chrétienne, on la trouve au Tong-king, qu'elle avait probablement envahi pour se mettre plus au large; conquise vers le temps de l'ère chrétienne par les Chinois, qui ont gardé jusqu'à nos jours la suzeraineté de l'Annam, elle reçut la civilisation, la littérature et l'organisation politique de la Chine. Pendant mille cinq cents ans, malgré des résistances et des révoltes continuelles, l'empereur de Chine compta les Annamites au nombre de ses sujets. Enfin en 1418, un homme énergique nommé Le-loi, après dix ans d'efforts et de combats incessants, chassa définitivement les Chinois et fonda la célèbre dynastie des Le, qui occupa le trône jusqu'à la fin du siècle dernier. Le pays était ruiné, mais l'Annamite avait conquis son indépendance, et, sous la suzeraineté plus nominale que réelle de la Chine, était enfin maître chez lui.

C'est à partir de cette époque que le royaume annamite, débarrassé des entraves du dehors, commença à prendre une position importante en Indo-Chine. A l'heure ou Le-loi fondait sa dynastie, l'Annam était limité aux provinces actuelles du Tong-king. Du Cambodge aux embouchures du Song-ca, s'étendait le royaume de Ciampa, dont les habitants paraissent se rattacher à la race malaise. Les Annamites s'appliquèrent dès lors à refouler au sud et à l'ouest cette race infortunée, qui était destinée à disparaître devant une civilisation supérieure; ce fut l'affaire de trois cents ans. Déjà, au XVI^e^ siècle, les Annamites occupaient Hué, la future capitale de tout l'Annam, et le royaume de Ciampa s'arrêtait à la hauteur de Tourane. La frontière annamite, de ce côté, fut assignée comme lieu d'exil à ceux qui étaient tombés sous le coup de la loi : ces masses d'aventuriers, gens de sac et de corde, qui n'avaient rien à perdre, formèrent un noyau toujours grossissant

Digitized by Google

d'envahisseurs qui finirent par occuper tout le Ciampa, refoulant les derniers restes de ce malheureux peuple dans les montagnes, où il végète encore sous la forme de tribus sauvages.

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, le royaume annamite se scinda en deux. Une foule de mécontents, de mandarins déclassés, de soldats en révolte se réfugièrent à Hué, et formèrent la cour de la famille des Nguyen, qui, avec le titre de Chua, ou *seigneurs du palais*, administrèrent cette partie du royaume, sous le nom de dynastie des Le, pendant que la famille des Trinh remplissait le même rôle au Tong-king. Il y eut donc à cette époque, en Annam, une période historique toute semblable à ce qui se passa chez nous, sous la première race de nos rois. La dynastie des Le ne garda que le titre et l'extérieur de la royauté, pendant que toute l'administration et l'autorité réelle étaient auxmains des maires du palais, les Trinh au Tong-king et les Nguyen en Cochinchine.

Ces deux gouvernements distincts reconnaissaient l'autorité nominale des rois de la famille des Le, tout en restant indépendants l'un de l'uutre. Cette situation fausse amena des guerres civiles interminables entre le Tong-king et la Cochinchine, jusqu'au commencement de ce siècle, où Nguyen-anh, plus connu sous son nom royal de Gia-long, rétablit à son profit l'unité du royaume, en réunissant sous son sceptre le Tong-king et la Cochinchine, et fondant la dynastie actuellement régnante des Nguyen ; le roi Tu-Duc est en ce moment (1883) le quatrième représentant de cette dynastie[1].

Une fois les Nguyen établis en Cochinchine, ils ne songèrent

1. Tu-Duc est mort sans enfants en juillet 1883. Par son testament il avait choisi Duc-Duc, un de ses neveux, pour lui succéder. Celui-ci a été écarté par les ministres qui ont placé sur le trône *Vang-lang*, vingt neuvième fils de Thieu-tri et dernier frère de Tu-Duc, qui a pris le nom de *Hiep-hoa*. Cet infortuné a été empoisonné, après quatre mois de règne, par le parti de la résistance à outrance contre l'étranger. (Décembre 1883.)

Digitized by Google

qu'à s'étendre du côté du sud, où ils trouvaient moins de résistance que vers le Tong-king. Après en avoir fini, comme je viens de le dire, avec le Ciampa, ils se trouvèrent en présence du Cambodge, qui occupait alors le delta du Me-kong, c'est-à-dire tout le territoire actuel des six provinces françaises. De nombreuses colonies annamites furent envoyées en avant, pour préparer la conquête. Elles s'établirent sur les terres laissées en friches par les Cambodgiens, beaucoup moins industrieux que leurs voisins. Ces colonies occupaient déjà toute la plaine du Dong-naï, et s'étendaient de Baria à Bien-hoa, quand le roi de Cambodge, justement inquiet de leur présence, essaya de s'opposer par la force à cet envahissement de son royaume. Il fut vaincu, fait prisonnier, et forcé de se reconnaître tributaire de la Cochinchine. Ce fait se passait en 1658.

Dès lors la décadence du Cambodge se précipite. Une cinquantaine d'années plus tard, les Annamites s'établissent à Saïgon et refoulent les Cambodgiens jusqu'à Phnom-penh.

On voit, par ce rapide exposé historique, comment la race annamite, après être sortie de la Chine pour s'établir au Tong-King, où elle resta stationnaire pendant de longs siècles, tout occupée à défendre sa nationalité contre la Chine, envahit peu à peu, dans le cours des trois derniers siècles, toute la Cochinchine, refoulant devant elle ou s'assimilant par la conquête et le mariage les anciens habitants du pays, Ciampais, Cambodgiens et tribus sauvages. A cette heure encore ce mouvement de croissance et d'expansion de la race annamite se continue sous nos yeux. Déjà le Cambodge tout entier est envahi chaque jour par cette agglomération débordante qui remonte le long des rives du grand fleuve, et s'établit jusque dans les plaines fertiles du Laos. On peut dès maintenant prévoir l'époque peu éloignée où la race des Giao-chi, absorbant les Cambodgiens et les peuplades laotiennes, dominera dans la moitié de la péninsule indo-chinoise et le bassin du Me-

Digitized by Google

kong. Quand elle sera arrivée là, elle se trouvera en face de la race siamoise, qui occupe toute la partie ouest de la presqu'île, et il est probable qu'un choc violent aura lieu entre ces deux races, qui se disputeront l'influence dans l'Indo-Chine. N'oublions pas, nous Français, que si notre action domine en Annam, les Anglais, en prévision de l'avenir, se sont assuré l'influence à Siam, et qu'un jour, probablement prochain, la lutte qui nous a été si fatale aux Indes recommencera ici. Puissions-nous être plus heureux et plus sages que les Français du XVIII^e^ siècle. Pour cela, il faut nous assimiler le plus tôt possible cette race annamite si intelligente et si expansive, et le meilleur moyen pour en arriver là c'est de la faire chrétienne et catholique, à notre image. Nous aurons alors en elle un point d'appui sérieux pour résister à l'influence de l'Angleterre protestante. Autrement l'Annam demeuré païen ne sera jamais français, et deviendra facilement la proie du plus fort. Or, dans cette lutte d'influence entre l'Angleterre et la France, serons-nous assurés d'être les plus forts? C'est ce qui paraît au moins bien douteux en ce moment.

Caractères physiques. — Anthropologiquement l'Annamite est caractérisé par la petitesse de sa taille, la barbe tardive et peu fournie, le teint jaune, mais de nuance plus ou moins foncée, selon le rang, l'éducation et les travaux; le front est rond, les pommettes saillantes, les yeux légèrement bridés, mais beaucoup moins que ceux des Chinois; le nez épaté, trop large du haut, donne à l'ensemble de la physionomie quelque chose d'étrange dans l'expression générale; les hommes comme les femmes portent les cheveux longs et relevés en chignon derrière la tête; la physionomie est donc craintive, un peu chagrine; les extrémités sont fines, avec cette particularité tout à fait caractéristique de la race, que l'orteil est très développé et s'écarte des autres doigts du pied,

Digitized by Google

ce qui a valu à ce peuple le surnom de Giao-chi (en chinois, pieds bifurqués).

La taille moyenne de l'Annamite ne dépasse pas un mètre soixante pour les hommes et un mètre cinquante-cinq pour les femmes ; sa démarche est leste et dégagée ; son abord est d'ordinaire très respectueux, avec un certain air de méfiance, qui indique un peuple longtemps opprimé ; mais dès qu'il a fait connaissance avec vous, il devient vite affable et se met à l'aise, s'il voit qu'il n'a rien à craindre de son interlocuteur. Généralement l'Annamite est plutôt maigre que gras ; son poids moyen est de cinquante-cinq kilog. pour l'homme et de quarante-quatre kilog. pour la femme. Il a les cheveux noirs et les dents noires par suite de l'habitude de mâcher le bétel, et aussi par l'application d'une composition spéciale. C'était là autrefois un des points indispensables du code de l'élégance ; avoir les dents blanches, *des dents de chien*, disent les indigènes, était fort mal noté, et un jeune homme dans ces conditions n'eut pas trouvé à se marier. Le Père Legrand raconte que, sous la domination chinoise, un grand mandarin ayant voulu abolir cet usage assez singulier de se noircir les dents, il y eut révolte et guerre civile. Disons pourtant que depuis l'arrivée des Français, cet usage tend à tomber en désuétude ; un certain nombre de jeunes gens gardent leurs dents telles que le bon Dieu les leur a données, ce qui ne les empêche nullement de se marier aujourd'hui.

Un autre usage assez ridicule et qui tend aussi à tomber, c'est de porter les ongles des mains d'une longueur démesurée. J'en ai vu qui avaient plusieurs centimètres de long, ce qui faisait ressembler la main de leur propriétaire à une patte armée de griffes. Cet usage, fort incommode et assez malpropre, vient de la vanité. Avoir les ongles d'une grande longueur, cela veut dire qu'on n'a pas besoin de travailler pour vivre. En effet, il serait à peu près impossible de se livrer à n'importe quelle occupation manuelle avec de pareils appen-

Digitized by Google

dices. Aussi ceux qui ont besoin de faire usage de leurs dix doigts usent de compromis; ils se rognent les ongles, n'en gardant qu'un ou deux avec sa longueur à chaque main. On voit que la mode est aussi capricieuse et aussi bizarre ici que dans nos pays civilisés. Au moins, en se noircissant les dents et en se laissant pousser des griffes aux mains, les Annamites ne compromettent pas leur santé, ce que l'on ne saurait dire de plusieurs de nos modes européennes, auxquelles on se soumet sans les trouver ridicules, uniquement parce qu'on y est habitué dès l'enfance, et qu'on voit tout le monde les accepter autour de soi.

On trouve très peu de gens difformes, contrefaits, bossus. Cela tient, je crois, à la manière libre dont on élève l'enfant. Ici pas de maillots, de lisières, aucun de ces engins de la civilisation, contre lesquels nos médecins protestent sans succès. L'enfant, presque toujours nu, ou vêtu seulement d'une petite blouse, se roule tout le long du jour sur sa natte, ou repose sur la hanche de sa mère, et se développe ainsi en toute liberté. On trouve fort peu d'aveugles en Annam; mais, en revanche, il y a un grand nombre de sourds, ce qui vient peut-être des fraîcheurs qu'ils prennent en dormant à l'air en dehors des maisons.

En somme l'aspect général de l'Annamite est loin d'être désagréable, et n'était sa malpropreté, qui choque un peu notre délicatesse européenne, on pourrait dire qu'il a l'air civilisé, et ne le cède en rien sous le rapport de l'extérieur aux peuples de l'Occident. L'ouvrier et le paysan ont certainement plus de dignité naturelle et de tenue que les mêmes classes en Europe.

Costume. — Les vêtements sont le pantalon large et flottant que les élégants maintiennent autour du corps à l'aide d'une ceinture de soie de couleur voyante, un habit de dessous assez ordinairement de couleur blanche, et un habit noir en forme de tunique fermant sur le côté à l'aide de cinq bou-

Digitized by Google

tons; cet habit de dessus, qui descend jusqu'aux genoux, est très décent, et la forme est invariable chez les riches comme chez les pauvres. Le costume est le même pour les hommes et pour les femmes. Autrefois les femmes portaient l'habit long descendant jusqu'aux pieds; mais le roi Minh-Mang fit un édit pour obliger toutes les femmes de son royaume à porter culottes et à se conformer à leur mari pour le costume. Cet édit passablement tyrannique révolta naturellement tout le beau sexe et faillit amener une guerre civile au Tong-king. mais le roi plaisantait peu, et force fut de se soumettre à ses règlements somptuaires. — Pour le travail, les hommes ne gardent ordinairement que le pantalon, et quelquefois un petit veston court; les femmes portent un mammillaire ou carreau d'étoffe attaché à la ceinture par deux cordons, et retenu au cou par un ruban qui se noue derrière la tête.

En cérémonie, les hommes portent le turban noir en crépon, qu'ils disposent avec goût autour de la tête; les jeunes gens arborent des couleurs voyantes, le bleu ou le rouge. Les femmes ont pour coiffure un grand chapeau de paille à fond plat et à large rebord, qui est maintenu sous le menton par deux longues tresses en soie qui descendent jusqu'aux pieds.

La chaussure est peu usitée, et même avant l'arrivée des Français, elle était complètement interdite aux gens du peuple. L'étiquette annamite ne permet pas de paraître devant un supérieur avec des souliers; il faut laisser ses sandales à la porte, et se présenter pieds nus. L'habitude d'aller ainsi dès l'enfance fait que tout le monde ici a la plante des pieds comme tannée, en sorte que l'Annamite peut marcher sur les pierres et à travers les bois pleins de broussailles et d'épines, sans se blesser. Depuis que nous sommes en Cochinchine, les gens aisés, surtout à Saïgon et dans les environs, portent la chaussette de fil et le soulier européen; les femmes de la classe aisée ont gardé le soulier chinois, qui semble fait tout exprès pour empêcher de marcher.

Digitized by Google

Tout cet ensemble formerait un extérieur très convenable, et même riche, car l'habit de cérémonie est toujours en soie, excepté chez les pauvres; mais la négligence et la malpropreté ôtent à ce costume une grande partie de son prix. Avant la conquête, l'usage de laver les vêtements était totalement inconnu; les mandarins, comme les derniers du peuple, portaient leurs habits jusqu'à ce qu'ils fussent usés. On comprend ce qui doit résulter d'une pareille négligence dans un pays comme la Cochinchine, où la vermine pullule, et où la sueur imprègne les vêtements que l'on porte jour et nuit, car on couche tout habillé sur la natte. Disons pourtant, à la louange des Annamites, qu'il y a depuis quelques années une grande amélioration sous ce rapport; tous ceux qui sont employés dans les bureaux de l'administration, ou qui sont au service des Européens, ont appris à connaître la nécessité et les avantages de la propreté, et leur tenue laisse beaucoup moins à désirer.

Caractères intellectuels. — Sous le rapport intellectuel, le peuple annamite se rattache à la grande famille sémitique. Rêveur et contemplatif, il n'a ni l'élévation ni la vivacité de compréhension qui distinguent les fils de Japhet; il est bien susceptible d'une certaine formation, mais d'une formation superficielle. Doué d'une mémoire excellente, il retient bien ce qu'on prend la peine de lui enseigner; mais il a peu d'aptitude à généraliser ses idées, et ne va presque jamais au fond des choses. C'est pourquoi, même en dehors de la formation chrétienne qui lui a manqué, on ne trouve chez lui, pas plus d'ailleurs que chez les Chinois, aucun penseur que l'on puisse comparer, même de loin, à nos anciens philosophes d'avant le Christ, Socrate, Platon, Aristote. Le fameux Confucius, l'oracle des lettrés, n'est rien moins qu'un métaphysicien; c'est un moraliste qui exprime ingénieusement, presque toujours sous la forme de proverbes, et avec des jeux de mots qui rappellent les *concetti* italiens, des idées honnêtes, mais

Digitized by Google

peu relevées, sur les devoirs envers les parents, envers la société, envers Dieu, ou plutôt envers le ciel, et tel est le vague de sa métaphysique, qu'on dispute pour savoir si, sous ce nom générique, *le ciel*, il entend une entité morale, un être intelligent et personnel, ou bien le ciel physique, en un mot s'il est déiste ou matérialiste, comme le sont certainement la plupart de ses commentateurs et de ses disciples. Telle est, au fond, cette fameuse philosophie chinoise, qui se traîne terre à terre, et qui ne plane jamais, comme la philosophie des Occidentaux, dans les hauteurs de l'idée.

Langue. — La langue annamite se ressent de cette anémie intellectuelle. Fort riche en expressions matérielles, pour rendre les actes de la vie de chaque jour, elle est d'une pauvreté désespérante, quand il s'agit d'exprimer des idées abstraites, ou de décrire les opérations de l'âme humaine.

La syntaxe de cette langue est d'ailleurs très simple et peu surchargée de règles. A l'inverse du Chinois, qui bouleverse tout l'ordre du discours, les mots se construisent et s'énoncent dans l'ordre logique et naturel : d'abord le sujet avec ses différents qualificatifs, puis le verbe, et enfin les compléments directs et indirects qui achèvent et modifient l'expression de la pensée. Du reste, pas de cas, pas de conjugaisons, quelques particules, qui sont de véritables adverbes, suffisent à diversifier tous les temps et tous les modes. Les mots s'écrivant toujours d'une manière invariable, au singulier comme au pluriel, au masculin comme au féminin, l'orthographe est bien simplifiée, car le mot s'écrit exactement comme il se prononce, ou mieux comme il se chante. Dès l'enfance, l'Annamite a l'oreille exercée à toutes les nuances de la prononciation, ce qui fait qu'il se trompe bien rarement, en écrivant le son qu'il veut reproduire. Dès qu'il sait lire et écrire, il sait orthographier sa langue, soit qu'il écrive en caractères chinois, soit qu'il emploie les caractères latins, selon la mé-

Digitized by Google

thode dont je parlerai plus loin. Cette langue serait donc très facile à apprendre, n'était la difficulté de l'accentuation, que l'Européen, surtout s'il arrive ici à un certain âge, ne saisit jamais complètement. La langue annamite est monosyllabique et tonique, comme le chinois dont elle dérive visiblement. Presque chaque mot peut se prononcer sur six tons différents, qui donnent chacun une signification autre. Ces six tons sont : le ton aigu, le ton interrogatif, le ton ascendant, le ton plain ou uni, le ton descendant, et enfin le ton grave ou remontant.

Prenons un exemple pour être mieux compris : soit le mot *ma :* prononcé sur le ton uni, il signifie *fantôme*, sur le ton interrogatif, *tombe*, sur le ton ascendant, *cheval*, sur le ton aigu, *joue*, sur le ton descendant, c'est la conjonction *pour*, enfin sur le ton grave ou remontant, il veut dire *semis, plants de riz.*

On voit par là de quelle importance il est de saisir le ton juste, pour comprendre et être compris; une erreur d'un demi-ton ou d'un quart de ton suffit souvent pour changer tout le sens, et rendre la phrase entière inintelligible, car chaque mot est une syllabe musicale, qui doit se chanter rapidement, avec son accent particulier et sa note juste, sous peine de brouiller tout le discours, et de n'être pas compris des Annamites.

Mais ce qui explique encore la difficulté pour le débutant, c'est qu'il faut tenir compte en outre de l'aspiration qui se trouve souvent au commencement du mot avec les lettres *p*, *c*, *k*, *t*. De plus, presque aucune consonne ne se prononce franchement à l'européenne; enfin il faut faire attention à la multiplicité des voyelles. Ainsi il y a trois *a*, l'*a* long, l'*a* bref et l'*a* sourd; il y a deux *e*, l'*e* ouvert et l'*e* fermé, mais on ne connaît pas notre *e* muet; il y a deux *o*, l'*o* long et l'*o* bref; l'*u* se prononce *ou*, comme dans presque toutes les langues anciennes et modernes; il y a de plus deux voyelles, l'*o* barbu

Digitized by Google

et l'*u* barbu, qui n'ont pas d'équivalent dans nos langues; il faut absolument entendre ces deux voyelles sortir de la bouche des Annamites pour en saisir le son qui ressemble assez, l'*o* barbu au son de *eu* dans *peu* et l'*u* barbu au son de *eu* dans *eux*.

Il résulte de tout cela une prononciation absolument *sui generis*, qui ne ressemble en rien à celle de nos langues occidentales. Quand un étranger arrive dans ce pays, il est tout étonné d'entendre des sons auxquels son oreille n'est pas habituée. Un des premiers missionnaires de l'Annam comparait naïvement cette langue à des gazouillements d'oiseaux. Il y a du vrai dans cette comparaison. Le fait est qu'il faut deux ou trois mois de séjour au milieu des Annamites, pour que l'oreille commence à reconnaître des sons à peu près distincts, qu'on puisse rendre sur le papier. Au début, c'est un ramage confus, où l'on ne distingue absolument rien, et que le plus habile linguiste serait incapable de noter.

Ce léger aperçu fera comprendre au lecteur une partie des difficultés que cette langue présente aux étrangers. C'est une des épreuves du missionnaire à ses débuts; heureux quand, à force de travail et de temps, d'essais infructueux et de tâtonnements, il arrive à se faire comprendre de ceux à qui il apporte la bonne nouvelle du salut. Combien de fois ne me suis-je pas surpris à murmurer mélancoliquement la plainte du poète latin : *Barbarus his ego sum, quia non intelligor illis.*

Pour l'utilité des philologues qui voudraient connaître un peu mieux le mécanisme de la langue annamite, je vais donner les principales règles qui régissent dans cette langue les dix parties du discours.

Article. — Il n'existe pas dans la langue annamite, mais il est remplacé par des particules qui indiquent si le mot doit être pris au sens indéterminé ou non; dans le premier cas, on emploie le mot seul, dans le second, on y joint diverses particules : *con*, pour les êtres animés, et *cai* pour les choses

Digitized by Google

sans vie. Exemple : Un garçon en général, *trai*; le garçon *con trai;* une maison indéterminée, *nha;* la maison, *cai nha.* Ces deux particules, *con* et *cai*, sont les plus usitées : néanmoins il en y a encore quelques autres qui s'emploient devant certaines classes de noms; par exemple : *cay*, devant tous les noms d'arbres : *cay mit*, le jacquier; *cay xoai*, le manguier. Le mot *trai* s'emploie devant tous les noms de fruits : *trai thom*, l'ananas; *trai quit*, l'orange; *cu* se place devant les tubercules; *cap* ou *doi*, devant les noms d'êtres ou de choses qui vont par paires. Exemple : Une couple de bœufs, *cap bo;* une paire de souliers, *doi giay ; chiec* désigne les barques, les navires, les rames, les bâtonnets à manger le riz. C'est l'usage seul qui peut apprendre aux étrangers les différentes particules que l'on place devant chaque nom, pour lui donner un sens déterminé.

Substantifs. — La langue annamite, comme toutes les autres langues, possède des noms communs et des noms propres. Exemples : *thanh*, une ville; *Hué*, nom particulier de la capitale du royaume.

Comme les noms abstraits répugnent au génie de la langue, on est forcé très souvent de recourir à une périphrase. Par exemple, pour rendre le mot bonté, on prendra le mot *chose* et l'adjectif *bonne*, et l'on dira : la chose bonne, *su lanh*, la bonté; la chose de vivre, *su song*, la vie.

Pour rendre le genre masculin ou féminin, on a recours à des particules qu'on place après le mot; par exemple, s'il s'agit de l'homme, et qu'on veuille désigner le sexe, on emploiera le mot *trai* pour le masculin, et le mot *gai*, pour le féminin; le garçon, *con trai*; la fille, *con gai.*

Pour les animaux, s'il s'agit de mammifères, on emploie le mot *duc* pour désigner le mâle, et le mot *cai*, pour la femelle : *bo duc*, un bœuf; *bo cai*, une vache. Pour les oiseaux, on se sert des mots *trong* et *mai ;* exemple : un coq, *ga trong;* une poule, *ga mai.*

Digitized by Google

Les noms de choses inanimées n'ont pas de genre en annamite, ce qui est très rationnel. Le pluriel se marque à l'aide de particules, comme *chung*, *nhung*, *cac*, etc. Exemple : Un enfant, *con;* les enfants, *chung con;* un homme, *nguoi*; les hommes, *nhung nguoi;* la maison, *cai nha*, les maisons, *cac nha.*

Il n'y a pas de cas en annamite ; c'est, comme en français, la place du mot qui indique s'il est sujet ou régime ; ainsi le sujet ou nominatif se met toujours avant le verbe ; deux substantifs qui se suivent indiquent que le second est au génitif. Exemple : La maison de l'homme, *nha nguoi.* Le datif s'exprime, comme en français, par une préposition, qui est le plus souvent *cho*, répondant à la préposition *à.* L'accusatif ou régime direct se connaît par la place qu'il occupe dans le discours : il suit ordinairement le verbe. Le vocatif, comme en français, se marque par une interjection, *o* ou *oi*... Le père, *cha :* ô père, *o cha*, ou bien *cha oi.* L'ablatif se marque de même que chez nous par des prépositions, *boi*, *cho*, *ve*, qui répondent à nos prépositions *de* ou *par.*

Adjectifs. — L'adjectif, comme le substantif, n'a ni genre, ni cas, ni nombre ; il se place ordinairement après le substantif. Exemple : Un bon père, *cha tot ;* un mauvais homme, *nguoi xau.* Il n'y a en annamite comme en français ni comparatif ni superlatif. Ces deux degrés de l'adjectif se rendent par des particules adverbiales. Exemple : bon, *tot* ; meilleur, *tot hon* ; très bon *tot lam* ou *rat tot.*

Pronoms. — Les pronoms personnels sont, comme dans toutes les langues, ceux de la première, de la deuxième ou de la troisième personne. Exemple : Je ou moi, *toi* ; toi, *may ;* lui, il, *no ;* nous, *chung toi ;* vous, *chung bay* ; eux, ils, *chung no*... Mais ici, il y a une différence profonde avec les langues occidentales, fondée sur ce que l'annamite est une langue hiérarchique, qui ne permet pas d'employer indifféremment le pronom personnel simple ; les mots varient ici avec la di-

Digitized by Google

gnité et le rang de celui qui parle, à qui l'on parle, ou de qui l'on parle. Ainsi, pour la première personne, un supérieur avec ses inférieurs ne peut convenablement se servir du mot *toi*, qui veut dire serviteur; il doit employer un pronom plus relevé, *tao* ou *ta*, qui répondent à notre *nous* français. Le roi, en parlant de lui-même dira *tram*. On peut encore très convenablement s'exprimer à la troisième personne; ainsi le père, en parlant à ses enfants, au lieu de dire : je veux que vous fassiez cela, dira très bien à la troisième personne : le père veut que vous fassiez cela. Ce sont là des nuances fort importantes à observer dans une société hiérarchisée comme celle-ci, où chacun doit se tenir à sa place, s'il veut être respecté.

De même, à la seconde personne on n'emploiera le pronom tu, *may*, qu'avec des inférieurs ou des enfants, à moins qu'on ne veuille exprimer le mépris, et montrer qu'on ne fait aucun cas de son interlocuteur. L'usage et la politesse veulent qu'on emploie pour parler à la seconde personne, un titre d'honneur en rapport avec le rang de celui à qui l'on s'adresse. Ainsi, entre égaux, même dans la classe tout à fait inférieure, on emploiera les mots *anh*, frère aîné; *em*, frère cadet, selon l'âge de celui à qui l'on parle; avec un supérieur on emploiera un titre honorifique, comme *ong*, monsieur; *thay*, maître; *cha*, père; *chu*, oncle; *ba*, madame, etc. Agir autrement serait manquer à toutes les convenances et s'exposer à blesser ses interlocuteurs.

De même, à la troisième personne, le pronom simple, lui, il, *no*, est tout à fait irrespectueux, et ne peut servir qu'en parlant de gens très inférieurs, à moins toujours qu'on ne veuille exprimer le mépris, le dédain. En parlant de gens que l'on respecte, on doit employer le mot *nguoi*, ou bien dire : ce monsieur, *ong ay*; ce maître *thay ay*; cet officier, *ong quan ay*, en ayant soin de donner à chacun le titre auquel il a droit, autrement on passerait pour un homme mal élevé et sans aucune éducation.

Digitized by Google

Les conséquences d'un pareil oubli peuvent être fort graves, avec des peuples formalistes comme les Annamites et les Chinois. L'Européen, quand il traite avec eux, doit, sans fierté déplacée, veiller à ce qu'on lui rende toujours l'honneur auquel il a droit, car ici la forme emporte le fond, et l'Annamite est malheureusement trop porté à mépriser quiconque se laisse traiter sans respect. Les Annamites hostiles à la France ont remarqué ici avec une joie maligne que, dans le traité de 1874, les plénipotentiaires français avaient laissé passer sans réclamation que l'infortuné Francis Garnier, qui avait eu l'honneur de représenter la France au Tong-king, fût désigné à la troisième personne, par le pronom *no*, absolument irrespectueux, et qu'on n'emploie, comme je l'ai dit, qu'avec des gens sans aucune importance. C'était un soufflet que la malice des mandarins nous infligeait, et qui, remarqué de tous les indigènes, devait passer absolument inaperçu pour nos diplomates.

Tout cela paraîtra peut-être bien puéril, avec nos idées d'égalité et de sans-gêne; mais on aurait grand tort, à mon avis, de considérer ainsi les choses. Le langage est l'expression la plus naturelle des mœurs d'une société, et dans une société hiérarchisée comme la société orientale, ces formules respectueuses apprennent à chacun qu'il doit se tenir à sa place, et témoigner aux autres les mêmes égards qu'il veut qu'on ait pour lui. Nous autres, Français du XIX^e^ siècle, nous avons démocratisé notre langue comme nos autres institutions; il est de mode chez nous de se moquer des anciennes formules de respect, et l'on voit des parents souffrir que leurs enfants les tutoient. C'est du libéralisme, dit-on; c'est surtout, à mon avis, du laisser-aller et de la sottise. Avec ce beau système, un père devient vite le camarade de son fils, le sens du respect se perd de plus en plus, et l'affection n'y gagne pas, bien au contraire.

VERBES. — Il n'y a pas, à proprement parler, de conjugaisons en annamite, puisque le verbe reste invariable. Com-

Digitized by Google

ment donc exprimer les temps et les modes? De la manière la plus simple, à l'aide de quelques particules.

S'il est nécessaire de marquer le temps passé, on se sert des particules *da*, *doan*, *roi*.

Le futur est désigné par la particule *se*, et le futur passé par les deux particules *se da*.

L'impératif est marqué par la particule *hay* devant le verbe, ou bien *di*, *den*, après le verbe.

Le subjonctif est désigné par la particule optative *cho chi* (plaise à Dieu.)

Pour le conditionnel on se sert de la particule *se*.

Il faut remarquer que les particules *se*, *doan*, *roi*, ne sont de rigueur que lorsque le sens de la phrase l'exige.

Soit, pour servir d'exemple le verbe *men*, aimer.

Indicatif.

Présent . . .	*j'aime. . . .*	*toi men.*
Imparfait . . .	*j'aimais . . .*	*khi ay toi men.*
Passé défini . .	*j'aimai . . .*	*toi da men.*
Passé indéfini .	*j'ai aimé. . .*	*toi da men.*
Passé antérieur .	*j'eus aimé . .*	*toi da men.*
Plus-que-parfait.	*j'avais aimé. .*	*khi ay toi da men.*
Futur présent .	*j'aimerai. . .*	*toi se men.*
Futur passé . .	*j'aurai aimé. .*	*toi se da men.*

Conditionnel.

Cond. présent .	*j'aimerais . .*	*toi se men.*
Cond. passé . .	*j'aurais aimé .*	*toi se da men.*

Impératif.

Aime	*hay men.*

Subjonctif.

Présent . . .	*que j'aime . .*	*chó chi toi men.*
Imparfait . . .	*que j'aimasse .*	*cho chi khi ay toi men.*
Parfait. . . .	*que j'aie aimé .*	*cho chi toi da men.*
Plus-que-parfait.	*que j'eusse aimé.*	*cho chi khi ay toi da men.*

Digitized by Google

Infinitif.

Présent . . .	*aimer*	*men.*
Passé	*avoir aimé* . .	*da men.*

Participe.

Présent . . .	*aimant* . . .	*dang men.*
Passé	*aimé*	*da men.*
	Ayant aimé . .	*men doan.*

Pour exprimer le passif, on peut se servir, mais rarement de quelque verbe auxiliaire, comme *chiu*, subir; *dang*, recevoir, ou bien encore de la particule *bi*... Exemple : Je suis aimé, *toi dang men* (mot à mot, je reçois l'action de celui qui m'aime); ou encore *toi chiu men* (je subis l'action de celui qui m'aime); je suis puni, *toi bi phat.*

Mais cette manière de former le passif répugne au génie de la langue; c'est pourquoi ordinairement il vaut mieux à l'inverse du latin qui préfère le passif, tourner la phrase par l'actif, en prenant le sujet pour en faire le régime; ainsi au lieu de dire : je suis aimé de Dieu, vous direz mieux en annamite : Dieu m'aime. On voit par ce tableau résumé qu'avec quelques particules, qui sont de véritables adverbes de temps, la langue annamite, sans conjugaisons, arrive à exprimer toutes les nuances de la pensée.

Il n'y a rien d'intéressant à dire de l'adverbe, de la préposition, de la conjonction et de l'interjection. Ces quatre parties du discours existent en annamite, comme dans toutes nos langues occidentales, et ne donnent lieu à aucune observation.

On pourrait naturellement beaucoup s'étendre au sujet des idiotismes, mais ce n'est pas ici le lieu. J'ai voulu simplement donner au lecteur une idée générale du mécanisme de cette langue qui est si différente de nos langues européennes; celles-ci viennent toutes plus ou moins directement du sanscrit, en passant à travers le grec et le latin; de là ce grand caractère

Digitized by Google

de ressemblance qu'elles présentent entre elles ; mêmes étymologies, même syntaxe, mêmes conjugaisons, même structure. Ici, au contraire, rien de pareil. Celui qui entre pour la première fois dans l'étude de cet idiome ne trouve dans les langues qu'il possède déjà aucune ressemblance qui puisse le guider et faciliter son travail : pas une seule racine commune, excepté quelques onomatopées qui se retrouvent les mêmes chez tous les peuples, une langue monosyllabique, dans laquelle chaque mot est représenté par un caractère idéographique, qui est un véritable hiéroglyphe, une syntaxe très simple, mais absolument neuve pour nous autres Occidentaux. Il faut nécessairement modifier toutes ses habitudes d'esprit, et oublier tout ce que l'on a appris, et cela, il faut l'avouer, coûte un peu dans les commencements.

Écriture. — La langue annamite s'écrit avec les caractères chinois légèrement modifiés pour pouvoir s'adapter au langage vulgaire. Il y a, d'après les lettrés chinois, de soixante à quatre-vingt mille caractères, dont chacun représente une idée. Cette écriture idéographique est une des causes qui ont le plus retardé le développement intellectuel des Annamites et des Chinois. Le temps de l'éducation se passe en entier à apprendre les lettres, et encore on trouve peu d'individus qui connaissent au delà de cinq à six milles caractères les plus usuels. De cette éducation superficielle vient l'incroyable futilité d'esprit de la classe des lettrés. Contents d'avoir passé le meilleur temps de leur vie à apprendre les lettres, ils confondent le moyen avec le but, et croient avoir toute science acquise, parce qu'ils savent lire les livres, sans se préoccuper que très peu du sens. Ils forment une caste exclusive et orgueilleuse, méprisant profondément quiconque n'a eu ni le temps ni les moyens de passer dix ans dans les écoles, et, comme dans l'ancienne organisation sociale, toutes les positions administratives leur étaient nécessairement réservées,

Digitized by Google

puisqu'ils étaient seuls à savoir lire et écrire ; on se ferait difficilement l'idée de l'outrecuidance et des prétentions exagérées de ces Messieurs.

Mais, dès les premiers temps de l'évangélisation du royaume annamite, les missionnaires eurent l'heureuse pensée d'adapter l'alphabet occidental à la langue du pays. Avec quelques signes supplémentaires et l'addition d'une seule lettre, le *d* barré, đ, ils sont arrivés à exprimer tous les sons de cette langue, en notant les six tons qu'elle renferme. On voit de suite comment cette invention simplifie d'une manière merveilleuse l'enseignement, en le mettant à la portée de tous. Au lieu de passer de longues années à apprendre et à classer dans sa tête et sur le papier des milliers de caractères, un enfant d'une intelligence ordinaire peut, en quelques mois, apprendre à lire et à écrire sa langue. La caste des lettres fermée aux profanes est désormais ouverte à tous, et chacun peut prétendre aux fonctions publiques.

Mais ce sont surtout les Européens qui sont appelés à bénéficier de ce système d'écriture. Avec les caractères chinois, impossible à l'étranger, à moins d'y consacrer un temps très long, d'entretenir le moindre rapport écrit avec les indigènes. Il faut nécessairement avoir auprès de soi des interprètes, que l'on doit payer, et qui vous traduisent plus ou moins exactement les documents qui leur sont livrés. Comment, en effet, reconnaître la fraude, s'il y en a, puisque eux seuls ont la clef de ces milliers d'hiéroglyphes? Au lieu qu'avec les caractères latins, tout administrateur, après quelques mois d'étude, peut se mettre directement en rapport avec les populations. Le gouvernement a si bien compris cet avantage qu'il a décidé qu'à l'avenir toutes les communications administratives seront faites en *Quoc ngu* (c'est le nom qu'on donne à ce système d'écriture). On nous permettra de rappeler encore ici que c'est aux missionnaires que l'on doit l'invention et la vulgarisation de ce système. C'est un des

Digitized by Google

nombreux services qu'ils ont rendus à notre colonie de Cochinchine et ce n'est certainement pas un des moindres.

Instruction publique. — Il faut dire en quoi consiste ce fameux enseignement des lettrés, et faire connaître cette instruction, dont ils sont si fiers. La Chine, et sous ce nom générique, il faut entendre tous les pays voisins qui ont reçu la civilisation chinoise, est la terre classique de l'enseignement; elle mérite, à ce titre, l'estime de nos pédants modernes par lesquels l'instruction, la science sont considérées comme des panacées universelles, pourvu, bien entendu, qu'elles soient strictement laïques. Dans ce pays, l'enseignement, sans être obligatoire, ce qu'on regarderait avec raison comme un attentat à l'autorité paternelle, est aussi répandu que chez les peuples les plus avancés de l'Occident. La raison en est bien simple : comme il n'y a d'autre aristocratie que les fonctions administratives, auxquelles les concours littéraires seuls donnent accès, il en résulte que l'instruction est la seule porte ouverte à ceux qui veulent se faire une position. Aussi tout le monde veut s'instruire, selon ses moyens, et il n'y a guère que les enfants des plus pauvres journaliers, obligés, dès leur bas âge, de gagner leur vie en gardant les buffles dans les champs, qui ne reçoivent pas au moins une petite teinture d'instruction. Les écoles sont donc nombreuses en Annam, et il y en a de tous les degrés, depuis l'école du village, qui donne ce qu'on peut appeler l'enseignement primaire, jusqu'aux écoles supérieures, où l'on se prépare au grade de docteur, pour entrer dans les plus hauts degrés du mandarinat. Cependant nous ne connaissons pas ici ce fléau public qu'on appelle l'enseignement d'État. A tous ses degrés, l'enseignement est libre; ouvre une école qui veut, et qui croit pouvoir attirer la confiance des familles, qu'on regarde, à bon droit, comme les seuls juges compétents pour ce qui est de l'éducation de leurs enfants. L'État ne s'occupe de

Digitized by Google

l'instruction publique que pour constater et classer, dans des examens solennels, le mérite des candidats, sans leur demander où ils sont allés acquérir la science. On n'a pas encore trouvé dans ce pays arriéré ce moyen ingénieux de se débarrasser de concurrents gênants, parce qu'ils réussissent mieux que vous, en les supprimant; aussi tout le monde, même les RR. PP. Jésuites, peut venir ouvrir école ici. (Je ne parle pas, bien entendu, de la colonie, mais de l'Annam demeuré sauvage), sans avoir à se préoccuper des lois existantes. A ce sujet, je lisais dernièrement, dans un journal protestant de Shang-Haï, que ces obscurantistes incorrigibles, qu'on retrouve partout, venaient encore de remporter les plus honorables succès aux examens publics passés par leurs élèves devant les mandarins chinois païens, mais plus impartiaux et plus respectueux des droits de la famille et de la liberté des études, que certain ministre de l'instruction publique trop connu en France.

Au premier degré de l'enseignement, on trouve à peu près dans chaque village une école tenue par quelque bachelier, qui n'a pu se caser dans l'administration, ou par quelque lettré malheureux qui, refusé aux examens, en sait pourtant encore assez pour initier les enfants aux premiers éléments de la littérature nationale. Ordinairement la commune lui abandonne quelque petit champ qu'il cultive pour son entretien; comme chez nous, il est souvent archiviste ou secrétaire de la mairie; de plus, chaque enfant doit lui fournir une légère cotisation pour ce qu'on appelle l'*huile de la lampe;* ajoutez les cadeaux offerts au jour de l'an, certaines corvées que les écoliers sont tenus de faire pour le service du maître; tout cela, en tenant compte du bon marché de la vie annamite, fait que le maître d'école jouit ordinairement d'une existence facile, indépendante et surtout très honorée, car la loi et les mœurs publiques placent le maître de l'intelligence au même rang que les pères et mères, et, dans l'ordre de ses

Digitized by Google

fonctions, ses écoliers lui doivent le même respect et la même soumission qu'à leurs parents naturels.

Le système de l'internat, qui arrache l'enfant à la famille pour le renfermer dans de grands établissements plus ou moins bien tenus, au grand détriment de sa santé physique et morale, est à peu près inconnu. Lors même que l'écolier va étudier au chef-lieu de la province, pour se préparer aux grands concours, il se loge chez des amis ou des parents, comme faisaient au moyen âge, la plupart des élèves de nos grandes Universités. De la sorte l'éducation coûte peu aux parents et devient véritablement accessible à tous. Du reste, on n'est pas même forcé de suivre comme externe les cours d'une école publique; on s'instruit auprès de son père, s'il est lettré, on prend chez soi un maître particulier, chacun s'arrange comme il veut. L'État ne s'occupe que d'une chose, la seule à vrai dire qui le regarde, et pour laquelle il soit compétent, constater dans des examens publics la science acquise, sans s'informer d'où elle vient.

Mais revenons à nos petites écoles de village, qui donnent l'enseignement du premier degré. Comme dans tous les pays du monde, cet enseignement consiste surtout à apprendre à lire et à écrire; mais il faut que le lecteur se souvienne qu'ici ces deux mots ne signifient pas tout à fait la même chose qu'en Europe. Comme je l'ai dit plus haut, nous sommes en face d'une langue idéographique, qui représente chaque mot par un caractère spécial, en sorte qu'il y a autant de caractères que de mots, soit en chiffres ronds, environ quatre-vingt mille. Apprendre à lire et à écrire est donc une opération plus compliquée qu'en Occident, où nos écoliers ont affaire à vingt-cinq caractères et à une demi-douzaine de signes faciles à retenir et à reproduire sur le papier. On comprend dès lors qu'un homme, même très instruit, ait peine à connaître et à retenir tant de signes, qu'il a fallu compliquer à plaisir pour les diversifier. Dans son *Essai sur les mœurs*, Voltaire

Digitized by Google

s'égaye avec infiniment d'esprit sur l'aventure fâcheuse arrivée à un vicaire apostolique qui, admis, à Pé-king, à l'audience de l'empereur, ne put lire un des cinq caractères dorés qui sont placés au-dessus du trône de Sa Majesté, et fut ainsi convaincu d'ignorance. Cela est fort joli à raconter, surtout à un public français, tout disposé à rire de l'embarras du prélat; mais Voltaire, qui avait la fâcheuse habitude qu'ont gardée ses disciples, de parler de beaucoup de choses dont il ignorait le premier mot, oublie de dire que pareil accident eût pu arriver au premier lettré de l'empire. En effet, il n'est certainement pas un seul lettré qui possède de mémoire tous les caractères de sa langue, et qui ne soit quelquefois arrêté en lisant. Comment donc fait-on pour lire une langue dont il est impossible de retenir tous les caractères idéographiques? Remarquons d'abord que la langue chinoise, comme toutes les autres langues, a un grand nombre de termes techniques, de formes poétiques, de mots savants qui n'entrent qu'exceptionnellement dans les compositions de la littérature courante. En défalquant tous ces mots, on trouve que les mots de la langue usuelle, pour l'usage ordinaire de leur conversation, ne vont guère au delà de quatre à cinq mille, en chinois aussi bien qu'en français. Un de nos meilleurs littérateurs, M. Godefroy, qui a fait le lexique de la langue de Corneille et de nos principaux classiques, a fait remarquer que nos auteurs les plus riches, ceux qui ont touché à plus d'idées, Voltaire, par exemple, n'ont pas employé plus de sept à huit mille mots; quant aux auteurs qui se sont renfermés dans un seul ordre des connaissances humaines, leur lexique ne va guère au delà de quatre à cinq mille mots. Cela suffit; il est vrai qu'il y faut le génie d'un Corneille ou d'un Bossuet à faire le *Cid*, ou à composer le *Discours sur l'histoire universelle*.

La connaissance des trois ou quatre mille caractères les plus usuels suffit donc parfaitement, en Chine, pour pouvoir lire les ouvrages de la littérature courante, et quand on trouve,

Digitized by Google

par hasard, un caractère inconnu, on fait ce que nous faisons chez nous quand nous rencontrons dans un ouvrage un mot dont le sens précis nous échappe, on ouvre un dictionnaire, et l'on cherche la signification de ce caractère, que, du reste, le sens général du morceau a déjà fait connaître à peu près le plus souvent.

Cette étude des caractères n'est pas d'ailleurs si inabordable qu'on pourrait le croire au premier abord; il ne faut pas s'imaginer que les caractères chinois soient jetés pêle-mêle à la suite les uns des autres; une combinaison très savante et assez facile à comprendre, a présidé à leur composition. Il y a dans la langue deux cent quatorze signes radicaux qui représentent les idées mères, pour ainsi dire; ces deux cent quatorze clefs se combinent d'abord avec un certain nombre de signes phonétiques qui sont chargés d'indiquer la prononciation; cela fait environ un millier de figures types, qui s'amalgament ensuite deux par deux, puis trois par trois, ce qui arrive à former des milliers de combinaisons possibles, pour représenter les idées complexes; mais pour s'y reconnaître, il suffit de posséder les mille à douze cents signes radicaux, dont la combinaison forme tous les mots de la langue. Un Européen intelligent, en trois ou quatre années d'étude, arriverait facilement à posséder à ce sujet toute la science des lettrés chinois...

Voilà donc nos petits écoliers passant leurs premières années à apprendre à lire et à écrire. La méthode d'enseignement est fort simple et paraîtra un peu primitive à nos maîtres d'école français. L'école est un hangar en paille, ouvert de tous côtés; au fond est la tablette de Confucius; au milieu une estrade sur laquelle le maître s'assied, les jambes croisées sous lui, ayant à la main un long rotin pour stimuler les paresseux. Les enfants, groupés sans ordre autour de l'estrade, ont tous à la main un bâtonnet et une petite planchette, qu'ils sont allés, avant la classe, recouvrir de vase fraîche à la ri-

Digitized by Google

vière. Du bout de son rotin, le maître trace sur le sable des caractères que les enfants s'efforcent de reproduire sur leurs planches, pendant qu'on leur en explique la prononciation et le sens. Quand leur petit tableau est couvert de signes, ils se mettent, chacun de son côté, à chanter leur leçon, sans s'inquiéter le moins du monde de celle du voisin; il en résulte pour nos oreilles européennes une cacophonie fort réjouissante. Cependant le maître, assis gravement au milieu de ses bambins, prête l'oreille, saisit une note fausse, au milieu de ce charivari, et d'un coup de baguette rappelle le délinquant aux lois de l'harmonie annamite. Quand les enfants sont devenus habiles à tracer leurs caractères sur la vase et à les chanter dans le ton convenable, on passe à un exercice plus relevé; on leur donne un pinceau, un petit bout d'encre de Chine, et ils s'efforcent de reproduire ces hiéroglyphes sur le papier; c'est la leçon d'écriture. On a remarqué que l'habitude de reproduire ainsi, dès l'enfance, des milliers de signes assez compliqués donne à l'écolier annamite une grande habileté de main; aussi, dans nos écoles, ceux qui écrivent en français, ont généralement une plus belle écriture que nos enfants de France.

Tout en chantant leurs leçons et griffonnant sur la vase de leurs planchettes, nos petits étudiants ont appris quelques poésies en l'honneur des héros du pays: ils ont retenu quelques belles sentences de Confucius, quelques préceptes de morale et de politesse, avec les devoirs sociaux, qui forment la base de toute éducation annamite. Au bout de trois ou quatre années, ils savent lire et écrire assez de caractères pour l'usage courant de la vie, pour prendre part, à l'occasion, aux affaires de la commune. Voilà tout ce qu'il faut à la plupart qui n'ont nul désir de sortir de leur position; cette première éducation achevée, ils quittent l'école et se mettent au travail avec leurs parents. Mais ceux qui veulent s'élever plus haut continuent leurs études, soit auprès de professeurs particuliers, soit dans

Digitized by Google

les écoles de l'arrondissement, du département et de la province, où l'État entretient des professeurs pour donner l'enseignement secondaire, et préparer les élèves aux concours publics. Dans ces écoles du second degré, on reçoit les élèves les plus intelligents des écoles primaires, et l'on continue de les initier à l'étude des caractères; on leur explique en outre les *kinh*, livres canoniques qui renferment toutes les coutumes civiles du pays, on leur apprend un peu d'histoire, et on les exerce à la versification.

Les concours provinciaux ont lieu deux fois l'an au chef-lieu de la province, sous la conduite des directeurs et de l'inspecteur général des études; mais on n'y est admis qu'après un concours préparatoire, qui permet d'éliminer les plus faibles.

Il y a au chef-lieu de chaque province un vaste espace réservé aux examens, et qu'on appelle le *Camp des lettrés*. Cet emplacement est enclos d'un mur ou au moins d'une haie très forte, et pendant toute la durée des concours, des miliciens montent la garde tout autour, pour empêcher toute communication avec le dehors. Les candidats travaillent en loges, à peu près comme nos élèves de l'école des beaux-arts, et toute communication de l'un à l'autre est prohibée, sous peine d'exclusion immédiate.

L'examen dure un jour entier. Dès deux heures du matin, le maître des cérémonies, chargé de la police, fait l'appel, et les candidats pénètrent dans l'enceinte. Au petit jour, un coup de canon annonce le commencement du concours; on élève au haut d'un mât planté au milieu de l'enceinte, une grande affiche sur laquelle sont indiqués en gros caractères les sujets de composition, en sorte que chacun, sans se déranger, peut en prendre connaissance.

Ces sujets de composition sont au nombre de quatre, et se ressemblent tous jusqu'aux degrés supérieurs des études; seulement les sujets à traiter sont de plus en plus difficiles :

Digitized by Google

1° L'interprétation d'un passage des *Kinh* ;

2° Une composition littéraire en vers ;

3° Une amplification philosophique sur un sujet tiré des livres de Confucius ;

4° Une composition littéraire en prose (panégyrique, dissertation, etc.).

A midi, le maître des cérémonies constate le travail déjà fait dans la première moitié du jour, en marquant de son cachet l'endroit où les élèves en sont. A partir d'une heure, on entend le *gong* retentir d'heure en heure, pour avertir les candidats de se hâter d'achever leur composition. Le concours est fermé à minuit; on donne le quart d'heure de grâce, mais à une heure on expulse sans rémission les derniers retardataires.

Les compositions sont corrigées sans que les examinateurs puissent connaître les noms des candidats. Pour cela, elles portent toutes une devise, à peu près comme nous faisons pour les concours généraux dans nos lycées.

Les notes sont les suivantes : *très bien*, *bien*, *assez bien*, *mal*. La note *très bien* donne droit à être exempt de la milice et des corvées publiques pendant un an. Les notes *bien* et *assez bien* exemptent des mêmes charges pendant six mois seulement. La note *mal* pour une seule composition exclut de tout privilège.

Les noms des lauréats sont affichés à la porte du mandarinat, et les communes s'empressent d'en prendre copie, afin de connaître ceux de qui elles peuvent exiger les corvées et la milice.

Ces concours provinciaux ne donnent pas encore lieu à l'obtention des grades, et n'ouvrent pas l'accès aux fonctions publiques. Ceux qui veulent arriver jusque-là doivent se présenter aux concours régionaux.

Sous le rapport des examens, l'Annam est divisé en plusieurs centres, où se réunissent des provinces voisines tous

Digitized by Google

les aspirants aux grades de bacheliers et de licenciés; pour l'obtention du doctorat, il faut aller passer les examens à la capitale. Cette organisation, sauf le dernier point, ressemble absolument à ce qui se fait chez nous pour les examens d'Académie.

Les concours régionaux ont lieu tous les trois ans avec une très grande solennité. Le Ministère des Rites envoie dans chacun des centres une commission de trois membres nommés parmi les premiers fonctionnaires de la capitale; on leur adjoint deux correcteurs et deux reviseurs de corrections, qui sont choisis parmi les meilleurs professeurs des provinces. Un grand mandarin qui porte le titre de contrôleur, revoit leurs notes et renvoie aux bureaux du ministère les compositions discutées. Enfin un des censeurs royaux, mandarin de l'ordre le plus élevé, est chargé par le roi de suivre la commission d'examen et de signaler les moindres infractions aux règlements.

Comme le nombre des candidats est ordinairement fort élevé, et celui des diplômes à distribuer assez restreint, on fait un triage sévère parmi les concurrents. Quelque temps avant l'ouverture du concours régional, ceux-ci passent deux examens d'épreuve, le premier devant le directeur des études du département, et le second devant l'inspecteur général de la province, ce qui permet d'éliminer les moins forts. De plus on n'admet au concours que ceux qui peuvent présenter un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par les autorités de leur commune. Enfin, ceux qui ont quelque tache dans leur famille, les fils ou petits-fils de condamnés, rebelles, voleurs, acteurs, gens tarés, sont exclus impitoyablement du concours, quel que soit d'ailleurs leur mérite personnel. Après toutes ces éliminations, le nombre des candidats est encore très considérable; aussi dans les villes où ont lieu les concours régionaux, le Camp des lettrés couvre un vaste emplacement. Au milieu sont les appartements des membres de la commission

Digitized by Google

et un temple où l'on fait les sacrifices à Confucius; tout autour sont les cellules des concurrents; quatre portes donnent accès dans l'enceinte et des murs élevés ferment toute communication avec le dehors. Quatre mandarins militaires ont le commandement d'une compagnie de troupes commise à la garde de chacune des portes; un autre mandarin militaire veille à l'intérieur et prête main-forte aux maîtres des cérémonies qui ont la police des candidats.

Ces examens durent plusieurs jours; le plus souvent on assigne un jour spécial à chaque genre de composition ; ainsi le premier jour, on proposera, par exemple, six ou sept interprétations des passages les plus difficiles des *Kinh*; chaque candidat devra en traiter au moins deux, et les plus forts essayeront de les traiter toutes. Le second jour, on affichera sept ou huit sujets de versification, et ainsi pour toutes les parties de l'examen.

Tout candidat qui, dans un seul jour, n'a pu traiter au moins deux des sujets proposés, est mis de droit hors concours, et le professeur qui l'a admis trop facilement à l'examen est puni.

Tout candidat qui, dans les quatre concours, a mérité la note *très bien*, a sa copie classée selon l'ordre respectif de mérite; les premiers numéros obtiennent le titre de licenciés jusqu'à concurrence du nombre des diplômes à distribuer; ceux qui viennent à la suite sont déclarés bacheliers, ainsi que tous ceux qui ont obtenu les notes *bien* et *assez bien*. Une seule note *mal* au cours des examens exclut de tout diplôme.

Les licenciés entrent aussitôt dans l'administration, à moins qu'ils ne préfèrent continuer leurs études pour se préparer au doctorat. Les bacheliers sont dispensés des corvées et de la milice pendant trois ans. S'ils veulent poursuivre leurs études pour arriver à la licence, ils sont admis de droit aux concours régionaux suivants, sans avoir à subir d'épreuves

Digitized by Google

préparatoires. Mais si au cours des examens subséquents ils encourent une seule fois la note *mal*, ils perdent leur diplôme de bachelier et doivent recommencer à nouveau tout leur stage littéraire.

Les examens pour le doctorat ont lieu tous les trois ans, mais seulement à Hué, la capitale. Les formes y sont les mêmes, mais plus solennelles. Quand le roi est lettré, il se plaît à envoyer par un de ses gardes des sujets de composition choisis par lui; c'est ce que faisait presque toujours le roi Tu-Duc, grand lettré et amateur de belles poésies, dit-on.

Les premiers classés sont admis à un nouvel et dernier examen dans le palais même du roi, et ont leurs noms inscrits sur une tablette d'honneur. Ceux qui viennent à la suite ne peuvent plus se présenter à de nouveaux examens ; ils doivent se contenter du titre de licencié et de l'inscription sur une seconde tablette. Ils entrent de suite dans l'administration avec des titres de préfet ou de sous-préfet. Ceux qui ne sont pas admis du tout peuvent se représenter à un nouvel examen; mais s'ils préfèrent s'en tenir là, ils entrent à leur rang dans le mandarinat. Quant à ceux, en très petit nombre, qui sont admis à l'examen de la cour, ils ont l'honneur de concourir dans le palais même du roi, sur des compositions données par Sa Majesté elle-même. Les trois premiers dans ce dernier concours sont déclarés docteurs de première classe et entrent de suite dans les fonctions supérieures ; ceux qui viennent ensuite sont docteurs de seconde classe et placés à leur rang dans l'administration; ceux qui ont moins bien réussi sont docteurs adjoints et pourvus de places un peu plus tard, quand les docteurs de première et de deuxième classe ont été pourvus.

En étudiant ce vaste système d'examens, qui ferait le bonheur d'un ministre de l'instruction publique en France, ces concours multipliés, cette hiérarchie d'épreuves, auxquels les plus hauts fonctionnaires de l'État et le roi lui-même ne dé-

Digitized by Google

daignent pas de s'intéresser, et qui sont littéralement une grande affaire d'État, puisque le résultat est de classer les futurs administrateurs du pays, on ne peut, au premier abord, se défendre d'un certain sentiment d'admiration. Aucun peuple n'a donné une si large place à la culture intellectuelle, et n'a attaché de telles récompenses aux travaux de l'esprit. Malheureusement, si l'on veut aller au fond des choses, on ne tarde pas à être bien désenchanté. Qu'est-ce, après tout, que cette science des lettrés qui donne accès aux plus hautes dignités de l'État? Bien peu de choses, et des choses bien puériles : point d'idées générales ; pas d'histoire, en dehors des chroniques locales; pas de philosophie, en dehors de Confucius ; pas la plus légère teinture des sciences exactes, du droit des gens, de la métaphysique. Qu'a donc appris le lettré pendant ses longues années d'étude? Il a appris plus ou moins sa langue ; il sait tourner élégamment une phrase, arrondir quelques vers. En dehors de cela, il a trouvé dans les *Kinh* qu'il y a un fluide suprême, d'où procèdent deux principes, le principe mâle et le principe femelle, qui, par leur union, ont produit tous les êtres ; ces êtres, quelques complexes qu'ils nous paraissent, se réduisent à cinq : l'eau, le fer, le bois, le métal et la terre, et ce sont aussi les cinq planètes. Voilà tout son bagage de physique et de métaphysique. Pour la morale, on lui a appris qu'il y a trois rapports sociaux; ceux du roi et des sujets, du père de famille avec sa femme et ses enfants, et ceux des amis entre eux. Il sait qu'il y a cinq actions du roi, et neuf degrés du mandarinat. Il a retenu quelques axiomes pour le bon gouvernement de la société et la facilité des relations entre les hommes. En fait de droit administratif, il connaît dans le détail tous les rites et toutes les coutumes du pays; il est en état de débrouiller ou d'embrouiller à son gré les procès, de plaider le pour et le contre, et de donner raison au fort contre le faible. Voilà à quoi se réduit cette fameuse science des lettrés chinois et

Digitized by Google

annamites. Vraiment il faut avouer que c'est peu, et quand on songe à tant d'examens, que le gouvernement entoure d'une si grande solennité, on ne peut s'empêcher de se dire que le péristyle est plus beau que le temple.

Mais lors même que la science des lettrés serait aussi sérieuse qu'elle est puérile, examinons le principe en lui-même, et demandons-nous si, comme le courant des idées modernes y porte de nos jours, le mérite intellectuel, garanti par des examens, est le meilleur moyen de classer équitablement les fonctionnaires de l'État et d'avoir d'excellents administrateurs. L'esprit, le talent, le génie littéraire lui-même, est-ce là ce qu'il faut chercher d'abord dans ceux qui gouvernent? Pour moi, j'en doute très fort. On dit qu'un jour Napoléon Ier, sortant enthousiasmé d'une représentation des *Horaces*, dans laquelle Talma s'était surpassé, s'écria : « Si Corneille avait vécu de mon temps, je l'eus fait mon premier ministre. » Napoléon a pu dire cela, mais je crois qu'il ne l'aurait pas fait. En tout cas, s'il l'eût fait, je n'hésite pas à dire qu'il eût commis une sottise, et que le grand Corneille, affublé d'un portefeuille de ministre, eût fait probablement assez triste figure. Richelieu, son compétiteur en poésie, pouvait condamner le *Cid* et se montrer faible en versification; il se connaissait en hommes; et voilà ceux qu'il faut mettre à la tête des affaires, non des poètes, des littérateurs, des pédants, chauffés pour les concours publics, mais qui, précisément parce qu'ils vivent d'une manière trop exclusive dans le monde intellectuel, se connaissent très peu aux réalités pratiques de la vie de chaque jour, et sont presque toujours renfermés dans l'horizon étroit de leur personnalité. L'histoire, et l'histoire moderne est là, pour nous apprendre que les hommes d'esprit, les écrivains de talent, les grands poètes sont d'assez pauvres hommes d'État. Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, pour ne citer que ces trois noms, eussent certainement obtenu la palme dans un concours; ce qui

Digitized by Google

n'empêche que pour la postérité leur œuvre littéraire l'emportera de beaucoup sur leur œuvre politique. L'esprit, la littérature sont de belles choses, mais à condition d'être à leur place. Mettons les poètes à l'Académie, et gardons-nous de ces chinoiseries dont le dernier mot serait d'aller chercher parmi les lauréats du concours général les futurs administrateurs du pays. Ce système a fait ses preuves en Annam et en Chine; inutile de renouveler l'expérience chez nous.

Littérature. — A proprement parler, il n'y a pas de littérature annamite. L'éducation des lettrés étant purement chinoise, la langue savante, la langue des livres et de l'administration est le chinois, qui est, par rapport aux langues de l'Extrême-Orient, ce que le latin fut au moyen âge chez tous les peuples du midi de l'Europe. Ce n'est pas que la langue annamite ne soit une langue très variée, très agréable et très propre à la culture littéraire; mais le même préjugé qui a fait pendant de longs siècles mépriser chez nous les idiomes modernes, veut que tout ce qui semble mériter l'impression, traités philosophiques, poèmes, annales, toutes les pièces officielles, édits royaux, ordonnances, pétitions, procédures, compositions pour les concours, compliments, lettres d'affaires, soit rédigé en chinois, ou au moins dans une sorte de langage macaronique tout farci de locutions chinoises, que le peuple n'entend pas.

Les Annamites ont cependant de jolies poésies et des récits populaires, composés dans leur langue, mais ce sont des exceptions qui ne changent rien à la règle. De même qu'au xv^e^ siècle, le latin était encore la langue officielle et littéraire dans toute l'Europe savante, bien que le peuple ne l'entendît plus depuis longtemps, de même, à notre époque, le chinois est encore pour tout l'Extrême-Orient la langue de la littérature et de l'administration, langue réservée nécessairement

Digitized by Google

aux lettrés, ce qui est un des grands obstacles au développement intellectuel de ces peuples.

Du reste, cette littérature chinoise est bien plus considérable qu'on ne le pense en Occident. Pour ne parler que d'une branche, la plus importante, il est vrai, des connaissances humaines, la théologie, à l'exception des sinologues de profession, on ne se doute guère en Europe que les bibliothèques chinoises renferment plus de soixante mille traités concernant le bouddhisme seul. Il faut dire que ces nombreux volumes, qui ont tous été traduits du sanscrit en chinois dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, lors du merveilleux développement de la religion de Bouddha dans tout l'Extrême-Orient, dorment depuis longtemps au fond des bibliothèques du Céleste-Empire, où les bonzes les laissent bien tranquilles. Le grand mouvement religieux et intellectuel qui, du VI^e^ au XIII^e^ siècle de notre ère, amena l'épanouissement de nombreuses écoles bouddhiques, dans lesquelles tous les problèmes de la mystique et de la casuistique la plus raffinée étaient discutés avec une incroyable passion, est complètement arrêté depuis de longs siècles, et rien n'indique qu'il doive jamais reprendre. Intellectuellement, on peut dire, sans exagération aucune, que le bouddhisme n'est plus qu'un cadavre momifié.

La littérature philosophique, bien que beaucoup moins développée, est plus en honneur, puisqu'elle forme, à l'heure actuelle, le fond des études dans toutes les écoles. Elle se résume dans les livres de Confucius et de ses disciples, *la Grande et la Petite Étude*, *les Quatre livres élémentaires*, *les Cinq Kinh*, d'où dérivent toutes les coutumes et les lois civiles du pays, ainsi que les règles de la morale naturelle. — Cette morale de Confucius, si on la dégage soigneusement des gloses superstitieuses et matérialistes, que les commentateurs y ajoutent trop souvent, est pure mais incomplète : dans la famille, elle recommande la concorde entre les époux, le res-

Digitized by Google

pect des parents, la déférence entre les frères et sœurs; dans la société, le respect des vieillards, la bienveillance envers tous les hommes; dans l'ordre politique, la soumission absolue à l'autorité qui ne peut jamais être discutée, mais qui, de son côté, doit à tous les degrés se montrer paternelle et équitable envers les sujets.

Comme on le voit par cet exposé, Confucius s'est proposé avant tout de régler équitablement les rapports des hommes entre eux, et de faire régner la paix et la concorde entre tous. Voici d'ailleurs comment il résume tout son enseignement, au début de la *Grande Étude* : « La règle des études supérieures est de mettre en lumière le principe de la raison, d'améliorer les hommes, et de les amener à leur fin dernière, qui est la perfection. »

Confucius est donc un philosophe rationaliste, qui fait reposer toute sa morale sur la raison pure, laissant de côté toutes les questions métaphysiques sur Dieu et sur l'homme. Est-ce à dire qu'il est matérialiste et athée, comme on l'a prétendu? Cela paraît impossible, car il parle souvent du ciel, des devoirs envers le ciel, de la soumission aux décrets du ciel; il prie, il offre des sacrifices au ciel. Il est bien difficile de croire que par ce mot générique *le ciel,* il entendait, comme beaucoup de ses commentateurs actuels, une entité matérielle, dépourvue d'intelligence et de volonté. Le célèbre philosophe chinois n'est donc ni athée, ni matérialiste; il a au fond de son cœur le sens très accentué du divin; il croit certainement à l'immortalité de l'âme après la mort, puisqu'il recommande à chaque instant le culte des ancêtres. A quoi bon brûler des parfums, offrir des mets aux mânes de ceux qui ne sont plus, si tout finit à la mort? Mais si Confucius n'est ni athée, ni matérialiste, il est certainement utilitaire et positiviste, en ce sens qu'il regarde les questions métaphysiques, comme au-dessus de l'entendement humain, et cherche à établir sur la raison seule la loi des rapports des

Digitized by Google

hommes entre eux et les conditions nécessaire de la famille et de la société. De là une morale honnête, mais étroite, qui manque également de base et de sanction.

En effet, la raison me dit bien que je dois respecter mes supérieurs, vivre en paix avec mes égaux, avoir de la bienveillance pour mes inférieurs ; mais, si, comme il arrive souvent, mon intérêt ou ma passion viennent se mettre à la traverse de ces belles maximes, qui l'emportera ? Et si, malgré les enseignements de la philosophie, je passe outre et viole la loi morale, qu'ai-je à craindre?... Le rotin du mandarin? C'est là, en effet, le dernier mot de toute sanction morale en ce pays ; mais si c'est moi qui suis le mandarin, si j'ai la force, ou si, sans avoir la force, j'ai la ruse, si je sais corrompre le juge ou échapper à ses regards, qui me retiendra? Qui m'empêchera de m'abandonner à mes caprices?... Mais vous violez les lois de la raison, me crie Confucius. La Raison! bel obstacle vraiment contre la passion! L'histoire du cœur humain est là, pour nous dire combien peu elle pèse alors sur nos décisions.

On voit combien cette morale si pure est insuffisante, même pour le but restreint qu'elle se propose, qui est de régler d'une manière parfaite les relations de la vie de famille et de la vie sociale, en procurant le bonheur de tous en ce monde. C'est ce qui arrivera toujours à toute philosophie qui, s'appuyant uniquement sur la raison et la loi naturelle, voudra se dire indépendante des dogmes métaphysiques et des croyances religieuses.

A côté des ouvrages philosophiques, prennent place dans l'enseignement de nombreuses *Annales historiques* qui remontent aux temps les plus reculés de l'histoire de Chine. Malheureusement la critique historique, comme on le sait, fait complètement défaut aux Orientaux; ce qui fait que ces Annales ne sont guère que des compilations de fables, à travers lesquelles il est très difficile de discerner la vérité. De

Digitized by Google

plus, l'orgueil excessif de ces peuples les portant toujours à s'isoler, en se concentrant sur eux-mêmes, sans tenir aucun compte des peuples étrangers, auxquels ils décernent sans façon l'épithète de Barbares, il en résulte que l'histoire de Chine et celle de l'Annam ne se rattachent par aucun synchronisme à l'histoire des autres peuples, et qu'elles se présentent comme suspendues sans appui dans le temps et dans l'espace. En géographie, l'Annamite compte, en dehors de son pays, dix-huit royaumes pour toute la terre ; ce sont tout bonnement les dix-huit provinces de l'Empire du Milieu, dont les savants seuls connaissent plus ou moins approximativement la position géographique. Ne l'interrogez pas sur le reste du monde; c'est pour lui un repaire de pirates et de forbans dont il n'y a pas à tenir compte. En dehors du Céleste-Empire, il n'y a pas de civilisation, pas de politesse, pas de philosophie, pas d'histoire. On comprend ce que devient la critique historique avec de pareils préjugés.

Sciences. — Il est inutile de parler de la littérature scientifique; l'esprit oriental manque absolument de précision, ce qui le rend tout à fait inapte à l'étude des sciences exactes. En mathématiques, en astronomie, en physique, en histoire naturelle, on ne peut citer aucun travail sérieux. Tout le monde sait que, lorsque les jésuites arrivèrent à Pé-king et à la cour des rois d'Annam, les fameux lettrés du tribunal des mathématiques ignoraient les premiers éléments de la science, et qu'il fallut, comme à M. Jourdain, commencer par leur apprendre l'almanach, afin de savoir quand il y a de la lune et quand il n'y en a pas. Ils n'ont guère fait de progrès sous ce rapport, et aujourd'hui encore, les phénomènes astronomiques les plus simples les jettent dans la stupéfaction. Quand il y a une éclipse, c'est un gros dragon qui veut manger la lune, et chacun de s'armer de chaudrons, de battre le gong, et de faire le plus de tapage possible, afin de l'effrayer et de lui faire

Digitized by Google

lâcher prise. On voit que, sous le rapport scientifique, ce sont encore des enfants.

Médecine. — Il faut pourtant faire une exception pour la médecine, qui, à cause de son utilité immédiate et pratique, a été moins négligée que les autres sciences. On trouve en Annam un grand nombre de traités de médecine, ou plutôt de pharmacie, qui renferment une foule de recettes traditionnelles, basées la plupart sur l'usage des simples, que l'on rencontre partout, et qui ont souvent beaucoup d'efficacité. Le livre le plus complet en ce genre est le fameux *Ban-thao* (ou table des herbes), qui renfeme la nomenclature la plus complète de toutes les médecines du pays, et dont la renommée est répandue dans tout l'Extrême-Orient, en Chine, au Japon, en Corée, comme en Annam [1].

Il y a encore de nombrenx ouvrages qui traitent à fond du diagnostic, de la différence des tempéraments, et surtout de la science du pouls, qui joue un rôle si important dans la médecine chinoise. La connaissance du pouls est beaucoup plus compliquée qu'en Europe : on distingue en effet, le pouls de la tête, celui de l'estomac, celui du ventre. Aussi le pouls se tâte avec les trois doigts du milieu de la main joints ensemble, et il n'est pas rare de voir un médecin mettre un quart d'heure et même davantage à cette délicate opération. Ils prétendent par là connaître l'état de pureté ou de corruption des humeurs, le degré de chaleur ou de refroidissement,

1. D'après plusieurs savants, le fameux *Ban-thao* serait le livre des plantes composé par Salomon, dont il est parlé dans l'Écriture et la tradition des Juifs. Ce livre, perdu pour nous, aurait été porté dans l'Extrême-Orient par les colonies juives qui se répandirent au loin par toute l'Asie, à l'époque de la captivité de Babylone. Cette opinion n'a rien d'invraisemblable. Il est certain que des colonies juives se sont établies en Chine, dans les temps reculés de l'histoire. D'après plusieurs missionnaires le petit royaume de Ciampa, qui forme aujourd'hui la province de Binh-thuan, en Annam, était une de ces colonies, et le type juif, ainsi que leurs traditions nationales étaient encore reconnaissables chez les habitants de ce pays.

Digitized by Google

d'activité ou d'obstruction du sang. Je n'ai pas, on le comprend, la prétention de défendre de pareilles hérésies physiologiques; mais ce qui me paraît certain, c'est que, tout en raisonnant d'une manière absurde, le médecin annamite obtient très souvent des résultats fort remarquables. Chargé pendant longtemps d'un hôpital indigène, j'ai eu bien des fois l'occasion de voir les médecins du pays à l'œuvre, et je dois à la vérité de déclarer que j'ai été bien souvent surpris de leur habileté dans le traitement des maladies, et surtout de la sûreté de leur pronostic; il est bien rare qu'un bon médecin se trompe sur l'issue heureuse ou funeste d'une maladie, et sur le temps nécessaire à la guérison des affections qu'il traite. Il est évident pour moi qu'il use uniquement de procédés empiriques, puisqu'il ignore complètement la structure anatomique, et qu'il déraisonne quand il veut expliquer les causes du mal; mais il guérit au moins aussi souvent que nos bons praticiens, et c'est là en définitive le résultat que le malade cherche avant tout; peu lui importe de guérir scientifiquement ou contre les règles, pourvu que finalement il guérisse. Les mœurs du pays et aussi les préjugés religieux, en vertu desquels on rend un véritable culte aux morts, ont empêché jusqu'à ce jour les médecins annamites ou chinois de se livrer à l'étude anatomique du cadavre. Pour la même raison, il est interdit de se livrer à aucune opération chirurgicale, excepté l'application des ventouses, les moxas et l'acuponcture, dont je vais dire un mot.

Les ventouses s'appliquent d'une manière très primitive, dans tous les cas où il y a engorgement, obstruction ou stase du sang. Avec un tesson de porcelaine, l'opérateur fait d'abord une incision cruciale à la surface de la peau, puis il applique immédiatement sur la plaie un petit tube en bambou et aspire le sang par l'autre extrémité du tube.

Pour l'application des moxas, on prend plus de précautions; le médecin commence par mesurer avec la plus grande atten-

Digitized by Google

tion toutes les articulations de la partie malade, car une déviation de quelques lignes aurait, suivant lui, les plus fâcheux effets et pourrait même amener la mort; puis, avec une feuille d'absinthe roulée en cornet, il applique le feu sur les différents points qu'il a marqués d'avance. On prétend que ce remède, quand il est judicieusement employé, produit des effets vraiment merveilleux, surtout dans le cas de maladies chroniques.

Quant à l'acuponcture, elle est réservée à peu près exclusivement aux médecins chinois, et je ne l'ai jamais vu pratiquer en basse Cochinchine; cependant j'ai entendu parler de cures vraiment extraordinaires opérées par ce moyen, mais il réclame un médecin habile, autrement la mort peut s'ensuivre, si l'opération est mal faite.

En résumé la médecine annamite et chinoise me paraît excellente, surtout pour les tempéraments faibles de ce pays. Les Annamites sont tous plus ou moins anémiés, ce qui tient au climat, et aussi à la pauvreté de leur nourriture; ils supporteraient mal nos remèdes et le traitement énergique de nos médecins d'Europe. Voilà pourquoi jusqu'ici ceux qui vivent dans la colonie n'ont encore accepté de la médecine française que la vaccine et la quinine. Ils prétendent que nos autres médicaments sont trop forts pour eux, et je crois qu'ils ont raison. Leur médecine toute empirique, et qui ne repose sur aucune base scientifique, mais sur une expérience traditionnelle transmise de père en fils, les guérit au moins aussi bien que notre médecine scientifique, et c'est l'essentiel.

Un usage assez original, et qui aurait de la peine à prendre parmi nos médecins, c'est qu'on ne paye qu'après guérison; si le malade meurt, le docteur en est pour ses frais.

Il faut ajouter que la pratique de la médecine est parfaitement libre; pas d'écoles spéciales, pas d'examens, pas de diplômes; est médecin qui veut, et qui peut, à ses risques et périls, obtenir la confiance publique. L'État ne s'en mêle au-

Digitized by Google

cunement; il pense, non sans raison peut-être, que l'intérêt du malade est la meilleure garantie de la confiance qu'il accorde au médecin, et de fait, ce système si libéral a moins d'inconvénients qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Il y a ici, comme partout, des charlatans qui cherchent à faire des dupes, mais d'ordinaire ils sont vite délaissés, et la clientèle, comme chez nous, s'attache à la réputation. Quant au défaut d'écoles spéciales, voici comment on y supplée : presque toujours la médecine s'exerce dans la même famille : le père forme son fils ; l'oncle son neveu, et si quelque étranger veut entrer *in nostro docto corpore*, il doit toujours faire un stage plus ou moins long auprès de quelque praticien connu, qui lui léguera son expérience avec sa clientèle après sa mort...

Il faut dire un mot maintenant de la littérature d'agrément : poèmes, romans, pièces de théâtre.

Poésie. — Les Annamites ont beaucoup de poésies populaires, qui sont destinées à célébrer les faits les plus saillants de leur histoire et à embellir la légende de leurs héros. Bien que tous ces poèmes, même les plus simples, soient remplis de locutions chinoises, ils ne laissent pas que d'être très répandus, et tous, grands et petits, les apprennent par cœur et en chantent de longs fragments. Je ne suis pas, je l'avoue, en état de me rendre un compte exact de leur système métrique et du mérite littéraire de ces compositions, car la langue poétique est à peu près inintelligible pour l'étranger, à moins d'études spéciales, que je n'ai eu ni le temps, ni l'occasion de faire; mais autant que je puis en juger par l'oreille, cette poésie me paraît couler d'une manière harmonieuse et facile. Le soir, quand je voyageais sur ces grands fleuves qui donnent un cachet si particulier au pays, ce n'était jamais sans agrément que j'entendais les rameurs soulager leur fatigue et cadencer leurs mouvements en chantant les strophes de leurs poèmes nationaux. Cette mélopée un peu traînante, et qui revient tou-

Digitized by Google

jours la même, s'harmonise à merveille avec le caractère mélancolique de ce peuple et les paysages grandioses, mais monotones des fleuves annamites.

On a donné, il y a quelques années, une édition en caractères latins d'un de ces poèmes les plus populaires, le *Luc van tien*. Comme la plupart des poèmes annamites, c'est une histoire d'amour qui se déroule à travers les péripéties et les obstacles ordinaires, pour aboutir au mariage du héros. Comme ce poème est le plus répandu parmi le peuple, je pense qu'il peut donner une idée générale de tous les autres. Bien que peu versé, comme je l'ai dit, dans la poésie annamite, je crois ne pas trop m'avancer en disant que le côté faible de ces œuvres doit être l'invention et le développement des caractères. Assurément ce serait être trop exigeant que de leur demander un poème épique qui rappelât, même de loin, l'*Iliade* ou l'*Enéide*; mais je crois qu'on chercherait en vain chez eux quelqu'un de ces chants virils, bien qu'encore barbares, qui éclosent au berceau des fortes *races*, telle qu'est, par exemple. la *Chanson de Roland*, chez nous. L'Orient n'a ni l'élan ni la vigueur intellectuelle de l'Occident; il donne tout à la forme, et berce le vague de l'idée dans une langue harmonieuse, qui déguise la pauvreté du fond; ce doit être quelque chose comme les cantilènes italiennes ou les barcarolles des gondoliers de Venise. — La littérature annamite compte encore de nombreux romans, contes ou fables en poésie. L'imprimerie sur bois étant connue depuis de longs siècles, le goût de la lecture est répandu parmi le peuple, et les livres sont assez communs. Malheureusement la plus grande partie de ces productions ne se distingue que par l'immoralité, et de grossières équivoques auxquelles la langue annamite ne se prête que trop.

Théâtre. — Le théâtre se compose de deux espèces de pièces : des drames historiques à grand spectacle, œuvres mi-partie profanes, mi-partie religieuses, qui ressemblent assez

Digitized by Google

à nos mystères du moyen âge, et des comédies d'imagination, dans lesquelles l'Annamite, très observateur et toujours prêt à saisir le ridicule, excelle à mettre en relief ses propres défauts, dont il est le premier à rire de bon cœur. C'est un fumeur d'opium qui fait des dettes, et, pour satisfaire sa passion, vend successivement tout ce qu'il a, ses terres, sa maison, ses enfants, sa femme, jusqu'à ce que, réduit à la dernière misère, il en arrive à se vendre lui-même; c'est un vieux lettré, type achevé de fourberie, de politesse et de pédantisme, qui passe sa vie à courir après une position brillante, qui lui échappe toujours; c'est un mandarin qui vend la justice, ou des voleurs qui, à travers mille péripéties amusantes, finissent par se faire prendre, et reçoivent le juste salaire de leur trop grande habileté. Le peuple annamite est passionné pour ces représentations, au point qu'elles lui font oublier le boire et le manger.

La mise en scène de ces drames est tout à fait naïve et n'a aucune prétention à produire l'illusion. Il n'y a pas ici de théâtres proprement dits; quand un mandarin, un village ou quelque riche particulier veulent se donner le plaisir de la comédie, on installe les acteurs dans une pagode ou dans la maison commune du village. Il n'y a ni coulisses, ni décors, mais force tambours et cymbales, pour faire le plus de bruit possible, et marquer les passages plus saillants. Les acteurs sont revêtus de riches costumes et fardés, mais sans aucun souci de la réalité historique. Ils chantent leur rôle en fausset, ce qui produit pour nous un effet désagréable et peu naturel. On sait que dans tout l'Orient, les mœurs publiques, plus sévères que chez nous, interdisent aux femmes de paraître sur le théâtre; ce sont de jeunes garçons qui tiennent leur rôle. Du reste, la profession d'acteur est méprisée et regardée comme vile; ce sont d'ordinaire des gens de la lie du peuple, enrégimentés sous la conduite d'un impresario, qui les mène avec lui de village en village, partout où on les appelle, et qui en répond devant les autorités du pays.

Digitized by Google

Musique. — La musique, qui accompagne toujours ces représentations, est aussi primitive que la pièce. Les Annamites ont trois ou quatre instruments à cordes montées sur chevalet, et une espèce de flûte à plusieurs trous qui représente tous les instruments à vent; ajoutez des tambours, qui se battent avec la main ou avec des baguettes, des cymbales, une espèce de triangle à sapèques, et vous avez l'orchestre au complet. Tout cela joue en mesure ou non, et fait pour nos oreilles européennes une cacophonie parfaite; mais l'Annamite n'est pas de cet avis; bien que n'ayant pas même l'idée de nos tons et demi-tons, de nos gammes majeures et mineures, il trouve sa musique très belle, et la préfère de beaucoup à la nôtre, qui ne lui dit rien; il parle avec orgueil des huit sons qui la composent, *bat am*. Je ne sais, à vrai dire, ce qu'il entend par ces huit sons, car je ne connais rien de plus monotone que leur exécution. C'est toujours le même thème, qui revient à satiété, avec quelques accompagnements destinés, sans doute, à voiler la pauvreté du motif. Il est bien difficile qu'il en soit autrement, car la langue annamite, comme la chinoise, ayant ses tons tout faits, la musique doit s'adapter exactement aux paroles, et l'on ne pourrait, comme chez nous, appliquer des phrases à un air composé d'avance. La musique de ce pays est donc forcée de se restreindre à suivre la déclamation de l'acteur, et de renforcer le débit, en soulignant la fin des phrases, et en faisant ressortir les mots à effet dans le dialogue.

Les 'Annamites sont passionnés pour la musique; non seulement ils l'emploient au théâtre, mais encore dans toutes les circonstances importantes de leur vie, mariages, enterrements, festins d'apparat. On trouve dans presque tous les villages des troupes d'instrumentistes qui sont toujours prêts, moyennant finances, à se rendre au premier appel.

Pour en revenir au théâtre annamite, au point de vue littéraire, il est certainement très inférieur au théâtre européen,

Digitized by Google

et même au théâtre chinois. C'est un art tout primitif, qui n'est pas encore sorti de l'enfance; on en aura une idée assez juste en se rappelant ce qu'étaient chez nous, au xv^e^ siècle, les premiers essais des confrères de la Basoche.

Je dois dire que le théâtre annamite est généralement beaucoup plus moral que le nôtre, et qu'il ne fait presque jamais directement appel aux passions mauvaises. Malheureusement les pièces historiques, par leur côté religieux, sont ordinairement pleines de superstitions idolâtriques, et les acteurs ne se font pas faute de provoquer les rires des spectateurs par des mots à double entente, qu'ils intercalent dans leur texte, ou par des gestes obscènes, ce qui nous oblige à interdire à nos chrétiens ces représentations scéniques, qui sont presque toujours une occasion de désordres et d'immoralités. Pour les dédommager un peu, on leur permet en certains endroits, de représenter des mystères tirés de l'Histoire sainte, ou quelques-uns de leurs martyrs. J'ai assisté à plusieurs de ces représentations, et j'ai été frappé du naturel avec lequel des paysans, qui ne font pas métier d'acteurs, entrent dans leur rôle, surtout quand il s'agit de personnages annamites, qu'ils ont tous les jours sous les yeux. Ce peuple, comme je l'ai dit, est observateur, et a une aptitude remarquable pour reproduire tout ce qui le frappe. Cette disposition à l'imitation facilitera beaucoup son assimilation à la France. Dieu veuille que nous ne lui donnions que de bons exemples, et que nous l'initiions à des mœurs dignes de la civilisation chrétienne et française, que nous sommes venus lui apporter!

Civilisation. — On voit, par tout ce qui précède, que ce serait une grosse erreur de s'imaginer, comme on est trop porté à le faire en Europe, que ces peuples de l'Extrême-Orient sont des peuples barbares. L'Annam a reçu sa civilisation de la Chine, comme sa langue, sa littérature et toutes ses institutions. Or le peuple chinois a une civilisation très avancée, qui

Digitized by Google

marche parallèlement à la nôtre, et à laquelle, peut-être, il n'a manqué que d'être chrétienne pour la dépasser. La Chine, il ne faut pas l'oublier, avait l'imprimerie, la poudre à canon, la boussole, la culture perfectionnée longtemps avant l'Europe. Quand les premiers missionnaires jésuites arrivèrent en ce pays, au XVI^e^ siècle, ils furent, à bon droit, étonnés de trouver des institutions politiques si sages, un état social si avancé que, sur plusieurs points, il leur parut même supérieur au nôtre. Je sais qu'on leur a reproché cet engouement, qui, en effet, a quelque chose d'excessif; mais pour l'expliquer, il suffit de se rappeler qu'ils sortaient d'une Europe encore bouleversée par les convulsions politiques et les abominables guerres civiles amenées par la Réforme.

Il reste acquis que la civilisation et l'organisation politique de ces deux peuples est une des plus grandes œuvres que l'esprit de l'homme ait produites, et qu'elle égale, si elle ne les surpasse, celles des plus grands empires de l'antiquité. On n'y trouve ni les insolences démocratiques de la plèbe, ni les avilissements du césarisme, ni surtout cette effroyable plaie de l'esclavage, qui fut la honte de nos sociétés païennes. Peu importe après cela que, sous le rapport de la littérature et des beaux-arts, le peuple chinois soit tout à fait inférieur à la Grèce antique et à Rome.

Il faut pourtant reconnaître que cette civilisation chinoise, qui est celle de l'Annam, a trois grands défauts, qui l'ont empêchée de donner tout ce qu'elle promettait :

1° Elle est purement matérielle et s'occupe uniquement d'assurer le bonheur de l'individu en ce monde;

2° Ne possédant en elle-même aucun principe de vie, elle est condamnée à l'immobilité. Aussi les peuples de l'Extrême-Orient ne progressent pas; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a trois mille ans;

3° Cette civilisation, dont le type idéal est très beau, puisqu'il n'est autre que celui de la famille, ou n'a jamais été

Digitized by Google

complètement réalisée, ou bien il faut dire qu'elle a prodigieusement dégénéré; car à l'heure actuelle, elle est en pleine décadence. C'est qu'on ne peut rien bâtir de solide en dehors de la pierre angulaire, qui est le Christ; c'est de lui que les sociétés, comme les individus, tiennent leur principe de vie, et quiconque s'obstine à demeurer en dehors de son action, est fatalement condamné à l'impuisssance et à la stérilité! *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

Gouvernement. — Les institutions politiques de l'Annam sont calquées sur celles de la famille. Le roi dans la capitale, les mandarins dans leur province, sont considérés, suivant l'expression du pays, comme les pères et mères du peuple; ils ont, à l'égard de leurs administrés, tous les droits et tous les devoirs de la paternité, et de son côté, le peuple doit à ses chefs tout ce que les enfants doivent à leurs parents, le respect, l'obéissance et l'amour.

Cet idéal politique, qui fait de l'État et de chacune des fractions de l'État comme une famille, a quelque chose d'élevé, qui reste néanmoins inférieur à l'idéal des peuples chrétiens, chez lesquels le prince n'est pas seulement l'image du père de famille, mais le représentant même de Dieu, qui le sacre d'un caractère divin, en vertu duquel, suivant l'axiome politique de l'Apôtre, quiconque résiste à l'autorité légitime, résiste à Dieu lui-même : *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.*

Mais si, abandonnant ce principe tutélaire du droit divin, qui a fait nos sociétés chrétiennes, on place, selon l'idéal révolutionnaire, l'origine de l'autorité dans la volonté du peuple, qui choisit et délègue pour l'exercer des mandataires toujours révocables, je n'hésite pas à dire que le principe, qui fait de la famille le type de la société, est très supérieur à nos principes modernes, parce qu'il est plus vrai, plus naturel et qu'il sauvegarde beaucoup mieux l'autorité du gouvernement et les intérêts des gouvernés.

Digitized by Google

L'Annam, comme la Chine, est donc une espèce de démocratie césarienne. Entre le roi assisté de ses fonctionnaires et le peuple, il n'y a aucun intermédiaire; pas d'aristocratie, pas de bourgeoisie, l'égalité absolue. L'accession aux premières charges de l'empire est ouverte à tous; des examens publics donnent seuls entrée aux fonctions administratives, et c'est le mérite reconnu et constaté par des épreuves multipliées qui classe les candidats, de sorte qu'au moins en théorie, toutes les places se donnent au concours, et le plus savant est préféré aux autres; le fils du premier mandarin de l'empire, s'il n'est pas capable de passer ses examens, peut retomber dans les derniers rangs du peuple et se verra exclu de toutes les charges. Tel est au moins le principe; dans l'application, il arrive souvent que l'intrigue, les protections, l'argent donné à propos aux examinateurs, tiennent lieu du mérite absent.

Grâce à ces principes démocratiques, à la facilité que chacun a de s'instruire et de parvenir aux charges, on ne trouve pas ici cette haine des classes, qui fait, en ce moment, un des grands périls de l'Europe. Le riche ne méprise pas le pauvre, et le pauvre ne maudit pas le riche; chacun se tient content à sa place, et comme il n'y a pas de caste fermée, comme il n'y a d'autre aristocratie que celle qui s'attache aux fonctions publiques, où tout le monde a droit de monter suivant son mérite et son application, la question sociale, qui va peut-être, comme le sphynx antique, dévorer l'Europe, ne se pose même pas ici. Heureux peuples, surtout s'ils pouvaient connaître et apprécier leur bonheur!

Administration. — A la tête de toute l'administration du royaume est le souverain, *duc hoang de*, l'empereur auguste, à la fois monarque absolu, souverain pontife, juge suprême. Sa puissance s'exerce sans contrôle, sans contrepoids, sans autre constitution qu'une coutume traditionnelle et la nécessité d'observer les rites; car le roi est le premier lettré du

Digitized by Google

royaume, et il ne peut se dispenser d'obéir lui-même et de faire obéir les autres à toutes les prescriptions contenues dans les *Kinh,* livres canoniques qui renferment la doctrine de Confucius.

Pour gouverner son royaume, le prince est assisté de six grands ministères : Le ministère de l'intérieur ou du personnel, *bo lai;* le ministère des finances, *bo ho ;* le ministère des rites, *bo le*, qui répond à notre ministère des cultes; le ministère de la justice ou des supplices, *bo hinh;* le ministère de la guerre, *bo binh*, et le ministère des travaux publics, *bo cong*. Depuis l'arrivée des Français, on a adjoint au ministère des rites, celui des relations étrangères, *thuong bach*.

Toutes les affaires importantes ressortent à l'un de ces grands conseils, où elles sont portées et réglées en dernier ressort, mais ce n'est pas comme chez nous, au ministre seul qu'il appartient de décider; il préside simplement un conseil formé de lui, de deux conseillers, deux aides conseillers et un secrétaire. Ce tribunal ministériel, qui forme comme une section du conseil d'État, prononce en dernier ressort, mais seulement à l'unanimité des voix; en cas de dissentiment, l'affaire est portée au roi, qui décide souverainement.

Au-dessus des six grands ministères est placé le tribunal des censeurs, composé d'un grand censeur et de vice-censeurs. Ce tribunal est chargé de contrôler l'administration du royaume, de censurer les actes publics et la conduite privée de tous les fonctionnaires et des princes de la famille royale. Il a même le devoir et le droit de faire des remontrances respectueuses au roi, s'il juge qu'il s'écarte des rites et coutumes du pays; mais on comprend que ce dernier point est délicat avec des souverains absolus comme les rois d'Annam. Aussi il est bien rare que les censeurs osent exercer leur charge vis-à-vis d'eux, et leur faire les remontrances qu'ils ont pourtant méritées bien des fois.

Je vais maintenant, pour donner une idée succincte de l'ad-

Digitized by Google

ministration annamite, parler en détail de chacun des six grands ministères.

Ministère de l'Intérieur. — Le Ministère de l'intérieur *bo lai*, est chargé de tout ce qui regarde le personnel et les nombreux fonctionnaires qui, du haut au bas de l'échelle sociale, depuis le chef-lieu de la province jusqu'au dernier village perdu dans la brousse, exploitent le pauvre peuple et sont presque partout le fléau du pays.

Comme je l'ai dit, avant l'arrivée des Français, tout le royaume annamite était divisé en trente-une provinces ou *tinh*.

A la tête de chaque province est un mandarin supérieur qui prend le titre de gouverneur général (*tong doc*), ou de gouverneur particulier (*tuan phu*), selon l'importance de la province. Ordinairement deux provinces voisines se groupent ainsi : la plus importante a un gouverneur général qui l'administre et qui de plus a un droit de haute surveillance sur la province voisine administrée par un simple gouverneur particulier.

Ainsi, pour les six provinces qui forment notre colonie de Cochinchine, la province de Saïgon était administrée par un gouverneur général et celle de Bien-hoa par un gouverneur particulier. Vinh-long et My-tho, Chau-doc et Ha-tien formaient deux autres groupes; Vinh-long et Chau-doc avaient à leur tête des *tong doc*, My-tho et Ha-tien n'avaient que des *tuan-phu*.

Le gouverneur, soit général soit particulier, exerce dans sa province l'autorité suprême, au nom du roi. Il réunit dans ses mains le triple pouvoir civil, judiciaire et militaire; il a sous ses ordres le *quan bo*, chef du service administratif, le *quan an*, chef du service judiciaire, et le *lanh binh*, chef du service militaire, qui tous trois ont le rang de grands mandarins. Chacun de ces chefs de service a sous ses ordres un ou

Digitized by Google

plusieurs bureaux, composés de mandarins inférieurs, pour l'examen et l'expédition des affaires. Toutes les affaires de la province ressortent à l'un de ces bureaux, dans lesquelles elles sont étudiées, puis elles arrivent au chef de service, qui donne son avis et soumet sa décision à l'approbation du gouverneur de la province, lequel décide en dernier ressort, à moins qu'il ne s'agisse de causes majeures, auquel cas le gouverneur date et timbre de son sceau les rapports qu'il envoie, avec son appréciation particulière, à celui des grands ministères auquel ressort l'affaire.

La province, à son tour, est divisée en plusieurs départements; ayant à leur tête un mandarin appelé *tri phu*, avec un rang et des pouvoirs à peu près pareils à ceux de nos préfets, mais avec le pouvoir judiciaire en plus.

Le département se subdivise en arrondissements, administrés par un dignitaire appelé *tri huyen*, équivalent à peu près à nos sous-préfets.

L'arrondissement se partage en plusieurs cantons, ayant chacun pour les diriger un chef de canton (*cai tong*), assisté d'un ou deux sous-chefs (*pho tong*). Enfin le canton est formé, comme chez nous, par la réunion de vingt ou trente communes, qui sont le dernier degré de la division administrative.

Telle est la forte hiérarchie administrative qui enserre tout le pays et l'opprime trop souvent. A tous les degrés, l'administration est vénale et tyrannique; la justice s'y vend effrontément et les pères et mères du peuple, comme on appelle messieurs les mandarins, sont presque toujours d'abominables petits tyrans, qui pillent et exploitent de leur mieux leurs chers enfants les administrés. Quiconque a vu de près l'administration annamite en a porté un jugement sévère.

Il faut dire néanmoins qu'une grande partie de ces inconvénients peut être évitée, grâce à l'indépendance de la commune. En effet, la commune annamite est une sorte de petite république oligarchique qui s'administre librement elle-même;

Digitized by Google

l'État n'intervient que pour assurer le service des intérêts généraux du pays. La commune doit au gouvernement l'impôt et la milice ; en dehors de cela, elle est maîtresse chez elle : travaux d'intérêt local, voirie, police du territoire, conciliation des procès en première instance, culte, enseignement, en un mot, toutes les questions qui peuvent intéresser les citoyens sont discutées librement par les notables du village. Ces notables sont choisis, au début, parmi les principaux propriétaires du pays; ensuite ils se recrutent eux-mêmes, en élisant un nouveau membre parmi leurs citoyens, à chaque vacance.

Le maire est le représentant des intérêts communaux auprès de l'administration; mais au lieu d'être, comme chez nous, le premier membre du conseil, il en est le dernier, en sa qualité de membre du pouvoir exécutif, chargé simplement d'accomplir les décisions du conseil des notables.

Dans les six provinces, qui forment notre colonie de Cochinchine, nous avons eu, au moins jusqu'à ce jour, le bon esprit de garder les cadres de l'administration annamite; nous avons seulement laissé la province de côté, en plaçant auprès des *phu* et *huyen* annamites un administrateur français, auquel toutes les affaires arrivent en dernier ressort, et qui joue par conséquent à peu près le rôle des anciens gouverneurs de province auprès des divers fonctionnaires indigènes qui relèvent de lui. Espérons que l'on ne changera rien à cette sage mesure. Le meilleur moyen de s'assimiler un peuple étranger, ce n'est pas, en effet, comme nous sommes trop portés à le croire en France, de briser sa nationalité, pour le jeter dans un moule qui n'a pas été fait pour lui; mais, comme faisaient les anciens Romains, et comme font encore de nos jours les Anglais dans leurs nombreuses et florissantes colonies, de lui laisser son administration, ses usages et ses lois, en se contentant de le diriger de haut, et de l'élever par degrés et sans violence à une civilisation meilleure, tout en

Digitized by Google

lui conservant son caractère national, et en ménageant des habitudes auxquelles un peuple vaincu tient quelquefois plus fort qu'à son indépendance.

Ministère des Finances. — Le budget du royaume annamite, comme tout budget possible, se divise en deux parts, la recette et la dépense. Les recettes ont pour base l'impôt, qui se partage, comme chez nous, en contributions directes et contributions indirectes. Les contributions directes comprennent l'impôt foncier et la cote personnelle. Les contributions indirectes sont formées par le revenu des douanes, la ferme de l'opium et la réserve royale. Pour bien comprendre l'organisation des finances annamites, il faut dire un mot de chacune de ces sources de revenus.

Impôt foncier. — L'impôt foncier a nécessairement pour base le cadastre; mais le cadastre annamite est bien loin d'être exact. Il a été dressé, tant bien que mal, la dix-septième année du règne de Minh-mang (1838), et depuis lors il n'a jamais été refait d'une manière sérieuse. Tous les ans, il est vrai, une commission est chargée de revoir le *bo*, cahier qui contient pour chaque commune les rôles de l'impôt foncier, pour y inscrire les mutations survenues depuis le dernier recensement; mais ce contrôle, devenu à peu près illusoire, est laissé à l'arbitraire du village, en sorte que depuis le grand recensement de 1838, beaucoup de parcelles de terrain ont changé de propriétaire, d'autres ont subi des retranchements ou reçu des additions, ou bien le genre de culture a varié : tel champ, qui était une rizière sous Minh-mang, est devenu un jardin, ou a été transformé en terrain d'habitation. Aujourd'hui c'est un chaos à ne plus s'y reconnaître.

Mais la plus grosse source d'erreurs vient de ce que les villages, étant responsables du payement de l'impôt, se sont arrangés de manière à payer le moins possible, et n'ont déclaré que la moindre partie des terres cultivées. Je crois ne

Digitized by Google

pas exagérer en disant que la dixième partie des champs à peine a été inscrite au cadastre, du moins en Basse-Cochinchine, en sorte qu'un propriétaire qui a, par exemple, cent hectares de rizières paye environ l'impôt de dix. Cette fraude est universelle, et les mandarins reviseurs du cadastre étant payés pour fermer les yeux, sont les premiers à l'encourager.

Quel est à peu près pour tout le royaume le revenu de l'impôt foncier? C'est ce qu'il est assez difficile de savoir dans un pays où le gouvernement ne publie jamais de budget, bien que chaque mois, tous les gouverneurs de province soient tenus de faire parvenir au ministère des finances un état exact des recettes et des dépenses; mais ces documents ne sont jamais communiqués au public. Voici ce que l'on peut établir de plus probable à ce sujet.

Les rizières payent l'impôt en nature. Celles qui sont cadastrées payent de soixante à soixante-dix litres de riz non décortiqué par *mau*. Le *mau* est l'unité de mesure annamite pour les champs; il correspond à soixante-trois ares, soit un peu plus des six dixièmes d'un hectare.

M. Luro, dans son savant travail sur le *Pays d'Annam*, estime la valeur moyenne de cet impôt à une piastre par *mau*, ce qui n'a vraiment rien n'excessif, surtout si l'on veut bien se rappeler que c'est la moindre partie des rizières qui est déclarée et qui paye l'impôt.

Au chef-lieu de chaque province on trouve de vastes greniers, où l'on apporte de tous les points du territoire le riz du roi. Le Père Legrand pensait qu'avant la conquête de la basse Cochinchine par les Français, le roi avait dans ses greniers une réserve de grains suffisante à nourrir son armée et ses fonctionnaires pendant vingt-cinq ou trente années; mais comme la colonie était le grenier de l'Annam, sa richesse a bien diminué sous ce rapport; s'il venait aujourd'hui à perdre le Tong-king, il lui serait absolument impossible de

Digitized by Google

vivre sans un secours de la France, car les provinces du centre, resserrées entre les montagnes et la mer, ne fournissent pas assez de riz pour la nourriture des habitants.

Les autres cultures, comme la canne à sucre, le bétel, l'indigo, les jardins payent un tribut en argent, qui varie selon leur importance, de dix francs à cinquante centimes par *mau*.

Le Père Legrand estimait le revenu foncier à 10,088,360 fr. pour tout l'Annam; M. Luro le porte à environ 15 millions: ce dernier chiffre me paraît un peu fort.

Taxe personnelle. — Outre l'impôt foncier, les Annamites ont encore à acquitter une cote personnelle. Pour l'établir, on dresse tous les cinq ans, dans chaque commune, le rôle des contribuables; ceux-ci se partagent en trois catégories :

1° Les hommes de vingt à cinquante-cinq ans. Ils forment la classe des inscrits, et sont soumis à une taxe personnelle, à la milice et aux corvées;

2° Les jeunes gens de dix-huit à vingt ans et les vieillards de cinquante-cinq à soixante ans, qui payent seulement une demi-taxe, et sont exempts de la milice et des corvées. — On range encore dans cette classe les courriers publics, les satellites des mandarins et les hommes atteints d'infirmités légères ou récentes;

3° Dans la troisième classe, qui est exempte de toute taxe personnelle et de toute charge, on range : les vieillards au dessus de soixante ans, les infirmes incurables, les fonctionnaires et les employés inférieurs de l'administration.

On voit que cette répartition des charges publiques est fort équitable; malheureusement ici, comme dans toute l'organisation annamite, nous allons retrouver l'arbitraire et la fraude.

Rien de plus facile pour chaque village que de dresser les rôles de la contribution personnelle. Les trois catégories sont parfaitement délimitées, et chaque habitant doit y trouver sa

Digitized by Google

place; mais chaque village fraude sur le rôle des inscrits, comme il a fraudé pour le cadastre des champs, et il déclare le moins qu'il peut. Cela se comprend, quand on réfléchit qu'il est responsable de l'impôt, et que plus il a d'inscrits, plus aussi il doit fournir de soldats. D'ailleurs, le nombre des inscrits d'un village ne doit jamais diminuer; tant pis s'il y en a qui meurent, qui tombent malades, qui sont mis en prison ou qui prennent la fuite; le village est tenu de fournir un autre inscrit à la place; si l'absent reparaît plus tard, on le remet sur le rôle, et son remplaçant y est maintenu à côté de lui. On comprend, avec ce système, que les villages aient tout intérêt à diminuer le nombre de leurs inscrits, afin de diminuer dans la même proportion leur responsabilité et leurs charges.

D'après le Père Legrand, le nombre des inscrits de la première catégorie s'élève pour tout le royaume, Cochinchine et Tong-king réunis, à six cent mille. La taxe personnelle qu'ils acquittent étant d'une ligature et demie (environ un franc), cela fait de ce chef un revenu de six cent mille francs. En comptant, ce qui est peut-être beaucoup, huit cent mille inscrits de la seconde catégorie, qui ne payent qu'une demi-taxe, cela fait quatre cent mille francs à ajouter, soit un revenu total de un million pour la taxe personnelle. C'est vraiment bien peu pour un pays qui, comptant au moins vingt millions d'habitants, doit avoir cinq millions d'hommes de dix-huit à soixante ans; le gouvernement toucherait donc à peine un cinquième de la contribution qui est due; mais avec l'administration annamite, ce résultat n'a rien qui étonne.

L'inscription joue un très grand rôle dans l'organisation de la commune. Si les inscrits supportent toutes les charges publiques, la milice, la corvée et la taxe personnelle, ils sont aussi les seuls qui participent à l'administration communale, et c'est exclusivement dans leurs rangs qu'on choisit les notables. Il y a cependant une exception pour les vieillards de

Digitized by Google

soixante ans et au-dessus; bien qu'ils soient exempts de toute contribution personnelle, ils n'en continuent pas moins à prendre place parmi les notables. On reconnaît là ce respect délicat de la vieillesse, qui est un des beaux côtés de la civilisation annamite.

On peut encore ranger dans la contribution personnelle la taxe que le gouvernement annamite lève sur les Chinois qui viennent s'établir en Cochinchine et au Tong-king.

De tous temps les Chinois ont émigré en Annam; la proximité de ce pays, où ils retrouvent leur civilisation, leurs usages, leur administration et jusqu'à leur langue, font qu'ils ne croient pas changer de patrie. Aussi les efforts de Minh-mang et de ses successeurs pour opposer une digue à cet envahissement, ont été à peu près inutiles. On a donc été forcé de compter avec eux, et comme il était à peu près impossible de faire entrer les Chinois émigrants dans le cadre fermé de la commune annamite, le gouvernement les a groupés en congrégations, sous la direction d'un chef élu par les notables commerçants de chaque communauté, et reconnu par le gouverneur de la province. Ce chef de congrégation joue à l'égard de ses administrés le même rôle que le maire dans la commune annamite; il est responsable auprès du gouvernement, a la charge d'établir les rôles de la contribution personnelle et de veiller à ce qu'elle soit acquittée. A cause du mouvement continuel de cette population flottante, on dresse ce rôle chaque année. Naturellement les émigrants sont exempts des corvées et de la milice, mais ils payent une taxe personnelle assez élevée. Ils sont d'ailleurs divisés, comme les Annamites, en trois catégories.

Ceux de la première payent la taxe complète, deux onces d'argent (environ 24 francs). Cette classe se compose de tout émigré valide qui a passé plus de trois ans en Annam. La seconde catégorie se compose des nouveaux arrivés, qui ont moins de trois ans de séjour dans le pays; ils payent demi-

Digitized by Google

taxe, soit un once d'argent (environ 12 francs). La troisième catégorie ne paye rien; elle est composée des vieillards, qui ont plus de soixante ans, et des infirmes.

En portant à quarante mille le nombre des Chinois émigrés en Annam, avant notre arrivée, et supposant que les trois quarts payent la taxe entière, et un quart la demi-taxe, le gouvernement annamite devait se faire de ce chef à peu près un million de revenu.

A côté des Chinois, on trouve en Annam un peu partout, une race de métis qui viennent d'eux, et qui sont connus sous le nom de *minh-huong*. Le gouvernement, dans des vues politiques, les a séparés de leurs pères chinois, sans pourtant leur accorder encore l'indigénat. Tous les métis répandus dans une province forment une agglomération particulière et constituent une seule commune qui s'administre à peu près comme la commune annamite. Les métis ont presque les mêmes droits politiques que les indigènes; seulement ils sont exempts de la milice et des corvées. En compensation, ils payent une taxe personnelle fixée à une once d'argent. En supposant deux cent mille métis chinois, et défalquant la moitié pour les enfants et les vieillards qui ne sont pas tenus à l'impôt, la taxe personnelle des métis doit être à peu près de un million deux cent mille francs pour tout le royaume.

En comptant la contribution foncière estimée par le Père Legrand à plus de dix millions, la taxe personnelle des Annamites à un million, celle des Chinois à un million, celle des métis à un million deux cent mille francs on obtient, pour les contributions directes du royaume annamite, quatorze à quinze millions. Ce chiffre doit donner très approximativement le rendu des contributions directes dans tout l'Annam, avant l'arrivée des Français.

Contributions indirectes. — Dans cet ordre d'idées, nous trouvons d'abord les douanes qui sont établies dans tous les ports du royaume, et aussi à l'intérieur; la plupart sont affer-

Digitized by Google

mées à des particuliers, et surtout aux Chinois, pour des sommes annuelles qui varient de cinquante mille à cent mille francs. Ces douanes, qu'on trouve à chaque pas, surtout au Tong-king, sont un des fléaux du pays ; naturellement le fermier, qui les loue, veut en tirer le plus d'argent possible et, comme on ne publie aucun tarif, il prend à peu près ce qu'il veut, et rançonne impitoyablement le pauvre peuple, avec la connivence de messieurs les mandarins qui, partageant les profits, sont payés pour fermer les yeux.

Du reste le gouvernement annamite, comme tous les gouvernements orientaux, au lieu de favoriser le commerce, fait tout pour l'entraver. Au temps de Minh-mang, le commerce avec l'étranger était interdit sous peine de mort. Le rôi s'en était réservé le monopole exclusif. Il avait des navires construits à l'européenne, et de grandes jonques qui allaient à Singapoore, à Batavia, à Macao, vendre le riz, le bois d'ébène, le sucre, la cannelle, la soie, en un mot tous les objets d'exportation que fournit le royaume ; à leur retour, ces navires arrivaient chargés de marchandises achetées au dehors, que le roi vendait, bon gré mal gré, à ses mandarins, lesquels à leur tour les revendaient à beaux deniers comptants au pauvre peuple. Malheur à qui n'était pas content et rechignait à payer cette carte forcée. La prison, l'amende et le rotin apprenaient bien vite aux commerçants récalcitrants à ne pas marchander avec Sa Majesté. On a vu en ce genre des exactions infâmes. Un jour arriva à Tourane un vaisseau chargé de pipes de terre qu'on avait emballées à Singapoore sans aucune précaution. On devine en quel état elles étaient arrivées ; pas une n'était capable de servir. Que fit Minh-mang? A dos de soldats ces précieux tuyaux de pipes furent transportés à tous les bouts du royaume, imposés de force à tous les marchands des provinces, et payés argent comptant.

Dans les commencements, il avait essayé du même système avec les étrangers. En 1827, un navire de Bordeaux lui

Digitized by Google

apporta douze mille fusils et une vingtaine de canons. Le roi fit essayer les armes, et ne paya que celles qui, chargées jusqu'à la gueule, n'avaient pas éclaté. Un quart à peine, comme on le pense bien, résista à l'épreuve. En payement de ce quart de cargaison, le roi donna un tiers en ligatures, monnaie de zinc, qui n'a aucune valeur en dehors du pays, si bien que le capitaine, pour s'en débarrasser, les jeta au fond de la mer, en quittant Tourane; un second tiers fut payé en sucre en poudre qui renfermait les trois quarts de sable, et qu'il fallut aussi jeter à l'eau. Enfin le dernier tiers fut soldé en denrées avariées, pour le ravitaillement de l'équipage. On comprend que nos commerçants furent peu tentés de s'exposer à de pareilles avanies, et le commerce avec l'étranger fut à peu près anéanti, à l'exception des Chinois, qui plus entreprenants et sachant mieux se débrouiller avec les mandarins, continuèrent à trafiquer, surtout au Tong-king.

Quant au commerce à l'intérieur, bien qu'entravé à chaque pas par les douanes et des exactions sans nombre, il est assez développé. L'Annamite, comme le Chinois, est né commerçant; mais il ne fait guère que le petit commerce. Il n'a pas de capitaux, et est d'un caractère trop inconstant pour opérer en grand; toutefois il s'entend à merveille au commerce de détail et en tire facilement cent et deux cents pour cent. Malheureusement, pauvre et imprévoyant, dépensant presque toujours ses gains au jour le jour, il a trop souvent besoin de recourir à l'emprunt, et dès lors il est perdu; car l'usure le dévore et lui enlève tous ses bénéfices.

Il y a cependant un taux légal qui est de trente-six pour cent, ce qui est déjà assez joli; mais ce taux est bien dépassé dans la pratique, surtout quand il s'agit de petits prêts. On fait des billets à courte échéance, et à chaque terme, on ajoute au capital le chiffre des intérêts échus. De cette manière, il n'est pas rare de faire rapporter à l'argent soixante et cent pour cent; et quand il s'agit de prêts à courte échéance,

Digitized by Google

on trouve des intérêts quelquefois à cinq cents pour cent. On comprend que le malheureux qui en vient là est bientôt ruiné sans ressources.

A combien peut-on porter le revenu des douanes du royaume? Je crois qu'on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité en le fixant approximativement à trois millions. Mais cette somme représente seulement ce qui est versé au trésor. Le chiffre des sommes versées par les trafiquants est bien supérieur, et doit aller au moins à dix millions. La différence entre ces deux chiffres représente les profits des fermiers, et les exactions des grands mandarins, qui se font leurs complices pour voler l'État et ruiner le peuple.

Ferme d'opium. — Avant l'arrivée des Français, l'usage et le commerce de l'opium étaient interdits sous peine de mort, et ce n'était qu'en cachette que cet affreux poison circulait dans le royaume; mais le mauvais exemple est toujours contagieux. Le roi, voyant que les Français avaient établi dans leur colonie la ferme d'opium, qui forme un des plus gros chapitres de leur budget des recettes, se dit qu'il serait bien bon de négliger une si belle source de revenus, et depuis quelques années il a affermé aux Chinois la vente de l'opium dans tout le royaume, pour le plus grand détriment de son peuple, que cette drogue infâme empoisonne. Mais, comme Vespasien, les gouvernements d'aujourd'hui trouvent que l'argent, d'où qu'il vienne, n'est jamais mauvais. Il y a quelques années, la ferme d'opium était louée cinq millions au Tong-king; je n'ai pas de documents pour savoir combien elle rapportait en Cochinchine; mais comme la population est moins nombreuse et moins riche, je pense qu'elle ne devait pas aller au delà de trois millions. Cela fait sept à huit millions de revenu pour cet abominable trafic.

Réserve royale. — La dernière source des contributions indirectes consiste dans la réserve royale. Qu'est-ce que la réserve royale? Il s'agit de certains monopoles que le gouver-

Digitized by Google

nement s'attribue, et dont il est absolument interdit aux particuliers de trafiquer. C'est ce qui a lieu en France pour la culture et la vente du tabac, dont le trésor tire si bon profit; mais en Annam ces monopoles sont très multipliés, et nuisent beaucoup à l'initiative individuelle et au commerce. Voici les principaux :

La cannelle qui vaut de quatre-vingts à cent francs l'once, c'est-à-dire à peu près le poids de l'or; c'est un des remèdes héroïques de la thérapeutique annamite, et les gens du pays lui attribuent des effets vraiment merveilleux; mais j'avoue, pour ma part, que leurs récits me paraissent fortement exagérés et me laissent un peu incrédule. La cannelle serait une panacée universelle, surtout dans les maladies d'épuisement. Comme le roi la vend au poids de l'or, je ne suis pas très loin de penser que sa grande réputation lui vient de sa valeur vénale. On est trop porté à estimer les choses selon le prix qu'elles coûtent, et la difficulté qu'on a pour se les procurer.

Les bois de fer sont réservés pour les constructions de l'État, et il est très difficile aux particuliers de s'en procurer, même en les payant à très haut prix.

Il en est de même de l'ivoire et des cornes de cerf, dont le roi se réserve la vente, et dont chaque année les Chinois exportent plusieurs jonques.

Mais le monopole le plus lucratif consiste dans l'exploitation des mines. Il y a au Tong-king des mines d'or et d'argent, des mines de cuivre, du fer qu'on trouve à fleur de terre dans tout le royaume, particulièrement au Binh-dinh, du zinc et de l'étain, avec lequel on fait les sapèques [1].

1. C'est la monnaie du pays, monnaie très divisionnaire, puisqu'il faut 600 sapèques pour faire une ligature (environ 0,75). La sapèque est une petite pièce ronde de la largeur d'un de nos anciens liards en France, et un peu plus épaisse. Ces pièces sont percées d'un trou au milieu pour former la ligature ; cette monnaie est très mauvaise, très lourde et très encombrante ; 60 ligatures forment la charge d'un homme, et 400 occupent en volume un mètre cube.

Il n'y a pas dans l'intérieur du pays d'autre monnaie pour les transactions

Digitized by Google

On trouve encore dans le pays quelques mines de plomb, du soufre, du mercure, et même du charbon de terre. Suivant le Père Legrand, qui a longtemps résidé au Tong-king, ce pays serait un des plus riches du globe, mais l'exploitation des mines est complètement entravée par la superstition. Toutes ces richesses sont sous la garde du grand *dragon rouge*, protecteur de la famille royale, et les exploiter serait s'exposer à couper la veine royale, ce qui serait un crime de lèse-majesté au premier chef. Néanmoins le roi veut bien concéder de temps en temps l'exploitation de quelqu'une de ces mines aux trafiquants chinois qui les afferment pour un prix plus ou moins élevé, et font ainsi des fortunes colossales, qu'ils emportent dans leur patrie, en sorte que le peuple annamite ne profite nullement des richesses de son sol.

Il serait assez difficile d'évaluer exactement à quel chiffre monte le revenu que le roi tire de ces différents monopoles. Le Père Legrand parle d'immenses richesses, qui font des rois d'Annam les plus fortunés souverains de l'Extrême-Orient ; mais ici l'exagération me paraît évidente, car il est certain que le roi d'Annam est pauvre, puisqu'il ne put, en 1862, acquitter la contribution de guerre de vingt millions qui lui était imposée par le traité conclu avec la France. Sans avoir de données bien positives, je crois que ce serait beaucoup que de porter à dix millions le revenu annuel que le roi tire des différents monopoles qu'il se réserve. Nous allons pouvoir avec ces données établir approximativement le budget annuel des recettes pour tout le royaume annamite.

ordinaires. Quand il s'agit de fortes sommes, on a la barre d'argent qui vaut environ 80 fr. Depuis notre arrivée, la piastre mexicaine commence à se répandre au Tong-king et à Hué, mais elle est peu connue dans les campagnes.

Digitized by Google

Contributions directes. — Impôt foncier . .	12,000,000	fr.
— Taxe personnelle .	1,000,000	
— Taxe des Chinois .	1,000,000	
— Taxe des métis. .	1,200,000	
Total pour les contributions directes .	15,200,000	fr.
Contributions indirectes. — Douanes . . .	3,000,000	fr.
— Ferme d'opium .	8,000,000	
— Réserves royales	10,000,000	
Total pour les contributions indirectes	21,000,000	fr.

RÉSUMÉ

Contributions directes.	15,200,000	fr.
Contributions indirectes	21,000,000	
Total du budget des recettes . . .	36,200,000	fr.

C'est à peu près le chiffre de M. Luro, qui porte le total des recettes du royaume à quarante millions de francs. Nous sommes loin, à ce compte, des fabuleuses richesses qu'affirmait le Père Legrand. Encore il faut remarquer que j'ai pris pour bases de ce revenu l'impôt foncier et la taxe personnelle avant l'arrivée des Français. La conquête des six provinces de la basse Cochinchine, qui étaient au nombre des plus fertiles et des plus commerçantes, a dû notablement faire baisser ce chiffre. Actuellement le budget du roi d'Annam ne doit pas dépasser trente millions, si même il y atteint.

Ce budget, si mince pour nous autres Européens, qui ne comptons plus que par milliards, est cependant très suffisant en temps ordinaire, car les charges du royaume sont peu lourdes. Ignorant le mécanisme de l'emprunt et l'art trop facile d'escompter l'avenir, le roi d'Annam n'a pas à se préoccuper du service de la dette qui n'existe pas. Ce vampire de la rente qui absorbe presque la moitié du budget français,

Digitized by Google

étant mis de côté, il ne reste au compte des dépenses que trois chapitres :

1° Le traitement des fonctionnaires;

2° L'armée;

3° Les travaux publics.

Ce qui reste après cela sert à l'entretien et aux plaisirs de Sa Majesté et de sa cour, ce qui fait que, loin de pousser aux dépenses, le roi les restreint le plus possible, afin d'avoir davantage pour lui. Rien de plus économique, on le voit, que ce système un peu primitif.

Le traitement des nombreux fonctionnaires est vraiment dérisoire, et explique, sans l'excuser entièrement, la vénalité des mandarins annamites et les extorsions qu'ils se permettent pour soutenir leur rang. Ainsi, au sommet de la hiérarchie administrative un *tong doc*, gouverneur général d'une province, touche vingt-cinq francs pas mois, et un nombre de rations de riz suffisant à sa nourriture et à celle de ses gens; au bas de l'échelle un *huyen*, sous-préfet, touche trois francs par mois et un hectolitre de riz pour lui et sa maison. On voit que l'État ne se ruine pas en traitements. Aussi le Père Legrand porte à un million cinq cent mille francs la dépense totale du royaume pour la solde des fonctionnaires. Certes, c'est de l'administration à bon marché!

L'armée ne coûte guère plus cher. En temps ordinaire, le roi entretient cinquante mille soldats, au moins sur le papier, car les officiers ne se font pas faute de renvoyer la plus grande partie des miliciens chez eux, pour bénéficier de leur solde. L'État donne à chaque soldat une ligature, soixante-quinze centimes par mois, et environ trente litres de riz; plus un habillement par an. Cela fait tout au plus quatre francs par mois, tout compris; soit pour cinquante mille hommes deux cent mille fr. par mois, et deux millions quatre cent mille francs par an pour la solde de l'armée. Ajoutez six cent mille francs pour l'achat des armes et l'entretien des jonques de guerre, et

Digitized by Google

vous aurez un budget de trois millions de francs. On voit que nous sommes loin de l'Europe.

Les travaux publics se font presque tous par corvées, comme je l'expliquerai plus loin. L'État ne fournit que les matières premières, le bois, la chaux et les briques pour les bâtiments. Quant aux routes, on n'en fait pas, ce qui simplifie les choses. Il y avait jadis une belle voie qui reliait les trois grandes villes du royaume, Ha-noï, capitale du Tong-king, Hué et Saïgon, en traversant tout l'Annam du nord au sud. Cette route qui avait été dressée par les ingénieurs français au service de Gia-long, l'incurie de ses successeurs l'a laissée tomber faute d'entretien, et dans sa plus grande longueur, ce n'est plus qu'un mauvais sentier.

Il en est de même du service des ponts et chaussées. Dans un pays où l'on ne fait guère un kilomètre sans rencontrer un cours d'eau, il n'y a pas un seul pont digne de ce nom. On jette d'un bord à l'autre un ou deux bambous gros comme le bras ; si le cours d'eau est un peu large, on appuie plus ou moins solidement ces bambons sur quelques pieux croisés qu'on enfonce dans le lit de la rivière, et voilà un pont digne des acrobates de l'Hippodrome. L'Annamite qui va toujours pieds nus, et qui acquiert ainsi une flexibilité de ce membre capable de rivaliser avec celle des singes, passe sans broncher sur ce fragile échafaudage. Tant pis pour les civilisés qui voudraient s'y hasarder à sa suite, surtout s'ils portent la chaussure européenne ; ils sont à peu près sûrs d'aller prendre un bain au fond de la rivière, à moins qu'ils ne préfèrent descendre, et passer bravement à gué ou à la nage, selon la hauteur de l'eau. Tous les travaux publics sont faits à l'avenant. Les anciens rois avaient élevé dans leurs capitales quelques édifices assez beaux, temples, palais ; la négligence et l'avarice de la dynastie actuellement régnante laissent tout tomber en ruines. Les ingénieurs français amenés par l'évêque d'Adran avaient construit sur beaucoup de points du

Digitized by Google

territoire des forteresses dans le système de Vauban; on ne les entretient pas, et les canons placés sur les remparts sont rouillés et hors de service. Quant à la flotte, le trait suivant pourra donner une idée de la négligence qui préside à son entretien.

Il y a quelques années, la France avait cédé au roi deux petits navires à vapeur pour faire le service des côtes. On s'empressa de nommer des officiers annamites pour les commander, et on assigna une certaine somme chaque année afin de les entretenir. Or il arriva qu'au bout de six mois, les deux navires étaient hors de service. Grande colère du roi qui se plaignait déjà d'avoir été trompé par nous. On remorqua les vaisseaux jusqu'à Hong-kong, où je me trouvais alors, et où je pus constater de visu qu'ils étaient dans un état de saleté et de délabrement inimaginables. Les mandarins avaient enlevé les glaces, les meubles du salon, les lits des cabines pour leur usage particulier, et n'avaient laissé qu'une coque vide.

Quant à la machine, au lieu de la graisser avec de l'huile, comme c'est l'usage, ils avaient trouvé plus commode d'empocher l'argent que le ministère des travaux publics leur avait alloué pour cela, et de graisser avec de l'eau de mer. On comprend comment au bout de six mois, tous les rouages étaient rouillés, et les machines hors d'état de servir. Les mandarins prévaricateurs furent sévèrement punis; mais cet exemple ne corrigea personne, et les choses sont toujours dans le même état.

On peut donc affirmer que les charges du budget pour les travaux publics sont fort peu de chose. En portant à cent mille francs par an la dépense de l'État pour ce chef, je crois qu'on sera très large; encore on peut affirmer hardiment que sur ces cent mille francs quatre-vingt mille au moins passent dans la bourse des mandarins, et c'est à peine si un cinquième est véritablement employé en travaux.

Digitized by Google

Résumons maintenant toutes les charges du budget. Voici les chiffres que nous trouverons :

Traitements des fonctionnaires . .	1,500,000 fr.
Armée : Personnel et entretien . .	3,000,000
Travaux publics.	100,000
Dépenses extraordinaires. . . .	1,400,000
Total du budget des dépenses. .	6,000,000 fr.

C'est donc au plus six millions de dépenses annuelles pour les services publics. Si, comme je l'ai établi plus haut, le budget des recettes est d'environ trente millions; il reste chaque année à peu près vingt-quatre millions pour les plaisirs de Sa Majesté et de sa cour, ce qui est un assez beau denier quand on le compare avec le traitement des autres fonctionnaires.

Néanmoins, malgré l'affirmation du Père Legrand, je ne crois pas du tout que le roi fasse d'économies, et qu'il entasse des trésors au fond de son palais. Je pense au contraire que Sa Majesté est fort besogneuse, et qu'elle a peine, comme on dit vulgairement, à joindre les deux bouts ensemble. Tout cet argent est gaspillé sans utilité pour le peuple, et sert à entretenir le nombreux personnel de la cour. Le roi a, dit-on, cinq cents femmes, et chacune a sa suivante; en comptant les eunuques et les gens de service, on arrive à un personnel d'au moins deux mille individus, qui forment la cour du roi d'Annam, et vivent aux dépens du pays. Or si l'on économise quand il s'agit des services publics, tout le monde sait qu'on y va plus largement quand il s'agit des plaisirs du roi, et de ceux qui entourent son auguste personne. Dans le système politique de l'Annam, le roi peut dire avec bien plus de vérité que Louis XIV, l'« État c'est moi, » car il est comme le père de la famille nationale, et il n'hésite pas à regarder comme sien l'argent du trésor. C'est ce qui explique avec quel sans façon il use

Digitized by Google

des deniers publics, et ne se croit nullement tenu de rendre compte aux administrés des trésors qu'il gaspille follement. Heureux ceux qui peuvent ramasser quelques miettes du festin ! Quant à l'intérêt général, à l'avenir du pays, à l'armée, à la marine, à tous les services publics, personne ne s'en préoccupe ici, et chacun semble décidé à mettre en pratique le fameux axiome qui chez nous a perdu la royauté française : « Après moi le déluge ! »

Budget des Communes. — A côté du budget de l'État, il y a le budget des communes, dont je vais dire un mot.

Le budget des communes se compose pour les recettes du revenu des terrains communaux. Il y a peu de villages qui n'aient à eux des rizières ou des jardins qu'ils louent aux particuliers, et dont ils touchent la rente. Ces terrains sont inaliénables en droit, s'ils proviennent de dons faits par l'État ou par les particuliers; si au contraire il s'agit de terrains achetés avec l'argent de la caisse municipale, les notables peuvent les aliéner, quand la commune manque de ressources.

Une autre source de revenus pour les communes, ce sont les redevances que chacun doit payer pour avoir droit de vendre sur le marché public. Cette redevance, qui est assez légère (un ou deux sous pour chaque marchand), ne laisse pas, vu leur nombre, de faire au bout de l'année une somme assez ronde, et c'est un des principaux revenus des villages.

Il arrive aussi quelquefois, quand il s'agit de travaux urgents, que les notables votent ce que nous appelons en France des centimes additionnels, qui viennent s'ajouter à l'impôt foncier ; par exemple dix ou vingt centimes par *mau*. Comme l'État, ainsi que je l'ai dit, respecte l'autonomie de la commune, et n'intervient jamais dans ses affaires, ce sont les notables, réunis en conseil, qui votent cette taxe additionnelle, et la répartissent proportionnellement entre tous les propriétaires. L'État ne s'en occupe pas, et laisse les villages entièrement

Digitized by Google

libres là-dessus. Mais comme en votant cette taxe additionnelle, les notables sont presque toujours les plus imposés, puisqu'ils sont les principaux propriétaires, il est assez rare qu'on ait recours à ce moyen. Le plus souvent, on fait entre les habitants une souscription plus ou moins forcée, et l'Annamite, qui est naturellement généreux et vaniteux, se montre presque toujours de bonne composition. Ces cotisations communales ont été bien souvent pour nos chrétiens un sujet d'avanies et de vexation. Voici comment :

Les chrétiens, quoique pauvres, ne refusent jamais de prendre leur part des charges communes, quand la conscience le leur permet. Mais il arrive trop souvent que ces contributions sont levées pour des fêtes païennes, des comédies, ou pour l'édification et l'entretien des pagodes. Il leur est alors impossible d'y coopérer sans faute grave. De là des conflits, des plaintes, et quelquefois il n'en a pas fallu davantage pour déchaîner la persécution, avec toutes ses violences. Une des principales difficultés des vicaires apostoliques et des missionnaires en Annam, c'est de venir en aide aux chrétiens impliqués dans ces superstitions communales, et de leur obtenir à cet égard une vraie liberté de conscience. Voici comment on y arrive, quand le village est bien disposé. Les chrétiens prennent à leur charge toutes ou la plus grande partie des taxes superstitieuses. Le plus souvent ce marché est onéreux pour nos pauvres chrétiens; mais ils sont encore trop heureux d'acheter à ce prix la liberté de leur conscience et l'exemption des superstitions. Si le village est mal disposé, s'il veut se débarrasser des chrétiens, il n'a qu'à refuser cet arrangement, et voilà les malheureux exposés à toutes les avanies, et forcés souvent de s'exiler et d'aller chercher fortune ailleurs, sans savoir s'ils trouveront dans un autre village plus de tolérance. Les traités ont stipulé, il est vrai, que les chrétiens sont exemptés de concourir aux superstitions; mais dans la pratique il arrive trop souvent que le mandarin,

Digitized by Google

qui est mal disposé, les laisse opprimer par le village païen, et s'ils se plaignent, on ne manque jamais de les accuser de troubler l'ordre et de vouloir se soustraire aux charges publiques, ce qui réussit la plupart du temps, même auprès des administrateurs français.

En dehors des rentes, redevances et contributions pécuniaires, les communes ont le droit d'imposer des corvées pour leurs travaux de voirie, la construction des ponts, les chaussées des rizières et généralement tout ce qui intéresse le village.

Il y a ici, comme chez nous, des communes plus ou moins riches, mais généralement on peut dire qu'elles ont assez pour se suffire. Du reste, comme l'emprunt est presque inconnu, et serait ruineux pour elles à cause du taux élevé de l'intérêt, comme d'autre part, l'État ne leur vient jamais en aide, il faut bien qu'elles arrivent à trouver les fonds nécessaires pour leurs frais d'entretien. Mais dans la commune, comme dans l'État, le gaspillage et les concussions sont à l'ordre du jour. L'argent des villages sert le plus souvent à acheter le mandarin, quand la commune a quelque procès à soutenir, à faire jouer la comédie, ou à payer les festins, dans lesquels les notables mangent et boivent sans vergogne à la santé des contribuables. Du haut au bas de l'échelle, on retrouve en Annam, le gaspillage et l'oppression des petits par les grands.

Fortune publique. — Pour achever ce qui regarde les finances, il faut parler de la fortune publique.

En dehors de quelques gros marchands chinois, qui ne se fixent presque jamais à demeure dans le pays, on peut dire qu'il n'y a pas de riches en Annam ; un homme qui possède en biens-fonds une centaine d'hectares et deux ou trois mille francs de capital, est regardé comme très à l'aise, et peu y arrivent. L'élévation du taux de l'intérêt montre d'ailleurs combien l'argent est rare. Les mandarins qui pillent le peuple,

Digitized by Google

et prennent de toutes mains, se font à peine trois à quatre mille francs de revenu, et quand ils sortent de charge, il ne leur en reste rien. Ils ont joué, fumé l'opium, mené joyeuse vie, soutenu par de larges présents leur crédit à la cour, cela leur suffit; quand vient l'heure de la retraite, ils rentrent dans les rangs du peuple d'où ils étaient sortis; car, ainsi que je l'ai dit ailleurs, on n'a pas ici nos préjugés de fortune. L'égalité la plus démocratique règne dans la société. Un homme riche, qui vient à perdre ce qu'il a, ne se trouve nullement déshonoré pour se remettre au travail, comme le plus misérable des journaliers.

L'Annamite est donc pauvre; néanmoins en dehors des infirmes qui ne peuvent travailler, et des mauvais sujets que ruinent le jeu ou l'opium, chacun se suffit. Il n'y a que dans les temps de calamité publique, famine, guerre, que la disette se fait sentir. Dans les temps ordinaires, l'Annamite vit de si peu, qu'il arrive presque toujours à gagner sa subsistance et celle de sa famille. — La propriété foncière est très divisée, et plus de la moitié des habitants du royaume ont des rizières ou des jardins. Le reste s'occupe de la pêche, surtout dans les villages situés au bord de la mer, ou fait le petit commerce. Il y a peu d'artisans, et leur salaire varie de quatre à huit sous par jour. C'est plus qu'il ne faut à l'Annamite pour vivre avec sa famille. Il a peu de besoins, ce qui est le meilleur moyen de se trouver riche et de vivre content. Il ne mange guère que du riz, avec un peu de *mam*, et quelques herbes qu'il rencontre un peu partout. Son habillement, très simplifié, lui coûte six à sept francs par an. Il fait lui-même sa maison, dont il trouve les matériaux dans la forêt voisine. Ses besoins sont donc réduits à leur plus simple expression, et s'il a de l'argent de reste, il joue ou s'amuse, car il n'a nullement l'esprit d'économie et ne sait rien garder pour l'avenir. Tout ceci, bien entendu, ne s'applique qu'à l'Annam proprement dit. Dans la colonie, la présence des Français et l'élévation des

Digitized by Google

salaires ont complètement changé la situation. Un artisan gagne facilement deux et trois francs par jour; un bon domestique se paye douze à quinze piastres par mois; un employé de l'administration arrive assez vite à trente ou quarante piastres.

En sont-ils plus riches qu'autrefois? Tout au contraire. Le résultat le plus net de cette prodigalité insensée a été de faire monter considérablement le prix de toutes les choses nécessaires à la vie, et par suite de rendre plus misérable la condition des pauvres. Nos compatriotes sont les premiers à souffrir de cette cherté croissante que leur imprudence a provoquée. Actuellement, à Saïgon, la piastre, qui est l'unité monétaire, et qui vaut environ cinq francs, a à peu près la valeur courante du franc à Paris. Impossible de vivre convenablement dans un centre français, sans un traitement triple de ceux de France. Les plus faibles traitements sont de soixante piastres par mois, et les malheureux employés ne peuvent presque pas s'en tirer sans faire des dettes.

Mais ceux qui souffrent le plus de la cherté croissante, ce sont les paysans annamites et surtout les cultivateurs écrasés d'impôts. Je connais tel jardin qui se loue cinq francs par an et qui paye dix francs d'impôt. Aussi il n'est pas rare de voir l'Annamite abandonner la terre, qui ne peut plus le nourrir, pour s'entasser dans les centres français, où les gains sont bien rémunérateurs et la vie plus facile. Comme on le pense bien, cette désertion des campagnes n'est pas pour la moralisation du pays, ni pour l'accroissement de la richesse publique.

Mais, dira-t-on, au moins l'Annamite qui vit dans les villes, et touche des salaires supérieurs à ceux qu'avait autrefois un gouverneur de province, a gagné beaucoup au changement. Ne vous pressez pas trop de l'affirmer. Au contact de l'Européen, il s'est créé des besoins factices; à l'exemple de ses maîtres, il boit le vermouth et l'absinthe, joue, se livre à la

Digitized by Google

débauche, fume l'opium, fait des dettes, et finalement est souvent plus pauvre et plus malheureux que lorsqu'il cultivait son petit champ, et vivait heureux, sans soucis, et sans tous les faux besoins que lui a donnés la civilisation européenne.

Quant à l'accroissement démesuré des charges publiques, il n'y a qu'à comparer les budgets de 1863 et de 1883. En vingt ans les recettes se sont élevées de deux millions à vingt-quatre, et c'est l'impôt, sous ces différentes formes, qui fournit presque tout cet accroissement. Avec notre imprévoyance habituelle, nous voulons faire vite et faire grand, sans réfléchir que nous avons affaire à un peuple routinier et timide, qui ne peut se mettre à notre pas. Je crains bien, à parler franchement, que si nous persévérons dans cette voie, ce qui paraît probable, nous ne nous ménagions de sérieux embarras pour l'avenir, et que sous le rapport économique, comme sous le rapport moral, notre influence n'ait été désastreuse en Annam.

Ministère des travaux publics. — J'ai peu de chose à ajouter sur les travaux publics, après ce que j'en ai dit en parlant des finances. Comme, à l'exception des trois capitales, Ha-noï, Hué et Saïgon, il n'y a pas, à proprement parler, de villes en Annam, on trouve dans tout le royaume très peu de monuments publics, dignes de ce nom. On voit, au chef-lieu de chaque province, les bâtiments du mandarinat, enfermés presque toujours dans une forteresse assez mal entretenue. Des logements pour les fonctionnaires, la prison, une ou deux pagodes, le camp des lettrés et de grands greniers pour serrer le riz du roi, qu'on apporte de tous les villages qui payent l'impôt des rizières en nature : voilà ce que l'on trouve à peu près partout, et cela ne demande pas de grands frais d'entretien, car presque tous ces bâtiments sont construits en bois et couverts en paille. Ce n'est guère que dans les prin-

Digitized by Google

cipaux centres que l'on voit des maisons en briques avec couverture en tuiles. Le Père Legrand parle avec éloge de l'arsenal maritime que les rois d'Annam avaient fait construire à Saïgon. Cela me paraît un bien grand mot pour quelques méchantes paillottes élevées au bord de la rivière, et où l'on construisait chaque année une dizaine de jonques de commerce, aux formes lourdes, difficiles à manœuvrer et tenant fort mal la mer. Avant notre arrivée, le roi avait à peu près deux cents de ces gros sabots, comme disent nos marins, dans leur langage pittoresque, et c'était là toute la flotte. Je ne pense pas que la marine de Sa Majesté se soit améliorée depuis lors. De nombreux ports naturels s'ouvrent tout le long de la côte, et un gouvernement intelligent pourrait en tirer un très bon parti; mais on n'y fait pas de travaux d'endiguement; aussi le sable les envahit, et l'alluvion les envase tous les jours.

Les seuls travaux auxquels la dynastie actuelle ait semblé prendre intérêt sont des canaux pour relier les différents cours d'eau qui couvrent le pays. Le roi Minh-mang en avait fait creuser plusieurs dans la basse Cochinchine et au Tong-king, qui ont rendu et qui rendent tous les jours de véritables services au commerce de l'intérieur, en facilitant la circulation des barques qui se transportent d'un marché à l'autre. Voilà à peu près les seuls travaux d'intérêt général que le gouvernement prenne à sa charge; tout le reste est la part des communes, qui s'arrangent comme elles l'entendent pour construire leurs marchés, leurs maisons communes, leurs pagodes, et faire en général tous les travaux qui leur paraissent utiles. L'État ne s'en mêle, ni pour les subventionner, ni pour les imposer, ni pour les diriger. Les communes sont maîtresses absolues chez elles, à la condition, bien entendu, de ne rien demander à l'État.

On trouve, il est vrai, un service des postes, mais les courriers sont uniquement chargés de porter de relais en ralais les

Digitized by Google

dépêches du gouvernement aux fonctionnaires des provinces. Ce n'est donc pas un service public, puisque le peuple n'en peut profiter.

Quand des fonctionnaires publics voyagent, ils ont aussi le droit de requérir un certain nombre de porteurs, qui se relayent de poste en poste, pour voiturer commodément ces messieurs en filet et transporter leurs nombreux bagages. C'est là pour les malheureux villages, situés sur la route, une charge quelquefois très lourde, car on ne leur donne aucun dédommagement, et il arrive qu'on requiert ainsi presque tous les hommes valides, au moment où le travail des champs presse le plus. N'importe, il faut marcher; trop heureux quand, arrivés tout harassés au relais voisin, ils ne reçoivent pas, en guise de salaire, quelques volées de rotin.

Tous ces travaux se font par corvées. Comme on l'a vu plus haut, tous les hommes inscrits de vingt à cinquante-cinq ans, à moins qu'ils ne soient compris dans quelqu'une des exemptions légales, sont astreints aux corvées publiques. Cela n'aurait rien de contraire à la justice, si ce lourd fardeau était équitablement réparti sur tous. Malheureusement c'est l'arbitraire le plus tyrannique qui règle la chose. Les villages riches, qui ont pu soudoyer le mandarin, sont peu réquisitionnés; au contraire, les pauvres, ceux qui auraient le plus besoin de leurs bras, sont constamment écrasés. Il en est de même pour les corvées des communes; les riches, qui forment le conseil municipal, s'en déchargent, ou au moins se font remplacer par un domestique; les petits payent de leur personne et payent double bien souvent. Inutile d'insister sur une situation qu'on retrouve dans tout l'Annam, et quelquefois aussi, dit-on, chez d'autres peuples, qui se disent civilisés.

Ministère de la guerre. — L'organisation militaire des Annamites est assez simple. Il n'y a pas de conscription; tous

Digitized by Google

les inscrits sont susceptibles d'être appelés à servir; mais comme leur nombre dépasse de beaucoup les besoins, on prend seulement en moyenne un soldat sur cinq ou six inscrits. Ceux-ci étant au nombre de six cent mille pour tout le royaume, cela fait une armée de cent mille hommes environ; mais comme elle sert par bans qui se relayent de trois mois en trois mois, un ban restant dans ses foyers pendant que l'autre sert, l'armée ne compte jamais plus de cinquante mille hommes sous les armes à la fois. Encore ce nombre est-il fort exagéré, car les mandarins militaires, qui ne valent pas mieux que les mandarins civils, auxquels ils sont inférieurs par l'éducation et le rang hiérarchique, se débarrassent du plus de soldats qu'ils peuvent, pour bénéficier de leurs rations et de la haute paye d'une ligature par mois que Sa Majesté octroie à ses défenseurs. Chaque village doit donc fournir un certain nombre de soldats, en proportion du nombre de ses inscrits. Ici encore nous retrouvons l'arbitraire; tel village est réquisitionné à raison d'un soldat sur trois inscrits, tel autre en fournira à peine un sur dix; c'est le caprice et la vénalité des mandarins qui en décident.

Le village est responsable des soldats qu'il envoie; s'ils tombent malades, meurent ou prennent la fuite, il devra leur en substituer aussitôt d'autres. Ordinairement il s'arrange à l'amiable avec eux, et leur paye un dédommagement pécuniaire, qui, selon la richesse communale, varie de cinquante à cent ligatures par an (quarante à quatre-vingts francs de notre monnaie).

Les chefs-lieux de province, de préfecture et de sous-préture, sont exempts de la milice; en échange ces communes fournissent les satellites des mandarins. Ces individus, qui sont très privilégiés, puisqu'ils ne s'éloignent pas de chez eux, sont presque tous insolents, cupides et rapaces, à l'exemple de leurs maîtres. Personne n'ose rien leur dire,

Digitized by Google

car ce sont les hommes du mandarin, et la loi n'est pas faite pour eux.

Les soldats sont enrégimentés par compagnies de cinquante hommes commandées par un *doi* (capitaine); il n'y a pas de sous-officiers, sauf un ou deux *bep* (caporaux).

Dix compagnies forment un régiment de cinq cents hommes, sous l'autorité d'un commandant militaire, assisté d'un commandant en second. Dix régiments forment une brigade de cinq mille hommes, ayant à sa tête un général de brigade (*thong che*).

Par exception, dans les provinces qui ont une importance stratégique plus considérable, les généraux de brigade ont au-dessus d'eux un général de division (*de doc*), qui a rang de gouverneur général. Autrefois il y en avait un à Saïgon, qui exerçait le commandement militaire dans les six provinces.

Les troupes de chaque province sont sous l'autorité supérieure du *lanh binh*, un des trois grands mandarins qui sont chargés, comme je l'ai dit, d'assister le gouverneur de la province.

Enfin au sommet de la hiérarchie militaire, il y a le maréchal du centre, qui a la garde du palais et de la capitale. Il est assisté du maréchal d'avant-garde, du maréchal de droite, du maréchal de gauche et du maréchal d'arrière-garde, qu'on appelle les quatre colonnes de l'Empire (*tu tru*).

L'armée se divise en deux : la garde (*ve*), formée de soldats d'élite pris surtout en Cochinchine, et l'armée provinciale (*co*).

Il y a encore, au moins sur le papier, des troupes de marine, mais sans vaisseaux de guerre. Ces troupes forment trente régiments, quinze mille hommes, sous le commandement d'un amiral en chef, assisté d'un vice-amiral et de deux contre-amiraux. Il faut ajouter à ces forces militaires quelques compagnies d'artillerie, auxquelles il ne manque que des canons, avec la manière de s'en servir.

Digitized by Google

Comme on le voit, ces cadres sont fort bien remplis, et font bel effet sur le papier; mais l'organisation et l'instruction militaire sont encore à l'état d'enfance. Les officiers venus à la suite de l'évêque d'Adran avaient formé et équipé à la française un petit corps d'élite de six mille hommes, avec lesquels Gia-Long battit tous ses ennemis et recouvra son royaume. Grâce à l'incurie de ses successeurs, il ne reste à peu près rien de cette organisation. Quelques régiments ont de mauvais fusils et des sabres en petit nombre; le reste est armé de lances et de piques.. L'équipement est aussi primitif que les armes; les soldats ont des habits de couleur, pour les distinguer du peuple, un petit chapeau conique en bambou; ils vont pieds nus, comme tous les autres habitants, et portent tous un sac plein de chevilles en bambou bien effilées, pour planter le soir, en guise de chevaux de frise, autour du campement.

Point de tactique, ni d'ordre de marche; c'est la méthode chinoise, c'est-à-dire un beau désordre qui règle l'ordre de bataille; chacun court de son côté, sans s'inquiéter de ce que fait son voisin; on saute, on s'accroupit, en prenant les poses les plus comiques, on pousse de grands cris pour effayer l'ennemi; au demeurant, chacun s'en tire comme il peut.

Néanmoins les Annamites ne manquent pas d'un certain courage, et se battent bien contre des soldats qui ne sont pas plus exercés qu'eux. Dans les longues guerres qu'ils ont soutenues contre les habitants du Ciampa, les Cambodgiens et même les Chinois, ils ont presque toujours eu le dessus; mais ils ne peuvent lutter avec les Européens; leur seule force, en ce cas, c'est l'insalubrité du climat pour des troupes étrangères faisant campagne dans un pays boisé, sillonné de cours d'eau, où il n'y a ni routes, ni ponts, ce qui rend presque impossible le transport de l'artillerie. C'est ainsi seulement qu'ils pourront jamais remporter quelques succès, chèrement payés, contre la France.

Digitized by Google

Ministère de la justice. — Le ministère de la justice s'appelle en annamite le ministère des supplices (*bo hinh*); c'est qu'en effet, par une combinaison qui paraîtra bien singulière à nos idées européennes, toute action civile se transforme nécessairement en action criminelle, la loi supposant que dès qu'il y a litige entre deux individus, il y a toujours un coupable : ou le droit a été lésé par l'un, ou l'autre accuse faussement; dans un cas comme dans l'autre, l'action en justice aboutit forcément à une condamnation. Aussi le code civil est inconnu en Annam : c'est la coutume qui règle la transmission des propriétés, mais en revanche le code pénal est très riche, comme on le verra plus loin.

Le législateur paraît s'être préoccupé surtout de diminuer le nombre des procès et d'écarter les plaideurs du tribunal. Il n'y a pas d'avocats, pas d'accusateurs publics ; chacun expose son affaire devant le mandarin, ou s'il est accusé, fait valoir de son mieux ses moyens de défense. Le juge doit s'efforcer de découvrir la vérité, de vérifier les faits, et, le délit reconnu, il n'a plus qu'à appliquer le droit, sans avoir à se préoccuper, comme chez nous, des circonstances atténuantes, ou du degré de culpabilité. La loi est précise et brutale : tel délit, tel châtiment. Cette organisation très simple aurait son bon côté, si elle ne favorisait l'arbitraire et la vénalité des mandarins. En droit, la justice est gratuite; en fait, dans l'exercice de leurs fonctions, les juges reçoivent ordinairement de l'argent des deux parties, et ne manquent jamais de décider en faveur de celle qui a plus donné.

Heureusement que les juridictions sont très multipliées, et qu'on peut presque toujours en appeler. Voici l'ordre de ces juridictions :

Les litiges entre particuliers et les délits de peu d'importance sont d'abord jugés par les notables de la commune. Ceux-ci ne peuvent prononcer qu'en conciliation, et s'il y a délit, infliger des peines légères de cinq à dix coups de rotin.

Digitized by Google

Si l'affaire est plus considérable, ou si les plaideurs n'acceptent pas l'arbitrage de la commune, on va trouver le chef de canton, qui juge aussi en conciliation, et peut infliger de dix à vingt coups de rotin.

Si l'affaire n'a pu s'arranger en conciliation, ou s'il s'agit d'un délit grave, il faut déférer la cause aux tribunaux d'arrondissement ou de département; ce sont alors les préfets ou sous-préfets qui jugent, et la cause devient grave, puisqu'on procède au criminel.

Le mandarin instruit l'affaire, interroge les accusés, fait venir les témoins : toutes les dépositions, les interrogatoires, les défenses sont contresignées par l'accusé et son juge, et celui-ci prononce en premier ressort. Il ne peut infliger d'autre peine que celle qui est marquée au code pénal.

Si l'affaire entraîne condamnation à la peine du bâton, ou à d'autre peines plus graves, elle doit être jugée en appel par le *quan an*, celui des trois grands mandarins placé auprès du gouverneur de la province pour présider au service judiciaire. Celui-ci revoit toutes les pièces et la personne en seconde instance.

S'il s'agit d'une affaire emportant condamnation aux travaux forcés, à l'exil, à la peine de mort, toutes les pièces du procès revues dans les bureaux du quan an, et timbrées de son sceau et de celui du gouverneur de la province, sont envoyées à Hué, au ministère, qui en prend connaissance, et fait son rapport au roi; c'est le troisième degré de juridiction.

S'il ne s'agit pas d'affaire capitale, et s'il n'y a pas réclamation, on s'en tient là; mais si le condamné ou sa famille veulent interjeter appel, l'affaire est portée au tribunal des Trois-Règles, espèce de cour suprême, qui prononce en dernier ressort.

Qu'il y ait appel ou non, toute condamnation à mort est portée de droit à ce tribunal, lequel, après avoir étudié le dossier, fait comparaître à nouveau les témoins, et formule sa

Digitized by Google

décision, qui est soumise à la sanction du roi. Celui-ci décide s'il y a lieu de surseoir à l'exécution ou de laisser la condamnation suivre son cours. Même dans ce dernier cas, la sanction de mort est présentée à trois reprises à Sa Majesté ; si, après une troisième lecture le roi se refuse à faire grâce, le criminel est exécuté.

Tout cela, il faut bien l'avouer, est très sagement calculé pour offrir à l'accusé de sérieuses garanties. Dans cette série de juridictions, qui vont en s'échelonnant, à proportion de l'importance de l'affaire, il y a bien des chances pour que la vérité se fasse jour, et que la vénalité d'un mandarin subalterne soit corrigée par le jugement des supérieurs. Aussi, pour les affaire capitales, je ne crois pas qu'il y ait ici plus d'erreurs judiciaires que dans nos tribunaux; c'est surtout pour les affaires courantes que la rapacité des mandarins est redoutable et peut fausser la justice.

Parlons maintenant des pénalités en usage. La première, et non la moindre, est la prison préventive. Les prisons annamites sont de vastes hangars, ouverts de tous les côtés, et placés ordinairement dans la citatelle, auprès du logement des mandarins. Les prisonniers portent tous la cangue, et de plus quelquefois une chaîne qui va de la ceinture aux pieds, en permettant néanmoins de marcher. Ceux des prisonniers qui ne portent pas la cangue sont enfermés dans des cages étroites, où ils souffrent beaucoup, ne pouvant ni se tenir debout ni s'allonger.

Grâce aux relations des missionnaires, tout le monde en France sait maintenant ce que c'est que la cangue. Ce n'est pas comme en Chine, une lourde table, au milieu de laquelle on enserre la tête et les mains du patient; ici, c'est une longue échelle qui repose sur les épaules et qui se ferme autour du cou avec des ferrures, de manière à ce qu'on ne puisse l'ôter à volonté. Ce meuble incommode et lourd (il y a des cangues qui pèsent quatre-vingts livres et plus), rend toute évasion

Digitized by Google

impossible, et est bien gênante pour le porteur, qui est forcé de dormir assis; au bout de quelques jours, les montants qui reposent directement sur les épaules, mettent la chair à vif et tout mouvement devient très douloureux.

Pour arracher des aveux à l'accusé, on lui fait subir la question avec le rotin. Les satellites du mandarin s'exercent continuellement à manier cet instrument de torture, qui en soi n'aurait rien de très cruel, mais qui, dans une main habile, devient quelque chose de terrible. Il en est qui ont une adresse diabolique pour faire voler les chairs en lambeaux, dès les premiers coups, et triompher des caractères les plus fermes. Plus d'une fois on a vu des chrétiens expirer sous les coups, au milieu du prétoire, ou quelques jours après, à la suite de l'inflammation qui se développe dans les plaies, que personne ne songe à soigner. Un ancien missionnaire, qui parlait par expérience, me disait que le plus horrible, c'est, comme il arrive souvent, quand la question se renouvelle tous les deux ou trois jours. Alors le rotin ne tombant plus que sur des plaies vives, fait l'effet d'une verge rougie au feu, et il faut un courage surhumain pour ne pas céder.

Le rotin est le mode ordinaire de questionner les accusés; mais exceptionnellement, surtout dans les causes de nos chrétiens, les mandarins emploient bien d'autres tortures. Il y a les tenailles froides et les tenailles rougies au feu, qui enlèvent de longs morceaux de chair au gras des jambes; d'autres fois, l'accusé est forcé de s'agenouiller sur une planche garnie de gros clous, qui s'enfoncent jusqu'à l'os, et causent des douleurs intolérables. On suspend avec de petites cordes le patient par les pouces, ou bien, chargé de sa cangue, la tête rasée, on l'expose pendant plusieurs jours au soleil et à la pluie; on le prive de nourriture et de boisson jusqu'à ce qu'il avoue. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les supplices que la méchanceté humaine a été capable d'inventer pour triompher d'un malheureux et lui arracher une apostasie. Ce qui rend la

Digitized by Google

position des accusés plus affreuse, c'est que, tant qu'ils ne sont pas condamnés, le roi ne se charge pas de les nourrir. Ce sont leurs familles ou leurs amis qui doivent leur faire passer le riz et les petites provisions dont ils ont besoin, et presque toujours la meilleure part demeure aux mains des satellites. Rien de plus pitoyable que l'aspect de ces prisonniers, écrasés sous la cangue, épuisés par la torture, se traînant hâves et décharnés à la porte des prisons pour mendier quelques grains de riz, afin d'apaiser la faim qui les dévore. On peut dire, sans exagération, que pour celui qui n'a pas, comme nos chrétiens, le témoignage d'une bonne conscience, la prison annamite, avec sa malpropreté fétide, les brutalités et les extorsions des satellites, les tortures renouvelées de la question, est un vestibule de l'enfer.

Et pourtant ce n'est là que la prison préventive; une fois la condamnation prononcée, voici les différentes peines que la loi inflige aux coupables :

1° Le bâton. On en donne de cent à deux cents coups pour les délits de moindre importance.

2° Les travaux forcés avec la cangue au cou, pendant un temps qui varie de un à dix ans.

3° La déportation dans une forteresse éloignée, à temps ou pour la vie. Le condamné, la cangue au cou, et quelquefois les fers aux pieds, est employé aux travaux publics, le plus souvent à couper de l'herbe pour nourrir les éléphants du roi.

4° La mort avec sursis. Dans ce cas, le condamné est mis au travail, et, s'il se conduit bien, sa peine peut être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, ou même à temps, si la clémence royale daigne se reposer sur lui.

5° La mort sans sursis. C'est l'expiation suprême; mais en Annam la mort seule est considérée comme un supplice trop doux. On s'est donc ingénié à proportionner l'expiation à la gravité du crime. Voici les cinq manières légales d'infliger cette peine :

Digitized by Google

a. La strangulation, qui est regardée comme le supplice le plus doux et le moins déshonorant, parce que le corps n'est pas mutilé.

b. La décapitation. Presque toujours la tête du criminel est exposée pendant plusieurs jours.

c. L'exposition aux éléphants. Ce supplice qui est réservé à l'adultère peut varier beaucoup, selon le caprice ou la cruauté du bourreau; en effet, l'éléphant est dressé à tuer d'un seul coup, en écrasant sous son pied la tête du malheureux condamné, ou à prolonger ses tortures, en lui arrachant les membres les uns après les autres.

d. Le démembrement. Le supplicié est couché sur le sol, les membres écartés et solidement fixés à des piquets. Avec des haches ébréchées, pour prolonger ses souffrances, on lui coupe successivement les membres, d'abord aux genoux et aux coudes, puis à la jointure des cuisses et aux épaules. A la fin, on sépare sa tête du tronc et on lui ouvre le ventre.

e. La mort lente ou le supplice des cent plaies, qui est quelque chose d'affreux. Il est réservé aux parricides et aux criminels de lèse-majesté. Le patient, dépouillé de ses vêtements, est attaché à un poteau et dans l'impossibilité de remuer. Deux bourreaux, armés de pinces et de couteaux, se placent à chacun de ses côtés, et lentement, savamment, de manière à lui laisser le temps de savourer la souffrance, détachent toutes les parties charnues du corps. Ce n'est qu'au centième morceau qu'on lui fait la grâce de lui couper la tête et de mettre fin à ses tortures. M. Marchand, un de nos confrères, a subi cet affreux supplice.

On voit que le ministère de la justice peut bien s'appeler ici le ministère des supplices. Cette pénalité atroce se propose non seulement de punir, mais surtout d'épouvanter les coupables et de détourner du crime par l'horreur des tourments.

Naturellement, dès leur arrivée dans la colonie, nos compatriotes ont supprimé cet appareil formidable. Les arrêtés suc-

Digitized by Google

cessifs des gouverneurs ont amélioré le sort des prisonniers, défendu la torture, et réduit la peine de mort à la décapitation. C'étaient des réformes qui s'imposaient et auxquelles on ne peut qu'applaudir.

Pour le reste, on a gardé pendant vingt ans le code annamite, avec quelques changements qui ont été jugés indispensables pour le mettre en harmonie avec la civilisation chrétienne. Malheureusement, ce besoin de centralisation et d'uniformité, qui est, on peut le dire, un des fléaux de l'administration française, nous a conduits dernièrement à renoncer au code annamite pour y substituer le code Napoléon. Voici quelle était à ce sujet la pensée d'un de nos administrateurs les plus distingués : « On comprend combien il eût été absurde, après la conquête de la basse Cochinchine, de vouloir appliquer notre droit à un peuple chez lequel règne la polygamie, à une famille qui admet des mères de diverse condition, à une société qui reconnaît la liberté de tester, favorise les majorats, légitime un procédé d'adoption très original, et dont la législation constate mille points de divergence avec notre civilisation. Aussi le gouvernement français a-t-il conservé l'usage de la loi chinoise pour le peuple vaincu. » (Luro, *Le pays d'Annam.*)

Il est impossible de mieux dire, et, pour ma part, je déplore que ce sage système d'accommodation aux besoins du pays ait été abandonné par nos gouvernants.

Ministère des rites. — Le ministère des rites (*bo le*) est chargé de veiller à l'observation des prescriptions rituelles contenues dans les livres classiques et à la conservation des usages et coutumes religieuses du pays. On comprend, sans que j'aie besoin d'y insister, que ce ministère est le centre de l'opposition au christianisme, et que c'est de ses bureaux que sont sortis, depuis deux siècles et demi, tous les édits de persécution qui ont désolé l'église d'Annam.

L'Annamite est d'un tempérament peu mystique, et fort

Digitized by Google

peu porté aux spéculations de l'ordre surnaturel. Bien différent en cela de l'Indou et des peuples de l'Asie centrale, il concentre à peu près toutes ses préoccupations dans la vie présente, et, comme le Chinois, se soucie assez peu de ce qui doit lui arriver après la mort. Mais il se laisse absolument dominer par la coutume, et observe minutieusement une quantité de prescriptions, dont le sens lui échappe, auxquelles cependant il se soumet, parce que ses ancêtres l'ont fait avant lui. Très peu fanatique de sa nature, il n'aurait aucune propension à persécuter la religion chrétienne, si celle-ci pouvait, comme a fait le bouddhisme, s'accommoder avec les rites du pays et les superstitions locales. Ce n'est pas le dogme qui le gêne, c'est la morale, et surtout la nécessité pour les chrétiens de renoncer au culte des ancêtres et à la plupart des usages nationaux, qui sont entachés de superstition. Pour bien comprendre cette situation exceptionnelle qui est faite au christianisme, il ne sera pas inutile d'exposer un peu en détail en quoi consiste la religion, ou, pour parler plus exactement, les religions de l'Annam.

On peut distinguer en Annam trois espèces de religions :

Le *confucianisme*, qui est surtout la religion du roi et des lettrés.

Le *bouddhisme*, ou la religion de Phat (en chinois Fo), qui est principalement pour le peuple.

Et enfin le *culte des Génies*, qui varie avec les localités, chaque village ayant ordinairement son esprit protecteur.

Confucianisme. — Comme je l'ai déjà donné à entendre, le confucianisme est plutôt une philosophie qu'une religion. Laissant de côté toutes les questions dogmatiques, qu'il n'affirme ni ne nie, il se contente de prescrire quelques observances envers le ciel, envers les premiers empereurs de Chine, envers Confucius, qui est regardé comme le patron des lettrés, et surtout envers les ancêtres.

En quoi consiste au juste le culte que Confucius prescrit de

Digitized by Google

rendre au ciel et à la terre? Deux fois l'an, au printemps et à l'automne, on leur offre des sacrifices pour en obtenir la sénérité du temps et de riches moissons; on tâche d'apaiser leur colère dans les temps d'épidémie ou de calamités publiques. Qu'y a-t-il au fond de ces diverses manifestations ? Quelle idée Confucius se faisait-il de ces deux entités mystérieuses : le ciel et la terre ? Peut-on croire, comme ont pensé les premiers missionnaires, que, sous ces appellations génériques, Confucius adorait le Créateur suprême, le Dieu qui a fait le ciel et la terre, et qui les gouverne par sa providence ? J'aimerais à le penser, mais le vague de son enseignement ne me permet pas de poser une affirmation précise.

Peut-être entendait-il simplement l'esprit du ciel et de la terre, une certaine force cachée et intelligente, qui serait comme l'âme du monde extérieur, quelque chose comme le *mens agitat molem* du poète latin. Dans ce cas Confucius serait un philosophe panthéiste, au lieu d'être un déiste.

Enfin beaucoup prétendent, et c'est l'opinion de la plupart des lettrés chinois et annamites, que par ces mots le ciel et la terre, Confucius, sans aller chercher si loin, entendait tout bonnement le ciel visible et la terre qui nous porte. Dans cette hypothèse, le célèbre philosophe chinois serait tout simplement un athée matérialiste; c'est ce que je me refuse à admettre pour ma part.

Confucius prescrit encore de faire des sacrifices aux mânes des premiers empereurs de la Chine, pour en obtenir un bon gouvernement, et, comme il est considéré comme le père des lettres et de la civilisation, on lui rend partout à lui-même des honneurs extraordinaires : aucun lettré n'entre en charge ou ne reçoit son diplôme, sans faire au préalable un sacrifice aux mânes des grands philosophes.

Il serait assez difficile de décider si les païens rendent un véritable culte idolâtrique aux mânes de leurs grands hommes. Il est probable qu'ils ne les considèrent pas comme

Digitized by Google

des dieux, ce qui serait une erreur par trop grossière, mais seulement comme des génies protecteurs. Ce qui me paraît le plus exact, c'est de dire qu'ils ne se rendent pas un compte bien net de la portée de leurs actes, et se contentent de suivre, sans raisonner, la coutume du pays. Mais on ne peut nier qu'il ne se glisse dans ces hommages rituels rendus aux grands hommes beaucoup de pratiques superstitieuses et de vaines observances.

Dans les premiers temps de l'évangélisation de la Chine et de l'Annam, plusieurs missionnaires crurent pouvoir tolérer le culte des héros et celui de Confucius, en prétendant qu'il s'agissait d'honneurs purement civils, qui ne blessaient pas la foi. Ce fut l'origine de la fameuse question des rites, dont je parlerai plus loin. On ne saurait douter que leurs intentions ne fussent très bonnes ; mais la parole infaillible du vicaire de Jésus-Christ a tranché définitivement la question, en déclarant que ces honneurs sont idolâtriques, et qu'un chrétien ne peut s'y associer sous aucun prétexte. Chacun s'est soumis à la décision suprême de Rome ; mais, par suite, nos pauvres chrétiens se sont trouvés nécessairement exclus de toutes les fonctions publiques, puisqu'ils ne pouvaient y entrer et s'y maintenir qu'en prenant part à des actes superstitieux, qui répugnent à la foi aussi bien qu'à la saine raison. Il se sont trouvés ainsi comme rejetés en dehors de la vie civile, et se faire chrétien a été considéré comme l'abandon de sa nationalité. C'est là un des plus grands obstacles que le christianisme rencontre en ce pays.

Ce n'est pourtant pas le principal : après tout, le culte de Confucius n'oblige guère que les fonctionnaires, et quelque fâcheuse que soit, en principe, l'exclusion des chrétiens de toutes les charges publiques, on pourrait encore s'en consoler; mais il y a le culte des ancêtres, qui pénètre partout, qui se mêle à tous les actes importants de la vie de famille; y renoncer, ce n'est plus seulement se mettre en dehors de

Digitized by Google

la vie sociale, c'est en quelque sorte s'excommunier de la famille, et se faire regarder comme un homme sans affection, sans cœur et sans piété filiale, crime irrémissible dans un pays comme celui-ci, où toutes les institutions reposent sur la famille. — En quoi consiste ce culte des ancêtres si recommandé par Confucius ? Pour comprendre cela, il faut se rappeler que dans l'Annam, aussi bien qu'en Chine, la famille est considérée comme le type et le fondement de la société. La doctrine de Confucius, exagérant jusqu'à l'absurde le sentiment très respectable de la piété filiale, fait des parents de vraies idoles pour leurs enfants. Après leur mort, ce culte des parents devient une idolâtrie véritable.

Le philosophe chinois, tout en admettant certainement l'immortalité de l'âme, ne s'explique pas nettement sur la destinée de l'homme après la mort. Il enseigne dans ses livres que tous les êtres proviennent de deux principes, le principe mâle (*duong*), et le principe femelle (*am*). Après la mort, l'âme se réunit au principe mâle qui réside dans le soleil, et l'ombre, après avoir erré plus ou moins longtemps autour des tombeaux, va rejoindre le principe femelle qui réside dans la lune.

Le peuple se préoccupe peu de cette métaphysique obscure; il croit communément que l'âme du défunt s'incarne dans sa tablette, d'où elle préside aux destinées de la famille. Ces tablettes, qu'on trouve dans toutes les maisons païennes, sont de petites planchettes de trente à quarante centimètres de hauteur, soutenues sur un pied. Elle sont ordinairement d'un bois incorruptible, peintes en rouge, et portent gravé sur leur face antérieure, en beaux caractères dorés, le nom du défunt. C'est là, dans la pensée des païens, le siège de l'âme, et c'est devant ces tablettes qu'on accomplit toutes les cérémonies que la coutume prescrit à l'égard des ancêtres.

On trouve dans chaque maison annamite, même la plus pauvre, un petit autel plus ou moins élégamment décoré,

Digitized by Google

selon la fortune des propriétaires, sur lequel repose la tablette des ancêtres. Il y a de plus dans chaque village un temple des ancêtres, où l'on dépose les anciennes tablettes. Ce sont comme les archives de chaque famille, et ces peuples y attachent la même importance que nous mettons chez nous à conserver les portraits de nos aïeux. Il est ici telle famille qui peut montrer au complet la collection de ses tablettes d'ancêtres en remontant jusqu'à vingt générations et au delà. Rien de plus respectable, on le voit, que ce sentiment filial, si on avait su le maintenir dans de justes bornes. Malheureusement l'homme va toujours au delà de la vérité, et ce culte si touchant de la famille, s'il était renfermé dans ses limites naturelles, est devenu pour ces peuples de l'Extrême-Orient l'occasion de mille superstitions.

Le premier jour de l'an, au cinquième mois, aux anniversaires, et dans tous les événements importants de la vie de famille, naissances, mariages, sépultures, on offre des sacrifices aux ancêtres. Voici comment la chose se pratique :

On commence par préparer le repas des ancêtres. Il se compose de tous les mets d'un service ordinaire; mais presque toujours on fait usage de *nep*, riz gommeux, qu'on colore de nuances variées, et qu'on dispose de manière à frapper agréablement les yeux par l'harmonie des couleurs. Puis on orne de son mieux l'autel domestique, sur lequel on expose la tablette ou les tablettes des ancêtres, chacune à son rang. On allume devant des bâtonnets d'encens, qui brûlent lentement, en répandant leur parfum par toute la maison. Quand les mets ont été déposés sur l'autel, dans l'ordre prescrit par les rites, on procède au sacrifice qui se fait ordinairement le matin, au lever du soleil.

Le chef de la famille, entouré de tous ses parents, se place devant l'autel; il verse du vin dans trois petites tasses, en récitant la formule suivante : « Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de mon ancêtre N (noms et prénoms). J'invite tous mes

Digitized by Google

ancêtres à venir avec cet aïeul prendre part à la réception que je leur offre respectueusement. »

Alors lui et toute la famille font devant la tablette trois *lay* ou prosternations[1]. Le sacrificateur allume ensuite les bâtons d'encens sur l'autel, en récitant cette formule : « Aujourd'hui c'est l'aniversaire de mon aieul; moi N. (nom et prénoms de celui qui préside), j'ai allumé ces bâtons odorants pour prier son âme retournée au principe mâle, de venir accepter mes offrandes, et de protéger ses descendants. »

Après, il répand à terre un peu de vin, et tandis qu'il fait cette libation, il dit : « Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de mon aïeul; je prie son ombre, qui est retournée au principe femelle, de venir accepter mes offrandes, et d'être favorable à ses descendants. »

Alors a lieu le festin des ancêtres. Naturellement ceux-ci, comme les dieux du vieil Homère, se contentent de humer la fumée des plats qu'on leur offre, et qui vont servir tout à l'heure à nourrir d'une manière plus substantielle la famille. Néanmoins, tout se fait avec la plus grande gravité, comme s'ils voyaient réellement l'ancêtre prendre son repas, assis sur l'autel. Le chef de famille, assisté à droite et à gauche des deux plus proches parents, multiplie ses prosternations, et sert l'ancêtre, en lui offrant tous les plats, qui défilent successivement devant la tablette, et sont emportés ensuite pour servir au festin commun. A chaque instant, il remplit les coupes de vin, verse le thé, offre à boire et à manger, le tout le plus sérieusement du monde, et sans que personne témoigne

1. Le *lay* est le grand salut annamite; il est dû aux parents, aux supérieurs, et généralement à tous ceux que l'on veut honorer, ou de qui on implore une faveur. Voici comment il se fait : on joint d'abord les mains devant la poitrine, puis on les élève jusqu'au front, et on les laisse retomber, en se prosternant sur les genoux, les deux mains jointes et renversées à terre, pour y appliquer le front; on recommence jusqu'à quatre et cinq fois de suite ce salut, qui est très solennel, et que les Annamites exécutent parfaitement, bien qu'il soit compliqué, parce qu'ils y sont habitués dès l'enfance.

Digitized by Google

la moindre envie de rire. Quand les aïeux sont censés repus, on enlève les plats, et chacun se prosterne trois fois pour leur dire adieu, puis l'on se met à table pour son propre compte.

J'ai tenu à décrire en détail ce rite singulier du festin des aïeux, pour bien faire connaître à mes lecteurs en quoi consiste le culte des ancêtres, dont beaucoup, sans doute, ont entendu parler, sans en avoir une idée exacte[1].

C'est ici le lieu de parler de cette malheureuse question des rites, qui fut au dernier siècle une des graves difficultés de l'apostolat dans ce pays. Les premiers missionnaires de de l'Évangile dans la Chine et dans l'Annam, se trouvèrent fort embarrassés en présence de ces rites, moitié civils, moitié religieux des disciples de Confucius. Les honneurs extraordinaires rendus au grand philosophe chinois et aux héros, le culte des ancêtres, qui se mêle à presque tous les actes de la famille, les jetèrent dans un étonnement qu'on s'explique très bien. Pouvait-on tolérer ces usages, et dans quelles limites? Il y eut à cet égard divergence de vues entre les prédicateurs de l'Évangile. Les uns, frappés surtout du caractère superstitieux et idolâtrique de ces manifestations, furent d'avis qu'on ne pouvait les tolérer sans exposer la foi des fidèles. D'autres, plus touchés des inconvénients immenses qu'il y avait pour nos chrétiens à rompre avec tous les usages de leur patrie, se demandèrent s'il n'y aurait pas moyen de tolérer ces rites, en leur enlevant leur caractère superstitieux. Sans doute, Confucius n'était qu'un homme, mais c'était un grand homme, l'homme de la Chine; ne pouvait-on lui conserver ses honneurs à titre d'honneurs purement civils? En retranchant du culte des ancêtres ce qui est évidemment idolâtrique, l'offrande des mets, les libations, ne pouvait-on

1. Il n'est pas nécessaire que je fasse ressortir tout ce qu'il y a de superstitieux et de prohibé dans cette évocation des mânes des ancêtres et dans ces libations latreutiques.

Digitized by Google

essayer de conserver des usages plus innocents? Si la tablette n'est pas le siège de l'âme, c'est un mémorial de famille, quelque chose comme ces portraits des aïeux que nous conservons chez nous avec un soin si jaloux. Dès lors, pourquoi ne pas la garder avec honneur dans la maison? Au jour des anniversaires, quel inconvénient y aurait-il à l'entourer de fleurs, à brûler devant elle des parfums, à la saluer, comme on faisait devant l'aïeul encore en vie? On comprend que la question se posant ainsi, il était permis à d'excellents esprits de différer de vues, et chacun avait de bonnes raisons à faire valoir en faveur de son opinion.

Il y eut donc, dès l'origine, divergence entre les missionnaires; mais il n'y eut jamais de dissentiments sérieux, et la charité fraternelle et sacerdotale fut sauvegardée, autant que le permet la faiblesse humaine. Tant que l'Église ne s'est pas prononcée sur une question, il est loisible aux théologiens d'exposer leur opinion et de chercher, sans aigreur, à faire prévaloir leur avis. Dans les points non encore définis, chacun, selon la pensée de saint Augustin, garde sa liberté, *in dubiis, libertas*, à condition de respecter également celle de ses frères, et de faire dominer au-dessus de toutes les divergences d'écoles, la charité du Christ : *In omnibus caritas*. C'est ce qui eut lieu alors parmi les missionnaires.

Les écrivains laïques qui se sont occupés de ces questions, les ont en général fort mal comprises, parce qu'ils ne se mettaient pas au vrai point de vue. Les uns, jugeant la question en hommes du monde, ont été jusqu'à dire que le décret de Benoît XIV, qui défend les rites chinois, avait fait plus de mal à l'Église que tous les édits de persécution des empereurs idolâtres, et avait arrêté pour de longs siècles la propagation de l'Evangile en ce pays. Ils ne paraissent pas même se douter que, dans les matières qui touchent à la foi, l'Eglise ne peut faire de concessions, car il s'agit d'un dépôt sacré, dont elle ne peut disposer à son gré. Si donc, comme il a été

Digitized by Google

défini, les hommages rendus à Confucius et aux ancêtres sont idolâtriques, et vont contre la foi, l'Église sacrifiera tout, plutôt que de céder. Or, comment un écrivain qui n'est pas théologien ose-il décider que ces honneurs n'ont rien de superstitieux, alors que les meilleurs théologiens ont disputé pendant plus d'un siècle à ce sujet, sans pouvoir s'entendre, et après que Rome s'est prononcé? Il est au moins étrange et bien présomptueux à des écrivains laïques, à des hommes qui ne sont pas du métier, de venir faire là-dessus la leçon à l'Église, et de vouloir lui apprendre ce qui est dans son symbole et ce qui n'y est pas.

D'autres écrivains, et à leur tête Voltaire, avec sa légèreté et sa mauvaise foi habituelles, ont dit crûment que les jésuites étaient idolâtres à la Chine; et c'est ainsi qu'ils expliquent les merveilleux succès de ces héroïques ouvriers du Christ. D'abord, il serait juste de remarquer que, dans cette question, les jésuites étaient partagés comme les autres, les uns tenant pour la tolérance, les autres pour l'interdiction plus ou moins absolue. Ceci établi, je dis que ceux qui, à la suite de Voltaire, répètent cette calomnie, ignorent absolument comment les choses se sont passées, et ne semblent pas se douter des difficultés d'une question très complexe. Eh! quoi, des idolâtres, ces héros de l'apostolat, qui avaient tout quitté pour aller au bout du monde porter l'Evangile, et qui, après s'être consumés pendant des années dans un travail obscur et ingrat, mouraient joyeusement dans les prétoires des mandarins, et confessaient au milieu des supplices cette foi qu'ils étaient venus prêcher! La vérité, c'est que, dans ces fâcheuses discussions, tout le monde, jésuites, dominicains, prêtres des missions étrangères, voulaient également le bien des âmes; on pouvait différer sur les moyens, le but était le même, et quand la parole infaillible du Pasteur suprême vint décider souverainement la question, il n'y eut parmi nous ni vainqueurs ni vaincus, car tous avaient cher-

Digitized by Google

ché à faire triompher la vérité, et chacun fut heureux de la voir enfin proclamée.

Rome a parlé, la cause est finie. Après de longues et minutieuses enquêtes, après avoir envoyé jusqu'en Chine deux légats apostoliques, afin d'élucider la question et de s'éclairer sur les lieux mêmes, le souverain Pontife Benoît XIV, par la célèbre constitution *Ex quo singulari*, condamna solennellement les rites chinois, comme entachés de superstitions idolâtriques, et dès ce moment l'accord le plus complet exista à ce sujet parmi les missionnaires. A l'exemple de leurs pères spirituels, presque tous les chrétiens se soumirent, non sans déchirement, mais avec une fidélité d'autant plus admirable que le sacrifice imposé était plus grand. En effet, à partir de ce jour, un mur de séparation s'élevait entre eux et la société au milieu de laquelle ils étaient appelés à vivre. Excommuniés de la vie civile et de la famille, les chrétiens se voyaient désignés à la haine de leur concitoyens, comme des hommes sans patrie, sans politesse et sans piété filiale. C'était dur, et pourtant la foi avait poussé de si fortes racines dans leur âme, que très peu firent défection, et que la grande majorité, acceptant humblement la réprobation publique, se consolèrent en méditant ces paroles du divin Maître : « Vous n'êtes pas du monde; si vous étiez du monde, le monde vous eût aimés comme siens; mais parce que vous n'êtes pas du monde il est naturel que le monde vous haïsse et vous persécute, comme il m'a persécuté. » Et encore : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre ; je suis venu séparer l'homme de sa femme, et les enfants de leur père : mais bienheureux celui qui aura souffert la persécution à cause de moi, car sa récompense sera grande un jour dans le ciel. »

Le culte de Confucius a fort peu de temples proprement dits en Annam. Il y a à la capitale un *Temple du Ciel et de la terre,* où le roi va sacrifier au premier jour de l'année,

Digitized by Google

en qualité de fils du ciel, *thientu*. Dans les provinces, on trouve dans les principaux mandarinats, un *Temple du ciel* et çà et là quelques autels où l'on fait des sacrifices. Il y a aussi dans le pays quelque temples en l'honneur des héros; chaque village a son temple des ancêtres, qui est le plus souvent la maison commune; mais on ne trouve presque nulle part d'édifices religieux dignes de ce nom. Sous ce rapport le confucianisme, avec son esprit rationaliste, est inférieur, je ne dis pas au christianisme, qui a couvert le monde d'édifices presque dignes du Dieu qui y réside, mais même au mahométisme et au bouddhisme, dont les mosquées et les pagodes sont, dans les pays où ces deux religions dominent, les édifices architecturaux qui fixent tout d'abord le regard du voyageur arrivant dans la contrée.

A proprement parler, ce culte philosophique n'a pas non plus de prêtres; c'est un culte purement laïque, pour parler le jargon de notre époque. Le roi, comme le premier lettré du royaume, en est le pontife suprême. Le jour du *tet* (premier jour de l'an annamite), il va, en grande solennité et porté sur un brancard, offrir le sacrifice au temple du ciel et de la terre. C'est la seule fois de l'année où il sorte de l'enceinte du palais, et tout le peuple, prosterné de chaque côté de la route, se garde bien de lever les yeux sur sa Majesté, car il y a peine de mort contre le téméraire qui oserait, même à la dérobée, regarder son auguste personne.

Les gouverneurs de province, et généralement tous les mandarins au chef-lieu de leur résidence, font la même cérémonie, et, de plus, ils offrent trois ou quatre fois l'an des sacrifices à Confucius et aux grands hommes de l'empire, aux époques fixées par la coutume. Quant aux ancêtres, c'est, comme on l'a vu, la maison domestique qui sert de sanctuaire, et le chef de la famille qui remplit les fonctions de prêtre. C'est lui qui est chargé de convoquer d'autorité toute

Digitized by Google

la parenté pour offrir les sacrifices aux jours marqués. Pour les anniversaires communs du village, qui se font ordinairement au jour de l'an et au cinquième mois, c'est le maire qui est chargé de convoquer tous les chefs de famille, et il a le droit de forcer tous ses administrés à y contribuer de leur présence et de leur argent. Dans les écoles, c'est le plus ancien étudiant qui convoque ses camarades et reçoit leurs cotisations pour faire les sacrifices à Confucius et célébrer les anniversaires du maître, quand il vient à mourir.

Nos malheureux chrétiens se trouvent donc enserrés dans un réseau de superstitions, qui les étreint de toutes parts, dans la commune, à l'école, au milieu de leurs familles, et dont il leur est excessivement difficile de sortir, car ils ont contre eux la loi et les coutumes du pays; et quand l'aîné de la famille ne peut se faire obéir, même à l'aide du rotin, il va se plaindre au mandarin, qui presque toujours donne tort aux chrétiens.

Il y a dans chaque héritage une part réservée pour les frais du culte des ancêtres. Cette part, qui s'intitule *huong hoa* (encens et feu), est ordinairement d'un dixième des propriétés, et constitue un majorat en faveur de l'aîné; elle est inaliénable, et il est défendu de la vendre ou de l'acheter; tout contrat de ce genre serait nul de droit. Comme les femmes sont réputées impropres à offrir les sacrifices, si le défunt n'a laissé que des filles, cette part est dévolue au plus proche parent dans la ligne masculine, et c'est lui qui est regardé comme le chef de la famille pour tout ce qui regarde le culte des ancêtres.

Tel est, en abrégé, le fameux culte de Confucius, qui domine parmi les classes lettrées dans plus d'un tiers de l'Asie; parlons maintement du bouddhisme.

Bouddhisme. — Le bouddhisme est certainement une des plus hautes formules religieuses qui se soient affirmées dans le monde. Une religion qui subsiste depuis près de trois mille ans, et qui a rayonné des côtes de l'Inde aux extrémités de

Digitized by Google

la Chine, et des hauts plateaux de l'Asie centrale aux plaines de l'Iraouaddy, en courbant sous sa discipline plus de trois cents millions de fidèles dans l'Inde, à Ceylan, en Birmanie, à Siam, en Annam, dans le Thibet, la Chine, et le Japon, ne peut être quelque chose de banal, et mérite d'attirer l'attention du penseur et les méditations des apôtres d'une foi meilleure, qui viennent saper son empire et lui disputer les âmes.

La légende du Bouddha, si on a soin d'élaguer toutes les superfétations absurdes que l'imagination sans frein des Orientaux a cru devoir y ajouter, est une des plus touchantes qu'on puisse lire. Ce jeune Çakya-Mouni, ce fils des rois qui, à l'âge de vingt-neuf ans, au milieu du luxe et des jouissances énervantes d'une cour indienne, ayant sondé d'un regard ferme le vide et le néant de tout ce que le monde admire, la jeunesse, la santé, les richesses et les plaisirs, quitte la cour de son père, abandonne sa jeune femme en pleurs, et va demander à la solitude la seule science qui lui paraisse digne d'occuper l'esprit de l'homme, la science de l'âme, est un type de grandeur morale qui n'a certainement rien de vulgaire; et quand, après avoir passé six années entières dans la pratique assidue de la contemplation intérieure et la rude discipline de l'ascétisme, il reçoit enfin l'illumination suprême, et, quittant sa douce solitude d'Ourouvilva, il s'en va par le monde prêcher aux hommes la doctrine du perfectionnement moral, appelant à lui les pauvres comme les riches, les purs comme les impurs, sans aucune distinction de castes ou de nationalités, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'on a devant soi une des plus belles figures de l'histoire. Nos libres penseurs modernes, avec leur grossièreté provocante, n'ont pas craint de le comparer au Christ, et je ne sais quel docteur allemand[1] lui donne la préférence. Mais en rejetant bien loin ces assimilations

1. Kœppen.

Digitized by Google

sacrilèges, qui font bondir le cœur d'un prêtre, je ne crains pas de déclarer franchement que le personnage historique de Çakya-Mouni me paraît devoir prendre place au rang des hommes dont l'humanité s'honore, et, pour ma part, je n'hésite pas à le mettre au-dessus de la personne de Socrate, que Platon, avec son style enchanteur, me semble avoir un peu surfait.

Et pourtant, avec de si hautes qualités morales et d'admirables dons naturels, ce grand homme n'a abouti, comme on va le voir, qu'à produire une œuvre de mort, non seulement pour les individus, mais encore et surtout pour les malheureuses sociétés qui ont embrassé sa doctrine. Tant il est vrai, selon la belle pensée de Platon, que l'homme, même le plus éminent, est impuissant à donner la vérité aux autres, et que le genre humain est condamné à d'irrémédiables ténèbres, s'il ne lui est donné un révélateur divin.

En quoi consiste donc au juste la doctrine de Bouddha? C'est ce qu'il est assez difficile d'exposer clairement, car l'esprit oriental répugne à la méthode philosophique et à la précision européenne; ses conceptions sont presque toujours enveloppées de nuages et comme ensevelies sous un chaos d'exagérations, sous un fatras de métaphores, d'images confuses et de fables grossières, qui en rendent l'étude aussi fastidieuse que pénible aux Occidentaux.

Essayons pourtant de pénétrer au milieu de ces obscurités. A première vue, on serait tenté de dire que le bouddhisme n'a pas de doctrine, car il laisse sciemment de côté la notion de la cause suprême et la grande question de l'origine des êtres. Aussi, avec une franchise qui serait honorable, si elle ne témoignait d'une triste impuissance, il reconnaît dans un de ces *Soutras*[1] qu'il est inutile de chercher l'origine des êtres, car il est impossible à l'homme de rien savoir là-dessus.

1. Les *Soutras* sont les écritures sacrées du bouddhisme. Ce sont des fragments plus ou moins étendus, qui racontent, sans aucun souci d'ordre chro-

Digitized by Google

Néanmoins une religion qui occupe une si large place dans le monde intellectuel n'a pu se tenir rigoureusement dans cet orgueilleux et stérile positivisme. Laisser Dieu de côté, déclarer qu'on ne peut arriver à le connaître, c'est, quoi qu'en disent nos libres penseurs modernes, la même chose que nier son existence en pratique, et, bon gré mal gré, c'est toujours là qu'on en arrive. Le bouddhisme a donc été forcé de laisser percer sa pensée intime sur les grandes questions dont l'humanité ne peut se passer, et le dernier mot de sa doctrine à cet égard, c'est l'athéisme, un athéisme désolant. Il est honteux pour le genre humain d'avoir à constater qu'une religion, qui s'adresse au tiers de l'humanité, n'a pas de Dieu; mais on est bien forcé de s'incliner devant l'évidence. Nulle part, dans les *Soutras* bouddhiques, n'apparaît l'idée de la cause suprême; le Bouddha ne connaît pas Dieu; il arrange le monde sans lui; il ne lui rend aucun culte. Un pareil silence, sur une notion comme celle-là, équivaut, on doit l'avouer, à une négation formelle.

C'est ce qui explique pourquoi les philologues ont vainement cherché, dans les langues de l'Extrême-Orient, le mot qui nomme Dieu. Ce mot n'existe pas, et les langues sont muettes à cet égard, parce que l'idée de la cause suprême est absente de l'intelligence de ces peuples. En Chine comme en Annam, Dieu c'est le ciel (*Thien* en chinois, *Troi* en annamite),

nologique, quelque fait important de la vie de Çakya-Mouni et font connaître son enseignement. Les plus anciens, qui sont aussi les moins chargés de fables et les plus authentiques, donnent une idée assez juste du grand réformateur indien. A mesure qu'ils s'éloignent de la source, ils se chargent de fables grossières, et sont absolument dépourvus de valeur historique. La revision des *Soutras* bouddhiques a été faite une première fois, lors du fameux concile qui se célébra un siècle après la mort du Bouddha, et l'ensemble de ces traditions forma dès lors lac ollection désignée dans le langage mystique des bouddhistes sous le nom de la *Triple corbeille*, parce que les ouvrages qui la composent, se divisent en trois classes; les prédications du Bouddha, sa discipline et sa métaphysique. Comme on le voit par ce court exposé, les *Soutras* sont comme les évangiles du bouddhisme, et forment ce qu'on peut appeler la littérature canonique.

Digitized by Google

et quand le christianisme a été apporté en ce pays, il a fallu chercher une périphrase pour désigner l'Être infini. Pour nos chrétiens, Dieu c'est le Seigneur du ciel, *Duc Chua troi*, et lors de la question des rites, Rome a formellement défendu de désigner Dieu par le simple caractère *thien* ou *troi*, comme font les païens.

Et pourtant, il est si impossible à l'homme de se passer complètement de l'idée de Dieu, que, malgré le silence des religions, ces peuples infortunés ont gardé un vague sentiment d'un Être supérieur qui préside à leurs destinées, et, sous ce rapport, ils valent mieux que leurs doctrines. On entend répéter partout, en Chine comme en Annam, qu'il faut obéir aux décrets du ciel, que la peine et la récompense viennent du ciel; dans le malheur, l'Annamite en appelle tout de suite à cet Être invisible : O ciel, s'écrie-t-il, *troi oi!* ou d'une manière encore plus significative : ô Père, *cha oi!* Témoignage d'une âme naturellement chrétienne, dirait Tertullien, expression d'un sentiment inné, dont l'homme ne parviendra jamais à se débarrasser, la croyance à un Être supérieur, créateur, rémunérateur et vengeur.

Incapable de s'élever à la connaissance de Dieu, le bouddhisme s'est montré aussi impuissant à nous donner une idée juste de l'homme. Et d'abord, il n'a pas même soupçonné l'existence de l'âme; il est matérialiste, comme il est athée, presque sans y penser, et par la pente naturelle d'un esprit terre-à-terre, qui ne sait pas s'élever au-dessus des réalités visibles, et qui se confine volontairement dans les phénomènes extérieurs. Ce n'est pas qu'il ignore l'existence de l'esprit; au contraire, il a analysé avec une subtilité extraordinaire toutes les opérations de l'intelligence humaine, et sa *Mystique*, par la pratique des procédés les plus raffinés de la contemplation intérieure, s'est élevée jusqu'à la connaissance de l'extase; mais, par une aberration vraiment singulière, il confond l'intelligence avec la matière, et pour lui, tous les phénomènes intel-

Digitized by Google

lectuels procèdent d'un sixième sens, le cœur, qui ne diffère en rien des cinq autres, et dont les opérations sont purement matérielles, comme celles de la vue ou de l'ouïe.

Ignorant la distinction fondamentale entre l'âme et le corps, le bouddhisme méconnaît profondément la nature humaine, et nie la personnalité. Il confond l'être humain, non seulement avec les animaux, comme font nos darwinistes modernes, mais même avec les êtres les plus infimes. Pour lui il n'y a pas de distinction formelle entre les êtres. Avant d'arriver à la condition humaine, l'être a passé par des milliers de transformations et d'existences antérieures, et il continuera à parcourir ce cycle douloureux, jusqu'à ce que, dégagé de toutes les imperfections de l'être existant, il arrive à se plonger dans le Nirvâna, c'est-à-dire, comme je le prouverai tout à l'heure, dans le néant. Et non seulement l'être doit parcourir successivement toutes les conditions de l'existence dans ce monde terrestre, mais il est encore exposé à parcourir toutes les étapes du monde céleste et du monde infernal, car le bouddhisme a son ciel et son enfer, comme toutes les religions ; mais ni les jouissances des bienheureux, ni les supplices atroces infligés aux méchants ne constituent un état définitif. Après avoir reçu la récompense ou le châtiment de ses mérites et de ses démérites, on rentre dans le cercle sans fin des existences. Personne n'échappe à cette loi universelle de la transmigration amenée par les mérites ou les démérites antérieurs, qui est le principe fondamental, ou pour parler plus exactement, le seul principe de la métaphysique des bouddhistes. Le Bouddha y a été soumis comme les autres ; comme tous les hommes, il a passé par des milliers d'états et a vécu des millions d'existences : Il a été homme, dans toutes les situations de la vie, il a revêtu toutes les formes de l'animalité ; il a été arbre, fleur, pierre, métal ; il a vécu dans le séjour des bienheureux, il a subi, pour ses fautes, tous les supplices de l'enfer, et c'est après avoir parcouru successivement tous

Digitized by Google

les échelons de l'être, depuis les plus élevés jusqu'aux plus vils, qu'il arrive enfin à se reposer dans le mystérieux Nirvâna.

A travers ces prodigieuses aberrations, qui montrent bien la misère de l'esprit humain, abandonné à lui-même, on commence à voir se dégager la doctrine du bouddhisme, et il faut bien avouer qu'elle se présente à nous sous une face assez hideuse. Voici cette théorie, telle au moins que je crois la comprendre :

Il n'y a pas de Dieu, pas d'âme, pas de distinction formelle entre les êtres, qui peuplent le monde céleste, le monde terrestre et le monde infernal ; tous les êtres existent de toute éternité, et à partir de leur première existence, ils subissent la loi des mérites et des démérites acquis, et parcourent ainsi le cycle douloureux d'innombrables existences ; toute vie est à la fois une épreuve et un châtiment, et il n'y a pas d'autre salut à espérer que d'échapper à la loi de la transmigration et aux misères de ce monde, en se plongeant dans le Nirvâna, c'est-à-dire dans l'anéantissement complet. Ainsi donc, quelque horrible que soit cette pensée, le néant, voilà la fin dernière, l'espérance suprême de tout bouddhiste convaincu et fervent.

Mais cette hideuse conclusion, est-ce bien vraiment le dernier mot d'une religion qui règne sur un tiers de l'humanité? C'est ce qu'il importe de bien établir ici. Tout le monte sait le rôle important que joue le Nirvâna dans la doctrine bouddhiste ; c'est le but suprême où tendent tous les efforts religieux du fidèle, c'est la délivrance à laquelle il aspire, c'est la récompense qu'il ambitionne pour ses vertus ; en un mot, c'est pour lui ce qu'est pour le chrétien le salut éternel. Se peut-il que, par une épouvantable dérision des aspirations du genre humain vers l'immortalité, la fin dernière du pieux bouddhiste soit le néant ? Je ne mourrai pas tout entier, s'écrie l'humanité avec le poète : *Non omnis moriar !* Par quelle étrange aberration d'esprit, seul le disciple du Boudha appelle-t-il la mort, et la

Digitized by Google

mort *entière*, la mort qui ne laisse rien subsister, et qui anéantit tous les éléments de l'être? On voudrait pouvoir douter d'une pareille perversion des instincts les plus profonds de l'homme; mais, hélas, le doute n'est plus possible, dans l'état actuel des études bouddhiques. Tous ceux qui se sont occupés de la question, depuis Eugène Bournouf, jusqu'à Barthélemy Saint-Hilaire, les savants anglais, allemands et russes, Turnour, Schmidt, Spence Hardy, Wassilieff, Monseigneur Bigandet, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale, qui a résidé cinquante ans dans un des centres religieux du bouddhisme, tous, les philosophes comme les linguistes, l'évêque aussi bien que les libres penseurs, affirment que le Nirvâna c'est l'anéantissement de l'être, et son entrée définitive dans le néant absolu.

C'est, du reste, ce qu'indique l'étymologie même du mot Nirvâna. En effet, il se compose, en sanscrit, de la négation Nir, et du radical vâ (souffle), comme qui dirait, l'absence du souffle, l'extinction complète de l'être. C'est l'image d'une lampe qui s'éteint, et qu'on ne peut plus rallumer. Quand le Bouddha vient d'expirer, ses disciples expriment parfaitement cette idée en récitant ces deux vers indiens :

Comme une lampe qui s'éteint, ainsi
Son intelligence a été affranchie.

C'est pourquoi dans beaucoup de Soutras boudhiques, le mot Nirvâna est accompagné d'une des épithètes suivantes ; *où il ne reste plus rien de l'agrégation*, où *il ne reste plus rien de l'existence*, où *il ne reste plus rien de* l'*Etre*. Les brahmes indiens, ces ennemis acharnés du bouddhisme, flétrissent leurs adversaires de l'épithète de Nastikas (homme du néant), comme qui dirait Nihilistes, et, loin de rejeter ce titre affreux, les bonzes bouddhistes s'en font honneur.

On ne peut donc malheureusement en douter, comme on voudrait le faire pour l'honneur de l'esprit humain, un des

Digitized by Google

plus grands établissements religieux qui se soient produits dans le monde nie Dieu, l'âme, la personnalité humaine, et pour échapper aux misères de la vie, ne voit d'autre remède à proposer à l'homme que de se réfugier dans le néant. C'est hideux, mais c'est vrai.

Par quels moyens peut-on arriver à s'anéantir dans le Nirvâna? Ici commence la partie morale du bouddhisme; voyons si elle est plus recommandable que la partie dogmatique.

Toute la morale boudhdique repose sur la pratique de ce que Çakya-Mouni appelle les quatres vérités sublimes. Ces quatre vérités sont les suivantes:

1° L'existence de la douleur;

2° Les causes de la douleur;

3° Les moyens d'échapper à la douleur, c'est-à-dire le Nirvâna;

4° Les moyens d'obtenir le Nirvâna.

Disons un mot de chacun, de ces points fondamentaux de la morale du Bouddha.

La douleur, considérée comme la loi universelle de toute existence, paraît être le phénomène qui a frappé tout d'abord et très vivement le grand réformateur. Avec une élévation de cœur et d'esprit qui l'honore, il a compris le vide et le néant de tout ce qui enchante le commun des hommes. Comme l'Ecclésiaste, le fils des rois de Kapilavaston a pu goûter de bonne heure à la coupe des grandeurs humaines, et il a senti l'amertume cachée au fond de ce calice, dont s'enivrent les âmes vulgaires. Volontiers il répéterait lui aussi, la grande lamentation biblique : « Vanité des vanités, oui, tout n'est que vanité! J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil, et j'ai reconnu que tout est vanité et affliction d'esprit, car les jours de l'homme sont remplis de douleurs et de travaux, et il ne trouve pas même pendant la nuit le repos de l'esprit, et cela encore est vanité ! » Écoutez maintenant, à côté de la parole inspirée, les plaintes douloureuses de l'ascète indien; vous allez retrouver le même accent : « Ah ! malheur à la jeunesse

Digitized by Google

que la vieillesse doit détruire ! ah ! malheur à la santé que troublent tant de maladies ! Ah ! malheur à la vie, qui dure si peu de jours pour l'homme ! S'il n'y avait ni vieillesse, ni maladie, ni mort ! Si la vieillesse, la maladie et la mort pouvaient être enchaînées pour toujours ! »... Il y a entre les deux philosophes, également attristés du spectacle des misères humaines, une différence profonde, et que je dois signaler. Le fils de David constate avec amertume la vanité de toutes les choses terrestres ; mais il ne s'en tient pas là ; il ne s'arrête pas lâchement sur cette vue désolée que son regard a jetée sur le monde ; il part du spectacle de la vanité des choses pour s'élever jusqu'à Dieu, qui seul est capable de satisfaire le cœur de l'homme, et il conclut tout son livre par ces fortes paroles : « Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme. »

L'ascète indien, qui ne connaît pas Dieu, reste sur ce spectacle décourageant des misères d'ici-bas, et il semble trouver un âpre plaisir à y laisser ses disciples. Il semble se complaire dans ce regard désenchanté qu'il jette sur l'univers. De là ce caractère de profonde et irrémédiable tristesse, qui est le trait saillant de la physionomie des peuples bouddhistes ; la vie y prend un aspect désolé et sombre ; on s'y croirait dans un tombeau fermé, où le ciel est invisible ; on dirait que la douleur est tout pour l'homme et que son cœur n'a jamais connu la joie ; c'est oublier que Dieu a semé sur la route de chacun bien des joies innocentes et vraies, ne fût-ce que le témoignage que se rend à elle-même une bonne conscience. La conception bouddhiste de la douleur est donc fausse, parce qu'elle est trop générale, désolée parce qu'elle ne connaît pas le Dieu consolateur des affligés, énervante pour les individus et les peuples qui l'acceptent, parce qu'elle étouffe en eux le germe des réactions généreuses. De là le caractère mou et apathique de toutes les races asservies au bouddhisme. Ce sont des proies toutes prêtes pour toutes les tyrannies ; sous

Digitized by Google

l'oppression des radjas de l'Inde, comme sous le rotin du mandarin chinois, ces sociétés dégénérées ne savent que s'aplatir bassement; elles ont perdu le sens de la dignité et de la virilité humaines, avec le courage de tenir tête à la souffrance, et de réagir contre elle.

Après avoir constaté la loi universelle de la douleur, le Bouddha en recherche les causes et il lui en assigne trois : les passions, les désirs et le péché. Les passions sont elles-mêmes au nombre de trois, la concupiscence, la colère et l'ignorance; la concupiscence engendre les désirs inutiles, la colère produit la faute, l'ignorance nous induit en erreur, en nous faisant croire à la réalité des choses de ce monde, alors que tout n'est qu'illusion, apparences vaines, phénomènes transitoires qui changent à chaque instant. Toutes les souffrances de l'être viennent de là. Pour s'affranchir de la douleur, il n'y a qu'à se détacher de ses passions, à éteindre en soi tous les désirs, en s'établissant dans un quiétisme absolu, et à s'abstenir du péché, qui, en nous procurant de nouveaux démérites, nous replongerait dans le cycle sans fin de nouvelles existences.

Certes, cette analyse minutieuse des causes de la douleur ne manque pas de grandeur. Je ne crois pas qu'en Occident, aucun moraliste païen avant J.-C. ait jamais pénétré si avant dans le sombre mystère de la souffrance et de l'expiation. Et pourtant cette analyse des causes de la douleur est fausse, parce qu'elle est incomplète. Oui, je le reconnais, nos passions, nos désirs et nos fautes sont les principaux artisans de nos maux; mais il n'y a pas que cela. Le Bouddha ne semble pas même soupçonner que si la douleur est souvent un châtiment, elle est quelquefois une épreuve, et, comme le dit Bossuet, le don le plus magnifique que la Providence puisse faire à une créature raisonnable, en lui fournissant l'occasion de donner la mesure de sa force, de se dévouer pour les autres, et de nous offrir le spectacle admirable « de ce quelque

Digitized by Google

chose d'achevé et de touchant que donne le malheur à une âme d'élite. »

De là une divergence profonde dans la manière de traiter celui qui souffre. Aux yeux du philosophe bouddhiste, le malheureux est toujours un coupable, qui subit sa peine; pour le chrétien, celui qui souffre est toujours un frère, et quelquefois c'est un juste, qui, à l'exemple de la grande victime du Calvaire, s'immole au profit des autres et porte au front l'auréole douloureuse du martyre. D'un côté, vous aurez la compassion, le respect du malheureux, les délicatesses de la charité chrétienne; de l'autre, dans la société bouddhiste, vous trouverez la sécheresse du cœur, l'indifférence aux besoins des pauvres, la satisfaction égoïste de l'homme heureux, qui se débarrasse du sentiment naturel de la compassion, en calomniant les malheureux, comme s'ils étaient toujours les artisans de leurs souffrances. On comprend dès lors qu'il y ait un abîme entre ces deux sociétés.

La troisième des vérités sublimes, c'est le moyen de s'affranchir de la douleur, et ce moyen n'est autre que l'anéantissement complet de toutes les facultés de l'Être dans le Nirvâna. J'ai dit plus haut toute l'horreur que m'inspire cette doctrine vraiment monstrueuse, qui n'offre aux malheureux d'autre refuge que le retour au néant. Le moyen est radical, j'en conviens, car celui qui est anéanti ne souffre plus; mais Çakyamouni, sciemment ou non, va contre les instincts les plus intimes de l'Être; son fameux Nirvâna, s'il était jamais permis à l'homme d'y atteindre, ce qui est faux heureusement, serait un suicide complet, mille fois plus affreux que le repos qu'un malheureux cherche dans la mort, car la mort n'est, après tout, qu'une modification de l'Être, et on comprend, à la rigueur, que celui qui se trouve mal dans ce monde, essaye de changer, dans l'espoir insensé de se trouver mieux ailleurs. Mais l'anéantissement, c'est le *non-être*, et le *non-être* répugne tellement à l'Être qu'il n'est nullement prouvé pour les théo-

Digitized by Google

logiens que les infortunés qui ont manqué le but de la vie, et sont plongés dans les supplices éternels de l'enfer, désirent l'anéantissement et le préfèrent à leur situation, si affreuse qu'elle soit. Pour moi, j'incline à croire que Dieu manifeste encore sa miséricorde sur les pécheurs réprouvés en ne les anéantissant pas. Que penser maintenant du moraliste qui fait appel au néant comme à l'espoir suprême de l'humanité, et qui cherche lâchement à s'y réfugier pour échapper aux épreuves ordinaires de la vie?

Cette perversion des instincts les plus sacrés de l'humanité explique le courage passif, l'insensibilité presque animale que l'Oriental éprouve en présence de la mort. Familiarisé par la religion avec l'idée du néant, trouvant tout mal dans un monde dont il exagère à plaisir les souffrances, il est naturel qu'il en sorte sans peine, et qu'il ne ressente pas devant la mort ce trouble profond, cette horreur inquiète que nous éprouvons tous, et qui est l'honneur de la nature humaine, car elle la distingue nettement de la bestialité. L'animal lui aussi meurt sans peine et sans regret, parce que pour lui tout est dans la vie présente, et qu'en mourant il accomplit sa destinée; mais il n'en est pas ainsi de l'homme. Il sait qu'il est fait pour vivre toujours, et il a une horreur instinctive de la mort, parce qu'elle est pour lui une image parfaite du néant.

La quatrième des vérités sublimes, c'est la méthode à suivre pour arriver au Nirvana. Il est bien entendu que cette méthode ne peut aboutir, car Dieu ne permet pas à sa créature de renoncer à son Être, et de se replonger dans le néant, d'où il l'a tirée; il n'est pas toutefois sans intérêt de voir comment les boudhistes essayent d'arriver à ce but aussi monstrueux qu'impossible à atteindre. Suivant la doctrine bouddhiste, la méthode pour arriver à la perfection du néant se divise en huit parties. Les voici dans leur ordre canonique :

1° L'intelligence droite, en d'autres termes, la foi orthodoxe au Bouddha et à ses enseignements;

Digitized by Google

2° Le jugement droit, pour apprécier toutes choses à leur juste valeur;

3° Le langage droit, c'est-à-dire la fuite du mensonge;

4° La fin droite, que chacun doit se proposer dans toutes ses actions;

5° La profession droite, c'est-à-dire la profession religieuse;

6° L'observation droite de tous les préceptes de loi;

7° La mémoire droite, qui purifie le souvenir du passé, et nous porte à nous repentir de nos fautes;

8° La méditation droite qui, par les différents degrés de la mystique la plus raffinée, amène l'homme pas à pas à se détacher de ses passions, de son ignorance, de ses vices et de toutes les imperfections de l'Être, jusqu'à ce qu'établi dans un quiétisme absolu, n'ayant plus de désirs, ayant reconnu que tout ici-bas n'est qu'illusion et vaine apparence, il se détache même de la foi à sa propre personnalité, pour entrer ainsi dans l'anéantissement absolu, le Nirvâna.

Comme on le voit, il y a là un programme complet de théologie morale et de théologie mystique. Il m'est impossible, on le comprend, de m'étendre davantage sur une théorie qui a fourni aux nombreuses écoles du bouddhisme l'occasion d'écrire des milliers de volumes, que du reste personne ne lit plus, et dont les bonzes semblent à peine soupçonner l'existence.

Pour achever rapidement ce qui me reste à dire de la morale du bouddhisme, je me contenterai de rappeler qu'il a des préceptes qui obligent tout le monde, et des conseils qui ne s'adressent qu'aux dévots. Les préceptes sont au nombre de cinq :

1° Ne pas tuer quelque être vivant que ce soit;

2° Ne pas voler;

3° Ne pas commettre l'adultère;

4° Ne pas mentir;

5° Ne pas boire de boissons enivrantes.

Digitized by Google

Les conseils sont au nombre de cinq aussi, et forment avec les préceptes le décalogue bouddhique :

1° Ne point manger passé midi;

2° S'abstenir des spectacles et des comédies;

3° S'abstenir de porter des essences ou de respirer avec sensualité le parfum des fleurs;

4° S'abstenir d'avoir un grand lit, et d'avoir un matelas ou un oreiller moelleux.

5° S'abstenir de toucher de l'or ou de l'argent.

Comme on le voit, ces conseils sont peu pratiques dans la vie de chaque jour, aussi très peu de bouddhistes s'y astreignent. Les plus fervents les pratiquent plus ou moins fidèlement pendant deux ou trois semaines chaque année, à cette époque de renouvellement intérieur qui correspond à notre carême.

Les conseils qui forment le code de la vie religieuse sont plus nombreux; mais on peut les ramener à dix observances. Le religieux est tenu, cela va sans dire, à l'observation rigoureuse des cinq préceptes et des cinq conseils du décalogue. Après cela, il doit:

1° Ne se vêtir que de haillons ramassés dans les cimetières, ou sur les tas d'ordures dans les routes;

2° Ne posséder jamais plus de trois de ces misérables vêtements, qu'il a dû coudre lui-même et teindre en jaune;

3° Se raser la tête, les sourcils, et généralement tous les poils du corps, qui sont autant de superfluités;

4° S'abstenir de regarder les femmes. Le religieux doit toujours porter à la main un éventail en feuilles de palmier, pour se voiler la figure, quand il rencontre une femme sur sa route. C'est de là que leur est venu en Birmanie le surnom de *Talapoins;*

5° Ne vivre que d'aumônes, qu'on va chaque matin quêter en silence de maison en maison. Il est absolument interdit de rien demander. Le religieux doit mettre le produit de sa

Digitized by Google

quête dans sa *patta*, vase en bois qu'il possède à cet usage ;

6° Ne faire qu'un seul repas par jour avant midi. Il est absolument défendu de rien prendre de solide depuis midi jusqu'au soir, cependant les rafraîchissements sont permis ;

7° Vivre en plein air dans les forêts. Pendant la saison des pluies, il est accordé aux religieux de se retirer à l'abri dans les *Viharas*, ou couvents communs ;

8° S'asseoir le dos appuyé au tronc de l'arbre qu'on a choisi, et ne pas en changer capricieusement. Il est défendu au religieux de s'étendre pour dormir, et de changer sa natte de place après qu'il l'a posée dans un endroit ;

9° Aller au moins une fois chaque mois passer la nuit dans les cimetières, pour y méditer sur la vanité des choses humaines ;

10° Renoncer à sa volonté propre, et obéir exactement à tous les points de la règle, ainsi qu'aux ordres des supérieurs.

Ce code vraiment effrayant de la perfection religieuse, qui laisse bien loin derrière lui les austérités de nos Trappistes, a pu être observé quelque temps, dans la première ferveur des institutions ; je suis assez porté à croire qu'il rend fidèlement la physionomie de la vie que le Bouddha a menée à partir du jour où il quitta la maison paternelle ; chacun des points de cette règle si sévère nous est en effet présenté par les premiers biographes de Çakya-mouni, comme ayant été pratiqué par lui dans toute sa rigueur ; mais il est évident qu'une pareille législation manque absolument de discrétion, et ne peut subsister longtemps. Pour avoir trop voulu demander à la nature humaine, on arrive à la briser, et on n'a plus que des hypocrites. Tel est, suivant moi, l'état présent des monastères bouddhistes. Il y a peu de couvents de bonzes en Cochinchine, et ces religieux sont fort peu considérés du peuple, qui les accuse hautement de ne pas observer les points essentiels de leur règle, ce que je crois très exact.

Au demeurant, le moyen le plus simple de juger de la mo-

Digitized by Google

rale bouddhiste, c'est de voir ce qu'elle a fait de l'individu et de la société. Le divin Maître nous apprend que c'est aux fruits qu'on reconnaît l'arbre, et sous ce rapport le christianisme a fourni largement ses preuves : il a fait cette civilisation européenne dont, malgré ses défaillances, nous avons le droit d'être fiers, puisqu'elle nous a mis sans conteste à la tête des autres peuples; il a introduit dans le monde le principe de la liberté des âmes, et a vivifié le sentiment de l'honneur, en nous révélant le premier la grandeur de l'homme; il a relevé la femme de son état d'abjection, il en a fait la compagne de l'homme et non son esclave, l'a fait asseoir en reine au foyer domestique, et a constitué la famille chrétienne; il a adouci, puis détruit l'esclavage, pris sous sa protection les faibles, les opprimés, les pauvres, les enfants, tous ceux que le monde antique foulait aux pieds; il a sauvé les lettres, protégé les arts, civilisé la barbarie, policé les mœurs, assoupli la rude fierté de nos pères, proclamé le droit des gens, constitué la monarchie chrétienne où l'autorité n'est pas tyrannique, ni l'obéissance servile, parce que princes et sujets savent qu'ils relèvent du même Dieu; il a couvert le monde des œuvres de son active et féconde charité; auprès de chacune des misères humaines, il a placé une institution de secours, pour le soulagement de ceux qui souffrent; attaqué avec un acharnement digne de l'enfer, il a découragé les persécuteurs et lassé la haine par l'héroïque fidélité de ses enfants et le sang de ses martyrs; dans tous les rangs de la société, depuis le trône jusqu'à l'échoppe, il a développé dans les âmes des vertus surhumaines, et montré au monde étonné des types de grandeur morale qu'il n'avait pas encore vus : en un mot, c'est presqu'un lieu commun de parler de ses bienfaits, et l'on peut hardiment lui appliquer la parole du Maître : le bon arbre se connaît à ses fruits. Voyons maintenant ce qu'a fait le bouddhisme, et comparons.

Le bouddhisme a eu la part belle dans le monde : s'adres-

Digitized by Google

sant à des populations d'humeur douce et paisible, il n'a jamais été persécuté, sauf dans l'Inde, où pourtant il a régné en maître pendant douze ou treize siècles. Actuellement encore, il domine à Ceylan, en Birmanie, à Siam, au Cambodge, au Thibet, où il s'est constitué en une théocratie puissante; envahissant la Chine, un siècle ou deux avant l'ère chrétienne, il a rayonné de là sur tous les royaumes voisins qui reçoivent l'influence de la civilisation chinoise, le Japon, la Mongolie, la Corée et l'Annam. Nullement exclusif en fait de doctrines, il a accepté les milliers de dieux du panthéisme indien, les génies protecteurs de la Birmanie, le culte des ancêtres de la Chine, les Kamis du Japon; s'adaptant avec une rare flexibilité aux mœurs, aux superstitions locales, sans s'inquiéter si elles s'accordent ou non avec ses propres formules, il s'est contenté de se superposer aux institutions religieuses de ces différents peuples et de les encadrer dans un vaste système d'éclectisme, où chacun, pourvu qu'il accepte le nom de bouddhiste, est à peu près libre de croire ce qu'il veut.

Ceci nous explique en grande partie le développement considérable du bouddhisme, et répond à une objection que j'ai entendu faire au sujet de ses trois cents millions de sectateurs, chiffre imposant, qui semble balancer celui du christianisme. Une religion qui n'a pas de préjugés dogmatiques, et qui s'accommode de tous les cultes qu'elle rencontre sur sa route, n'a pas de peine à multiplier le nombre de ses fidèles, si toutefois on peut donner ce nom à des hommes que ne relie aucune communauté de doctrines.

Mais c'est surtout son influence morale que je veux considérer ici, et, sous ce rapport, son infériorité éclate aux yeux de tous. Si le christianisme a fait l'Europe occidentale, le bouddhisme a eu une influence immense sur le développement de la civilisation orientale. Tant que celle-ci a réussi à fermer sa porte à l'Europe, le mystère dont elle s'enveloppait a pu faire illusion. Aujourd'hui l'Inde et la Chine sont connues, et

Digitized by Google

nous avons pesé ces institutions sociales dont la bizarrerie nous étonne, et qui nous paraissent à bon droit si fort au-dessous des nôtres. Immobilisant ces races intelligentes dans un stérile et hautain isolement, le bouddhisme a fermé la route à tout progrès politique, intellectuel, scientifique, artistique et social. Les populations qu'il domine sont ce qu'elles étaient il y a deux mille ans; elles n'ont pas fait un pas en avant, elles ont plutôt perdu, car les institutions sociales se sont corrompues peu à peu, et une civilisation, qui convenait à des peuples encore jeunes, ne répond plus aux besoins de ces vieilles sociétés.

On dit qu'il a adouci les mœurs; j'y consens, pourvu qu'on m'accorde qu'il a singulièrement amolli les âmes, par la contemplation exagérée des maux de l'humanité; c'est ainsi qu'il les a rendues souples à l'arbitraire et lâches devant l'oppression. Dans la famille, il a relégué la femme à un rang inférieur, et, grandissant outre mesure l'autorité des parents, a fait de l'enfant un esclave, et du père de famille un tyran domestique. Plus heureux que le christianisme, il n'a pas trouvé sur sa route l'esclavage, mais il n'a pas connu le sentiment de la paternité humaine; c'est pourquoi il a sanctionné l'oppression du faible par le fort, et n'a jamais fait obstacle aux caprices des potentats. Qu'a-t-il fait pour le pauvre, cette portion si considérable de l'humanité? Où sont ses hôpitaux, ses orphelinats, ses frères de saint Jean-de-Dieu, ses sœurs de charité, ses confrères de saint Vincent-de-Paul? A une époque de son histoire, il a compté des milliers de monastères, et des millions de religieux des deux sexes, qu'on vous représente tout occupés à accomplir les préceptes de la loi. Quelles œuvres ont-ils laissées dans le monde après eux? Quels fruits le genre humain a-t-il retiré de leurs vertus, si vraiment vertus il y a? Le bouddhisme a pu faire des héros à la manière de Çakya-mouni; il a produit en très grand des hommes qui, pleins du désir égoïste d'échapper aux misères humaines

Digitized by Google

en se réfugiant dans le néant, se sont imposé de rudes privations, dans l'espoir insensé d'anéantir en eux tous les éléments de l'Être; mais il s'est toujours montré impuissant à nous donner un de ces héros de l'humanité, qui passent dans le monde en laissant derrière eux la trace lumineuse de leurs bienfaits, et dont les vertus surhumaines appellent la vénération et la reconnaissance des peuples; il a pu faire des ascètes, il n'a jamais pu nous montrer ce type glorieux dont l'Église du Christ nous offre des milliers d'exemplaires, un saint.

Ce n'est pas, j'ai hâte de le constater pour l'honneur de l'humanité, que le bouddhisme n'ait pas produit d'hommes vertueux. Par ce noble mépris qu'il fait des choses humaines, par cette préoccupation qu'il affiche de détacher les âmes de ce qui passe, il appelle ses disciples dans la voie de la vertu, du renoncement et de la contemplation. Peu entrent dans cette voie étroite, je l'avoue, surtout parmi les bouddhistes de la Chine et de l'Annam, dont l'esprit pratique et calculateur s'accommode mal de ses abstractions métaphysiques, et qui préfèrent les jouissances de la vie présente et le son des piastres aux joies problématiques du Nirvâna.

Cependant, quelque médiocre que soit le résultat, ce généreux appel aux sentiments les plus élevés du cœur humain n'en est pas moins digne de respect, et si le but final auquel le bouddhisme appelle ses disciples, je veux dire le néant, est abominable, les moyens qu'il leur propose pour y arriver, l'affranchissement des passions, l'exemption des désirs, la fuite du péché, ont dû exercer une heureuse influence sur les âmes, et les amener à pratiquer bien des vertus.

Le bouddhisme n'est donc pas dépourvu de vertus; mais il n'a que des vertus humaines, et cela se comprend, puisqu'il ne connaît pas Dieu. C'est là il faut bien l'avouer, son côté faible. La religion, comme le mot l'indique, est le lien mystérieux qui relie le ciel à la terre et l'homme à Dieu. Que dire

Digitized by Google

d'un système religieux qui, supprimant l'un des deux termes du rapport, et le plus haut, laisse l'homme en face de lui-même, sans aucun secours qui puisse l'élever au-dessus de sa faiblesse? Aussi le bouddhisme, à proprement parler, n'a pas de culte ni de sacerdoce. Les quelques linéaments plus ou moins informes qu'il en offre, surtout en Chine et au Thibet, la hiérarchie, la psalmodie quotidienne, l'usage des vêtements sacrés, la pratique de la confession, du chapelet, sont des emprunts évidemment faits au christianisme, et dont le bouddhisme primitif n'offre pas de traces. Dans les pays où il est resté lui-même, en Birmanie, à Siam, à Ceylan, les bonzes ne sont pas des prêtres, ils ne servent pas d'intermédiaire entre l'homme et Dieu, ils n'offrent pas de sacrifices; mais ils se contentent de faire de temps en temps la lecture publique des livres sacrés, et le peuple qui se rend dans les pagodes aux principaux anniversaires du Bouddha, satisfait sa dévotion en offrant des fleurs à ses images. Encore il ne faudrait pas juger de ces hommes pieux avec nos idées chrétiennes. Dans le système bouddhiste, Çakya-mouni est entré depuis longtemps dans le Nirvâna : rien ne subsiste plus de lui, il ne peut se mettre en rapport avec les fidèles et protéger ceux qui l'invoquent, puisqu'il est anéanti. Si donc le peuple, sans se rendre bien compte de ce qu'il fait, rend des hommages pieux au Bouddha, c'est une inconséquence doctrinale, et l'expression d'un sentiment inné au cœur de l'homme, qui ne peut se passer de culte et d'adoration.

J'ai offert aux lecteurs cette analyse un peu étendue des dogmes et de la morale du bouddhisme, parce que ce système religieux, profondément inconnu hier, commence à frapper l'attention publique en Europe, et qu'à côté des écrivains laïques, trop souvent égarés par les préjugés de la libre pensée, il est bon que les missionnaires de l'Évangile, qui vivent sur les lieux, et qui sont chaque jour aux prises avec ces erreurs, fassent entendre leur appréciation à ce sujet.

Digitized by Google

Quant à l'influence religieuse du bouddhisme en Annam, je dois dire qu'elle me paraît réduite à fort peu de choses. Personne ici, parmi les païens, ne se préoccupe de cette métaphysique obscure, et ne se soucie d'arriver au Nirvâna qui, d'ailleurs, est une contradiction flagrante avec le culte national des ancêtres, lequel suppose l'existence après la mort. On rencontre çà et là, dans le pays, quelques bonzes qui desservent une pagode à moitié ruinée, où les gens vont bien rarement faire leurs dévotions. Je ne vois pas que personne se préoccupe du précepte qui défend de tuer les êtres vivants, et j'ai entendu dire que les bonzes sont les premiers à manger du gibier, quand l'occasion s'en présente. L'école bouddhiste, qui exerce une si grande influence en Birmanie, à Siam, et même tout près de nous, au Cambodge, puisque tous les garçons doivent y passer, et s'y remplir la tête d'un fatras de superstitions ridicules, n'est pas même connue en Cochinchine. Évidemment, comme formule religieuse, le bouddhisme annamite est en pleine décadence, et n'exerce plus d'influence sérieuse. La religion de Confucius pour les savants, le culte des ancêtres pour le peuple, sont bien plus en honneur, et constituent, à proprement parler, la seule religion de l'Annamite, avec le culte des génies protecteurs et les superstitions des sorciers, dont il me reste à traiter, pour achever ce qui concerne les religions du pays.

Culte des génies. — Le culte des génies est en honneur dans tout l'Annam, et varie avec les localités, chaque village ayant d'ordinaire son esprit protecteur, qui lui est assigné par un diplôme délivré par le roi. La superstition la plus grossière préside au choix de ces divinités d'ordre inférieur, dont les unes sont bienfaisantes, et les autres, en plus grand nombre, sont adorées pour désarmer leur méchanceté. Le dragon, animal fantastique, moitié serpent, moitié homme, qui joue un si grand rôle dans les théogonies de tous les peuples, sans doute en souvenir du serpent génésiaque qui sé-

Digitized by Google

duisit nos premiers parents, est au premier rang de ces génies protecteurs; dans d'autres villages, l'esprit vénéré est le chien, le buffle, le bœuf, le porc, un poisson; ailleurs c'est l'esprit de quelque grand personnage, par exemple, d'un ancien roi d'Annam, d'un guerrier fameux, de l'inventeur d'un art, d'une courtisane. Le Père Legrand raconte qu'au Tong-king il y a une commune qui adore l'esprit protecteur d'un ancien voleur jadis célèbre par ses tours, comme qui dirait le Cartouche de l'endroit, et tous les ans, au jour de sa fête, les gens doivent, sous peine d'amende, aller voler quelque chose pour honorer cette bizarre divinité; ailleurs encore, l'esprit vénéré est un arbre, une pierre, un mât de navire jeté par la tempête sur les côtes. Tout ce qui paraît étrange, tout ce qui frappe l'imagination d'un peuple crédule, est susceptible d'être divinité. Comme on le voit, ce culte des esprits est une religion d'ordre tout à fait inférieur, et doit être considéré comme un reste du fétichisme qui était probablement la religion des Annamites, avant qu'ils n'eussent reçu l'influence de la civisation chinoise.

Mais en Annam, le fétichisme a quelque chose de moins grossier que chez les Noirs de l'Afrique, ou parmi les peuplades sauvages de l'Océanie. En effet, ce n'est jamais à l'objet matériel que s'adressent les adorations, mais à son esprit. On trouve dans tous les villages, un temple ordinairement entouré de bosquets, dans lequel on ne voit qu'un trône, sur lequel l'esprit est censé résider d'une manière invisible. C'est là que le village vient brûler l'encens et faire de nombreuses prosternations; de temps en temps on organise en son honneur des processions bruyantes, où l'on porte dans un palanquin doré le trône du génie protecteur, avec accompagnement de pétards, musique et festins splendides, qui sont ce que l'Annamite recherche surtout dans ces sortes de fêtes.

Du reste, personne ne prend ces folles divinités au sérieux, et ne se croit tenu à les traiter avec respect. Si l'esprit se

Digitized by Google

montre sourd aux prières de ses adorateurs, si la petite vérole, comme il arrive trop souvent, enlève une partie des enfants, si la pluie ou la sécheresse désolent les campagnes, on met le trône à la cangue, ou bien on lui administre le rotin, pour apprendre à l'Esprit à mieux remplir ses devoirs. Quelquefois même le roi, sur la demande des habitants, lui retire son diplôme ; il n'est plus *thieng*, c'est-à-dire spirituel, et voilà un dieu destitué en forme et jeté à l'eau. Au contraire, si l'on est content de lui, on lui donne de l'avancement par décret royal, et on l'élève à un rang supérieur.

C'est ordinairement un vieillard, choisi parmi les notables du village, qui sert de prêtre. Il porte dans les cérémonies un petit bonnet à lisières, dont la forme se rapproche de celle de nos mitres du moyen âge ; il offre au dieu de véritables sacrifices idolâtriques, qui consistent à lui présenter sur un petit plateau les parties nobles d'un animal; et à faire devant le trône des libations de vin ; puis il préside le festin auquel tous les inscrits du village doivent prendre part. Les frais de la fête sont couverts par une contribution commune, dont le plus souvent une bonne partie reste aux mains des notables. Tout le monde est content, sauf peut-être les pauvres chrétiens ; on vit, on mange, on boit, on s'amuse, comme dit le proverbe annamite, *phi bung phi da*. Le ventre est plein, tout va bien. Et voilà de la religion commode, et de la morale peu gênante.

Sorciers. — En dehors de ces trois systèmes religieux, le confucianisme, le bouddhisme et le culte des génies protecteurs, on trouve en Annam une foule de sorciers appelés *phu thuy phu chu*, qui se prétendent en possession d'un pouvoir surnaturel, et que l'on consulte à chaque instant, pour savoir comment on doit orienter la maison, placer un tombeau, choisir pour ses enfants des noms de bon augure, faire des maléfices contre ses ennemis, connaître sa bonne aventure, retrouver les objets perdus ou volés, guérir les maladies, interpréter les songes, envoyer de l'argent aux défunts dans l'autre monde.

Digitized by Google

Je n'en finirais pas, si je voulais exposer le détail des superstitions du pays et faire l'histoire peu intéressante des folies de l'esprit humain, qui est la même ici que partout.

Les misérables qui font ce métier sont des gens tarés, que tout le monde méprise, mais qu'on redoute à cause de leur méchanceté. J'ai entendu raconter bien des choses extraordinaires à leur sujet, j'en ai été témoin moi-même plus d'une fois, et tout en faisant une très large part à l'esprit superstitieux des Annamites et à la fourberie de ces individus, je ne serais pas éloigné de penser qu'ils ne se vantent pas toujours faussement. Je sais bien que ceci va faire sourire beaucoup de mes lecteurs, pour qui Satan et ses œuvres sont un vieux mythe du moyen âge, dont ne s'effrayent plus même les enfants ; néanmoins comme je ne puis en conscience refaire, pour leur être agréable, l'Évangile et la vie des saints, qui sont remplis de ces manifestations surnaturelles, j'avoue sans en rougir aucunement, que je crois au pouvoir du démon, surtout dans les pays comme ceux-ci, où il règne en maître sur les âmes.

Il est un fait bien certain, et que tous nos chrétiens connaissent, c'est que la présence d'un disciple de Jésus-Christ suffit presque toujours pour faire avorter des manifestations, et réduire à l'impuissance les sorciers. Eux-mêmes en conviennent de bonne foi, et il est arrivé souvent que, ne pouvant opérer leurs prodiges, ces misérables reconnaissaient ainsi la présence de quelque chrétien caché parmi les spectateurs, et déclaraient qu'ils ne pourraient rien faire tant qu'il serait là. Aussi ils sont nos ennemis acharnés, et plus d'une fois ils ont déchaîné la persécution contre les fidèles.

Ces faits étranges paraîtront moins extraordinaires si on les rapproche de ce qui se passe tous les jours dans le spiritisme, et de la répulsion que les *medium* manifestent pour opérer devant certaines personnes, en particulier devant les prêtres. Au III^e^ siècle, un apologiste, dans une lettre officielle aux Empereurs, mettait les aruspices païens au défi d'opérer

Digitized by Google

devant un chrétien convaincu et pieux. C'est que toutes ces manifestations proviennent d'un même esprit, l'esprit du mensonge, qui fuit la lumière et opère toujours dans les ténèbres, de peur, comme dit l'Évangile, que ses œuvres ne soient connues.

Toutes ces religions et ces pratiques superstitieuses s'enchevêtrent, se superposent l'une à l'autre et forment un amalgame de formules contradictoires, au milieu desquelles il est impossible de se reconnaître. Chacun les observe à la fois, non par conviction, mais parce que c'est l'usage, et qu'on veut faire comme tout le monde. Les lettrés les plus instruits, le roi lui-même, tout en se piquant de ne suivre que la droite raison, et de croire uniquement à ce qui est contenu dans les livres classiques de Confucius, pratiquent le bouddhisme, rendent un culte aux génies protecteurs, et consultent les sorciers dans l'occasion. Rien ne montre mieux le vide doctrinal des systèmes religieux de l'Annam. Aussi il n'y a aucune conviction dans les esprits, et rien n'étonne plus les mandarins que de voir des gens assez fous pour souffrir toutes les avanies et donner leur vie, en affirmant leur foi. Pour eux, si le roi le leur demandait, ils changeraient de religion vingt fois par jour, ce qui revient à dire qu'ils n'ont aucune religion[1], et que, selon la sévère parole de saint Paul, ils n'ont d'autre Dieu que leur ventre : *Quorum Deus venter est.* Hélas ! dans cette Europe autrefois chrétienne, qui paraît à la veille d'apostasier, ne trouverait-on pas à cette heure bien des prétendus civilisés qui en sont là !

Après ce tableau général des institutions publiques de l'Annam, il ne reste plus, pour connaître ce peuple intéressant, qu'à le considérer chez lui et dans sa famille.

1. Les chrétiens désignent ordinairement les païens sous cette appellation : Celui qui est en dehors de la religion : *Ke ngoai dao.* C'est parfaitement exact.

Digitized by Google

Habitations. — L'Annamite habite ordinairement une case d'apparence misérable, élevée au milieu de son jardin. On fait un remblai en terre battue d'un pied de haut, dans lequel on enfonce des pieux ou des colonnes de bois; on pose dessus une toiture en paille ou en feuilles de palmier d'eau. On enclôt le tout d'un treillis, ce qui dispense d'ouvrir des fenêtres, l'air et le jour pénétrant de tous côtés. Telle est communément la maison, du moins dans la Cochinchine française. A mesure qu'on monte au Nord, la nécessité de se garantir du froid oblige à élever des murs en terre battue, qu'on revêt en quelques endroits de chaux, et au travers desquels on ménage de petites ouvertures pour y voir un peu.

L'habitation ne coûte pas cher, surtout là où l'Annamite a sous la main le bois et la paille; comme il n'y entre pas un clou, la main d'œuvre n'est pas compliquée, et tout indigène sait faire sa maison; mais pour aller plus vite, on se réunit d'habitude plusieurs familles, et chacun travaille avec ardeur; les hommes coupent les gros bois, les façonnent, y percent des trous pour enfoncer les chevilles qui maintiendront le tout; les femmes tressent la paille ou les feuilles pour faire le toit; les enfants portent la terre pour les remblais, ou placent le treillage; et souvent on voit une maison s'élever comme par enchantement en un jour, dans un endroit où la veille il n'y avait rien de préparé. On fait en commun un petit festin, avant de renvoyer ceux qui sont venus donner un coup de main, et l'Annamite a son petit chez lui à peu de frais.

Les séparations intérieures se font avec des treillis en bambou ou quelques nattes tendues. Ordinairement la cuisine forme une petite case à part, derrière la maison d'habitation ou à côté. Chez les gens riches, la demeure est naturellement plus belle et plus soignée. Le remblai est plus élevé et retenu par un rang de pierres; les colonnes sont hautes et faites d'un beau bois; les traverses qui supportent le toit en tuiles sont solides, bien travaillées, et se terminent en tête de dra-

Digitized by Google

gon, sculptée même à l'extrémité des poutres; les cloisons intérieures sont en planches, avec des découpures en bois très jolies, et tout autour, ou au moins devant la maison, s'étend une vérandah, où l'on peut prendre le frais et boire le thé. Le prix d'une de ces belles maisons va de trois à quatre mille francs.

La disposition intérieure est à peu près la même partout, chez les riches comme chez les pauvres. Au milieu une grande salle de réception, derrière et sur les côtés, les chambres particulières, qui ont juste la place d'un lit, car on n'y entre guère que pour dormir. La salle du milieu est à peu près la seule qui ait quelques meubles au fond. En face de l'entrée, on trouve l'autel domestique, sur lequel sont les tablettes des ancêtres, des vases à offrandes, des fleurs, des chandeliers et les bâtonnets d'encens, pour faire brûler en leur honneur. Chez nos chrétiens, la tablette des ancêtres est remplacée par un crucifix, des images de la sainte Vierge et des saints. Devant cet autel domestique, que tous, même les pauvres, ornent de leur mieux, la famille vient s'agenouiller matin et soir pour faire la prière en commun.

Au milieu de la salle, ou de chaque côté de la petite chapelle, il y a une estrade haute d'un pied et demi, sur laquelle on étend des nattes pour faire asseoir les visiteurs. L'Annamite ne sait pas s'assoir les jambes pendantes, il les replie sous lui à la manière des tailleurs, et cette posture, assez fatigante pour l'Européen, lui est devenue familière par l'habitude. Cette petite estrade est faite chez les plus pauvres d'une claie en bambou, posée sur des pieux; chez les gens à l'aise, ce sont de belles planches très épaisses et faites de bois incorruptible, qui s'appuient sur des chevalets. Cette estrade, que l'on trouve dans toutes les maisons, est un siège d'honneur. Les femmes, les enfants ne s'y asseyent pas d'ordinaire. Pour les visiteurs du commun, on étend une natte par terre à leur intention, et c'est là qu'ils se placent pour traiter de l'af-

Digitized by Google

faire qui les amène. On trouve encore assez souvent, en avant de cette estrade, une petite table plus haute et très étroite, sur laquelle on dépose le pot à chaux et la boîte à bétel, qui renferme d'habitude un certain nombre de chiques toutes préparées, pour offrir aux étrangers.

Dans les maisons annamites autour de Saigon, on commence à trouver quelques chaises, des tables, des fauteuils à l'européenne; mais dans l'intérieur du pays, ce luxe est encore fort rare.

Si vous ajoutez un grand coffre à roulettes pour serrer les ligatures, quelques autres coffres plus petits pour mettre les hardes, de longues sentences sur papier rouge, et chez les riches, sur planchettes dorées et ornées quelquefois de belles incrustations en nacre qu'on pose le long de la cloison intérieure, des nattes fines, qui sont le luxe du pays, vous aurez la physionomie exacte de la salle de réception annamite.

Quant au lit, il se compose très simplement d'une claie en bambou posée sur des pieux, et, chez les gens à l'aise, d'une planche sur laquelle on étend une natte, et où l'on se couche tout habillé. Un petit oreiller très dur, et le plus souvent de forme carrée, ce qui vous scie le cou, avec une moustiquaire établie sur des bâtons, forment toute la literie.

La batterie de cuisine et le service de table ne sont pas plus compliqués. Une petite marmite en fer ou en cuivre, quelques vases en terre grossière, des tasses pour servir d'assiettes, et des bâtonnets qui remplacent les fourchettes, voilà tout. Quand on reçoit un certain nombre d'invités, on loue d'habitude des tasses et des écuelles supplémentaires, car il est peu de maisons qui aient plus de vaisselle qu'il ne leur en faut pour l'usage de chaque jour.

Le service à thé est un peu plus soigné, parce qu'il doit paraître chaque fois qu'on reçoit un hôte. Il se compose de cinq ou six petites tasses microscopiques, dont une est un peu plus grande pour contenir l'eau qui sert à rafraîchir le

Digitized by Google

thé ; le tout est porté sur un petit plateau en bois ouvragé, avec des incrustations, chez les gens un peu à l'aise.

Comme on le voit, tout cela manque de confortable ; mais l'Annamite y est habitué et ne s'en trouve pas plus mal. Un reproche plus grave qu'on pourrait lui faire, c'est de ne pas savoir tenir sa case proprement : les chiens, les porcs y vaguent sans se gêner ; la pluie et le vent y entrent comme chez eux ; l'usage du balai y semble à peu près inconnu, tout dénote une grande négligence, un mépris complet du bien-être et des règles les plus élémentaires de l'hygiène. Néanmoins, au contact des Européens, il s'est fait une amélioration notable à cet égard, et l'on trouve maintenant autour de Saïgon des maisons annamites très proprement tenues.

L'indigène ne connaît pas le luxe des fleurs, et semble n'avoir pas le sentiment des beautés de la nature. Chez les gens riches seulement, on voit devant la porte un petit jardin chinois d'un mauvais goût parfait. Ce sont des rocailles, de petits rochers artificiels, avec de petits arbustes rabougris, des statuettes en porcelaine, et quelquefois un petit réservoir avec des coquillages, où végètent tristement quelques poissons rouges. L'Annamite, comme le Chinois, n'aime que ce qui est bizarre, artificiel et contre nature.

Relations sociales. — Maintenant que vous avez entrevu la maison annamite, rien ne vous empêche d'y entrer, pour faire connaissance avec les habitants. Vous y serez bien reçu, car l'indigène est d'un caractère très sociable. Au premier abord, l'Annamite a quelque chose de réservé et de méfiant ; cela tient à la longue oppression sous laquelle il a toujours vécu ; mais dès qu'il a reconnu qu'il n'a rien à craindre de son visiteur, il devient vite affable, communicatif et causeur. Ce peuple est naturellement bon et doux ; nullement intéressé, il aime à faire honneur à l'hôte qui le visite, et à partager avec lui ce qu'il a. Sa conversation est facile et agréable, quand il

Digitized by Google

est assez heureux de rencontrer quelqu'un qui sait bien sa langue. Tout en fumant la cigarette et buvant le thé à petites gorgées, il se laisse aller à de longues causeries, où l'on ne dit, il est vrai, que des riens; c'est ce qu'il appelle *noi choi*, parler pour ne rien dire; et, dans ce cas, il passera facilement les heures, sans autre but que de tuer le temps et de faire honneur à ses hôtes.

Famille. — Si on le considère dans sa famille, on voit avec surprise que l'Annamite est très supérieur à sa civilisation et à ses doctrines religieuses. En droit, ici comme en Chine, le père de famille est le maître absolu de sa femme et de ses enfants; dans sept cas prévus par la loi il peut divorcer; il a le droit de prendre des femmes de second rang, et d'introduire au foyer domestique la polygamie avec toutes ses hontes. D'après la législation et la religion du pays, la femme est un être inférieur à l'homme; c'est une enfant toujours mineure, qu'on a le droit de surveiller et de châtier au besoin; c'est une servante, à qui reviennent tous les ouvrages pénibles de la maison.

Quant aux enfants, ils sont considérés comme la propriété du père, qui peut à son gré les battre, les faire travailler, les vendre, les marier même sans leur consentement. L'enfant ne trouve aucune protection dans la loi, car la piété filiale lui défend d'accuser son père, et sa plainte, s'il osait en déposer une, ne serait pas reçue en justice. Aussi, à l'exception des biens réservés au culte des ancêtres, le chef de la famille peut disposer sans contrôle de tous les acquêts; la femme et les enfants sont incapables d'acquérir pour eux-mêmes, et le fruit de leur travail appartient de droit au chef de la maison. Le mariage même ne les émancipe pas; ils continuent à être sous la dépendance absolue de leur père, eux et leurs enfants. A la mort du chef de famille, la femme et les enfants, s'ils sont encore mineurs, passent sous la tutelle de l'aîné dans la

Digitized by Google

branche masculine la plus proche, et on lui doit le même respect et la même soumission qu'au père. Si la veuve se remarie, elle sort alors de la famille de son mari pour entrer dans une autre, et perd tous ses droits sur ses enfants du premier lit, auxquels elle devient étrangère.

Tels sont, d'après Confucius et les livres sacrés de la Chine, les rapports du mari et de la femme, du père et des enfants. Cette dure législation, qui fait du mari et du père un tyran domestique, explique l'état d'infériorité de la famille dans tout l'Orient. Mais heureusement ici les mœurs valent mieux que les lois. L'Annamite a pris de la législation chinoise les formes extérieures, et avec son bon sens ordinaire et sa générosité naturelle, il laisse en grande partie de côté les droits exorbitants que la loi lui concède, et je ne crois pas qu'il y ait dans tout l'Orient un seul peuple païen chez lequel la femme et les enfants soient plus heureux et plus libres qu'en Annam. Il est certain qu'il y a un abîme entre leur situation ici, et ce qu'elle est en Afrique, dans toute l'Asie-Mineure, aux Indes, ou en Chine. Sans doute, on tient à honneur de garder les *phep* (coutumes) et d'observer les rapports sociaux, tels qu'ils sont marqués dans les *Kinh*. Ainsi la femme annamite sait qu'elle doit respecter son mari et lui obéir; elle ne l'appellera jamais que *thay* (maître), ou *cha* (père); en lui parlant, elle emploiera les formules respectueuses dont on use envers les supérieurs. Devant les étrangers, elle ne s'asseyera jamais avec lui, et ne prendra point place à sa table; quand arrive une visite, elle doit, après avoir salué l'hôte, se retirer avec ses enfants, et ne pas se mêler à la conversation. En un mot, dans les relations extérieures, elle doit témoigner à son seigneur et maître la déférence et les égards hiérarchiques que l'inférieur est tenu de rendre au supérieur.

Mais si, pénétrant au delà de ces formules cérémonieuses, qui font illusion au premier abord, on va au fond des choses, on verra bien vite que la femme annamite n'est nullement

Digitized by Google

esclave, et qu'elle jouit au contraire d'une très grande autorité dans son ménage. Nulle part, elle n'est confinée dans un harem, comme dans l'Asie-Mineure et les Indes; on ne lui a pas, comme en Chine, estropié les pieds dès l'enfance, pour la forcer à rester au logis; elle jouit, au contraire, de la plus grande liberté d'aller et de venir, et en use largement. Comme les hommes sont souvent dérangés par le service de la milice, les corvées publiques, ou les affaires du village, ce sont les femmes qui cultivent les jardins, et vont chaque jour au marché vendre leurs petits produits, pour entretenir la maison. Elles sont en général laborieuses, intelligentes, plus économes et plus rangées que les hommes, ce qui fait que souvent ce sont elles qui tiennent la bourse. Les enfants ne voient pour ainsi dire qu'elles dans la maison et s'habituent de bonne heure à les respecter et à leur obéir. Il est rare que le mari use de la liberté du divorce, et s'il veut prendre des femmes de second rang, l'usage veut qu'il ait le consentement de l'épouse légitime. Même dans ce cas, elle reste la maîtresse incontestée au logis, et les enfants des autres femmes lui doivent le même respect et la même soumission que les siens. On trouve ici, surtout dans les jeunes ménages, des individus qui corrigent un peu trop fort leur chère moitié avec le rotin; mais ce sont des inconvénients qui existent partout, et il n'est pas besoin de venir en Cochinchine pour trouver des maris qui ont la main trop vive. En règle générale, on peut dire que la femme annamite, si elle se conduit bien, est respectée dans son ménage, et plus d'une fois, à ma connaissance, c'est elle qui mène son mari, ce qui, m'a-t-on dit, n'est point particulier à l'Annam.

Les mœurs publiques sont d'une très grande rigueur à l'extérieur, ce qui est une marque infaillible qu'elles sont très corrompues. En effet, l'adultère n'est pas rare, chez l'homme comme chez la femme, et il règne partout, sous la réserve hypocrite imposée par l'usage, un grand dévergondage de

Digitized by Google

mœurs. Nos chrétiens, bien que valant ordinairement mieux que les païens à cet égard, ont encore bien des reproches à se faire. Vivant dans un milieu corrompu, il faudra du temps avant que l'indissolubilité du mariage et la sainteté du nœud conjugal aient pris chez eux la place d'honneur qui leur est réservée au foyer de la famille chrétiennne. Il a fallu à l'Église catholique des siècles de luttes pour faire triompher ces deux principes sacrés en Europe, car les mœurs d'un peuple sont plus lentes à changer que ses croyances. Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure si les nouveaux chrétiens laissent souvent à désirer. Ordinairement, ce n'est qu'à la deuxième ou troisième génération qu'on peut arriver à constituer vraiment la famille chrétienne.

Autrefois au moins, la loi civile venait puissamment en aide au législateur religieux, pour mettre un frein aux passions mauvaises. Dans l'ancienne législation annamite, l'adultère était puni de mort; la femme coupable était foulée aux pieds par les éléphants, et son complice était étranglé. C'était dur; mais on doit considérer que chez les peuples païens il faut bien qu'une législation impitoyable vienne suppléer à l'absence des mœurs publiques, pour sauvegarder l'honneur du foyer domestique. Depuis l'arrivée de nos compatriotes, cette législation un peu sévère, je l'avoue, a naturellement été mise de côté comme impraticable, et aussi comme trop gênante. Mais les mœurs publiques n'y ont pas gagné, et de nos jours, quand une femme annamite encore jeune en a assez de ses devoirs, elle n'a qu'à abandonner le domicile conjugal, et se réfugier dans un centre français; elle sait qu'elle y trouvera asile, et protection au besoin. En effet, quand le mari vient demander justice, à celui qui quelquefois est le complice du crime, ou qui au moins veut presque toujours ménager un compatriote, on devine comment le malheureux est reçu. Je prie le lecteur de croire que je n'exagère pas, et que ces faits hideux sont fréquents dans la colonie.

Digitized by Google

Quant aux enfants, la coutume a bien tempéré la législation ; on peut dire en général que l'Annamite est plutôt enclin à trop chérir ses enfants et à les gâter, et cela sans distinction de filles ou de garçons. On sait qu'en Chine la naissance d'une fille est regardée comme un fardeau, et que les parents ne se gênent nullement pour s'en debarrasser par l'infanticide. Il n'en est pas ainsi, grâce à Dieu, en Annam ; chacun est heureux d'avoir une nombreuse famille, et tous, filles comme garçons, sont également bienvenus des parents. Pourtant il est vrai de dire qu'un garçon est encore préféré, parce qu'il faut un fils pour offrir les sacrifices aux ancêtres ; les filles ne font pas partie de la vie religieuse et de la vie civile ; elles n'ont leur place que dans la vie domestique. En effet, l'homme seul est compté au rang des inscrits du village ; seul il participe aux affaires publiques ; seul il représente la famille et la perpétue. Aussi une maison qui n'a que des filles tombe en déchéance, pour ainsi dire ; en se mariant, les filles passent dans d'autres familles ; dès lors, plus de culte rendu aux ancêtres, plus de représentation aux anniversaires communs du village ; les terres consacrées au culte passent à la branche voisine ou retombent dans la communauté ; en un mot, c'est une race éteinte.

C'est une des raisons qui poussent les païens à prendre des femmes de second rang, quand la femme légitime ne leur a pas donné de garçons. Dans ce cas, le fils aîné de la seconde femme a la charge de perpétuer la famille, et c'est à lui que sont dévolues les terres attribuées au culte, à moins pourtant que la première femme n'ait plus tard un garçon, car alors c'est le dernier venu qui, par une fiction légale, est considéré comme l'aîné. Quand l'Annamite ne peut avoir de garçons d'aucune de ses femmes, il n'est pas rare de le voir adopter un enfant d'une autre famille, afin d'avoir un héritier qui fasse les sacrifices en son honneur, et qui perpétue la race. Souvent même les familles riches, bien qu'ayant déjà un héritier du nom, adoptent deux ou trois enfants, que les pauvres sont

Digitized by Google

heureux de leur vendre, sachant qu'ils seront mieux que chez eux, car les enfants ainsi achetés, ou pour parler plus exactement adoptés, ne sont nullement considérés comme esclaves; ils sont élevés en commun avec les enfants de la maison, et ont toujours une part, et quelquefois une part égale dans l'héritage. Cette coutume de vendre ses enfants, qui est assez commune chez les pauvres gens, bien que choquant avec raison notre délicatesse européenne, n'a donc en soi rien de si extraordinaire et de si révoltant qu'on le croit communément. Les parents naturels n'abandonnent pas leurs enfants, comme font les Chinois, ils continuent à les voir et à s'intéresser à eux; seulement l'enfant a deux familles, la famille naturelle et la famille adoptive, et d'après les usages du pays, c'est la dernière qui est la famille légale.

Il arrive quelquefois aussi qu'un débiteur, pressé par son créancier, lui engage les services de ses enfants pour un temps plus ou moins long. Dans ce cas, l'enfant n'est pas adopté, il n'entre pas dans la famille de son maître, mais il devra travailler pour lui jusqu'à extinction de la dette paternelle. Ce contrat, qui me paraît analogue à nos contrats de louage en France, est ordinairement cassé pas les tribunaux de la colonie, comme attentatoire à la liberté de l'enfant. J'avoue que je ne vois pas bien la raison de cette sévérité. Quand un de nos paysans en France loue les services d'un enfant de douze ou treize ans à un fermier, pour garder ses brebis, ou faire n'importe quel travail, il me paraît qu'il fait absolument le même contrat que l'Annamite. Qu'on protège la liberté de l'enfant, son droit à ne pas travailler au-dessus de ses forces, et à recevoir l'instruction indispensable, rien de mieux assurément; mais qu'on veuille bien ne pas méconnaître entièrement les droits du père de famille, et, par une fausse philanthropie, lui enlever, comme c'est malheureusement la tendance actuelle, son autorité dans sa maison. Rien ne serait plus maladroit dans un pays où la piété filiale fait un devoir au fils, même

Digitized by Google

déjà marié, de payer les dettes de son père, pour sauvegarder son honneur.

La loi annamite, plus sage et plus chrétienne en cela que notre fameux code Napoléon, protège efficacement l'autorité du père de famille et la dignité du foyer domestique. Le parricide est puni de la mort lente, supplice affreux que j'ai décrit plus haut. L'enfant assez dénaturé pour lever la main sur les auteurs de ses jours, est puni de la décapitation, même s'il n'y a pas eu blessures. Au contraire le meurtre de l'enfant par les parents est puni seulement de cent coups de bâton, et d'un an de travaux forcés. Du reste, d'après la loi, l'enfant n'a pour ainsi dire pas de droits contre ses ascendants; s'il est opprimé par eux, la coutume et le respect filial lui interdisent de porter ses plaintes en justice; aucun mandarin n'oserait recevoir sa demande.

Le père de famille dispose encore, comme il lui plaît, de ses biens après sa mort. A l'exception de la part réservée au culte qui n'est, comme je l'ai dit, qu'un usufruit qui doit toujours passer à l'aîné, il jouit de la plus grande liberté dans ses dispositions testamentaires, et la loi se garde bien de lui imposer des réserves, de manière à faire croire, comme chez nous, aux enfants que le bien du père leur revient de droit, ce qui est, à mon avis, une fausseté manifeste. La fortune du père est à lui, autrement il n'aurait qu'un *dominium* précaire et comme l'usufruit de son propre bien.

Sans doute, le droit naturel veut que le père de famille pourvoie, selon ses moyens, à l'établissement de ses enfants; mais la loi annamite se fie là-dessus aux sentiments du cœur humain, et l'expérience prouve tous les jours ici que cette noble confiance en l'affection des parents est justifiée. Ainsi, en respectant inviolablement le droit du père à disposer de ce qui est à lui, elle sauvegarde aussi efficacement que la loi française les intérêts des enfants qui ne sont nullement sacrifiés pour être remis aux dispositions libres des parents, au lieu

Digitized by Google

d'être confiés à une législation qui méconnaît les droits sacrés de la propriété, et traite le père en mineur, dont il faut se défier.

Pour les rapports des enfants dans la famille, ils sont basés sur les *phep*, et toujours empreints d'un grand respect extérieur. Ainsi, ils doivent toujours se lever pour parler ou répondre quand ils sont interrogés; ils se lèvent encore chaque fois que leurs parents passent devant eux; ils doivent alors prendre une attitude respectueuse, croiser les bras et incliner la tête. Quand les enfants sont forcés de passer devant leurs parents, ce qu'il faut éviter avec soin, ils doivent s'incliner profondément, de manière à ne pas les déranger, ou les masquer de leur ombre; s'ils leur présentent quelque chose, ils le font à deux mains, et de même quand ils en reçoivent un objet. (Petrus Ky, *les Convenances et Civilités annamites.*)

En parlant de leurs parents, ils ne les désignent jamais par leur nom propre, ce qui est regardé comme irrespectueux. Si ce nom est un des mots qui reviennent dans la conversation, ils doivent, par respect pour leurs parents, changer légèrement la prononciation; ainsi, par exemple, au lieu de *Ca*, on dira *Co*, au lieu de *Duc*, *Duoc*, etc., pour ne pas être exposé à profaner en parlant le nom porté par ses ascendants. Les enfants, en parlant à leurs parents ou de leurs parents, doivent toujours employer les formules respectueuses qui sont requises envers les supérieurs. Agir autrement serait s'attirer infailliblement quelques coups de rotin mérités.

Quant à ce terrible rotin, c'est un mode de châtiment qui ne diffère pas de la fameuse verge, dont l'usage, n'en déplaise à la sensiblerie des papas et mamans modernes, est si fortement recommandé dans de nombreux passages de la Sainte Écriture. Il est bien rare que la main paternelle, toujours guidée par le cœur, excède dans le châtiment. L'enfant, après s'être prosterné de tout son long, pour recevoir la punition, se relève et fait le *lay*, en remerciant ses parents de la peine qu'ils ont

Digitized by Google

prise de le corriger, ce qu'il ne doit jamais omettre. Je ne me suis pas encore aperçu que ce châtiment développât de mauvais sentiments, la haine ou la rancune, dans le cœur de celui qui l'a subi. L'enfant qui a fait une faute, sait qu'il a mérité une punition, et serait surpris qu'on ne la lui infligeât pas. Si le châtiment a été appliqué avec justice et modération, il se relève content d'en être quitte, et ne pense plus à sa faute qui, une fois expiée, ne peut plus lui être reprochée.

Tout cela, je le crains bien, paraîtra singulièrement exagéré à la mollesse des parents de nos jours, et à notre sans-façon démocratique. Mais au fond, cette forte et respectueuse éducation était celle de la famille chrétienne, chez nous, avant que la Révolution ne fût venue jeter le désordre au foyer domestique, comme elle a fait dans l'État. Avons-nous gagné au change et l'affection compense-t-elle au moins ce qu'a perdu chez nous le respect? Poser la question, c'est la résoudre, pour quiconque a vu de près la famille moderne, telle que la font le laisser-aller et la faiblesse des parents, au moins en France.

Les grandes époques dans la vie de famille sont le mariage et les funérailles. Je vais donc en dire un mot.

Mariages. — Comme chez tous les peuples qui ont gardé les vraies traditions de l'humanité, le mariage annamite est avant tout un rite religieux, qui ne peut s'accomplir validement sans l'intervention du chef de la famille, qui dans le culte des ancêtres, est considéré comme une sorte de pontife domestique. Tout mariage dans lequel on n'observe pas les rites du pays est nul devant la loi annamite.

Ces rites ou *lê*, prescrits pour la célébration du mariage légitime, sont actuellement au nombre de cinq, mais tous ne sont pas d'égale importance, et les pauvres gens se dispensent d'une partie :

1° Le *le hoi*, ou la demande en mariage ;

2° Le *le do moi*, ou l'offrande des cadeaux à la future ;

Digitized by Google

3° Le *le bo trau cau* (manger le bétel ensemble), en quoi consistent proprement les fiançailles;

4° Le *le chiu loi*, ou la fixation du jour du mariage.

5° Le *le cuoi*, ou la cérémonie même du mariage.

La première chose à faire, comme partout, c'est la demande en mariage, *le hoi*; mais ici, la réserve extérieure des mœurs qui est très grande, comme je l'ai dit, ne permet pas à un jeune homme d'aller demander une jeune fille en mariage. On emploie pour cela des intermédiaires, choisis le plus souvent parmi les notables de la commune, qui mettent les deux familles en rapport, vont d'une maison à l'autre porter la demande et les réponses, et débattent les conditions de l'accord.

D'après la loi chinoise, le père a le droit absolu de marier ses enfants comme il lui plaît, et sans même avoir besoin de les consulter. Mais le bon sens des Annamites ne leur permet pas d'user de ce droit à la rigueur, et il est rare, je crois, que la volonté des enfants soit sérieusement violentée. Néanmoins ce serait se faire une idée tout à fait fausse des mœurs du pays, de s'imaginer que les parties se choisissent comme chez nous. Le plus souvent, s'ils appartiennent à des familles bien tenues, et surtout s'ils ne sont pas du même village, les futurs se connaissent à peine, car la coutume élève une barrière presque infranchissable entre les jeunes gens des deux sexes. Il y a donc peu de mariages d'amour proprement dits. Les jeunes gens sont habitués, dès l'enfance, à envisager à un autre point de vue le but et l'utilité du mariage. Le jeune homme veut avant tout avoir une femme douce, obéissante, travailleuse, qui tienne bien sa maison et sache élever les enfants qu'ils auront plus tard. La fille, de son côté, sait que sa destinée est d'entrer un jour ou l'autre dans une nouvelle famille, et il lui importe assez peu de savoir quel sera son futur maître, car elle aura partout les mêmes charges et les mêmes devoirs. On ne connaît donc guère ces grandes passions, qui sont un des produits de nos civilisations raffinées. Les crises et les catas-

Digitized by Google

trophes du roman moderne ne seraient pas même comprises ici, parce que les choses s'y passent tout simplement. Le plus ordinairement les enfants s'en remettent à la tendresse de leurs parents du soin d'arranger leur avenir, et ils ne s'en trouvent pas plus mal, au contraire.

Quand la demande en mariage a été agréée, ceux qui ont servi d'intermédiaires débattent la question des cadeaux à offrir à la jeune fille et à ses parents. Du reste la coutume a prévu dans le détail ce qui doit être offert dans chaque position de fortune, et il est rare qu'il y ait des difficultés là-dessus.

La loi chinoise, qui n'est pas sentimentale, comme on l'a vu, appelle cela brutalement un marché, et dit que le mari achète sa femme. De pareilles expressions offusquent naturellement beaucoup notre délicatesse européenne. Acheter sa femme, fi donc ! Nos langues sont bien trop civilisées pour prononcer le mot de marché, à propos de mariage. Parlez de conventions matrimoniales, de dot, de contrat par-devant notaire, à la bonne heure ; au fond, c'est souvent la même chose, mais l'étiquette est différente ; cela suffit à faire croire aux gens naïfs et distraits qu'on ne trouve que chez nous la délicatesse et l'élévation des sentiments. Et pourtant que de marchés, quelquefois honteux, se déguisent sous ces mots sonores.

Chez nous, c'est presque toujours la jeune fille qui achète son mari, en lui apportant une dot plus ou moins élevée ; ici au contraire, c'est le futur qui fait toutes les dépenses. D'après la coutume, ces dépenses sont de trois sortes :

1° Les cadeaux offerts à la jeune fille, ce qui représente notre corbeille de mariage ; ces cadeaux consistent en vêtements de soie, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, le tout plus ou moins riche, selon la fortune des parties ;

2° Le repas des fiançailles, pour lequel on doit offrir en cérémonie un cochon renfermé dans une cage en bois, deux jarres de vin de riz, un plateau de bétel, et un régime ou deux de noix d'arec fraîches.

Digitized by Google

3° Une somme d'argent, qui varie selon la condition du jeune homme, de cinquante ligatures (40 fr.) à quarante ou cinquante piastres. Cette somme est offerte au père de la fille pour le dédommager des frais qu'il a dû faire en l'élevant ; mais l'Annamite, plus délicat là-dessus que le Chinois, se fait le plus souvent un point d'honneur de ne point toucher à cet argent, qui est employé en entier pour les frais de la noce.

Chez les païens, la remise des cadeaux se fait d'une manière très solennelle. On organise tout un cortège, au milieu duquel défilent, au son de la musique, les cadeaux dont l'on tient à faire étalage, et qu'on porte sur des brancards, au-dessus desquels on étend de grands parasols en soie richement brodés. Rien de pittoresque comme de voir ainsi défiler au milieu du village les robes de soie, les bijoux, le porc qui grogne dans sa cage, comme s'il pressentait le sort qui l'attend, les jarres de vin, l'arec, le bétel, et pour fermer le cortège, les ligatures exposées avec ostentation pour faire étalage de richesse. Tout le long de la route, on tire des pétards, à la grande joie des gamins du pays, qui suivent en chantant, criant et faisant le plus de bruit possible.

Chez nos chrétiens, la remise des cadeaux se fait plus modestement, et sans apparat. Du reste, la plupart sont pauvres, et se contentent d'offrir quelques bijoux, avec le bétel et l'arec indispensables.

Les présents apportés et reçus, les futurs échangent une chique de bétel, en présence des deux parentés et des amis communs qui ont été invités à la fête. C'est ce qu'on appelle manger le bétel, *an trau cau*, et ce rite est un de ceux dont presque personne ne se dispense. Dès lors, le futur est regardé comme de la maison ; il doit venir y travailler aux semailles, aux moissons et chaque fois qu'on a besoin de bras. Cela s'appelle *lam re* (faire le gendre) et c'est un moyen pour les parents de la future de s'assurer par eux-mêmes de l'adresse, des capacités, des vertus ou des défauts de celui qui veut épouser

Digitized by Google

leur fille. Mais on devine que, sous le rapport moral, cet usage amène toute une série de fréquentations dangereuses ; c'est pourquoi, il est absolument prohibé chez nos chrétiens.

L'échange solennel de la chique de bétel constitue entre les deux parties un engagement mutuel et légal ; cette cérémonie est donc comme une espèce de fiançailles. Si le jeune homme se désiste après cela, il s'expose à une demande en dommages et intérêts devant le mandarin, et pour le moins, il perd ce qu'il a donné et le fruit de son travail. Au contraire, si c'est la fille qui refuse le mariage, les parents sont tenus à rendre tous les cadeaux et à payer les journées du jeune homme, dont les notables de la commune, choisis pour arbitres, estiment la valeur. Il en est de même si le mariage est rompu par la faute de la jeune fille, à la suite d'injures graves ou d'infidélité. Les notables, qui ont assisté ordinairement à la remise des cadeaux, sont appelés en témoignage, et ces réclamations deviennent trop souvent une source de procès et de haines entre les deux familles.

Après quelques semaines ou quelques mois d'épreuve, on fixe un jour pour la célébration du mariage. C'est ce qu'on appelle *chiu loi* (donner parole). Chez les païens; on consulte le sorcier pour le choix d'un jour faste, et cela devient l'occasion de nombreuses superstitions. Chez nos chrétiens, les deux parties, accompagnées chacune d'un des notables de la paroisse, se présentent chez le père, pour faire publier les bans, et déclarer leur intention définitive de se marier à tel jour. D'après la discipline en usage ici, et qu'on devrait bien établir en France, il est défendu au curé de procéder à la seconde publication, avant que les futurs ne soient venus se confesser en préparation, afin qu'on puisse leur donner des avis utiles, et voir à temps s'ils n'ont pas quelque empêchement.

Outre les empêchements de droit ecclésiastique, il faut compter avec les empêchements de la loi chinoise, qui sont fort sévères, et dont on ne dispense jamais formellement, bien

Digitized by Google

qu'avec de l'argent, on puisse quelquefois amener le mandarin à fermer les yeux.

Il y a empêchement de consanguinité dans les huit degrés de la ligne masculine, à partir de la souche et en la comptant. La loi distingue soigneusement la ligne paternelle *ho noi* (parenté intérieure), et la ligne maternelle, *ho ngoai* (parenté extérieure). Le mariage est défendu jusqu'au huitième degré dans la ligne paternelle; mais on peut se marier avec les plus proches parents dans la ligne maternelle. Ainsi, par exemple, on ne peut se marier entre arrière-cousins du côté du père, tandis qu'un jeune homme pourrait très bien épouser sa tante maternelle, une jeune fille son oncle maternel. Cette bizarrerie vient de ce principe que la femme est considérée comme en dehors de la parenté, parce qu'en se mariant elle est censée quitter sa famille, pour entrer dans une autre.

Du reste, l'Annamite, à l'inverse de l'Indien, a de l'éloignement pour toute espèce de mariage consanguin. Aussi il est bien rare qu'il essaye de violer la loi qui prohibe ces unions : Mais le grand empêchement, c'est l'empêchement de deuil. La loi, qui tend toujours à affirmer le sentiment du respect filial, défend absolument de se marier pendant qu'on est en deuil. Et le deuil d'un père est de trois ans, celui d'une mère autant, celui des père et mère adoptifs autant, celui des autres ascendants varie de un an à trois mois. Il en résulte que, s'il arrive qu'on n'ait pas eu le temps de se marier avant la mort de ses parents, on est exposé à attendre des années, même après les fiançailles faites. Que ces deuils s'accumulent, comme il arrive quelquefois, et un mariage tout prêt à se faire pourra être remis à huit et dix ans plus tard, ce qui a de graves inconvénients et me paraît l'exagération d'un sentiment respectable. Mais la loi est très sévère là-dessus, et les mœurs publiques encore davantage. Enfin, quand tous les empêchements ont été levés, tous les rites préparatoires accomplis, on procède à la cérémonie du mariage proprement dit, *le cuoi*.

Digitized by Google

Chez les païens, cette cérémonie est purement domestique, bien qu'ayant toujours un caractère religieux, comme on va voir. On commence par conduire la mariée chez son époux ; elle est revêtue pour la circonstance d'habits de cérémonie, une robe de soie bleue ample et traînant à terre, avec de larges manches qui tombent jusqu'aux pieds, un collier d'ambre à plusieurs tours, des bracelets en or ou au moins en argent doré à chaque bras. Le marié, de son côté, a revêtu ses plus riches habits, pantalon et tunique de soie, le turban noir en crépon enroulé artistement autour de la tête. Arrivés à la maison des parents du mari, on commence par offrir le sacrifice aux ancêtres, comme je l'ai décrit plus haut. Les deux époux se placent devant l'autel domestique, ayant au milieu d'eux le chef de la parenté, qui va offrir le sacrifice. En faisant la libation de vin, celui-ci dit : « Moi, N., j'ai choisi pour épouse à mon fils N., une telle, fille de N. Je prie respectueusement mes ancêtres d'agréer cette union, et d'accorder aux époux une longue vie et dix mille prospérités. »

Alors les nouveaux mariés font cinq fois le *lay* devant les tablettes des ancêtres du mari; à partir de cette heure, la jeune fille est censée être sortie de sa famille et les ancêtres de son mari deviennent les siens. Si plus tard, elle voulait rendre des hommages à ses propres ancêtres, elle ne pourrait le faire que d'une manière privée, car officiellement elle n'a plus d'autres dieux domestiques que ceux de sa nouvelle famille.

Après le sacrifice aux ancêtres, les parents des époux s'asseyent sur le siège d'honneur, et ceux-ci les saluent chacun de trois *lay*, en commençant naturellement par les parents du mari, ensuite ils saluent d'un *lay* les notables et la parenté. Avant chacune de ces prosternations, le marié étant à genoux offre à deux mains le vin de riz et la chique de bétel, qui sont placés sur un petit plateau, à tous ceux qu'ils vont saluer, ce qui allonge singulièrement cette cérémonie déjà assez fati-

Digitized by Google

gante. Dans les mariages où il y a beaucoup d'assistants, les pauvres enfants ne s'en tirent pas à moins d'une vingtaine de prosternations. Enfin les voilà à eux-mêmes ; on apporte alors au milieu de la salle une petite table, et deux sièges. Les époux s'asseyent de chaque côté, puis l'épouse se levant la première, se prosterne devant son mari, qui lui rend son salut. Ensuite on verse du vin de riz dans deux petites tasses et les époux boivent ensemble, sans rien laisser, se souhaitent réciproquement toutes sortes de prospérités et de bonheur. Alors ils prennent leurs tasses vides, qu'ils renversent l'une sur l'autre en signe qu'ils se sont donnés l'un à l'autre et ne font plus qu'un.

Après toutes ces cérémonies, on se met à table, et ce sont les nouveaux mariés qui servent. Dans ces grands festins, tout se fait en un ordre parfaitement hiérarchique. Les hommes et les femmes mangent à part. On sert d'abord les parents et les notables, puis vient le tour des petites gens. Il n'est pas rare de voir se succéder ainsi quatre, cinq et six tables. Comme les mariés ne mangent qu'après tous les invités, il n'est pas rare qu'ils soient forcés d'attendre jusqu'à une heure assez avancée de la journée avant de rien prendre. Mais les rites et la politesse du pays leur imposent cette corvée, ce qui fait que chacun s'y soumet gaiement.

Le lendemain et les jours suivants, les mariés vont visiter les parents et connaissances des deux familles. Ici recommencent les prosternations, avec l'offrande obligée de vin de riz et de bétel et les souhaits de prospérité pour les jeunes époux.

Il va sans dire que toutes ces cérémonies ne s'observent que pour les mariages avec la femme légitime. Pour les femmes de second rang, on y met moins de façons : on demande le consentement de la femme légitime, le consentement des parents de la fille qu'on veut prendre ; on livre en échange une certaine somme d'argent, et tout est dit.

En droit, même aux yeux des païens, ces sortes d'unions ne

Digitized by Google

constituent nullement un mariage, mais un simple marché. Et cela est si vrai, que, si, à la mort de la première femme, on voulait élever une femme de second rang à la dignité d'épouse, on devrait recommencer tous les rites, pour que ce mariage fût légal.

Pour nos chrétiens, on omet naturellement tout ce qui regarde le culte des ancêtres, qui est remplacé par les belles cérémonies de la liturgie catholique. L'usage général, qui m'a bien édifié quand je suis arrivé dans ce pays, est que les époux communient à leur messe de mariage, ce qui est le meilleur symbole de l'union des cœurs. Après la messe on se rend chez le prêtre, à qui le marié offre à genoux le vin de riz et la chique de bétel obligatoires. Pas moyen d'y échapper, sous peine de contrister ces braves gens. On étend alors une belle natte, sur laquelle les deux époux se prosternent pour saluer le Père qui les bénit et leur donne quelques bons avis. Ensuite on fait les saluts aux parents, aux notables de la chrétienté, et c'est alors seulement que la mariée est conduite chez son époux, où toute la parenté et les connaissances vont prendre part au festin des noces, car l'Église catholique n'a jamais prohibé les joies légitimes de la famille ; elle se contente d'en retrancher les abus, et de les sanctifier par la prière et la modestie chrétiennes.

On remarquera que dans tout cela, chez les païens comme chez les chrétiens, il n'y a pas trace de mariage civil. Chez les païens, le mariage est un acte qui relève du culte domestique ; chez les chrétiens, c'est un des sacrements institués par Jésus-Christ. Néanmoins comme le mariage se rattache à la vie civile par les effets qu'il doit produire, il est d'usage d'inviter les notables du village, et dans certains endroits, d'aller saluer la représentation de la commune, en faisant la déclaration de mariage. Cela s'appelle *Nop cheo* (affermir le mariage), parce que cette déclaration donne au mariage force légale. Le maire ou le gardien des archives donne un acte authentique

Digitized by Google

qui devra être conservé, et si les deux époux sont du même village, on paye seulement une ligature (0 fr. 75) pour droits d'enregistrement ; mais si les mariés sont de villages différents, il faut payer au village qui va perdre un de ses membres un droit plus fort, qui peut monter jusqu'à quinze ou vingt fr. d'après le Père Legrand.

Funérailles. — Le mariage est l'entrée dans la vie domestique, les funérailles en sont la porte de sortie, et dans un pays comme l'Annam, où le respect que l'on a partout pour les morts est devenu un véritable culte, les cérémonies funèbres sont la grande affaire dans la vie de famille.

Comme je l'ai dit, l'Annamite n'a pas l'horreur de la mort ; on en cause comme d'un événement tout naturel, et la grande préoccupation de chacun est de se préparer des funérailles aussi belles que possible. L'usage veut que les enfants s'imposent quelquefois des sacrifices déraisonnables pour cette cérémonie, qui emporte souvent la plus grande partie de la succession du défunt.

Loin d'éloigner les images funèbres, ce peuple semble s'y complaire. Les tombeaux sont partout, au bord des routes et dans les jardins ; le cercueil n'est pas ce meuble redouté qu'on introduit chez nous furtivement dans la maison mortuaire, comme pour en dérober la vue à tout le monde. Ici et en Chine, le cercueil est un meuble d'honneur, qu'on expose publiquement dans les boutiques, pour tenter les amateurs. Il est fait en beau bois épais de quatre à cinq centimètres, peint en rouge, verni, doré, orné de sculptures et de dessins variés ; en un mot, c'est le meuble le plus soigné du pays, et certains coûtent de quatre cents à cinq cents fr. Aussi une des surprises les plus agréables que des enfants bien nés puissent faire aux auteurs de leurs jours, c'est de leur offrir au Tet (jour de l'an) un beau cercueil, qu'on exposera dans l'endroit le plus apparent de la maison, pour le faire admirer aux visiteurs. C'est

Digitized by Google

là une attention délicate, qui ne choque personne, comme aussi de voir les médecins tenir boutique de cercueils, à l'usage de ceux de leurs clients que leurs drogues n'ont pu guérir.

Quant un Annamite vient à mourir, on lui ferme les yeux, on lui couvre la figure avec une feuille de papier, et l'on fait brûler autour de la couche funèbre des parfums, ou au moins, chez les pauvres, des feuilles de thé. Puis on lave le corps avec soin, on le revêt de ses plus beaux habits, et par dessus d'un vêtement de coton blanc, qui est l'habit de deuil. On le dépose alors, enveloppé d'une natte fine, dans son cercueil, qu'on ferme hermétiquement, et qu'on lute avec une espèce de mastic, pour qu'il ne s'exhale aucune mauvaise odeur au dehors. On place le cercueil sur une estrade, au milieu de la salle de réception, ou quelquefois dans une petite case qu'on élève pour la circonstance, au devant de la maison d'habitation.

Cependant, aussitôt après la mort, on a fait avertir les notables de la commune, qui ordonnent de battre le gros tambour pour convoquer les amis et connaissances du défunt. Il y a ordinairement de la musique qui joue des airs funèbres, entremêlés de lamentations, tout le temps que le corps est gardé à la maison. Les hommes et les femmes de la parenté, les amis, les connaissances viennent tour à tour pleurer et pousser des cris autour du cercueil ; après quoi, chaque groupe se retire pour faire place au suivant, et l'on se remet gaiement à chiquer le bétel, fumer, rire et causer, comme auparavant. Pendant tout ce temps, il y a naturellement table dressée dans la maison mortuaire, et un étranger ne se douterait guère qu'il s'agit d'une cérémonie funèbre, à entendre tout ce bruit, à voir ces allées et venues, cette joie, ce mouvement de gens qui se mettent à table ou en sortent rassasiés. Au milieu de tout ce vacarme, on entend par intervalles le bruit sourd du Gong, les éclats de la musique, ou les lamentations des pleu-

Digitized by Google

reuses, qui vous rappellent subitement à la réalité, et vous font souvenir qu'il y a là, dans la pièce voisine, un cadavre.

Chez les gens riches, on tient ainsi table ouverte et l'on garde le corps à la maison, pendant quinze jours, trois semaines, et quelquefois plus; chez les pauvres, on est forcé, par économie, d'abréger un peu; mais il est rare qu'on procède à l'inhumation avant le troisième jour qui suit la mort.

A l'inverse de ce qui se fait aux Indes, et chez presque tous les peuples de religion bouddhiste, les Annamites comme les Chinois, ne brûlent pas leurs morts; ils les confient à la terre. Pour conduire le corps à sa dernière demeure, chaque commune possède un brancard monumental, peint en rouge, laqué, verni et doré, avec de jolies découpures sur bois; il y a encore, comme à nos dais, de longues pentes en soie, relevées de belles broderies, qui forment le contour supérieur, et des rideaux tombent de chaque côté pour cacher entièrement le cercueil, qu'on dépose au milieu de ce splendide catafalque. Ce monument, qui a environ deux mètres de haut, est porté sur deux longs bras qui passent par dessous, et s'allongent à l'avant et à l'arrière ; leurs extrémités se terminent en tête de dragon.

Ces brancards mortuaires sont plus ou moins riches, selon les ressources de chaque commune ; mais comme on paye un droit assez élevé pour s'en servir, il est bien peu de villages qui n'aient pas au moins un beau brancard, pour enterrer les morts ; dans les centres importants, il y en a plusieurs, plus ou moins ornés, selon la richesse de l'enterrement. Une fois le cercueil placé sur le brancard, on organise tout un cortège pour conduire le mort à son tombeau.

En tête, marchent des enfants portant des lanternes en papier ou des torches de cire ; suit le gros tambour communal, surmonté d'un parasol ; il est porté par deux ou quatre hommes, et un individu placé à côté en frappe tout le long du chemin. On porte dans le cortège de longues planchettes

Digitized by Google

recouvertes de soie ou de papier doré, où sont gravées des sentences funèbres en l'honneur du défunt. Assez souvent ces éloges ressemblent par leur banalité aux épitaphes de nos cimetières : bon père, époux tendrement pleuré, excellent ami etc. On a dit qu'il n'y a rien de menteur comme une épitaphe, et il n'y a pas qu'en Annam qu'on abuse de l'hyperbole en l'honneur d'un défunt, qu'on suppose toujours orné des plus belles qualités. Vers le milieu du cortège, quatre hommes portent un petit autel, sur lequel sont les bâtonnets d'encens, le vin de riz pour les libations et les mets pour offrir le sacrifice aux mânes de celui qui n'est plus.

Une grande banderolle en soie, ou en papier doré, de deux à trois mètres de haut, porte en gros caractères le nom du défunt ; c'est le siège de l'âme, et la représentation de la petite tablette qu'on conservera désormais dans la maison. Un groupe de musiciens jouent des cymbales, du tambour, du tam-tam, de la flûte, et font le plus de tapage possible.

En avant du catafalque marche à reculons un maître de cérémonies, qui frappe en mesure sur deux baguettes, pour régler la marche des porteurs. Ceux-ci, au nombre de trente à quarante, car le catafalque avec le cercueil déjà bien lourd et d'un poids énorme, s'avancent lentement et à pas mesurés ; ils doivent si bien équilibrer leur marche qu'une tasse remplie d'eau étant placée sur la représentation, il ne faut pas qu'une seule goutte s'en échappe au dehors, autrement ils sont susceptibles d'être punis du rotin ou d'une amende.

Derrière le cercueil, marche l'aîné de la famille avec toute la parenté, en grand deuil, c'est-à-dire revêtus d'un habit de coton blanc sans ourlet, les cheveux épars, poussant de distance en distance de grands cris et de longs gémissements ; suit la représentation de la commune, en demi-deuil, c'est-à-dire avec les habits ordinaires, mais le turban blanc. Derrière, dans un beau désordre, viennent les amis, les connaissances, les curieux ; on cause tout haut, on rit, on se presse pour mieux

Digitized by Google

voir, il n'y a aucune ombre de recueillement ou même de convenance. On ne porte jamais le corps à la pagode ou au temple des ancêtres. De temps en temps, on s'arrête dans la route, pour faire brûler sur l'autel portatif des bâtonnets d'encens, répandre des libations en l'honneur du défunt et offrir le sacrifice à ses mânes. Il y a encore un grand nombre de superstitions que je ne puis exposer en détail. Des sorciers, grotesquement habillés, courent en avant, et font des contorsions et des grimaces épouvantables, pour effrayer les mauvais esprits et les éloigner de la route ; on tire des pétards, pour faire peur à ceux qui oseraient s'approcher afin de s'emparer de l'âme ; on jette sur le chemin des monnaies d'or et d'argent (en papier), pour tromper l'avidité des diables, qui se jettent dessus, croyant bonnement que c'est de la véritable monnaie, et ne pensent plus à tourmenter le défunt pendant ce temps. En un mot, on se livre à une multitude de cérémonies ridicules, dont les Annamites sont les premiers à rire, mais qu'on ne peut omettre, puisqu'elles sont dans l'usage. On invite quelquefois un ou deux bonzes, qui prennent rang dans le cortège, sans faire, à ma connaissance, aucun acte religieux. Voilà l'enterrement ordinaire. Pour les gens de qualité, on porte beaucoup d'autres insignes et l'on fait des dépenses insensées en vue d'honorer le défunt.

J'ai vu une fois l'enterrement d'un grand mandarin de Hué, dont on rapportait le corps à Bien-Hoa, parce que c'était le lieu originaire de sa famille. Le cortège avait au moins 1500 mètres, et, pour faire les huit lieues qui séparent Saïgon de Bien-Hoa, on mit trois jours et quatre nuits. Tous les cent pas, on s'arrêtait, on tuait un cochon et l'on offrait le sacrifice aux mânes. Je remarquai dans cette longue procession, qui mit plus de deux heures à défiler devant ma porte, une jolie barque en papier doré, sur laquelle l'âme du défunt devait traverser le fleuve des Enfers. Il y avait aussi une réduction en bois sculpté, laqué et doré, de sa maison de Hué ; on avait repro-

Digitized by Google

duit, dans les proportions voulues (ce qui témoignait d'une rare habileté), tout l'ameublement intérieur; il y avait jusqu'à de petits soldats de 10 centimètres de hauteur, qui montaient fièrement la garde à toutes les portes de ce joli petit édifice, qu'un parisien eût payé cher, pour l'exposer dans son salon. Il y avait encore beaucoup d'autres représentations dont le sens m'a échappé. J'ai entendu dire que, dans cette circonstance, les fils du défunt avaient dépensé près de 10,000 francs, somme énorme pour un mandarin annamite et qui dépassait probablement le chiffre total de la succession. C'est le plus bel enterrement que j'aie vu dans ce pays.

On ne trouve pas de cimetières proprement dits en Annam; on rencontre un peu partout des tombeaux isolés, sur le bord des routes, au milieu des champs, dans les jardins (etc.). Auprès des grands centres, il y a ordinairement un endroit plus spécialement affecté à élever des tombeaux. C'est ainsi qu'à Saïgon, toute la plaine qui s'étend à l'ouest de la ville, depuis la citadelle jusqu'à Cho-lon, était réservée aux sépultures, et porte encore le nom de plaine des tombeaux.

Autant que possible, l'Annamite tient à être enterré chez lui, sur sa propriété; mais cela n'est pas toujours possible, parce que *la veine du dragon* s'y oppose. Le vulgaire croit à l'existence d'un grand dragon terrestre, dont les veines suivent le cours des vallées. Il faut un astrologue pour choisir l'emplacement favorable du tombeau, car selon qu'il sera bien ou mal orienté, la prospérité ou le malheur de la famille en dépend. Quelquefois le sorcier s'entend avec un compère pour désigner un emplacement en dehors des propriétés de la famille; il faut alors l'acheter coûte que coûte, et les fripons font toujours payer cher leur complaisance. Cependant tout n'est pas fini. Une fois le mort enterré, si la famille éprouve quelques revers, c'est que l'on s'est trompé, et il faut se mettre à la recherche d'un nouvel emplacement plus favorable, ce qui fait que beaucoup de familles se ruinent en frais

Digitized by Google

de sépultures et d'exhumations, qui sont toujours accompagnés de festins coûteux.

Les tombeaux sont plus ou moins riches selon la fortune des particuliers. Pour les pauvres, c'est un simple relevé en terre, qu'on entretient soigneusement, en faisant les herbes, deux fois chaque année, aux anniversaires, et à la veille du *Tet*. Pour les riches, ce sont des tombeaux en maçonnerie, enfermés le plus souvent dans une enceinte en forme de fer à cheval, et décorés de sculptures et de peintures, qui sont assez vite détériorées par les pluies torrentielles, et que chaque année il faut remettre à neuf. On peut voir autour de Saïgon, un certain nombre de tombeaux annamites assez remarquables, mais, faute d'entretien, les grandes familles qui les ont fait élever ayant pris la fuite à notre arrivée, il n'en restera dans quelque temps que des débris informes, car les intempéries les émiettent morceaux par morceaux.

La loi annamite protège le respect dû à la tombe; y toucher serait un sacrilège épouvantable. Quand une famille est tombée dans la ruine et qu'elle est forcée de vendre ses terres, on excepte toujours l'emplacement des tombeaux. Même quand la race est éteinte, et qu'il n'y a plus personne pour en prendre soin, l'étranger, qui a des tombeaux dans son champ, n'oserait y toucher; il laisse faire le temps et la végétation puissante du pays qui les a bientôt nivelés et recouverts d'un manteau de verdure. Alors seulement, quand il n'en reste plus trace à la surface du sol, il se croit permis d'y faire passer la charrue et de mettre cet emplacement en culture.

Après avoir porté solennellement le défunt à sa dernière demeure, les parents tout échevelés se prosternent à terre, et font entendre de grands cris entremêlés de lamentations sur un récitatif pleurard, qui produisent quand on les entend pour la première fois, un effet lugubre. Tout à l'heure, ces mêmes gens, qui vous paraissent si désolés, vont se relever et causer comme si rien n'était. Est-ce donc pure comédie ? Non, et je

Digitized by Google

suis persuadé que les Annamites regrettent très sincèrement leurs morts; seulement ils n'ont pas la même manière de manifester leur douleur que les Européens. Ces cris, ces longues lamentations sont surtout affaire de *phep*, de coutume; c'est ainsi que des gens bien élevés doivent témoigner leur affection, et cela les laisse parfaitement maîtres d'eux-mêmes. Aussi plus d'une fois, troublé par ces manifestations, qui me touchaient plus que je ne voulais le faire voir, il m'est arrivé, en faisant des enterrements, de dire à mes chrétiens : « Attendez, vous pleurerez quand j'aurai fini. » Aussitôt tout s'arrêtait comme par enchantement, jusqu'à ce que je leur permisse de reprendre de plus belle leurs cris et leurs gémissements. En Europe, on ne pourrait obtenir ce résultat, parce que nous nous laissons emporter à nos émotions; mais l'Annamite est toujours maître de lui-même; il peut pleurer à volonté, ou s'arrêter quand il lui plaît.

Au premier de l'an, aux anniversaires, on revient pleurer sur les tombeaux, et souvent encore en dehors de ces jours officiels, surtout dans les premiers mois après la mort, vous entendez, en passant le long des chemins, une mélopée plaintive qui s'élève auprès d'une tombe récemment fermée. C'est une mère qui pleure son enfant, une femme son mari, un orphelin abandonné qui vient raconter ses misères à la tombe de ses parents. Ces accents mélancoliques qui troublent seuls le silence de la campagne vous causent une impression de tristesse profonde, et vous rappellent que, sous toutes les latitudes, le cœur de l'homme se ressemble, quelque différentes que soient d'ailleurs les manifestations extérieures de sa douleur.

La loi chinoise a fixé d'une manière très rigoureuse le temps du deuil, et personne n'oserait s'en dispenser. Comme je l'ai dit ailleurs, c'est trois ans pour le père et la mère, et ceux que la loi leur assimile, la femme de premier rang, pour les enfants des secondes femmes, les parents adoptifs, le

Digitized by Google

maître qui enseigne les lettres. Pour les autres parents, dans la ligne ascendante, le deuil est d'un an, six mois ou trois mois, selon le degré de parenté. Légalement on ne porte pas le deuil de ses enfants.

Pendant tout le temps du deuil, il faut s'abstenir des festins publics, des comédies, et il est défendu de se marier. On porte l'habit blanc, qui la première année doit être d'un tissu grossier, assez semblable à nos toiles d'emballage, et sans ourlet. Plus tard, comme chez nous, ce grand deuil perd sa rigueur; on peut alors porter ses vêtements ordinaires, mais le turban en toile blanche est de rigueur. C'est ce qu'on peut appeler le demi-deuil.

Les anniversaires font partie essentielle du deuil, et la loi les exige rigoureusement.. Le Roi étant regardé comme le père de la famille nationale, son deuil dure trois ans pour tout le royaume. Les mandarins s'habillent de blanc, et dans toutes les provinces, on doit s'abstenir des festins, des comédies, et des habits de couleur voyante comme le rouge. A la capitale, on fait au roi défunt des obsèques magnifiques, dans lesquelles on gaspille d'immenses richesses. Quant aux femmes du défunt, qui sont quelquefois au nombre de plusieurs centaines; on les enferme à vie auprès du mausolée royal, où le successeur du roi devra pourvoir à leur entretien.

Naissances. — Le mariage et la mort sont les deux grands événements de la vie de famille. La naissance des enfants, bien qu'ordinairement accueillie avec joie, comme je l'ai dit, a peu d'importance, parce que l'enfant ne compte pas dans la loi chinoise. Il faut seulement remarquer un usage assez bizarre, et qui est de nature à tromper ceux qui vivent avec les Annamites, c'est leur manière de compter les années depuis la naissance. Par une fiction légale, que je ne m'explique pas très bien, l'enfant a un an le jour de sa naissance, et tous les ans au tet, il compte une nouvelle année. Ainsi, par exemple,

Digitized by Google

un enfant, qui naît la veille du jour de l'an, a un an ce jour-là; le lendemain, il comptera deux ans, bien qu'il n'ait en réalité que deux jours Cette manière de compter les années fait que l'Annamite a toujours un an de moins que son âge officiel, et quelquefois même deux ans, s'il est né peu avant le tet. Ainsi quand un enfant vous dit qu'il a douze ans, il faut savoir qu'il a onze ans au plus, et même peut-être dix ans, en comptant à la manière des Européens. L'enfant, chez les riches, comme chez les pauvres, est toujours nourri par la mère, qui l'élève avec tendresse, mais sans souci des règles de l'hygiène. Aussi la mort enlève près de la moitié des enfants en bas âge, et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles on rencontre peu de valétudinaires parmi les adultes; tous les tempéraments faibles, faute de soins intelligents, périssent de bonne heure, et ceux-là seuls arrivent à l'âge adulte qui se sont trouvés *forts dans la lutte pour l'existence*, comme disent nos Darwinistes.

Quand l'enfant commence à marcher, on lui donne un nom qu'il devra garder jusqu'à l'âge de puberté. Alors, si c'est un garçon, il reçoit son nom définitif, qui le plus souvent est pris dans la langue chinoise, et exprime une qualité dans l'ordre intellectuel ou moral. A cette occasion on consulte les sorciers, on offre le sacrifice aux ancêtres, et l'on fait un festin à ses amis. A partir de l'imposition du nom, l'enfant entre dans la vie civile; il doit se laisser pousser les cheveux et noircir les dents. Quant aux parents, ils prennent ordinairement le premier nom de leur fils. — Du reste l'Annamite change de nom dans plusieurs circonstances de sa vie, et quelquefois par superstition, par exemple, pour détourner le mauvais sort. Ces changements de nom donnent lieu à beaucoup de fraudes et rendent à peu près impossible la tenue d'un état civil. Aussi le gouvernement de la colonie fait tous ses efforts pour abolir cet usage. — Pour les noms de famille proprement dits, ils sont très peu nombreux. La tradition

Digitized by Google

chinoise parle de cent familles qui ont peuplé tous ces pays : mais en Annam il n'y a guère qu'une vingtaine de noms, toujours les mêmes qui soient usités. Ce sont les noms des familles qui ont régné dans le pays; les plus usuels sont : les Nguyen, les Le, les Trinh. Il en résulte que ces noms génériques reviennent toujours, et ne désignent plus qu'une race et non des individus. Il y a peut-être un million ou deux de Nguyen, autant de Le, autant de Trinh. Essayez donc de vous reconnaître dans une parenté si étendue.

Il y a encore un autre nom qu'on appelle caché, et qu'il est défendu de prononcer sans faire une injure très grave à celui qui le porte. C'est le nom religieux, celui qui doit paraître seul sur la tablette du défunt, et sous lequel il sera honoré après sa mort.

Pour achever ce travail, je vais tâcher de le résumer, en faisant le portrait moral de l'Annamite.

Mœurs. — L'Annamite est d'un caractère doux et docile; humble et soumis avec ses supérieurs, il devient vite arrogant, quand il se voit revêtu d'une autorité quelconque. Ce peuple a d'ailleurs un sentiment très vif de la hiérarchie et des convenances sociales. Les gens riches, ceux qui ont reçu de l'éducation, sont réservés, polis, cérémonieux avec leurs égaux, ou devant les étrangers, presque toujours dignes et sérieux avec leurs inférieurs. Ils se possèdent parfaitement et ne se départent guère en public de leur gravité. Même dans les basses classes, les gens du peuple se traitent avec des égards mutuels; les rixes, les violences sont rares parmi eux; le meurtre est à peu près inconnu en Annam. Ce peuple a horreur du sang, et la colère, quand il s'y laisse aller au dehors, ne se manifeste que par des injures et ne va pas plus loin. Il est vrai que, dans ce cas, la langue annamite fournit un vocabulaire très varié; rarement on s'injurie directement; mais comme les pères et les mères sont regardés comme des

Digitized by Google

dieux domestiques, on s'injurie sur le dos des ancêtres, qui n'en peuvent mais. Dans ce cas, l'injure est toujours grave, et amène souvent des ressentiments sérieux entre les familles.

Rien, cependant n'est antipathique au tempérament des Annamites comme les violences et les grands éclats de voix des Européens. Naturellement observateurs, doués d'un esprit fin et méfiant, très aptes à saisir le ridicule, ils sont malheureusement portés à juger avec sévérité nos compatriotes, dont le caractère vif, le naturel bon garçon, familier, un peu débraillé quelquefois, est tout juste l'opposé du leur.

J'ai entendu dire souvent ici que l'Annamite n'a pas de cœur; cela est loin d'être exact, ou plutôt il s'agit de s'entendre. Il est très vrai que l'indigène n'a pas la même manière que nous d'exprimer ce qu'il sent. Naturellement froid et réservé dans ses manifestations, il ne témoigne pas son affection, et l'expression générale de sa physionomie a presque toujours quelque chose de glacé; mais, sous ce masque de froideur que lui imposent les convenances du pays, on trouve bien souvent des marques solides d'attachement et du dévouement le plus sincère. « Personne, a dit le divin Maître, ne peut mieux témoigner son attachement à ceux qu'il aime qu'en mourant pour eux. » Ce suprême témoignage de l'amour, le dévouement qui ne recule pas même devant la mort, nous missionnaires, nous l'avons trouvé chez les Annamites. Nous n'oublierons jamais qu'au temps des persécutions, ces pauvres gens, passant courageusement par-dessus toute leur timidité naturelle, nous ont cachés, bien souvent au péril de leur vie, et qu'on en a vu se laisser hacher à coups de rotin, et expirer sur place, plutôt que de livrer le Père qui était caché à deux pas. Que ceux qui prétendent que nos Annamites n'ont pas de cœur nous disent si l'on ferait mieux en France!

Du reste, quand il s'agit de ces questions de sentiment, il ne faut pas en juger avec nos idées chrétiennes. On sait que le grand reproche que saint Paul faisait aux païens de son

Digitized by Google

temps, c'était précisément d'être sans affection, *sine affectione*. Cela est vrai de tous les peuples païens, à toutes les époques de l'histoire. Le cœur, tel que nous le comprenons avec ses délicatesses exquises, sa générosité chevaleresque, l'expression un peu raffinée de ses tendresses, est l'épanouissement, et comme la fleur de la civilisation chrétienne, et il serait peu équitable de venir demander ces sentiments délicats à un peuple encore païen en majorité; mais il est vrai de dire que l'Annamite en général, est capable d'un dévouement sérieux; il sait apprécier, et faire la différence entre ceux qui le méprisent, ceux qui le traitent avec égard et bonté et ceux qui ne savent que lui parler avec l'injure et la menace à la bouche.

La sobriété de ce peuple est fort grande, comme on l'a vu; il vit de peu de choses, et son ordinaire, même chez les gens à l'aise, ne déparerait pas la table d'un trappiste. Un peu de poisson, quelques herbes qu'on trempe dans la saumure, voilà avec le riz tout l'assaisonnement d'un repas. Ce n'est que dans les grandes circonstances qu'on mange de la viande. Deux ou trois fois l'an, aux anniversaires des ancêtres, au tet, à la fête des génies, on tue le buffle et le porc, et l'on fait un festin solennel, auquel tout le village prend part.

L'Annamite n'a pas de vin, mais une espèce d'eau-de-vie assez grossière, qui s'obtient par la distillation du riz. Du reste, il s'enivre rarement, et comme il a, à un haut degré le respect extérieur de lui-même et des autres, on ne rencontre jamais par les chemins ce spectacle dégradant de l'ivresse, qui s'étale sans pudeur aux yeux du public en Europe.

Je ne veux pas dire que l'Annamite n'ait pas de vices; ce serait, hélas! une contre-vérité; passionné pour le plaisir, il laisse souvent, surtout dans sa jeunesse, à désirer sous le rapport des mœurs; mais il a au moins la pudeur du mal, et rien ne le révolte et ne le scandalise comme la vue du désordre s'affichant effrontément aux regards. Hélas, il n'a que trop souvent l'occasion de mépriser les Européens, qu'il a tous les

Digitized by Google

jours sous les yeux, et soyez sûrs qu'il ne s'en fait pas faute.

Dans l'habitude de la vie, l'Annamite est d'un caractère gai et jovial; il aime à causer et à rire; il n'est ni envieux, ni jaloux de la prospérité d'autrui. Content de peu, il supporte avec courage la misère et les privations auxquelles il est habitué dès l'enfance. Paresseux par nature, il est capable d'un effort passager, non d'un travail soutenu; accoutumé depuis longtemps à se voir maltraité par ses maîtres, les anciens mandarins, il a les qualités et les défauts d'un peuple opprimé : il est patient et sournois; il plie facilement sous le joug, quitte à maudire tout bas celui qui le vexe et à le tourner en ridicule, quand il croit pouvoir le faire sans danger; car ce peuple, naturellement grave et cérémonieux au dehors, a l'esprit observateur, et tourné facilement à la moquerie, pour se venger de ses maîtres; cependant il ne leur résiste jamais en face, et ne sait pas dire *non* à son supérieur. On regarde avec raison comme un miracle de la grâce, que ces hommes au caractère si souple aient eu le courage de résister aux mandarins, et de tenir tête aux juges qui leur proposaient l'apostasie. Pour quiconque connaît la nature de l'Annamite, il y a là un effort héroïque et un acte vraiment surnaturel.

On se tromperait néanmoins si l'on croyait que ce peuple est lâche. Légèrement fataliste, comme tous les Orientaux, il voit venir la mort avec un courage passif; mais il n'a ni l'entrain, ni le joyeux abandon du soldat. A tort ou à raison, chez tous les peuples de l'Extrême-Orient, la guerre est dépouillée de cette auréole de gloire qui en voile, chez nous, les horreurs, et le métier des armes, qui passionne tant d'âmes héroïques, est regardé ici comme inférieur aux fonctions civiles. Cependant le peuple conserve avec respect le souvenir de ses héros, et comme l'Annamite est très susceptible d'être discipliné, on pourra peut-être, grâce à ses habitudes de soumission passive, en faire un bon soldat, pourvu qu'on ne l'éloigne pas de son pays: car, dès qu'il perd de vue les côtes

Digitized by Google

d'Annam, la nostalgie le prend, et il n'est plus bon à rien. On ne pourrait donc, à mon avis, le faire concourir à une guerre continentale, comme nos Turcos d'Afrique; mais bien enrégimenté, avec de bons chefs, qui sachent le commander sans rudesse, et lui donner, par leur exemple, l'élan qui lui manque, il pourra rendre d'utiles services dans la colonie, et surtout dans une guerre avec le Tonkin, où mieux habitué aux chaleurs du climat et aux mœurs du pays, il serait moins dépaysé que nos pauvres recrues de France. Pendant la guerre de 1860, lors de la conquête des six provinces, il s'est mieux battu, au jugement de nos officiers, que les Chinois n'avaient fait chez eux; et pourtant ces pauvres gens marchaient à une défaite certaine d'avance, ces multitudes mal armées, mal dirigées, n'ayant aucune chance de tenir contre les armes perfectionnées et la tactique des Occidentaux.

Mais si, à moins d'une disproportion énorme de forces, ils ont presque nécessairement le dessous sur le champ de bataille, sur le terrain de la diplomatie, les Annamites nous en remontreraient. Réservés, prudents, habiles à cacher leurs impressions, au besoin dissimulés et menteurs, avec les dehors de la sincérité, ils trompent merveilleusement ceux qui ne les connaissent pas à fond. Chez eux, la franchise est regardée presque comme un défaut, au moins comme la marque d'un esprit simple et sans défense. Il est à peu près impossible d'avoir jamais le dernier mot de leur pensée, et, sous les plus belles apparences, ils ont toujours quelque réserve pour leur servir d'échappatoire. Ce manque habituel de sincérité est un des défauts qui fatiguent le plus, quand on doit traiter avec eux.

Un autre défaut encore bien grave, c'est l'habitude du vol. Bien qu'il ne soit nullement avare, et qu'il soit même assez disposé à partager généreusement ce qu'il possède, l'Annamite a une propension déplorable à la rapine. On peut dire sans exagération que presque tout le monde vole, en Annam;

Digitized by Google

dans les basses classes, on fait main basse sur tout ce qui se présente, on s'organise en bandes, pour piller les jardins, les basses-cours, les maisons ; on trouve même des villages, qui ont abandonné la culture des terres, et qui vivent du produit des buffles ou des bœufs qu'ils vont voler au loin. Dans les classes lettrées, on met plus de façon. On vend ses services, son influence ; on se fait offrir des cadeaux plus ou moins volontaires par ceux qui ont des procès, ou qui sont forcés de demander justice au tribunal. Ces déplorables habitudes administratives sont un des legs les plus fâcheux que l'ancienne administration annamite nous ait laissés. L'administration française a fait jusqu'ici de louables efforts pour mettre fin à ces abus ; mais il faudra un long temps et beaucoup de fermeté pour changer sur ce point les mœurs des Indigènes.

Enfin pour compléter ce portrait moral de l'Annamite, il faut bien dire qu'il est d'un caractère inconstant et léger à l'excès. Je le crois à peu près incapable de suivre avec application une idée soutenue. C'est la grande raison de son infériorité commerciale, industrielle, artistique et littéraire avec les Chinois, dont il a cependant emprunté toute la civilisation extérieure. Au fond, avec toutes ses apparences de gravité cérémonieuse, c'est encore un peuple enfant, ayant la mobilité et les caprices de l'enfant. Il faut donc le traiter comme tel, avec un mélange de sévérité et d'indulgence. Si on le traite trop vite en homme, si on l'émancipe sans préparation, on lui rendra un très mauvais service, on compromettra peut-être l'avenir d'une race intelligente et pleine d'espérances.

Ceci m'amène à dire un mot d'une question fort grave et assez délicate. Depuis vingt ans que nous sommes ici, quelle a été notre influence morale sur les Indigènes? Sont-ils devenus meilleurs ou pires, au contact de l'Europe et de la civilisation? Loin de moi la pensée d'attaquer mes compatriotes pour le vain plaisir de critiquer; mais la vérité a des droits imprescriptibles, et pour moi, il n'est pas douteux que l'Anna-

Digitized by Google

mite a perdu, et qu'il perd tous les jours davantage au contact de l'Européen. Il est arrivé, ce qui se produit toujours, quand deux civilisations sont en présence, la plus forte absorbe l'inférieure ; mais le peuple vaincu ne prend guère que les défauts du peuple conquérant, sans chercher à s'assimiler ses qualités. C'est ce que nous voyons ici. A notre contact, l'Annamite est en train de perdre les qualités distinctives de sa race : le sens du respect, la réserve extérieure des mœurs, le principe d'autorité. Il a cru faire merveille en copiant les défauts de ses maîtres, en devenant comme eux frondeur, joueur et libertin ; mais la générosité du cœur, l'élévation des sentiments, la franchise, le dévouement, toutes ces nobles vertus de la civilisation chrétienne et française, l'Annamite n'a pas su se les assimiler ; en un mot il tend tous les jours à devenir de plus en plus français, moins ces brillantes qualités du cœur et de l'esprit qui nous font pardonner nos folies et nos fautes.

C'est là une situation douloureuse, et qui, je ne crains pas de le dire, devrait attirer l'attention des gouvernants. La France a charge d'âmes et de civilisation en Annam. L'Angleterre, la Hollande, ont toujours demandé à leurs colonies de l'or et des débouchés pour le commerce ; mais l'honneur de la noble France, c'est de ne pas exploiter les peuples qu'elle conquiert. Elle se fait gloire de leur apporter avant tout ses idées, sa civilisation et sa foi. Puisse-t-elle, dans ses rapports avec les Annamites, ne jamais oublier ces vieilles traditions qui l'ont fait jadis aimer et respecter de tous les peuples chez lesquels elle est allé planter son glorieux drapeau !

FIN DE L'INTRODUCTION

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

LES COMMENCEMENTS DE L'APOSTOLAT EN COCHINCHINE

Les peuples, comme les individus, ont leur prédestination écrite au livre des décrets divins. Les uns sont appelés à la première heure et semblent les enfants favorisés de la grâce, qui est venue les illuminer dans leur berceau. D'autres, moins privilégiés, restent de longs siècles assis dans les ténèbres de l'erreur, jusqu'au jour où Dieu, qui veut le salut de tous les hommes et l'entrée de toutes les nations au bercail de l'Église, vient les appeler à leur tour et fait lever sur eux le soleil de la prédication évangélique. Quand Jésus-Christ mourut sur la croix, la tradition chrétienne nous le représente les bras étendus vers l'Occident, ses regards mourants embrassant, à travers les horizons lointains, ces rivages de la Grèce, de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne, qui allaient avoir l'honneur de recevoir les premiers envoyés de la bonne nouvelle, et de voir s'élever les premières assises de l'Église catholique ; c'était le gage des bénédictions de l'avenir, et l'assurance d'une prédestination plus haute dans une vocation privilégiée. Pendant quinze siècles, l'Occident, fidèle à la grâce, demeura à peu près exclusivement la terre de choix,

Digitized by Google

le royaume d'élection du Fils de l'homme. Mais, à l'heure où Luther, déchirant la robe sans couture du Christ, lui enlevait d'un seul coup les deux tiers de son empire, préludant ainsi à l'apostasie des nations modernes, et posant les principes d'où devait sortir la Révolution, le divin Maître, pour consoler son Église de la défection de tant de fils ingrats, lui ouvrit tout à coup de nouvelles conquêtes, en lui révélant des peuples inconnus la veille. Pendant que Christophe Colomb, visiblement guidé par la main de Dieu, comme l'a si bien démontré, dans son bel ouvrage, M. Roselly de Lorgues, s'enfonçait à l'Occident pour y découvrir l'Amérique, Vasco de Gama, tournant pour la première fois le cap des Tempêtes, qui allait devenir pour tant d'âmes abandonnées le cap de Bonne-Espérance, abordait aux rivages de l'Inde, d'où le drapeau portugais devait rapidement s'élancer jusqu'aux portes de la Chine. A la suite de ces grands navigateurs, ouvriers plus ou moins conscients de l'œuvre divine, les apôtres de l'Évangile accouraient, la croix à la main, pour livrer le bon combat, et arracher les âmes à la cruelle tyrannie de Satan. Les Indes avaient tressailli à l'aspect de ce grand conquérant, qui s'appelle François-Xavier; pendant dix ans, il avait couru des côtes du Malabar aux îles du Japon, prêchant, baptisant des milliers de catéchumènes, ressuscitant les morts, et convertissant les pécheurs endurcis, ce qui est quelquefois plus difficile. Enfin il venait de mourir, à une centaine de lieues des côtes de l'Annam, en face de la Chine, dans cette île de Sancian, où la piété des pèlerins va tous les ans encore vénérer son tombeau. Mais déjà les apôtres se pressaient sur tous les rivages de l'Orient; un souffle, pareil à celui de la Pentecôte, avait passé sur l'Église, et les peuples nouveaux, qui se préparaient à entrer dans son sein, allaient compenser, et au delà, les pertes que l'hérésie venait de lui infliger en Europe. C'est à cette heure prédestinée que se placent les origines de l'Église de Cochinchine.

Digitized by Google

Missions Portugaises en Indo-Chine. — Les premiers commencements sont obscurs : l'histoire n'a guère gardé que les noms des premiers apôtres de l'Évangile en ce pays. On sait seulement qu'ils vinrent par le golfe de Siam, et pénétrèrent en Cochinchine, en traversant les vastes forêts du Cambodge. A cette époque, la ville de Malacca, le théâtre des travaux et des luttes de Xavier, était le centre de l'activité religieuse, politique et commerciale des Portugais dans toutes les régions environnantes. Par suite, ce furent des dominicains portugais, qui portèrent les premiers la bonne nouvelle dans ces contrées. Déjà, depuis plusieurs années, leurs missions avaient pris assez d'importance pour les forcer à se constituer en province distincte, sous le titre de Sainte-Croix des Indes orientales. Cette province de l'ordre de Saint-Dominique, qui devait, pendant plus de deux siècles, fournir à l'apostolat des milliers d'apôtres et des centaines de martyrs, avait son centre à Goa, mais la ville de Malacca était comme ses avant-postes dans l'Extrême-Orient. En 1549, d'après les mémoires de la province, les Frères prêcheurs comptaient déjà à Malacca et dans les îles voisines, dix-huit résidences et plus de soixante mille chrétiens, répandus par petits groupes dans les îles de la Sonde, des Molluques, des Célèbes et le long des côtes du golfe de Siam. Vers 1550, le P. Gaspard de la Croix pénétra certainement au Cambodge, qui, à cette époque, il ne faut pas l'oublier, occupait les six provinces actuelles de la basse Cochinchine, et s'étendait jusqu'au delà de Ba-ria. Ce grand ouvrier apostolique fut donc très probablement le premier qui planta la croix dans cette partie de l'Indo-Chine, qui forme aujourd'hui les deux missions de la Cochinchine occidentale et du Cambodge. A ce titre, nous pouvons le regarder comme le premier apôtre du pays, et nous lui devons une mention spéciale.

Le Père Gaspard de la Croix. — Formé à l'école de Domi-

Digitized by Google

nique de Suza, l'ami et le confesseur du grand Albuquerque, Gaspard de la Croix était un des hommes les plus éminents de la province de Sainte-Croix des Indes orientales, si riche alors en apôtres. Il avait pris une large part à l'érection de la province, puis dévoré de zèle, il avait sollicité l'honneur d'aller aux avant-gardes de l'apostolat. Pendant plusieurs années, il avait évangélisé la ville de Malacca avec tant de succès, que, lors de l'érection du siège épiscopal de cette ville, ses supérieurs le désignèrent au choix du souverain pontife, pour en être le premier Évêque. Mais il refusa cette dignité, pour se consacrer entièrement à l'œuvre de la prédication. C'est alors qu'il quitta Malacca, pour aller évangéliser le Cambodge, où il pénétra par le port de Can-cao, (ha-tien). Nous n'avons pas de détails sur son apostolat; mais en 1555, nous le retrouvons à Macao, puis à Canton, en Chine. Avait-il traversé tout l'Annam, pour s'y rendre, on bien était-il revenu s'embarquer à Malacca? On ne peut formuler que des conjectures là-dessus. Le pieux chroniqueur qui a rédigé l'histoire de la province de Sainte-Croix, incline visiblement vers la première hypothèse; mais il ne donne aucune preuve à l'appui. Pour moi, j'ai peine à croire, en l'absence de documents positifs, à un si long voyage, entrepris par terre, à travers trois royaumes séparés et ennemis. Le missionnaire, en effet, eût dû traverser tout le Cambodge, du golfe de Siam au cap Padaran, c'est-à-dire plus que tout le territoire actuel de la colonie. Arrivé aux extrémités de ce royaume, il trouvait devant lui le Ciampa, qui s'étendait alors des frontières du Cambodge à Tourane, c'est là seulement que commençait le royaume de Cochinchine. Il lui aurait fallu ensuite remonter par Hué, gagner le Bo-chinh, traverser tout le Tong-king, pour arriver enfin à Macao. Comment, en moins de cinq ans, un seul homme eût-il pu, même en passant, évangéliser tant de peuples divers, et se frayer une route au milieu de royaumes ennemis, à une époque où les communications étaient rendues

Digitized by Google

si difficiles par l'absence complète de routes et la jalousie soupçonneuse de tous ces rois? Sa qualité d'étranger l'eût fait reconnaître et arrêter à chaque pas. Je pense donc, qu'après avoir travaillé quelques années dans le sud de l'Indo-Chine, il retourna simplement s'embarquer à Malacca pour la Chine, où il arriva en 1555. C'était le premier missionnaire, qui remettait le pied dans cet empire, depuis la fameuse mission franciscaine de Jean de Montecorvin à Pé-king, au XIII^e^ siècle. Entraîné par un zèle ardent, le nouvel apôtre se mit aussitôt à prêcher les Chinois, et déjà il avait fait parmi eux de nombreuses conversions, quand les mandarins, inquiets de voir cet étranger prendre tant d'ascendant dans leur pays, se saisirent de lui et le jetèrent en prison. Il fut exilé et retourna à Malacca, où il travailla longtemps encore à l'œuvre apostolique. Enfin, usé par les fatigues plus encore que par les années, il revint humblement s'enfermer dans son ancien couvent du Portugal, où il mourut, vers la fin du XVI^e^ siècle, en soignant les pestiférés. Telle fut la vie et la mort du premier apôtre de ce pays. Il a laissé une histoire de la Chine, dans laquelle il raconte les excès déplorables des Portugais, qui rendaient la religion chrétienne odieuse à ces peuples. On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui que les vices des chrétiens font obstacle à la prédication apostolique. On y apprend aussi que, dès cette époque, les Chinois avaient la haine et le mépris des étrangers, auxquels ils décernaient sans façon l'épithète peu flatteuse de *diables occidentaux*.

Le P. Gaspard de la Croix devait bientôt avoir des successeurs au Cambodge. En 1558, son confrère, le P. Georges de Sainte Lucie, ayant été sacré premier évêque de Malacca, l'arrivée du nouveau prélat devint, pour toutes les régions, qui formaient son immense diocèse, le signal d'une merveilleuse croisade, en imprimant une direction plus suivie à l'apostolat dans ces contrées lointaines. Deux Dominicains, les PP. Lopez et d'Azevedo, furent envoyés au Cambodge, où ils

Digitized by Google

travaillèrent pendant une dizaine d'années ; mais les bonzes bouddhistes, tout puissants dans le pays, s'inquiétèrent de leurs succès et les firent bannir.

Quelques années plus tard, nous retrouvons dans le même pays deux autres dominicains venus aussi de Malacca; l'un, le P. Georges de la Motte, fut peut-être le premier missionnaire français qui évangélisa la basse Cochinchine, et l'autre, le P. Louis Fonseca. Ces deux frères prêcheurs travaillaient au Cambodge vers 1585. Dans une des nombreuses guerres entre ce royaume et Siam, les Siamois vainqueurs firent les deux pères prisonniers, et les emmenèrent avec une partie de leurs chrétiens à Juthia, la capitale du royaume *Thaï*. Ils y continuèrent tranquillement leur apostolat pendant de longues années ; mais devenus, on ne sait trop pourquoi, suspects au roi, celui-ci ordonna de les mettre à mort. Les satellites pénétrèrent dans la pauvre cabane qui leur servait de chapelle, pendant que le P. Fonseca célébrait les saints mystères, et le massacrèrent sur l'autel. Quant au P. de la Motte, il put s'enfuir et gagner un navire espagnol en rade ; mais il était criblé de blessures, et mourut sur mer, avant d'arriver à Malacca (1599).

Voilà ce que j'ai pu trouver de plus précis sur les débuts de l'apostolat, non pas en Cochinchine mais dans le pays, qui, devenu plus tard la basse Cochinchine, devait former trois cents ans après le territoire de notre colonie. Il n'est pas douteux que d'autres missionnaires du même ordre, et aussi de l'ordre des franciscains, ne soient venus prêcher l'Évangile dans ce pays, pendant la seconde moitié du xvi[e] siècle; mais l'histoire n'a pas conservé leurs noms [1], elle ne parle que de leurs souffrances et des persécutions qu'ils endurèrent pour le nom de Jésus-Christ. Faut-il croire, comme le donnent à entendre les historiens de l'ordre dominicain, que du Cam-

1. Voir aux Pièces justificatives.

Digitized by Google

bodge, les frères prêcheurs portugais se répandirent, à travers le Ciampa, jusque dans la Cochinchine proprement dite et le Tong-king, de manière à relier par une chaîne continue de missions leurs deux postes extrêmes, Macao et Malacca ? Cela est fort douteux, car on ne retrouve pas trace de leur apostolat dans ce pays, et les annales de la Cochinchine rapportent la première prédication de l'Évangile dans le royaume à une époque plus éloignée. Il est vrai que, plus tard, la religion chrétienne fut connue dans tout l'Annam sous le nom de religion des Portugais, mais il n'est pas nécessaire de recourir à la prédication des dominicains portugais pour expliquer cette dénomination, qui fut donnée au christianisme, parce qu'à cette époque le Portugal avait le protectorat reconnu de toutes les missions de l'Extrême-Orient, et aussi, parce que les premiers missionnaires jésuites, qui portèrent réellement l'Évangile en Annam, vingt ans plus tard, appartenaient presque tous à cette nation. Maintenant quel fut le succès des missions dominicaines dans la partie de l'Indo-Chine qui fut incontestablement évangélisée par les frères prêcheurs de la province de Sainte-Croix des Indes orientales? C'est ce qu'il est assez malaisé de dire, en l'absence de chiffres précis. Néanmoins, tout en rendant très largement justice au zèle des prédicateurs et à leur dévouement héroïque, j'incline à penser que le résultat final fut assez médiocre, et voici mes raisons : ces missions, qui paraissent avoir été souvent interrompues par la persécution et les guerres continuelles, qui devaient finir par refouler les malheureux Cambodgiens jusqu'à Phnom-Penh, n'ont pour ainsi dire pas laissé de traces dans le peuple khmer. Encore aujourd'hui, au bout de trois cents ans d'apostolat, les missions cambodgiennes proprement dites sont à l'état d'embryon, et ne se développent pas. Est-ce la faute de l'apostolat? Non, mais du caractère des peuples à qui il s'adresse. Il est reconnu, par une longue et douloureuse expérience, que toutes les nations chez lesquelles le bouddhisme

Digitized by Google

pur s'est implanté, sont presque inaccessibles à l'apostolat catholique. Les Birmans, les Siamois, les Cambodgiens sont aussi durs à convertir que les Mahométans. Cela tient aux institutions politico-religieuses de ces peuples, et surtout à l'école bouddhiste dans laquelle tous les garçons doivent passer au moins un an ou deux.

Au moment, où le christianisme fut apporté dans l'Indo-Chine, le bouddhisme était d'ailleurs à son apogée dans ces contrées; de magnifiques pagodes, dont quelques-unes subsistent encore, les monuments vraiment prodigieux d'Ang-Kor, au centre du Cambodge, témoignent d'une civilisation très avancée, et d'une ferveur religieuse qui laissait peu de prise à l'apostolat, au XVI^e^ siècle. Les récits des voyageurs nous montrent les monastères remplis de bonzes nombreux et pleins de zèle; le respect public leur donne une immense autorité, et la dévotion des fidèles pourvoit largement à tous leurs besoins. Ils sont les conseillers des rois, et un mot d'eux suffit pour déchaîner contre les missionnaires la persécution et l'exil. Les choses ont bien changé depuis; mais alors, le bouddhisme régnant en maître à Siam comme au Cambodge, on s'explique facilement comment les premiers missionnaires dominicains venus de Malacca eurent tant à souffrir pour obtenir peu de résultats. Heureusement nous servons un bon maître, qui mesure la récompense de l'ouvrier apostolique, non aux succès qu'il a remportés, mais à la générosité du travail. Ceux, qui vinrent d'abord semèrent dans l'humiliation et les larmes; depuis trois cents ans, cette moisson bénie germe lentement, dans un sol ingrat et dur; un jour, bientôt peut-être, sous la douce rosée de la grâce, nos successeurs la verront lever et mûrir aux chauds rayons du soleil de la vérité, pour porter au centuple des fruits de vie, qui rejouiront le père de famille. Attendons sans découragement le moment de Dieu.

D'autres causes purement politiques vinrent contribuer aux

Digitized by Google

difficultés de l'apostolat. En 1602, s'était formée, en Hollande, la compagnie des Indes néerlandaises. Les cupidités commerciales et les haines sectaires du calvinisme se réunirent pour ruiner l'influence religieuse et politique du Portugal. Depuis le Malabar jusqu'au Japon, une persécution implacable s'organisa contre les missions naissantes. On vit des scènes d'une barbarie révoltante. Ce n'étaient plus les bonzes de l'Indo-Chine ou les cannibales des Moluques dont les missionnaires devaient se garder, mais des chrétiens baptisés comme eux au nom du Christ, et rendus plus féroces que les peuplades sauvages de l'Archipel indien, par cette haine froide de l'apostat qui sent son ignominie et qui s'en venge en foulant aux pieds toute modération et toute justice. Partout les églises sont livrées aux flammes ou profanées, les missionnaires massacrés ou jetés à la mer. On vit un peuple, qui se dit civilisé, se faire, au Japon, le pourvoyeur du bourreau, achetant ainsi, à force d'ignominies, le droit exclusif de commercer dans le seul port de Nankazaki, qu'on voulut bien lui ouvrir comme par grâce. La prise de Malacca par ses odieux sectaires amena un désastre pour la propagande catholique dans toutes les régions environnantes et fut la ruine des missions portugaises en Indo-Chine.

Dominicains espagnols. — Mais à l'heure où les passions politiques allaient frapper de stérilité la prédication des Dominicains portugais de la province de Sainte-Croix des Indes orientales, les Dominicains espagnols de la province du Saint-Rosaire de Manille se présentaient sur les côtes de l'Indo-Chine, pour y prendre leur place, qu'ils ne devaient plus abandonner. Au bout de trois cents ans, les frères prêcheurs sont encore là, et dans leurs trois missions du Tong-king, comptent près de deux cent quarante mille chrétiens. Ils ont été nos frères d'armes dans les luttes sanglantes du prétoire; ils ont partagé nos épreuves, échangé

Digitized by Google

avec nous le pain de l'hospitalité; nos joies comme nos douleurs ont été les mêmes, leurs évêques et les nôtres se sont mutuellement imposé les mains; tout a été commun entre nous, l'huile sainte qui fait les pontifes, et le coup de sabre qui sacre les martyrs; jamais l'union la plus fraternelle n'a cessé de régner entre nos deux familles religieuses, aussi bien qu'entre leurs chrétiens et les nôtres, et cette longue fraternité du champ de bataille ne sera jamais rompue entre les fils de Saint-Dominique et les prêtres de la société des Missions étrangères.

C'est par le Cambodge que les dominicains espagnols pénétrèrent dans l'Indo-Chine. Les deux PP. Jean Maldonat et Pierre de la Bastide furent envoyés en 1588 de Manille pour commencer cette mission, dans laquelle leurs frères du Portugal travaillaient depuis près de quarante ans. Mais déjà, comme je l'ai exposé plus haut, la jalousie des bonzes avait déchaîné la persécution contre les missionnaires. Le roi du Cambodge reçut fort mal les deux prédicateurs de l'Évangile et les força à se rembarquer de suite; ils allaient quitter le port, quand une bande d'infidèles conduits par un bonze fondit sur eux. Percé de coups de lances, le P. de la Bastide mourut sur place, et fut le premier dominicain espagnol dont le sang rougit cette terre des martyrs. Combien de ses frères devaient plus tard mêler leur sang au sien! Le P. Maldonat reçut une balle, et se sauva, comme il put, à la nage. On le transporta à Siam, où il allait retrouver la couronne du martyre; frappé une seconde fois par les païens, il mourut joyeusement entre les bras du P. de la Motte, dominicain portugais. Voici la lettre touchante qu'avant d'expirer, le confesseur du Christ envoyait à ses frères de Manille, en leur faisant connaître les débuts sanglants de son apostolat dans l'Indo-Chine: « La vie qu'on mène dans la province est si sainte, et Dieu y est si bien servi, qu'il faut, mes bien aimés frères, tout sacrifier pour la conserver dans l'observance régulière et dans la

Digitized by Google

pratique des usages qui y sont établis. Le Seigneur me donne la douce certitude que, si nous sommes fidèles, il nous fera mille faveurs. Les armes de Saül ne conviennent pas à toutes sortes de personnes, ni la prédication de l'Évangile dans ces contrées à ceux qui ne sont pas de grands saints. Je meurs content, en vue de la Cochinchine. »

Néanmoins, après ce début sanglant, la persécution s'apaisa, au moins pour quelque temps, au Cambodge, car vingt ans plus tard, nous trouvons trois autres dominicains espagnols travaillant avec fruit dans ce royaume; c'étaient les PP. Alphonse de Sainte-Catherine, Ignace de Sainte-Marie, et Jérôme de Bethléem. Ce sont les seuls noms qui nous soient parvenus, pour les premiers temps de l'apostolat des Dominicains espagnols en ce pays. Sans doute, grâce à la proximité de Manille, d'autres frères prêcheurs vinrent en grand nombre partager leurs travaux; l'historien de la Province du Saint-Rosaire l'affirme positivement, et son témoignage ne peut être mis en suspicion; mais, dans cette première ferveur de l'apostolat, les prédicateurs de l'Évangile étaient plus occupés à convertir les infidèles qu'à enregistrer leurs travaux et leurs succès. Il est permis néanmoins de regretter que leur excessive modestie nous ait ainsi dérobé la connaissance de leurs épreuves et de leurs souffrances, et que nous soyons réduits là-dessus à de simples conjectures. Nous eussions aimé à suivre d'un regard ému les premiers efforts de nos prédécesseurs dans cette portion du champ apostolique, la basse Cochinchine et le Cambodge, que la divine Providence devait nous appeler à défricher à notre tour.

Le P. Diégo Advarte en Cochinchine. — Nous voici arrivés au moment où commence l'évangélisation de la Cochinchine proprement dite. Dans le courant de 1596, le P. Diégo Advarte, de la province de Manille, débarqua dans ce pays, pour y annoncer la bonne nouvelle. Le premier objet

Digitized by Google

qui frappa ses yeux sur la plage fut une grande croix de bois, dressée aux bords de la mer, probablement par les soins pieux de quelque navigateur. C'était comme un présage de l'avenir de cette mission, qui devait grandir à l'ombre de la croix, au milieu de persécutions sans cesse renouvelées. Après l'héroïque chrétienté du Japon, noyée jadis dans son sang par la cruauté des bourreaux, il n'y a pas, dans tout l'Orient, une seule Église qui puisse disputer à l'Église annamite la glorieuse palme du martyre. Le P. Advarte devait, comme on va le voir, en fournir la première démonstration.

A l'époque où le P. Advarte débarqua en Annam, le roi du pays était Lê-the-tong, qui régna de 1573 à 1600. Il résidait à Ha-Noï, la capitale du Tong-king; mais déjà, comme je l'ai exposé dans l'introduction, l'autorité des rois légitimes était passée presque en entier aux mains des maires du palais, les Trinh au Tong-king et les Nguyen en Cochinchine. Le seigneur de Hué était Nguyen-Hoang, homme d'une grande intelligence, qui travailla très efficacement à affermir le pouvoir aux mains de sa famille. Le missionnaire lui fut présenté, et le prince lui fit l'accueil le plus favorable, en lui permettant de prêcher l'Évangile dans ses États. Le P. se mit aussitôt à l'œuvre, et en quelques mois, il eût formé le noyau d'une petite chrétienté qui donnait les plus belles espérances. Malheureusement les bonnes dispositions de Nguyen-Hoang changèrent quand il vit arriver, quelque temps après, un navire espagnol chargé de troupes; soit que les soldats aient commis quelques excès, soit que la vue de troupes armées ait éveillé la défiance de la cour, Nguyen ne voulut plus entendre parler du christianisme, et pour se débarrasser de ces étrangers incommodes, il ordonna de les massacrer. Naturellement les Espagnols se défendirent; un combat acharné s'engagea sur la plage entre eux et les Annamites; les soldats parvinrent à se retirer en bon ordre sur leur vaisseau, mais pendant que le P. Diégo Advarte secourait les blessés, absolvait les mou-

Digitized by Google

rants tombés sur le champ de bataille, il reçut deux coups de flèches, l'un à la poitrine, et l'autre au visage. Il dut, à son grand regret, abandonner ses chers néophytes, et s'embarquer à la hâte, sous une grêle de traits. Heureusement ses blessures étaient sans gravité. De retour à Manille, le saint religieux reprit ses travaux apostoliques au milieu de ses frères; il devait mourir quelques années plus tard, sur le siège épiscopal de Nouvelle-Ségovie, dans l'île de Luçon.

Ainsi fut compromise et retardée, par l'imprudence et l'avidité commerciale des Espagnols, l'évangélisation de l'Annam. Ce n'est pas la dernière fois que nous verrons la malheureuse immixtion de la politique créer des embarras à l'apostolat dans ces contrées. Au fond, ce n'est pas tant le christianisme que l'envahissement de l'Occident que les souverains de l'Extrême-Orient redoutent, et non sans raison. Le missionnaire seul ne leur ferait pas peur, et serait presque toujours respecté; mais derrière le prédicateur de l'Évangile, qui vient à eux sans armes et ne leur demande que leurs âmes, ils voient bientôt arriver le commerçant avide, le conquérant ambitieux. C'est ainsi que trop souvent depuis le XVI^e^ siècle, l'œuvre pacifique et civilisatrice de l'apôtre a été compromise et entravée par les passions des hommes, et les excès d'aventuriers sans foi, sans moralité et sans scrupules.

Apostolat des RR. PP. Jésuites. — C'était à la compagnie de Jésus qu'était réservé l'honneur d'implanter d'une manière définitive le christianisme en Annam, et c'est à l'Église persécutée du Japon que la Cochinchine doit ses premiers apôtres. Déjà dans la première année du XVII^e^ siècle, plusieurs familles chrétiennes, exilées de ce pays à cause de la foi, étaient venues se réfugier à Fai-fo, qui était alors le centre du trafic et des relations avec les étrangers venus pour commercer en Cochinchine. Cette ville, qui n'existe plus, était située un peu au-dessous de l'emplacement actuel de Tourane.

Digitized by Google

Là, ces malheureux exilés, qui avaient tout sacrifié pour garder l'intégrité de leur foi, soupiraient après la venue des ministres de leur religion. Leurs vœux ne devaient pas tarder à être exaucés.

En 1614, Daigo-sama lança un édit de bannissement contre tous les missionnaires européens, qui se trouvaient dans le Japon. La prudence commandait d'obéir, tout en sauvegardant du mieux possible les intérêts des chrétiens japonais. Vingt-huit pères restèrent cachés parmi les fidèles, pour leur administrer les secours religieux, dont ils avaient si grand besoin dans l'épreuve présente; les autres, en plus grand nombre, s'embarquèrent ostensiblement pour Macao, afin de ne pas irriter le prince par une résistance ouverte. Plus tard, plusieurs retournèrent secrètement au milieu de leurs chrétiens; d'autres, suivis d'une partie de leur troupeau, qui n'avait pas voulu se séparer de ses pasteurs, se dispersèrent en Cochinchine, à Siam, au Cambodge, où l'on retrouve encore dans certains groupes, qui ont gardé le type japonais, la trace des anciennes chrétientés formées par les exilés. C'est ainsi que les malheurs de l'Église du Japon devinrent, dans les desseins miséricordieux de la Providence, une occasion de salut pour les nations voisines, qui reçurent ainsi les premières semences du christianisme. Pareils à ces coureurs de jeux olympiques, que l'antiquité nous représente se passant de main en main le flambeau sacré, les confesseurs du Christ emportèrent sur tous les rivages de l'Asie les lumières de la foi catholique, pour éclairer les peuples encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Quand Dieu permet que le chandelier d'une grande Église vacille et soit ébranlé, *movebo candelabrum tuum*, c'est presque toujours qu'il se propose de rallumer ailleurs ce divin flambeau de la foi, dont la flamme sacrée ne s'éteindra définitivement qu'au dernier jour du monde.

Le 18 janvier, cinq missionnaires de la compagnie de Jésus débarquèrent au port de Cua-han (Tourane). C'étaient les

Digitized by Google

PP. François Busomi, italien, Jacques Carvalho, portugais et les frères coadjuteurs Antoine Diaz, portugais, Joseph et Paul, japonais. Le P. Busomi était le supérieur de la troupe apostolique; le P. Carvalho ne devait passer qu'un an en Cochinchine; il retourna au Japon, où il eut le bonheur de souffrir le martyre, en 1624.

Cet événement, qui devait exercer une si grande influence sur l'avenir du pays, se passait sous le règne de Lê-kin-thong. Le chua de Cochinchine était Nguyen-phuoc, plus connu sous le nom de Sai-vuong. C'était le fils de Nguyen-hoang, qui avait accueilli, puis chassé avec tant de cruauté le P. Diégo Advarte.

La mission du Tong-king commença dix ans seulement plus tard. Le P. Alexandre de Rhodes, qui était arrivé en Cochinchine en 1624, y fut envoyé en 1627. Il se fit présenter au Chua du Tong-king, qui était alors Trinh-trang; il en fut très bien accueilli, et lui offrit une horloge à sonnerie, qui fit l'admiration de toute la cour. L'arrivée du P. de Rhodes dut faire sensation en Annam, car c'est la première fois que les annales du pays parlent de la religion chrétienne. Voici ce qu'elles disent de cet événement : « Au troisième mois de la neuvième année de Nguyen-hoa (son nom de règne est Lê-than-tong), un Européen du nom de Inexu (Ignace, le P. de Rhodes s'appelait Alexandre, mais le chroniqueur païen a sans doute fait confusion avec Ignace de Loyola, le fondateur de la compagnie de Jésus), arriva dans les villages de Ninh-cuong, Quan-auh, Nam-chon, et dans les villages de Tra-lu, Giao-thuy, et transmit secrètement la doctrine de la religion perverse du Giao-to (Jésus). »

Mais revenons à la Cochinchine. Il ne paraît pas que les premiers prédicateurs de l'Évangile aient été sérieusement d'abord inquiétés par Sai-vuong. Au bout de quelques mois, le P. Busomi avait pu élever une modeste chapelle près de l'endroit où il avait débarqué. Le sang de Jésus-Christ ne

Digitized by Google

devait plus cesser de couler sur cette terre infidèle, et dix catéchumènes, prémices de l'apostolat des Jésuites en Cochinchine, recevaient solennellement le saint baptême. « Le P. Busomi, écrit le P. de Rhodes, était un homme de sainte vie, infatigable dans ses travaux, courageux dans tous les dangers, ferme dans toutes ses résolutions. Il s'est entièrement consacré à fonder et à augmenter cette nouvelle Église; il y a réussi si heureusement que n'ayant trouvé que fort peu de chrétiens, lors de sa première entrée dans la Cochinchine, il en a laissé au moins douze mille, quand il est allé au ciel recevoir autant de couronnes qu'il a fait de chrétiens. (Voyage du P. de Rhodes. Deuxième partie.)

Le peu de chrétiens, que le P. Busomi trouva à son arrivée en Cochinchine, étaient les restes des néophytes que le P. Advarte avait baptisés, vingt ans auparavant, ou des Japonais que la persécution avait forcés de s'expatrier en Cochinchine. Dans le même temps, le P. de Rhodes, au Tong-king, obtenait des succès encore plus considérables. Sous son active impulsion, on voyait se renouveler les merveilles de la primitive Église. En 1639, le nombre des chrétiens de ce pays s'élevait déjà à quatre-vingt-deux mille, parmi lesquels on remarquait une sœur du Chua Trinh-trang, dix-sept princes de sa famille, des grands mandarins, deux cents bonzes, devenus de fervents catéchistes, et plus de cent séminaristes, prémices et espoir d'un clergé indigène. Dieu permet souvent qu'au berceau des Églises naissantes, il se fasse comme un renouvellement du mystère de la Pentecôte; c'est l'heure des grandes effusions de l'Esprit d'en haut, et l'âge héroïque des nouvelles chrétientés. La grâce descend plus abondante sur toutes les âmes de bonne volonté, et les cœurs sont mieux disposés à y correspondre, parce qu'ils n'ont pas encore abusé des dons divins. L'Église d'Annam connut alors les beaux jours de la première ferveur, qui devaient, dans les desseins de Dieu, la préparer et la fortifier pour les épreuves de l'avenir.

Digitized by Google

Ces épreuves ne devaient pas tarder à s'offrir. Dès 1630, le christianisme était proscrit du Tong-king, et le sang du premier martyr annamite rougissait la terre. C'était un jeune néophyte, tout dévoué aux œuvres de la mission. Il s'appelait François, et était au service du frère du chua; il fut décapité sur l'ordre de Trinh-trang, après avoir enduré le supplice du rotin. Les missionnaires traqués de tous côtés, furent pris, embarqués de force et contraints de quitter, pour quelque temps le pays. En Cochinchine, une longue sécheresse, qui désolait les campagnes, amena aussi la persécution. Les païens superstitieux se mirent à crier que les maîtres étrangers empêchaient les pluies de tomber, et qu'il fallait les chasser. Trois édits successifs leur intimèrent l'ordre de sortir du royaume; mais ils s'y dérobèrent par la fuite, et peu de temps après, purent reprendre l'exercice public de leur saint ministère. Pendant les vingt-deux années qu'il passa dans la mission, le P. Busomi eut la consolation d'y établir plusieurs ferventes chrétientés. En 1639, le saint religieux, épuisé par les travaux et par les souffrances, revint mourir à Macao, et le P. de Rhodes fut envoyé pour continuer son œuvre en Cochinchine. Ce grand missionnaire, qui peut être considéré, à juste titre, comme le fondateur de l'Église annamite, mérite bien quelques lignes de biographie.

Le P. Alexandre de Rhodes était français. Né à Avignon en 1591, il entra fort jeune dans la compagnie de Jésus, et sollicita de ses supérieurs d'être envoyé en mission. En ce moment, l'héroïque chrétienté du Japon était donnée en spectacle aux anges et aux hommes; dans la compagnie de Jésus, une sainte émulation faisait battre les cœurs; c'était à qui aurait le bonheur d'être désigné pour aller verser son sang sur cette glorieuse terre des martyrs. Les supérieurs du P. de Rhodes, appréciant les vertus du jeune religieux, le désignèrent pour ce poste d'honneur. Mais, arrivé à Macao, une triste déception l'attendait; le Japon était fermé, et l'on ne

Digitized by Google

pouvait espérer y pénétrer en ce moment. Dieu avait ses desseins sur lui; et ce fâcheux contre-temps n'avait d'autre but que de le mettre dans la voie où la Providence l'appelait. Ses supérieurs le désignèrent pour la Cochinchine, où il travailla pendant trois ans sous la direction du P. Busomi. Cependant le P. Baldinotti, italien, avait été envoyé en 1626 pour commencer la mission du Tong-king; mais ne pouvant, à cause de son âge déjà avancé, apprendre cette langue si difficile aux étrangers, il voyait son zèle paralysé; il fut donc forcé de demander du secours à ses confrères de Cochinchine. On lui envoya le P. Pierre Marquez, japonais, qui fut le premier supérieur de la mission du Tong-king, et le P. de Rhodes. J'ai parlé plus haut des merveilleux succès qu'il obtint, mais je n'ai pas dit au prix de quels travaux. Il prêchait tous les jours, au moins quatre fois, et le plus souvent jusqu'à six. Dans la première année de son séjour au Tong-king, il annonça J.-C. à plus de cent mille infidèles, qui n'en avaient jamais entendu parler. Il s'énonçait en annamite avec une merveilleuse facilité; aussi le concours pour l'entendre était incroyable et les jours ne suffisant pas, il consacrait une partie des nuits à instruire les catéchumènes et à confesser les néophytes.

Banni une première fois du Tong-king avec ses confrères, en 1630, il resta quelques années à Macao, à la disposition de ses supérieurs, et quand le P. Busomi se retira dans cette ville pour y mourir, le P. de Rhodes fut renvoyé en Cochinchine pour prendre sa place; il y rentra en 1640.

Sous sa sage et ferme direction, l'Église de Cochinchine prit de nouveaux accroissements. Chaque année voyait se grossir le troupeau du Christ de douze à quinze cents néophytes. Une sœur de Sai-vuong, tante du nouveau chua, Thuong-vuong, qui avait succédé à son père en 1635, reçut au baptême le nom de Marie-Magdeleine, et par sa haute influence et son zèle pour la foi, rendit beaucoup de services à la mission de Cochinchine. Un grand mandarin, nommé Paul, était gou-

Digitized by Google

verneur des enfants de Thuong, et son mérite joint à ses dignités l'avait fait comme le chef de tous les chrétiens, qui résidaient à la cour. Son jeune fils, qui marchait sur ses traces, fut quelques années plus tard nommé gouverneur du Quang-ngai, où il rendit, par ses bons exemples et son esprit de prosélytisme, les plus grands services à la cause religieuse. Il était aimé et respecté de tous, pour sa scrupuleuse justice, sa modération et son désintéressement. Les païens s'étonnaient de voir un grand mandarin qui se rendait accessible à tous, qui n'opprimait personne, qui n'était ni cupide, ni orgueilleux. Ces vertus, si rares dans la classe des administrateurs de l'État, lui gagnaient tous les cœurs, et les inclinaient vers une religion, qui enfante de pareilles mœurs. Ce pieux jeune homme, dans l'ardeur de son zèle, avait eu un moment la pensée de renoncer aux charges publiques, de quitter tous ses biens, d'abandonner même sa femme, pour se consacrer entièrement au service de la Mission, dans les humbles fonctions du catéchiste; mais son confesseur l'en détourna, en lui faisant observer très sagement qu'il ferait plus de bien et gagnerait plus d'âmes à Jésus-Christ, en restant dans sa vocation, pour servir Dieu au milieu du monde.

Ainsi dès les premiers temps de la prédication, on trouvait dans toutes les classes de la société annamite et même à la cour, des chrétiens qui s'élançaient du premier bond jusqu'à la pratique parfaite des conseils évangéliques. De si beaux résultats ne pouvaient manquer d'exciter la rage du démon; aussi dès 1644, on vit commencer en Cochinchine cette longue suite de persécutions, qui devaient durer, à peu près sans interruption, jusqu'à nos jours.

Première persécution. — Ce fut un jeune catéchiste de dix-neuf ans, nommé André, qui ouvrit en Cochinchine le défilé des martyrs. « Ce fut, raconte le P. de Rhodes, au mois de juillet de l'année 1644, que cette Église donna les prémices

Digitized by Google

de son sang pour la querelle de Jésus-Christ. Un de mes catéchistes, nommé André, que j'avais baptisé depuis trois ans, ayant été pris en notre maison, fut mené devant le gouverneur et accusé comme chrétien. J'accourus aussitôt pour le délivrer ou pour le défendre, mais ce fut en vain; on le condamna à mort, pour avoir prêché la foi chrétienne. Je n'eus donc plus rien à faire que de l'accompagner jusqu'au lieu du supplice. Ce généreux confesseur portait au col cette espèce d'échelle, dont on charge ici les criminels[1], et malgré ce poids incommode, il marchait si vite, que j'avais peine à le suivre. Je demeurai cependant toujours auprès de lui, et je l'assistai pendant tout le temps qu'il fut tourmenté. Il était à genoux, les yeux élevés au ciel, et prononçant continuellement le nom de Jésus. Il reçut d'abord trois coups de lance, sans remuer ni tomber à terre, puis, en deux autres coups, on lui trancha le gosier, et la tête étant détachée de son corps, j'entendis distinctement le nom de Jésus sortir de la plaie du col, et tous les assistants l'entendirent aussi bien que moi. Bientôt les soldats se retirèrent, et j'eus la liberté de recueillir ces sacrées reliques, et de ramasser quelques gouttes de ce sang précieux versé pour Jésus-Christ. » (Voyage du P. de Rhodes.)

D'autres prodiges ne tardèrent pas à signaler ce glorieux trépas, comme on le voit d'après le témoignage authentique qu'en fit parvenir à Rome un témoin oculaire, nommé Horace Massa, qui se trouvait alors à Fai-fo pour son commerce. Voici cette pièce :

« Je, Horace Massa, certifie être vrai que l'an 1644, le 26 de juillet[2], un dogique de la compagnie de Jésus, nommé André, natif du bourg de Ram-an du royaume de Cochinchine, fut martyrisé, en la ville de Caciam du dit royaume[3], et

1. Le Père veut parler ici de la cangue.

2. Les Mémoires de la Compagnie de Jésus portent que le martyre d'André eut lieu le 17 juillet.

3. Caciam est très probablement le chef-lieu de la province actuelle du Quang-nam.

Digitized by Google

qu'après sa mort furent vus en la même ville trois prodigieux incendies continués de nuit. Au premier, les lieux et les temples des pagodes furent brûlés ; au second, la prison où il avait été mis, et la rue par laquelle les païens menèrent au lieu du supplice ce serviteur de Dieu, fut aussi consumée des flammes. Enfin, au troisième, le feu prit à une rue où demeurait un capitaine qu'ils nomment mandarin, lequel étant avec le gouverneur de la ville et de la province, le soir qu'arriva ce martyre, se présenta pour aller bastonner les chrétiens, qui assistaient à la mort du saint jeune homme, et jeter son corps dans la rivière, disant qu'ils ne manqueraient point de ramasser son sang et ses habits pour en faire des maléfices. Or se ressouvenant, au milieu de l'embrasement dont il se vit enveloppé, de ses offres si impies, et se voyant investi du feu de toutes parts, qui ne permettait point qu'on sauvât chose aucune de son logis, vint enfin à reconnaître que c'était un châtiment du ciel. Ainsi se mettant à faire oraison, il demanda avec un repentir cordial au martyr qu'il lui pardonnât ce qu'il avait dit contre lui et contre les chrétiens et le délivrât de cet incendie, promettant de lui être à jamais dévot.

« Quoique cet homme fut encore païen, le secours du ciel ne lui tarda pas, par l'intercession du serviteur de Dieu; car toute la rue venant à être brûlée, la seule maison de ce capitaine, laquelle était des mêmes matériaux que les autres, en fut préservée, sans aucun dommage, demeurant comme une île au milieu de ce champ tout réduit en cendres.

« Quelques jours après, le P. Alexandre de Rhodes, maître du dit dogique André, ayant mis la tête en ma présence dans une caisse décemment accommodée, s'embarquait avec ce saint gage, avec le reste du corps, dans le vaisseau du capitaine Jean de Resaudé, pour le porter à Macao; lorsqu'il était vers la hauteur de l'île de Chine[1], une tempête

1. L'île de Hay-nan.

Digitized by Google

très furieuse s'éleva, avec un vent qu'ils nomment typhon. Tous les autres navires, qui étaient sur mer, quoique forts et munis d'excellentes voiles, se perdirent; la seule barque qui portait la tête et le corps du martyr, bien que beaucoup chargée et mal équipée de voiles, gagna heureusement Macao, sans perte ni dommage. Et que tout ceci soit vrai, je, Horace Massa, le jure par les saints évangiles de la messe. »

Comme on le voit par ce document, le P. de Rhodes avait été contraint d'abandonner son troupeau. « On m'obligea, dit-il, de me retirer à Macao, ce que je fis avec grand regret, laissant cette Église déjà couronnée et vêtue de la pourpre de son premier martyr. » Les PP. Saccano et de la Rocca furent envoyés à sa place, et parvinrent à se faire accepter du chua de Cochinchine (1646).

Mais la persécution n'en continua pas moins contre les néophytes. Le 15 juillet 1645, deux autres catéchistes, Ignace et Vincent, avaient été décapités pour la foi.

En 1647, six chrétiens furent arrêtés dans la province du Quang-binh; deux seulement furent condamnés à mort; Alexis, capitaine dans l'armée royale, et le chef d'une chrétienté, nommé Augustin; les quatre autres furent condamnés à recevoir chacun deux cents coups de bâton, à avoir la tête rasée, ce qui, dans les idées annamites, est regardé comme une grande ignominie, et à perdre plusieurs doigts de la main. Voici la relation de leur glorieux martyre, par le P. Saccano, supérieur de la mission :

« Nos six athlètes furent enfin conduits au lieu du supplice; les païens, les soldats et les officiers de la justice, d'un côté, et les fidèles, hommes et femmes, de l'autre, formaient deux haies parallèles. La charité courageuse d'une dame chrétienne se signala sur ce grand théâtre, car s'approchant des prisonniers, elle étendit des nattes au-dessous d'eux, afin que le sang ne coulât pas à terre, et quoique leur humilité leur fît d'abord refuser cet honneur, ils durent céder enfin aux instances de

Digitized by Google

sa charité. Cette fervente néophyte n'avait point été intimidée par un édit du roi, dont le greffier venait de faire lecture, et en vertu duquel, tous ceux qui seraient appréhendés faisant profession de la loi des Portugais devaient être passés au fil de l'épée. Les autres fidèles n'en parurent pas plus effrayés, et la crainte n'en éloigna pas un seul du champ de bataille.

« Pendant qu'on frappait de verges les quatre néophytes qui n'étaient point condamnés à mort, et qu'en signe d'ignominie, on leur rasait les cheveux, Augustin avec des paroles enflammées, exhortait les chrétiens à l'observation fidèle et constante de la loi de Dieu, et puis se tournant vers Alexis, qui devait être exécuté avec lui : « Redoublons de courage, mon cher frère, lui disait-il, bannissons loin de nous la peur et la tristesse, car dans peu, nous serons au ciel pour jouir à jamais de Dieu. » Alors invoquant tous deux dévotement les saints noms de Jésus et de Marie, et tout triomphants de joie, ils baissèrent le cou sous le cimeterre, et rendirent leur âme à Dieu. Les têtes des martyrs furent ensuite placées sur des pieux élevés, selon l'ordre exprès du roi, ainsi qu'il se pratique ici envers les malfaiteurs. »

« Le bon vieillard Siméon, l'un des quatre confesseurs, avait subi de cruelles bastonnades, outre l'amputation d'un doigt. Bientôt les souffrances lui causèrent une extrême faiblesse; il s'éteignit peu à peu, et dix jours après ses deux compagnons, il s'endormit du sommeil des justes, pour être couronné avec eux sans doute de la gloire des martyrs. » (P. Saccano, relation de la Cochinchine, IIIe partie.)

Le P. Saccano aurait bien voulu, comme avait fait le P. de Rhodes, assister lui-même les généreux confesseurs de Jésus-Christ; mais les chrétiens, craignant qu'il ne se compromît et ne fût renvoyé à son tour, ne le lui permirent pas. Il dut se contenter de les accompagner de ses prières et de ses vœux.

La persécution suivait son cours. Hieng-vuong, qui suc-

Digitized by Google

céda en 1649 à son père, ne fit que lui imprimer une nouvelle violence. Sous sa longue domination, qui se prolongea jusqu'en 1686, près de cent martyrs donnèrent leur vie pour Jésus-Christ en Cochinchine; un nombre bien plus considérable de fidèles confessèrent généreusement la foi, au milieu des tortures et lassèrent les bourreaux par l'héroïsme de leur patience. Il m'est impossible de donner les actes de tous ces valeureux soldats; voici seulement les noms de ceux qui souffrirent la mort dans les dix premières années de la persétion. Ils sont tirés des relations des Pères de la Compagnie de Jésus, qui dirigeaient alors l'Église de Cochinchine.

Le 7 janvier 1650, un marchand arménien, nommé David, et un jeune catéchiste du nom d'Antoine furent décapités.

La même année, la veuve d'un chrétien japonais appelée Isabelle fut exposée aux éléphants.

En 1656, un chrétien, Pierre Van-net, fut décapité.

En 1657, deux soldats chrétiens, dont les noms ne nous sont pas parvenus, subirent le même supplice.

Nous retrouverons les noms des autres martyrs dans le chapitre suivant. Ainsi dans les seize premières années de la persécution, de 1644 à 1660, douze chrétiens avaient scellé la foi de leur sang, et plusieurs centaines de fidèles avaient supporté avec constance la prison, la cangue, le rotin, toutes sortes d'ignominies et de mauvais traitements, pour l'honneur du nom de Jésus-Christ.

Et cependant les pasteurs de cette Église désolée étaient reçus à la cour, et traités, au moins ordinairement, avec des égards bienveillants. Voici l'explication de cette conduite singulière.

Les chua de Cochinchine, en leur qualité de lettrés sceptiques, n'étaient animés d'aucune haine fanatique contre le christianisme, dont, avec leur intelligence, ils n'avaient pas tardé à reconnaître l'écrasante supériorité sur les religions du pays. Leurs raisons de persécuter étaient plus politiques

Digitized by Google

que religieuses; ils redoutaient surtout l'influence des étrangers, et se sentant trop faibles pour résister à la civilisation européenne, ils ne voyaient d'autres moyens de s'en débarrasser, qu'en lui fermant les portes de l'empire. D'un autre côté, la présence de ces étrangers présentait de nombreux avantages; leur commerce enrichissait le trésor, leurs magnifiques présents satisfaisaient l'avarice du prince, leurs prévenances flattaient sa vanité. Volontiers il les voyait à sa cour, mais à condition qu'ils n'entretinssent aucun rapport avec ses sujets. De là, ce mélange de caresses et de rigueurs, ces édits de bannissement et ces rappels fréquents à la cour, où l'on ne pouvait se passer d'eux. Quant à la religion, c'était le moindre des soucis de Hien-vuong; peu lui importait qu'on fût chrétien ou boudhiste, pourvu qu'extérieurement on observât les coutumes du royaume, et qu'on ne fréquentât pas ces étrangers compromettants. Le prince s'en était expliqué franchement plusieurs fois : « Si mes sujets, disait-il, veulent être chrétiens, qu'ils le soient, à la bonne heure, au fond de leur cœur; mais qu'ils ne le témoignent pas au dehors. » Aussi au moment où il faisait couler le sang chrétien, il tolérait le christianisme à la cour; la princesse Marie, sa tante, les grands mandarins chrétiens, qui résidaient sous ses yeux, ne furent pas inquiétés, à condition de s'abstenir de tout prosélytisme et de tout rapport avec les missionnaires, au moins ostensiblement.

Les RR. PP. Jésuites surent tirer admirablement parti de cette situation délicate; ils se firent petits, et se résignèrent à n'exercer qu'en cachette leur ministère apostolique. Pour suppléer à ce qu'ils ne pouvaient faire par eux-mêmes, ils établirent cette belle institution des catéchistes, qui devait rendre tant de services à la mission pendant les persécutions. On choisit les plus fervents et les plus instruits de chaque chrétienté, on les forma sérieusement, puis on les établit à la tête des fidèles, avec mission de remplacer le prêtre, sauf, bien en-

Digitized by Google

tendu, pour les fonctions, qui requièrent le caractère sacerdotal; c'étaient eux qui dirigeaient les chrétientés, qui présidaient aux prières, qui réprimaient les désordres extérieurs, qui visitaient les confesseurs de la foi en prison, qui soutenaient les faibles, exhortaient les pécheurs au repentir, assistaient les malades et remplissaient, en un mot, toutes les œuvres extérieures du ministère. Cette organisation permit aux missionnaires de dérober autant que possible leur action sur les chrétiens; ils furent comme l'âme animant invisiblement ce grand corps, dont les catéchistes étaient les pieds et les mains. Ils purent, en agissant de la sorte, désarmer la jalousie ombrageuse des souverains de Cochinchine, et faire beaucoup de bien qu'un zèle moins prudent eût arrêté net. Il est certain qu'en dépit des persécutions, le christianisme fit des progrès considérables en Cochinchine, à cette époque, et quand les premiers vicaires apostoliques envoyés par Rome arrivèrent dans ce pays, ils trouvèrent le noyau d'une Église florissante, et n'eurent plus qu'à développer les germes féconds, que la Compagnie de Jésus avait déposés dans cette terre de Cochinchine, pendant les quarante premières années de son apostolat dans ce royaume.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME

LES VICAIRES APOSTOLIQUES. — MGR DE BÉRYTHE (1660-1679)

Voyage du P. de Rhodes en Europe, 1649. — Le P. de Rhodes, exilé du Tong-king et de la Cochinchine par la persécution, n'avait pas cessé de se préoccuper de l'avenir de ces belles chrétientés qu'il avait travaillé à fonder. Il pensait avec raison que tous les efforts du zèle apostolique donneraient peu de résultats durables, tant qu'on n'aurait pas fortement établi dans ces contrées la hiérarchie ecclésiastique. Une Église, quel que soit le dévouement de ses apôtres et la ferveur de ses fidèles, ne peut prendre racine et s'implanter solidement dans un pays, sans un clergé indigène tiré de son sein, ayant à sa tête des évêques relevant du Pape, et toute l'organisation hiérarchique de l'Église universelle. C'est ainsi qu'aux premiers siècles avaient toujours procédé les prédicateurs de l'Évangile; après avoir apporté la bonne nouvelle en quelque endroit, ils se hâtaient d'imposer les mains aux plus dignes, et d'organiser les nouvelles Églises, en laissant derrière eux des diacres, des prêtres, des évêques pour continuer leur œuvre. Depuis que les missions catholiques avaient

Digitized by Google

repris, dans le cours du XVI^e^ siècle, les Souverains Pontifes n'avaient cessé de rappeler cette règle aux différentes familles religieuses chargées de l'évangélisation de l'Orient. Jusqu'à cette époque, il faut bien l'avouer, leurs recommandations étaient restées à peu près sans résultats, et de nombreux préjugés existaient dans beaucoup d'esprits contre une manière d'agir si simple. On craignait, non sans apparence de raison, que la légèreté et l'inconstance naturelle à ces peuples ne les rendissent impropres au sacerdoce; seuls les RR. PP. Jésuites, pour obéir aux ordres réitérés des Souverains Pontifes, avaient fait imposer les mains à quelques prêtres japonais; mais, comme en même temps ils les avaient admis dans leur compagnie, ils avaient fait des religieux, au lieu d'instituer un clergé séculier japonais, ce qu'on demandait à Rome. Précisément à cette époque, où le P. de Rhodes se préoccupait d'assurer l'avenir des chrétientés annamites, une douloureuse expérience qui s'achevait dans le sang et les ruines, l'exemple de l'Église du Japon, était là sous les yeux du pieux jésuite, pour lui apprendre ce que deviennent les Églises les plus ferventes, quand elles ne s'appuient pas sur une forte hiérarchie composée d'un clergé à elles. Il n'est pas douteux aujourd'hui que, si les chrétientés japonaises avaient eu, comme l'avaient si souvent demandé les papes, un clergé indigène, des prêtres, des évêques tirés de leur sein, elles n'eussent résisté à tous les efforts de la persécution; ces héroïques chrétiens, qui, abandonnés à eux-mêmes pendant près de deux cents ans, sans prêtres, sans prédicateurs, sans sacrements, ont lassé la rage des tyrans et gardé le dépôt sacré de la foi catholique, auraient persévéré en bien plus grand nombre, s'ils avaient eu un véritable clergé indigène, vivant caché au milieu des fidèles, et se préoccupant peu que les ports de leur pays fussent fermés aux étrangers, puisqu'ils se seraient recrutés dans l'intérieur du royaume.

Ces considérations frappaient vivement l'esprit du P. de

Digitized by Google

Rhodes; bien que religieux lui-même, il eut le rare mérite de comprendre que les ordres religieux, qui sont d'admirables troupes auxiliaires, ne peuvent pourtant, sans sortir de l'esprit de leur vocation, se fondre dans le corps de l'armée de l'Église militante, pour entrer dans les cadres de la hiérarchie ecclésiastique; avec l'autorisation de ses supérieurs, qui, quoiqu'on en ait dit, partageaient pour la plupart ses vues à ce sujet[1]. Il vint à Rome demander au Souverain Pontife d'envoyer des évêques, pour ordonner des clercs indigènes et organiser la hiérarchie en Annam.

Le P. de Rhodes arriva en Europe en 1649, et fut reçu par le pape Innocent X, lequel entra parfaitement dans ses vues, qui ont toujours été celles de la cour de Rome. Restait à trouver des évêques, qui consentissent à se donner tout entiers à cette œuvre si pénible de l'apostolat chez les nations infidèles. La première pensée du Pape avait été de sacrer le P. de Rhodes, et de le renvoyer à la tête de ces missions qu'il avait fondées; mais, à cette époque, la Compagnie de Jésus n'acceptait pas encore, même pour ceux de ses membres qui travaillaient dans les missions, l'honneur de l'épiscopat, et l'humble religieux, fidèle à l'esprit de sa vocation, se refusa à toutes les instances qu'on lui fit. Sur l'ordre du Saint Père, il se mit alors à chercher dans le clergé de Rome des sujets distingués qu'on pût élever à l'épiscopat, pour les envoyer travailler dans les missions. Au bout de trois ans de démarches infructueuses, il vit qu'il fallait y renoncer : « Personne, écrit-il, naïvement, ne se souciant de traverser tant de mers, et de s'exposer à de si grandes fatigues, pour ne

1. « Mes supérieurs me donnèrent ces trois commissions, dont je me suis chargé très volontiers : de représenter au Saint Père l'extrême besoin où étaient ces chrétiens d'avoir des évêques, aux princes chrétiens la grande pauvreté des ouvriers qui travaillaient en ces missions, et au R. P. Général les grandes espérances qu'il y avait de convertir tous ces royaumes, si on y envoyait des prédicateurs qui annonçassent l'Évangile. » (Lettres du P. de Rhodes.)

Digitized by Google

trouver au terme du voyage que la persécution, et peut-être la mort. »

L'esprit de Dieu, qui souffle où il veut, appelle chacune à son tour les nations catholiques à l'honneur de l'apostolat chez les infidèles. Au VIIIe siècle, l'Irlande, l'Angleterre avaient commencé, par l'évangélisation du nord de l'Europe. Au moyen âge, l'Italie, par les fils de Saint-Dominique et de Saint-François d'Assise, avait été la nation apostolique, et ses envoyés avaient pénétré jusqu'à Pé-king. Quand les missions, interrompues par le grand schisme d'Occident et les malheurs de l'Église, avaient repris, au XVIe siècle, avec tant d'éclat, c'étaient le Portugal et l'Espagne qui avaient pris la tête de ce grand mouvement qui poussait les nations chrétiennes à sortir de chez elles, pour porter chez les peuples éloignés leur drapeau et leur foi. L'heure allait sonner où la fille aînée de l'Église, qui jusqu'alors s'était à peu près tenue à l'écart, allait descendre à son tour dans la lice, en y apportant ses qualités nationales : son dévouement, sa générosité chevaleresque, son esprit d'initiative et de prosélytisme, avec cet héroïsme joyeux du soldat, qui court aux avant-postes du péril et meurt, le sourire aux lèvres, sans marchander son sang ou compter ses sacrifices. Le P. de Rhodes, qui était français, avait le pressentiment qu'il trouverait chez nous ce que, depuis trois ans, il demandait en vain à l'Italie. « J'ai cru, écrivait-il, que la France, étant le plus pieux royaume du monde, me fournirait plusieurs soldats, qui iraient à la conquête de tout l'Orient, pour l'assujettir à Jésus-Christ, et particulièrement, que j'y trouverais moyen d'avoir des évêques, qui fussent nos pères et nos maîtres dans ces Églises. »

Malheureusement le grand pape Innocent X avait, à cette époque, de trop justes motifs de se plaindre de la France. Les hauteurs et les violences du roi très chrétien, qui venait de le braver, en pleine ville de Rome, dans l'affaire de Lavalette, l'esprit gallican d'une partie notable du clergé devenu plus

Digitized by Google

royaliste que catholique, le jansénisme, qui avait jeté chez nous de profondes racines, toutes ces causes réunies avaient excité les justes défiances du Pontife, et lui avaient dicté, dit-on, ce mot sévère au P. de Rhodes : « surtout pas de Français. » Mais Dieu avait ses desseins, contre lesquels rien ne prévaut. Ce fut justement cette nation française, exclue par le Saint Père de l'honneur de l'apostolat, qui allait donner à l'Église d'Orient ses premiers évêques.

Fondation de la société des Missions Étrangères. — Dieu se servit pour ce grand dessein d'une de ces pieuses congrégations que les jésuites ont toujours excellé à former et à diriger. Elle se composait de douze jeunes étudiants, la plupart dans les ordres, qui sous la conduite du R. P. Bagot, s'exerçaient à la pratique des vertus de leur saint état, à Paris.

Dès la première fois que le P. de Rhodes fut mis en rapport avec eux, il comprit, à une impression secrète de la grâce, qu'il avait enfin trouvé ce qu'il cherchait; aussi, dès sa seconde visite, il leur proposa son grand dessein. A la grande joie du pieux missionnaire, tous s'offrirent avec empressement à aller sans retard partout où le vicaire de Jésus-Christ voudrait les envoyer. C'est de cette petite congrégation qu'après bien des difficultés, qu'il n'entre pas dans mon plan de raconter, sortit la société des Missions Étrangères, dont la première fin, aux termes du règlement général, chapitre I, article 1^er^, « est de travailler à la conversion des Gentils, non seulement en leur annonçant l'Évangile, mais surtout, en préparant, par les meilleurs moyens possibles, et élevant à l'état ecclésiastique ceux des nouveaux chrétiens ou de leurs enfants, qui seraient jugés propres à ce saint état, afin de former dans chaque pays un clergé et un ordre hiérarchique, tel que Jésus-Christ et les apôtres l'ont établi dans l'Église. »

Le souverain pontife Alexandre VII, entrant dans cette

Digitized by Google

pensée, érigea au mois de septembre 1659, trois vicariats apostoliques pour tout l'Extrême-Orient, et les confia à notre société naissante : Mgr de la Motte Lambert, évêque de Bérythe, fut chargé spécialement de la Cochinchine, avec l'administration de l'île de Hai-nan, de cinq provinces de la Chine et du Japon; Mgr Pallu, avec le titre d'évêque d'Héliopolis, reçut pour sa part le Tong-king, avec l'administration du Laos et des cinq provinces chinoises, qui confinent au Tong-king; Mgr Cotolendi, évêque de Métellopolis, eut le vicariat apostolique de Nan-king, avec l'administration de toutes les autres provinces de Chine, non confiées à ses confrères, la Mongolie et la Corée.

Comme on le voit, la juridiction des trois vicaires apostoliques s'étendait à tout l'Extrême-Orient. Ce vaste champ, qui depuis a été partagé entre plusieurs familles religieuses, est cependant resté en grande partie l'héritage de notre Société, qui y compte en ce moment vingt-deux vicariats apostoliques et plus de six cent mille chrétiens.

Les trois autres vicariats apostoliques, que nous avons dans les Indes, et qui comptent deux cent mille chrétiens, nous furent cédés un siècle plus tard, à la suppression des jésuites. Dans ce travail, je ne m'occupe que de la Cochinchine ; je vais donc parler maintenant de Mgr de Bérythe, qui en fut le premier vicaire apostolique.

Mgr de Bérythe. — Mgr Pierre de la Motte Lambert était né dans le diocèse de Bayeux, d'une de ces anciennes familles de la magistrature, dans lesquelles une religion profonde s'unissait à la gravité des mœurs et à la dignité de la vie privée. Il fut d'abord conseiller à la cour des aides de Rouen, et s'y fit une grande réputation d'habileté et d'intégrité dans les affaires; mais docile à la voix de Dieu, qui l'appelait à une vocation plus haute, il renonça généreusement à toute pensée d'avenir dans le siècle, en échangeant la toge du magistrat

Digitized by Google

contre la soutane du prêtre. Une fois élevé au sacerdoce, bien loin de profiter de ses nombreuses relations pour se pousser aux honneurs ecclésiastiques, il se consacra humblement au ministère des pauvres. Nommé directeur de l'hôpital général de Rouen, il employa sa grande capacité et sa fortune, qui était considérable, à débrouiller la situation assez embarrassée de cette maison, où il rétablit l'ordre, et sauvegarda, du mieux possible, les intérêts sacrés des pauvres malades, au spirituel comme au temporel. Il s'était donné tout entier à cet humble ministère, quand il se sentit appelé aux missions étrangères par une vocation si forte, une inspiration si manifestement surnaturelle, qu'il ne crut pas pouvoir en conscience y résister.

Cependant une forte opposition s'était élevée contre l'envoi des vicaires apostoliques aux Indes, et l'affaire n'avançait pas, malgré les désirs très nets du Souverain Pontife, et les efforts du cardinal Bagug, ancien nonce en France, qui avait autrefois approuvé les premières démarches du P. de Rhodes, et désigné au choix du Saint Père les futurs vicaires apostoliques. Les passions politiques, l'esprit de coterie soulevaient mille difficultés ; d'un côté, l'ambassadeur de Portugal réclamait très haut, au nom du roi, son maître, contre l'envoi de missionnaires français dans des contrées, dont Sa Majesté très fidèle prétendait avoir le protectorat religieux ; d'un autre côté, des esprits étroits et chagrins se plaignaient du tort fait, selon eux, aux ordres religieux, jusque-là exclusivement employés dans les missions étrangères, par le choix de vicaires apostoliques, prêtres séculiers. Les antipathies nationales augmentaient la difficulté ; plusieurs prélats et cardinaux italiens ne se gênaient pas pour dire que les Français avaient trop de vivacité et de fougue dans le caractère pour un ministère qui demande une patience éprouvée et beaucoup de persévérance ; qu'ils commenceraient, sans doute, avec ardeur, mais qu'ils ne tarderaient pas à se décourager et à

Digitized by Google

tout abandonner. Au milieu de toutes ces contradictions, le supérieur général de la Compagnie de Jésus, qui jusqu'alors s'était montré favorable aux vues du P. de Rhodes, changea subitement d'avis. Le P. Bagot, qui était comme le père de notre petite Société, fut éloigné de Paris, et le P. de Rhodes, qui avait été l'inspirateur de ce grand mouvement, fut envoyé comme supérieur dans les missions de Perse, où il mourut saintement, au bout de peu de temps (1660).

Humainement, tout paraissait perdu, quand M. Pallu, qui était à Rome, depuis plus d'un an, recevant partout de bonnes paroles, qui n'aboutissaient à rien, se décida à faire venir M. de la Motte Lambert, pour le seconder dans ses démarches. Tout changea bientôt de face, à l'arrivée de ce dernier, que sa longue pratique et sa prudence consommée rendaient très apte à traiter les affaires les plus délicates. Les prélats les plus opposants furent gagnés par la politesse de ses manières et la sagesse pleine de modération avec laquelle il répondit à toutes les objections. Restait cependant la plus grande difficulté; il s'agissait d'assurer des fonds pour la subsistance convenable des nouveaux évêques et de leurs missionnaires. Avec un désintéressement bien digne d'éloges, M. de la Motte Lambert engagea sa fortune particulière. Dès lors, toutes les difficultés étant résolues, le Souverain Pontife Alexandre VII, qui avait toujours désiré vivement le succès de l'œuvre, donna les bulles d'institution aux vicaires apostoliques (9 septembre 1659). Le sacre de Mgr Pallu eut lieu à Saint-Pierre, aux frais de la Propagande, par le cardinal Barberin, préfet de la Sacrée Congrégation. Quant à Mgr de la Motte, après avoir inutilement tenté de se soustraire au choix du Souverain Pontife, il se rendit de suite en France, afin de disposer toutes choses pour son prompt départ, et fut sacré à Paris par Mgr l'archevêque de Tours.

Restaient à trouver les moyens de se rendre dans leurs missions lointaines. A cette époque, il n'y avait pas, comme

Digitized by Google

aujourd'hui, des services réguliers entre l'Europe et la Chine. Les vaisseaux de la compagnie anglaise des Indes, et ceux de la compagnie hollandaise faisaient la traversée chaque année, mais le fanatisme protestant ne leur permit pas de recevoir à bord les vicaires apostoliques et leurs missionnaires. Le Portugal et l'Espagne étaient encore plus hostiles, parce qu'ils regardaient la juridiction confiée aux vicaires apostoliques français comme un empiétement sur leurs droits. La France n'allait pas encore au delà de Madagascar, où elle possédait quelques comptoirs. En sorte que tous les chemins paraissaient fermés aux nouveaux évêques, pour se rendre là où les envoyait le successeur de saint Pierre.

Dans cette extrémité, on se résolut à équiper un vaisseau, pour envoyer directement les vicaires apostoliques à leur poste. Un armateur de Rouen le fit construire en Hollande, mais, au moment de le faire partir pour le Havre, l'amirauté d'Amsterdam s'en saisit, malgré la protestation de l'ambassadeur de France, qui y avait fait arborer le pavillon du roi. Pendant qu'on négociait pour obtenir main-levée du séquestre, une violente tempête, et peut-être aussi la malveillance, le firent se briser dans le port, et cette espérance fut anéantie.

C'est alors que, voyant la jalousie des autres peuples, qui se refusaient même à transporter ses nationaux, le roi, d'accord avec son ministre Colbert, décida la création d'une compagnie des Indes pour la France. Des lettres patentes du 14 septembre 1660 autorisaient cet établissement, qui devait poser les bases de notre politique coloniale, et nous faire tenir notre rang auprès des autres nations de l'Europe.

Mais les vicaires apostoliques étaient pressés de se rendre à leur poste, et ne pouvaient attendre que la nouvelle compagnie leur fournît des vaisseaux. Il fut décidé qu'un au moins des prélats prendrait la route de terre, pour la reconnaître et voir si elle était praticable. C'était d'ailleurs ce que la sacrée congrégation de la Propagande leur avait recommandé dans

Digitized by Google

ses instructions: « Gardez-vous de passer par les pays soumis aux princes chrétiens dans l'Orient, n'en approchez pas même. Si vous trouvez l'occasion d'aller à la Chine par la mer, profitez-en ; si vous êtes obligés d'y aller par terre, prenez votre route par la Syrie, par la Perse, et par les états du Mogol. Quand vous arriverez à la Chine, n'abordez pas à Macao, évitez tous les lieux de la domination du roi du Portugal. Quand même ils seraient renfermés dans votre administration, n'y mettez jamais le pied. » (Instruct. Propag. ad vicarios apostolicos.)

Il n'y avait plus qu'à se conformer à ces prudentes dispositions ; aussi, malgré les difficultés immenses que présentait un voyage si long, à travers tant de pays divers et pour la plupart inconnus, Mgr de Bérythe, comme le chef de la petite troupe apostolique, se résolut généreusement à partir le premier, pour frayer la route à ses confrères.

Le prélat avait dépensé une partie de sa fortune pour l'équipement du vaisseau, que la malice des Hollandais avait rendu inutile ; mais la générosité des fidèles de France vint en aide à cette œuvre. Le roi donna une somme considérable, l'assemblée générale du clergé imita son exemple ; beaucoup de personnes, des riches, des pauvres, apportèrent des aumônes en abondance, chacun selon ses ressources. Il y eut surtout un admirable mouvement de libéralité parmi les dames de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et madame la duchesse d'Aiguillon, à elle seule, fonda à perpétuité une rente de six cents livres, pour l'entretien d'un des évêques. La France catholique se révélait dès le premier jour, et montrait pour l'œuvre de l'apostolat chez les nations infidèles cet esprit de dévouement et de sacrifice, qui devait, un siècle et demi plus tard, se manifester par l'œuvre de la Propagation de la Foi, l'œuvre de la Sainte-Enfance, l'œuvre Apostolique, l'œuvre des Écoles d'Orient, que la France a créées, et dont elle supporte, à elle seule, la plus grande part, puisque les deux tiers

Digitized by Google

environ du budget de l'apostolat catholique sont fournis par elle.

Départ de Mgr de Bérythe. — Tout étant ainsi disposé, le 18 juillet 1660, Mgr de Bérythe, accompagné d'un seul missionnaire, M. de Bourges, qui fut plus tard évêque d'Auren et vicaire apostolique du Tong-king occidental, partit pour la Chine, sans prendre congé de sa famille et de ses nombreux amis qu'il ne devait pas revoir, donnant ainsi à tous les hommes apostoliques l'exemple du détachement et du sacrifice des plus douces inclinations du cœur.

Arrivé à Lyon, il tomba si dangereusement malade, qu'on dut lui donner le saint viatique. Mais Dieu, qui voulait seulement éprouver sa foi, lui rendit comme miraculeusement ses forces, au moment où l'on désespérait déjà de ses jours, et il arriva à Marseille en parfaite santé.

Le 27 novembre de la même année, il s'embarquait à Marseille, en compagnie de M. de Bourges et de M. Deydier, qui était venu le rejoindre de Toulon, dont il était originaire. Ce missionnaire, devenu évêque d'Ascalon, fut le premier vicaire apostolique du Tong-king oriental, qui, après lui, fut cédé aux dominicains de Manille.

Les trois missionnaires firent voile pour Malte, où ils furent très bien reçus par l'évêque, le clergé, et le grand maître de l'ordre de Malte; ils allèrent débarquer à Alexandrette, le 11 janvier 1661.

Là commencèrent les véritables difficultés du voyage. D'Alexandrette, Mgr de Bérythe se rendit à Alep, où le consul de France lui procura d'être reçu dans une caravane qui se rendait à Bagdad, à travers les déserts du Kurdistan.

Mgr de Bérythe et ses compagnons eurent beaucoup à souffrir pendant la traversée du désert. Partis d'Alep, le 3 février, ils n'arrivèrent à Bagdad que le 4 mars suivant. Les missionnaires s'arrêtèrent quelques jours à Bagdad, pour se reposer

Digitized by Google

de leurs fatigues, dans le couvent des RR. PP. capucins, qui les édifièrent beaucoup par la charité cordiale avec laquelle ils les reçurent. Le 16 mars, le prélat s'embarqua pour descendre le Tigre jusqu'à Bassora, sur le golfe Persique, et de là passer à Surate. Parvenu à Bassora, le premier jour d'avril, et ne trouvant pas, comme il l'avait espéré, de vaisseaux pour Surate, parce que la saison était trop avancée, il remonta jusqu'à Ispahan, où il attendit inutilement plusieurs mois; enfin le consul anglais, bien que protestant, lui fournit obligeamment l'occasion de se rendre à Surate, où il arriva dans le courant d'octobre. De Surate, l'évêque traversant à pied toute la péninsule indienne, alla débarquer à Masulipatam, dans le golfe du Bengale, et fit voile pour Ténassérim, sur la côte de Siam. De là, il reprit avec ses missionnaires la route de terre, à travers des forêts remplies de tigres et d'éléphants, pour se rendre à Juthia, qui était alors la capitale du royaume de Siam. Il y arriva enfin, le 22 août 1662, deux ans et un mois après son départ de Paris; il avait fait, par terre et par mer, plus de deux mille lieues pour s'y rendre.

Mgr de Bérythe trouva à Siam des Portugais et des Hollandais, résidant pour leur commerce dans des factoreries ou camps séparés, sous la direction des officiers de leur nation. Comme il ne s'y trouvait pas encore de français, le prélat alla demeurer au camp des Portugais, qui le reçurent d'abord avec les égards dus à son caractère et à sa dignité. Après quelques jours donnés au repos, le vicaire apostolique se mit en retraite avec ses missionnaires, pour se préparer à remplir saintement la mission dont les avait chargés le vicaire de Jésus-Christ.

Pendant cette retraite, qui dura quarante jours, des lettres étaient venues de Goa ordonnant aux Portugais de Siam de se saisir adroitement du vicaire apostolique et de ses missionnaires, pour les renvoyer à Lisbonne. C'était le commencement d'une longue série d'avanies et de mauvais traitements,

Digitized by Google

que la cour de Portugal devait faire éprouver à nos confrères, et qui, après avoir fait plus de mal peut-être aux missions d'Orient que les persécutions des princes païens, aboutirent, dans le courant de ce siècle, à un schisme déplorable, dont les églises de l'Inde ont encore à souffrir.

Prétentions des Portugais. — Il faut bien dire un mot de ces tristes querelles, pour comprendre la suite de cette histoire. Voici sur quoi reposaient les prétentions des Portugais au protectorat exclusif des missions de l'Inde et de la Chine : on ne peut nier qu'au XVI^e^ siècle la couronne de Portugal n'ait rendu les plus grands services aux missions d'Orient. Pendant plus d'un siècle, le Portugal fut la seule puissance européenne qui domina dans les Indes orientales, et il usa généralement de cette situation exceptionnelle dans les intérêts de la foi catholique. L'Église reconnaissante l'en récompensa par de nombreuses faveurs. Une célèbre bulle d'Alexandre VI partagea en deux, par une ligne fictive qui allait d'un pôle à l'autre, toutes les terres découvertes ou à découvrir, attribuant à la couronne de Portugal tout ce qui se trouvait à l'Orient de cette ligne, et à celle d'Espagne toutes les régions situées à l'Occident. Léon X, dans une nouvelle constitution, déclara que toutes les Églises, situées dans les pays conquis et possédés, ou qui seront conquis et possédés un jour par le roi de Portugal, sont sous le patronage de ce prince. Paul III érigea en 1534 le siège de Goa en évêché, qui relevait de l'archevêché de Funchal. Ce diocèse s'étendait du cap de Bonne-Espérance à la Chine. En 1557, Paul IV, son successeur, divisa cet immense territoire en trois diocèses : celui de Goa, qui devint la métropole des Indes, et ceux de Cochinchine et de Malacca, ses suffragants.

En 1575, Grégoire XIII créa l'évêché de Macao, qui embrassait la Chine et le Japon.

En 1606, Paul V sépara en deux le diocèse de Cochin, et

Digitized by Google

créa l'évêché de Méliapour, suffragant de Goa. Enfin en 1690, trente ans après l'envoi des premiers vicaires apostoliques de notre société, Alexandre VIII, cédant aux instances réitérées de l'ambassadeur de Portugal, scinda le vaste diocèse de Macao en trois, pour en former les deux évêchés de Nan-king et de Péking. Ces trois sièges relevaient de Goa, dont l'archevêque prenait le titre fastueux de primat des Indes orientales.

En vertu des bulles d'institution, tous ces évêchés étaient sous le patronage des rois de Portugal, qui pouvaient nommer les titulaires à tous les bénéfices, à la charge de veiller à l'envoi d'ouvriers évangéliques en nombre suffisant dans ces immenses régions, de pourvoir à l'entretien des missionnaires, de doter les Églises d'un revenu convenable, en un mot, de remplir tous les devoirs attachés au patronat des missions, puisqu'ils en avaient les avantages. Mais les rois de Portugal ne l'entendaient pas tout à fait ainsi ; ils élevaient sans cesse de nouvelles prétentions et se mettaient peu en peine de remplir la partie onéreuse du contrat. C'est ce qui arrive presque toujours quand le pouvoir civil traite avec l'Église. Les choses allèrent tant bien que mal aussi longtemps que le Portugal fut le seul maître aux Indes ; mais quand les compagnies anglaises et hollandaises lui eurent arraché la plupart de ses conquêtes, quand, d'autre part, le zèle apostolique du clergé portugais étant venu à se refroidir, les évêques n'envoyèrent plus d'ouvriers dans ces vastes régions, le souverain pontife, justement préoccupé du sort de tant d'idolâtres, fit appel au dévouement d'autres missionnaires, pour les envoyer prêcher l'Évangile dans ces contrées abandonnées.

Les rois de Portugal réclamèrent au nom de leur droit de patronage. Ils daignaient bien condescendre à ce que les missionnaires des autres nations vinssent défricher le vaste champ que la négligence du clergé portugais laissait en friche, mais ils y mirent pour condition qu'ils viendraient

Digitized by Google

s'embarquer à Lisbonne, et passeraient par Goa, pour y prendre leurs pouvoirs du primat des Indes. C'était forcer en quelque sorte tous les missionnaires des autres pays à se faire naturaliser Portugais. Néanmoins, quelque déraisonnable que fût cette prétention, le souverain pontife Clément VIII, par une condescendance qu'on serait tenté de trouver excessive, consentit aux demandes de la cour de Portugal, et défendit à tous les missionnaires travaillant dans les Indes orientales de s'y rendre par aucune voie que Lisbonne et Goa.

Mais le clergé de Goa, à tous les degrés de la hiérarchie, était bien déchu de sa première ferveur. Ces immenses contrées, qu'il n'avait pas le courage de disputer à l'idolâtrie, il les considérait comme son patrimoine, et trouvait très mauvais que d'autres ouvriers apostoliques vinssent mettre la faux dans sa moisson, même sur l'ordre exprès du vicaire de Jésus-Christ. Il préférait voir ce champ sans culture que de l'abandonner aux envoyés de la Propagande, qu'il s'imaginait flétrir, en les affublant de l'épithète de *propagandistes*. Les missionnaires étrangers furent donc en butte à d'insupportables vexations; on ne leur épargna aucune avanie, à Lisbonne et surtout à Goa; on restreignit arbitrairement leur juridiction, on les interdit sans motifs, on les déféra à l'inquisition; l'archevêque de Mire et l'évêque de Chrysopolis, envoyés en Chine par le Pape, en qualité de visiteurs apostoliques, furent retenus en prison; un légat pontifical, le cardinal de Tournon, mourut de misère, dans les cachots du saint office, à Macao; d'autres missionnaires se virent arrachés à leurs chrétiens et ramenés de force en Europe. Si l'on ne connaissait, par une longue et douloureuse expérience, ce dont sont capables les pouvoirs politiques, quand ils se mêlent de régenter l'Église, on ne croirait jamais qu'un gouvernement qui se disait catholique, que des rois, qui prenaient, dans leurs protocoles, le titre de très fidèles, en soient venus à de tels excès; mais les faits sont là. Périssent les missions, périssent les âmes, et que l'É-

Digitized by Google

vangile ne soit pas annoncé du tout, s'il ne peut l'être par les Portugais!

Lors de l'institution des vicaires apostoliques français, les principales oppositions que ceux-ci rencontrèrent à Rome, et qui faillirent faire échouer cette sainte entreprise, étaient venues, directement ou indirectement, de l'ambassadeur de Portugal. Pour ménager cette cour, le Saint Père, au lieu de nommer, comme il se l'était proposé d'abord, des évêques titulaires, s'était contenté d'envoyer dans l'Orient des vicaires apostoliques, chargés d'administrer au nom du Pape. Il avait bien fallu accepter cette mesure, car le droit du souverain Pontife était évident. Quelque entiché que fût le roi de Portugal de ses droits de patronage, il n'aurait pu avoir la pensée d'interdire à Alexandre VII d'aller en personne porter l'Évangile aux Indes; ce qu'il ne pouvait évidemment faire par lui-même, le Pontife le faisait faire par ses vicaires, auxquels il déléguait pour cela son autorité sur ces peuples, remplissant ainsi le premier devoir du chef de l'Église universelle, qui est de procurer les moyens de salut aux nations plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie. On ne pouvait raisonnablement lui contester ce droit. Ce qu'on ne pouvait contester en droit, on résolut de l'empêcher par la violence. Déjà, dans le cours de son voyage, Mgr de Bérythe avait appris qu'ordre était donné de l'arrêter, dès qu'il mettrait le pied sur les terres du roi de Portugal, pour le renvoyer à Lisbonne. C'est ce qui l'avait forcé à de si longs détours, et avait considérablement accru les fatigues d'un voyage déjà si pénible. Arrivé à Siam, il se crut en sûreté, sur le territoire d'un prince païen, où la couronne de Portugal ne pouvait prétendre à exercer aucune juridiction; il vit bientôt que le droit des gens comptait peu devant les haines politiques. Le vicaire apostolique et ses missionnaires ne tardèrent pas à s'apercevoir que les dispositions des Portugais au milieu desquels ils résidaient avaient complètement changé pendant leur retraite. On affectait de les

Digitized by Google

regarder avec défiance, et mille bruits injurieux circulaient contre eux dans le camp : on révoquait en doute si le vicaire apostolique était véritablement évêque et ses missionnaires prêtres; les lettres reçues de Rome et de Lisbonne ne parlaient pas, disait-on, de ces prétendus envoyés du saint siège. Qui prouvait qu'on n'avait pas affaire à des aventuriers, se parant de titres usurpés, pour couvrir leurs mauvais desseins? Les choses allèrent au point qu'un grand vicaire de Goa, qui se trouvait alors à Siam, vint, accompagné des principaux de sa nation, sommer l'évêque de lui montrer ses pouvoirs. Sa Grandeur s'y refusa, avec une modestie pleine de fermeté; il allégua que le souverain Pontife lui ayant défendu expressément de montrer ses pouvoirs aux Portugais, il ne pouvait, sans donner atteinte aux droits du saint siège, qu'il avait l'honneur de représenter dans ce pays, déférer à leur sommation, n'étant pas le sujet du roi de Portugal, ni soumis à la juridiction ecclésiastique de l'archevêque de Goa; néanmoins, pour le bien de la paix, il offrait de montrer ses lettres d'institution au grand vicaire seul, en qualité d'ami. C'est ce qu'il fit dès le lendemain, et, pour le moment, le grand vicaire se montra satisfait. On ne pouvait plus après cela douter que Mgr de Bérythe ne fût vraiment l'envoyé du saint siège, mais on se rabattit sur ce que ses bulles étaient nulles et subreptices, n'ayant pas reçu à Lisbonne l'*exequatur* royal; les têtes s'échauffèrent de plus en plus, et le vicaire apostolique apprit avec surprise que sa vie et celle de ses missionnaires étaient en danger dans le camp des Portugais.

Le capitaine du camp des Hollandais le fit avertir secrètement qu'il prît garde à lui, et qu'on était résolu à se défaire de lui par tous les moyens; en même temps cet officier protestant lui offrait asile dans son camp. L'évêque accepta avec ses missionnaires ses offres généreuses, et s'échappant du milieu de ces indignes catholiques, il vint se réfugier avec ses missionnaires dans le camp des Hollandais.

Digitized by Google

Premiers rapports avec les Annamites. — Une fois en sûreté, Mgr de Bérythe se mit à l'étude de la langue annamite, afin d'être le plus tôt possible en état de remplir son ministère en Cochinchine. Un chrétien de ce pays, qui se trouvait à Siam, lui en donna les premières leçons et lui apprit, en même temps, qu'il y avait, à une lieue de la ville, un camp de trois mille Cochinchinois païens et chrétiens, qui étaient venus pour faire le commerce, ou qui avaient été amenés prisonniers à Siam, à la suite des guerres entre ce royaume et l'Annam. L'évêque, heureux d'apprendre qu'il avait là des brebis confiées à sa sollicitude pastorale, se hâta d'aller leur faire visite. Le capitaine du camp, qui était chrétien, et tous ces pauvres fidèles, qui probablement n'avaient jamais encore vu d'évêque, se prosternèrent pleins de joie et de vénération à ses pieds; les païens eux-mêmes témoignèrent beaucoup d'empressement et de respect au prélat. Celui-ci alla célébrer au milieu d'eux les fêtes de Noël (1662) et prêcha par interprète. Bientôt un certain nombre de païens demandèrent à se faire instruire, les apostats, qui avaient cédé à la persécution, furent réconciliés, les retardataires, qui depuis plusieurs années ne s'étaient pas confessés, s'approchèrent des sacrements; toute cette petite chrétienté reprit une nouvelle vie. Tels furent les débuts de Mgr de Bérythe, au milieu des Cochinchinois, dont il était le premier pasteur.

Ce ministère accessoire auprès des Annamites ne pouvait évidemment suffire à son zèle; c'est pourquoi, dès qu'il connut passablement les langues de ces pays, il se résolut à visiter le troupeau que le souverain Pontife lui avait confié. Dans le courant de juillet 1663, il partit pour la Chine, sur un vaisseau, qui faisait voile pour Canton. Mais une violente tempête le jeta sur les côtes du Cambodge, où son vaisseau se brisa. Dans l'impossibilité de continuer sa route, l'évêque de Bérythe revint par terre à Siam, traversant ainsi une partie du territoire actuel de la colonie. Il arriva à la capitale, vers

Digitized by Google

le milieu de septembre, et ayant remercié le capitaine hollandais de ses honnêtetés, alla s'établir définitivement au camp des Cochinchinois avec ses missionnaires.

Tentative d'enlèvement. — Les Portugais, qui espéraient être pour toujours débarrassés de lui, furent très irrités de son retour, et résolurent de s'en défaire par une lâche perfidie. Un soir que le vicaire apostolique causait tranquillement avec ses missionnaires, un hidalgo nouvellement arrivé de Lisbonne, et qui se vantait avec jactance d'être parent du roi, se présenta à la maison avec une nombreuse escorte, et d'un air insolent : « Qu'on avertisse l'évêque que je veux lui parler. » Mgr vint aussitôt le trouver avec ses deux missionnaires, et l'invita poliment à s'asseoir. « Je ne viens pas vous faire une visite, mais vous sommer de me montrer la permission que le roi, mon maître, vous a sans doute donnée pour venir aux Indes ; faute de quoi, je vais en ce moment vous saisir, vous et vos prétendus missionnaires, pour vous conduire aux pieds du trône. » En effet, une barque attendait au bas de la rivière pour emporter les missionnaires. Ils étaient perdus, sans l'intervention courageuse des Annamites. Ceux-ci, apprenant l'injure qu'on faisait, dans leur camp, à leur évêque, accoururent avec des sabres et des lances, et leur capitaine, saisissant le lâche hidalgo à la gorge, allait lui faire un mauvais parti, sans l'intervention des missionnaires. Les Portugais, voyant leur coup manqué, s'enfuirent précipitamment, et laissèrent pour un temps les missionnaires tranquilles.

M. de Bourges envoyé à Rome (1663). — Pour mettre fin à ces déplorables divisions, le vicaire apostolique se décida à faire partir pour Rome un de ses missionnaires, M. de Bourges, afin d'exposer au Saint-Père les difficultés qu'il rencontrait dans l'accomplissement de sa mission, de solliciter des pouvoirs pour Siam, qui n'était pas primitivement com-

Digitized by Google

pris dans l'étendue de sa juridiction, et de lui soumettre plusieurs doutes, dont la solution l'embarrassait. Parti de Siam, le 14 octobre 1663, M. de Bourges fit voile sur un vaisseau anglais pour Madras; là, il s'embarqua sur un autre navire de la même nation, et ayant fait tout le tour de l'Afrique, arriva à Londres le 20 juillet 1665, d'où il se hâta de gagner Rome, pour traiter les affaires dont on l'avait chargé. Le souverain pontife Alexandre VII lui fit le meilleur accueil. On déclara nulle et sans valeur les prétentions des Portugais à exercer leur droit de patronage dans les pays où ils n'avaient aucune puissance temporelle; on confirma donc la juridiction des vicaires apostoliques, et on défendit à personne, de quelque ordre ou dignité qu'il fût revêtu, de les troubler dans l'exercice de leur ministère.

Lettres aux PP. jésuites en Cochinchine. — Pendant ce temps, le vicaire apostolique avait écrit aux RR. PP. jésuites qui dirigeaient la mission de Cochinchine, pour leur notifier son arrivée, leur faire connaître les pouvoirs qu'il avait reçus du chef de l'Église, et s'entendre avec eux sur les moyens les plus sûrs d'entrer dans la mission. Il y avait alors trois jésuites dans la Cochinchine : le Père Pierre Marquez, japonais, qui était le supérieur et résidait à Fai-fo; le P. Beaudet, français, à Tourane, et le P. Fuciti, italien, à la cour. Vers la fin de l'année 1663, l'évêque de Bérythe reçut des lettres très polies de ces Messieurs : ils lui faisaient un tableau touchant de la persécution de Hieng-vuong, qui durait depuis douze ans. De nouveaux martyrs étaient venus s'ajouter à la liste glorieuse de ceux dont j'ai parlé au premier chapitre. Martha Phuoc, une veuve appartenant à une riche famille, après avoir eu tout le corps affreusement brûlé avec des lames ardentes, avait été décapitée, le 29 janvier 1661; neuf autres chrétiens avaient donné leur vie pour Jésus-Christ, dans les deux années 1662 et 1663; les prisons étaient pleines de confesseurs, et les

Digitized by Google

missionnaires forcés de se cacher. Dans ces tristes conjonctures, le supérieur des jésuites mandait à Sa Grandeur que l'entrée d'un évêque dans le royaume ne pouvait manquer d'exciter encore davantage la persécution et de causer peut-être beaucoup d'embarras aux chrétiens ; il lui conseillait donc d'attendre quelque temps, avant d'essayer de pénétrer en Cochinchine et d'y envoyer en avant un de ses missionnaires, pour reconnaître l'état des choses et lui en faire son rapport. Ce fut M. Chevreuil récemment arrivé à Siam, avec Mgr Pallu, évêque d'Héliopolis, qui fut choisi pour cette difficile mission. Mgr Cotolendi, le troisième vicaire apostolique, était mort en route, par suite des fatigues endurées dans le voyage.

M. Chevreuil en Cochinchine (1664). — M. Chevreuil partit pour la Cochinchine au mois de juin 1664, sur une jonque siamoise, qui le débarqua à Fai-fo, le 24 juillet suivant. Il avait des pouvoirs de provicaire, pour prendre la direction de la mission, et Mgr de Bérythe l'avait chargé de porter des lettres de sa part aux RR. PP. jésuites, avec deux mille livres en argent, pour subvenir à leurs besoins et à ceux des fidèles retenus en prison. Le Père Marquez le reçut très bien, et l'invita à faire avec lui la fête de saint Ignace.

Mais bientôt, sur l'avis secret du P. Beaudet, en résidence à Tourane, il se résolut à partir pour Hué, ayant appris qu'un vaisseau portugais était déjà préparé dans le port de cette ville, pour l'enlever et le conduire à Macao.

Arrivé à Hué, le saint missionnaire allait y retrouver les Portugais. Avant son départ de Siam, Mgr de Bérythe lui avait remis une lettre et des présents pour un métis portugais, nommé Jean de la Croix, qui avait une grande influence à la cour, où il avait été appelé pour fondre des canons. Cet homme reçut très froidement M. Chevreuil et refusa de le loger dans sa maison. Ce fut le P. Fuciti qui lui donna fraternellement l'hospitalité.

Digitized by Google

Quelques jours après tombait la fête de l'Assomption; M. Chevreuil, pour obéir aux ordres de son vicaire apostolique, crut devoir saisir cette occasion de notifier aux chrétiens les pouvoirs qu'il avait reçus pour diriger la mission. Le jour de la fête, il prêcha par interprète et fit savoir aux fidèles réunis en grand nombre qu'il était le provicaire de Mgr l'évêque de Bérythe envoyé par le pape à l'Église de Cochinchine, et qui n'attendait qu'une occasion favorable pour se rendre au milieu d'eux. En même temps, il leur donna solennellement la bénédiction apostolique avec l'indulgence plénière, comme c'est l'usage en pareil cas.

Le peuple chrétien témoigna beaucoup de joie à ces nouvelles, mais Jean de la Croix fut si irrité de voir un missionnaire français, qui ne relevait pas de la couronne de Portugal, affirmer ainsi son autorité dans la mission, qu'au risque d'exciter encore le feu de la persécution, le misérable alla dénoncer M. Chevreuil au grand mandarin, le priant de le faire chasser comme un intrus qui mettait le trouble dans le royaume.

Heureusement le grand mandarin, sollicité par les chrétiens, refusa d'accueillir la délation. Cependant M. Chevreuil, sentant bien qu'après cet éclat, il n'était plus en sûreté à Hué, revint se cacher à Fai-fo, où il s'établit dans une maison à lui. Il alla ensuite rendre visite au P. Marquez, supérieur des jésuites, lui notifiant ses patentes de provicaire. Celui-ci reconnut, sans difficulté, l'autorité de Mgr de Bérythe et la sienne, et reçut confirmation de ses pouvoirs pour prêcher et administrer les sacrements dans le vicariat apostolique.

Le dimanche suivant, le Père supérieur déclara aux chrétiens que Mgr de Bérythe ayant été envoyé par le pape en Cochinchine, pour être leur premier pasteur, avait donné des lettres de provicaire à M. Chevreuil, auquel ils devaient désormais obéir comme au supérieur de la mission, en l'absence de l'évêque. M. Chevreuil, après ce discours, fit une petite allo-

Digitized by Google

cution, pour souhaiter la bienvenue aux fidèles, et, à l'exception des Portugais, chacun se retira satisfait.

On voit par cet exposé, tiré de la relation même de M. Chevreuil, que les RR. PP. jésuites, fidèles à l'esprit et aux exemples du P. de Rhodes, acceptèrent sans difficulté la juridiction des vicaires apostoliques envoyés par Rome en Cochinchine, et continuèrent à travailler sous leur direction à l'évangélisation des infidèles. Jusqu'à sa suppression en 1773, l'illustre compagnie de Jésus mit au service de ces missions qu'elle avait fondées, son zèle et son dévouement ordinaire, et, dans le cours du XVIII^e^ siècle, plusieurs de ses membres, comme je le dirai, partagèrent avec nos confrères l'honneur de souffrir la persécution, la prison, l'exil et la mort, pour le nom de Jésus-Christ. Des dissentiments fâcheux, amenés plutôt par les antipathies politiques des Portugais que par des divergences religieuses, se produisirent, il est vrai, plus tard, entre les ouvriers apostoliques appelés à cultiver la même vigne. J'en parlerai à leur place, sans parti pris, mais je tiens à constater que l'esprit de charité, de désintéressement et d'union domina tout d'abord dans les rapports entre les RR. PP. jésuites et nos confrères; si ces sentiments tout apostoliques firent place ensuite à des vues plus intéressées et plus étroites, c'est que les passions humaines et les préjugés politiques avaient fait invasion parmi les prédicateurs de l'Évangile, et compromis leur œuvre, en semant la zizanie dans la mission.

La persécution redouble (1664-1665). — La persécution, qui durait depuis quinze ans, avec des alternatives d'apaisement, redoubla tout à coup, en l'année 1664, qui fut la plus rigoureuse de tout le règne de Hien-vuong. Dans les derniers mois de 1664, et le commencement de 1665, il y eut beaucoup de martyrs, en divers endroits de la Cochinchine; je vais faire connaître lès principaux.

Digitized by Google

La ville de Dinh-cat, que les mémoires du temps appellent la seconde ville du royaume[1], possédait à cette époque une chrétienté nombreuse et fervente. Le roi de Cochinchine, résolu d'en finir avec le christianisme dans ses États, y envoya trois grands mandarins, pour forcer, par tous les moyens, les chrétiens à l'apostasie. Une nuée de satellites se répandit dans la chrétienté, pillant les maisons, brûlant les livres de religion, les images saintes, les chapelets, les crucifix, frappant les fidèles et se livrant, sous l'œil des mandarins, à tous les excès et à toutes les violences. Finalement, tous ceux des chrétiens, qui demeurèrent fermes dans la foi, furent emmenés à Hué. Ce fut le 13 décembre 1664, que la troupe glorieuse des confesseurs du Christ fit son entrée dans cette ville. Les uns étaient chargés de chaînes, d'autres liés avec de grosses cordes, d'autres portaient une lourde cangue. Pendant la route, on les avait malmenés avec tant d'inhumanité que plusieurs étaient morts de faim ou à la suite des mauvais traitements. A leur arrivée, ils furent étroitement resserrés en prison, et on commença à instruire leur procès.

Quelques jours après, le 22 décembre, quatre soldats chrétiens furent amenés devant Hien-vuong, qui les interrogea lui-même, avec un visage enflammé de colère. Trois de ces malheureux furent tellement intimidés qu'ils n'osèrent faire profession de la foi. Mais le quatrième, nommé Pierre Dang, dit au prince, avec une noble assurance : « Seigneur, je suis premièrement sujet et serviteur du Roi qui est le Souverain Seigneur du ciel et de la terre, et en second lieu de votre Majesté. » Le roi irrité feignit de ne pas entendre, afin de faire croire qu'il avait cédé comme les trois autres; mais ce n'était pas l'affaire de l'intrépide confesseur, qui répéta d'une voix haute sa courageuse protestation. Alors le prince, n'y tenant plus, s'écria : « Le souverain du royaume, c'est moi;

1. Dinh-cat est le chef-lieu de la province actuelle du Quang-tri.

Digitized by Google

et je le gouverne comme je veux, sans dépendre du Seigneur du ciel et de la terre. » Et sur l'heure, il fit couper la tête à l'héroïque soldat.

Le même jour, trois autres soldats, Pierre Ky, Michel Mieu et Ignace Vang, montrèrent le même courage et reçurent la même couronne. Pierre Ky avait une petite fille de douze ans, nommée Lucie, qui, apprenant la glorieuse mort de son père, courut d'elle-même se livrer au mandarin, demandant à mourir aussi. Mais celui-ci en eut pitié et la renvoya, après lui avoir fait donner quelques coups de rotin. Nous la retrouverons tout à l'heure.

Le 5 janvier 1665, un autre chrétien, nommé Louis, dont la femme, nommée Monique, avait souffert le martyre en 1663, fut suspendu par les pieds à une colonne et décapité.

Le 9 janvier, Hien-vuong fit comparaître devant lui les chrétiens de Dinh-cat. Ces généreux confesseurs, qui avaient résisté à toutes les tortures, étaient au nombre de onze; sept furent condamnés à être décapités, et quatre à être exposés aux éléphants.

Voici les noms de ces bienheureux martyrs du Christ: Étienne, ong trum (chef) de la chrétienté, Michel, Joseph, Benoît, Ignace, Pierre et Simon; ces sept confesseurs furent décapités; les quatre qu'on exposa aux éléphants étaient trois jeunes gens: Caïus Raphaël et Étienne, avec une jeune personne nommée Jeanne.

Entre tous ces glorieux martyrs, les deux jeunes frères Raphaël et Étienne, âgés, l'un de seize ans, et l'autre de quatorze montrèrent un courage au-dessus de leur âge, et firent l'admiration des païens et l'orgueil des chrétiens. Rien de plus suave que le récit de leur martyre; on croirait lire une page de l'histoire des catacombes.

Leurs parents avaient eu le malheur d'apostasier, ce qui fit qu'on ne les inquiéta pas davantage; mais ces enfants, refusant de demeurer plus longtemps dans une maison, où

Digitized by Google

Dieu n'était plus servi, se joignirent d'eux-mêmes à la troupe des confesseurs du Christ, et les suivirent jusqu'à Hué.

On refusa de les admettre en prison; ils en profitèrent pour aller se confesser et se préparer à la mort. En prenant congé du missionnaire, ils lui dirent, en souriant: « Nos parents sont demeurés sur la terre; pour nous, nous allons au ciel. » Les chrétiens touchés de leur courage, leur achetèrent de beaux habits de soie, pour se présenter devant les juges.

Le jour où les martyrs de Jésus-Christ comparurent devant le tribunal, les deux frères, perçant la foule des spectateurs, se présentèrent devant les mandarins, et les saluèrent, suivant l'usage du pays, de trois grands *lay*. Alors Raphaël, qui était l'aîné, prenant la parole, leur dit: « Nous n'avons plus de parents; nous venons pour comparaître devant votre tribunal, vous priant de nous envoyer au ciel, où est notre Père. — Quel est votre père? demanda un des grands mandarins. — C'est Dieu, le Seigneur et le Créateur du ciel et de la terre, » répondit le jeune martyr. Selon leur pieux désir, ils furent condamnés à mort et livrés aux éléphants.

En ce moment, la petite Lucie, fille du martyr Pierre Ky, fendit la foule et vint se jeter aux pieds de Raphaël, qu'elle connaissait depuis longtemps, pour les baiser. Le jeune martyr la releva promptement et lui dit: « Consolez-vous, ma sœur, nous nous reverrons bientôt dans le ciel. » Étienne, qui n'avait que quatorze ans, prit la parole et dit aux païens qui l'entouraient: « Vous tous, qui êtes ici, sachez que nous souffrons la mort avec plaisir, pour la cause de notre sainte religion, et parce que nous voulons aller voir notre Père dans le ciel. »

Il fallait en finir: Le mandarin, qui présidait à l'exécution, fit d'abord exposer Caïus, dans l'espoir que la vue de son supplice effrayerait les autres, et les amènerait à l'apostasie. C'était un jeune homme de trente ans, qui avait toujours montré beaucoup de courage. Quand l'éléphant l'eut mis en

Digitized by Google

pièces, on porta ses membres palpitants auprès de Jeanne et des deux frères; mais ce spectacle affreux ne fit qu'accroître leur courage.

Le gouverneur déconcerté fit alors lâcher les éléphants sur Jeanne. Celle-ci, sans s'émouvoir, fait de la main droite un grand signe de croix, et de la main gauche continue à tenir son éventail, qu'elle agite doucement, selon l'usage du pays, et de l'air le plus tranquille du monde. L'éléphant se précipite sur elle, et la perce de ses défenses avec tant de fureur qu'il l'achève du coup.

Restaient les deux jeunes enfants, que la pitié cruelle du mandarin avait réservés pour la fin, dans l'espoir de les sauver. Ils se tenaient par la main, souriants au milieu d'un peuple immense rempli d'émotion à la vue d'un spectacle si touchant.

Quand les éléphants se lancèrent sur eux, les deux jeunes martyrs, s'armant du signe de la croix, tendirent les bras à ces bêtes furieuses; en un clin d'œil, ils furent renversés et broyés sous leurs larges pieds, leurs pauvres petits corps n'étaient plus qu'une bouillie sanglante, et les païens ne purent retenir leurs larmes à cette vue. La nuit suivante, les chrétiens enterrèrent les corps des martyrs près de l'endroit où ils avaient souffert; mais les restes sanglants des deux enfants furent mis à part, et confiés aux RR. PP. Jésuites, dont les saintes leçons avaient formé ces jeunes héros.

Le 4 février, on amena à Fai-fo quatre chrétiens de la province de Quang-ngai : ils se nommaient Thomas Tin, Thomas Nghe, Dominique et Benoît, Thomas Tin était lettré et savait parler avec éloquence.

Les juges ayant pris place sur le tribunal, le grand mandarin qui présidait, ennemi acharné des chrétiens, interrogea d'abord Thomas Tin: « Pourquoi, lui dit-il, vous autres, qui êtes nés en Cochinchine, avez-vous abandonné la religion de votre pays, pour prendre celle des Portugais? »

Digitized by Google

« Il est vrai, répondit le confesseur, que mes compagnons et moi, nous suivons la loi des Portugais, non parce qu'elle est la loi d'un royaume ou d'une nation, mais parce qu'elle est la loi véritable du Seigneur du ciel et de la terre, qui a été donnée pour tout le monde. Le soleil, parce qu'il éclaire la Cochinchine, n'est pas pour cela le soleil de ce seul royaume, mais celui de tout l'univers ; de même, la loi que l'on appelle la loi des Portugais est prêchée, par l'ordre de Dieu, non seulement aux Portugais, mais à toutes les nations de la terre. Les mandarins en ont la preuve convaincante dans la diversité des missionnaires qui sont venus nous apporter cette loi divine, dont les uns sont Italiens ou Portugais, d'autres Français, d'autres Japonais. Cette loi, ajouta-t-il, est si vraie et si sainte, qu'aucun peuple, pour peu qu'il soit raisonnable, ne peut faire difficulté de l'embrasser, quand il la connaît, parce qu'elle assure ici-bas le bonheur, en réglant saintement la vie, et conduit à la souveraine félicité, que sans elle il est impossible d'obtenir. »

Le peuple réuni tout autour du tribunal écoutait en silence cet exposé des preuves de la vérité et de la sainteté de la religion catholique, et les mandarins, étonnés de son intrépidité, laissaient parler les chrétiens. Quand il eut fini son discours, le président du tribunal le fit dépouiller de ses vêtements, et fustiger rudement, pour le punir de sa hardiesse.

Alors la petite Lucie, comme inspirée du Saint-Esprit, s'avança au milieu de l'assemblée, en compagnie d'une pieuse veuve, nommée Marine, et s'offrit pour la troisième fois au martyre. Après s'être prosternée, selon l'usage, pour saluer les juges, elle dit au président d'une voix ferme : « Grand homme, je suis la fille de Pierre Ky, que le roi a fait mourir, parce qu'il était chrétien. Je soupirais dès lors après le même bonheur, mais les juges me trouvèrent trop jeune. Aujourd'hui, je viens de nouveau me présenter à vous avec cette vieille dame, vous demandant de nous exposer aux éléphants, afin

Digitized by Google

que nous puissions bientôt jouir du bonheur, qui nous attend dans le ciel.

Le grand mandarin, indigné de cette naïve requête, ordonna, sans autre procédure, qu'on les menât de suite au supplice, avec les autres chrétiens, qui furent condamnés tous quatre à être décapités.

Les six confesseurs du Christ, suivis d'une foule innombrable de païens et de chrétiens, marchaient comme en triomphe, au milieu d'une double rangée de soldats armés de lances ; les éléphants, auxquels on allait exposer les deux femmes, fermaient la marche.

De temps en temps, le cortège faisait halte, et un satellite frappant sur le *gong*, criait à haute voix : « Le roi ordonne qu'on fasse mourir tous ceux qui suivent la loi des Portugais. »

Thomas protesta contre cette proclamation, qui manquait d'exactitude, et donna quelques ligatures au crieur pour qu'il la remplaçât par celle-ci : « Le roi ordonne qu'on fasse mourir tous ceux qui suivent la loi du Seigneur du ciel et de la terre », ce qu'on lui accorda sans difficulté.

La petite vierge Lucie, qui ne portait ni chaîne, ni cangue, courait joyeusement d'un rang à l'autre, et témoignait tout haut de son bonheur. Comme les païens affectaient de dire que les chrétiens avaient abusé de son jeune âge et de sa simplicité, elle protesta contre cette calomnie : « Je n'ai jamais eu l'esprit si sain et le jugement si libre qu'à présent, dit-elle à ceux qui la suivaient, puisque c'est aujourd'hui que j'ai choisi la meilleure part, et le plus grand honneur qui me puisse arriver. » Puis, avec une ironie sublime, elle ajoutait : « Est-ce que ma mort n'est pas assez glorieuse ? Vous voyez que les mandarins me font l'honneur de m'accompagner, avec tous leurs gardes et leurs soldats rangés en bon ordre, et je suis suivie de douze éléphants. N'est-ce pas là un cortège magnifique ? »

Quand on fut arrivé au lieu de l'exécution, on laissa Marine et Lucie auprès des éléphants, pour voir si elles ne seraient

Digitized by Google

pas effrayées, et l'on procéda au supplice des quatre chrétiens. Avant de recevoir le coup mortel, Thomas Tin dit au peuple :

« Mes frères et amis, vous le voyez, je vais mourir pour la défense de ma foi ; je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas mille vies pour les sacrifier à mon Dieu, le créateur et le souverain Seigneur du ciel et de la terre. » Comme il achevait ces mots, sa tête et celle de ses trois compagnons roulèrent sur le sol.

On commença alors à harceler les éléphants pour les mettre en fureur, avant de les lancer contre les innocentes victimes. Marine priait, la petite Lucie exprimait naïvement sa joie en battant des mains. L'éléphant, en arrivant sur elle, lui plongea, à deux reprises différentes, ses défenses dans le corps, puis, la saisissant avec sa trompe, il la lança si haut qu'elle fut tuée sur le coup. Marine, qui était âgée et faible, succomba à la première attaque.

Les corps des saints martyrs demeurèrent en ce lieu toute la journée, mais la nuit suivante, les chrétiens leur procurèrent une sépulture convenable. Ils apportèrent au provicaire, M. Chevreuil, la tête de la petite vierge Lucie. Ce précieux trésor fut envoyé à Mgr de Bérythe, qui le déposa sous le grand autel de l'église de Siam, où il demeura longtemps.

Exil des missionnaires (1665). — Comme on le pense bien, la persécution qui sévissait si cruellement sur le troupeau ne devait pas épargner les pasteurs. Le 25 décembre 1664, pendant que les fidèles de Fai-fo étaient réunis en grand nombre à l'église, pour célébrer la fête de Noël, on vint dire au P. Marquez, qui célébrait l'office, qu'une troupe de soldats approchaient pour se saisir des chrétiens. Le père fit aussitôt évacuer l'église, et renvoya les fidèles chez eux, en sorte que lorsque les satellites arrivèrent, vers les sept heures du matin, ils ne trouvèrent dans l'église que trois jeunes gens au service du Père, qu'ils battirent cruellement et mirent à la cangue.

Digitized by Google

Le lendemain, fête de saint Étienne, le bruit se répandit que le Père Fuciti, qui demeurait à la cour, venait d'être exécuté. A cette nouvelle, qui était fausse, le P. Beaudet, qui résidait près de là, à Tourane, deux pères capucins de passage, qui se trouvaient par hasard dans cette ville et M. Chevreuil se réunirent au P. Marquez, pour se préparer tous ensemble au martyre. M. Chevreuil et les autres Pères se coupèrent les cheveux, qu'ils portaient longs, selon l'usage du pays, pour être tout prêts à recevoir le coup de sabre du bourreau. Quelques jours après, il virent arriver le P. Fuciti, accompagné d'un soldat, qui marchait à côté de lui l'épée nue à la main, pour marquer qu'il était condamné à mort. Les six missionnaires furent renfermés dans l'église de Fai-fo et gardés à vue par des soldats.

Cependant les satellites s'étaient répandus dans la chrétienté de Fai-fo, composée en grande partie de Japonais réfugiés en Cochinchine à cause de la religion. A la grande douleur des missionnaires, ces malheureux, qui avaient quitté leur pays pour garder leur foi, cédèrent lâchement aux premières menaces et foulèrent la croix aux pieds. M. Chevreuil, dans sa relation, fait remarquer que la plupart s'étaient enrichis dans le commerce, et leur ferveur s'en était ressentie, comme cela arrive presque toujours. Ce scandale donné par d'anciens confesseurs de la foi et de vieux chrétiens fit la plus triste impression sur les néophites annamites presque tous récemment baptisés, et un grand nombre abjurèrent aussi.

Cependant Hien-vuong ne voulait pas mettre les missionnaires à mort, mais s'en débarrasser par l'exil. Le 9 février 1665, on fit embarquer les trois pères jésuites sur un vaisseau qui partait pour Siam. Quant à M. Chevreuil et aux deux PP. capucins de passage, ils ne furent pas exilés pour le moment; après le départ des Jésuites, la surveillance de leurs gardes se relâcha même un peu, en sorte que les malheureux apostats purent venir le trouver pour se confesser de leur crime.

Digitized by Google

M. Chevreuil les consola avec bonté, mais, à cause du scandale qu'ils avaient donné, il ne crut pas devoir les admettre de suite à la réception des sacrements.

Les Portugais, jaloux de l'exception que le roi avait faite en faveur du missionnaire français, firent tant, par leurs intrigues et leurs calomnies auprès des mandarins, que M. Chevreuil fut obligé, à son tour, de partir dans le courant du mois de mars. Ces malheureux étaient tellement aveuglés par la passion et les haines politiques, qu'ils préférèrent voir la mission sans prêtres, et eux-mêmes privés de tous secours religieux, plutôt que de les recevoir d'un missionnaire français.

Au moment de quitter la Cochinchine, où il ne restait plus un seul prêtre, M. Chevreuil, vu la gravité des circonstances, se laissa fléchir aux larmes des apostats repentants et les admit à la communion. Il arriva à Siam, auprès de Mgr de Bérythe, dans le courant d'avril, et lui fit le triste récit des malheurs de l'Église de Cochinchine.

Quelque temps après, on apprit que la persécution continuait et qu'elle avait fait de nouveaux martyrs. Un grand mandarin, dont les relations n'ont pas conservé le nom, mais qu'elles disent avoir été précepteur du fils de Hien-vuong, fut décapité avec six autres chrétiens.

D'autres fidèles furent exécutés dans les provinces. Une femme, nommée Benoite, fut encore exposée aux éléphants, ainsi qu'une jeune fille de dix-huit ans, nommée Foi, qui imita l'héroïsme de la petite Lucie. M. Chevreuil, dans sa relation, parle de quarante-cinq martyrs mis à mort dans cette seule année 1665. Malheureusement les actes de ces illustres confesseurs de la foi, après avoir été recueillis avec soin, par ordre de Mgr de Bérythe, et envoyés à Rome, furent perdus, à la suite des révolutions qui bouleversèrent, au commencement de ce siècle, les archives des congrégations romaines, en sorte qu'il est désormais impossible de poursuivre le procès de canonisation. C'est une perte irréparable pour notre

Digitized by Google

église de Cochinchine, dont ces héros de la foi illustrèrent le berceau.

MM. Chevreuil et Haingues renvoyés en Cochinchine (1665). — Mgr de Bérythe aurait voulu partir pour la Cochinchine, afin de partager les souffrances de ses chrétiens ; mais il était retenu à Siam par les affaires générales des missions et l'établissement d'un séminaire central pour toutes les régions voisines. Dans l'impossibilité de s'absenter en ce moment, il voulut, au moins, renvoyer de suite M. Chevreuil en Cochinchine, et il lui adjoignit M. Haingues, en leur donnant à tous deux des lettres de provicaires, pour gouverner la mission. Ils s'embarquèrent au mois d'août 1665, mais les matelots païens qui les conduisaient, informés que le roi de Cochinchine avait menacé de mort quiconque introduirait des missionnaires dans son royaume, les mirent à terre non loin de Baria, à la frontière des royaumes du Cambodge et de Ciampa. Pour comble de misère, M. Chevreuil était dangereusement malade, et ne voulant pas retarder l'entrée de M. Haingues en Cochinchine, il exigea que son confrère l'abandonnât à la grâce de Dieu, et se mit sans délai en chemin pour entrer dans sa mission.

Il fallait traverser tout le royaume de Ciampa, qui était dès lors tributaire de la Cochinchine. M. Haingues, revêtu d'un habit japonais, se mit en route ; il eut la joie de rencontrer sur son chemin plusieurs petites chrétientés qu'il visita ; il eut même la consolation d'administrer le saint baptême à une trentaine de catéchumènes, qu'il trouva suffisamment instruits par les catéchistes. La divine Providence veilla sur lui, pendant ce long voyage de trente jours, et ne permit pas qu'il fût reconnu ni dénoncé comme missionnaire.

Arrivé à Hué, il se vit forcé d'aller demander l'hospitalité au métis Jean de la Croix. Celui-ci lui fit meilleur accueil qu'il n'avait fait à M. Chevreuil, l'année précédente, et con-

Digitized by Google

sentit à le cacher dans sa maison, en le faisant passer pour un de ses parents. M. Haingues y demeura quelque temps, sans oser sortir, mais recevant, les uns après les autres, les catéchistes qui venaient lui faire leur rapport de l'état des diverses chrétientés. Il se rendit ensuite très secrètement à Fai-fo, où beaucoup d'apostats n'avaient pas eu le temps d'être réconciliés à l'Église avant l'exil de M. Chevreuil ; n'osant se livrer à eux, il leur envoya d'abord une lettre circulaire, pour leur remontrer la grandeur de leur crime et les exhorter à en faire pénitence. Ces pauvres gens, qui avaient péché uniquement par manque de courage, demandèrent tous à rentrer en grâce avec Dieu. Après les satisfactions convenables, ils furent admis de nouveau aux sacrements; mais un ou deux catéchistes, qui s'étaient montrés faibles, perdirent irrévocablement leur charge, et ce fut un point de discipline dont on ne se départit plus à l'avenir.

M. Haingues se mit ensuite à parcourir toutes les provinces du royaume, baptisant les catéchumènes, réconciliant les pécheurs et faisant revivre, partout où il passait, les vertus chrétiennes et la fréquentation des sacrements.

M. Chevreuil au Cambodge (1666). — Pendant ce temps, que devenait M. Chevreuil, que nous avons laissé dans un état désespéré, aux frontières du Cambodge? Celui qui n'abandonne pas les oiseaux des champs avait veillé sur son missionnaire. Une famille chrétienne, devinant dans cet étranger abandonné sur une côte déserte un maître de religion, le mit dans son bateau et le soigna avec une charité toute filiale. Au bout de quelques mois, il était guéri, mais encore trop faible pour entreprendre à pied la traversée du Ciampa et rejoindre son confrère en Cochinchine. Ayant appris que, dans le Don-naï, il y avait déjà de nombreuses colonies annamites et plusieurs groupes de chrétiens, il se résolut à les visiter, et remontant par Baria, à travers un

Digitized by Google

pays tout couvert de forêts infestées de tigres et d'éléphants, il arriva au centre de la province de Don-naï, qui appartenait alors au Cambodge, et y trouva un camp d'environ quatre cents personnes, composé de Portugais, de Cochinchinois, de Chinois et de Malais. Deux prêtres portugais, dont l'un était l'ancien vicaire général de Macassar, chassé de cette île par les calvinistes hollandais, desservaient cette petite chrétienté. Comme ils désiraient depuis longtemps se retirer à Goa, à cause de leurs infirmités, ils accueillirent très bien le missionnaire, et lui offrirent de se charger de leurs fidèles, ce que celui-ci accepta, à condition qu'il serait bien entendu qu'il tenait ses pouvoirs de Mgr de Bérythe, son vicaire apostolique, et non de l'archevêque de Goa.

Mais bientôt, la guerre ayant été déclarée entre le roi de Cochinchine et celui du Cambodge, ce petit troupeau fut massacré, et la chrétienté à peu près anéantie. M. Chevreuil pensa alors à repasser en Cochinchine, mais le roi du Cambodge n'y voulut jamais consentir. M. Chevreuil se mit donc à évangéliser les Cambodgiens. Pendant les trois premières années, il ne fit presqu'aucun fruit parmi eux; mais au bout de ce temps, les vertus du saint missionnaire commencèrent à faire impression sur ce peuple extraordinairement attaché au bouddhisme, comme je l'ai dit, et Dieu récompensa son humilité et sa patience, en lui laissant la grâce d'en baptiser un certain nombre. Ces succès apostoliques réveillèrent la jalousie d'un misérable prêtre portugais, qui demeurait non loin de là, pour administrer un camp de Portugais, au service du roi. M. Chevreuil fut saisi par trahison, emmené à Macao, où il demeura cinq mois en prison, puis à Goa, où il fut déféré au redoutable tribunal de l'inquisition, comme suspect dans la foi et les mœurs; son crime était de s'être permis de venir, sur l'ordre du Pape, prêcher l'évangile aux païens, sans avoir l'*exequatur* de Sa Majesté. Après une longue captivité, il fut relâché et revint à Siam, en sorte que la mis-

Digitized by Google

sion du Cambodge demeura abandonnée. Voici le témoignage impartial que rendit aux vertus de ce saint missionnaire un jésuite portugais le P. Rocha : « M. Chevreuil travaille incessamment dans sa mission, et cependant il jeûne tous les jours; il ne reçoit rien des chrétiens; il a baptisé en un seul jour soixante idolâtres. C'est un homme très exemplaire, qui mérite mieux le nom et la qualité d'apôtre que ne le méritent plusieurs qu'on honore de ce titre, au Portugal et dans les Indes. » (Lettre au P. Faure.)

Les Portugais persécutent M. Haingues (1666.) — Vers la même époque M. Haingues, qui travaillait seul en Cochinchine, faillit voir lui aussi tous ses efforts rendus vains par la malice des Portugais.

Il faisait l'administration dans la province de Qui-nhon, quand il apprit, par les rapports des chrétiens, que Jean de la Croix venait de recevoir des lettres du grand vicaire de Malacca, l'avertissant que ni Mgr de Bérythe, ni ses provicaires, n'avaient aucune juridiction en Cochinchine; qu'en conséquence, il eût à chasser le missionnaire français de chez lui, et à user de son autorité pour le lui envoyer par le retour du vaisseau, afin qu'on le mît en prison.

M. Haingues, justement inquiet de ces nouvelles, se hâta de revenir à Hué. Comme on devait s'y attendre, Jean de la Croix lui ferma sa porte, lui déclarant en outre, qu'il fallait retourner à Siam, s'il ne voulait pas être livré aux Portugais. En même temps, de son autorité privée, il convoqua les principaux catéchistes, et leur faisant lecture de sa lettre, leur déclara que les missionnaires français étaient des imposteurs, auxquels il était défendu d'obéir. M. Haingues était présent à cette scène indigne; il n'opposa que la patience et l'humilité; il répondit modestement qu'étant le seul missionnaire présent en Cochinchine, il ne pouvait refuser aux chrétiens les secours spirituels dont ils avaient si grand besoin;

Digitized by Google

que lors même qu'il n'aurait pas de pouvoirs légitimes, la nécessité seule de cette Église l'autorisait à demeurer au milieu d'eux; que pour la question de juridiction, c'était à son vicaire apostolique, Mgr de Bérythe, de soutenir les droits, qu'il avait reçus du saint-siège, à quoi il ne faillirait certainement pas.

Cette réponse pleine de modération toucha les catéchistes, qui prièrent Jean de la Croix de ne pas pousser plus loin la chose, et de leur laisser leur unique père; mais cela ne faisait pas l'affaire du métis. M. Haingues, sachant, de bonne source, que tout était préparé pour l'enlever de force, courut se cacher à Fai-fo dans une maison sûre.

Là, il manque encore d'être pris par ses implacables ennemis. Comme il y avait plus d'un an qu'il travaillait seul en Cochinchine, il n'avait pu se confesser, et voulant profiter de l'occasion d'un navire portugais qui se trouvait dans le port, il s'y rendit sans défiance, pour se confesser à l'aumônier. Il rencontra sur le quai un honnête marchand de cette nation, qui l'en détourna vivement, et lui apprit que M. Brindeau, un de ses confrères, avait été arrêté à Macao, et jeté dans les prisons, où il était encore, et que pareil sort lui était certainement réservé, s'il mettait le pied sur le vaisseau. M. Haingues, après l'avoir remercié, revint en toute hâte à la maison, et se cacha si bien que Jean de la Croix et ses émissaires ne purent le découvrir. Alors ce misérable voulant à tout prix se débarrasser du missionnaire, fit un placet au roi, dans lequel il exposait qu'un homme de l'équipage portugais s'était enfui dans le pays, et qu'il demandait la permission de faire des recherches pour le découvrir. Le prince fut choqué de sa requête, et répondit que ses soldats n'étaient pas pour servir de gendarmes aux Portugais. En même temps, devinant, sans doute, ce qu'il y avait au fond de ces intrigues, il refusa absolument à deux Jésuites, qui étaient arrivés sur le vaisseau, la permission de descendre à terre, et les força à

Digitized by Google

s'en retourner, au grand chagrin de M. Haingues, qui désirait vivement voir de nouveaux ouvriers partager un travail auquel il ne pouvait suffire.

Dès que le vaisseau portugais qui était venu pour l'enlever eût mis à la voile, le missionnaire sortit de sa cachette, et convoqua tous les chefs de la chrétienté auprès de lui; il leur montra de nouveau ses lettres de provicaire, fit lire, en pleine église, la bulle du Pape, qui instituait Mgr de Bérythe vicaire apostolique de la Cochinchine, et s'efforça, du mieux possible, de rendre la paix à cette mission troublée.

Ensuite il retourna à Qui-nhon; mais avant de partir, il envoya à Siam, au vicaire apostolique, une relation de tout ce qui s'était passé. Il fit porter ses lettres par deux catéchistes éprouvés, priant Mgr de Bérythe de les préparer à la réception des saints ordres, afin qu'ils pussent l'aider dans son ministère, auquel un seul homme ne pouvait suffire pour toute la Cochinchine.

Nouveaux martyrs (1668). — La persécution, toujours mal éteinte, se ralluma bientôt en Cochinchine. Dans le mois de juillet 1668, un homme riche, nommé Dai fut pris dans la province de Dinh-cham[1], avec son jeune frère et un de ses fils âgé de seize ans. Il fut décapité, et les jeunes gens reçurent chacun deux cents coups de bâton.

Quelques semaines après, on se saisit encore d'un autre chrétien, nommé Pierre Dang. Le roi voulut l'interroger lui-même. Pierre confessa généreusement la foi, et ne se laissa pas intimider : « Prince, dit-il au roi, nous autres chrétiens, nous adorons un seul Dieu, qui a fait le ciel et la terre, et les gouverne souverainement; nous honorons aussi en vous la Majesté royale, sans jamais nous écarter de ce qui est juste et droit; nous honorons également nos parents, nous aimons

1. C'est la province actuelle du Quang-nam.

Digitized by Google

tous les hommes comme nos frères; nous nous abstenons même de désirer le bien des autres; telle est notre foi. Je prie votre Majesté d'examiner si ces maximes enseignent quelque chose qui ne soit pas bon et louable. » Il n'y avait rien à répondre; aussi, sans autre procédure, Hien-vuong le fit conduire à la mort.

Enfin, dans le mois de décembre de la même année, un homme, appelé Michel An, comparut devant le tribunal avec sa femme. Celle-ci reçut la bastonnade et son mari fut décapité. Plusieurs autres chrétiens furent jetés en prison, frappés, rançonnés; mais la plupart demeurèrent fermes dans la foi.

Retour de M. de Bourges (1669). — Dans les commencements de 1669, M. de Bourges qui, on se le rappelle, avait été envoyé à Rome, pour traiter les affaires de la mission, et particulièrement des difficultés que suscitaient les Portugais, revint à Siam, avec des lettres du souverain Pontife, accordant à Mgr de Bérythe toutes ses demandes. Sa Sainteté promettait spécialement d'employer son autorité pour soutenir ses vicaires aux Indes, et y faire reconnaître leur juridiction à Siam et dans tous les lieux qui ne relevaient pas directement des couronnes d'Espagne et de Portugal.

Plusieurs missionnaires s'étaient embarqués avec M. de Bourges, sur les vaisseaux de la nouvelle compagnie française des Indes, mais ce premier voyage avait été long et périlleux. Partis de France, au mois de mars 1666, ils n'arrivèrent qu'au bout de trois ans, en février 1669. Ils avaient été forcés d'hiverner d'abord au Brésil, puis à Madagascar. Dans cette pénible traversée, le propre frère de Mgr de Bérythe, M. de la Mothe Lambert, qui était destiné à travailler avec lui en Cochinchine, mourut sur mer, ce qui causa une vive affliction au prélat, quand il apprit cette triste nouvelle.

Voyage de Mgr de Bérythe au Tong-king (1670). — L'arrivée de quatre nouveaux missionnaires permit à

Digitized by Google

l'évêque de Bérythe de quitter Siam, pour visiter les missions, dont il était chargé. Comme Mgr Pallu, vicaire apostolique du Tong-king, était retourné à Rome, pour les intérêts généraux des missions, Mgr de Bérythe se décida à commencer sa visite pastorale par le Tong-king, et pour ne pas laisser la Cochinchine sans secours, il y envoya M. Brindeau, que les inquisiteurs de Goa s'étaient décidés à relâcher, et lui adjoignit deux prêtres indigènes MM. Joseph et Luc, qui n'étaient autres que les deux catéchistes envoyés par M. Haingues, l'année précédente. Ces deux prêtres cochinchinois, ordonnés par Mgr de Bérythe en même temps que deux catéchistes envoyés du Tong-king, étaient les heureuses prémisses d'un florissant clergé indigène qui devait surpasser en nombre et en ferveur tous les autres clergés de l'Extrême-Orient. Après avoir eu l'honneur de donner à l'Église près de deux cents martyrs, il se compose, en ce moment (1883), dans les huit missions annamites réunies, de trois cent vingt-sept membres. C'est un chiffre qu'aucun clergé indigène n'a encore atteint, je crois, dans les missions, depuis les Églises apostoliques.

Je ne suivrai pas Mgr de Bérythe au Tong-king, dont je n'ai pas à faire l'histoire. Après avoir ordonné de nouveaux prêtres, il tint un synode, dans lequel le prélat arrêta, de concert avec eux, les grandes lignes de cette Église déjà si florissante, puisque d'après les mémoires de notre société, elle comptait, à cette époque, plus de cent mille fidèles. Ayant consolé et confirmé d'immenses multitudes, qui n'avaient encore jamais vu d'évêque, Sa Grandeur établit au Tong-king le premier couvent de religieuses annamites connues sous le nom d'Amantes de la Croix, et revint à Siam au mois d'avril 1670, très édifié de la ferveur et de la fermeté des chrétiens Tong-kinois cruellement persécutés depuis quarante ans et triomphant toujours de leurs ennemis par la générosité et l'héroïsme de leur foi.

Digitized by Google

Mort de MM. Haingues et Brindeau. 1671. — M. Brindeau, avec les deux nouveaux prêtres cochinchinois qui lui servaient de pilotes, arriva à Fai-fo vers le milieu de 1669. Comme il savait déjà passablement la langue, il se mit de suite à l'œuvre, et Dieu bénit visiblement son ministère. A la fin de cette année, M. Haingues fit le catalogue des chrétiens; il en compta environ quinze mille; mais il ne comprenait pas dans ce calcul les néophytes que les jésuites avaient baptisés dans leurs deux dernières années (1663-1664). En ajoutant ceux que la crainte, la négligence ou l'esprit de parti tenaient encore éloignés des missionnaires français, le nombre total des fidèles en Cochinchine devait s'élever à cette époque à vingt mille environ.

Cette année 1670, qui s'ouvrait sous de beaux auspices, devait se fermer sur une catastrophe. Dans les derniers jours de décembre, MM. Haingues et Brindeau furent empoisonnés par leur domestique, probablement à l'instigation de leurs ennemis acharnés. Tous deux moururent saintement, dans les premiers jours de 1671, au milieu des larmes de leurs chrétiens. Dans le mois qui suivit leur mort, plusieurs centaines de païens se présentèrent d'eux-mêmes au baptême, ce qu'on regarda comme une bénédiction posthume accordée à leur intercession. En présence de cette belle moisson, qui ne demandait que des ouvriers, les principaux catéchistes s'étant réunis, décidèrent d'envoyer une députation à Siam, pour demander au vicaire apostolique un nouveau pasteur. Les deux prêtres avec deux anciens catéchistes firent voile sur une méchante barque, et arrivèrent à Siam, le 8 mai 1671. Ils se présentèrent au séminaire, et prosternés en pleurant aux pieds de l'évêque : « Monseigneur, lui dirent-ils, ayez pitié de vos enfants demeurés comme des orphelins sans père ni mère. Vous seul, par votre présence, pourriez nous consoler de la perte que nous avons faite; mais si vous ne pouvez venir avec nous, envoyez-nous, au moins, d'autres missionnaires, nous

Digitized by Google

vous en supplions, au nom de nos chrétiens dont nous vous apportons les lettres. » Le prélat reçut ces lettres des chefs de chrétienté, il mêla ses larmes à celles de ces pauvres gens, et le voyage de Cochinchine fut décidé.

Premier voyage de Mgr de Bérythe à la Cochinchine (1671). — Pour lui faciliter l'entrée de ce pays, le vicaire apostolique envoya en avant un jeune missionnaire, qui arrivait de France, M. Guyard, afin de s'entendre avec les chrétiens sur les meilleurs moyens d'introduire l'évêque. Avant de quitter Siam, il imposa les mains à un nouveau prêtre cochinchinois, et monta, au mois de juillet 1671, sur une barque du pays que les chrétiens lui avaient envoyée; il était accompagné de deux nouveaux missionnaires, MM. Mahot et Vachet, et des trois prêtres indigènes. Cette petite troupe apostolique, qui comprenait tout le clergé du vicariat de Cochinchine, courut de grands dangers en route, car leur bateau fit naufrage sur un îlot peuplé de pirates chinois, qui les poursuivirent avec acharnement pour les massacrer et s'emparer de la cargaison; mais le prélat, confiant en Celui qui commande aux vents et à la mer, ne se laissa pas déconcerter un seul instant.

Après deux mois d'une pénible navigation, ils abordèrent enfin sur les côtes du Binh-dinh. Un des prêtres annamites descendit aussitôt à terre pour avertir les chrétiens, qui, pleins de joies de l'arrivée de leur évêque, le transportèrent en filet, la nuit suivante, dans la chrétienté la plus proche, où les fidèles étaient déjà réunis en grand nombre. Là, le prélat, ayant pris le rochet, le camail et la croix, adressa par interprète une allocution à ses chrétiens, et leur donna solennellement la bénédiction pontificale. Bientôt le concours fut très considérable; de toutes les parties de la province, les chrétiens accouraient saluer leur évêque et recevoir la confirmation. Il baptisa aussi un certain nombre d'adultes, qui, après

Digitized by Google

examen, furent jugés suffisamment préparés à cette grâce.

Mgr de Bérythe, sachant qu'il y avait environ trois cents chrétiens dans la province, y laissa M. Mahot avec un prêtre indigène, et se prépara à partir pour Fai-fo. Sur ces entrefaites, il vit arriver le *quan bo* (chef de service administratif), qui était chrétien. Ce grand mandarin le pressa très fort de visiter le *tong doc*, gouverneur général du Bind-dinh, qui était païen, mais bien disposé pour les chrétiens. Cette proposition fit trembler les fidèles; mais le prélat, s'abandonnant à la Providence, se rendit à cet avis. Un capitaine chrétien, qui commandait une compagnie de soldats, répéta à cette occasion le mot de l'apôtre saint Thomas : « Allons, et s'il le faut, mourrons avec lui ! » Le gouverneur témoigna beaucoup de respect à l'évêque ; il vint le voir de nuit, de peur d'indiscrétion de la part de ses gens, et promit qu'il n'arriverait rien de fâcheux, pourvu que les chrétiens fussent prudents et ne tinssent pas de réunions trop nombreuses. Que si, néanmoins la persécution s'élevait, il offrait au prélat un asile dans sa maison, où personne n'aurait la pensée de venir le chercher. En se retirant, il remit à Sa Grandeur un passe-port écrit de sa main et scellé de son cachet, qui fut très utile dans la suite.

Mgr de Bérythe, accompagné de M. Vachet, passa de cette province dans celle de Nha-rou[1]. Le gouverneur en était chrétien, mais encore faible dans la foi; il avait, selon l'habitude des mandarins, plusieurs femmes du second rang ou concubines, à côté de sa femme légitime. Il envoya au vicaire apostolique un beau filet couvert pour le transporter au palais, où il le reçut avec beaucoup d'honneurs. Le lendemain, il pria le prélat de célébrer la messe dans sa maison; celui-ci s'en excusa avec douceur, et profita de l'occasion pour lui représenter le désordre honteux dans lequel il vivait et l'ex-

1. C'est le Phu-yen actuel.

Digitized by Google

horter vivement à se corriger. Le grand mandarin, au lieu de se montrer fâché, se confondit en protestations et en promesses, à la manière annamite ; mais il fit préparer pour l'évêque et M. Vachet une magnifique collation, dont tous les mets étaient empoisonnés. Bien leur prit de n'avoir touché qu'à deux oranges confites ; à peine descendus dans leur barque les deux missionnaires sentirent qu'ils étaient frappés, et l'évêque, plus gravement atteint, reçut l'Extrême-Onction. A quelque temps de là, le feu prit par accident à la chambre où couchait ce grand mandarin, et le misérable, à moitié dévoré par les flammes, confessa publiquement son crime, et reconnut le châtiment de Dieu. Heureux si son tardif repentir put lui en obtenir le pardon !

Cet accident arrêta Mgr de Bérythe environ six semaines, dans la ville de Nuoc-man, qui est le port de Qui-nhon. Au bout de ce temps, bien qu'il put à peine encore se tenir debout il recommença l'administration des chrétiens, qui se pressaient en foule pour recevoir les sacrements de sa main. Il baptisa ainsi soixante-douze adultes et confirma plus d'un millier de fidèles, puis il se dirigea vers la province de Quang-ngai.

C'est de cette province qu'était partie la barque, qui était allée chercher à Siam le vicaire apostolique. Les chrétiens de ce pays, nombreux et fervents, firent fête à leur premier pasteur, et un grand concours se fit autour de lui. Tout à coup des bruits sinistres se répandirent : la persécution avait éclaté dans la province voisine, plus de trente fidèles étaient déjà en prison ; on n'attendait qu'une réunion plus nombreuse, pour mettre la main sur l'évêque, et s'emparer des nouveaux chrétiens. Les deux sœurs de la reine, qui étaient baptisées, envoyèrent dire au prélat de se cacher soigneusement et d'interdire les réunions des fidèles.

Le vicaire apostolique se retira dans la maison d'une pieuse veuve, nommée Lucie Ky, où il demeura enfermé le plus secrètement possible pendant environ six semaines. Il profita

Digitized by Google

de ce temps pour établir dans cette maison un couvent d'Amantes de la Croix, comme il avait fait au Tong-king, l'année précédente. Ce furent les premières religieuses cochinchinoises, et le berceau de plusieurs saintes maisons, qui devaient rendre bien des services aux missionnaires, pendant les persécutions. Cette institution des sœurs annamites complétait l'œuvre du clergé indigène, et achevait de constituer vraiment l'Église de Cochinchine. En effet, jamais le catholicisme n'a séparé ces deux institutions, qu'on voudrait, mais en vain, poser en antagonistes, le sacerdoce et la vie religieuse. A l'un, les gloires et les périls de l'apostolat, à l'autre, le ministère plus humble, et non moins fécond, de la prière et du dévouement; à l'un, de conquérir les âmes par la parole, à l'autre, de les consoler et de les attirer par la charité. Là où l'Eglise n'est pas enchaînée par des lois oppressives, jamais elle ne sépare ces deux formes du dévouement catholique; aux deux côtés de l'autel, vous retrouverez partout le prêtre et la religieuse, de même que sur le Calvaire, debout au pied de la croix, la Vierge immaculée et le disciple prenaient part en commun au mystère de la rédemption du monde.

Le calme étant revenu, Mgr de Bérythe se rendit au tombeau de M. Haingues, et résida plusieurs jours dans cette fervente chrétienté, où il baptisa environ soixante dix adultes et confirma plusieurs milliers de fidèles accourus de très loin, pour recevoir le sacrement qui fait les forts. Enfin il parvint à Faifo, dans le mois de janvier 1672. Comme on se défiait, et pour cause, des Portugais, le prélat alla se réfugier dans une petite île écartée, où il logea sous une méchante paillotte formée de quelques pieux, qu'on avait recouverts à la hâte d'un peu de paille, pour l'abriter, tant bien que mal, du soleil et de la pluie. Les chrétiens s'excusaient de recevoir si mal leur premier pasteur; il leur répondit en souriant, que le fils de Dieu était encore plus mal logé à Bethléem.

Le premier soin du vicaire apostolique fut de convoquer

Digitized by Google

auprès de lui tous les catéchistes et les chefs de chrétienté pour entendre leurs rapports sur l'état de la mission et recevoir ses instructions. Le plus pressé était de rétablir la paix parmi eux. A l'exemple des premiers fidèles de l'Église de Corinthe, dont les uns étaient pour Apollon, les autres pour Paul, oubliant qu'il n'y a dans l'Église qu'un seul pasteur, qui est le Christ, les catéchistes annamites s'étaient partagés, les uns tenant pour les anciens missionnaires, qui leur avaient apporté la foi; les autres, pour les nouveaux envoyés du saint-siège; les intrigues des Portugais avaient envenimé la querelle, et fomenté par toute la mission l'esprit de division et de schisme; un certain nombre de chrétientés, depuis l'exil des Jésuites en 1665, se tenaient à l'écart des missionnaires de la Propagande, et les regardaient comme des intrus. Mgr de Bérythe, voulant remédier à un si grand mal, fit traduire et publier en annamite les bulles apostoliques qui l'établissaient vicaire du saint-siége pour la Cochinchine; sa douceur et sa modération ramenèrent peu à peu tous les égarés, et la paix se rétablit avec l'union des cœurs par toute la mission.

On s'occupa ensuite de la discipline; Mgr de Bérythe donna aux prêtres indigènes et aux catéchistes copie des règlements synodaux qu'il avait arrêtés au Tong-king, l'année précédente; il y ajouta quelques règlements particuliers, que la situation de la mission rendait nécessaires; puis, ayant arrangé du mieux possible toutes les affaires de la mission, il se prépara à repartir pour Siam, car l'empressement indiscret des chrétiens, qu'on voyait accourir de tous côtés et aborder, avec un grand nombre de barques, à la petite île autrefois déserte, où le prélat était caché, rendait la persécution imminente. Il s'arracha donc, à regret, à ses enfants bien-aimés, et quitta Fai-fo, pour retourner à Siam, le 15 février 1672. En redescendant le long des côtes, il s'arrêta dans quelques chrétientés situées au bord de la mer, pour y administrer les sacrements et faire embarquer secrètement

Digitized by Google

une douzaine d'étudiants qu'il emmenait au collège, avec M. Vachet, leur directeur. MM. Guyard et Mahot étaient restés en Cochinchine, avec les trois prêtres indigènes. Mgr de Bérythe aborda heureusement à Siam, vers la fin d'avril.

Bulles en faveur du vicaire apostolique (1671-1672) — De bonnes nouvelles l'y attendaient. Mgr Pallu, qui était resté plusieurs années à Rome, pour traiter la question de juridiction des vicaires apostoliques, arriva à Siam vers cette époque, en compagnie de M. Chevreuil, dont les inquisiteurs de Goa avaient bien voulu reconnaître l'innocence, et de plusieurs missionnaires. La solution des questions pendantes avait souffert quelques retards, par suite de la maladie et de la mort du pape Clément IX; mais son successeur, Clément X, dès son exaltation au trône pontifical, prit cette affaire, dans laquelle la dignité du saint-siége était directement en cause, tout à fait à cœur, et, par une bulle du mois de septembre 1671, il défendit à tous les religieux qui travaillaient dans les Indes, d'être parrains pour le baptême et la confirmation, de confirmer les fidèles sans un indult spécial, et de donner les ordres mineurs aux réguliers faisant partie de leurs maisons. Ensuite, pour rétablir l'honneur du vicaire apostolique, que le commissaire de l'inquisition de Goa, n'avait pas craint d'excommunier publiquement, le saint-père déclara la sentence nulle et de nul effet; il ordonna que cette déclaration fût publiée à Siam, à Goa, et dans tous les lieux où l'excommunication du prélat avait été rendue publique; enfin, il commanda au grand inquisiteur de retirer ses emplois à ce commissaire et de le rappeler de Siam.

Sa Sainteté, informée que ces premiers brefs n'avaient pas été mis à exécution, en adressa un nouveau et plus fort, au mois de novembre 1673, à l'archevêque et au chapitre de Goa, par lesquels elle leur défend d'exercer aucune juridiction sur les vicaires apostoliques ou sur leurs mission-

Digitized by Google

naires, dans tous les endroits des Indes qui ne sont pas sous la domination des rois du Portugal, et ce, sous peine d'encourir son indignation et d'être excommunié *ipso facto*. Par un autre bref, le Pape leur défend encore de faire, en ces contrées, aucunes fonctions épiscopales, par eux ou par leurs vicaires généraux.

Ces actes du saint-siège, si honorables pour les vicaires apostoliques et leurs missionnaires, apaisèrent pour quelque temps les dissentiments, et rendirent une paix relative à nos Églises.

Entrevue avec le roi de Siam (1675). — C'est à cette époque de la vie de Mgr de Bérythe que se place la célèbre entrevue des vicaires apostoliques avec le roi de Siam. Depuis leur arrivée dans ce pays, les évêques missionnaires n'avaient eu qu'à se louer de Sa Majesté siamoise, qui avait toujours témoigné une grande bienveillance à nos missions. Mgr Pallu, dans son voyage en Europe, en avait parlé avantageusement au saint-père et à Louis XIV. Le pape et le roi très chrétien, désireux de favoriser les missions d'Orient, saisirent cette occasion d'entrer en rapport avec le roi de Siam, et remirent à Mgr Pallu des lettres pour le prince. Ce fut l'occasion d'une réception solennelle que le roi fit aux vicaires apostoliques, et dont l'effet fut très considérable, chez des peuples ayant, à un haut degré, le sentiment hiérarchique. C'est à ce titre seulement que j'en ai parlé ici.

L'audience fut retardée quelques mois, par la difficulté, que firent les évêques de se soumettre au cérémonial de la cour, qui leur paraissait, avec raison, incompatible avec leur dignité d'évêque et de français.

A la fin, malgré l'opposition des mandarins, le roi, par considération pour le pape et pour le roi de France, voulut bien les exempter de la partie du cérémonial qui leur paraissait blesser la pureté de la religion et la dignité des souverains dont ils

Digitized by Google

lui portaient les lettres. Sa Majesté décida que les évêques se présenteraient à l'audience, de la manière dont les ambassadeurs se présentent, en Europe, à la cour des princes auprès desquels ils sont accrédités. Toutes les difficultés s'étant aplanies de la sorte, l'audience fut fixée au 18 octobre 1673.

Les trois évêques reçus étaient Mgr Palu, évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique du Tong-king ; Mgr de Bérythe, vicaire apostolique de la Cochinchine, et Mgr Laneau, évêque nommé de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam.

La veille de l'audience, Mgr de Métellopolis, accompagné de tous les missionnaires qui se trouvaient alors à Siam, porta les lettres du pape et du roi très chrétien, dans le lieu où l'on a coutume de mettre en dépôt les lettres des rois étrangers. Des mandarins vinrent les prendre, les mirent séparément dans des corbeilles d'or, et les portèrent à la salle du conseil, où le premier ministre et un grand nombre de mandarins s'étaient rendus d'avance. Là, Mgr de Métellopolis, qui possédait à fond la langue siamoise, en fit la traduction. Ensuite les deux lettres furent déposées sur un brancard tout doré, et portées en cérémonie par deux grands mandarins, au milieu d'une double rangée de soldats. On tenait un grand parasol ouvert au-dessus, et on les apporta ainsi au palais du roi, au son de la musique.

Le 18 octobre, sur les cinq heures du matin, une grande et riche barque à cinquante rameurs, suivie de quatre autres plus petites pour le cortège, vint prendre les trois évêques, au camp des Cochinchinois, pour les conduire au palais. Jamais encore on n'avait vu à Siam une réception si magnifique faite à des embassadeurs. Pour honorer le saint-père et le roi de France, le roi avait voulu faire étalage de toutes ses richesses. Le corps de logis où il reçut les évêques était tout doré au dehors, et la salle d'audience n'avait encore été ouverte à aucun étranger. Arrivés en présence du roi, qui était entouré de tous ses mandarins prosternés la face contre terre, les évêques

Digitized by Google

firent trois inclinations profondes, comme il avait été convenu, et s'assirent en face du roi, sur des tapis brodés qu'on avait étendus pour eux, au milieu de la salle. Alors un grand officier vint se mettre devant les ambassadeurs, et fit à haute voix lecture des lettres du pape et du roi de France.

Cette lecture étant finie, le roi s'entretint avec les prélats. Tout son discours roula sur l'estime singulière qu'il faisait du pape et du roi, et sur le plaisir que lui causait le témoignage que ces grands princes lui envoyaient de leur amitié. Il finit en disant à Mgr de Bérythe : « C'est vous, Monseigneur, qui avez commencé cette agréable liaison, ce sera aussi à vous de trouver le moyen de l'entretenir. » Alors, on fit jouer les instruments de musique, pendant que les officiers du roi présentaient aux prélats, dans des coupes d'or, l'arec et le bétel. On apporta aussi des confitures et des fruits, sur des plats d'or, et à la fin, on leur présenta deux habits de soie violette et un habit noir pour Mgr de Métellopolis, qui n'était pas encore sacré. On tira alors le rideau pour cacher la personne du roi et le trône, et les mandarins, qui, pendant tout ce temps, étaient restés prosternés à genoux, se levèrent, et s'approchant des prélats, leur firent beaucoup d'honnêtetés, et les félicitèrent de l'honneur que le roi leur avait fait ; après quoi, les trois évêques, prenant congé, retournèrent dans le même appareil qu'ils étaient venus.

A quelques semaines de là, le 12 novembre, le roi voulut encore recevoir les évêques en audience particulière, et les fit venir à sa maison de campagne, pour parler avec eux des moyens d'envoyer une ambassade au roi très chrétien. Sa Majesté s'entretint très longuement avec eux, et leur fit beaucoup de questions obligeantes sur le roi de France, sur le pape et sur la religion catholique. Les évêques répondirent de leur mieux à toutes ces questions, et se retirèrent enchantés de l'accueil que leur avait fait le roi, et des bonnes dispositions qu'il témoignait à l'égard de la religion chrétienne.

Digitized by Google

M. Vachet envoyé en Cochinchine. 1673. — Mgr de Bérythe, tout en essayant de tirer le meilleur parti pour la religion des dispositions favorables du roi de Siam, n'oubliait pas que le saint-père l'avait chargé spécialement de la Cochinchine. C'est pourquoi, ne pouvant quitter Siam en ce moment, il se résolut à envoyer M. Vachet en Cochinchine, pour offrir au roi de ce pays quelques curiosités d'Europe, afin de le disposer lui aussi en faveur du christianisme.

M. Vachet, chargé de cette délicate négociation, partit pour la Cochinchine, au mois de mars 1673. Débarqué au Quang-ngai, auprès de M. Mahot, son confrère, il tomba si gravement malade, qu'il fût obligé d'interrompre son voyage, et de demeurer quelques semaines chez la pieuse veuve Lucie Ky, qui avait l'année précédente logé Mgr de Bérythe. Il y fut bientôt réduit à l'extrémité et reçut les derniers sacrements, en sorte que le bruit de sa mort se répandit parmi les chrétiens. Un païen, qui en entendit parler, jugea l'occasion excellente pour faire une mauvaise affaire aux chrétiens. Il alla trouver le grand mandarin de la province, et accusa les fidèles d'avoir assassiné un missionnaire venu de Siam, pour voler les présents qu'il apportait au roi.

Aussitôt le mandarin, qui détestait la religion, donna ordre à ses satellites d'investir la maison de Lucie Ky, et de faire main basse sur tous ceux qui s'y trouveraient. M. Vachet, qui commençait à peine à se remettre un peu, fut cruellement battu, et vit ses effets pillés. Mais quand le gouverneur apprit que ses soldats avaient mis la main sur des présents destinés au roi, il eut peur d'être compromis, et envoya par son fils des excuses au missionnaire, lui fit remettre tout ce qu'on lui avait pris, et le supplia de ne pas l'accuser à la cour. Mais le roi, ayant appris d'autre part ce qui s'était passé, le cassa ignominieusement, lui fit raser la tête et couper les doigts. Le mandarin, ne voulant pas survivre à sa honte, se tua de désespoir.

Digitized by Google

Cependant les mauvais traitements qu'il avait subis ne permettaient pas à M. Vachet de se rendre à Hué. Ce fut M. Mahot, son confrère, qui y alla à sa place, pour offrir les présents de l'évêque de Bérythe au roi, qui était toujours Hien-vuong, le persécuteur acharné des chrétiens.

Contre son espérance, et grâce, sans doute, à l'action invisible de Celui qui touche, quand il lui plaît, le cœur des princes, Hien-vuong reçut très favorablement les lettres et les présents de l'évêque, qui lui furent offerts par le premier ministre. Il se fit lire les lettres du prélat, admira les belles choses qu'on lui envoyait d'Europe, et fut si satisfait, qu'il déclara que l'évêque pourrait, quand il voudrait, aller et venir dans le royaume, y bâtir des maisons pour ses missionnaires, où ils pourraient résider et élever la jeunesse dans les bonnes mœurs.

M. Mahot envoya aussitôt une lettre circulaire aux chrétiens pour leur apprendre ces bonnes nouvelles, et demander qu'on fît partout des prières d'actions de grâces, pour remercier Dieu qui avait daigné toucher le cœur du prince. En même temps, il écrivit au vicaire apostolique, pour lui faire connaître les bonnes dispositions du roi de Cochinchine, et l'engager à passer dans ce royaume. Mgr de Bérythe, ne pouvant s'absenter de Siam à cette époque, envoya à sa place deux missionnaires MM. Bouchard et de Courteaulin (juin 1674). Il donna à ce dernier des lettres de provicaire, en remplacement de M. Guyard, qui venait de mourir épuisé des fatigues qu'il avait endurées en visitant toutes les chrétientés du royaume, nu-pieds, déguisé en marchand, et faisant ses fonctions presque toujours de nuit, de peur d'être reconnu et de compromettre les chrétiens.

L'arrivée de ces deux missionnaires portait à quatre le nombre de nos confrères présents en Cochinchine. Il y avait encore quatre PP. Jésuites, qui avaient réussi, malgré les défenses du prince, à rentrer dans le royaume en 1671, et

Digitized by Google

trois prêtres indigènes ordonnés par Mgr de Bérythe, en sorte que le nombre des ouvriers apostoliques n'avait jamais été si considérable. Un grand nombre de païens connaissant les nouvelles dispositions de Hien-vuong se présentaient au baptême, et la mission de Cochinchine, si douloureusement éprouvée depuis vingt-ans, commençait enfin à respirer.

Persécution (1674). — L'imprudence d'un missionnaire et la méchanceté des Portugais faillirent tout compromettre et renouveler la persécution. M. de Courteaulin, qui arrivait avec des lettres de provicaire, était un esprit entier, n'écoutant personne et suivant toujours ses propres vues. Ignorant la situation des esprits et les précautions qu'il fallait prendre, pour ne pas exciter l'attention malveillante des Portugais de Fai-fo, il se mit en tête de bâtir une grande église, pour y réunir publiquement les chrétiens. Il en vint à bout, malgré les représentations de ses confrères et des principaux chrétiens; mais à peine l'église achevée, un riche marchand chinois, à l'instigation du fameux Jean de la Croix, présenta un placet au roi, pour transformer cette église en pagode. Le premier ministre, ami de M. Vachet, détourna le coup, en disant au prince qu'il ne s'agissait pas d'une église, mais d'une grand salle, que les missionnaires avaient élevée pour y soigner les pauvres malades.

Jean de la Croix ne se tint pas pour battu; il présenta lui-même un nouveau placet au prince, dans lequel mêlant avec une habileté diabolique le faux et le vrai, il dénonçait l'arrivée des nouveaux missionnaires français et la présence à Siam de plusieurs jeunes cochinchinois, qu'on avait enlevés furtivement et fait sortir du royaume, ce qui d'après la loi annamite était un crime capital. Comme on était alors en guerre avec le Tong-king, Jean de la Croix rapprochait perfidement le voyage de Mgr de Bérythe au Tong-king, en 1670, et celui qu'il avait fait en Cochinchine, l'année suivante, accusant le

Digitized by Google

vicaire apostolique et ses missionnaires d'être venus pour observer les endroits faibles du royaume et en donner avis au prince du Tong-king. L'infâme délateur terminait son factum en témoignant de sa fidélité au roi, qu'il avertissait, disait-il, afin qu'on ne pût lui imputer les malheurs de l'État et la perte du royaume, si on laissait faire les missionnaires français.

Il y avait de quoi perdre toute la mission. Le roi très irrité, remercia Jean de la Croix de ses bons avis, et commanda à ses ministres de saisir et de torturer les mariniers, qui avaient emmené des élèves à Siam et introduit les nouveaux missionnaires dans le pays. Heureusement deux d'entre les mandarins instructeurs étaient chrétiens, et le premier ministre favorisait M. Vachet, qui, par sa prudence, avait réussi à se concilier son amitié. On fit au roi un rapport très favorable, où l'on exposait que les mariniers avaient été jetés par la tempête sur les côtes du Cambodge; que ne pouvant, pendant la mousson contraire, remonter en Cochinchine, ils s'étaient décidés à aller à Siam, où ils avaient trouvé un évêque français qui avait pris grand soin d'eux, et leur avait donné deux barres d'argent, pour emmener avec eux en Cochinchine deux de ses prêtres qu'il envoyait au secours de M. Vachet, qui était malade; que les missionnaires n'avaient eu aucun rapport avec le Tong-king, ce qui était vrai, et que Jean de la Croix était un calomniateur, qui voulait perdre des innocents, dont il était jaloux. Ce rapport changea complètement les dispositions du roi, qui loua fort l'évêque de Bérythe d'avoir pris soin de ses sujets en pays étranger. Il se contenta de faire de grandes menaces aux mariniers, s'ils osaient jamais introduire des étrangers dans le pays, et, pour les dédommager des cruelles tortures qu'ils avaient subies pendant l'instruction, il les exempta d'impôts et de corvées pour trois ans.

Mais pendant que cette affaire était encore en suspens, le gouverneur de la province du Quang-nam fit arrêter un riche

Digitized by Google

chrétien, Dominique Hap, dont il était l'ennemi personnel, et sur sa confession de christianisme, le fit décapiter le 1er novembre de cette année 1674. Le P. Acosta, jésuite japonais, qui se trouvait pour lors à Fai-fo, accompagna le martyr au lieu de l'exécution, et lui ouvrit les portes du ciel.

Cependant le procès des missionnaires étant heureusement terminé, le premier ministre fit appeler M. Vachet, son ami, et lui dit : « Tant que je vivrai, vous n'aurez rien à craindre ; si vous êtes encore menacés, avertissez-moi promptement. Retournez bien vite à Fai-fo, où vos amis sont sans doute dans de grandes alarmes. Je vais vous y faire conduire avec honneur, afin que tous, Portugais, Japonais, Chinois et Annamites, sachent que vous ne m'êtes pas indifférent. » En effet, il lui donna un riche palanquin, avec une escorte de soldats pour le reconduire à Fai-Fo. Les ennemis des missionnaires furent confus et les chrétiens bien consolés, en voyant les honneurs qu'on rendait à leur père spirituel. L'année 1674 se termina donc dans la paix, et comme pour dédommager les missionnaires du saint-siège des peines que d'indignes catholiques leur avaient faites, près de quatre mille païens furent baptisés dans les derniers mois de cette année.

L'année 1675 s'annonçait encore mieux. Au mois de mars, le premier ministre manda MM. Vachet et Mahot à la cour pour leur dire qu'il allait, sur l'ordre du roi, faire partir un bateau pour Siam, afin d'aller chercher Mgr de Bérythe, et de l'amener en Cochinchine. En même temps il leur fit délivrer des passe-ports en règle pour aller au-devant de leur vicaire apostolique. Les deux missionnaires, aussi surpris que charmés, s'embarquèrent aussitôt pour Siam, où ils arrivèrent dans le courant d'avril.

Deuxième voyage de Mgr de Bérythe en Cochinchine. 1675. — Le roi de Siam fit difficulté de laisser partir l'évêque de Bérythe, qu'il avait l'intention d'envoyer en ambas-

Digitized by Google

sade à Versailles; mais sur ses instances réitérées, il lui permit enfin d'aller en Cochinchine, à condition qu'il s'engageât à revenir au bout de quelques mois, ce que le prélat lui promit. Le 29 juillet 1675, il s'embarquait pour la Cochinchine en compagnie de MM. Mahot et Vachet. La mousson était contraire, ce qui fit qu'ils mirent plus de deux mois pour se rendre à Fai-fo.

Cette fois, il n'y avait plus besoin de se cacher; l'évêque fut conduit à Hué, où il alla d'abord saluer ce premier ministre, dont l'influence était si favorable aux chrétiens. Il s'aperçut bien vite qu'en l'absence de M. Vachet, des gens mal intentionnés avaient remis des mémoires contre lui et ses missionnaires, mais il se justifia avec tant de sagesse et de modestie que ces fâcheuses impressions se dissipèrent bien vite, et firent place à la confiance et au respect. Sa Grandeur ne put alors être reçue par le roi, qui était accablé de la mort de son fils; mais il reçut la lettre et les présents de l'évêque, ainsi que la lettre, que le roi de Siam lui avait écrite pour lui recommander ce prélat; il fit dire au vicaire apostolique, par son ministre, qu'il était le bienvenu dans son royaume, où il pouvait aller librement, pour exercer les fonctions de son ministère, remettant à lui donner audience quand il retournerait à Siam.

Le bruit de l'arrivée du vicaire apostolique, et de la bonne réception qu'on lui avait faite à la cour, se répandit par toutes les chrétientés, et de toutes parts les fidèles accoururent, pour voir leur évêque et recevoir les sacrements. Pendant quinze jours qu'il demeura à Hué, le vicaire apostolique et ses missionnaires travaillèrent jour et nuit, à entendre les confessions des chrétiens; ce fut un concours incroyable et dont on n'avait pas encore eu d'exemple en Cochinchine. L'évêque, pendant ces deux semaines, confirma près de dix mille chrétiens, baptisa trois cents adultes, réconcilia à l'Église des milliers de pécheurs et d'apostats.

Digitized by Google

On commença ensuite la visite des provinces, qui dura quatre mois entiers. Pendant tout ce temps, ce fut le même empressement et la ferveur des chrétiens ne laissait aucune relâche aux ouvriers apostoliques. A chaque instant arrivaient des députations des villages éloignés, venant saluer l'évêque et demandant avec larmes qu'il vînt les visiter. On ne pouvait satisfaire à toutes les demandes de ces pauvres gens, bien qu'on en fît beaucoup plus que les forces humaines ne permettaient. Ce fut un des plus heureux temps de l'histoire religieuse de la Cochinchine. Jamais, au rapport des missionnaires, on ne vit, en si peu de temps, tant d'idolâtres baptisés, tant de pécheurs convertis, tant de fidèles sanctifiés par la réception des sacrements. Partout éclatait le zèle et la ferveur d'une Église naissante, se pressant avec un respect filial autour de son premier évêque. On se serait cru revenu aux plus beaux jours de la primitive Eglise.

Cependant la paix n'était que précaire, et il suffisait quelquefois du mauvais vouloir d'un mandarin pour ranimer tout à coup la persécution. Le 27 décembre de cette année, comme le prélat et les missionnaires administraient les chrétiens de Fai-fo, un grand mandarin envoya à l'improviste quatre compagnies de soldats cerner la maison et s'emparer des chrétiens, dont ils mirent plus de cinquante à la cangue après les avoir cruellement battus. Mais ces avanies locales ne faisaient qu'animer la ferveur des néophytes, qui s'estimaient heureux d'avoir quelque chose à souffrir pour le nom de J.-C. et n'en revenaient que plus nombreux se presser autour de leurs pasteurs, pour participer aux saints mystères.

Ayant à peu près terminé la visite des chrétiens, Mgr de Bérythe demanda au roi une audience publique, qui lui fut accordée, dans les premiers jours de l'année 1676. Le prélat accompagné de ses missionnaires, se rendit au palais, en rochet et en camail. Dans une harangue très bien faite, il remercia le prince de la liberté qu'il lui avait donnée de visiter les

Digitized by Google

fidèles, et le supplia de regarder toujours les chrétiens comme des sujets dévoués, disposés à verser leur sang pour le service de Sa Majesté. Le roi lui accorda gracieusement le droit d'aller et de venir par tout le royaume, et d'y envoyer autant de missionnaires qu'il voudrait; il promit de laisser la liberté religieuse aux chrétiens, et tint parole. La persécution, qui avait duré près de trente ans, ne se renouvela plus, sous son règne, et l'Église de Cochinchine eut alors une période de plus de vingt ans de tranquillité. Mgr de Bérythe, ayant ainsi pris congé du roi, retourna à Fai-fo, où il s'embarqua au mois de février sur un navire très propre, que le ministre des affaires étrangères avait mis obligeamment à sa disposition, pour le reconduire à Siam.

Mort de Mgr de Bérythe. 1679. — Le vicaire apostolique ne devait pas revoir la Cochinchine. Voici en quel état il laissait sa mission. On comptait alors en Cochinchine environ quatre-vingt mille chrétiens[1]; cinq prêtres de la société des Missions-Etrangères, quatre PP. Jésuites, trois prêtres indigènes, cent neuf catéchistes formaient le personnel de la mission. Il y avait près de deux cents églises ou lieux de réunion consacrés au culte, et deux couvents d'Amantes de la Croix, abritant environ quatre-vingts religieuses indigènes. La paix était rétablie dans la mission, la persécution avait complètement cessé, sauf quelques vexations locales amenées par la malice d'un ou deux mandarins mal disposés. L'avenir de l'Eglise de Cochinchine s'annonçait donc sous des auspices favorables, et Mgr de Bérythe, après vingt années de travaux, pouvait se rendre le témoignage d'avoir rempli les intentions du souverain pontife, qui l'avait envoyé pour constituer, sur des bases durables, l'Église naissante de Cochinchine.

L'évêque de Bérythe était épuisé par ses longs travaux, dans

1. Ce chiffre est donné par les relations des missions des évêques français aux Indes.

Digitized by Google

un pays qui dévore l'Européen. Une maladie douloureuse, la pierre, vint éprouver ses dernières années, et acheva de le sanctifier par la souffrance. Des peines morales, complément presque obligé de sa vie apostolique, se joignirent aux douleurs du corps, pour embellir sa couronne. Après avoir traîné, pendant plus d'un an, il mourut dans la paix du Seigneur, au séminaire de Siam qu'il avait fondé, le 15 juin 1679.

Le roi de Siam voulut honorer ses funérailles en y envoyant ses principaux officiers. Tous les étrangers présents à Siam, des Français, des Anglais, des Hollandais, des Japonais, des Arméniens, sans distinction de nationalité, tinrent à honneur d'y assister. Un grand nombre de Portugais, officiers, prêtres, religieux, arrivèrent au séminaire pour suivre le convoi funèbre. On eût dit que tous les dissentiments, toutes les haines politiques se taisaient devant la mort. Partout on entendait son éloge, mais les larmes des chrétiens et des élèves du séminaire faisaient encore le plus beau panégyrique. A la première nouvelle de sa mort, les chrétiens du Tong-king et de la Cochinchine s'imposèrent volontairement un jeûne de neuf jours.

Vertus. — Mgr de la Mothe-Lambert, évêque de Bérythe et premier vicaire apostolique de la mission de Cochinchine, méritait bien ces hommages et ces regrets. On peut dire, sans aucune exagération, que c'était un saint, et plusieurs faits extraordinaires, qui nous sont attestés par les missionnaires vivant avec lui, semblent indiquer que Dieu lui avait accordé le don des miracles.

Dans la seconde visite qu'il fit en Cochinchine, on lui apporta, un jour, après sa messe, un enfant de dix mois qui ne donnait aucun signe de vie; les membres étaient froids et morts. Le prélat, touché des larmes des parents, prit l'enfant, le plaça sur l'autel, et s'étant mis en prières le rendit à sa mère, en lui disant de l'allaiter. Aussitôt ce petit cadavre se

Digitized by Google

ranimant, ouvrit les yeux, et souriant à sa mère se mit à téter, comme s'il n'eût jamais été malade.

Dans le même voyage, il délivra une femme possédée du démon, en lui envoyant sa croix pectorale. Comme le missionnaire qu'il envoyait, lui demandait d'y aller lui-même, ou de faire venir la possédée en sa présence, il s'y refusa doucement, en disant : « Il n'est pas dans l'ordre qu'un ministre de Jésus-Christ reçoive la loi du démon ; c'est à nous à la lui faire. Le démon sortira sans que je m'y transporte ; ou plutôt, allez, il est déjà sorti, et la femme est délivrée. » En effet, à ce moment même, la femme, qui était dans une maison éloignée, fit connaître que le démon l'avait quittée, et depuis elle ne fut plus inquiétée.

Ces deux faits miraculeux augmentèrent beaucoup la confiance et la vénération des fidèles pour le saint évêque, mais ses vertus le rendaient encore plus recommandable. Il avait une foi très vive et un abandon complet à la providence, ce qu'il fit bien voir dans plusieurs circonstances très périlleuses où il se trouva. Sa grande dextérité et sa prudence consommée lui permirent de mener à bien un grand nombre d'affaires très délicates, au milieu desquelles il se trouva impliqué, comme on l'a vu. Sa piété était fort éclairée et fort vive ; jamais, au témoignage de M. Deydier, un de ses missionnaires, il ne prit aucune résolution pour la conduite de la mission, sans avoir auparavant prié et consulté Dieu. Au milieu de ses grandes occupations, il faisait, chaque jour, plusieurs heures d'oraisons, et quand il célébrait, la pensée de tant de païens et de pécheurs, dont il avait la charge devant Dieu, lui arrachait souvent des larmes.

Il était si mortifié, lui et les premiers missionnaires de notre société, qu'une fois arrivé en mission, ces messieurs s'engagèrent par vœu à jeûner presque tous les jours de l'année, à s'abstenir de vin et de viande, et à se contenter de la nourriture des plus pauvres habitants des pays qu'ils étaient venus

Digitized by Google

évangéliser. Mais comme leur humilité égalait leur obéissance, ils voulurent demander au souverain Pontife confirmation de ce vœu. Sur les observations très sages de M. Gazil, supérieur du séminaire de Paris, les cardinaux de la Sacrée Congrégation de la Propagande décidèrent qu'une vie si austère était incompatible avec le travail des missions à l'étranger, et qu'il valait mieux suivre l'exemple des apôtres qui avaient mené la vie commune. Dès qu'il connut cette décision, l'évêque de Bérythe se soumit aussitôt, sans hésiter un instant, et le soir même, il fit servir sur sa table du vin et de la viande, montrant ainsi qu'il préférait l'obéissance au souverain Pontife à tous les sacrifices.

Il était plein de zèle et de fermeté, quand il s'agissait des intérêts de la gloire de Dieu et du service de l'Église. Jamais ni les obstacles, ni les calomnies, ni les dangers ne l'empêchèrent de remplir ce qu'il regardait comme son devoir. Il s'efforçait de gagner tous les cœurs par la condescendance et la douceur, mais, quand il s'agissait de défendre les droits du saint siège, qu'il avait l'honneur de représenter dans ces missions lointaines, rien n'était capable de le faire céder. Il savait alors s'armer d'une inébranlable fermeté, pour faire respecter en sa personne le vicaire du souverain pontife.

Avant son départ le saint-père lui avait fait promettre par serment de lui rendre un compte fidèle de l'état des missions, et de la conduite des missionnaires qu'il rencontrerait sur sa route. Il obéit, sans esprit de parti, et, se mettant au-dessus des petites coteries, il rendit à chacun des ouvriers évangéliques la justice qu'il méritait, sans s'inquiéter à quel ordre, à quelle famille religieuse il appartenait.

Nullement exclusif, et comprenant que, dans le champ si vaste de l'apostolat, il y a place pour tous les dévouements, il fut le premier à appeler les Dominicains de Manille à venir travailler au Tong-king à côté de nos confrères. Il écrivit même à la pieuse société des prêtres de Saint-Sulpice, pour

Digitized by Google

leur demander de venir prendre la direction de nos séminaires indigènes, en leur rappelant combien M. Olier, leur fondateur, avait aimé les missions étrangères, et désiré d'aller y travailler. Ce projet ne put aboutir, mais on voit par là combien peu sont justifiés les reproches d'exclusivisme qu'on a quelquefois adressés à Mgr de Bérythe et à ses missionnaires, parce qu'ils étaient forcés de faire respecter les droits dont le saint-siège les avait investis, pour le bien des âmes.

Ainsi vécut et mourut saintement le premier vicaire apostolique de la mission de Cochinchine. Puisse son esprit et ses vertus revivre toujours parmi nous, qui avons l'honneur de continuer son œuvre en ce pays!

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

LA MISSION DE COCHINCHINE DE 1680 A 1740

Mgr Mahot (1682-1684). — Mgr Guillaume Mahot, originaire de Normandie comme l'évêque de Bérythe, fut son successeur et le second vicaire apostolique de la mission de Cochinchine, avec le titre d'évêque de Bide. Comme on l'a vu précédemment, il était entré en Cochinchine en compagnie de son vicaire apostolique, dès l'année 1671, lors du premier voyage de l'évêque de Bérythe en ce pays. D'après les mémoires du temps, c'était un missionnaire d'un grand mérite, mais d'une humilité encore plus grande. Aussi, quand Mgr Laneau, vicaire apostolique de Siam, qui, depuis la mort de Mgr de la Mothe-Lambert, était devenu administrateur général de toutes les missions françaises dans l'Extrême-Orient, reçut le bref qui instituait M. Mahot, évêque de Bide, et vicaire apostolique de la Cochinchine, il se rendit exprès en Annam, pour le lui porter lui-même, sachant bien que l'humble missionnaire n'accepterait jamais l'épiscopat, si on ne lui faisait violence. La précaution n'était pas superflue, comme on va voir. Arrivé en Cochinchine, Mgr Laneau notifia à M. Mahot les lettres apostoliques, qui le chargeaient du gou-

Digitized by Google

vernement de la mission. Celui-ci ayant refusé d'accepter, comme on s'y attendait, l'évêque de Métellopolis convoqua en réunion synodale tous les missionnaires, les prêtres indigènes et les principaux catéchistes; on se mit en prières, pendant deux jours, pour connaître la volonté de Dieu, après quoi, l'assemblée tout entière se jeta aux genoux de l'évêque élu, chacun protestant qu'il était prêt à abandonner ses fonctions, s'il persistait dans son refus. Il fallut bien céder à de pareilles instances, et le prélat consentit en pleurant à se laisser imposer les mains, le premier dimanche de l'Avent 1682. Ce fut le premier sacre d'évêque qui se fit en Cochinchine. La tranquillité dont on jouissait alors permit d'entourer cette cérémonie du plus grand éclat, et les fidèles accoururent, de toutes les parties du royaume, pour en être les heureux témoins.

Nous avons peu de détails sur l'apostolat de Mgr de Bide, depuis son élévation à l'épiscopat. Il continua de s'appliquer avec zèle aux œuvres qui avaient rempli et sanctifié sa vie de missionnairre, mais *il ne dura guère*, dit une note du temps, car il était complètement épuisé par treize ans de travaux apostoliques. Une mort prématurée l'enleva, ou bout de dix-huit mois, à l'affection de ses prêtres et de ses chrétiens, le 15 juin 1684.

Mgr Laneau reçut alors de nouvelles lettres apostoliques pour sacrer, avec le titre d'évêque de Bérythe, M. Joseph Duchêne, docteur en Sorbonne, qui était parti de France en 1679. Mais quand le bref d'institution arriva, M. Duchêne était mort depuis longtemps, car il décéda deux jours après Mgr Mahot, le 17 juin 1684.

Mgr Pérez (1691-1728). — Mgr de Métellopolis, très embarrassé et ne voulant pas laisser plus longtemps la mission de Cochinchine sans premier pasteur, fit choix, comme un bref du pape l'y autorisait, d'un autre sujet pour l'épiscopat. Ce fut M. François Pérez, qu'il consacra évêque de Bugie

Digitized by Google

et vicaire apostolique de la Cochinchine, au mois de juillet 1691.

Ce prélat n'appartenait pas à notre Société; il était né à Ténassérim, dans le royaume de Siam, d'un père manillois et d'une mère siamoise; il était entré, dès l'âge de sept ans, au séminaire de Siam, où Mgr de la Mothe-Lambert l'avait distingué de bonne heure, à cause de son intelligence précoce et sa vive piété. Ordonné prêtre par Mgr de Bérythe, il travailla avec éloge dans la mission de Siam, jusqu'au jour où Mgr Laneau jeta les yeux sur lui, pour l'élever à l'épiscopat et le mettre à la tête de la mission de Cochinchine.

Ce premier essai d'un évêque indigène ne fut pas heureux; Mgr Pérez fut un prélat respectable, mais il ne sut pas faire accepter son autorité par les missionnaires européens qui travaillaient sous ses ordres; une hauteur de manières, qui peut être orientale, mais qui n'est certainement pas apostolique, des préjugés et des antipathies nationales, spécialement contre les missionnaires français, rendirent son administration difficile, et forcèrent la congrégation de la Propagande à lui donner un coadjuteur. Ce fut Mgr Marin Labbé, évêque de Tilopolis, originaire du diocèse de Bayeux; nos confrères l'avaient député à Rome pour traiter les affaires de la mission, et faire connaître la situation difficile dans laquelle ils se trouvaient. Il y reçut la consécration épiscopale, et revint en Cochinchine en 1704, mais il mourut en 1723, cinq ans avant Mgr de Bugie, qui vécut jusqu'au 29 septembre 1728.

Sous le long épiscopat de Mgr Pérez, de regrettables divisions éclatèrent entre les membres des différentes sociétés, qui travaillaient en commun à l'œuvre évangélique. Le vicaire apostolique, en sa qualité de métis, n'avait pas l'autorité suffisante pour les prévenir ou les dominer. Il faut bien dire un mot de ces tristes démêlés, qui firent tant de mal à l'église naissante de Cochinchine. Je tâcherai de le faire aussi brièvement que possible, en gardant avec soin les égards de la cha-

Digitized by Google

rité fraternelle et sacerdotale, sans oublier pourtant que les hommes apostoliques, comme l'Église, leur mère, n'ont besoin que de la vérité.

Querelles avec les religieux. — Les missionnaires qui travaillèrent dans la Cochinchine pendant le cours du dernier siècle venaient de quatre nations différentes. Il y avait des jésuites, en majeure partie portugais, des prêtres et des vicaires apostoliques de la société des Missions étrangères de France, des franciscains de la province espagnole de Manille et des missionnaires italiens, envoyés directement par la Propagande, et appartenant eux-mêmes à divers ordres religieux.

A mon humble avis, cette extrême diversité de missionnaires appartenant à tous les ordres, à toutes les nationalités, ne pouvait être qu'excessivement fâcheuse, parce qu'elle rendait très difficile l'unité de vues et de gouvernement, qui est le premier besoin d'une Église naissante. Chaque famille religieuse a son esprit, sa manière de faire, son système d'apostolat; Dieu me garde de décider entre les uns et les autres; il y a plusieurs manières de faire le bien, et toutes sont bonnes, pourvu qu'elles soient appliquées avec suite et unité. Mais si, dans la même mission, chacun travaille de son côté, sans s'occuper de ce que font les autres; si surtout plusieurs sociétés indépendantes et ne relevant que d'elles-mêmes sont juxtaposées, il se produira nécessairement des tiraillements, des divisions, sinon entre les ouvriers apostoliques, au moins entre leurs chrétiens; étant donnée l'infirmité humaine, il est impossible que les fidèles ne se partagent pas, et ne prennent parti pour leurs Pères spirituels, chacun exaltant le sien et dépréciant celui des autres. Au milieu de ces tiraillements et de ces conflits, que deviendra l'autorité d'un vicaire apostolique, et quel moyen de conserver dans une mission l'unité de direction et de gouvernement? Que sera-ce si, comme c'était le

Digitized by Google

cas en Cochinchine, les passions politiques et les antipathies nationales s'en mêlent? Personne n'ignore aujourd'hui que ce sont ces misérables rivalités qui ont ruiné, en grande partie, la magnifique chrétienté du Japon. C'est ce qui fait que désormais la sacrée congrégation de la Propagande, instruite par une douloureuse expérience, a partagé les différentes missions entre les diverses familles religieuses qui s'occupent de l'apostolat. De la sorte, chacun est chez soi, la charité fraternelle est gardée, il n'y a plus de conflits, ni de dissentiments entre les hommes apostoliques, mais une sainte émulation à qui fera le plus de bien, et travaillera le plus efficacement à promouvoir le règne de Dieu dans les âmes de bonne volonté.

Les choses n'en étaient pas là en Cochinchine, à la fin du XVII^e^ siècle. On a vu que les RR. PP. jésuites avaient d'abord accepté franchement et sans arrière-pensée l'autorité des vicaires apostoliques envoyés par le saint-siège. Ils ne faisaient en cela que se conformer à l'esprit de leur illustre institut, qui a toujours fait profession spéciale d'obéir aux moindres désirs du vicaire de Jésus-Christ. C'était un des leurs, le R. P. de Rhodes, qui était venu demander au pape des évêques, « afin qu'ils fussent nos pères et nos maîtres dans ces églises. » Il semble donc que rien n'était plus simple que d'accepter la juridiction des vicaires apostoliques; mais on avait compté sans les passions humaines, qui se retrouvent toujours, même chez les saints.

Les chrétiens, qui ne connaissaient que les RR. PP. jésuites, avaient eu un peu de peine, on le conçoit, à se soumettre à l'autorité des nouveaux venus. Grâce au bon esprit de leurs anciens Pères spirituels, ils l'eussent fait cependant, sinon sans regret, au moins sans hésitation; mais les intrigues politiques des Portugais étaient venues, comme on l'a vu, compliquer une situation déjà délicate, et semer dans la mission l'esprit de schisme et de division. Tant que Mgr de Bérythe fut à la tête de la mission, sa grande autorité sauva la

Digitized by Google

situation; mais après sa mort, et surtout, pendant le long interrègne de sept ans, entre la mort de Mgr Mahot (1684) et le sacre de Mgr Pérez (1691), les malentendus, les dissentiments ne tardèrent pas à se produire entre les missionnaires du même rang, qui ne voyaient personne à la tête de la mission, pour imposer son autorité à tous.

Le pape Innocent XI, informé de ces fâcheuses divisions, commanda au général de la compagnie de Jésus de rappeler en Europe quatre de ses religieux; c'étaient les PP. Fuciti, Candone et d'Acosta, qui avaient travaillé longtemps en Cochinchine, avec le P. Fereira du Tong-king. Comme on devait s'y attendre, les chrétiens réclamèrent contre l'exil de leurs Pères spirituels; c'est un sentiment trop naturel et trop filial pour qu'on puisse même avoir la pensée de leur en faire un reproche. En 1689, sur la requête des catéchistes tong-kinois, qui étaient venus jusqu'à Rome réclamer les jésuites, Innocent XI permit au général de la compagnie d'envoyer d'autres missionnaires de son institut en Annam; sur de nouvelles instances, Innocent XII permit, en 1692, aux quatre exilés de rentrer dans leurs missions. Le P. Fuciti était mort, mais les PP. Fereira et Candone rentrèrent, l'un au Tong-king, l'autre à la Cochinchine. Le P. d'Acosta y était déjà rentré depuis longtemps, grâce au gouverneur portugais de Macao, qui l'avait fait saisir de force, malgré la protestation du P. Provincial et du P. Visiteur, au moment qu'il s'embarquait pour l'Italie, pour le faire reconduire à Hué, en donnant pour raison que le roi de Cochinchine, dont ce père était le médecin, le réclamait, et qu'il menaçait de s'en prendre aux Portugais, si on ne le lui rendait pas.

Mgr Pérez, en sa qualité d'étranger, n'était pas en état de dominer une situation si difficile. Son éloignement des missionnaires français, sa nationalité, qui le rapprochait davantage des Espagnols et des Portugais, d'autres causes encore qu'il est inutile d'exposer ici, ne contribuèrent pas à

Digitized by Google

remettre la paix dans la mission. Mais Dieu allait, pour quelques temps, rapprocher les adversaires dans une épreuve commune, et les réunir devant les mêmes juges, dans la confession d'une même foi; c'est un spectacle qui console et repose la vue de ces démêlés mesquins.

Persécution de Minh-vouong (1698-1704).— Depuis plus de vingt ans, la mission de Cochinchine jouissait d'une paix profonde, et elle eût fait de grands progrès, sans les désaccords qui partageaient les chrétiens; car Dieu n'est pas là où la charité est absente. Hien-vuong était mort en 1686, laissant le trône à son fils, Ngai-vuong, qui, étant encore prince royal, avait entretenu de fréquents rapports avec les missionnaires, spécialement avec M. Vachet et le P. d'Acosta, jésuite qui résidait à la cour, en qualité de médecin; en sorte qu'on le regardait généralement comme favorable au christianisme.

Une fois sur le trône, il continua, pendant quelques années, de laisser en paix les fidèles, mais, gagné par les instances de leurs ennemis, il publia, en 1690, un édit contre le christianisme; on démolit quelques églises, plusieurs chrétiens furent jetés en prison, cette année et l'année suivante; mais la mort prématurée de Ngai-vuong, qui arriva en 1692, fut généralement regardée comme un châtiment du ciel, et suspendit les poursuites contre les chrétiens.

Son fils, Minh-vuong, qui lui succéda et occupa le trône jusqu'en 1724, était un fervent bouddhiste, ce qui est assez rare parmi les lettrés de la cour. Dès son avènement au trône, il témoigna hautement de son aversion contre le christianisme. Un jour qu'on parlait devant lui du grand nombre de chrétiens et d'églises qu'il y avait dans le royaume, il s'écria avec colère: « Je réduirai ces églises en cendres, et je ferai mettre à mort tous ces missionnaires, qui viennent dans mes États suborner mes sujets. » Les représentations de

Digitized by Google

sa mère et d'un de ses oncles l'empêchèrent seules d'exécuter de suite ces mauvais desseins, mais il ne devait pas tarder à y revenir.

En attendant, pour relever dans l'esprit de son peuple le culte du Bouddha, qu'il se plaignait de voir négligé, il fit venir de Chine un des bonzes les plus fameux qu'il y eût en ce temps-là, l'installa dans son palais, et lui fit élever une belle pagode, pour y exercer son culte. Pour plaire au prince, les grands mandarins renchérirent sur lui, comme c'est l'usage, et ces lettrés sceptiques, dont la plupart ne croyaient à rien, passaient leur temps à visiter les pagodes et à se prosterner devant l'image du Boudha. Partout on voyait, à la cour et dans les provinces, des centaines de bonzes, à la tête rasée, à l'air mortifié, solliciter humblement les aumônes, qu'on n'avait garde de leur refuser, de peur de devenir suspect au prince. Lui-même ne faisait rien sans consulter ces pieux imposteurs, dont les conseils perfides l'excitèrent contre les chrétiens.

La persécution commença en 1698, par suite de leurs calomnies. Ils prirent occasion que les fidèles étaient réunis en grand nombre, pendant la semaine sainte, pour mutiler légèrement une statue du Bouddha qui était dans leur temple, et accoururent faire de grandes plaintes de l'insolence des chrétiens, qui étaient venus briser leur dieu et piller la pagode. Malgré le rapport favorable que les mandarins firent au roi de cette affaire, car ils n'avaient pas eu de peine à reconnaître la fourberie des bonzes, Minh-vuong saisit cette occasion de se déclarer, et pour venger l'insulte prétendue faite à son culte, il commanda de détruire toutes les églises qu'on trouverait dans le royaume; de plus, afin de diminuer le nombre toujours croissant des fidèles, il fit une ordonnance portant que les chrétiens paieraient triple taxe, et feraient triples corvées, que ceux qui servaient dans l'armée seraient renvoyés du service, et les officiers dégradés.

Digitized by Google

On commença par détruire avec un grand appareil les deux églises qui se trouvaient à Hué, l'une appartenait aux RR. PP. jésuites; M. Langlois, un de nos confrères était chargé de l'autre. Le roi Nhai-vuong, qui aimait beaucoup ce bon missionnaire, lui avait donné autrefois un terrain considérable auprès des palais; M. Langlois y avait bâti cette église, et ouvert un hôpital pour trois cents malades. Il était également respecté des riches et des pauvres, des païens comme des chrétiens; chaque année, il baptisait au moins deux mille catéchumènes.

Le grand mandarin militaire, à la tête de quatorze compagnies, formant un effectif de sept cents hommes, investit tout le terrain du missionnaire, pour que personne ne pût s'échapper. Les soldats entrèrent dans sa maison, se saisirent brutalement de lui, lui lièrent les mains derrière le dos, lui déchirèrent ses habits, et dans cet état, l'amenèrent devant l'officier, qui lui dit : « J'ai ordre du roi de détruire votre église, de brûler vos livres, vos images, et de vous défendre de jamais parler aux gens de ce pays de la religion. Vous méritez la mort; mais le roi, dans sa bonté, vous laisse la vie sauve et votre maison. Vous pouvez garder votre religion en votre particulier, et continuer à assister les pauvres et les malades. comme vous avez fait jusqu'à présent. Considérez l'extrême indulgence dont on use envers vous, et soyez sage à l'avenir. » Le missionnaire répondit à ses insolences avec beaucoup de modestie : « Je remercie très humblement le roi des grâces qu'il veut bien me faire, mais c'en serait une bien plus grande pour moi que de souffrir et de donner ma vie pour Jésus-Christ. C'est le seul désir de prêcher la religion qui m'a fait venir en Cochinchine et braver les périls d'une longue navigation; je n'ai jamais eu d'autre dessein que de faire connaître à tous les hommes le Souverain Seigneur du ciel, je ne puis donc me dispenser d'instruire ceux qui veulent bien m'entendre. Si le roi et ses mandarins connaissaient la religion chrétienne

Digitized by Google

et les grands avantages qu'elle procure à ceux qui la professent, je suis persuadé qu'ils traiteraient autrement ceux qui viennent la prêcher. Au lieu de les exposer à la brutalité et au pillage des soldats, ils les recevraient avec joie et les honoreraient. Vous me connaissez depuis longtemps, et vous savez beaucoup de choses de la religion chrétienne; vous n'ignorez pas qu'elle nous ordonne d'adorer le Seigneur du ciel, qui a fait de rien le ciel, la terre et tout ce qui existe. Cette même loi nous prescrit d'obéir au roi et à tous nos supérieurs, d'éviter le mal, et de faire tout le bien que nous pouvons. Depuis que je suis entré dans ce royaume, j'ai toujours vécu conformément à cette sainte religion. Vous-mêmes en êtes témoin; vous savez la vie laborieuse que je mène; j'exerce, autant que je le peux, la charité envers tous, les grands et les petits, les riches comme les pauvres; je soigne tous les malades qui se présentent, qu'ils soient païens ou chrétiens. Ma maison est ouverte à tous, je vais de jour et de nuit, partout où l'on m'appelle. Personne parmi les sujets du roi n'a jusqu'ici fait de plaintes de moi, et pourtant me voici aujourd'hui traité comme un voleur. »

« Assez, » interrompit brutalement l'officier; « on ne se plaint pas de vous, ni des services que vous rendez aux sujets du roi. On se plaint seulement des grandes assemblées que vous tenez chez vous, pendant la nuit, et du zèle que vous mettez à faire des chrétiens. Le roi ne veut pas que ses sujets quittent la religion de leurs ancêtres pour prendre la vôtre. Il est bien le maître, et vous devez lui obéir. »

Pendant ce temps, les soldats et une foule de pillards qui s'étaient joints à la troupe, faisaient main basse sur tout ce qu'ils trouvaient dans l'église et la maison du missionnaire. Quand tout fut enlevé, jusqu'aux serrures des portes, l'officier fit allumer un grand feu au milieu de la place, pour y jeter les images saintes, les livres, les ornements, et généralement tout ce qui portait quelque marque de religion. M. Langlois,

Digitized by Google

qui était demeuré impassible jusqu'alors, ne put retenir ses larmes, en voyant ces profanations, et menaça les coupables des châtiments d'en-haut.

Quand tout fut consumé, le grand mandarin déclara à M. Langlois qu'il ne le ferait pas délier et remettre en liberté, qu'il ne lui donnât une barre d'argent (environ 80 francs). L'homme de Dieu eut beau représenter que les soldats avaient tout pris chez lui, et qu'il ne lui restait que les habits déchirés qu'il portait sur le corps, il fallut s'exécuter et que des amis charitables lui prêtassent cette somme que l'officier mit dans sa poche, après quoi il partit, laissant deux compagnies de soldats pour achever de démolir l'église, et transporter chez lui les colonnes, qui étaient de très beau bois.

Les choses se passèrent de même pour l'église des jésuites; mais le P. d'Arnédo, qui en était le gardien, ne fut pas molesté, en sa qualité de mathématicien du roi. Il put même sauver des flammes son missel et quelques livres de religion, en prétendant qu'il en avait besoin pour ses études.

De Hué, la dévastation se répandit dans toutes les provinces; environ deux cents églises furent jetées à terre, et les matériaux employés à construire des pagodes ou donnés aux communes. Mgr de Bugie avait, à une lieue de Fai-fo, une très belle église dans l'endroit où il faisait habituellement sa résidence. Un oncle de Minh-vuong, qui était gouverneur de la province, la fit démolir et transporter chez lui, pour s'en faire une maison. Mgr Pérez, ignorant les usages du pays, auxquels il ne put jamais s'habituer, alla trouver ce mandarin, et se plaignit avec amertume de l'injure et du tort qu'on lui faisait. Le grand mandarin, furieux de cette réprimande trop méritée, donna l'ordre d'arrêter l'évêque, qui n'eut que le temps de s'enfuir à Fai-fo, où il se cacha chez les chrétiens.

Tels furent les débuts de la persécution de Minh-vuong;

Digitized by Google

dans cette première année, on se contenta de voler les églises et de vexer les fidèles. Ces scènes de crochetage ne devaient pas en rester là, et bientôt le sang allait couler à flots.

La persécution se ralentit pourtant un instant à la vue des châtiments dont Dieu frappa, à cette époque, les ennemis du nom chrétien. Ce grand mandarin qui avait si fort maltraité M. Langlois et pillé son église, tomba malade, à peine de retour chez lui, et mourut au bout de trente-cinq jours; un de ses *doi* (capitaine d'une compagnie de cinquante hommes), qui avait pillé la maison du missionnaire, mourut quinze jours après; deux soldats, qui s'étaient signalés par leur impiété, reçurent un châtiment exemplaire; l'un, qui avait saisi M. Langlois aux cheveux et l'avait lié, devint aveugle quelques jours après; l'autre, en travaillant à démolir l'église, fut écrasé sous une poutre qui, tombant sur lui, lui broya la poitrine. L'autre grand officier qui avait présidé à la destruction de la seconde église, mourut dans l'année, ainsi que son fils qui était capitaine dans son régiment et trois autres officiers. Ces morts précipitées, que rien humainement ne faisait prévoir, frappèrent les païens de stupeur et de crainte.

Il y eut encore dans les provinces beaucoup d'exemples de la justice divine sur les persécuteurs. Cet oncle du roi, qui avait volé l'église de l'évêque et donné ordre de l'arrêter, tomba malade, lui aussi et mourut dans un âge peu avancé. Il avait essayé d'apaiser le ciel, en rétablissant dans leur maison les missionnaires de Fai-fo, qu'il en avait chassés auparavant. Dans les derniers temps de sa maladie, il témoigna quelques sentiments de repentir et parla même de recevoir le baptême; mais il ne paraît pas que cette pénitence différât beaucoup de celle d'Antiochus, et le malheureux mourut païen, comme il avait vécu.

Le peuple avait été en grande partie complice des violences du prince; dans tous les villages, les notables s'étaient emparés avec joie des églises qui se trouvaient sur le terri-

Digitized by Google

toire de leur commune, pour construire des maisons ou élever des marchés publics. Le 2 novembre de cette année 1698, un typhon, comme de mémoire d'homme on n'en avait jamais vu en Cochinchine, ravagea tout le pays ; des milliers de maisons furent renversées ; à Hué, les bâtiments les plus solides, les pagodes, les greniers du roi, le palais, furent à moitié démolis. Ce prince fut si épouvanté qu'il abandonna sa demeure, et se réfugia en rase campagne, pendant la durée de l'orage. Plus de quatre cents jonques, qui apportaient à la capitale le tribut en riz des provinces, furent coulées ; quant aux barques des particuliers qui furent brisées, jetées à la côte, englouties dans les fleuves, le nombre en est incalculable. On porte à près de cent mille, le chiffre des victimes de ce typhon qui périrent en mer, sur les fleuves ou furent écrasés sous les ruines de leurs maisons. Pendant plus d'un mois, les flots ne cessèrent de jeter sur la côte des centaines de cadavres.

Cette catastrophe consterna les païens, et il faut avouer qu'il y avait de quoi. Sans doute, comme le fait remarquer avec raison le pieux auteur de la relation que j'ai sous les yeux, les jugements de Dieu sont impénétrables, et l'on ne pourrait, sans témérité, affirmer que cette tempête effroyable ne fût suscitée de Dieu que pour venger son Église, et punir les païens de leur impiété ; mais ce que personne n'aurait pu affirmer avec certitude, à moins d'une révélation spéciale, le sentiment universel des païens comme des chrétiens le pressentit, avec une évidence intime, irrésistible. Dans ces occasions, comme le dit Pascal, le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas, et il ne se trompe guère. Ces morts inopinées des principaux persécuteurs, ce désastre national, venant immédiatement après une grande iniquité nationale, ces maisons renversées par milliers, au lendemain du jour où les églises du Christ avaient été jetées à terre, tous ces rapprochements, toutes ces coïncidences que rien n'avait du

Digitized by Google

préparer, frappèrent tout le monde, et chacun s'écria : Le doigt de Dieu est là !

Je sais bien que cette théorie des responsabilités morales choque tout particulièrement les hommes de notre temps, qui ont peut-être leurs raisons pour écarter l'idée gênante de la justice divine. Comme les châtiments d'en-haut ne suivent pas toujours immédiatement la faute, au moins d'une manière visible, on se rassure en disant que la crainte des jugements de Dieu n'est qu'une chimère. En écrivant ces lignes, ma pensée se reporte, malgré moi, à d'autres crochetages, à d'autres iniquités nationales, que Dieu semble laisser impunies, bien qu'elles aient été commises, non plus par des païens aveuglés, mais par des fils révoltés de l'Église. Eh bien ! qu'est-ce que cela prouve? Ne voyez-vous pas que si le châtiment suivait toujours immédiatement le crime, la liberté morale ne subsisterait plus ? A quoi bon se presser d'ailleurs ? Dieu est patient, dit Tertullien, parce qu'il est éternel, *patiens quia æternus*. C'est quelquefois une marque de miséricorde, quand Dieu ne châtie pas immédiatement les coupables ; il leur laisse le temps du repentir ; mais c'est aussi quelquefois un signe de sa colère, il réserve l'avenir, et malheur aux persécuteurs qui échappent en ce monde à sa justice ! Jamais la loi morale n'est violée impunément ; les peuples, comme les individus, expient sévèrement, un jour ou l'autre, les iniquités nationales, dont ils se sont rendus fauteurs ou complices. C'est ce qu'on est trop exposé à méconnaître ou à oublier de nos jours, et voici pourquoi j'y insiste, en passant.

Grâce à ces terribles manifestations de la justice de Dieu, l'année 1699 s'écoula assez paisiblement. L'Église, qui recommence toujours son œuvre cent fois interrompue, sans jamais se laisser décourager par la malice humaine, reprit son apostolat au milieu des Annamites. De tous côtés s'élevèrent des paillottes provisoires et de nouveaux lieux de réunion pour les fidèles ; ceux-ci, écrasés d'impôts, puisqu'aux termes de

Digitized by Google

l'édit, ils payaient triple taxe, trouvèrent encore le moyen de rétablir à peu près partout l'exercice du culte, et leur ferveur s'accrut des sacrifices qu'il étaient obligés de s'imposer pour rester chrétiens.

Les bonzes, voyant leurs efforts déjoués, revinrent à la charge, et recoururent encore une fois aux fourberies qui leur avaient si bien réussi. Au commencement de 1700, ils brisèrent une statue du Bouddha très révérée des païens, et accusèrent les chrétiens de cette action. Cette fois Minh-vuong résolut d'en finir avec le christianisme et la persécution commença pour tout de bon.

Le 17 mars, il publia un édit plus sévère qu'aucun de ceux qui avaient paru jusque-là. Le roi ordonnait qu'on abattît par tout le royaume les nouvelles églises, qu'on brûlât tous les livres et les effets de religion qu'on pourrait trouver, qu'on arrêtât les missionnaires, et qu'au lieu de les exiler, comme avaient fait ses prédécesseurs, on les retînt étroitement en prison ; que tous ceux qui avaient embrassé le christianisme fussent forcés d'abjurer, et que, pour s'assurer que tous avaient obéi, on convoquât dans chaque village tous les habitants à la maison commune, pour fouler aux pieds le crucifix; ceux qui s'y refuseraient devaient être jugés et mis à mort.

Conformément à cet édit, on arrêta successivement treize missionnaires: Les PP. d'Arnédo, Pirès, Belmonte et Candone, de la compagnie de Jésus, ainsi qu'un de leurs confrères travaillant dans le Don-nai, dont le nom ne nous est pas parvenu ; MM. Langlois, de Capponi, Ferret, Gouges, Destréchy et Sennemand, tous les six membres de notre société; un prêtre chinois, originaire de Macao, M. Nicolas Fonséca, et un prêtre annamite, M. Laurent. Parmi ces confesseurs de la foi, quatre moururent en prison, de mauvais traitements et surtout de faim ; c'étaient les PP. Belmonte et Candone, MM. Langlois et Ferret. Les neuf autres, après avoir langui plus ou moins longtemps dans les fers, furent mis en liberté en 1704, quand

Digitized by Google

la paix eut été rendue à l'Église de Cochinchine. Il faut dire un mot de chacun de ces pieux confesseurs de la foi.

Les premiers arrêtés furent M. Langlois, qui se trouvait alors à Hué, avec les PP. d'Arnédo, Belmonte et Candone. Sur l'ordre de Minh-vuong, le P. d'Arnédo, mathématicien de la cour, fut relâché au bout de quelques jours, mais les trois autres demeurèrent en prison, les fers aux pieds et la cangue au cou. M. de Capponi, arrêté quelques jours après, fut le plus maltraité. Comme il entrait en prison, un des officiers qui l'avaient pris, osa bien lui proposer l'apostasie. Il répondit avec une noble fierté : « Ce n'est pas à un prédicateur de la religion, qu'il faut tenir de semblables discours. Ne pensez pas que des hommes qui viennent ici des extrémités de la terre, avec des peines infinies, pour annoncer Jésus-Christ aux infidèles, veuillent le renoncer, par la crainte de quelques tourments. Faites de moi ce qu'il vous plaira ; je suis prêt à tout souffrir. »

On le mit à la question, lui et son catéchiste, pour les forcer à déclarer le nom des mandarins chrétiens ; à plusieurs reprises, on leur écrasa les doigts entre deux planchettes, en sorte que leurs mains n'étaient plus qu'un amas de chairs déchirées et pantelantes. Tous deux supportèrent héroïquement la torture, et l'on ne put leur arracher un seul mot compromettant contre les chrétiens, ce qui excita l'admiration des juges et des païens.

Le P. d'Arnédo ayant été relâché, le nombre des missionnaires réunis dans les prisons de Hué s'élevait à quatre. Le 22 avril, ils furent présentés au roi, en compagnie de trente-sept chrétiens. On ne leur proposa pas l'apostasie, sachant bien que c'était inutile ; mais le prince, après leur avoir reproché avec colère de venir suborner ses sujets, ordonna qu'on leur mît au cou des cangues plus pesantes, qu'on les chargeât de fers plus lourds, et qu'on les reconduisît en prison, pour y rester jusqu'à la fin de leurs jours.

Digitized by Google

A quelque temps de là, on arrêta dans la province de Cham (le Quanh-nam actuel) deux autres missionnaires, MM. Sennemand, des Missions étrangères, et Nicolas Fonséca, prêtre chinois. Ils furent conduits à Hué, présentés au roi, qui les regarda d'un air irrité, sans leur dire un seul mot, puis il ordonna de les enfermer étroitement comme les autres confesseurs, mais dans une autre prison.

Selon l'ordre du roi, on chargea les missionnaires d'une cangue [1], et on leur mit aux pieds des fers très lourds et très incommodes. Leur cangue était si pesante qu'ils ne pouvaient se relever seuls, quand ils étaient assis, et lorsqu'ils avaient besoin de faire quelques pas, ils étaient forcés de payer un soldat pour les aider à soulever ce fardeau. Du reste, on ne leur épargna aucune avanie, aucun mauvais traitement. J'ai parlé, dans l'introduction, de la prison annamite, de sa malpropreté fétide, de ses tortures physiques et morales. Qu'on juge de la situation des missionnaires européens, dans un pareil lieu, enfermés à l'étroit, au milieu des voleurs et des brigands du pays qui leur font mille insolences et les regardent comme des bêtes curieuses ; dévorés par la vermine, couchant par terre, sur un méchant morceau de natte, chargés de fers et la cangue au cou, ne pouvant dormir la nuit, ni reposer pendant le jour, et n'osant, par pudeur, prendre aucun des soulagements que la nature réclame le plus impérieusement. Par un raffinement de cruauté, on les avait séparés les uns des autres, pour qu'ils ne pussent se voir et se consoler mutuellement. Les chrétiens pourvoyaient, du mieux possible, à leurs besoins, en leur faisant passer le riz et les petites provisions nécessaires à leur subsistance ; mais trop souvent leurs gardiens s'en emparaient, pour les dévorer sous leurs yeux, avec des railleries sanglantes. Quel martyre qu'une pareille

1. Ces cangues réservées aux grands criminels pèsent quatre-vingt ou cent livres.

Digitized by Google

vie, quand elle se prolonge pendant des mois et des années !

Aussi plusieurs des missionnaires déjà épuisés par les souffrances de la vie apostolique, n'y résistèrent pas longtemps. Le P. Belmonte ouvrit la liste des martyrs; il travaillait en Cochinchine depuis huit ans, et était très affaibli, par plusieurs maladies qu'il avait faites; il mourut, deux mois et demi après son entrée en prison, le 27 mai 1700. M. Langlois, notre confrère, traîna deux mois de plus. Deux jours avant sa mort, il connut clairement que Dieu l'appelait à la récompense; comme il était extraordinairement révéré de ses gardiens, à cause de la grande charité qu'il avait toujours témoignée aux pauvres et aux malades, il en obtint d'aller se confesser à l'un de ses confrères renfermé dans une autre partie de la citadelle. Il s'y traîna, comme il put, les fers aux pieds et la cangue au cou; un des satellites, comme autrefois le bon Cyrénéen sur la route du calvaire, soulevait par derrière une partie du fardeau. Après s'être mutuellement consolés, en échangeant les dernières confidences de leur âme sacerdotale, M. Langlois revint dans sa prison pour y mourir. Le lendemain matin, son confrère apprenant qu'il était à l'extrémité, obtint la permission de se rendre auprès de lui, pour lui donner l'extrême-onction. Il mourut sous la cangue, les fers aux pieds et le sourire aux lèvres, le 27 juillet de cette même année.

Quelques semaines plus tard, le P. Joseph Pirès, jésuite portugais, qui venait d'entrer en Cochinchine, fut arrêté, conduit à Hué, et jeté en prison, où il languit jusqu'en 1704. Restaient donc à cette époque cinq confesseurs dans les prisons de Hué : les PP. Candone et Pirès, MM. de Capponi, Sennémand et Fonséca. Les quatre derniers, plus robustes, résistèrent à toutes les tortures de la prison; le P. Candone, qui était arrivé en Cochinchine dès 1671, et qui avait 64 ans, languit onze mois encore, et mourut saintement, le 28 mai 1701.

C'était un des quatre missionnaires de la compagnie de Jésus, que le Pape avait fait rappeler en Europe, à cause de

Digitized by Google

leur opposition aux missionnaires français de notre société. Plus tard, à la demande de ses chrétiens qui le chérissaient, il lui avait été permis de revenir en Cochinchine. Dieu semblait avoir ménagé au vieil apôtre l'honneur de partager avec ses anciens adversaires la souffrance et la mort, comme pour apprendre à tous les hommes apostoliques qu'exposés aux mêmes périls, victimes des mêmes haines, attendant la même couronne, ils doivent savoir s'élever au-dessus de toutes les considérations personnelles d'ordres et de nationalités, pour n'avoir tous qu'un même cœur, dans l'union des mêmes épreuves et la confession d'une même foi.

Pendant que ces choses se passaient à Hué, trois missionnaires de notre Société étaient arrêtés dans le Ciampa, vers la fête de Pâques 1700. MM. Gouges et Destréchy étaient partis de France avant d'être prêtres, et avaient fait leur séminaire à Siam. Le vicaire apostolique de Siam étant mort en 1691, et n'ayant pas encore de successeur, ils étaient venus demander l'ordination sacerdotale à Mgr de Bugie ; ils s'en retournaient à Siam, sur une jonque chinoise, en compagnie de M. Ferret, qui allait y rétablir sa santé épuisée par dix-huit ans d'apostolat. Le gouverneur de la province de Pha-rang (actuellement le Phu-yen) les ayant arrêtés, les jeta en prison. M. Ferret, déjà très malade, ne fit que languir pendant quelques semaines et mourut prisonnier de Jésus-Christ, le 22 juin de cette année 1700.

Vers la fin de l'année, le *Quan-an* (mandarin chargé de la justice) condamna MM. Gouges et Destréchy à mourir de faim, et les fit enfermer avec plusieurs chrétiens déjà condamnés à cet affreux supplice ; ils y demeurèrent trois jours, sans boire ni manger ; mais comme on fit observer à ce grand mandarin que le roi n'approuvait pas qu'on mît à mort les missionnaires étrangers, il les fit sortir, au bout de ce temps, et reconduire dans leur première prison, où on les remit aux fers et à la cangue.

Digitized by Google

Vers le même temps, un P. jésuite, qui travaillait dans la province de Dong-naï, récemment enlevée par le roi de Cochinchine au Cambodge, fut condamné au même supplice de la faim, mais au bout de quelques jours, il fut remis, lui aussi à la cangue et aux fers, comme nos deux confrères.

Au mois de décembre 1701, un nouveau gouverneur bien disposé en faveur de la religion, permit à MM. Gouges et Destréchy d'aller et de venir en dehors de la prison, en donnant caution. Leur situation s'améliora un peu ainsi, mais ils étaient toujours étroitement surveillés et ne recouvrèrent complètement leur liberté qu'en 1704.

A Hué, le sort des prisonniers s'adoucit un peu aussi, à la même époque. M. de Capponi obtint du *doi* (gardien en chef de la prison) la permission de se construire une petite cabane à part, dans la cour de la prison et d'y donner des consultations aux malades. Quelques mois après, M. Sennémand obtint à son tour de venir le rejoindre. On leur ôta alors leurs énormes cangues et leurs lourdes chaînes, pour les remplacer par des fers plus légers. Ils restèrent en cet état jusqu'à la fin de la persécution.

M. Laurent, prêtre annamite, avait été arrêté avec sa sœur et plusieurs chrétiens, dont je parlerai plus bas; après avoir été mis à la torture, il fut condamné à mourir de faim; mais au bout de trois jours, le gouverneur de Dinh-cat, à qui il avait rendu plusieurs services, le fit sortir et remettre en liberté.

De tous les missionnaires qui travaillaient en Cochinchine, à cette époque, quatre seulement purent échapper aux recherches des persécuteurs : Le vicaire apostolique, M. Forget le provicaire, M. Ansier, et le P. jésuite Christophe Cordeiro.

Mgr l'évêque de Bugie, traqué de tous côtés, se tint d'abord caché quelques mois dans un bateau, qui allait d'un endroit à l'autre; à la fin, ayant trouvé, au bord de la mer, une caverne très retirée, il s'y enferma avec quelques catéchistes, et y

Digitized by Google

demeura tout le temps de la persécution. Il y ordonna un prêtre annamite, qui, n'étant pas encore connu comme tel dans le pays, put, très secrètement, visiter les chrétiens, pour les consoler et leur administrer les sacrements. A partir de 1702 la persécution s'étant un peu ralentie, les deux autres missionnaires demeurés libres purent aussi, mais avec de grands dangers, faire l'administration d'une partie des provinces.

Le provicaire, M. Forget, était mort dès le début de la crise. Il avait travaillé au Cambodge, où sa mémoire est restée en bénédiction. D'après une note du séminaire de Paris, c'était un saint, il était favorisé de dons surnaturels, avait des extases, et plus d'une fois, il fut vu élevé de terre, pendant qu'il priait. A la première nouvelle de la persécution, il quitta la province de Cham où il travaillait, et se réfugia dans une île déserte, au bord de la mer, dans l'espoir de pouvoir, de temps en temps, descendre à terre et visiter les chrétiens. Il eut naturellement beaucoup à souffrir dans ce lieu solitaire, et ne tarda pas à tomber malade, dès le mois de juillet 1700. Comme le grand mandarin de la province voisine avait beaucoup d'estime et d'affection pour lui, il permit à MM. Gouges et Destréchy, qui étaient détenus au chef-lieu, d'aller assister leur confrère. Il mourut pieusement entre leurs bras, après dix-huit ans d'apostolat en Cochinchine.

Le P. d'Arnedo, que nous avons vu relâcher dès les premiers jours, grâce à la faveur de Minh-vuong, avait été rappelé à la cour. Ce privilège dut paraître cruel à l'homme apostolique, qui aurait préféré, sans doute, partager le sort de ses frères. Il s'en consola, en usant de son influence sur l'esprit du roi, pour adoucir le sort des missionnaires et des nombreux chrétiens qui souffraient pour la foi. Enfin, au bout de quatre ans, les missionnaires qui avaient eu la force de résister aux souffrances de la prison furent remis en liberté, et purent, en prenant beaucoup de précautions, retourner à leurs églises désolées (1704).

Digitized by Google

La persécution qui avait frappé si durement les pasteurs, n'avait pas, on le conçoit, épargné leur troupeau. Il nous faut donc revenir un peu en arrière, pour raconter les combats des principaux martyrs du Christ.

On se rappelle que l'édit de Minh-vuong, prescrivait de faire fouler la croix dans tous les villages, afin de reconnaître et de punir les chrétiens qui n'obéiraient pas. Des bandes de satellites se répandirent dans toutes les provinces, semant sur leur passage la désolation et le pillage. Des milliers de chrétiens, pour se mettre à couvert de leurs poursuites, s'enfuirent sur les montagnes et dans les forêts, où beaucoup périrent de faim et de misère, ou bien furent dévorés par les tigres ; d'autres se rachetèrent de ces odieuses vexations, en donnant de l'argent aux chefs de village et aux soldats, trop heureux d'échapper à l'apostasie, au prix de la perte de leurs biens temporels. Malheureusement il y en eut un grand nombre qui, ne pouvant ou ne voulant pas se racheter ainsi, succombèrent à la tentation et abjurèrent de bouche la foi qu'ils conservaient dans leur cœur. Enfin, il y eut, comme dans toutes les persécutions, un troupeau d'élite, le petit nombre, hélas! qui supporta courageusement les tourments et la mort pour l'honneur de J.-C.; ce sont ceux dont je m'occupe ici.

Le 22 avril 1700, trente-sept chrétiens, à la cangue et aux fers, furent amenés dans la grande place du palais, en présence de Minh-vuong, qui leur fit proposer l'apostasie ou la mort. Près de la moitié répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au roi; les autres protestèrent qu'ils aimaient mieux mourir que d'abandonner la religion. Le prince ne s'en tint pas à cette déclaration faite de vive voix; il ordonna que chacun donnât un écrit signé de sa main, pour faire connaître son choix définitif. Quatre jours après, on les ramena devant le prince; dans cette intervalle, on n'avait négligé ni les séductions, ni les menaces, ni même les tortures; aussi à cette seconde

Digitized by Google

comparution, sept seulement demeurèrent fidèles, trois femmes et quatre hommes; les trente autres se déclarèrent par écrit prêts à obéir et à abjurer la religion. Ceux-ci furent condamnés à une rude bastonnade et à avoir un doigt coupé, après quoi, on leur fit fouler à tous la croix aux pieds, et on les renvoya chez eux.

Quant aux sept confesseurs demeurés fermes dans la foi, ils furent condamnés à mourir de faim et de soif, dans une petite cabane, où le roi donna ordre de les enfermer avec des gardes, au milieu d'une petite île, qui est à un quart de lieue des palais. Comme ils s'y rendaient tous avec joie, le prince fit rappeler les trois femmes, et leur faisant grâce de la vie, les condamna à recevoir la bastonnade, à perdre la dernière phalange des doigts et l'extrémité des oreilles. Deux d'entre elles subirent courageusement ces tourments, et se retirèrent en remerciant Dieu de l'honneur qu'elles avaient eu de souffrir pour son nom, la troisième était de bonne condition et parente du mandarin qui présidait à l'exécution; comme elle résistait à toutes les instances qu'on lui fit, pour l'amener à abjurer, ses parents donnèrent de l'argent aux soldats pour l'épargner; on lui donna donc la bastonnade pour la forme, puis, avec leurs mains encore teintes du sang de ses compagnes, les bourreaux lui barbouillèrent l'extrémité des doigts et des oreilles, et la renvoyèrent, comme si elle eut subi toute sa peine. Cette généreuse chrétienne, au lieu de s'en réjouir, se mit à verser des pleurs, se plaignant à haute voix de l'affront qu'on lui faisait, en la traitant mieux que ses compagnes. Le P. d'Arnédo, qui assistait à l'exécution, entendant ses cris, s'approcha pour la consoler et panser ses plaies, car il pensait que la douleur seule lui arrachait ces gémissements; il fut bien édifié, quand il vit qu'elle n'avait pas de mal, et qu'elle se plaignait uniquement de n'avoir pas été jugée digne de verser, comme ses compagnes, son sang pour Jésus-Christ.

Digitized by Google

Les quatre hommes avaient été conduits dans la cabane, qu'on leur avait préparée, et gardés jour et nuit par des soldats, pour que personne ne pût leur donner même une goutte d'eau. Leur martyre fut très cruel et très long, et tout le temps qu'il dura, païens et chrétiens accouraient pour être témoins de leurs souffrances et s'édifier de leurs pieux discours. Ils parlaient avec des traits enflammés de la grandeur de leurs tortures, et de l'espérance des biens éternels qui les leur faisait supporter. Une soif ardente était leur principal tourment; ils sentaient en eux comme un feu intérieur, qui consumait lentement leurs entrailles, parfois on les voyait s'étendre sur le sable, pour essayer d'aspirer de leurs lèvres desséchées et durcies, un peu de l'humidité du sol, afin de tempérer la violence de ce feu qui les dévorait. « Eh! pauvres insensés, leur disaient les gardes, pourquoi tant souffrir? Nous sommes dans une île, au milieu de la rivière, l'eau vous entoure de tous côtés. Mettez seulement le pied sur l'image, et vous aurez le fleuve à discrétion. — Nous ne pouvons, répondaient les martyrs, acheter une seule goutte d'eau, au prix que vous voulez nous la vendre. Mieux vaut mourir de soif, que d'offenser Celui qui nous a créés et qui est mort pour nous. »

Le douzième jour, on vit leurs yeux s'obscurcir, et leur langue aride s'attacher au palais, ils étaient si faibles et si languissants qu'ils ne pouvaient se soulever ou même se tenir assis. Le quinzième jour, le plus faible mourut le premier, le seizième et le dix-septième jour, deux autres allèrent à leur tour recevoir leur couronne, le dix-huitième jour enfin, le plus robuste des quatre, qui n'avait cessé d'encourager ses compagnons, mourut le dernier. Le prince fit couper leurs corps en morceaux et ordonna de les jeter à la mer, de peur que les chrétiens ne recueillissent leurs précieuses reliques, pour les honorer.

A quelques semaines de là, le premier ministre, qui avait

Digitized by Google

inventé cet affreux supplice de la faim, pour faire périr les chrétiens, mourut presque subitement. Ses parents, regardant cette mort imprévue comme un châtiment du ciel, envoyèrent à la prison faire des sacrifices, pour apaiser les mânes des martyrs, que, dans leurs idées superstitieuses, ils supposaient irrités.

Quelque temps après, on amena des provinces dans les prisons de Hué, trois chrétiens, qui s'étaient distingués entre tous par l'intrépidité de leur confession devant les juges. Le premier était Paul Kiên, qui avait un grade d'officier supérieur dans l'armée que le roi de Cochinchine entretenait alors sur les frontières du Tong-king; le second était fils d'un mandarin, et déjà engagé lui-même dans les honneurs militaires; le troisième était un jeune homme qui venait de recevoir le grade de catéchiste.

Les trois confesseurs furent présentés à Minh-vuong, qui n'adressa la parole qu'à Paul Kiên. « Capitaine, lui dit-il, je ne veux pas que mes sujets soient chrétiens. Je le leur ai défendu, par un édit qui a été publié par tout le royaume; vous le savez, et vous ne m'obéissez pas, après toutes les obligations, que vous m'avez! Vous méritez la mort, et je vous donne l'option entre abandonner la religion des étrangers ou mourir: Choisissez. » « Seigneur, répondit généreusement l'officier, je suis prêt à obéir à tout ce que votre Majesté m'ordonnera, pourvu que ma conscience n'y soit point intéressée; commandez-moi ce qu'il vous plaira, je suis prêt à tout; la religion chrétienne est la seule chose dans laquelle je suis obligé d'aller contre vos ordres, puisque je ne saurais l'abandonner, sans désobéir au souverain Seigneur du ciel, et sans perdre à jamais mon corps et mon âme. J'ai reçu cette religion de mes parents, par une faveur particulière de Dieu; je dois la préférer à tout, même à la vie, afin de ne pas me rendre indigne des biens éternels que Dieu a promis à ses serviteurs. »

Digitized by Google

A ces mots, les mandarins qui assistaient le roi se mirent à pousser de grands cris, pour interrompre le confesseur de la foi, disant qu'il manquait de respect au prince, et qu'il fallait le couper en morceaux; Minh-vuong, plus calme, se contenta de le renvoyer dans son pays, pour être décapité devant son régiment, au milieu de sa famille. Il condamna en même temps le jeune lettré à perdre la tête, en présence des soldats du régiment, dont il faisait partie, et le catéchiste à être enfermé dans une cabane, pour y mourir de faim et de soif.

O mystère des prédestinations et profondeur des jugements d'en haut! De ces trois hommes qui n'avaient pas craint de confesser généreusement Jésus-Christ, en présence du roi et de sa cour, un seul obtint finalement la palme du martyre. Ce fut le jeune lettré, qui eut la tête tranchée, au milieu du camp.

Le catéchiste endura pendant onze jours l'affreux supplice de la faim et de la soif, édifiant tout le monde, par la ferveur de ses discours et l'héroïsme de son courage. A la fin, vaincu par une soif dévorante, il succomba et foula aux pieds la croix, échangeant ainsi, contre une goutte d'eau, la palme glorieuse du martyre qu'il tenait déjà dans sa main.

Paul Kiên, l'officier supérieur qui avait montré tant de courage devant le roi, fut vaincu par les larmes de sa famille et les sollicitations de ses compagnons d'armes. Sa femme, ses enfants, toute sa parenté, ses nombreux amis, son général lui-même, se mirent à ses pieds, le conjurant de ne pas se perdre, d'avoir pitié des siens, et d'obéir au roi. Comme le malheureux tenait bon contre toutes ces obsessions, on le raisonna; avec une casuistique diabolique, on lui sophistiqua l'apostasie.

« Vous êtes bien libre, lui disait-on, de garder, en votre particulier, votre religion qui est excellente; mais vous devez bien aussi donner une légère marque d'obéissance au roi, qui est votre bienfaiteur. Vous avez peur de marcher sur l'image; cela se conçoit, et nous approuvons vos scrupules; mettez

Digitized by Google

seulement le pied à côté ; il n'y a rien là d'injurieux à la religion que vous professez, et cela nous permettra de vous sauver. » L'infortuné ne put tenir à de pareilles instances ; vaincu par les larmes et le désespoir des siens, il posa en pleurant le pied à côté de l'image sainte, protestant à haute voix qu'il entendait rester chrétien. Le général, s'inquiétant peu de ces distinctions subtiles, écrivit à la cour que Paul avait obéi, et que, voyant cela, il avait pris sur lui de différer l'exécution, pour ne pas priver le prince d'un excellent officier.

Mais par un juste jugement de Dieu, le roi indigné que cet homme eut plus déféré aux pleurs des siens qu'à son autorité à lui, confirma la condamnation à mort, à la grande surprise de tout le monde. A cette nouvelle inattendue, ce fut une étrange émotion dans cette famille chrétienne, qui perdait son chef, après lui avoir lâchement ravi l'honneur du martyre. Quant à Paul Kiên, après avoir protesté de rechef qu'il mourait chrétien, il présenta hardiment la tête au bourreau, en demandant pardon à Dieu et aux hommes du scandale qu'il avait eu le malheur de donner.

Deux autres soldats, qui étaient au Quang-binh furent plus heureux. Le commandant du poste les ayant fait comparaître devant lui, pour les forcer à abjurer, ils tinrent bon contre toutes les promesses et toutes les menaces, et furent décapités, à la vue du camp.

Un médecin de la province de Cham, nommé Jean Toan, fut assommé à coups de bâton par les gens de son village, qui déjà auparavant, en 1690, l'avaient chassé de sa maison et du territoire de la commune.

Dans la province du Dong-naï, un chrétien, dont le nom ne nous est pas parvenu, subit jusqu'au bout l'atroce supplice de la faim et de la soif, et remporta ainsi la palme du martyre. On ne saurait que difficilement se faire une idée de l'horreur de ce supplice et de la grandeur des souffrances de ceux qui l'endurèrent pendant cette cruelle persécution. Voici la des-

Digitized by Google

cription que fait d'un de ces malheureux la relation que j'ai sous les yeux.

« Il était si pâle, qu'il ressemblait à un mort; ses yeux étaient enfoncés dans sa tête et tout languissants; sa peau était desséchée, comme s'il eût été exposé au feu, et l'ardeur qui lui dévorait les entrailles était si grande, qu'elle lui faisait jeter le sang par la bouche, par le nez et par les oreilles [1]. »

A l'exception des soldats, qui furent décapités, tous les martyrs de cette époque subirent, dans toute son horreur, cet affreux supplice. Mais parmi ces héroïques patients, aucun ne laissa dans la mission de Cochinchine un souvenir aussi vivace qu'une femme nommée Agnès, qui subit courageusement cette épreuve, en compagnie de plusieurs de ses parents. Un poète chrétien a chanté, en très beaux vers, ses souffrances, et aujourd'hui encore, vous entendez réciter, dans les écoles, ou chanter le soir, aux veillées de famille, la touchante histoire de la mort d'Agnès et de ses compagnons de souffrance [2].

Agnès était la sœur de M. Laurent, ce prêtre indigène, dont j'ai parlé plus haut. Arrêtée avec ce prêtre, un autre de ses frères, nommé Dominique, et un de ses cousins, nommé André, ils furent sur leur refus d'apostasier, condamnés tous les quatre, à mourir de faim, et enfermés étroitement dans un cachot, en compagnie de MM. Gouges et Destréchy, nos confrères, que le mandarin avait condamnés au même supplice; ces deux derniers, et M. Laurent, ayant été délivrés, au bout de trois jours, comme je l'ai dit plus haut, le juge adjoignit aux trois confesseurs, qui restaient, un vieux catéchiste, âgé de soixante-dix ans, et un jeune lettré de trente-trois ans.

De ces cinq confesseurs, trois seulement obtinrent la palme du martyre. Tous pourtant étaient entrés avec joie dans leur prison, bien déterminés à souffrir jusqu'au bout pour le nom

1. *Nouvelles lettres édifiantes*, tome VIII.
2. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

de Jésus-Christ. Comme on les conduisait pour les y enfermer, Agnès était suivie de ses deux petits enfants, l'un de sept ans, l'autre de dix, qui poussaient des cris déchirants. Cette vertueuse femme, pour les consoler, leur disait : « Cessez de pleurer, mes chers enfants, puisque c'est pour la religion que nous allons mourir. » Puis leur distribuant quelque menue monnaie, elle ajouta: « C'est la dernière fois que je vous donne quelque chose; allez acheter des gâteaux, et retournez bien vite à la maison. » Les enfants obéirent, mais ne trouvant plus leur mère au retour, ils se lamentaient, au milieu du marché; quelques-uns de leurs parents eurent bien de la peine à les emmener chez eux; les pauvres petits demandaient toujours leur mère.

Le mari d'Agnès était absent, au moment de l'arrestation, ce qui le sauva de tomber aux mains des soldats. A son retour à la maison, il apprit l'arrestation de sa femme et de ses enfants, et courut, tout en larmes, à la prison, pour la conjurer d'avoir pitié de sa maison et de ses enfants. Mais cette héroïque chrétienne lui répondit : « Cessez, je vous prie, de vous attrister sur mon sort; vous savez pourquoi je suis ici, c'est pour la cause de Dieu. Mourir pour la religion est le plus grand bien et le plus grand honneur qui puisse m'arriver, ainsi qu'à vous et à mes enfants. Pourquoi donc vous attrister de la sorte? Cessez de pleurer; si vous voulez m'être agréable promettez-moi d'élever nos enfants dans la crainte de Dieu, et croyez que je me souviendrai de vous et d'eux dans le ciel où j'espère bientôt obtenir la couronne des martyrs. »

Ce pauvre homme le lui promit en pleurant; il fut tellement consolé par cette abnégation sublime, qu'au lieu de la détourner, comme il avait fait d'abord, il l'encouragea à persévérer jusqu'à la fin, lui disant adieu pour ne plus la revoir, dans la crainte d'affaiblir son courage.

Le sixième jour de leur détention, les saints confesseurs eurent une grande douleur. André, vaincu par la souffrance,

Digitized by Google

demanda à sortir. En vain ses compagnons mirent tout en œuvre pour relever son courage, et lui faire changer sa fatale résolution : « Je ne puis plus, leur dit-il, supporter la violence du feu qui me dévore intérieurement ; je vais donc obéir au roi, pour le moment ; plus tard, je verrai ce que je pourrai faire. » On le tira du cachot, pour le mener devant les juges, et lui faire fouler aux pieds la croix.

Les quatre confesseurs qui restaient se consolèrent de cette triste apostasie, en s'animant les uns les autres à persévérer jusqu'à la fin, pour obtenir la couronne. Comme c'était la saison des pluies et du froid, leurs tourments se prolongèrent bien au delà du temps ordinaire ; le lettré, qui était d'une complexion faible et délicate, mourut le quarantième jour, le vieux catéchiste le suivit trois jours plus tard ; enfin Agnès expira le quarante-sixième jour seulement.

Restait son frère Dominique, si faible et si languissant qu'il paraissait prêt à rendre l'âme ; les soldats, ne s'imaginant pas qu'il put s'évader dans cet état, le laissèrent, et revinrent seulement le cinquantième jour, pour enlever son corps ; mais à leur grand étonnement, leur homme avait disparu ; cependant comme il n'avait pu se traîner bien loin, vu sa faiblesse, ils le cherchèrent dans les environs et ne tardèrent pas à mettre la main dessus. Ils le ramenèrent alors devant le juge qui demanda s'il avait obéi au roi : les soldats, par compassion, répondirent que oui ; Dominique, soit qu'affaibli par la faim, il n'entendît pas, soit qu'il ne se crût pas obligé en conscience de désavouer les soldats, ne répondit rien. Il fut donc remis en liberté, et s'il n'apostasia pas formellement, il perdit, au moins, l'honneur du martyre, qu'il avait cependant si bien mérité, par quarante-six jours d'indicibles tortures.

Bien d'autres confessèrent généreusement la foi dans ces jours d'épreuves, mais le roi ne fit guère mourir de chrétiens que dans cette première année 1700 ; les années suivantes, il se contenta de leur faire donner rudement la bastonnade, de

Digitized by Google

les écraser d'amendes, de les tenir en prison, à la cangue et aux fers. Il y eut ainsi un très grand nombre de chrétiens, qui subirent avec courage toutes sortes de vexations et de supplices, pour demeurer fidèles à la foi de leur baptême.

Enfin en 1704, grâce à l'influence du P. d'Arnédo, comme je l'ai dit, grâce aussi à l'héroïque patience des victimes, qui avait découragé la méchanceté des bourreaux, Minh-vuong s'adoucit un peu, et sans révoquer formellement ses édits, ni donner la liberté religieuse aux chrétiens, il consentit à fermer les yeux, et l'Eglise de Cochinchine, éprouvée par cette longue persécution qui durait depuis six ans, put se recueillir un peu et panser ses plaies.

Elles étaient bien douloureuses : sans parler des cinq missionnaires qui étaient morts pendant la tourmente, un tiers des chrétiens avait disparu ; les uns avaient remporté la palme du martyre ; d'autres avaient succombé aux longues tortures de la prison, plusieurs milliers étaient morts de faim et de misère, dans les forêts et les montagnes malsaines habitées par les tribus sauvages ; d'autres enfin, et c'était le plus triste, avaient apostasié, et bien qu'ils l'eussent fait sans conviction, pour la plupart, ils n'en demeuraient pas moins engagés, vis-à-vis des villages païens, et n'avaient pas le courage de rompre le lien fatal qui les retenait dans l'apostasie. D'un autre côté, les chrétientés étaient disloquées ; plus d'églises, plus un seul lieu de réunion pour le culte, plus d'images de piété et de crucifix dans les maisons, plus de livres de religion ; on avait fait des perquisitions si sévères que les mandarins en avaient détruit des milliers. Il fallait bien des années de paix pour réparer de pareils désastres, et malheureusement, après la mort du P. d'Arnédo, qui arriva en 1720, la persécution se ralluma bientôt, et fut très vive pendant les années 1724 et 1725. Malgré la présence à la cour de trois PP. Jésuites, honorés du titre de mandarins, le P. Emmanuel Quintain, leur confrère, qui se trouvait dans le Dong-naï, fut jeté dans

Digitized by Google

les fers et mis plusieurs fois à la torture. En vain ses confrères avaient obtenu des lettres royales, en vertu desquelles il devait être mis en liberté ; le roi, par une perfidie bien digne de son caractère, avait envoyé secrètement contre-ordre, et tout ce que les RR. PP. obtinrent, ce fut d'être chassés eux-mêmes de la cour et de perdre leur titre de mandarin. Le P. Quintain demeura en prison, et les vexations continuèrent contre les chrétiens jusqu'à la mort du tyran, qui arriva en 1726.

Ninh-nuong, son fils, régna treize ans, de 1726 à 1739. Ce prince se montra favorable au christianisme. A son avènement au trône, il révoqua les édits portés contre la religion, et punit même de mort un des principaux persécuteurs, le gouverneur de la province du Dong-naï. Néanmoins, pour ne pas exciter la jalousie des mandarins, il ne rappela pas les Jésuites à la cour, mais il laissa toute liberté aux chrétiens de se réunir et de rebâtir des églises. Sous son règne, on en compta jusqu'à cinq, dans la seule ville de Hué ; les Jésuites portugais en possédaient deux, l'une dans l'intérieur du palais, pour les officiers chrétiens résidant à la cour, et l'autre, dans un quartier de la ville ; nos confrères en possédaient une troisième, les PP. Franciscains espagnols desservaient la quatrième, et la cinquième appartenait à un missionnaire italien de la Propagande. Cette multiplicité d'édifices consacrés au même culte, dans une même ville, avait un côté fâcheux. Elle révélait des divisions entre les fidèles, et même entre les missionnaires ; elle indiquait l'existence à la capitale de quatre chrétientés distinctes, et n'ayant pas les mêmes lieux de réunions : église portugaise, église française, église italienne, église espagnole ; la grande et belle unité de l'Église catholique semblait un peu compromise, au milieu de toutes ces petites chapelles particulières. En effet, comme nous allons le voir, des divisions intestines s'étaient élevées entre les missionnaires, et stérilisaient, en grande partie, les fruits

Digitized by Google

qu'on eût pu se promettre de la paix enfin rendue à l'Église de Cochinchine.

Sacre de Mgr. de Nabuce (1727). — Notre confrère, Mgr Marin Labbé, évêque de Tilopolis, étant mort, le 24 mars 1723, le vicaire apostolique prit pour coadjuteur un théatin italien [1], missionnaire de la Propagande, Mgr Alexander ab Alexandris, évêque de Nabuce, qu'il sacra en 1727. L'année suivante, le 29 septembre 1728, Mgr Pérez, évêque de Bugie, alla rendre compte à Dieu de sa longue administration. Son coadjuteur, Mgr de Nabuce, devint le quatrième vicaire apostolique de la mission. Il eut, quelques mois seulement, pour coadjuteur, un franciscain espagnol, Mgr Valère Rist, qui mourut l'année même où il avait été sacré (1737).

Les dix ans pendant lesquels Mgr de Nabuce gouverna la mission de Cochinchine furent un temps très pénible pour nos confrères des Missions étrangères. En sa qualité de religieux, il était très fortement prévenu contre l'emploi de prêtres séculiers dans les missions ; à titre d'Italien, il ne pouvait souffrir les Français. Des dissentiments plus graves, d'importantes divergences en théologie venaient compliquer cette situation.

La première question qui divisait les ouvriers apostoliques était la question de juridiction. Jusqu'à quel point s'étendaient les pouvoirs des vicaires apostoliques sur les religieux travaillant dans leurs missions ? Pour conserver l'unité d'esprit et de gouvernement, Rome a très sagement établi que les grandes familles religieuses sont exemptes de la juridiction de l'ordinaire, et ne relèvent que du saint-siège. Mais quand un religieux accepte la charge des âmes, en tant que pasteur, il est naturellement soumis à l'évêque, pour tout ce qui regarde les fonctions du saint ministère. Tel est le principe

1. Les *Nouvelles Lettres édifiantes* disent que c'était un barnabite. Voir tome VI.

Digitized by Google

parfaitement certain et ne faisant difficulté pour personne; mais quand on en veut venir à l'application, la limite est plus difficile à préciser. Où finit le religieux? Où commence le pasteur? On comprend qu'il y a là matière à bien des malentendus, à bien des conflits. Et que les gens du monde n'aillent pas s'imaginer qu'il n'y a au fond de tout cela que des questions d'amour-propre; presque toujours, ce qui est en jeu, c'est avant tout une grave question de conscience. Le religieux le plus humble, le plus détaché de lui-même et de toute pensée personnelle, n'a pas pouvoir d'abandonner un droit qu'il croit devant Dieu appartenir à sa profession, aux privilèges de son ordre, car il ne s'agit pas de sa personne, qui n'est rien, mais d'un principe. Et c'est ce qui explique comment on voit, dans l'histoire de l'Eglise, de saints personnages, des hommes d'une abnégation et d'un désintéressement personnel incontestable, en conflit et quelquefois en conflit très vif les uns contre les autres; c'est qu'ils voient les choses à des points de vue différents, et qu'ils ne croient pas pouvoir céder, en conscience, des droits ou des privilèges qui ne leur appartiennent pas en propre, mais qui sont accordés à leur ordre.

Ajoutez à cette première cause de divisions, les antipathies politiques et les préventions nationales. Pendant la première moitié du XVIII^e^ siècle, sur la demande expresse du roi de Portugal, tous les missionnaires de la compagnie de Jésus, qui furent envoyés au Tong-king et dans la Cochinchine étaient portugais, à une ou deux exceptions près. Naturellement ils avaient toutes les préventions de leurs compatriotes, au sujet du protectorat exclusif des missions par Sa Majesté très fidèle. De là à regarder les missionnaires français comme des intrus, il n'y avait qu'un pas, et il paraît que ce pas fut franchi. Le P. Estève, de la compagnie de Jésus, dans son histoire de la mission de Cochinchine, avoue avec une franchise qui l'honore, que les difficultés qui se manifestèrent à

Digitized by Google

cette époque entre ses confrères et les nôtres, venaient, en grande partie, « de ce qu'ils agissaient sous la pression du roi de Portugal ».

A la question de juridiction et de nationalité, venait se joindre la grosse question des rites, qui était alors dans tous son feu. Mgr de Nabuce et la grande majorité des religieux travaillant alors en Cochinchine s'étaient prononcés pour la tolérance. C'était leur droit incontestable, et, comme je l'ai exposé dans l'introduction, ils ne manquaient pas de raisons plausibles à faire valoir en faveur de cette thèse; mais il eut fallu savoir tolérer l'opinion plus sévère, jusqu'à ce que Rome eût parlé, d'autant que finalement, il se trouva que cette opinion était la vraie. Mgr de Nabuce, égaré surtout par ses antipathies et ses préventions contre les missionnaires français, ne put s'en tenir à ce sage tempérament qui n'engageait pas l'avenir, puisque des deux côtés on en avait appelé au jugement infaillible du vicaire de Jésus-Christ. M. de Flory, l'ancien provicaire de Mgr Pérez et supérieur alors des confrères de notre Société travaillant en Cochinchine, fut excommunié nommément par le vicaire apostolique, parce qu'il pensait différemment de lui sur des questions de juridiction et sur la question des rites. C'était une démarche bien grave et bien discutable, mais quand les passions humaines sont en jeu, il n'y a plus ni prudence, ni justice.

Nos confrères, sur la question des rites et sur plusieurs autres questions, telles que l'usage de l'opium, le prêt à intérêt, les comédies, etc., tenaient généralement pour les opinions sévères; c'est pourquoi, on les accusait d'être jansénistes, ce qui heureusement était complètement faux. Ils n'étaient pas même gallicans, ce qui eût été un non-sens hors de France: mais il faut bien reconnaître que, formés en grande partie à l'austère et grande école de la Sorbonne, où plusieurs d'entre eux avaient pris leurs degrés, ils avaient un certain penchant pour les opinions sévères, et beaucoup d'éloi-

Digitized by Google

gnement pour les opinions dites relâchées, qu'à tort ou à raison on attribuait généralement, en ce temps-là, aux ordres religieux. Sans vouloir m'appuyer le moins du monde sur cet immortel et venimeux pamphlet qui s'appelle les *Provinciales* il est permis de dire qu'on n'avait pas absolument tort, en France, de se défier des opinions de certains casuistes, puisque les souverains pontifes, gardiens vigilants de la morale évangélique, avaient cru devoir condamner comme entachées de laxisme, Alexandre VII quarante-trois propositions, et vingt ans plus tard, Innocent XI soixante-cinq propositions, extraites, non pas seulement, comme le dit faussement Pascal, des livres des Jésuites, mais de nombreux casuistes appartenant presque tous aux ordres religieux. Aussi au moment où l'on nous taxait de rigorisme en Cochinchine, nous avions beau jeu, pour renvoyer à nos adversaires l'accusation de laxisme. Mais au milieu de ces disputes de mots et de ces querelles de théologiens, que devenaient la paix, la charité, les saints et féconds labeurs de l'apostolat ?

Mgr de la Baume visiteur apostolique (1737). — Les souverains pontifes se préoccupaient avec raison de ces fâcheuses divisions, entre les ouvriers apostoliques, et du tort qu'elles causaient à la mission de Cochinchine. Mgr de Nabuce étant mort, au mois de septembre 1738, l'année suivante, on vit arriver en Cochinchine, Mgr Elzéar François des Achards de la Baume, évêque d'Halicarnasse, envoyé par le pape Clément XII en Annam, avec le titre de visiteur apostolique, pour essayer de rétablir la paix et la concorde, au milieu des ouvriers apostoliques. Il y travailla avec beaucoup de zèle et d'impartialité, et y serait certainement arrivé, s'il n'avait été prévenu par la mort, après avoir lancé un premier mandement dans lequel il exhortait tous les missionnaires à oublier leurs dissentiments, pour se rapprocher dans l'union des cœurs (1741).

Digitized by Google

L'année suivante 1742, Benoît XIV publiait à Rome la célèbre constitution *Ex quo singulari*, qui mit fin à la fatigante question des rites chinois, en donnant pleinement raison à la ligne de conduite adoptée par nos confrères. Dès lors, la paix était bien près de se faire entre des adversaires de bonne foi, qui avaient lutté chacun pour faire triompher ce qu'il croyait la meilleure solution, mais qui n'ayant pas de parti pris, étaient tout prêts à s'incliner devant la vérité définie et proclamée par le vicaire de Jésus-Christ.

Mgr de Gorice. — Pour faciliter cet heureux résultat, Benoit XIV envoya, en 1744, en Cochinchine, Mgr Costa, évêque de Gorice et vicaire apostolique du Tong-king occidental. Le pieux et savant dominicain, qui comme tous ses confrères, avait toujours soutenu l'opinion sévère au sujet des rites chinois, s'acquitta de sa mission avec beaucoup de tact et de charité. Il publia et fit reconnaître par tous les missionnaires l'encyclique du saint-père ; tout le monde se soumit, et la paix fut rétablie dans la mission.

L'année précédente 1743, Mgr Armand-François Lefebvre, un de nos confrères, avait été sacré évêque de Noëlène, et avait pris, avec le titre de vicaire apostolique, la direction de la mission, ce qui ne contribua pas peu, comme on le verra, à calmer les esprits et à pacifier tous les cœurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

LA MISSION DE COCHINCHINE DE 1740 A 1770

Mgr de Noëlène (1743-1760). — Mgr Armand-François Lefebvre, cinquième vicaire apostolique de la Cochinchine, était de Calais. Il partit de France en 1737, et fut d'abord destiné à la mission de Siam, où il travailla pendant quatre ans, comme professeur au séminaire. Le 6 janvier 1743, au jour de l'Épiphanie, fête patronale de notre Société, il reçut la consécration épiscopale, avec le titre d'évêque de Noëlène, et se rendit l'année suivante en Cochinchine. Voici dans quel état il trouvait la mission à son arrivée.

L'Église jouissait d'une paix profonde, sous le règne de Vovuong, qui avait succédé en 1739 à son père Ninh-vuong. Ce prince, ami des arts et des sciences de l'Europe, avait rappelé à la cour les RR. PP. Jésuites, avec le titre et le rang de mandarins supérieurs, et ceux-ci usaient de leur haute influence pour faire connaître et estimer dans tout le royaume la religion chrétienne. Le prince aimait les belles cérémonies de l'Église catholique, et tenait à ce qu'elles fussent accomplis avec pompe, dans l'église du palais. A Noël, il donnait des ordres pour qu'on élevât, chaque année, une belle crèche, et

Digitized by Google

il envoyait les princes, ses fils, jouir de ce spectacle, et voir les illuminations que les chrétiens faisaient par toute la citadelle, pendant cette sainte nuit. Dans la semaine sainte, les cérémonies si touchantes de ces trois jours attiraient des multitudes de païens, surtout l'adoration de la croix, qui durait depuis le matin jusqu'au soir du vendredi saint, et le lavement des pieds. Les orgueilleux lettrés de la cour ne pouvaient revenir de leur étonnement et de leur admiration, en voyant le P. Lieberg, honoré comme eux du grade de grand mandarin, et favorisé de l'amitié du roi, se prosterner humblement aux pieds de quelques misérables mendiants, pour les laver et les baiser avec amour et respect. Toutes les autres cérémonies de la sainte Église s'observaient ainsi publiquement et avec éclat. A la Purification, aux Rameaux, le prince voulait qu'on lui réservât des cierges et des palmes sanctifiés par les prières et les bénédictions de l'Église, et de peur que ces objets sacrés ne fussent employés ensuite à des usages profanes, il y faisait mettre son sceau, pour que personne ne fût assez hardi que d'y toucher.

Les mémoires des PP. Jésuites, qui font connaître ces détails rapportent que plus d'une fois, la pieuse confiance du prince fut récompensée par des manifestations surnaturelles. Une des grandes salles du palais se trouvait hantée par des esprits invisibles ; on y entendait de grands fracas, sans qu'on pût en deviner aucune cause apparente; une nuit, le prince, réveillé par le bruit, voulut entrer dans cette salle, mais il se sentit repoussé par une force mystérieuse ; il fit alors porter devant lui des cierges bénits et prenant lui-même en main une palme bénite, il pénétra sans difficulté dans la salle, où depuis on n'entendit plus aucun bruit mystérieux.

Grâce à ces bonnes dispositions du roi, les traces de la cruelle persécution de Minh-vuong étaient effacées depuis longtemps. On comptait alors environ trois cents églises dans toute l'étendue du royaume, et le nombre des chrétiens s'éle-

Digitized by Google

vait à près de soixante-dix mille, parmi lesquels on comptait un fils de Vo-vuong, ondoyé en danger de mort, deux oncles du roi, un grand mandarin militaire, une vingtaine d'officiers supérieurs et plusieurs centaines de capitaines dans l'armée, sans parler de nombreux mandarins de rang inférieur répandus dans toutes les provinces ; deux cents catéchistes entretenaient le zèle et l'activité parmi les fidèles, instruisaient les catéchumènes, corrigeaient les pécheurs, visitaient les malades, répandaient partout l'estime du nom chrétien et la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Vingt-neuf missionnaires prêchaient l'Evangile, à la capitale et dans les provinces ; il y avait douze membres de la compagnie de Jésus, six missionnaires de notre Société, neuf franciscains espagnols, et deux missionnaires italiens de la Propagande.

Les mémoires du temps ne font aucune mention du clergé indigène. Il est probable qu'il n'y avait plus guère en Cochinchine de prêtres du pays, sauf peut-être un ou deux vieillards ordonnés jadis par nos vicaires apostoliques. Mgr de Bugie, bien qu'Asiatique lui-même, avait toujours témoigné peu d'empressement pour cette œuvre ; l'évêque de Nabuce partageait toutes les préventions que les religieux nourrissaient alors contre l'emploi du clergé indigène : en sorte que cette œuvre, qui était spécialement la nôtre, et que les souverains pontifes avaient si fortement recommandée à nos premiers vicaires apostoliques, en les envoyant dans ces contrées, était complètement tombée, sous l'administration des vicaires apostoliques étrangers à notre Société.

Il en était de même des religieuses indigènes. Cette œuvre n'avait pris aucun développement depuis Mgr de Bérythe, et les quelques sœurs indigènes qui subsistaient encore, privées des encouragements et de la direction des vicaires apostoliques végétaient tristement, sans pouvoir se recruter. C'était encore une œuvre à reprendre.

Digitized by Google

Tel était l'état dans lequel Mgr Lefebvre trouvait la mission de Cochinchine, à son arrivée dans ce pays en 1774.

Le P. Grueber à Bien-hoa (1741). — Je vais maintenant revenir un peu en arrière pour consacrer quelques lignes à un des plus saints ouvriers que la compagnie de Jésus ait envoyés dans ces pays, le R. P. Jean Grueber. Il était chargé de toute la province du Dong-naï, qui comptait alors huit mille chrétiens et qui s'étendait des montagnes où ce fleuve prend sa source jusqu'aux bords de la mer, sur une longueur de cinquante lieues et une largeur de trente.

Le Père résidait habituellement dans une grande île située à une demi-lieue en avant de la ville actuelle de Bien-hoa, qui était déjà le chef-lieu de la province. Cette île possédait alors une magnifique chrétienté d'environ quatre mille fidèles. Cette chrétienté, qui fut complètement détruite par les persécutions et les guerres de la fin du dernier siècle, n'a plus, en ce moment qu'une quarantaine de fidèles groupés à l'extrémité de l'île, auprès d'une modeste chapelle; mais on voit encore, au centre de l'île, les fondements de la belle église que le P. Grueber y avait élevée. Chargé pendant huit ans de ce district, j'ai retrouvé après cent trente ans, dans la tradition des vieillards du pays, le souvenir toujours vivant de cet admirable missionnaire et de ses œuvres, et c'est à ce titre que je parle ici de mon vénéré prédécesseur.

Il était arrivé dans le Dong-naï en 1738, et n'y demeura pas longtemps, car il fut enlevé par la mort en 1741; mais pendant ces trois ans, on vit pleinement se réaliser en lui les paroles de l'Écriture, que le bon ouvrier vit de longues années en peu de jours: *consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

Dans les premiers temps de son arrivée, comme il ne pouvait pas encore s'exprimer facilement dans la langue du pays, il y suppléait en composant sur les principaux points de la

Digitized by Google

doctrine chrétienne de petits dialogues, qu'il faisait traduire par ses catéchistes, et réciter tous les dimanches, à l'église, par de jeunes enfants soigneusement formés à ce rôle. Chrétiens et païens accouraient en foule, pour entendre ces innocents prédicateurs, et plus d'un en remportait des germes précieux de conversion et de salut. Mais dès qu'il put parler clairement, il se mit à prêcher lui-même, et ses discours enflammés avaient une grâce spéciale pour convertir les mauvais chrétiens, ranimer les tièdes, soutenir les bons dans la vertu, et attirer les idolâtres à la connaissance de la vérité.

Les principales vertus de ce saint missionnaire étaient un zèle ardent pour procurer le salut des âmes, une patience à toute épreuve, une humilité profonde, une mortification complète, une abnégation entière de lui-même et de ses aises. On raconte qu'un jour qu'il fut appelé à une journée de marche pour assister un mourant, contre son habitude, il s'y fit porter en filet, étant lui-même extraordinairement souffrant. Or il arriva que dans la route, un des deux porteurs se trouva indisposé. Non seulement le Père lui céda son filet, mais ne voulant pas le laisser dans l'embarras au milieu de la campagne, il prit bravement sa place, et chargé de ce lourd fardeau, marcha une demi-journée à l'ardeur du soleil, les pieds brûlés par le sable du rivage. Il parvint en cet état à la maison du malade, se hâtant tout le long de la route, de peur d'arriver trop tard pour lui administrer les derniers sacrements.

Bien qu'il se rendît accessible à tous, accueillant les plus pauvres avec affabilité et douceur, son commerce était très-recherché des grands mandarins de la province, et particulièrement du gouverneur, qui l'envoyait souvent chercher pour s'entretenir avec lui; mais l'homme de Dieu, qui avait autre chose à faire qu'à perdre son temps auprès d'un lettré incrédule et sceptique, lui dit un jour : « Je suis très honoré des visites que vous voulez bien me rendre et de l'accès que vous

Digitized by Google

donnez dans votre palais à un pauvre prêtre; mais convaincu par expérience du peu de fruit que vous retirez pour votre âme de ces conversations si multipliées que nous avons eues au sujet de la religion, je préfère y renoncer, de peur que mes visites ne deviennent pour vous le sujet d'une condamnatien plus rigoureuse, car vous ne pourrez plus prétexter de l'ignorance, et peut-être que Dieu, dont vous méprisez l'appel, vous frappera de quelque grand coup, même dès cette vie. » Le grand mandarin ne fit que rire de cet avertissement apostolique; mais il vit bientôt qu'il ne faut pas plaisanter avec les paroles des saints, qui sont quelquefois revêtues d'un caractère prophétique. A quelque temps de là il fut accusé de malversations à la cour, et sommé d'aller, sans délai, se justifier auprès du roi. Il fut si saisi à cette nouvelle qu'il tomba dangereusement malade; mais il ne tarda pas à faire appeler son saint ami, qui le guérit de suite par l'application d'une relique de saint Jean Népomucène, après toutefois qu'il se fût engagé par vœu à embrasser la religion chrétienne. Il alla ensuite à Hué, et se justifia si bien qu'il vit croître encore son influence à la cour. Depuis ce temps, ce gouverneur n'appelait plus le P. Grueber que son bienfaiteur et son père.

Cet excellent ouvrier mourut prématurément, victime de son zèle. Il souffrait beaucoup d'une maladie de foie, quand il fut appelé à deux jours de sa résidence, à Baria, pour assister un mourant. Il se mit aussitôt en route, à travers les immenses forêts, qui recouvrent encore aujourd'hui une partie du pays; il arriva épuisé, assez à temps pour administrer les derniers sacrements au malade; mais c'était sa dernière course apostolique : une violente dysenterie se déclara et l'enleva au bout de quelques jours. Dieu ménagea à son pieux serviteur d'être assisté dans sa dernière maladie par un père franciscain, qui se trouvait de passage à Baria, et qui fit connaître les détails de sa sainte mort. Le P. Grueber expira

Digitized by Google

entre ses bras : « Heureux, disait-il, d'avoir traversé tant de vastes mers, d'être venu en ces contrées infidèles et de s'être sacrifié au salut de tant d'âmes abandonnées. »

Après sa mort, une contestation s'éleva entre la chrétienté de Baria et celle de Bien-hoa, pour se disputer ses précieux restes. Dès la première nouvelle de sa maladie, les fidèles de Bien-hoa lui avaient envoyé *l'ong trum* et les principaux catéchistes pour le soigner. Quand il eut rendu le dernier soupir, ils voulurent emmener le corps à Bien-hoa : « Pas du tout, disaient les gens de Baria, vous aviez le bonheur d'avoir habituellement le Père chez vous, il est venu mourir parmi nous, qui sommes aussi ses enfants, nous voulons garder son corps. » « Non, répliquaient les autres, cela ne serait pas juste; nous vous l'avons prêté, nous ne vous l'avons pas donné; c'est déjà à cause de vous que nous en sommes privés, c'est bien le moins que vous nous rendiez ses restes inanimés. » Comme les chrétiens de Bien-hoa étaient les plus nombreux, ce furent eux qui l'emportèrent. Le saint corps fut déposé dans une barque et ramené à leur chrétienté, où il fut déposé dans l'église que le P. Grueber avait fait construire au centre de l'île. J'ai vainement cherché sur l'emplacement de cette église, aujourd'hui entièrement recouvert par la végétation envahissante de ce pays, les traces de la tombe, où reposent encore probablement ses précieux restes, à moins toutefois qu'ils n'aient été emportés par les fidèles et déposés ailleurs, lors de la ruine de cette belle chrétienté, pendant la guerre des Tay-son.

Congrégations des Jésuites. — D'autres confrères du P. Grueber travaillaient aussi avec zèle dans les provinces, et voyaient leur ministère béni de Dieu. Ils se distinguaient particulièrement dans l'érection de nombreuses confréries, ou congrégations pieuses, dans la direction desquelles les RR. PP. de la compagnie de Jésus ont toujours excellé; c'est

Digitized by Google

là, on peut le dire, un de leurs attraits, une de leurs grâces spéciales. Il y avait alors dans la mission, pour les hommes, la confrérie de la Sainte Trinité, et celle du Précieux Sang ; pour les femmes, la confrérie de la Sainte Vierge et celle de la Bonne mort ; l'association pour les âmes du purgatoire était aussi très répandue parmi les fidèles, parce que cette dévotion répond à merveille aux idées des Annamites, qui, je l'ai dit, portent à l'excès le culte de leurs parents défunts.

Parmi toutes ces associations qui florissaient alors sous la conduite des PP. Jésuites, il faut citer la *sainte armée des enfants*, fondée à cette époque par le R. P. Lopez, supérieur des Jésuites de Cochinchine. Cette association se proposait pour but de grouper tous les enfants de chaque paroisse sous le nom et dans les cadres d'une armée enfantine, ayant ses généraux, ses officiers supérieurs, ses capitaines à l'imitation d'un armée véritable.

Tous les samedis, on passait devant le Père la revue de chaque compagnie. Les officiers examinaient leurs inférieurs sur la lettre et sur le sens du catéchisme, puis ils faisaient leur rapport sur les fautes commises pendant la semaine ; un tel a manqué l'école, tel autre a joué aux sapèques ; celui-ci a dit de mauvaises paroles,, ou a été désobéissant, etc. Naturellement on signalait aussi les belles actions et les actes de vertu. Le Père en sa qualité de généralissime, distribuait à chacun selon ses mérites, l'éloge ou le blâme, la récompense ou la punition.

Le dimanche, toute la petite troupe, drapeaux en tête, se rendait à l'église, pour y réciter les prières, assister à la messe et recevoir les instructions appropriées à leur âge. Comme la garde des troupeaux de buffles est un des fléaux spirituels de ces pays, les pauvres enfants qui en sont chargés, ne pouvant presque jamais se rendre à l'église, et y entendre les instructions, on avait très sagement établi que, le dimanche, pendant les offices, tous les troupeaux de la paroisse seraient sous la

Digitized by Google

garde de deux congréganistes, à tour de rôle. De la sorte, ces enfants, qui sont si complètement abandonnés sous le rapport religieux, pouvaient assister à la messe, recevoir les sacrements et entendre les instructions.

Ces pieuses associations firent un très grand bien dans la mission, et il serait à désirer qu'on pût les rétablir parmi nous, car c'est un fait d'expérience qu'on obtient toujours beaucoup plus des hommes réunis et groupés que des particuliers isolés. L'impiété a si bien compris la force de l'association qu'elle a groupé tous les siens, dans l'armée immense des sociétés secrètes, et c'est avec cela qu'elle mène aujourd'hui le monde. Nous, catholiques, à l'armée du mal il faut opposer l'armée du bien; groupons-nous, à visage découvert; nous n'avons rien à cacher, nous autres; multiplions les confréries, les associations, les congrégations chrétiennes, la croix est notre étendard, Jésus-Christ est notre capitaine; nous pouvons subir des défaites momentanées, mais si nous savons nous unir et lutter sans respect humain, pour la liberté sacrée des âmes que d'odieux sectaires voudraient nous confisquer, la victoire finale est à nous.

Tiers-ordres franciscains. — Les franciscains espagnols travaillaient plus spécialement dans le Binh-thuan, la basse Cochinchine et le Cambodge. Eux aussi avaient groupé les plus fervents de leurs chrétiens, dans leur tiers-ordre et leur confrérie du cordon de Saint-François. Aussi la dévotion au patriarche de l'Ordre séraphique est encore très vivante parmi les fidèles de cette partie de la mission de Cochinchine.

Ordre établi dans les missions de notre Société. — Nos confrères des Missions étrangères, de leur côté, avaient établi un excellent ordre dans les districts qu'ils desservaient; c'est le moment de faire connaître ici la méthode employée, dès le commencement, dans nos missions, et qui s'est conservée

Digitized by Google

à peu près intégralement jusqu'à nos jours, avec quelques modifications légères, nécessitées par l'arrivée des Européens en ce pays, et la conquête définitive de la liberté religieuse.

Il n'y a eu pendant longtemps qu'un seul vicariat apostolique en Cochinchine ; il comprenait la haute, la moyenne et la basse Cochinchine avec le Cambodge. Jusqu'à 1860 nos confrères étaient en petit nombre, pour une étendue de deux cents cinquante lieues en longueur, sur une largeur moyenne de quinze à vingt lieues. Comme on l'a vu, pendant toute la durée du XVIIIe siècle, ils furent aidés par des religieux de différents ordres ; ils eurent aussi, dès le temps de Mgr de Bérythe, des prêtres indigènes travaillant sous leur direction, mais seulement dans les districts de nos confrères, à l'exclusion de ceux où se trouvaient les religieux. Le nombre de ces prêtres indigènes fut très petit dans les commencements. L'évêque de Bérythe en avait ordonné cinq ; plus tard Mgr de Bugie en ordonna deux ou trois, et ce fut tout, jusqu'au moment où le vicariat apostolique de la Cochinchine revint, en 1743, à la société des Missions Étrangères. On se remit alors à l'œuvre du clergé indigène, et à la fin du dernier siècle, on comptait une trentaine de prêtres.

Pour suppléer à cette insuffisance de ministres sacrés, il y a dans la mission deux espèces de catéchistes : les uns, vivant avec les missionnaires, tenant leur maison, et toujours prêts à se transporter où le Père les envoie, pour instruire, baptiser les catéchumènes, exhorter les malades, remplir, en un mot, toutes les œuvres du ministère qui ne requièrent pas le caractère sacerdotal ; les autres, choisis parmi les chefs de famille les plus instruits et les plus fervents de chaque chrétienté, et formant le conseil des notables de la paroisse, à l'imitation des notables de la commune. Ils ont à leur tête un chef de chrétienté, l'*ong trum*, un ou deux sous-chefs, selon le nombre des chrétiens, et, sous leurs ordres, toujours à l'imitation de la commune annamite, des *bien viec*, ou notables

Digitized by Google

inférieurs, chargés de tenir l'église en ordre et de tous les travaux à faire pour le service de la chrétienté.

Les chefs de chrétienté remplacent le Père; il sont chargés, en son absence, de diriger les fidèles et de présider les prières; choisis parmi les meilleurs chrétiens de chaque district, ils reçoivent une patente de l'évêque, ou de son provicaire, pour exercer leur charge. De temps en temps ils convoquent les notables, pour traiter avec eux des affaires courantes. Chaque chrétienté est divisée en plusieurs sections, ayant chacune à sa tête un notable qui en est spécialement chargé; il doit se tenir au courant de tout ce qui se passe dans sa circonscription, et connaître tous les chrétiens qui y habitent, pour en tenir une liste exacte; il a le devoir de les visiter de temps en temps, pour encourager les bons, exciter les négligents, exhorter les pécheurs à se convertir, prévenir ou réparer les scandales qui auraient lieu; il cherche à se mettre en rapport avec les païens bien disposés, pour les exhorter à se faire instruire; il se tient au courant de l'état des enfants païens en danger de mort, pour leur procurer le baptême; s'il y a des malades parmi les fidèles de sa section, il les visite très souvent, va chercher le prêtre, si la chose est possible, ou, en son absence, s'efforce de le remplacer en assistant le mourant; plus tard, c'est encore lui qui présidera aux obsèques. En un mot ce dignitaire local est dans la circonscription comme un vicaire laïc, qui tient la place du Père, quand celui-ci est absent. Néanmoins s'il se présente quelque affaire plus difficile, il ne doit pas en décider seul, mais il fait son rapport aux chefs de la chrétienté, qui, si la chose en vaut la peine, convoquent le conseil des notables et règlent avec eux l'affaire, selon les lois de l'Eglise, dont on les a soigneusement instruits.

Les simples fidèles doivent respect et obéissance aux décisions des notables, sauf, bien entendu, le recours au père spirituel, s'ils se croyaient injustement lésés. Du reste, cette organisation de la paroisse annamite est si exactement calquée

Digitized by Google

sur celle de la commune, et répond si bien aux mœurs du pays, qu'il est rare qu'il s'élève des difficultés.

Le dimanche, que le Père soit là ou non, on se réunit à l'église, ou, à défaut d'église, dans une des principales maisons du bourg, pour réciter, ou mieux, chanter à deux chœurs, le matin, à midi et le soir, les magnifiques prières qui ont été composées par les premiers missionnaires, et qui renferment un abrégé succinct, mais très clair, de tout ce qu'un chrétien doit croire et pratiquer : les principaux mystères de la foi, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les actes des vertus théologales, les sept sacrements, les huit béatitudes, les œuvres de charité corporelles et spirituelles, tout le dogme et la morale catholique passent successivement en revue, et comme nos chrétiens sont habitués dès l'enfance à chanter par cœur toutes ces prières, il n'est pas rare de trouver de pauvres gens, simples et sans aucune culture intellectuelle, parfaitement instruits de leur religion, qui leur est ainsi rappelée en abrégé chaque dimanche.

Suit la récitation du Rosaire médité ; le matin, les cinq mystères joyeux, à midi, les mystères douloureux, le soir, les mystères glorieux. Puis, si la chrétienté a le bonheur, ce jour-là, de jouir de la présence du Père, on assiste à la messe, pendant laquelle les jeunes gens et les jeunes filles chantent alternativement les prières du saint sacrifice ; sinon l'*ong trum* lit l'épître et l'évangile, avec quelques réflexions pieuses à la portée de nos chrétiens ; on annonce les fêtes qui tombent dans la semaine, les jours de jeûne et d'abstinence, et l'assemblée se sépare.

Sur semaine, ceux qui ont le temps ou qui sont près de l'église, s'y réunissent le matin et le soir pour la prière quotidienne, qui est présidée, à tour de rôle, par un des notables; les autres la chantent en famille, agenouillés devant le petit autel domestique que chacun possède dans sa maison. C'est un spectacle ravissant, et qui m'émouvait beaucoup lors de

Digitized by Google

mon arrivée dans la mission, que de se promener le soir, à la tombée du jour, dans un village chrétien. Au milieu du silence de la nuit, on entend s'élever de chaque maison une sorte de mélopée traînante et mélancolique ; c'est la prière annamite qui de tous les points de la chrétienté monte vers le trône de Dieu, pour attirer la bénédiction d'en-haut sur la paroisse. Le matin, au lever du jour, ce pieux concert recommence et, plus d'une fois, des païens passant en barque le long d'une chrétienté, ont été surpris et touchés d'entendre cette harmonie nouvelle pour eux, et ces belles prières, qu'ils entendaient pour la première fois, ont été pour plusieurs l'appel mystérieux de la grâce, qui les a fait entrer à leur tour dans le bercail du divin Pasteur.

Il y a trois jours de la semaine dans lesquels le concours à l'église est plus considérable et les prières plus solennelles ; ce sont le vendredi, où l'on fait habituellement, à peu près partout, le chemin de la croix, le samedi, les prières en l'honneur de la Sainte Vierge à laquelle nos Annamites ont une particulière dévotion, et le lundi, les prières pour les âmes du purgatoire, spécialement pour les bienfaiteurs défunts d'Europe, dont les généreux sacrifices nous ont permis de fonder et de soutenir ces églises lointaines.

Tel est l'ordre adopté dans nos missions annamites pour tous les jours de l'année ; voici comment se fait l'administration. La mission est divisée en un certain nombre de districts, ayant chacun un missionnaire européen à sa tête. Autrefois, vu le petit nombre d'envoyés évangéliques, ces districts étaient d'une étendue très considérable, et comprenaient quelquefois vingt ou trente chrétientés dispersées sur une largeur de trente ou quarante lieues. Encore aujourd'hui, excepté dans les paroisses situées immédiatement autour de Saïgon, il est peu de nos confrères qui n'aient sous leur juridiction cinq ou six chrétientés au moins. Comme le missionnaire ne peut être partout à la fois, il visite, le plus souvent

Digitized by Google

qu'il peut, une ou deux fois l'an, au moins, toutes les chrétientés, pour administrer les sacrements aux fidèles.

Le jour de son arrivée est un jour de fête pour tous ces pauvres chrétiens, qui, moins gâtés que ceux d'Europe, savent mieux apprécier le bonheur de sa présence ; tous les travaux sont suspendus, chacun revêt son habit de cérémonie, et tous, par groupes séparés, les hommes, les femmes, les jeunes gens, les jeunes filles, chacun sous la conduite de ses notables, viennent saluer le Père et lui offrir, même les plus pauvres, leurs petits présents ; des fruits, quelques œufs, un ou deux cocos, sans parler de la chique de bétel, condiment indispensable de toute bonne réception en Annam. Le Père les remercie, leur adresse quelques bonnes paroles à tous, et nos gens s'en vont contents préparer leur examen de conscience ; car les visites du Père sont rares, et il ne s'agit pas de manquer l'occasion, qu'on ne retrouver a pas avant longtemps, de s'approcher des sacrements.

Après cette première réception, les notables se rassemblent, sous la présidence du missionnaire, et lui font leur rapport sur l'état de la chrétienté, et sur les principales difficultés qui ont été réglées en son absence. Celui-ci se fait rendre compte de tout, donne ses décisions, rétablit la paix, si par hasard elle a été troublée, puis il se met au confessionnal, où il restera quelques jours de suite, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Pendant ce temps, les catéchistes parcourent les maisons, pour appeler les retardaires, conduire auprès du Père ceux qui ont besoin de lui parler, exhorter les pécheurs à revenir à Dieu, et ceux qui se sont rendus coupables de quelque scandale à le réparer. Tous les matins, la chrétienté toute entière se presse dans la petite chapelle ; il y a si longtemps qu'on a été privé d'assister au saint sacrifice, et qui sait quand on aura encore ce bonheur !

Quand le missionnaire a confessé tous les chrétiens, interrogé les enfants sur le catéchisme, béni les mariages, réglé au

Digitized by Google

mieux possible, toutes les affaires de la chrétienté, il va se reposer de toutes ses fatigues, en passant dans une chrétienté voisine, où il recommencera les mêmes labeurs ; mais si son arrivée a été un jour de fête, son départ est un jour de tristesse et de deuil. Après que toute la chrétienté est venue le saluer, pour le remercier et recevoir ses derniers avis, on le conduit à sa barque, et bien souvent on entend s'élever au loin les pleurs et les cris désolés de ces chrétiens, qui étaient si heureux de le posséder au milieu d'eux. Pauvres gens ! Ce n'était jamais sans une profonde émotion que je les quittais ; et bien des fois, ma pensée traversant les mers, me reportait au milieu de ces paroisses de France, si privilégiées, et quelquefois si ingrates, hélas ! pour le prêtre qui leur a donné sa vie.

Ce sont ces habitudes de vie chrétienne et la forte organisation de nos chrétientés annamites, qui ont permis à l'Église de Cochinchine de grandir au milieu des persécutions et des épreuves de tout genre. Deux cents ans de combat ont donné à cette Église une certaine expérience de la lutte, et ont appris à nos chrétiens à se suffire à eux-mêmes. Ici tout est organisé de telle sorte qu'une chrétienté, pourvu qu'elle ait de bons catéchistes, peut parfaitement marcher, pendant un temps notable, sans la présence du prêtre. Il y a là, je me permettrai de le dire, franchement, un grand exemple pour les fidèles de France. Les jours mauvais sont venus pour eux, et le ciel est gros d'orages ; peut-être l'heure de la persécution sanglante n'est pas loin, peut-être les efforts hypocrites de la franc-maçonnerie, en obstruant les sources du sacerdoce, les amèneront prochainement comme nos pauvres chrétiens de l'Extrême-Orient, à souffrir de l'absence de leurs pasteurs. Si ce malheur arrive jamais, il faut, qu'à l'exemple de nos Annamites, nos catholiques de France apprennent à s'organiser et à se suffire à eux-mêmes. Dans ces tristes circonstances, il faut que chaque père de famille se rappelle que, selon le mot de l'apôtre,

Digitized by Google

il est roi et prêtre à son foyer domestique, *Regale sacerdotium*, et qu'il sache défendre la liberté religieuse contre toutes les attaques et toutes les perfidies. Catholiques, fils de la France très chrétienne, quinze siècles de tranquillité vous ont peut-être désappris à combattre le bon combat ; mais voici l'heure de la lutte ; ferez-vous moins, pour sauvegarder votre foi et celle de vos enfants, que ces fils nouveaux-nés de l'Église catholique n'ont fait ?

Synode de Hué (1747). — En 1747, sur l'ordre du souverain pontife, Benoît XIV, on tint à Hué, sous la présidence de Mgr Hilaire de Jésus, vicaire apostolique du Tong-king oriental, un synode, où furent convoqués tous les ouvriers apostoliques travaillant alors en Cochinchine. Il s'agissait d'arrêter une conduite uniforme au sujet de plusieurs questions de théologie morale, sur lesquelles il y avait divergence entre les missionnaires, les uns inclinant peut-être un peu trop vers la sévérité, les autres, vers les solutions trop larges. Malgré les bonnes dispositions de tous les membres de l'assemblée, on ne put s'entendre, et chacun garda ses opinions. Dans ces matières délicates, où l'appréciation personnelle joue un si grand rôle, il est à peu près impossible d'arriver à une parfaite uniformité de vues et de pratique, surtout entre des membres appartenant à des familles religieuses différentes, dont chacune a ses traditions et son esprit à elle. C'est un des points qui rendent le plus difficile l'emploi simultané de missionnaires appartenant à différents ordres, dans la même mission.

Mgr Bennétat, coadjuteur (1748). — L'année suivante, pour assurer la succession apostolique dans la mission, et prévenir le retour des difficultés précédentes, Mgr de Noëlène fit choix d'un coadjuteur, dans la personne de Mgr Édouard Bennétat, qu'il sacra le 1er mai 1748, avec le titre d'évêque d'Eucarpie. Ce prélat était originaire du diocèse de Troyes, et travaillait depuis douze ans dans la mission.

Digitized by Google

Persécution de Vo-vuong (1750). — Il y avait vingt-quatre ans que l'Église de Cochinchine jouissait d'une paix très profonde; depuis onze ans qu'il était sur le trône, Vo-vuong avait toujours témoigné les dispositions les plus favorables, lorsque tout à coup, et sans que rien n'eût pu faire prévoir l'orage, une violente persécution, qui devait durer presque sans interruption jusqu'à la fin du siècle, éclata contre le christianisme. Quelles furent les raisons d'un changement si brusque? Il paraît malheureusement que ce furent des défiances politiques, surexcitées par certaines imprudences des trafiquants européens.

Depuis longtemps, les marchands européens, principalement portugais ou espagnols, qui trafiquaient avec la Cochinchine, avaient donné aux Annamites de justes raisons de se plaindre d'eux. Ignorants des usages d'un pays où la moindre infraction à la politesse et aux rites est regardée comme une injure, ne se gênant pas assez avec des populations qu'ils regardaient, à tort, comme barbares ; sans tenue, pour la plupart, sans mœurs, ce qui est plus grave, sans loyauté trop souvent, ils avaient amassé contre eux des haines, qui retombaient malheureusement sur la religion que ces tristes chrétiens étaient censés pratiquer. On les tolérait, à cause des avantages que le roi trouvait dans le commerce avec eux, mais on les détestait, et on avait peur de leur ambition envahissante. Précisément, à cette époque, en 1749, arrivait à la cour de Hué, un envoyé français, nommé Poivre, chargé par son gouvernement de ménager un traité de commerce avec la Cochinchine. Soit que le négociateur, homme très honorable d'ailleurs, eût manqué de prudence dans ses paroles et pressé trop vivement le prince d'entrer dans ses vues commerciales, soit que quelques-uns de ses gens se soient livrés à ces excès dont les voyageurs en pays étrangers sont trop coutumiers, Vo-vuong se montra très irrité, et reçut fort mal l'envoyé de la France, qui fut congédié sans avoir rien pu conclure, et,

Digitized by Google

comme il le raconte lui-même dans la relation de son voyage, il n'eut pas à se louer des procédés du roi de Cochinchine à son égard. Quelques mois après son départ, la persécution éclatait à l'improviste.

Vo-vuong avait alors pour premier ministre un lettré très orgueilleux, ennemi déclaré des chrétiens, qui sut exciter les défiances du prince contre les Européens, qui s'annonçaient comme venant simplement prêcher l'Évangile, et derrière lesquels arrivaient presque toujours des marchands et des soldats, pour envahir le pays. Il lui cita l'exemple de la Chine, où le propre fils de Khan-hi avait été obligé de proscrire tous ces étrangers dangereux; il sut si bien s'emparer de l'esprit du prince, l'alarmer sur l'avenir du pays, sur les dispositions envahissantes des Européens, que celui-ci passant de l'amitié à la haine, résolut de se débarrasser d'un seul coup de tous les missionnaires, et de proscrire en même temps le christianisme, pour en finir avec eux, et leur ôter tout prétexte de revenir en Annam. Au mois de juillet 1750, tous les missionnaires Européens qui se trouvaient en Cochinchine furent arrêtés au nombre de vingt-six: le vicaire apostolique, son coadjuteur et quatre autres de nos confrères, neuf pères jésuites, neuf pères franciscains et deux missionnaires de la Propagande; les mesures avaient été si bien prises et le secret si bien gardé, que pas un seul ne put échapper. Il n'y eut d'exception que pour le père Koffler, médecin du roi, que ce prince voulut garder à la cour. Tous les autres missionnaires furent chargés de lourdes cangues, et jetés en prison, en attendant qu'un vaisseau pût les transporter hors de Cochinchine; car, par un reste de modération, le roi, malgré les instances de ses ministres, se refusa à verser leur sang et à en faire des martyrs.

Les confesseurs de la foi eurent néanmoins beaucoup à souffrir de la brutalité de leurs gardiens et de l'animosité des mandarins, qui se signalèrent d'une manière particulière dans

Digitized by Google

cette persécution, ce qui montre que leur orgueil national avait été froissé et qu'ils en faisaient une affaire de patriotisme, bien plus que de religion. Un vieux franciscain espagnol, le P. Michel de Salamanque, qui travaillait depuis longtemps dans la basse Cochinchine, mourut en prison, le 14 juillet 1750, des suites des mauvais traitements qu'on lui fit endurer.

Dans la nuit du 26 au 27 août, tous les prédicateurs de l'Évangile, qui avaient été réunis à Fai-fo, furent embarqués pour Macao, au milieu des pleurs et des gémissements de leurs chrétiens, accourus de toutes les provinces du royaume, pour dire un dernier adieu à leurs Pères spirituels, et recevoir leur dernière bénédiction. La mission de Cochinchine se trouvait, en pleine crise, privée de tous ses pasteurs, et abandonnée au zèle de ses catéchistes et de trois prêtres indigènes, que Mgr de Noëlène avait eu l'heureuse pensée de former.

Une fois débarrassés des pasteurs, les mandarins crurent qu'ils auraient facilement raison du troupeau et la persécution commença, avec ses violences accoutumées. Plus de deux cents églises furent jetées à bas, les chrétiens rançonnés par d'impitoyables et avides satellites, qui enlevaient jusqu'à la dernière sapèque. Un grand nombre furent battus à outrance, mis à la cangue et retenus plus ou moins longtemps en prison. Néanmoins on ne cite pas une seule condamnation à mort, sous le règne de Vo-vuong; ceux des chrétiens qui tinrent bon contre les avanies, et demeurèrent jusqu'au bout fidèles dans la confession de la foi chrétienne, furent condamnés, au nombre de plusieurs centaines, aux travaux forcés à perpétuité, et employés à couper de l'herbe pour les éléphants du roi.

Le P. Koffler, comme on l'a vu, avait été excepté de la proscription générale; grâce à la bienveillance d'un des ministres du roi, il avait même pu conserver son église. Il se

Digitized by Google

mit en relations avec les prêtres annamites et les catéchistes demeurés dans le pays, sans être autrement inquiété que le commun des fidèles, et s'efforça, au milieu de bien des difficultés, de venir en aide à cette mission désolée.

Mgr de Noëlène, avec son coadjuteur et ses autres confrères exilés de Cochinchine, s'était retiré à Macao, à la procure que, depuis quelques années, nous possédions dans cette ville, attendant une occasion favorable pour rentrer dans sa mission. Cette occasion s'offrit bientôt: Dupleix, cet homme de cœur et de tête, qui nous eût conservé les Indes, si le ministre Choiseul, vendu aux Anglais qui lui servaient une pension annuelle, ne l'eût lâchement abandonné, était alors gouverneur général de Pondichéry et de toutes les possessions françaises dans les Indes orientales. Dans son ardent patriotisme, il avait le pressentiment que l'Indo-Chine, où les Anglais n'avaient jamais mis le pied, pouvait devenir pour la France un dédommagement de l'influence qu'elle était en train de perdre dans les Indes. Il fit donc équiper un vaisseau, pour renvoyer en ce pays les missionnaires français, avec des présents considérables pour le roi de Cochinchine. Ce fut le coadjuteur du vicaire apostolique, Mgr d'Eucarpie, qui tenta cette expédition, en compagnie d'un de nos confrères. Grâce à l'influence de Dupleix, dont le nom était connu jusqu'en Chine, l'évêque fut d'abord bien accueilli par Vo-vuong, qui lui permit de rester dans le pays. Mais il fallait compter avec les mandarins, dont les défiances politiques étaient surexcitées; ils firent tant de représentations et d'instances au roi, qu'au bout d'un an, le coadjuteur reçut l'ordre de partir avec son missionnaire. Ce dernier, qui était M. d'Azéma, passa alors au Cambodge, avec des pouvoirs de provicaire. Le roi du Cambodge s'était toujours montré favorable aux missionnaires, dont il ne redoutait nullement l'influence, attendu que ses sujets ne témoignaient aucun penchant vers le christianisme.

Quelque temps après, Mgr de Noëlène fit encore passer au

Digitized by Google

Cambodge un autre de ses missionnaires, M. Piguel, qui devait être son successeur; lui-même, après avoir attendu à Macao plusieurs années qu'il lui fût permis de rentrer dans la mission, se décida, vers 1755, à passer aussi au Cambodge, où il s'établit un peu au-dessus de Oudon, la capitale, dans un endroit que les lettres édifiantes appellent Pam-bri-chom, aux bords du grand fleuve. Là, il employa les dernières années de sa vie épiscopale à chercher, au moyen des nombreux Annamites qui viennent chaque année faire la pêche au grand lac, à renouer des relations avec sa chère mission, et à la diriger par lettres, puisqu'il ne pouvait faire plus : c'est dans ces saintes occupations qu'il mourut, le 27 mars 1760, au bout de dix ans d'exil, qui durent paraître bien longs à son cœur de père.

Mgr d'Eucarpie, son coadjuteur, après son second exil, était allé en Europe, pour traiter les affaires de la mission. Sur ces entrefaites, le coadjuteur du Tong-king occidental, Mgr Deveaux, étant venu à mourir, au mois de janvier 1756, la Sacrée Congrégation de la Propagande proposa à Mgr Bennétat de le remplacer. Comme il n'y avait pas d'apparence qu'il pût avant longtemps rentrer en Cochinchine, il accepta volontiers, s'embarqua, en 1760, pour sa nouvelle mission ; mais il mourut à moitié chemin, et fut enterré à l'île de France.

Mgr Piguel (1764-1771). — Le successeur de Mgr de Noëlène fut Mgr Guillaume Piguel, originaire du diocèse de Rennes, qui ne fut sacré, à Siam, que le 9 décembre 1764, près de cinq ans après la mort de Mgr de Noëlène. Ce prélat, qui fut le sixième vicaire apostolique de la Cochinchine, avec le titre d'évêque de Canathe, était parti de France en 1747, et avait eu beaucoup de mal à se rendre dans sa mission. Embarqué avec deux de ses confrères sur un vaisseau français, il fut pris en mer par les Anglais (c'était pendant la guerre de sept ans) et ramené à Londres. Il ne parvint à

Digitized by Google

Macao qu'en 1750, juste au moment où son vicaire apostolique et nos confrères de Cochinchine y arrivaient, de leur côté, chassés par la persécution. Dans l'impossibilité de pénétrer dans ce pays, il fut envoyé comme je l'ai dit, au Cambodge, où il travailla la plus grande partie de sa vie.

Néanmoins, à la mort de Vo-vuong, qui arriva en 1765, la situation du christianisme s'améliora un peu, sous son fils Hué-vuong. Les confesseurs de la foi, qui avaient été condamnés à soigner les éléphants, purent rentrer dans leurs villages; mais le mandarin qui en avait la garde, ayant voulu exiger d'eux une certaine somme, avant de les mettre en liberté, la plupart de ces généreux confesseurs s'y refusèrent, bien que les autres fidèles se fussent cotisés volontairement pour payer leur rançon. « Nous sommes bien éloignés, répondirent-ils, de vouloir être rachetés de l'esclavage de Jésus-Christ, et d'une captivité dont nous sommes fiers, et que nous préférons à tous les plaisirs de la terre. »

Ils restèrent donc presque tous dans les fers. Voici ce qu'en 1767, Mgr de Canathe écrivait, au sujet de ces saints confesseurs [1] :

« Je viens d'apprendre, par un bateau arrivé de Cochinchine, que les Cochinchinois, confesseurs de la foi, sont toujours très fervents. Ils sont toujours traités avec la même dureté, et supportent ces mauvais traitements avec la même constance; on leur fait porter tout le poids du jour et de la chaleur, en les employant à couper des herbes pour les éléphants. Malgré l'ardeur extrême du soleil et leurs fatigues, ils trouvent encore assez de forces pour chanter les louanges du Seigneur pendant leurs travaux, et s'exciter mutuellement à souffrir généreusement pour notre aimable Sauveur. »

Mgr de Canathe profita du léger apaisement qui s'était fait pour visiter ses ouailles, qui depuis quinze ans n'avaient pas

1. *Nouvelles lettres édifiantes*, tome VI.

Digitized by Google

vu leur évêque. Il leur fit une première visite de six mois en 1765, et laissa en basse Cochinchine M. Halbout, avec des pouvoirs de provicaire, et M. Boiret, qu'il avait ramené de Siam, après son sacre. Ces deux missionnaires formaient alors tout le personnel de la mission de Cochinchine, avec quatre PP. jésuites et deux franciscains espagnols, qui étaient parvenus à s'introduire dans les provinces de la basse Cochinchine, vers 1760.

Comme les édits contre les étrangers n'avaient pas été rapportés, les missionnaires ne pouvaient travailler qu'à huis clos, et en prenant les plus grandes précautions. Les deux PP. franciscains dont je viens de parler ayant été découverts, furent arrêtés et reçurent l'ordre de passer au Cambodge, mais ils n'eurent aucun mauvais traitement à subir; et quelque temps après, ils purent rentrer en cachette dans leur mission. Ces religieux résidaient alors à Cai-nhum, dans la la province de Vinh-long, où ils avaient une belle chrétienté d'environ trois mille chrétiens.

En 1766, Mgr le vicaire apostolique fit une seconde visite dans sa mission. Pendant les six mois qu'elle dura, il eut la consolation de donner le sacrement de confirmation à plus de sept mille fidèles et de baptiser six cents adultes. Les chrétiens accouraient en foule de plusieurs journées de chemin, pour saluer leur évêque et recevoir sa bénédiction. Leur pieuse indiscrétion faillit plus d'une fois le compromettre et le faire tomber aux mains de ses ennemis, ce qui eût ranimé le feu de la persécution. Aussi après avoir fait sa tournée pastorale, Mgr de Canathe crut devoir se retirer au Cambodge, pour ne pas compromettre plus longtemps la tranquillité toujours si précaire de ses chers enfants. Sa santé absolument ruinée par les peines physiques et morales, lui en faisait d'ailleurs une obligation. Voici comment il décrit à cette époque son état[1]:

« J'ose dire qu'en Europe un prêtre qui aurait la moitié de

1. *Nouvelles lettres édifiantes*, tome VI.

Digitized by Google

mes infirmités se regarderait comme incapable des fonctions les moins pénibles du saint ministère. Il m'a fallu, dans l'état où je suis, aller tantôt dans un petit bateau fort incommode, tantôt à cheval, tantôt en charrette, très souvent à pied, de temps en temps une partie du corps dans l'eau, plus fréquemment les pieds nus dans la boue, quelquefois dormir au grand air, avec la fièvre, ma fidèle compagne. Elle a coutume de me prendre dès que je me fatigue plus qu'à l'ordinaire, ne fût-ce qu'à prêcher et à entendre des confessions. Dans le temps même que je ne l'ai point, je ne suis pas sans douleurs; celles que j'éprouve dans les reins, la rate, et de la part de mon asthme, ne me laissent pas un moment sans souffrir. » Et, comme s'il se reprochait de trop s'appesantir sur ses souffrances, le pieux évêque ajoute aussitôt : « Si je viens faire l'énumération de tous mes maux, ce n'est pas que je m'en plaigne, à Dieu ne plaise; je les regarde, au contraire, cemme des grâces précieuses dont je me reconnais indigne; c'est uniquement pour vous engager efficacement à m'envoyer du secours. »

En effet, on commençait à souffrir cruellement dans toutes nos missions de la disette d'ouvriers apostoliques. L'esprit de Voltaire, l'esprit du XVIII^e^ siècle, l'esprit de l'encyclopédie s'était glissé jusque dans les rangs du clergé, et la sève apostolique semblait à la veille de tarir chez nous. Néanmoins Mgr de Canathe reçut de France, à cette époque, plusieurs auxiliaires de grand mérite : MM. Pigneau de Béhaine, Artaud, Morvan et Levavasseur. Le premier, que nous retrouverons bientôt, fut nommé supérieur du séminaire indigène que la persécution et la guerre des Birmans avaient forcé de transporter de Siam à Chantabun, et, un peu plus tard, à Hon-dat, près de Can-cao, la ville actuelle de Ha-tien. MM. Artaud et Morvan lui furent donnés pour collaborateurs, dans cette œuvre si importante de la formation du clergé indigène.

Digitized by Google

Quant à M. Levavasseur, par l'ordre de Mgr de Canathe, il s'appliqua à l'étude du cambodgien, traduisit le catéchisme en cette langue et composa encore un excellent traité contre les superstitions du pays. Il était d'un caractère ferme et très charitable; après avoir fondé au Cambodge le premier couvent des Amantes de la croix, et une association de pieuses femmes chargées de secourir les pauvres et de visiter les malades abandonnés, il mourut saintement, en 1777, après dix ans de travaux apostoliques.

Il n'y avait toujours que deux de nos confrères en Cochinchine : MM. Boiret et Halbout. M. Boiret ayant été rappelé à Paris, comme directeur du séminaire, le provicaire M. Halbout demeura seul. C'était, au jugement de Mgr d'Adran, qui avait eu le temps de l'apprécier, puisqu'il ne mourut qu'en 1788, un des plus grands missionnaires qui eussent passé en Cochinchine, pour le zèle et surtout pour son grand amour de la pauvreté; il donnait tout aux pauvres, n'avait qu'un habit, qu'un ornement pour dire la messe, et vivait plus misérablement que les gens de la dernière classe. Ces vertus apostoliques expliquent et justifient les grands succès qu'il eut dans son ministère, pendant les vingt et quelques années qu'il passa en Cochinchine.

Ce saint homme faillit tomber aux mains du gouverneur de la province de Phu-yen, dans le courant du mois de février 1767. Pendant qu'il était encore très malade d'un séjour d'un mois qu'il venait de faire au milieu des montagnes très malsaines du pays, pour visiter et consoler les chrétiens qui s'y étaient réfugiés pendant la persécution, le grand mandarin fit investir à l'improviste la misérable cabane où il se trouvait. Le pauvre infirme n'eut que le temps de s'échapper, par une ouverture secrète, et ne pouvant marcher à cause de l'épuisement complet de ses forces, il se mit à ramper à travers les hautes herbes ; mais tous ses effets furent pris, sans excepter son bréviaire. Traqué pendant deux mois par les

Digitized by Google

satellites, il erra tout ce temps de côté et d'autre dans les forêts ; et, par une assistance visible de Dieu, tant de fatigues qui, dans son état, auraient dû lui donner la mort, ne servirent qu'à le remettre sur pied, en sorte qu'il put encore, pendant de longues années, prolonger le cours de ses bonnes œuvres et de ses travaux apostoliques.

Le chef de cette phalange d'hommes apostoliques, Mgr de Canathe, était digne par ses vertus de marcher à leur tête, car il était le premier à donner l'exemple. Son palais épiscopal était une misérable cabane, construite à la mode cambodgienne, à peine recouverte de quelques feuilles qui laissaient passer le vent et la pluie. Les murs en étaient de feuilles comme le toit, et il n'y avait ni chaises, ni tables, mais de simples nattes sur lesquelles l'évêque s'asseyait comme tout le monde. Son vestiaire était à l'avenant du logement, il avait deux vieilles chemises, un mouchoir, un habit en toile noire, pour tous les jours, et une vieille soutane violette pour officier pontificalement aux jours de fête. Ce n'était ni l'avarice ni même le manque de ressources qui le réduisaient à un pareil dénûment, car la révolution française n'avait pas encore mis la main sur les fonds destinés à l'entretien des ouvriers apostoliques, et l'évêque recevait chaque année, comme tous nos autres vicaires apostoliques, un viatique de deux mille francs, mais il ne gardait rien pour lui, et toutes ses ressources passaient en bonnes œuvres : le séminaire, l'entretien des catéchistes, les secours aux confesseurs de la foi, en prison ou en exil, le soulagement des pauvres et des malades, en sorte que, sans faire, comme les religieux, le vœu solennel de pauvreté, on pouvait dire sans exagération, de lui et de ses missionnaires, qu'ils en pratiquaient les vertus plus strictement que dans les ordres les plus austères et les mieux réformés.

Son zèle à procurer le salut des âmes dont il avait la charge était à la hauteur de son esprit de pauvreté. Exilé loin de son

Digitized by Google

troupeau, et ne pouvant le visiter qu'en passant, comme en cachette, il fit tous ses efforts pour remédier à cette déplorable situation, en entretenant de fréquents rapports avec ses chrétiens, et surtout en s'appliquant à la formation d'un clergé indigène, sur lequel on pût compter pendant les persécutions. Il se priva, pour les employer à cette œuvre, qu'il regardait avec raison comme la première de son vicariat, de ses meilleurs sujets, MM. Pigneaux, Artaud et Morvan.

En même temps, il s'occupait des Cambodgiens, au milieu desquels la Providence l'avait jeté. Depuis deux cents ans, un grand nombre de religieux étaient venus travailler dans cette contrée, mais, par une négligence vraiment singulière, on n'avait guère prêché qu'aux Portugais, et l'on avait laissé de côté les indigènes, en sorte qu'il n'y avait presque pas de chrétiens cambodgiens. Mgr de Canathe, préoccupé de cette triste situation, voulut faire prêcher l'Évangile à ce peuple, que le saint-siège avait confié à sa sollicitude pastorale, et, bien qu'il eût une extrême pénurie d'ouvriers apostoliques, il leur donna un missionnaire, M. Levavasseur, pour les amener à la foi.

Il projetait aussi l'établissement d'une mission chez les tribus sauvages qui habitent les montagnes à l'ouest de la Cochinchine. « Ces gens-là, écrivait-il, paraissent nés pour le christianisme. Ils ont beaucoup de vertus morales et peu de défauts ; ils n'ont ni pagodes, ni talapoins; j'espère qu'on y recueillera de grands fruits. Je souhaiterais bien envoyer deux missionnaires pour ouvrir cette mission. » Malheureusement les missionnaires désirés ne vinrent pas, et cette œuvre fut remise à des jours meilleurs.

Les dernières années de Mgr Piguel furent attristées par les désastres successifs arrivés au séminaire indigène, qui fut plusieurs fois ruiné par la guerre, et qu'il fallut transporter successivement de Siam à Chantabun, puis à Hon-dat, et enfin à Pondichéry, comme je le dirai au chapitre suivant. D'un

Digitized by Google

autre côté, la persécution continuait en Cochinchine, où plusieurs martyrs avaient encore versé généreusement leur sang pour Jésus-Christ en 1768. On était à la veille de cette longue guerre civile qui, pendant trente ans, allait ravager tout l'Annam, du nord au sud, et réunir à la fin, sous un seul prince, la Cochinchine et le Tong-king séparés depuis plus de deux cents ans. De tous côtés, le vieil évêque n'apercevait à l'horizon que des persécutions et des menaces de ruine pour l'Église de Cochinchine. Sentant ses forces épuisées, il jeta les yeux autour de lui, pour voir lequel de ses jeunes collaborateurs serait le plus capable de tenir d'une main ferme le gouvernail de la barque apostolique, au milieu de la tempête présente. Son choix s'arrêta sur M. Georges-Pierre Pigneaux de Béhaine, qui s'était réfugié à Pondichéry avec ses élèves. Un bref du pape nomma ce dernier évêque d'Adran (1770), et coadjuteur du vicaire apostolique. Mgr Piguel, tranquille désormais sur l'avenir de sa chère mission, s'endormit en paix dans le Seigneur, le 21 juin de l'année suivante 1771. Une note du temps, que j'ai sous les yeux, résume toute sa vie dans ces simples lignes : « Il se fit aimer des chrétiens, des missionnaires et des religieux travaillant dans la mission, par sa douceur, son silence, sa prudence, son humilité et sa patience. »

Derniers jésuites en Cochinchine (1752-1783). — Les RR. PP. jésuites avaient été plus heureux que nos confrères. En 1752, la même année que Mgr d'Eucarpie avait fait sa tentative, deux jésuites, les PP. de Monteiro et Louleiro, furent présentés au roi, en qualité de mathématiciens, et comme, malgré les défiances qu'on lui avait inspirées contre les Européens, ce prince avait toujours conservé un goût très vif pour nos sciences et nos arts, ces deux religieux furent acceptés, en qualité non de missionnaires, mais de savants. Le zèle est ingénieux à se déguiser sous toutes les formes, pour

Digitized by Google

arriver à son unique but, qui est de travailler à sauver les âmes. Les deux jésuites purent s'emparer de l'esprit du roi et faire passer le prêtre sous le manteau du mathématicien ; le P. Monteiro, qui était un physicien habile, construisit des pompes à feu et d'autres machines très curieuses, dont Vovuong se montra enchanté ; le P. Louleiro, excellent médecin, s'offrit à donner gratuitement ses soins à tous les malades, riches ou pauvres, qui voudraient y recourir ; les deux religieux obtinrent ainsi une grande popularité à la cour et à la ville, et s'en servirent pour assister cette mission privée de tous ses pasteurs.

Néanmoins le bien était toujours fort difficile, et il fallait prendre bien des précautions, pour ne pas exciter l'attention des mandarins. En 1755, malgré la protection du roi, le P. Koffler, surpris dans l'exercice même de son ministère, fut arraché violemment de l'autel par une bande de satellites, et forcé de partir à la hâte sur un vaisseau hollandais. Le vieux confesseur allait retrouver en Europe d'autres persécutions et des chaînes plus lourdes à porter. Il se trouvait à Macao quand l'exécrable Pombal fit arrêter et conduire à Lisbonne tous les missionnaires de la Compagnie de Jésus, qui travaillaient alors dans les missions ; enfermé avec ses confrères dans les cachots du fort Saint-Julien, il fut rendu à la liberté en 1765, sur la demande formelle de l'impératrice Marie-Thérèse, dont il était le sujet. Deux autres de ses confrères, anciens missionnaires de Cochinchine, le P. Lopez, ancien supérieur, et le P. d'Acosta, avaient été pris avec lui ; ils moururent dans les prisons de Pombal, et purent constater par eux-mêmes que les haines sataniques de la franc-maçonnerie, dont ce trop fameux ministre était un des plus fervents sectaires, sont plus cruelles et plus implacables encore que la barbarie du paganisme oriental, qui tue ses victimes, mais qui n'essaie pas de les déshonorer.

Les PP. Monteiro et Louleiro, restés en Cochinchine,

Digitized by Google

étaient plus tranquilles à la cour d'un roi persécuteur. Pendant cinq ans (de 1755 à 1760) ils furent les seuls missionnaires européens résidant en Cochinchine. Ils continuèrent à travailler avec nous, quand nos confrères eurent réussi à forcer la porte de ce royaume ; ce sont les deux derniers jésuites qui eurent le titre de mathématiciens du roi et parurent à la cour. Leur apostolat scientifique et religieux se prolongea pendant de longues années. Le P. Monteiro mourut en 1776 à Fai-fo ; le P. Louleiro, forcé de quitter la cour par la révolution qui chassa du trône, pour un temps, la famille des Nguyen, quitta la Cochinchine seulement en 1779, et se retira à Lisbonne, sa patrie. Pombal était mort ; et les cachots du fort Saint-Julien, qui dévorèrent tant de saintes victimes, étaient fermés. Le vieux missionnaire put se reposer en paix dans sa patrie de ses longues fatigues ; il mourut plein de jours et de mérites en 1794.

Il ne fut cependant pas le dernier missionnaire que la Compagnie de Jésus envoya travailler dans ce pays. En 1760, deux ouvriers de la onzième heure arrivèrent en Cochinchine : un jésuite chinois dont le nom est resté inconnu et le P. Amoretti, italien. Le premier évangélisa plusieurs provinces, jusqu'en 1777, date de sa mort ; le second desservit la chrétienté de Fai-fo jusqu'en 1783, époque à laquelle il mourut entre les bras de M. Longet, un de nos confrères. Après lui, la Compagnie de Jésus n'a plus eu de missionnaires en ce pays, où elle implanta la foi chrétienne.

De 1615, année où le P. Busomi posa pour la première fois le pied sur la terre d'Annam, à 1783, époque où mourut le P. Amoretti, la société de Jésus a fait passer en Cochinchine soixante-sept ouvriers apostoliques, la plupart, hommes de grands talents et de science éminente. Leur influence se fit sentir surtout à la cour, où, pendant près de quatre-vingts ans, ils résidèrent presque constamment avec le titre de mathématiciens du roi, et quelques-uns, avec le rang et les insignes de

Digitized by Google

mandarins supérieurs. Sans négliger les petits et les pauvres, leur apostolat s'exerçait surtout parmi les lettrés et les classes supérieures de la société annamite. Ils pensaient, non sans apparence de raison, que dans un pays autoritaire et hiérarchisé comme l'Annam, la lumière descend d'en haut, et que la conversion d'un seul grand mandarin exerce une influence très considérable tout autour de lui. La malheureuse question des rites vint faire avorter une grande partie de ces espérances. Quand l'autorité infaillible de Rome eut décidé que les rites chinois étaient pleins de superstitions qu'on ne peut tolérer, un coup mortel fut porté à l'apostolat des PP. de la Compagnie de Jésus ; car les mandarins, forcés de choisir entre la soumission aux décrets du souverain pontife et leur position lucrative et honorée, s'éloignèrent de l'Église catholique, et devinrent, à partir de cette époque, les adversaires implacables du nom chrétien en Annam. On a vu que, dans la persécution de Vo-vuong, ce furent eux qui triomphèrent des hésitations du prince et poussèrent à toutes les mesures de rigueur. Cette situation s'est prolongée jusqu'à nos jours, et l'Église catholique n'a pas d'ennemis plus acharnés dans ce pays que ces orgueilleux lettrés, qui ont préféré leurs superstitions grossières à l'humilité de la croix. Aujourd'hui plus que jamais se vérifie chez nos chrétiens la parole de l'Apôtre ; il n'y a pas dans leurs rangs beaucoup de nobles, beaucoup de riches, beaucoup de savants, *non multi potentes*, *non multi divites*, *non multi sapientes ;* mais, en revanche, selon la divine parole du Maître, l'Évangile est annoncé aux pauvres, et Dieu a choisi les humbles, les petits, les faibles, tous ceux que le monde méprise et dédaigne, pour confondre l'orgueil de la fausse science, et triompher, par l'héroïsme et la mort, de tous les efforts des puissants et des princes ; c'est l'histoire de l'Église d'Annam pendant la durée du siècle qui s'achève.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

MONSEIGNEUR D'ADRAN. — PREMIÈRE PARTIE (1770-1790)

Mgr d'Adran. — Nous voici arrivés au plus illustre des vicaires apostoliques de la mission de Cochinchine. Les événements politiques auxquels il fut appelé à prendre part, et dont les résultats ont été de poser les bases de la puissance française en Annam, son voyage à la cour de Louis XVI et les difficiles négociations dont il fut chargé auprès des ministres de ce prince, ses grandes qualités personnelles, qui l'eussent fait remarquer dans n'importe quelle situation, les services considérables que sa haute position à la cour de Gialong lui permirent de rendre à la religion, toutes ces causes réunies ont concouru à tirer son nom de l'humble obscurité qui nous dérobe le plus souvent la vie et les travaux des ouvriers évangéliques. Il est donc bien naturel que nous nous arrêtions un peu plus longtemps devant cette grande figure, qui éclaire et domine une partie notable de l'histoire religieuse de la mission de Cochinchine.

Mgr Pierre-Joseph-Georges Pigneaux de Béhaine naquit au mois de décembre 1741, à Origny dans le diocèse de Laon, d'une famille noble et riche, mais encore plus distinguée par

Digitized by Google

sa piété et ses vertus chrétiennes que par son illustration dans le monde. C'était à cette heure néfaste du XVIII[e] siècle où la noblesse française, entraînée par un aveuglement vraiment étrange, travaillait, par le scepticisme, la légèreté et l'oubli des mœurs, à démolir le vieil édifice national qui avait abrité tant de vertus et tant de gloires, et préparait en riant la Révolution qui allait mettre fin à ses privilèges, et la balayer elle-même du sol de la patrie, comme une plante parasite, un arbre mort qui ne porte plus de fruits. Partout, à la cour, à la ville et dans les provinces on voyait les fils des croisés, devenus les disciples enthousiastes de Voltaire, bafouer la vieille foi et les vieilles mœurs du pays, et proclamer l'avènement définitif des idées nouvelles, qui allait faire régner la félicité universelle. Il y a, dans la vie des peuples, de ces heures d'illusion fatale, où chacun, reniant les gloires du passé, se précipite avec frénésie vers un avenir inconnu, presque toujours plein de redoutables surprises. Au milieu du dévergondage des idées et des mœurs, la famille de Béhaine avait conservé intact l'héritage de la foi et des vertus de ses pères. Le jeune Pigneaux, élevé dans ce milieu chrétien, fut heureusement préservé de la corruption générale, et tourna de bonne heure ses pensées vers le sacerdoce. Ses pieux parents ne mirent aucun obstacle à sa vocation, et lui permirent d'aller faire ses études à Paris, au Séminaire des Trente-Trois. Bientôt le jeune lévite franchit, les uns après les autres, les degrés du sanctuaire, et il fut ordonné prêtre, en 1765, à l'âge de vingt-quatre ans.

Départ de France (Décembre 1765). — Dieu allait demander à ses bons parents un sacrifice pénible. Depuis longtemps déjà, M. Pigneaux se sentait attiré vers les missions lointaines. Pour ne pas alarmer la tendresse des siens, il ne leur avait rien dit de ses projets, quand tout à coup ils apprirent qu'il était parti de Paris, à la fin de l'année 1765, et

Digitized by Google

s'était embarqué à Lorient, pour la mission de Cochinchine.

Voici quelques extraits de la lettre touchante que le jeune apôtre écrivait à sa famille, au mois de décembre 1765, pour lui faire connaître sa résolution. « Nous gémirions encore sous l'empire du démon et dans les ténèbres de l'idolâtrie, si des hommes remplis de l'esprit de Dieu et d'un zèle vraiment apostolique n'avaient eu le courage de s'expatrier, pour venir nous éclairer des lumières de l'Évangile. L'amour, la tendresse, le respect qu'ils avaient pour leurs parents ne furent pas capables de les arrêter.... Un nombre presque incroyable d'âmes, qui marchent dans la même voie où nous étions alors, nous tendent les bras et nous conjurent d'aller leur faire part de l'avantage qu'on nous a procuré... Je me sens intérieurement pressé depuis plusieurs années d'aller travailler au salut de tant de malheureux qui sacrifient leur âme au démon de l'erreur et du mensonge. J'espère que vous ne ferez qu'applaudir à un dessein si conforme à votre manière de penser, et que vous ne me refuserez pas votre bénédiction. Je ne l'ai pas attendue pour partir, parce que je connais ma faiblesse et votre amitié. »

Il leur écrivait encore le 27 décembre, de Cadix, où son vaisseau avait fait relâche : « Il m'en a coûté beaucoup pour prendre un parti, sans vous en avertir; mais, comme j'avais tout à craindre de votre opposition dont j'étais bien assuré, j'ai cru être obligé par la religion à tenir toutes mes démarches secrètes, pour ne pas m'exposer à manquer à ma vocation... Je vous connais assez de piété pour croire que vous ne ferez qu'applaudir à une entreprise aussi grande, et que vous me pardonnerez volontiers ce manque de soumission, qui n'a pour but que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Sur douze enfants que nous sommes, pourriez-vous faire moins que d'en sacrifier un à une si belle œuvre? Je remercierai Dieu toute ma vie d'avoir jeté les yeux sur moi de préférence aux autres. »

Digitized by Google

Le voyage du missionnaire fut heureux mais long ; après avoir fait le tour de l'Afrique et touché à Madagascar, il aborda le 21 juin 1766 à Pondichéry, où nous avions alors une procure. M. Pigneaux comptait se rendre auprès de son vicaire apostolique, qui résidait alors au Cambodge, en passant par Siam ; mais la guerre qui désolait alors ce pays ne lui permit pas de suivre cette route. Il s'embarqua alors pour Malacca, où il s'arrêta quelques semaines, espérant toujours trouver une occasion pour se rendre au Cambodge, dont il était tout près. Cet espoir ne s'étant pas réalisé, il se rendit à notre procure de Macao, où il arriva dans le courant de septembre. Il se hâta alors d'écrire à ses chers parents pour leur faire le récit de sa traversée, et revenant sur la pensée, qui déchirait son cœur, de la douleur où son départ clandestin avait dû les jeter, il ajoutait : « M'avez-vous bien pardonné de vous avoir quittés sans vous en demander la permission? Je n'en doute presque point. J'ai une grande confiance que les sentiments de religion que vous m'avez souvent inspirés, auront étouffé ceux de la nature. Le bon Dieu souffre tant de choses de nous continuellement ; il faut bien souffrir un peu pour lui... Je suppose donc que nous avons la paix ensemble, que vous m'aimez plus que jamais, et que même vous avez plus de satisfaction (au moins en Dieu) de me voir dans ces pays éloignés travailler au salut des âmes que dans tout autre endroit. »

La famille de M. Pigneaux était capable de comprendre et de goûter ces fortes paroles. A quelque temps de là, le missionnaire recevait enfin une lettre des siens qui dut mettre fin à ses inquiétudes, car voici en quels termes il y répondait :

« Hon-dat, le 23 juin 1768.

« Mon très cher père et ma très chère mère, j'ai lu, avec une espèce d'admiration, les lettres que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire, et je vous avoue franchement que je ne m'attendais pas à une si généreuse résolution. Je bénis mille

Digitized by Google

fois le Seigneur de vous avoir donné des sentiments si chrétiens, et j'espère que sa sainte miséricorde ne laissera pas imparfait l'ouvrage qu'elle a si glorieusement commencé. Vos chères lettres m'ont fait une impression que je ne puis exprimer, et j'en ai été touché jusqu'aux larmes. J'en suis demeuré plus convaincu que jamais que la sainte grâce de Dieu opère admirablement dans les âmes qui lui sont dociles.

« Quoique je sois bien éloigné de vous de corps, je vous suis néanmoins souvent uni de cœur et d'esprit. Je me figure quelquefois avoir le bonheur de vous retrouver dans le Sacré-Cœur de Jésus. Puissé-je vous inspirer la dévotion de ne quitter jamais cette aimable demeure, où vous trouveriez bien des consolations!... Oh! souvenez-vous bien que nous ne sommes que passagers en ce monde, que le temps de notre exil sera bientôt fini, et qu'enfin nous serons tous réunis dans notre sainte patrie, pour ne plus jamais nous séparer. Travaillez bien sérieusement à vous sanctifier, vous et toute votre famille. Pensez à laisser à vos enfants pour héritage un ardent désir du ciel et un grand mépris des choses de la terre. Je ne célèbre jamais la sainte messe sans y faire une mention spéciale de vous tous, et je demande bien ardemment au bon Dieu qu'il fasse de tous des saints. J'ai une grande confiance que vous n'en resterez pas à des propos vagues et généraux; la multitude des désirs tue les paresseux. Notre foi, pour être vivante, demande des œuvres. »

Tranquille du côté de sa chère famille, le nouveau missionnaire se mit avec ardeur à l'œuvre apostolique qui devait occuper et sanctifier toute sa vie. On a vu, par la date de cette lettre, qu'il était déjà dans sa mission. Parti de Macao, il avait abordé au Cambodge, par le port de Can-cao (Ha-tien), qui était alors le centre des relations commerciales de ce royaume avec Siam, la Malaisie et la Chine. Il y était arrivé au mois de mars 1767.

Digitized by Google

M. Pigneaux, professeur (1767). — Le collège de Siam, ruiné de fond en comble par l'invasion birmane, venait d'être transféré, d'abord à Chantabun, puis à Hon-dat, petite île solitaire située à une heure de Can-cao. M. Pigneaux, que ses grands talents et sa piété rendaient tout à fait propre à cette œuvre si importante du clergé indigène, fut placé au séminaire pour enseigner la théologie. « M. Pigneaux, écrivait, au mois de mai, le vicaire apostolique, Mgr Piguel, vient d'arriver en bonne santé. Il aurait pu m'être d'un grand secours, mais le voyant si propre à l'instruction de notre jeunesse, j'ai cru que je ferais mieux de le laisser au collège, sacrifiant au bien général de toutes les missions la satisfaction que j'aurais eue à le retenir près de moi. »

M. Pigneaux avait pour auxiliaire au collège M. Artaud, qui, venu de France simple acolyte, avait été ordonné prêtre à Siam, en 1764. Il était toujours resté au collège comme professeur. A cette époque, cette maison se composait d'une quarantaine d'élèves : Siamois, Cochinchinois, Tong-kinois et Chinois. Quelques mois après son installation au collège, M. Pigneaux fut soumis à une rude épreuve. Au milieu des guerres qui désolaient alors le pays, les défiances étaient surexcitées, et il suffisait du moindre incident pour amener une catastrophe. Il arriva que, vers la fin de 1767, un prince siamois passa par Hon-dat, en se rendant au Cambodge. Le gouverneur de Can-cao, qui avait ordre de l'arrêter, soupçonna les missionnaires de lui avoir donné asile et d'avoir favorisé son évasion, ce qui était faux. Sans autre preuve, il envoya des soldats, le 8 janvier 1768, pour investir la maison, à trois heures du matin, et se saisir de nos deux confrères, qui furent conduits en prison et chargés chacun d'une lourde cangue. Ils demeurèrent en cet état pendant tout le carême, et eurent beaucoup à souffrir des incommodités de la prison. Enfin, au bout de trois mois, on voulut bien reconnaître leur innocence et les remettre en liberté. A leur retour au collège, ils

Digitized by Google

trouvèrent les écoliers fervents et en bon ordre. En l'absence de leurs maîtres, les plus anciens avaient pris la direction de la maison et veillé à la discipline ; pas un seul enfant ne s'était écarté de son devoir. C'est un résultat qu'il serait bien difficile d'obtenir en France, dans des circonstances pareilles.

Les missionnaires ne demeurèrent pas longtemps en paix dans leur studieuse retraite. A quelque temps de là, un gros parti de pirates chinois et cambodgiens, profitant des troubles du moment, vinrent pour piller la maison et massacrer les élèves cochinchinois, auxquels les Cambodgiens en voulaient spécialement. Les élèves et les maîtres eurent le temps de s'échapper, excepté M. Artaud, qui était gravement malade. Il vit un de ses élèves massacré entre ses bras et il fut lui-même si cruellement battu par les Chinois qu'il en mourut, quinze jours après (28 novembre 1769).

Évidemment la position n'était plus tenable. M. Pigneaux, après s'être concerté avec M. Morvan, qui lui avait été donné pour collaborateur, désespérant de trouver plus longtemps au Cambodge un asile pour sa petite famille, se résolut à passer à Malacca, puis à Pondichéry, où, après bien des traverses, ils arrivèrent tous heureusement et se trouvèrent réunis, au mois de juin 1770. Le collège fut installé, sous la protection du drapeau français, à Virampatnam, petit village situé à une lieue de Pondichéry.

Sacre de Mgr Pigneaux (1774). — C'est là que M. Pigneaux reçut les lettres apostoliques qui l'instituaient évêque d'Adran et coadjuteur de Mgr Piguel. La mort de ce dernier l'investit bientôt de la charge de vicaire apostolique ; néanmoins il ne fut sacré qu'en 1774. La cérémonie eut lieu à Madras, le jour de saint Matthias (24 février). A la fin de l'année, le prélat jugea le moment venu de rentrer dans sa mission ; il s'embarqua pour Macao, d'où il regagna le Cambodge. Il arriva à Can-cao, le 14 mars 1776. Ce séjour de

Digitized by Google

quatre ans et demi que Mgr d'Adran fit à Pondichéry entrait dans les desseins providentiels de Dieu. Il s'y fit connaître et estimer de tous ; et les relations qu'il noua à cette époque dans cette ville devinrent le moyen dont Dieu se servit plus tard, pour faire réussir ses grands desseins sur la Cochinchine, malgré tous les obstacles qui lui furent suscités. C'est ainsi que la divine Providence sait tirer la consolation de l'épreuve et le bien du mal. Sans la persécution qui força Mgr Pigneaux à se réfugier, en 1770, à Pondichéry avec ses élèves, il est presque certain qu'il n'eût pu, vingt ans plus tard, amener des vaisseaux au roi de Cochinchine et rétablir ce prince sur son trône.

Guerres civiles en Cochinchine ; leurs causes. — A son arrivée dans sa mission, le vicaire apostolique la trouva désolée par la persécution, qui durait depuis 1750, et bouleversée de fond en comble par les guerres civiles et les troubles politiques. Le royaume de Siam venait d'être envahi et ravagé à deux reprises, par les Birmans ; le Cambodge était en proie aux dissensions et aux révoltes ; la Cochinchine elle-même venait d'entrer, pour près de trente ans, dans une période de guerres et de révolutions, qui allaient désoler ce beau pays et faire le désespoir et la ruine de ses malheureux habitants. Je vais exposer brièvement les causes de ces grandes commotions politiques qui devaient exercer une si grande influence sur l'avenir de l'Annam.

On se rappelle ce que j'ai dit dans l'introduction de la division du pays entre deux familles : les Trinh au Tong-king, et les Nguyen en Cochinchine. Il y avait plus de deux cents ans que la séparation s'était faite, et que les représentants de ces deux familles, avec le titre de Chua, ou seigneurs du pays, s'étaient rendus, en fait, absolument indépendants, les uns au Tong-king et les autres en Cochinchine, ne laissant aux rois légitimes de la famille des Lê que l'extérieur et le nom de

Digitized by Google

la royauté. Comme ces derniers résidaient au Tong-king, auprès des Trinh, les Nguyen de Cochinchine n'avaient conservé aucune relation avec ces princes, car les deux pays n'avaient cessé, depuis la séparation, de se jalouser et de se faire la guerre. Mais les Nguyen avaient bravement soutenu la lutte, et, non contents de maintenir intactes leurs frontières, du côté du Tong-king, ils avaient, dans le cours de ces deux siècles, étendu leurs conquêtes vers le sud, absorbé d'abord le Ciampa, puis refoulé les Cambodgiens jusqu'à Ha-tien, en sorte qu'ils occupaient en maîtres toute la haute, la moyenne et la basse Cochinchine. Cette situation prospère durait encore en 1765, quand Vo-vuong, aussi malheureusement inspiré en politique qu'en religion, déchaîna la tempête qui faillit emporter sa dynastie, en intervertissant l'ordre de succession au trône, et désignant pour lui succéder, au lieu de son fils aîné, l'enfant d'une femme de second rang, qui monta sur le trône en 1765, sous le nom de Hué-vuong, et mourut en 1776, victime des guerres civiles que son intrusion avait provoquées. Ce jeune prince était âgé de treize ans seulement. On lui donna un tuteur, nommé Phuoc, homme orgueilleux et tyrannique. Celui-ci commença par s'assurer de la personne de l'héritier légitime, le fils aîné de Vo-vuong, qu'il retint en prison, où il mourut, probablement assassiné, au bout de quelques mois. Ce malheureux prince laissait plusieurs enfants, dont l'un fut le roi Gia-long.

Cependant le régent abusait de son autorité, pour se livrer à de tels excès que le mécontentement devint bientôt général. Une étincelle n'allait pas tarder à allumer dans tout le pays le feu de la guerre civile.

Révolte des Tay-son (1773). Il y avait alors au Binh-dinh trois frères, Nhac, Hué et Lu, originaires de la province de Nghe-an, dans le Tong-king. Leur père était chrétien, mais il avait apostasié dans la persécution. Comme Nhac, l'aîné,

Digitized by Google

était venu au monde avant la persécution, on pense qu'il avait été baptisé, mais ses deux frères étaient certainement païens; Hué, le second, était un bonze défroqué; Nhac était trésorier-comptable. Ayant puisé à même la caisse du gouvernement, pour payer des dettes de jeu, il eut peur d'être découvert, et s'enfuit dans les montagnes situées à l'ouest du pays. Profitant habilement de la désaffection générale, il groupa bientôt autour de lui plus de trois mille rebelles qui prirent le nom de Tay-son (montagnes de l'ouest); naturellement ses deux frères s'étaient jetés dans son parti; il en fit ses lieutenants.

Après plusieurs avantages remportés sur l'armée régulière, Nhac réussit à s'emparer de la ville et du port de Qui-nhon, par un stratagème qui rappelle le classique cheval de bois de l'*Enéide*.

Il fit construire une cage qui pouvait se démonter à volonté, s'y enferma, puis, après s'être entendu avec ses gens, il ordonna qu'on le portât dans la citadelle, pour le livrer aux mandarins, comme un criminel de lèse-majesté. Ceux-ci, enchantés d'une si belle capture, récompensèrent les porteurs, et, confiants dans la solidité apparente de la cage, s'endormirent en toute sécurité. Mais, au milieu de la nuit, Nhac démontant les barreaux de sa cage, poussa le cri de guerre; la citadelle fut envahie de tous les côtés à la fois, et dans le premier moment de stupeur, il eut le temps de couper la tête au gouverneur. La prise de Qui-nhon et de tous les magasins militaires que renfermait cette ville, rendit Nhac maître de toute la province.

Invasion des Tong-kinois (1774). Les Tong-kinois, enchantés de trouver l'occasion de s'immiscer dans les affaires de la Cochinchine, se hâtèrent d'envoyer une armée considérable, soi-disant pour secourir Hué-vuong, mais en réalité pour s'emparer du pays. Bientôt ces étranges alliés se démasquèrent; ils s'emparèrent de la capitale et le malheureux Hué, pris entre deux ennemis également acharnés à sa perte, n'eut

Digitized by Google

que le temps de se réfugier à Saïgon, au dernier mois de 1774.

Nhac s'empressa de reconnaître les Trinh et en reçut le gouvernement de plusieurs provinces, avec le titre de général de l'avant-garde (1775). Quand les Tong-kinois, confiants dans sa fidélité, eurent rappelé leur armée, il se fit proclamer roi de Cochinchine, et prit le nom de Thai-due (1776).

Il envoya alors une armée en basse Cochinchine sous le commandement de son frère Hué, pour en finir avec les Nguyen (fugitifs). Après plusieurs défaites, le malheureux Hué-vuong tomba aux mains de ses ennemis, avec son fils, qu'il avait associé à sa couronne. Tous deux furent ramenés à Saïgon et mis à mort à la fin de 1776. L'infortuné prince était âgé de vingt-quatre ans à peine; il en avait régné onze.

Par suite de cette double mort, Nguyen-anh, connu plus tard sous le nom de Gia-long, devint, à dix-sept ans, le représentant légitime des droits de ses ancêtres au trône. Vu la gravité des circonstances, il ne prit pas en ce moment le titre de roi, et se contenta de celui de généralissime des montagnards de l'Est, Dong-son. Traqué avec acharnement par ses ennemis, il tomba un instant en leur pouvoir, parvint à s'échapper, et se réfugia pendant un mois dans la maison de l'évêque d'Adran, au Cambodge, où il se tint caché; puis il passa dans une île déserte du golfe de Siam, avec les rares débris de ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. En ce moment, novembre 1776, toute la Cochinchine était soumise aux Tay-son. Ceux-ci, regardant la lutte comme terminée dans la basse Cochinchine, revinrent à Qui-nhon.

Ils s'étaient trop pressés de triompher. Dès qu'il vit l'armée ennemie disparue, Nguyen-anh, qui avait conservé de nombreuses intelligences dans la basse Cochinchine, y reparut. Débarqué avec une poignée d'hommes à la pointe de Ca-mau, il s'empara successivement de Sa-dec, Vinh-long Mytho et Saïgon. Grâce au concours empressé des habitants restés

Digitized by Google

fidèles à sa dynastie, à la fin de 1776, toute la basse Cochinchine était de nouveau en son pouvoir.

Les Tay-son commirent la faute de l'y laisser se fortifier. Au lieu de profiter de sa faiblesse pour l'écraser, ils méprisèrent un ennemi qu'ils jugeaient, à tort, peu à craindre, et tournèrent leur ambition vers le Tong-king. Après bien des péripéties qu'il n'entre pas dans mon plan de raconter, ils écrasèrent les Trinh et se substituèrent à eux auprès des Lê, dans la charge de maires du palais; puis, mécontents de cette position secondaire, ils chassèrent le dernier roi de cette dynastie, qui, depuis quatre cents ans dominait, au moins de nom, sur tout l'Annam. Le prince en qui finit la dynastie des Lê, s'appelait Lê-chieu-thong; il se réfugia en Chine, en 1789, et y mourut de chagrin, le 16 du dixième mois de l'année 1791, en faisant promettre à ses compagnons d'exil de ramener au moins ses restes en Annam. Ce dernier vœu d'un prince mourant fut rempli en 1803, quand les Tay-son eurent été entièrement détruits, et Gia-long définitivement établi sur le trône.

Pendant que les Tay-son laissaient en paix ce jeune homme de dix-sept ans, dans la basse Cochinchine, celui-ci ne perdait pas un temps si précieux pour lui; il ramassait des troupes, organisait une marine et se préparait courageusement à la lutte. Celle-ci commença dès 1777, et comme les Tay-son avaient le gros de leurs troupes occupées au Tong-king, elle fut d'abord favorable à Nguyen-anh, qui, secondé par d'habiles généraux et un corps de soldats chinois, s'empara d'abord du Binh-thuan et poussa jusqu'au Phu-yen. Profitant habilement des discordes du Cambodge, il intervint dans ce pays, en 1778, et y fit reconnaître son protectorat. Il prit alors le titre de seigneur et régent de Cochinchine. L'année suivante, au mois d'avril, survint la naissance du prince Canh, le futur élève de l'évêque d'Adran.

Mais cette prospérité relative ne dura pas, Nguyen-anh était d'un caractère violent et dur; ayant fait mettre à mort un de

Digitized by Google

ses meilleurs généraux, contre lequel, non peut-être sans raison, il avait conçu de la défiance, il vit une partie de ses soldats se révolter. Les Tay-son profitèrent de l'occasion pour reprendre le Phu-yen et le Binh-thuan (1781). Au mois de mars 1782, leur flotte, forte de plus de cent jonques de guerre, remontait le fleuve de Saïgon et s'emparait de cette ville. Les Tay-son, furieux des secours que les Chinois avaient prêtés à Nguyen-anh, firent massacrer tous ceux de Cho-lon, avec leurs femmes et leurs enfants. Pendant plus d'un mois dix mille cadavres remplirent l'arroyo de cette ville et la rivière de Saïgon, répandant au loin la terreur et la peste.

Nguyen-anh avait reculé jusqu'au Vaïco; battu de nouveau, il gagna le Rach-gia, remonta à Ha-tien, et se réfugia dans l'île de Phu-quoc, au milieu du golfe de Siam. En une seule campagne, la basse Cochinchine était retombée tout entière aux mains des Tay-son. Nhac, qui avait dirigé lui-même l'expédition, reprit la route de Hué, en laissant à Saïgon un général avec trois mille hommes de garnison (juillet 1782).

Aussitôt après son départ, les partisans des Nguyen relevèrent la tête. Il prirent Vinh-long, poussèrent jusqu'au Ben-luc, et remontant à leur tour la rivière de Saïgon par le cap Saint-Jacques, reparurent pour la troisième fois à Saïgon (octobre 1781).

Les mêmes événements se reproduisaient l'année suivante. Dès le dernier mois de 1783, la flotte des Tay-son s'empara de Saïgon, malgré une résistance désespérée, et força Nguyen-anh à s'enfuir à Ba-giong, près de My-tho, suivi seulement de six mandarins et de cent hommes à peine. Il ne se découragea pas pourtant encore, essaya de reformer son armée, mais battu de nouveau (juin 1783), il gagna, pour la seconde fois, l'île de Phu-quoc. Cette fois les Tay-son, résolus d'en finir avec lui, l'y poursuivirent avec leur flotte. Le prince, changeant d'habits avec un de ses fidèles généraux, se déroba à ses ennemis, et s'enfuit dans l'île de Poulo-Condor.

Digitized by Google

Il fut pourchassé dans cette retraite. Il paraissait bien définitivement perdu, car la flottille des Tay-son faisait le blocus de l'île; un orage le sauva. A la faveur des éléments déchaînés, le prince, préférant se confier aux vagues en furie plutôt qu'à ses implacables ennemis, se jeta dans une méchante barque, et parvint à se réfugier encore une fois dans le golfe de Siam.

Il n'était pas encore sauvé. Obligé de fuir en haute mer, et de tenir le large six jours et sept nuits durant, il n'avait pas eu le temps de s'approvisionner d'eau; aussi ses souffrances et celles de ses gens étaient horribles. Au moment où chacun s'abandonnait au désespoir, un des matelots remarqua que l'eau changeait de couleur à l'avant du bateau; au milieu des flots sombres de la mer, il y avait comme une source d'eau jaillissante et claire; cet homme ayant puisé de l'eau dans sa main, la porta à ses lèvres desséchées. « De l'eau ! de l'eau douce ! » s'écria-t-il avec ravissement. Chacun se précipite aux bords de la barque et boit avidement de cette eau providentielle. On en remplit toutes les jarres; pour cette fois encore le malheureux fugitif était sauvé.

Arrivé dans les îles qui longent la côte du Cambodge, Nguyen-anh fit la rencontre de l'évêque d'Adran, qui fuyait, lui aussi, devant l'invasion. C'est alors que le prélat, partageant généreusement avec ce malheureux prince les dernières provisions de la mission, essaya de remonter son courage, en lui conseillant de demander du secours à la France (1784). Après avoir fait un essai infructueux de la fourberie des Siamois, qui, sous prétexte de le secourir, ne cherchaient qu'à piller ses États, Nguyen, à bout de ressources et désespérant de sa cause, confia son fils, le prince Canh, à l'évêque d'Adran, en le priant d'aller en France, implorer la pitié de Louis XVI (décembre 1784). Lui-même, pendant ce temps, passa à Siam, avec ses derniers partisans, et prit une part honorable à la guerre que le roi de Siam faisait alors aux Birmans (1785).

Digitized by Google

Cet exposé très sommaire de la situation politique de l'Annam était indispensable pour comprendre la suite des événements arrivés dans la mission, pendant le même temps. Revenons maintenant à l'exposé de la situation religieuse.

Situation religieuse (1775-1785). — On comprend qu'au milieu de ces guerres incessantes, elle était loin d'être brillante. Comme on l'a vu, Mgr Pigneaux était rentré dans sa mission au mois de mars 1775. A peine arrivé, il s'occupa, autant que les troubles civils le lui permirent, de réorganiser sa mission désolée. Il avait avec lui quatre missionnaires : MM. Levavasseur, Faulet, Leclerc et Morvan. Comme on ne pouvait, à cause de la persécution, pénétrer en Cochinchine, les trois premiers furent envoyés prêcher l'Évangile dans le haut Cambodge, où la situation politique était plus tranquille ; M. Morvan demeura chargé du séminaire. A la Trinité suivante, l'évêque, qui avait ramené avec lui une partie de son collège, fit une ordination, pour se préparer des collaborateurs indigènes qu'on pût introduire, sans trop de risques, en Cochinchine.

La guerre des Tay-son avait coupé toutes les communications avec la haute Cochinchine. Il y avait alors quatre de nos confrères qui avaient réussi à pénétrer successivement dans cette partie de la mission ; c'étaient MM. Halbout, provicaire, qui y travaillait, comme je l'ai dit, avec beaucoup de succès, depuis 1763, Labartette, qui venait de l'y rejoindre en 1775, Longer, qui n'arriva qu'en 1777 et Darcet en 1779. Mgr d'Adran voyant que, malgré tous ses désirs, il ne pouvait venir en aide à cette partie de son troupeau, fit choix, en 1782, d'un coadjuteur, en la personne de Mgr Labartette, qui reçut le titre d'évêque de Véren, mais ne put être sacré que onze ans plus tard, en 1793, à cause des malheurs des temps.

Pendant toute la durée de la guerre des Tay-son, les deux parties de la mission furent séparées de fait, et dans l'impossi-

Digitized by Google

bilité absolue de communiquer l'une avec l'autre. Voici ce qui se passa de plus important dans la haute Cochinchine.

État de la religion dans la haute Cochinchine (1775-1785). — La guerre civile et l'invasion des Tong-kinois, qui en fut la suite, amenèrent une misère épouvantable dans le pays, mais sans aggraver d'abord la situation religieuse des chrétiens, qui eurent seulement leur part des malheurs communs. Au mois de juillet 1774, quelques semaines après son arrivée en haute Cochinchine, M. Labartette écrivait :

« Les Tong-kinois réclament leurs anciens droits sur ce royaume et ont déjà conquis trois provinces, savoir : Dinh-cat, Hué et Cham. Les trois premiers mandarins tong-kinois qui gouvernent ces provinces, de la part et au nom du roi du Tong-king, sont tous trois chrétiens. J'ai trouvé grand nombre de nos chrétiens qui m'ont reçu avec d'autant plus de joie que depuis longtemps ils ne pouvaient avoir aucun missionnaire français. J'y ai trouvé beaucoup d'apostats, et presque tous dans la plus crasse ignorance ; mais il faut attendre un temps plus favorable pour les faire revenir et les instruire. La famine et la guerre occupent tout le monde. Il semble vraiment que Dieu a réuni tous les fléaux de sa colère, pour les verser à la fois sur cette terre infortunée. Tout le monde y périt de faim... Le pays autrefois si riche et si fertile, est presque totalement ruiné. On n'a jamais vu tant de misères réunies. Dans la circonstance où je me trouve, je vous avoue que je n'ai d'autre ressource qu'une vive confiance dans la Providence, qui, prenant soin des oiseaux des champs, ne nous abandonnera pas, nous qui sommes des créatures bien plus nobles. D'ailleurs il est de la vie apostolique de ne point se mettre en peine du lendemain ; voilà pourquoi il faut suivre le temps... Pour ce qui me regarde, je n'ai jamais été en peine de moi, ni peut-être jamais si content qu'au milieu de toutes ces misères. »

Digitized by Google

L'année suivante, au mois d'août 1776, M. Labartette écrivait encore :

« La guerre et la famine ont fait ici tant de ravages, qu'on estime qu'il a déjà péri la moitié des habitants du royaume... Nous voyons ici tout ce qu'on lit de plus terrible dans les histoires. Tantôt ce sont des familles qui meurent en un instant, par l'effet du poison qu'elles prennent, pour éviter de mourir de faim; tantôt, ce sont des mères qui mangent leurs enfants à la mamelle. On voit souvent de la chair humaine exposée dans les marchés. Pour ce qui est des affaires de la religion, tout est ici dans la plus grande tranquillité. La guerre et la famine pressent de tous côtés; personne ne pense à persécuter les chrétiens. Je viens d'entrer dans la province de Dinh-cat, où, depuis près de trente ans, il n'y a eu aucun missionnaire. »

Grâce aux calamités publiques qui absorbaient l'attention générale, la religion chrétienne, cruellement persécutée depuis vingt-cinq ans, jouissait donc d'un moment de tranquillité. Pourtant ce n'était qu'une paix relative et précaire ; le moindre incident, le caprice d'un mandarin avide, ou plus mal disposé, suffisaient à la troubler. Ce même missionnaire fut pris deux fois, dans le courant de 1777, et relâché, après avoir porté la cangue pendant quelques jours, grâce aux instances et aux largesses des chrétiens. Au mois de janvier 1779, les mandarins tong-kinois qui commandaient dans le pays, portèrent un édit en quatre articles : 1° Partout où serait trouvé un maître européen, il devait avoir la tête tranchée, sans autre formalité; 2° le village dans lequel il serait découvert, serait sévèrement puni ; 3° désormais les chrétiens ne pourraient plus s'assembler, sans s'exposer à des peines très graves ; 4° ordre de démolir, dans les quinze jours, toutes les églises. Dans tout autre temps, un pareil édit eût déchaîné la persécution, mais les préoccupations étaient ailleurs ; au bout d'un mois ou deux, personne n'y pensait plus. Au mois de juillet de cette

Digitized by Google

même année 1779, M. Labartette écrivait encore : « Pour les affaires de la religion, tout va bien. Pendant ces trois ou quatre dernières années, la religion a fait dans cette partie (haute Cochinchine) des progrès très sensibles, tant par le nombre des adultes gentils qui ont embrassé la foi, que par la conversion d'un très grand nombre d'apostats, que la dernière persécution a dû infailliblement produire, ayant été très cruelle et ayant duré environ trente ans. »

Cette situation favorable se prolongea tant que les Tong-kinois dominèrent dans la haute Cochinchine. On put même essayer, dans la province de Dinh-cat, la fondation d'un petit collège, pour y entretenir une douzaine d'écoliers, et remédier ainsi à l'impossibilité dans laquelle on se trouvait d'envoyer au collège de Mgr Pigneaux ceux qui voulaient étudier le latin et se préparer aux ordres. Mais quand les Tay-son se furent emparé du pays, en 1785, après avoir chassé les Tong-kinois, la persécution ne tarda pas à recommencer. Voici ce qu'en écrivait Mgr Labartette au mois de juillet 1786:

Persécution dans la haute Cochinchine (1785-1786). — « Tout allait bien ici ; nous y jouissions de la plus grande tranquillité, sous la domination des Tong-kinois ; mais les rebelles sont venus fondre sur ces provinces, au moment qu'on y pensait le moins. Les Tong-kinois étant peu nombreux ne purent résister ; tous, mandarins et soldats, furent passés au fil de l'épée. Voici donc les rebelles maîtres de toute la Cochinchine. Je ne puis vous exprimer les ravages qu'ils ont déjà faits... Plusieurs de nos belles églises ont été détruites ; celles qui restent auront probablement le même sort. Notre sainte religion n'est pas encore prohibée. Hélas ! je crains bien qu'elle ne le soit, dès que la guerre du Tong-king sera finie. Les rebelles n'épargnent point les pagodes ; ils les détruisent, ils prennent toutes les idoles et les cloches pour en faire des canons ; leur religion, c'est de n'en

Digitized by Google

avoir aucune. Si leur règne dure longtemps, nous aurons bien de la peine à échapper de leurs mains... Notre collège allait bien ; il augmentait de jour en jour. Les élèves sont maintenant dispersés, et je ne sais quand Dieu nous fera la grâce de nous réunir. La religion a fait, dans ces dernières années, de grands progrès dans cette partie septentrionale ; je crains bien qu'ils ne soient interrompus pendant longtemps. Priez le Père des miséricordes qu'il conserve et achève ce qu'il a commencé. »

Cette persécution fit peu de martyrs, mais elle coûta énormément d'argent aux chrétiens, les Tay-son ayant surtout pour but de remplir leurs caisses et de se procurer le nerf de la guerre, dont ils avaient grand besoin, pour soutenir, à la fois, la lutte au Tong-king et dans la basse Cochinchine. Grâce à Dieu, les fidèles préférèrent généralement le salut de leur âme aux richesses matérielles, et bien qu'épuisés, comme tout le monde, par les malheurs publics, ils s'imposèrent les plus durs sacrifices, pour garder leur foi et satisfaire l'insatiable avidité de leurs maîtres. Au Phu-yen, quatre cents chrétiens traduits le même jour au tribunal, répondirent avec courage : « Nous ne pouvons abandonner la foi de nos pères, que le roi fasse de nous ce qu'il jugera à propos. » Ils furent battus et rançonnés sans merci.

A la tête de cette troupe de confesseurs était un homme assez riche, qui avait le grade de mandarin. Le juge s'adressant particulièrement à lui, lui dit : « Le roi vous ayant honoré du titre de mandarin, vous ne sauriez être sans crime à ses yeux, si vous ne renoncez à la religion des chrétiens. — Mes parents, répondit ce brave homme, ne m'ont laissé aucun héritage plus précieux que la religion sainte que je professe. C'est le seul bien auquel je tienne, et je n'y renoncerai jamais. Les autres biens que je possède, je les laisse avec plaisir entre les mains du roi; qu'il en dispose comme il voudra. » On le condamna ce jour-là à une amende de

Digitized by Google

deux cents francs. Quelque temps après, il fut cité de nouveau, et le mandarin lui demanda s'il avait fait les sacrifices accoutumés au nouvel an. « J'ai fait, répondit-il, un repas à tous les pauvres du village; mais je ne sais ce que c'est que de faire des sacrifices superstitieux. — Qu'on lui enlève tous ses biens, s'écria le juge en fureur, et qu'il soit réduit à la mendicité ! — Mon père, répondit généreusement le confesseur, fut autrefois obligé de mendier. Je serai heureux de marcher sur ses traces. »

Comme c'était surtout à l'argent des fidèles qu'on en voulait, des personnages chrétiens de la cour s'interposèrent et obtinrent un édit qui accordait la liberté religieuse, moyennant une amende de dix francs à payer, pour les pauvres, et une de deux cents francs pour les riches, plus une contribution annuelle de cinq mille francs, payée en commun par tous les chrétiens. Ces abominables exactions furent exigées avec la dernière rigueur même des femmes et des enfants au-dessous de quinze ans, chose inouïe en Annam. Les fidèles montrèrent un détachement admirable ; il y en eut qui furent obligés de vendre leurs cabanes et jusqu'à leurs habits, pour satisfaire aux exigences du fisc. On les voyait s'en aller par les chemins, hâves, nus et décharnés par la faim, couchant en plein air, puisqu'ils n'avaient plus d'abri, mais heureux et fiers d'avoir tout perdu pour Jésus-Christ. Comme les hommes de la Constituante devaient le proclamer, cinq ans plus tard, à propos des prêtres et des évêques français, qui préférèrent, eux aussi, une noble pauvreté au parjure, les persécuteurs annamites purent se dire, en parlant de nos chrétiens : « Nous avons empoché leur argent, mais ils ont gardé leur honneur. »

État de la religion dans la basse Cochinchine (1775-1785.) — Dans la basse Cochinchine et le Cambodge, où résidait l'évêque d'Adran, la situation était encore plus cri-

Digitized by Google

tique, à cause des guerres incessantes qui n'avaient presque pas cessé de désoler le pays.

On a vu que Mgr d'Adran s'était d'abord établi au Cambodge. Au bout de quelques mois, sur les instances du grand mandarin qui commandait la province de Can-cao, au nom du prince légitime de Cochinchine, il vint s'établir auprès de cette ville, dans un grand terrain que le gouvernement lui offrit. Bientôt plusieurs milliers de chrétiens que la misère et la guerre avaient chassés du Dong-naï vinrent s'établir auprès de lui. Il fallut pourvoir aux frais d'établissement; le vicaire apostolique ne savait, au milieu de la détresse générale, où trouver des ressources, pour faire face à tant de besoins. Sa grande âme en parut un instant ébranlée. Voici ce qu'il écrivait au mois de juin 1776 : « J'envie le sort de M. Morvan, qui, après avoir été quelque temps témoin de ces misères, en a été délivré par une mort précieuse aux yeux du Seigneur, le 13 janvier de cette année. M. Faulet est entré chez les Stiengs[1], petit royaume au nord, entre le Cambodge et la Cochinchine, avec espérance d'y réussir. M. Grenier est entré en Cochinchine, au mois de février[2]. J'ai ordonné deux nouveaux prêtres; tous deux sont élèves du collège, et répondent aux espérances qu'on en a conçues. J'en ordonnerai un autre, aux quatre-temps prochains. Il y en a d'autres déjà bien disposés qui se préparent pour la suite. »

Comme on le voit, l'œuvre du sacerdoce indigène paraissait avec raison au vicaire apostolique l'espérance de l'avenir, au

1. C'est le premier essai de mission chez les sauvages de la basse Cochinchine. M. Faulet ne put tenir à l'insalubrité du climat. Après trois accès de fièvre pernicieuse, il fut forcé d'abandonner cette œuvre et de retourner se faire soigner en Europe. Il mourut eu route, à Batavia, 1783.

2. M. Grenier ne demeura pas longtemps en basse Cochinchine. Pris par les Tay-son, près Baria, dans le courant de cette année, 1776, il fut cruellement battu de verges. A la suite de ces mauvais traitements, la fièvre et la dysenterie se déclarèrent. Il mourut en odeur de sainteté, au mois de juin 1777.

Digitized by Google

milieu des calamités présentes de la mission, et il y donnait tous ses soins. Mais que de difficultés pour faire subsister ce petit collège avec de pareils troubles ! Revenue de Pondichéry à la suite de l'évêque d'Adran, l'humble famille s'était promenée avec lui du Cambodge à Can-cao. Au mois de septembre 1775, elle s'installa enfin au bord de la mer, près du ruisseau de Cayquao, avec M. Morvan, son supérieur. Celui-ci étant mort quatre mois après, M. Leclerc, qui travaillait au Laos, en fut rappelé pour prendre la direction des pauvres écoliers. Ils demeurèrent pendant deux ans à peu près tranquilles dans leur retraite. Vers le milieu de 1778, un parti de pirates cambodgiens vint piller cet établissement. Ils tuèrent quatre élèves, brûlèrent la maison et l'église, massacrèrent plusieurs chrétiens, entre autres sept religieuses annamites, qui préférèrent se laisser égorger, plutôt que de consentir à la brutalité de ces bandits. La perte matérielle de la mission fut de quarante mille francs environ. Mgr d'Adran, voyant qu'on ne pouvait plus tenir au Cambodge, profita de ce que Nguyen-anh avait recouvré l'année précédente la basse Cochinchine, pour aller établir ses élèves dans la chrétienté de Tan-trieu, auprès de Bien-hoa ; il y demeura jusqu'au mois de mars 1782.

Rapports avec le roi de Cochinchine (1778-1782). — C'est à cette époque qu'il noua des relations suivies avec le roi de Cochinchine, auquel, comme je l'ai dit, il avait déjà sauvé la vie auparavant, en le cachant pendant un mois dans sa maison au Cambodge. Ce prince, après avoir reconquis la basse Cochinchine, à la fin de 1776, résidait habituellement à Bien-hoa, d'où il dirigeait des expéditions dans les provinces de Binh-thuan et de Phu-yen. C'est là que commença entre l'évêque et le roi, cette longue amitié qui devait durer jusqu'à la mort de l'évêque d'Adran et dont les résultats furent d'assurer trente ans de paix à l'Église, si longtemps persécutée, de Cochinchine. Tout le temps qu'il n'était pas occupé au

Digitized by Google

loin par ses expéditions militaires, le prince avait de fréquents rapports et de longues conversations avec Mgr Pigneaux; tantôt il le faisait venir chez lui à Bien-hoa, tantôt, suivi seulement de deux ou trois mandarins, il lui rendait visite à Tan-trieu, s'asseyant familièrement et sans apparat sur la même natte. De quoi s'entretenaient donc ces deux hommes, si différents par l'éducation, les mœurs et les idées? On ne peut douter que la question religieuse ne tînt la première place dans ces longs colloques entre l'évêque et le prince dépouillé d'une partie de ses États. L'âme apostolique de Mgr d'Adran aurait voulu dédommager ce roi aux trois quarts détrôné, de la couronne temporelle qui chancelait sur son front, par l'espérance d'une autre couronne plus précieuse et plus durable, à l'abri des révolutions et des défaites militaires. Le prince, dompté par le malheur, écoutait avec respect la parole de l'évêque, mais il faisait ses objections, qui portaient principalement sur le culte des ancêtres, et l'accusation de manquer de piété filiale qui était faite ordinairement aux chrétiens. Au fond il me paraît fort douteux que le roi ait jamais eu l'intention sérieuse de se faire chrétien; mais, au moins, dans ces conversations sur la religion, bien des préjugés tombaient, bien des calomnies étaient mises à néant, et si le prince ne se sentait pas la force d'embrasser la morale austère du christianisme, il était forcé d'avouer la sublimité de sa doctrine, et ne pouvait faire moins que d'accorder la liberté religieuse aux fidèles. Aussi plusieurs des grands mandarins de la petite cour fugitive embrassèrent, dès cette époque, la religion chrétienne, et montrèrent à leur roi que les enfants de l'Église sont encore les sujets les plus fidèles et les soldats les plus dévoués.

Nous lisons même, dans les mémoires du temps, que la messe se célébrait régulièrement, au palais, les dimanches et jours de fête, pour les officiers de la cour et les mandarins chrétiens. Le roi y assistait souvent et écoutait, avec atten-

Digitized by Google

tion, les allocutions, que l'évêque y faisait dans un style clair et très élégant, car il possédait à merveille toutes les délicatesses de la langue des lettrés.

Fuite au Cambodge (mars 1782). — Cette ère de paix religieuse et politique ne pouvait durer. Au mois de mars 1782, Nguyen-anh perdit de nouveau la basse Cochinchine, et fut obligé de s'enfuir à Phu-quoc. Mgr d'Adran eût essayé en vain de rester en Cochinchine avec le collège devant l'invasion victorieuse des Tay-son. Il fut donc à son tour forcé d'abandonner la mission, en y laissant trois prêtres annamites et un franciscain espagnol, le P. Ferdinand Odemilla, qui, malgré toutes les instances qu'on lui fit, se refusa à quitter le pays. Deux autres religieux du même ordre furent plus prudents, et suivirent le vicaire apostolique au Cambodge.

Mgr d'Adran allait recommencer, comme en 1770, une vie de pérégrinations et de périls incessants. En administrateur prévoyant, il avait pris la précaution d'envoyer en avant des bateaux de riz et d'autres provisions nécessaires à sa subsistance et à celle de son nombreux personnel. La précaution n'était pas superflue : arrivé dans la rivière du Cambodge, à une journée au-dessous de Ou-don, il vit venir à lui M. Liot, qui fuyait, de son côté; avec ses chrétiens, devant l'invasion des Siamois, qui avaient envahi tout le Cambodge et y exerçaient toutes sortes de ravages. Il fallut rester là, entassés dans les bateaux, pendant six semaines. Au bout de ce temps, les Siamois ayant évacué le pays, après avoir tout ruiné et pillé sur leur passage, la petite troupe apostolique remonta à l'emplacement de la chrétienté de M. Liot, un peu au-dessous de la capitale [1]. Naturellement, on n'y trouva plus que des cendres, tous les établissements de la mission ayant été brûlés par les Siamois. On construisit à la hâte quelques cabanes

1. Je pense que c'est la chrétienté actuelle de Pi-nha-leu.

Digitized by Google

dans lesquelles l'évêque s'installa tant bien que mal, avec ses prêtres et ses séminaristes. Peu de temps après, Nhac, le chef des Tay-son, qui s'était rendu maître de toute la basse Cochinchine, envoya des troupes au Cambodge, pour obliger le roi à reconnaître son protectorat; il exigea de plus qu'on lui livrât tous les Cochinchinois réfugiés dans le pays; nouveau péril pour les séminaristes et les gens au service de l'évêque. On en cacha, aussi bien que l'on pût, une partie chez les chrétiens, et le vicaire apostolique, remontant la rivière, alla se réfugier avec les autres dans les solitudes du Laos, où il célébra cette année la fête de saint Pierre, son patron.

Retour en Cochinchine (octobre 1782). — Mais le roi de Cochinchine étant rentré dans les basses provinces, et ayant repris Saïgon au mois de septembre, Mgr d'Adran se hâta de retourner au milieu de son troupeau, d'autant que la guerre civile venait d'éclater avec violence dans le Cambodge, et ne promettait aucune sécurité à ceux qui résidaient dans ce pays. Il s'arrêta dans la chrétienté de Mac-bat, et y célébra la Toussaint, à la grande consolation des fidèles.

Pendant cette absence de sept mois, les chrétiens de la basse Cochinchine avaient eu beaucoup à souffrir de l'invasion des Tay-son : beaucoup avaient perdu tous leurs biens, avaient vu leurs maisons brûlées, leurs filles enlevées; les églises étaient ruinées pour la plupart; les trois prêtres annamites laissés dans le pays, avaient été forcés de fuir et de se cacher dans les montagnes insalubres des Moïs, où ils étaient tombés tous trois sérieusement malades. Quant au P. franciscain, Ferdinand Odemilla, qui s'était refusé à toutes les instances qu'on lui avait faites de s'enfuir avec l'évêque, il avait été pris à Cai-nhum, ramené à Saïgon, et, après avoir porté un mois la cangue, avait été mis à mort dans la chrétienté de Cho-quan, avec son catéchiste (août 1782).

Le vicaire apostolique, pressentant bien que les moments

Digitized by Google

étaient précieux et que Nguyen-anh ne pourrait tenir en Cochinchine contre une nouvelle descente des Tay-son, se hâta de pourvoir à l'administration des chrétiens, aussitôt après la fête. Laissant donc à Mac-bat, M. Liot, avec le collège, il assigna à chacun de ses collaborateurs une portion de la basse Cochinchine à visiter, et leur donna rendez-vous à tous dans les premiers jours de mars 1783. Lui-même se rendit à Saïgon, auprès de Nguyen-anh, pour administrer les chrétiens de la cour et préparer des bateaux capables de tenir la mer, avec de nombreuses provisions, pour subsister l'année suivante.

Au commencement de mars 1783, tout le personnel de la mission de Cochinchine se trouvait de nouveau réuni à Mac-bat: le vicaire apostolique, M. Liot, les deux Pères franciscains et les trois prêtres indigènes. Malgré les calamités de l'heure présente, ils n'avaient qu'à bénir Dieu du succès de leurs travaux; pendant ces quatre mois, quatre-vingt-treize adultes avaient été admis au baptême, les confessions et les communions se comptaient par milliers, et, ce qui était le plus important, les fidèles, consolés par la visite de leurs Pères spirituels, étaient pleins de courage pour les épreuves et les luttes de l'avenir.

Nouvelle fuite (mars 1783). — Déjà les Tay-son avaient repris Saïgon, et s'avançaient dans le sud, pour se saisir du malheureux Nguyen-anh. Il devenait urgent de pourvoir, sans délai, au salut des missionnaires. Le 19 mars, après avoir célébré solennellement la fête de saint Joseph, à Mac-bat, Monseigneur s'embarqua, à l'insu des chrétiens, avec M. Liot, les deux franciscains et un des prêtres annamites encore malade, M. Paul. Des deux autres, l'un, M. Jean, alla se cacher dans la chrétienté de Lai-thieu, au nord de Saïgon, l'autre, M. André, reçut l'ordre de se tenir dans les chrétientés de l'ouest, sur la frontière du Cambodge, afin de pouvoir s'y réfugier à la première alerte. Il s'établit à Sa-dec.

Digitized by Google

Mgr d'Adran, lui, ne savait trop où se réfugier avec le collège et ses missionnaires, car tous les pays environnants étaient ravagés par la guerre; la basse Cochinchine venait de retomber tout entière aux mains des Tay-son, le roi de Cambodge avait été vaincu par les Siamois et emmené prisonnier à Bang-kok; partout le trouble et les horreurs de la guerre. Il n'y avait plus que la mer de libre; il s'y réfugia avec ses bateaux, et, pendant près de deux ans, les îles désertes du golfe de Siam servirent de refuge aux misérables débris de la mission jadis si florissante de Cochinchine.

Le prélat s'arrêta d'abord cinq jours dans une petite île près de Ca-mau, où il célébra les fêtes de Pâques. Étant reparti, le mardi suivant, il alla aborder sur un point boisé de la côte, pour y radouber ses barques qui faisaient eau. Il ne se doutait pas que cet endroit fût malsain, des soixante-neuf hommes qui composaient sa suite, tous tombèrent dangereusement malades, à l'exception d'un seul. On perdit, dans ce lieu funeste, deux domestiques et un séminariste de vingt-sept ans, qui, depuis douze ans, avait partagé toutes les vicissitudes du collège. Comme c'était un sujet de grande espérance, Mgr d'Adran parut d'abord accablé de ce coup, qui venait après tant d'autres encore plus terribles. Comme il laissait couler ses larmes auprès du mourant, celui-ci lui dit, avec un sourire angélique : « Pourquoi donc, mon Père, paraissez-vous avoir perdu la constance qui vous est ordinaire? Avez-vous oublié les miséricordes du bon Dieu? Je mourrai demain ou après-demain, et j'irai paraître au jugement de Dieu; ma plus grande confiance est que vous souffrez ici pour moi, et que l'état où vous êtes est si agréable à Dieu qu'il ne vous refusera pas le salut de ma pauvre âme. Ne vous découragez donc pas; ces peines passeront, et le bon Jésus couronnera enfin vos travaux. » L'évêque raconte lui-même qu'il était si loin de s'attendre à pareil sermon, qu'il n'y put tenir; il alla s'enfoncer dans les bois, où il passa le reste du jour à pleurer sa

Digitized by Google

faiblesse, et à demander à Dieu le courage de porter en paix sa lourde croix.

Comme ils étaient encore en ce lieu, on vint leur dire que le roi Nguyen-anh était à une demi-journée de là, et qu'il allait envoyer à Manille pour acheter des vivres et demander du secours aux Espagnols. A cette nouvelle, les deux Pères franciscains, qui appartenaient à la province de Manille, firent tant d'instances, pour profiter de cette occasion de s'en retourner chez eux, que Mgr d'Adran ne put leur refuser cette satisfaction, tout en exprimant des craintes qui se vérifièrent, car ils ne purent s'embarquer et tombèrent entre les mains des rebelles, qui, ayant mis ces deux pauvres Pères à la torture et à la cangue, les ramenèrent à Saïgon, et parlaient déjà de les mettre à mort, comme ils avaient fait du P. Ademilla, l'année précédente ; mais les chrétiens s'étant cotisés, les rachetèrent, au prix de mille cinq cent ligatures, ce qui, à cause de la rareté du numéraire, faisait alors plus de deux mille francs de notre monnaie. Ils se hâtèrent de se réfugier au Cambodge. Ayant été repris une seconde fois, ils purent s'établir à Sa-dec, d'où ils administrèrent les chrétientés voisines.

Voyage à Siam (décembre 1783). — Cependant le roi de Cochinchine venait d'éprouver une dernière défaite, qui avait entièrement accablé son parti. Mgr d'Adran, voyant que tout espoir de rentrer dans la basse Cochinchine était perdu, au moins pour longtemps, et que le Cambodge n'offrait aucune sécurité, se décida à passer à Siam, pour essayer de rétablir le collège à Chantabun, où il avait déjà subsisté en 1666, et après s'être déchargé de ce soin écrasant, à s'embarquer lui-même pour la haute Cochinchine, puisqu'il ne pouvait plus travailler dans la basse.

Le roi de Siam permit au vicaire apostolique d'établir son séminaire à Chantabun, sous la direction de M. Liot ; mais,

Digitized by Google

comme il était en guerre avec les rebelles de Cochinchine, il se refusa à le laisser rentrer dans ce pays. Que faire? Mgr d'Adran ne pouvait se rendre à Tourane avec son bateau exclusivement monté par des Cochinchinois; c'eût été livrer ces malheureux au bourreau ; d'un autre côté, la mousson était trop avancée pour descendre à Malacca, et de là s'embarquer pour Macao. Il ne lui restait donc qu'à se promener encore un an sur les flots, comme le héros de l'Odyssée. Au mois de janvier 1784, il errait, avec une partie de ses gens, à travers les îles et le long des côtes du golfe de Siam, sans trouver un seul endroit sûr, où il pût se réfugier seulement un mois ou deux.

Rencontre avec le roi de Cochinchine (janvier 1784). — C'est alors qu'il fit la rencontre du roi Nguyen-anh, lui aussi fugitif et réduit à la dernière extrémité. Ce prince n'avait plus avec lui que six ou sept cents hommes, un grand bateau tout délabré et une quinzaine de barques ; en outre il manquait de vivres, et ses gens étaient réduits à ramasser des coquillages sur la côte, ou à fouiller dans les bois, pour y déterrer des racines sauvages. L'évêque fut touché de compassion à la vue d'une pareille infortune; bien que très gêné lui-même, puisqu'il tenait la mer depuis plus de dix mois, il partagea généreusement avec le prince les dernières écuellées de riz de la mission, et lui sauva la vie.

Il fit plus : pendant les quinze jours qu'il passa auprès de lui, il essaya de remonter son courage, en lui conseillant de demander du secours à la France, démarche qui devait aboutir à lui faire rendre le trône de ses ancêtres, et même à le faire régner un jour sur tout l'Annam, Cochinchine et Tong-king réunis, ce qui n'avait encore été donné à aucun de ses prédécesseurs.

L'infortuné roi n'en demandait pas tant, à cette époque; il eût été heureux qu'on lui assurât la possession paisible de

Digitized by Google

la basse Cochinchine. Dans cette vue, il s'était adressé au roi de Siam, son ancien allié ; mais les rois détrônés n'ont plus guère d'amis, aussi bien en Asie que dans notre Europe qui se dit civilisée. Le roi de Siam faisait de grandes promesses ; au fond, il se promettait d'intervenir en basse Cochinchine pour son compte, et de reprendre pour lui le protectorat du Cambodge et des provinces du Dong-naï que Siam avait eu autrefois.

D'un autre côté les Hollandais de Batavia, les Anglais de l'Inde, les Portugais de Malacca, les Espagnols des Philippines, avaient fait au prince fugitif des offres de services ; mais tous cherchaient à vendre leur concours très cher, et le roi détrôné comprenait qu'une fois les étrangers établis en Annam, c'en était fait de l'indépendance de son pays. Il hésitait donc, entre ces terribles protecteurs ; dans son anxiété, il examinait toutes les chances, et demandait à l'évêque d'Adran des renseignements sur ces différents peuples, qu'il ne connaissait guère que de nom.

Et la France ? Il ne paraît pas que le prince y pensât ; peut-être même ignorait-il son existence, car, dès ce temps-là, une politique coloniale insensée avait détruit le prestige de notre pays dans l'Extrême-Orient. Mais l'évêque d'Adran était Français, il aimait son pays et il comprenait quels avantages pourrait avoir une intervention armée en faveur du roi de Cochinchine. Comme évêque, il redoutait de voir les Anglais protestants, les Hollandais calvinistes mettre le pied dans ce pays et créer peut-être pour l'avenir de grandes difficultés à l'apostolat catholique. Mgr d'Adran ne pouvait donc qu'engager le prince détrôné à s'adresser à une nation généreuse, qui n'a pas coutume de trafiquer du sang de ses soldats, et de vendre aux peuples opprimés les services qu'elle leur rend.

Nguyen-anh, à peu près décidé par la parole chaleureuse de l'évêque, voulut pourtant essayer d'abord de l'expédition que le roi de Siam promettait de faire en sa faveur cette

Digitized by Google

année-là ! D'ailleurs, il était trop tard pour passer en France, avec la mousson contraire. Le roi se retira donc à Siam, en donnant rendez-vous à l'évêque, pour la fin de l'année. D'après l'état des affaires, il se déciderait alors. Mgr d'Adran, avec ses gens, se retira dans l'île de Pulo-way, assez éloignée de la terre ferme (soixante lieues), pour qu'on n'eût pas à craindre de visites importunes.

Séjour à Pulo-Way (1784). — Du commencement de mars aux premiers jours de décembre 1784, l'évêque d'Adran, n'ayant plus avec lui qu'un prêtre indigène, M. Paul, et les gens de son bateau, se reposa un peu de ses long voyages. Il employa ce temps à composer pour l'utilité des chrétiens des instructions familières pour tous les dimanches et les fêtes de l'année, à traduire le livre des *Quatre Fins de l'homme* et les *Méditations* de Dupont. C'est ainsi que ne pouvant plus évangéliser en personne son troupeau, l'homme apostolique employait ses loisirs forcés à lui préparer la pâture spirituelle.

Ce séjour de neuf mois au milieu d'une île déserte, dans laquelle il ne recevait la visite que de quelques pigeons ramiers et de nombreux oiseaux de mer, fut comme une oasis de fraîcheur et de paix, dans la vie si agitée de l'évêque d'Adran, et il en garda toujours un délicieux souvenir : « Cette île, écrivait-il quelque temps après, a environ une lieue de long sur une demi-lieue de large, et on peut la regarder à tous égards comme un endroit enchanté. Si je ne me croyais destiné à beaucoup d'autres travaux, pour l'expiation de mes péchés, je serais trop heureux d'y passer le reste d'une vie qui, après tant de travaux, aura vraisemblablement un triste dénouement. »

Après avoir fait radouber soigneusement son petit bateau, l'évêque d'Adran quitta Pulo-way, au commencement de décembre 1784, pour aller s'aboucher de nouveau avec le roi Nguyen-anh. L'année avait été malheureuse pour ce prince. Il

Digitized by Google

était rentré en basse Cochinchine, avec l'armée siamoise qu'on lui avait promise, mais les généraux n'avaient cherché, sous son nom, qu'à piller ses sujets, et finalement, s'étaient laissé battre par les Tay-son. Le prince, n'espérant plus rien de la duplicité du roi de Siam, était déterminé à se jeter dans les bras de la France. Il confia à l'évêque d'Adran son jeune fils, le prince Canh, alors âgé de cinq ans et demi, avec le grand sceau du royaume de Cochinchine, pour l'accréditer auprès des ministres du roi Louis XVI, le chargeant de conclure, en son nom, un traité d'alliance avec ce prince, et d'en obtenir des secours.

Le prélat descendit aussitôt à Malacca, où il arriva le 19 décembre, et de là s'embarqua pour Pondichéry avec son intéressant pupille. A la fin de février 1785, il arriva dans cette ville, où il avait laissé, on doit se le rappeler, d'excellents souvenirs.

Mgr d'Adran accusé à Rome. — Cependant il n'était pas encore décidé à passer en France, et le 22 mars il écrivait de Pondichéry aux directeurs du séminaire de Paris, pour leur recommander son pupille et leur apprendre qu'il n'attendait que l'occasion de se rendre à Macao, et de là rentrer dans la haute Cochinchine. D'où pouvaient provenir de pareilles hésitations, dans un esprit si net et un caractère si ferme? C'est ce qu'il faut expliquer ici.

Mgr d'Adran avait été accusé à Rome, et il le savait; il n'ignorait pas que plusieurs de ses confrères, mal instruits des circonstances, blâmaient sa conduite; lui-même était rempli d'anxiété et ne savait en conscience à quoi se résoudre; voici pourquoi.

Une des choses que le saint-siège a toujours recommandées le plus instamment à tous les ouvriers apostoliques, c'est de ne jamais s'immiscer, sous aucun prétexte, dans les questions politiques, et de s'occuper uniquement de prêcher l'Évangile

Digitized by Google

à tous, sans s'attacher à aucun parti, de peur de rendre leur ministère odieux et stérile aux peuples qu'ils sont venus évangéliser. Mgr d'Adran se demandait, avec angoisse, s'il n'avait pas déjà contrevenu à ces sages dispositions, et si, en demandant à la France des secours pour rétablir les Nguyen sur le trône, il n'allait pas contre les intentions du souverain pontife. Ne se devait-il pas également à tous? Pourquoi, en faveur d'un prince païen, compromettre son ministère et peut-être celui de ses missionnaires auprès des Tay-son, qui occupaient la plus grande partie de son vicariat?

Avait-il bien le droit, lui, évêque missionnaire, envoyé par le saint-siège dans ces contrées lointaines, de quitter son poste pour plusieurs années, à la poursuite d'un but exclusivement politique et bien difficile à atteindre? N'eût-il pas mieux valu, dès le commencement de cette révolte des Tay-son, accepter les faits accomplis, et s'occuper simplement des intérêts religieux des Annamites, sans s'inquiéter de savoir sous quel drapeau ils combattaient?

D'un autre côté, il voyait de grands avantages pour la religion à s'occuper des affaires du roi légitime de Cochinchine : ce prince paraissait bien disposé; il confiait son fils aux soins de l'évêque, en le chargeant de son éducation. N'y avait-il pas de justes motifs d'espérer que ce jeune prince élevé chrétiennement ne devînt un jour pour son peuple un nouveau Constantin, et ne procurât ainsi la conversion de tout l'Annam?

Pouvait-on d'ailleurs, au point de vue religieux, faire fond sur les Tay-son? C'était des rebelles, des hommes perdus de crimes, des persécuteurs qui en voulaient à la religion d'une haine implacable. Tout récemment, ils venaient de publier deux édits pleins d'injures et de menaces contre le christianisme[1]. Ils avaient, à plusieurs reprises, chassé les missionnaires de la basse Cochinchine, les avaient mis à la cangue et

1. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

battus de verges[1], les avaient traînés à la suite de leurs armées et forcés de se racheter à grand prix[2], les avaient fait mourir[3]. Ce n'était pas l'évêque qui refusait d'aller à eux et de leur prêcher l'Évangile ; les missionnaires, en haute Cochinchine, continuaient, malgré les persécutions, à exercer leur apostolat de charité auprès des fidèles soumis à leur tyrannie, mais il était évident qu'il n'y avait rien à attendre des Tayson que la persécution et la mort, et, dès lors, le seul moyen de servir la religion et de préparer peut-être la conversion du pays, n'était-ce pas d'aider le prince légitime à remonter sur son trône? Fallait-il négliger de pareils intérêts, à cause du scandale pharisaïque de quelques malheureux, qui avaient de trop bonnes raisons pour en vouloir au vicaire apostolique, dont la sage fermeté les gênait.

Au milieu de toutes ces hésitations qui torturaient sa conscience délicate, Mgr d'Adran reçut le secours du côté d'où il pouvait le moins l'attendre. Des religieux travaillant dans sa mission et mécontents de sa juste sévérité, l'avaient accusé à Rome ; leur procureur, qui résidait à Macao, crut devoir écrire à la Propagande, pour le justifier et le défendre contre d'indignes calomnies.

Je vais donner presque en entier une traduction de cette longue lettre. Elle fait trop d'honneur à celui qui l'a écrite, elle justifie trop bien l'illustre accusé, pour qu'on puisse passer sous silence un document si important[4].

Lettre du R. P. procureur des missions à Macao, à la Sacrée Congrégation de la Propagande (1783).

« ... Vous avez sans doute été surpris d'apprendre la fuite des missionnaires européens de la basse Cochinchine, et l'on ne voit pas tout d'abord les raisons de cette fuite, les ennemis

1. M. Grenier.
2. Les deux PP. franciscains.
3. Le P. Ferdinand Odemilla.
4. Voir le texte de cette lettre aux pièces justificatives.

Digitized by Google

du roi n'étant pas nécessairement les ennemis de la religion. Pourquoi donc ont-ils uni leur sort à celui d'un pur païen ? Il est vrai que ce prince est encore païen, mais il connaît la religion, il ne lui est pas opposé, il en reconnaît la vérité, il l'a toujours favorisée de tout son pouvoir, il a témoigné l'estime qu'il en fait, par plusieurs marques d'honneur et d'amitié qu'il a données aux ministres de cette sainte religion, particulièrement au vicaire apostolique, en sa qualité de chef des fidèles, et aussi à cause de sa parfaite connaissance de la langue annamite. Ces marques d'estime et d'amitié ont été si publiques, que les missionnaires européens qui habitent en ces contrées sont regardés, en tous lieux et par tout le monde, comme les amis du roi, ce qui fait que les rebelles les poursuivent de la même haine que le roi de Cochinchine, comme on l'a bien vu dans ce qui est arrivé récemment au R. P. Ferdinand Odemilla. Les missionnaires ne pouvaient donc autrement se mettre en sûreté qu'en prenant la fuite à leur approche.

« Cette amitié du prince envers les missionnaires a produit encore un autre effet fâcheux. Beaucoup de personnes, ignorant les lois de la religion chrétienne et les vertus qu'elle fait observer, en voyant les missionnaires européens, dont ils connaissent la supériorité, honorés de la faveur royale, se sont imaginé et ont facilement fait croire à d'autres, qu'ils sont les conseillers du prince. Il n'est pas rare, en effet, de voir dans les Indes des Européens ministres et conseillers du roi du pays. Dans cette fausse persuasion, les ennemis du roi ont attribué aux missionnaires, et spécialement à l'évêque, qui tient le premier rang parmi eux, tout ce que ce prince a fait. Mais on peut opposer à cette persuasion du vulgaire non seulement les lettres que le dit vicaire apostolique m'a écrites à ce sujet, et aussi celles qu'il a adressées à d'autres personnes, mais encore le témoignage de tous les missionnaires qui vivaient alors avec lui, ou non loin de lui. On peut

Digitized by Google

apporter, par exemple, les lettres de MM. Faulet. Leclerc et Liot, qui ont été écrites dans le courant de 1779 et dans les années suivantes. Tous ces missionnaires affirment constamment que le dit évêque a toujours témoigné beaucoup d'éloignement pour les honneurs dont le roi tenait à l'entourer; aux riches palais que ce prince lui offrait, il a toujours préféré l'humilité de sa demeure; il s'est abstenu avec soin d'entretenir de fréquents rapports avec le prince, encore plus de traiter d'affaires séculières et politiques. Le même témoignage lui est encore rendu par le R. P. François de Saint-Michel, missionnaire espagnol de l'ordre de Saint-François, bien qu'il fût d'ailleurs mal disposé à l'égard du dit évêque, parce que celui-ci exigeait de lui une soumission entière à la bulle de Clément IX : *Speculatores*[1] et que ce religieux ne voulait l'observer qu'en partie. Ce missionnaire donc, étant venu à Macao, l'année dernière 1782, et m'entretenant de vive voix, m'a affirmé que l'évêque d'Adran, pour éviter les inconvénients qu'ils prévoyait devoir suivre de ses rapports avec le roi, avait le projet de s'échapper en secret de ces provinces, pour se transporter dans une partie de sa mission. S'il n'a pas exécuté ce dessein, c'est que les circonstances étant changées, il n'a pas cru devoir y donner suite.

« Il n'a pourtant pas manqué de gens pour noircir l'évêque par les calomnies les plus atroces, et cela avec de telles apparences de vérité, qu'ils ont trompé les plus sages et les plus saints personnages...

« Il se peut très bien que l'illustrissime évêque d'Adran, dans ses lettres à la Sacrée-Congrégation, n'ait pas dit un mot de ces odieuses calomnies, sa conscience lui rendait le témoignage qu'il n'y a donné par sa faute aucun sujet ; peut-être même ne se doute-t-il pas que ces bruits désavantageux contre

1. C'est la bulle qui établit les droits de juridiction des vicaires apostoliques sur les religieux qui travaillent dans leurs missions.

Digitized by Google

lui sont allés au delà de quelques propos de table ou de salon; mais moi, qui ai fondement de croire que ces faussetés ont été portées, directement ou indirectement, à la Sacrée-Congrégation, par devoir de charité et pour l'amour de la vérité, j'ai cru qu'il convenait d'exposer toute la vérité dans cette lettre. »

Ce témoignage désintéressé et loyal était de nature à justifier Mgr d'Adran des imputations calomnieuses qu'on avait osé faire contre lui. Il ne paraît pas cependant que la singularité de sa position et la bonne foi évidente avec laquelle il cherchait uniquement la gloire de Dieu et les intérêts religieux de sa mission, soient parvenus à faire taire ses ennemis. C'est un des plus tristes spectacles qu'on puisse voir que celui d'un esprit supérieur, d'un cœur généreux, aux prises avec la bassesse et la méchanceté des âmes subalternes, indignement calomnié par les mauvais, méconnu par les bons, abandonné de presque tous ; mais c'est un spectacle qu'on retrouve trop souvent, dans l'histoire de l'humanité, pour qu'on ait le droit de s'étonner et de se scandaliser. Ce n'est jamais qu'à force de sacrifices qu'on peut faire un peu de bien aux hommes ; les héros de l'humanité gravissent tous les âpres sentiers du calvaire. Et qui donc, parmi les saints, n'a entendu, un jour ou l'autre, au fond de son cœur la plainte désolée de l'amour aux prises avec l'ingratitude humaine : « Si mon ennemi avait pris parti contre moi, je l'eusse supporté encore; mais vous, mon ami, vous, qui vous êtes assis à ma table, c'est vous qui me trahissez ! »

A côté de ces angoisses et de ces incertitudes de conscience, Mgr d'Adran avait encore d'autres préoccupations, d'un ordre exclusivement politique. Il avait conseillé au roi de Cochinchine de demander le concours de la France, mais était-il sûr qu'il l'obtînt? Pendant son long séjour à Pondichéry, il avait écrit plusieurs fois au ministère, sans recevoir de réponse. Il voyait, de ses yeux, par l'espèce

Digitized by Google

d'abandon dans lequel on laissait notre chère colonie des Indes, que l'opinion en France n'était pas favorable à une politique coloniale ferme et décidée. Répudiant les anciennes traditions de la monarchie, les ministres du roi très chrétien s'inclinaient depuis vingt ans devant la supériorité maritime de l'Angleterre, et paraissaient peu disposés à conseiller à Louis XVI une expédition lointaine et chanceuse. Ils trouvaient plus simple et plus commode pour leurs intérêts de gaspiller, dans de frivoles et scandaleuses profusions, les dernières ressources de la monarchie française, à la veille de sa ruine.

Ainsi, soit du côté religieux, soit du côté politique, Mgr d'Adran trouvait peu d'encouragement à ses desseins. Il n'y avait que les négociants de Pondichéry qui comprissent, en ce moment, les grands avantages que notre pays pouvait retirer d'une intervention en Cochinchine ; seuls, ils encourageaient l'évêque d'Adran dans ses projets ; et plusieurs d'entre eux avaient écrit en France pour combattre les préventions du ministère, et donner des renseignements sur les productions de la Cochinchine [1].

Mgr d'Adran resta vingt mois à Pondichéry, avant de se décider à partir pour la France. Cette époque de préparation anxieuse fut une des plus pénibles de sa vie. Au mois de février 1786, il écrivait à M. Liot, qu'il avait laissé à Chantabun, à la tête du collège : « Je ne vous dis rien de toutes les nouvelles qui regardent notre grande affaire ; celui qui vous porte cette lettre ne manquera pas de vous dire tout en détail. Je repasse en France pour cette raison, et il n'y a pas d'apparence que je puisse revenir avant dix-huit mois.

« Prenez patience... Je vous disais souvent avant de vous quitter, que j'allais entrer dans une carrière épineuse et pleine de dégoût ; je ne me trompais guère, j'en ai déjà

1. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

essuyé de toutes les manières, et Dieu sait quelle sera la fin de toutes ces misères !

« Mon cher confrère, vous qui avez été mon conseil dans cette affaire, vous devriez, au moins, en supporter une partie pour me soulager. Mais non, le bon Dieu qui vous aime vous a éloigné de tout ce qui pourrait vous faire de la peine, et il me laisse seul dans le bourbier.

« Peut-être cette grâce singulière vous a-t-elle été donnée, en considération du soin que vous avez pris du collège, et des services que vous rendez à la mission, en vous y consacrant. Je porte tous les élèves dans mon cœur.

« † Pierre, Év. d'Adran. »

Enfin, le cœur plein d'espérance et d'angoisses, Mgr d'Adran s'embarqua pour la France avec son royal élève et plusieurs mandarins que le roi avait attachés à la suite de son fils, le 21 octobre 1786.

Mgr d'Adran en France (1787). — Leur voyage fut plus rapide qu'il ne l'était d'habitude alors, car ils débarquèrent heureusement à Lorient au mois de février 1787. Il y avait juste vingt et un ans et deux mois que Mgr d'Adran était parti de ce port pour aller au poste où l'obéissance l'appelait.

L'évêque se rendit de suite à Versailles, pour présenter son pupille au roi Louis XVI, qui l'accueillit, avec tous les égards dus à sa naissance royale et à ses malheurs. Ce prince était alors à la veille de la révolution ; mais personne, même à cette époque si rapprochée de la catastrophe, n'eût pu prévoir cette longue suite d'événements lamentables, qui allaient entraîner ce prince et toute sa famille dans une série d'infortunes beaucoup plus intéressantes et plus tristes que celles du royal enfant en faveur duquel l'évêque d'Adran était venu de si loin solliciter la généreuse pitié.

Digitized by Google

Le prince Canh était d'un an ou deux plus âgé que ce pauvre petit duc de Normandie, dont il dut plus d'une fois partager les jeux, et qui, à quelques années de là, allait s'éteindre, dans la prison du Temple, sous la surveillance brutale du cordonnier Simon, que la Convention, toujours grande et généreuse, avait cru devoir donner comme précepteur à ce dernier fils de France ! Quel contraste et quelle leçon pour ces courtisans qui se pressaient autour des deux jeunes princes, dans les salons de Versailles, si l'avenir avait soulevé tout à coup ces voiles mystérieux derrière lesquels une Providence miséricordieuse nous dérobe souvent tant de sombres réalités !

Le prince Canh à la cour. — La présence du prince Canh plaidait admirablement sa cause, et inclinait tous les cœurs à travailler pour lui rendre sa couronne. Comme tous les enfants annamites élevés avec soin, il était vraiment charmant à cette époque de sa vie, et son vénérable précepteur était heureux de constater ses succès. « Le jeune prince enchante tout le monde, écrivait-il à M. Liot; j'ai bien peine à croire que Dieu n'ait pas de grandes vues sur cet enfant. » On comprend l'effet gracieux que devait produire la vue d'un enfant si aimable sur une société élégante et frivole, incapable de s'élever à des considérations plus hautes. On eût bien perdu son temps, en parlant à ces beaux esprits sceptiques des avantages qui pourraient résulter pour la propagation du christianisme de l'expédition projetée ; mais si la sainte ardeur des croisades était un anachronisme, au siècle de Voltaire, la société d'alors avait conservé de beaux restes de l'esprit chevaleresque et de la vieille générosité française. Les malheurs immérités d'un jeune prince, détrôné, pour ainsi dire, avant que de naître, étaient de nature à émouvoir les âmes sensibles, et l'on sait que nulle époque ne fit pareil étalage de sensibilité; sa physionomie heureuse, dont un des meilleurs peintres

Digitized by Google

de l'époque nous a conservé les traits, son innocence, ce charme ingénu de l'enfance qui agit si fortement sur les vieillards et sur les sociétés corrompues, parce qu'il leur rappelle un passé qui ne reviendra plus, la singularité même du spectacle qu'offrait à des esprits blasés la vue d'un prince asiatique transplanté au milieu des merveilles de la civilisation la plus raffinée, tout concourait à attirer l'attention publique sur le pupille de l'évêque d'Adran, et bientôt on se le disputa dans tous les salons de Versailles et de Paris. La mode, déjà souveraine, s'en mêla : le fameux Léonard, coiffeur de la reine, et qui n'était pas un petit personnage, inventa pour les hommes la coiffure *au prince royal de Cochinchine*, et pour les élégantes de la cour, les *chignons à la chinoise,* qui firent fureur pendant toute la saison. Les petits vers, les chansons, les impromptus s'en mêlèrent [1]. De tous côtés, on parlait du prince Canh, on demandait à lui être présenté, à s'enrôler au service de sa cause. Il y avait plus de bruit que de réalité sérieuse au fond de cet engouement passager; mais enfin la cause du jeune prince en profitait; il avait, à la cour, à la ville, de chauds partisans et des défenseurs convaincus. C'est ce qui permettait à son grave et pieux précepteur d'accepter pour son pupille ces délassements un peu mondains, dans lesquels une société frivole et sceptique s'oubliait si volontiers, à la veille du cataclysme social qui allait l'emporter et balayer au tombereau de Samson les derniers restes de l'élégance, de la politesse et du vieil esprit français.

Négociations avec les ministres. — Auprès des ministres du roi, l'évêque d'Adran avait des motifs plus sérieux à faire valoir. Pour combattre leurs préventions contre les expéditions lointaines, surtout dans l'état d'épuisement où les folles prodigalités de M. de Calonne avaient mis les finances,

1. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

il fallait des chiffres. En passant par l'île de France, l'évêque s'était fait donner par les négociants des lettres dans lesquelles on recommandait chaudement son projet, au point de vue des intérêts commerciaux; ce témoignage, joint à celui des habitants de Pondichéry et à l'avis favorable que donnèrent les armateurs de Lorient et de Nantes, disposait l'opinion, et facilita beaucoup le succès de l'affaire. L'évêque d'Adran faisait valoir d'autres motifs encore et montrait combien il serait avantageux de contre-balancer, par un établissement dans l'Indo-Chine, la prépondérance excessive que les précédents ministres avaient laissé prendre aux Anglais dans l'Inde. Ce que la France venait de faire en Amérique indiquait assez qu'on pouvait lutter contre eux et rétablir la puissance coloniale et maritime du pays, pourvu qu'on voulût montrer de la fermeté et de la suite dans ses résolutions.

A ces considérations d'utilité politique et commerciale, Mgr d'Adran en ajoutait d'antres d'un ordre plus élevé : les rois de France avaient toujours tenu à honneur d'être le refuge et l'appui des rois détrônés; sa Majesté très chrétienne avait là une belle occasion, en rétablissant un monarque légitime sur son trône, de s'acquérir des droits éternels à sa reconnaissance, et de concourir à la propagation de l'Évangile, en témoignant, une fois de plus, de son inviolable attachement aux intérêts de la foi catholique, dont ses prédécesseurs s'étaient toujours montrés les fidèles défenseurs.

Cette dernière considération avait peut-être peu de poids auprès d'un ministre voltairien, comme le comte de Montmorin, qui était alors à la tête des affaires étrangères; mais elles s'adressaient directement à la piété de Louis XVI, et finalement, ce fut, dit-on, ce qui l'emporta sur tous les autres arguments et décida l'expédition. La vieille monarchie française, à la veille de tomber, allait s'affirmer, encore une fois, dans un grand acte de générosité nationale et de foi patriotique.

Digitized by Google

On a beaucoup exagéré l'étendue des secours en hommes et en argent promis par le traité. Pour réduire au vrai ces exagérations, je publie ici le texte authentique de ce traité, que je n'ai encore vu imprimé nulle part :

Traité entre Leurs Majestés le roi Louis XVI et Nguyen-anh, roi de Cochinchine.

PRÉAMBULE. Nguyen-anh, roi de Cochinchine, ayant été dépouillé de ses États, se trouvant dans la nécessité d'employer la force des armes pour les recouvrer, a envoyé en France le sieur Pierre-Joseph-Georges Pignaux de Béhaine, évêque d'Adran, dans la vue de réclamer le secours et l'assistance de Sa Majesté le roi très chrétien; et Sa dite Majesté étant convaincue de la justice de la cause de ce prince, et voulant lui donner une marque signalée de son amitié, comme de son amour pour la justice, s'est déterminée à accueillir favorablement la demande faite en son nom. En conséquence elle a autorisé le sieur comte de Montmorin, ministre de ses camps et armées, chevalier de ses ordres et de la Toison-d'Or, son conseiller en tous ses conseils, ministre et secrétaire d'État et de ses commandements et finances, ayant le département des affaires étrangères, à discuter et à arrêter avec ledit sieur évêque d'Adran, la nature, l'étendue et les conditions des secours à fournir, et les plénipotentiaires, après s'être légitimés, le comte de Montmorin en communiquant ses pleins pouvoirs, et l'évêque d'Adran en produisant le grand sceau du royaume de Cochinchine, ainsi qu'une délibération du grand conseil du dit royaume, sont convenus des points et articles suivants :

ARTICLE PREMIER. — Le roi très chrétien promet et s'engage de secourir de la manière la plus efficace les efforts que le roi de Cochinchine est résolu de faire pour rentrer dans la possession et jouissance de ses États.

ART. 2. — Pour cet effet, Sa Majesté très chrétienne enverra incessamment sur les côtes de la Cochinchine, à ses frais, quatre

Digitized by Google

frégates avec un corps de troupes de 1,200 hommes d'infanterie, 200 hommes d'artillerie et 250 Caffres. Ces troupes seront munies de tout leur appareil de guerre, et nommément d'une artillerie compétente.

Art. 3. — Le roi de Cochinchine, dans l'attente du service important que le roi très chrétien est disposé à lui rendre, lui cède éventuellement, ainsi qu'à la couronne de France, la propriété absolue et la souveraineté de l'île formant le port principal de la Cochinchine, appelé Hoi-nan, et par les Européens Touron [1], et cette propriété et souveraineté seront incommutablement acquises dès que les troupes françaises auront occupé l'île sus-mentionnée.

Art. 4. — Il est convenu, en outre, que le roi très chétien aura concurremment avec celui de Cochinchine la propriété du port susdit, et que les Français pourront faire sur le continent tous les établissements qu'ils jugeront utiles, tant pour leur navigation et leur commerce, que pour garder et caréner leurs vaisseaux et pour en construire. Quant à la police du port, elle sera réglée sur les lieux, par une convention particulière.

Art. 5. — Le roi très chrétien aura aussi la propriété et la souveraineté de l'île de Poulo-Condor.

Art. 6. — Les sujets du roi très chrétien jouiront d'une entière liberté de commerce, dans tous les États du roi de Cochinchine, à l'exclusion de toutes les autres nations européennes. Ils pourront, pour cet effet, aller, venir et séjourner librement, sans obstacles et sans payer aucun droit quelconque pour leurs personnes, à condition toutefois qu'ils seront munis d'un passeport du commandant de l'île de Hoi-nan. Ils pourront importer toutes les marchandises d'Europe et des autres parties du monde, à l'exception de celles qui seront défendues par les lois du pays. Ils pourront également exporter toutes les marchandises du pays et des pays voisins, sans aucune

1. C'est le port actuel de Tourane.

Digitized by Google

exception; il ne paieront d'autre droit d'entrée et de sortie que ceux qu'acquittent actuellement les naturels du pays, et ces droits ne pourront être haussés, en aucun cas, et sous quelque dénomination que ce puisse être. Il est convenu de plus qu'aucun bâtiment étranger, soit de commerce, soit de guerre, ne sera admis dans les États du roi de Cochinchine, que sous le pavillon français et avec un passeport français.

Art. 7. — Le gouvernement cochinchinois accordera aux sujets du roi très chrétien la protection la plus efficace, pour la liberté et la sécurité, tant de leurs personnes que de leurs effets, et, en cas de difficultés et de contestations, il leur sera rendu la justice la plus exacte et la plus prompte.

Art. 8. — Dans le cas où le roi très chrétien serait attaqué ou menacé par quelque puissance que ce puisse être, relativement à la puissance des îles de Hoi-nan et de Poulo-Condor, et dans le cas où Sa Majesté très chrétienne serait en guerre avec quelque puissance, soit européenne, soit asiatique, le roi de la Cochinchine s'engage à lui donner des secours en soldats, matelots, vivres, vaisseaux et galères; ces secours seront fournis trois mois après la réquisition; mais ils ne pourront être employés au delà des îles Molluques et de la Sonde, et du détroit de Malacca. Quant à leur entretien, il sera à la charge du souverain qui les fournira.

Art. 9. — En échange de l'engagement énoncé dans l'article précédent, le roi très chrétien s'oblige d'assister le roi de Cochinchine, lorsqu'il sera troublé dans la possession de ses États; ces secours seront proportionnés à la gravité des circonstances; cependant ils ne pourront, en aucun cas, excéder ceux énoncés dans l'article deuxième du présent traité.

Art. 10. — Le présent traité sera ratifié par les deux souverains contractants, et les ratifications seront échangées dans l'espace d'un an, ou plus tôt, si faire se peut.

Digitized by Google

En foi de quoi, Nous, plénipotentiaires, avons signé ce présent traité, et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles, le 28 novembre 1787.

(L. S.) Le comte de Montmorin.

† P.-J.-G., évêque d'Adran (L S.)

Article séparé. — Dans la vue de prévenir toutes difficultés et mésentendus, relativement aux établissements que le roi très chrétien est autorisé à faire sur le continent, pour l'utilité de la navigation et du commerce, il est convenu avec le roi de la Cochinchine que ces mêmes établissements seront et appartiendront en toute propriété à Sa Majesté très chrétienne, que la juridiction, la police, la garde et tous actes d'autorité, sans exception, s'y exerceront privativement en son nom.

Pour prévenir les abus auxquels les établissements mentionnés ci-dessus pourraient donner lieu, il est convenu expressement qu'on n'y recevra aucun Cochinchinois poursuivi pour crime, et que ceux qui pourraient s'y être introduits, seront extradés à la première réquisition du gouvernement. Il est convenu également que tous les Français transfuges seront extradés à la première réquisition du gouverneur de Hoinan ou de celui de Poulo-Condor. Le présent article séparé aura la même forme et valeur que s'il était inséré mot à mot dans le présent traité.

En foi de quoi, Nous, plénipotentiaires, nous avons signé ce présent article séparé, et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles, le 28 novembre 1787,

(L. S.) Le comte de Montmorin.

† P.-J.-G. évêque d'Adran (L. S.)

A l'occasion de la signature de ce traité, Mgr d'Adran reçut du roi Louis XVI le titre de comte et une tabatière d'or, avec son chiffre en diamant. En même temps le roi très chrétien

Digitized by Google

le nommait son ministre plénipotentiaire auprès du roi de Cochinchine, et le chargeait de remettre son portrait à ce prince.

Retour à Pondichéry, mai 1788. — Voyant toutes choses ainsi réglées, heureux d'avoir réussi dans cette difficile négociation, l'évêque d'Adran se hâta de terminer toutes ses affaires et partit de Paris le 2 février 1788, ramenant avec lui le jeune prince, son élève et huit missionnaires, tous pleins d'une jeune et sainte ardeur pour cultiver ce nouveau champ que la Providence leur ouvrait. Le prélat devait s'arrêter à Pondichéry, pour s'entendre avec le comte de Conway, qui était chargé par le ministre des affaires étrangères de procurer l'exécution du traité qu'on venait de signer avec la Cochinchine. Il arriva dans cette ville au mois de mai 1788, apportant au comte de Conway le cordon rouge qu'il avait sollicité pour lui.

Une cruelle déception l'attendait à Pondichéry. L'esprit philosophique, comme on disait alors, cet esprit d'impiété bête et d'immoralité odieuse qui nous fera faire au XIX^e^ siècle tant de fautes dans la direction de nos colonies, commençait à régner, dans les conseils du roi très chrétien. Le comte de Conway, gouverneur de nos établissements dans les Indes, était sous l'influence d'une courtisane, bel esprit et philosophe. Celle-ci se trouva très froissée que Mgr d'Adran, par respect pour son caractère, fît semblant d'ignorer l'existence de cette dame, sans laquelle on ne traitait aucune affaire. Pour se venger, elle mit tout en œuvre pour entraver l'expédition projetée, et ne réussit que trop bien. Quant au comte de Conway, il lui suffisait, pour rejeter l'expédition, qu'elle eût un but religieux, en même temps que patriotique. Périssent les colonies plutôt qu'un principe !

Malgré les ordres du roi, les instances de l'évêque d'Adran et les recommandation des principaux négociants de Pondi-

Digitized by Google

chéry, le comte de Conway se refusa obstinément à fournir les vaisseaux et les troupes promises dans le traité. En ce temps même, des courriers de Cochinchine, apportèrent à Pondichéry la nouvelle que le roi légitime avait réussi à reconquérir la basse Cochinchine et à s'établir pour la quatrième fois à Saïgon, dont il ne devait plus être chassé (juin 1788). Ces bonnes nouvelles ne purent triompher de la mauvaise volonté du gouverneur, et aussi de l'apathie des ministres de Louis XVI. Au fond, ils n'avaient jamais été favorables à l'expédition et avaient subi plutôt qu'accepté l'influence de l'évêque d'Adran. Quand il ne fut plus là, M. de Montmorin l'abandonna lâchement aux rancunes du comte de Conway, et ne pressa nullement l'exécution d'un traité, au bas duquel il avait apposé sa signature. En vain les commerçants de Pondichéry envoyèrent des mémoires; en vain, deux ans plus tard, le député de cette ville à l'assemblée nationale Monneron déposa sur le bureau de l'assemblée, un rapport à ce sujet[1]; la Révolution française allait absorber tous les esprits et rejeter dans l'ombre une expédition lointaine et catholique, qui avait le tort de ne plus répondre aux préoccupations de l'époque.

L'évêque d'Adran, se voyant abandonné des hommes, ne s'abandonna pas lui-même, et tira le meilleur parti possible des circonstances fâcheuses dans lesquelles il se trouvait. Il avait reçu de sa famille quinze mille francs pour l'aider dans son œuvre; les excellentes relations qu'il avait conservées de son premier séjour à Pondichéry, en 1770, la justice de sa cause, l'intérêt évident du pays, lui ouvrirent bien des bourses, et, ce qui est plus précieux que de l'argent, lui procurèrent le concours de plusieurs hommes de cœur, qui ne craignirent pas de compromettre leur avenir et de s'expatrier, pour le suivre en Cochinchine; voici leurs noms :

M. Jean-Marie Dagot, commandant en chef de la flotte anna-

1. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

mite, qui promena le drapeau cochinchinois de la mer de Chine au golfe du Bengale, et le fit respecter dans tout l'Orient ;

M. J.-B. Chaigneau, qui commanda la canonnière le *Dragon volant*, et reçut du roi le titre et le rang de mandarin supérieur ; il se fixa dans le pays et s'y maria. En 1820, avec l'autorisation du prince, il fit un voyage en France, et revint l'année suivante, avec des présents de Louis XVIII pour le roi de Cochinchine, et le titre de consul de France. Gia-long était mort, et son fils Minh-mang ne tarda pas à lui faire comprendre qu'il désirait se débarrasser de la présence des Français. M. Chaigneau s'embarqua donc, au commencement de mars 1825, et revint en France avec sa famille ;

M. Philippe Vannier, commandant du vaisseau *le Dong-nai* puis du *Phénix*. Il fut, comme M. Chaigneau, élevé à la dignité de mandarin, et retourna avec lui en France en 1825 ;

M. de Forçant, qui commanda l'*Aigle*, et mourut en Cochinchine, dans le courant de 1809 ;

M. Victor Olivier, officier du génie, chargé de l'organisation des troupes et de l'artillerie. Il mourut en 1799, à Malacca, où il était allé se soigner[1] ;

M. Théodore Lebrun, ingénieur, chargé des fortifications. C'est lui qui bâtit la citadelle de Saïgon et la plupart des forteresses qu'on trouve en Annam ;

M. Laurent Barisy, lieutenant-colonel ;

M. Julien Girard de l'Isle Sellé, capitaine de vaisseau ;

M. J.-Marie Despiaux, médecin du roi Gia-long ;

M. Louis Guillon, lieutenant de vaisseau ;

M. Jean Guilloux, lieutenant de vaisseau[2].

Avec cette petite troupe d'hommes dévoués, l'évêque d'Adran équipa deux navires de commerce, acheta des armes et des munitions, et s'embarqua pour la Cochinchine, dans les pre-

1. Voir son testament aux pièces justificatives.
2. Voir aux pièces justificatives les diplômes accordés par le roi de Cochinchine à ces officiers.

Digitized by Google

mières semaines de 1789. Le comte de Conway, malgré son hostilité, ne crut pas pouvoir lui refuser une frégate de guerre, pour le transporter lui-même et escorter son petit convoi.

Retour en Cochinchine (mars 1789.) — Ils arrivèrent heureusement à Saïgon, au mois de mars 1789. Le roi, en revoyant son fils, dont il était séparé depuis près de quatre ans, éprouva une très grande joie, qu'il exposait naïvement à Louis XVI, en lui écrivant au mois de janvier 1790 : « En réunissant le père à l'enfant vous avez remis dans l'eau le poisson qui en était sorti. L'éloignement, quel qu'il puisse être, ne pourra jamais me faire oublier de si grands bienfaits. »

L'arrivée des secours et des munitions qu'amenait Mgr d'Adran, le retour du prince héritier, le concours des officiers français, qui suppléaient au nombre par l'habileté et le dévouement, permirent au roi de Cochinchine de reprendre vigoureusement l'offensive et finalement de triompher de ses ennemis.

Honneur à ces hommes courageux, qui surent comprendre et seconder les grandes vues de l'évêque d'Adran ! Ils ont rétabli le roi légitime sur le trône de ses pères ; mais ce qui me touche davantage, moi, prêtre et français, c'est qu'ils ont voulu servir l'Église, et sauver l'honneur du pays. La signature du roi très chrétien, placée en tête d'une convention solennelle, allait rester en souffrance, par le caprice d'une courtisane et l'hostilité d'un gouverneur voltairien ; autant qu'il était en eux, ces hommes de cœur nous ont épargné cet affront, et finalement la parole royale s'est trouvée dégagée ; puisque notre protégé a recouvré ses Etats. Sans doute, la France, distraite par les révolutions politiques et sociales, absorbée par des guerres européennes dont l'enjeu était autrement important, n'a pu profiter de suite de leur généreux

Digitized by Google

sacrifice ; mais la base légale de nos revendications futures existait, et quand, soixante ans plus tard, nous fûmes amenés à faire un établissement en Cochinchine, la situation prépondérante à laquelle les traités nous donnaient droit, et que nous occupons ici, à cette heure, c'est au dévouement de ces hommes, c'est surtout à l'initiative hardie et à la persévérance patriotique de l'évêque d'Adran que nous le devons.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME

MONSEIGNEUR D'ADRAN. — SECONDE PARTIE (1790-1799)

Situation de la mission (1790). — En quel état Mgr d'Adran retrouvait-il sa mission, au retour de son long voyage?

Dans la haute Cochinchine, la persécution durait toujours. Voici ce qu'écrivait, au commencement de juillet 1790, M. Doussain, qui résidait dans cette partie de la mission, à Mgr d'Adran, dont il venait d'apprendre le retour à Saïgon.

« La lettre de M. Letondal [1], à feu Mgr de Céram [2] qui nous apprend l'arrivée de V. G. à Dong-naï, avec huit nouveaux confrères, nous a comblés de la joie la plus sensible. Puissions-nous cette année avoir le bonheur de nous réunir de corps à notre pasteur, comme nous le sommes véritablement d'esprit. Ici nos maux sont des plus grands et, à ce que je vois, nous ne touchons pas encore à la fin. Depuis deux mois les choses sont dans la plus grande fermentation. Le rebelle du Phu-xuan [3] fait les plus grands préparatifs. Il fait

1. C'était le procureur du Macao.

2. Jean Davoust, évêque de Céram, d'abord coadjuteur, puis vicaire apostolique du Tong-king occidental; il était mort en 1789.

3. C'est le second des frères Tay-son, nommé Hué. Il était maître de la haute Cochinchine et du Tong-king, il s'était fait proclamer empereur sous le nom de Quang-trung.

Digitized by Google

venir du Tong-king un nombre considérable de troupes, et à Phu-xuan tout le monde est en exercice. Son armée navale est déjà préparée, mais que pourra-t-elle contre des vaisseaux d'Europe ? On dit que ses galères se montent à environ cent vingt ; il se propose de mener trois cents éléphants. Son frère [1] lui envoie courrier sur courrier, pour l'engager à le secourir. Cependant il reste tranquille, on dit que sa politique est de ruiner son frère, pour pouvoir ensuite s'emparer des deux royaumes ; mais celui qui compte sans son hôte, est obligé de compter deux fois... Le bruit court qu'au Tong-king, il y a guerre : les uns disent que ce sont les Chinois qui reviennent à la charge, d'autres disent que ce sont des troupes du *chua* Nguyen [2]. Dans le courant de 1789, on a mis nos chrétiens à une contribution de dix mille livres de cuivre, pour fondre des canons qui sont énormes [3]. Les Chinois domiciliés en Cochinchine n'ont pas été exempts de cette inique vexation ; on a de plus pris les Phat [4] du Tong-king ; le nombre de ces canons est de huit, qui doivent être placés aux quatre coins de la citadelle de Quang-trung [5]. Cette expédition nous paraît bien lente... Après tout, la victoire est aux main du Dieu des armées ; il la donne à qui il lui plaît. »

De son côté, le coadjuteur, Mgr Labartette, décrivait, en ces termes, la situation religieuse, dans la haute Cochinchine.

« Quoiqu'il n'y ait point encore eu d'édit contre la religion, l'état des chrétiens est pire que durant une persécution. Dans

1. Nhac, l'aîné des Tay-son, qui s'était établi roi de la moyenne Cochinchine ; il résidait à Qui-nhon.

2. Nguyen-anh, le roi légitime. Ce bruit était malheureusement prématuré. Nguyen-anh ne vint au Tong-king que dix ans plus tard ; après qu'il se fut rendu maître de toute la Cochinchine.

3. D'après une lettre de M. Longer, missionnaire dans le même pays, cette contribution représentait en argent une somme de 23,400 livres.

4. Ce sont les grosses statues de Bouddha, en cuivre doré ; les Tay-son, aussi peu respectueux du bouddhisme que de la religion chrétienne, les avaient fait enlever des pagodes, pour en faire des canons.

5. La citadelle de Hué, où Quang-trung résidait ordinairement.

Digitized by Google

une persécution, on pense à Dieu, on vaque aux exercices religieux, du moins en cachette ; présentement les vexations sont si grandes que l'on n'a pas, pour ainsi dire, le temps de penser à Dieu, et presque tout le monde périt dans cette guerre. »

La situation n'était pas meilleure dans le district où travaillait M. Longer; il écrivait, en date du 14 avril 1790 : « Depuis la destruction de tous nos oratoires, et les guerres presque continuelles que les rebelles de Cochinchine ont portées de tous côtés, nos pauvres chrétiens ont beaucoup souffert, et sont réduits à un petit nombre. Il a péri plus de la moitié des hommes, et le reste a été vexé de la manière la plus horrible. Ajoutez que la peste a fait aussi de grands ravages. Il y a des chrétientés où ce fléau a fait périr plus de cent personnes, depuis l'année dernière. »

On se rappelle que, dans l'impossibilité de communiquer avec Mgr d'Adran, les missionnaires de la haute Cochinchine avaient tenté l'essai d'un petit collège, pour élever les jeunes gens qui se préparaient à la réception des saints ordres. On devine ce qu'un établissement de ce genre eut à souffrir, au milieu de ces guerres et de ces persécutions continuelles. M. Longer, qui en était chargé, fut obligé, pendant plusieurs années, d'errer çà et là avec ses élèves, dans les montagnes et les forêts, pour soustraire sa petite famille à la rage des persécuteurs. C'était à peu près à la même époque où le collège de la basse Cochinchine se promenait, à la suite de Mgr d'Adran, sur les côtes du Cambodge, à travers les îles désertes du golfe de Siam, cherchant partout, sans pouvoir le trouver, un peu de sécurité et de tranquillité. Et cependant l'esprit de ces jeunes gens était si excellent, leur piété si vive, leur foi si profonde, que jamais peut-être ils ne furent plus soumis à leurs maîtres, plus fervents, plus appliqués à l'étude et aux devoirs de leur état. Au mois de mars 1787, le coadjuteur Mgr Labartette, écrivait à Paris : « Il ne m'a pas encore été

Digitized by Google

possible de me faire sacrer. Quand il y aura un évêque, on pourra, sous peu de temps, ordonner plusieurs prêtres du pays, les sujets sont tous préparés; mais avec quoi leur faire des ornements? »

Ainsi, en résumé, la haute Cochinchine offrait, à cette époque, le spectacle d'une héroïque chrétienté, supportant avec courage l'épreuve de la persécution aggravée de toutes les horreurs de la guerre et des fléaux qui en sont la suite. Malgré toutes les vexations, les chrétiens restaient fidèlement attachés à la foi, mais les désastres et les ruines se multipliaient chaque jour; plus d'églises, plus de culte public, les couvents de religieuses dispersés, le séminaire en fuite, environ la moitié des chrétiens avait péri dans la guerre, ou de maladie et de misère; des chrétientés florissantes, qui avaient compté de cinq à six mille fidèles, étaient réduites à une dizaine de familles, manquant des choses les plus nécessaires à la vie; partout on rencontrait, par les chemins et dans les villages des veuves, des orphelins, que la charité des missionnaires ne suffisait pas à nourrir; en un mot, une situation navrante, qui devait se prolonger encore pendant dix ans, pour la haute Cochinchine et le Tong-king. On comprend mieux, en présence de pareils faits, que le premier pasteur de cette église désolée, Mgr d'Adran, ait cru devoir, malgré les oppositions dont j'ai parlé, s'adresser à la France, pour rétablir le roi légitime sur le trône, et rendre la paix à ce malheureux pays. Certainement les quatre ans qu'il passa hors de sa mission, pour traiter cette délicate affaire, furent un temps bien employé pour les intérêts spirituels et temporels des chrétiens, et préservèrent peut-être l'Église de Cochinchine d'une ruine complète.

Pendant son voyage, la position des fidèles de la basse Cochinchine ne fut pas plus brillante que celle de leurs frères des provinces du nord. On se rappelle qu'à son départ de Mac-bat, en 1783, Mgr d'Adran avait laissé deux prêtres

Digitized by Google

annamites, l'un à Lai-thieu, près de Saïgon, l'autre dans la province de Long-ho (Vinh-long), pour assister les chrétiens. Ils n'y demeurèrent pas longtemps en paix. Dès 1784, M. André Ton, qui résidait dans les basses provinces, fut pris par les Tay-son et emmené en captivité ; après bien des souffrances et des misères, il parvint à se réfugier sur la frontière du Cambodge, et se cacha dans une petite chrétienté, aux environs de Sa-dec. L'autre prêtre, M. Jean, chassé de Lai-thieu, passa à Bien-hoa, puis à Baria, d'où il gagna le Binh-thuan, où il demeura longtemps caché dans les montagnes.

Les chrétiens du Dong-naï se montrèrent dignes de leurs frères de la haute Cochinchine ; les persécutions, les vexations de toutes sortes ne purent triompher de leur constance et de leur fidélité. Aux époques de persécution et de trouble, on trouve toujours, en Annam, de ces âmes héroïques, qui, triomphant de la timidité et de l'inconstance du caractère national, donnent l'exemple de la plus courageuse fermeté, et soutiennent ainsi l'honneur de la foi chrétienne. En 1787, Nhac, l'aîné des Tay-son, ayant fait un édit dans lequel il était ordonné aux chefs de village de dresser un catalogue exact des chrétiens, la plupart des fidèles donnèrent de l'argent aux notables, pour que la liste ne fût pas très complète, afin de pouvoir s'exempter des vexations qu'ils redoutaient. Mais à Lai-thieu, le chef de la chrétienté, homme plein de zèle et de foi, réunit les fidèles dans sa maison et leur parla avec tant de force, que tous prirent la résolution d'aller trouver les chefs du village, hommes, femmes, vieillards et jeunes gens des deux sexes, les mères portant leurs petits enfants entre leurs bras, pour demander, avec instances, qu'on inscrivît tous les noms sur la liste de proscription, trop heureux, disaient-ils, de ne pas laisser échapper une si belle occasion de souffrir quelque chose pour la religion. On les inscrivit donc tous, au nombre de plus de trois cents. A quelque temps

Digitized by Google

de là, ils furent taxés chacun à dix livres de cuivre. Les pauvres étaient dans l'impossibilité de payer, mais ceux qui étaient plus à l'aise, vendirent tout ce qu'ils avaient, afin d'aider leurs frères. Dieu les récompensa de leur héroïque charité; l'année suivante, leurs jardins rapportèrent beaucoup plus qu'à l'ordinaire. Un peu plus tard, quand la paix fut rétablie, Mgr d'Adran établit en ce lieu le séminaire de la mission, et pendant près de quarante ans, la chrétienté de Lai-thieu devint le centre de la mission pour la basse Cochinchine et résista courageusement à toutes les persécutions. Tant il est vrai que Dieu récompense toujours au centuple ce que l'on fait pour lui. Les païens eux-mêmes le reconnaissaient : « Voyez, disaient-ils, le Dieu des chrétiens n'a point oublié ses adorateurs. »

Cet exemple ne fut pas le seul. Dans une autre chrétienté, les rebelles étant venus pour détruire l'église et tourmenter les fidèles, se saisirent du premier catéchiste, vieillard de soixante-quinze ans, et lui demandèrent : « Es-tu chrétien. — Oui, je le suis par la grâce de Dieu. — Renonce à ta religion, ou nous allons te couper la tête. — Vous pouvez me mettre à mort, je vous demande seulement de me donner un instant. » Aussitôt il se met à genoux, récite tranquillement quelques prières et l'acte de contrition. Après quoi il se lève, ôte lui-même ses habits et se remettant à genoux : « Frappez, dit-il, je suis prêt. » Un des soldats lève son sabre, mais, soit maladresse, soit précipitation, soit plutôt par la permission de Dieu, le coup porte à faux, et le sabre se brise sur une des colonnes de la maison. Les païens se dirent alors : « Le ciel ne veut pas que nous frappions cet homme », et ils se retirèrent sans lui faire aucun mal.

Dans une chrétienté voisine, ces mêmes persécuteurs s'emparèrent du premier catéchiste, homme de mérite, et le conduisirent devant les juges. Comme il refusa d'apostasier, il fut condamné à la cangue et à la prison. Au moment où on lui

Digitized by Google

apportait la cangue, il se mit à genoux, baisa avec foi l'instrument du supplice, en répétant les paroles de saint André : *O bona Crux !* O bienheureuse croix ! et fit un discours qui arracha des larmes aux païens. Il mourut pieusement sous la cangue, d'une maladie qu'il contracta dans la prison.

Événements politiques (1789-1802). — Le retour du roi légitime en basse Cochinchine vint mettre fin à la persécution et adoucir le sort des chrétiens dans cette partie de la mission. On a vu qu'à la fin de 1784, ce malheureux prince, ne pouvant plus tenir en Cochinchine, s'était réfugié, avec cinq ou six cents partisans, auprès du roi de Siam, à Bang-koc, en attendant l'arrivée des secours que l'évêque d'Adran était allé solliciter pour lui en France. Pendant le séjour de deux ans qu'il fit à Bang-koc, il entra en rapport avec M. Liot, qui dirigeait alors le collège de la basse Cochinchine à Chantabon. Au mois de juin 1786, ce missionnaire écrivait : « La religion jouit ici d'une entière liberté ; nous chantons l'office solennellement. La fuite du roi de Cochinchine à Bang-koc m'a donné l'occasion d'annoncer l'Évangile à sa cour. Plusieurs mandarins et même le gouverneur de la province de Dong-naï, premier amiral du royaume, ont été baptisés. Tous les jours grand nombre de Cochinchinois, soldats et autres, embrassent la religion. »

A cette époque le séminaire, qui jouissait alors d'un peu de sécurité, comptait vingt-deux élèves, trois en théologie, neuf qui achevaient leurs humanités, et les dix autres plus ou moins avancés dans l'étude du latin.

Le roi de Cochinchine, fatigué de ce long exil, qui semblait se transformer en une captivité honorable, résolut de faire une nouvelle tentative en basse Cochinchine, et, comme il savait fort bien que le roi de Siam lui en aurait refusé la permission, il fit secrètement embarquer sa famille et sa suite, pendant la nuit, et s'enfuit de Siam, à la fin de 1786. Le roi,

Digitized by Google

très irrité, envoya des bateaux à sa poursuite, mais les fugitifs faisaient diligence, et on ne put les rejoindre.

Après avoir laissé sa famille dans l'île de Phu-quoc, le prince débarqua à Ha-tien, d'où il gagna Long-xuyen ; de là, sur des barques que lui fournirent ses nombreux partisans, il descendit jusqu'à la mer, et se dirigea vers le cap Saint-Jacques, pour remonter la rivière de Saïgon. Une foule de partisans qui, sous la domination des Tay-son, étaient toujours restés attachés à sa famille, s'étaient rangés sous ses drapeaux, et lui constituaient une armée respectable.

A son approche, Lu, le plus jeune des trois frères Tay-son, qui s'était constitué roi de la basse Cochinchine, quitta Saïgon, pour se réfugier à Bien-hoa ; de là, pris d'une panique inexplicable, car il avait des forces plus que suffisantes pour résister, il se retira à Qui-nhon, auprès de son frère Nhac, et ne reparut plus.

Les généraux, découragés par ce lâche abandon, combattirent mollement ; après avoir repoussé Nguyen-anh une première fois jusqu'à Vinh-long, ils se laissèrent de nouveau investir dans Saïgon par ce prince infatigable qu'aucune défaite n'était capable de décourager. La place tomba définitivement au pouvoir du roi légitime (octobre 1787). C'était la quatrième fois qu'il rentrait en vainqueur dans cette ville ; cette fois il ne devait plus la perdre. Les Tay-son, divisés par l'ambition et des querelles domestiques, ne firent presque rien pour soutenir leur jeune frère Lu. Hué, le plus entreprenant, était occupé uniquement alors par la conquête du Tong-king ; Nhac, l'aîné, redoutant à bon droit l'ambition de son cadet, avait assez à faire de se maintenir à Qui-nhon, qu'il avait fortifiée et dont il avait fait le centre de son gouvernement sur la moyenne Cochinchine. Au milieu de ces rivalités, Lu, le troisième des frères, devait être sacrifié et il le fut. Les Tay-son perdirent ainsi la basse Cochinchine par leur faute, et ce fut pour eux le prélude d'un anéantissement total.

Digitized by Google

Nguyen-anh, profitant habilement de ces désordres, s'était établi solidement à Saïgon, où il avait fait venir sa famille. Dès le mois de mai 1788, la basse Cochinchine était débarrassée des Tay-son et les chrétiens de ce pays commençaient à respirer. C'est alors que des lettres venues de Pondichéry apprirent au roi le retour de Mgr d'Adran dans cette ville, et lui annoncèrent l'arrivée des secours qui allaient le faire remonter sur le trône de ses ancêtres. Ces bonnes nouvelles ranimèrent le courage de ses partisans, et jetèrent la terreur parmi ses ennemis.

Le retour de l'évêque d'Adran avec le prince Canh dans les premiers mois de 1789, l'arrivée de nombreuses munitions, le concours des officiers qui suppléèrent au nombre par un dévouement et une activité qui ne se démentirent jamais, allaient changer complètement la face des affaires. Dès la fin de 1789, le roi de Cochinchine avait trois grands navires européens : le *Dong-naï*, le *Prince de Cochinchine* et l'*Armide*, plus une centaine de jonques de guerre, de lougres, de lorchas qui tenaient la mer et les arroyos. M. Dagot, nommé par le roi chef de sa division navale, ayant sous ses ordres des officiers comme MM. Chaigneau, Vannier et de Forçant, promenait le pavillon cochinchinois de Goa à Calcutta et de Manille à Canton, achetant de tous côtés des armes et des munitions[1]. A Saïgon, on avait créé un arsenal maritime, d'où sortaient chaque année de nombreuses jonques de guerre, et même des vaisseaux construits à l'européenne. Par l'ordre du roi, M. Olivier élevait une immense citadelle, qui couvrait toute la colline, au nord de Saïgon. On en voit encore aujourd'hui les dernières traces, dans la profonde tranchée qui fait suite à la rue Pellerin, et remonte jusqu'auprès du château d'eau. D'autres citadelles plus petites, mais toutes construites d'après le système de Vauban, s'élevaient à Vinh-long, Ha-

1. Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

tien, Chau-doc, My-tho, Bien-hoa, pour défendre les principales positions du pays.

M. Olivier était chargé, en outre, de l'organisation des troupes ; il forma un petit corps d'élite, composé de six mille hommes armés, équipés et instruits à la française, qui fut comme le noyau de la résistance. Le lieutenant-colonel Barisy, de son côté, exerçait le reste de l'armée à la tactique européenne, et s'appliquait surtout à former de bons officiers, pour commander les recrues, qui arrivaient de tous côtés, maintenant que la fortune semblait sourire définitivement au roi légitime.

Une fois solidement établi en basse Cochinchine, le roi enlevant successivement le Binh-thuan et le Phu-yen s'avança, par terre et par mer, sur Qui-nhon, qui était le centre de la résistance, dans la moyenne Cochinchine. Il fallut s'y reprendre à plusieurs fois, car cette position était fortifiée d'une manière formidable, et Nguyen-anh ne trouvait plus dans ce pays les sympathies qui avaient facilité son triomphe en basse Cochinchine. Chaque année, à partir de 1791, une double expédition s'avançait, par terre et par mer, sur le Binh-dinh, et après quelques succès partiels, revenait hiverner à Saïgon. Ces expéditions annuelles sont connues dans les annales annamites sous le nom de guerres de saison, *giac-mua ;* ce ne fut qu'à la septième tentative que Qui-nhon fut définitivement conquise, au mois de mai 1801. La prise de cette ville, dont le roi changea le nom en celui de Binh-dinh, (ville pacifiée), amena la chute des Tay-son, et en 1802 Nguyen-anh, proclamé roi sous le nom de Gia-long, était maître absolu de la Cochinchine et du Tong-king. Nous verrons plus tard comment il usa de cette haute fortune, qu'il devait à l'évêque d'Adran et aux officiers français [1].

1. Voir aux pièces justificatives divers documents relatifs aux affaires politiques de l'Annam.

Digitized by Google

Nouveaux missionnaires (1789). — Revenons à l'histoire de la mission. Nous avons vu que Mgr d'Adran avait ramené de France avec lui huit nouveaux missionnaires ; arrivés au mois de mars 1789, ils furent présentés au roi de Cochinchine par M. Paul, ce prêtre indigène qui avait accompagné son vicaire apostolique à Poulo-way, et l'avait suivi jusqu'à Pondichéry, où il était demeuré pendant le voyage de l'évêque d'Adran en France. Comme il avait été, à cette occasion, mis en relation avec Nguyen-anh, il lui avait rendu plusieurs services importants, en lui faisant passer des armes et des munitions, dès avant le retour de l'évêque. A cause de cela il était très bien vu à la cour. Les nouveaux missionnaires furent parfaitement reçus par le roi, à qui ils apportaient le portrait de Mgr et celui du petit prince, en lui annonçant leur prochaine arrivée à Saïgon.

A peine de retour, le vicaire apostolique, heureux de voir la basse Cochinchine désormais ouverte au zèle de ses jeunes collaborateurs se hâta de leur distribuer leurs postes de combat. M. Boisserand, qui était homme d'étude et licencié en théologie, fut mis au collège, qui, sur la demande formelle du roi, fut rappelé de Chantabon et installé dans la chrétienté de Tan-trieû, où il demeura jusqu'à l'année 1800 ; alors il fut transféré à Lai-thieu, près de Saigon. Au mois de juin 1792, cet utile établissement comptait déjà plus de quarante élèves, dont deux diacres tout prêts à être ordonnés prêtres.

Sur les instances de M. Leblanc, un des nouveaux arrivés, on fit une tentative d'évangélisation chez les Moïs, dont la mission était demeurée abandonnée depuis 1782, après la maladie et la mort de M. Faulet. On lui donna un de ses confrères, M. Grillet, pour l'accompagner. Mais ce second essai ne réussit pas mieux que le premier; les sauvages montrèrent la plus grande indifférence pour la religion ; de plus, au bout de deux mois, les deux missionnaires tombèrent malades ; M. Leblanc fut emporté par la fièvre des bois, M. Grillet faillit

Digitized by Google

mourir et M. Tarin qui s'était dévoué pour assister ses deux confrères, gagna leur mal, et mourut quelques semaines plus tard. La mission des sauvages demeura ainsi interrompue, et ne reprit qu'en 1842, époque où Mgr Cuénot fit une tentative plus heureuse que les précédentes.

Il se passa à la mort de M. Tarin un fait assez remarquable, et qui frappa tous ses confrères. Il paraît que, dès ce temps-là, quelques-uns de nos compatriotes venus en Cochinchine laissaient à désirer sous le rapport religieux, bien qu'il soit juste de dire que la grande majorité étaient des chrétiens pratiquants, qui s'étaient exilés de leur pays pour servir la religion. Un officier français, qui n'était pas probablement de ce nombre, étant venu le visiter sur son lit de mort, le jeune missionnaire lui adressa ces paroles toutes pleines d'une énergie surnaturelle : « Eh bien, monsieur, vous ne croyez pas en Dieu, ou, du moins, vous vivez comme si vous n'y croyiez pas. Vous ne songez pas à votre âme, mais bientôt votre vie passera comme la mienne, et vous mourrez comme vous avez vécu, dans l'impénitence. Croyez, monsieur, la parole d'un mourant, qui n'a pas de plus douce consolation à cette heure que d'avoir gardé la religion! » On dit que cet officier se retira très impressionné de cette apostrophe, à laquelle il ne s'attendait pas; mais, hélas! on ne nous apprend pas qu'il se soit converti!

Plusieurs autres morts vinrent encore diminuer la petite troupe apostolique. Deux autres missionnaires, qui étaient venus avec l'évêque d'Adran, MM. Pocard et Pillon, moururent dans cette même année 1791, avant d'avoir pu rien faire de sérieux. M. Darcet, qui depuis douze ans travaillait seul en moyenne Cochinchine, mourut aussi, au mois de février 1791, extraordinairement regretté de ses chrétiens, qui le pleurèrent d'autant plus amèrement qu'ils devaient rester orphelins pendant plusieurs années. La guerre fermait tous les chemins; impossible de passer dans les provinces du milieu, soit par la

Digitized by Google

haute soit par la basse Cochinchine; ce ne fut qu'en 1795, qu'un prêtre indigène envoyé par Mgr Labartette, put pénétrer au Phu-yen, et prendre soin de ces chrétiens abandonnés. Vers la même époque, un missionnaire français, envoyé par Mgr d'Adran arrivait dans ce pays par le sud, à la suite des troupes victorieuses du roi légitime.

Statistique de la mission (1795). — Ces morts successives et prématurées réduisaient beaucoup le nombre des ouvriers apostoliques. En 1795, le personnel de la mission se composait ainsi : en basse Cochinchine, le vicaire apostolique, trois missionnaires français, un père franciscain espagnol, six prêtres indigènes; en haute Cochinchine, le coadjuteur, quatre missionnaires français, trois prêtres indigènes. C'était peu pour relever les ruines qu'avaient faites la persécution et la guerre. Tout était littéralement à recommencer. L'Église de Cochinchine qui comptait près de cent mille chrétiens, au début de la persécution de Vo-vuong, (1750) en comptait à peine soixante mille alors. Près de la moitié avait péri, par suite des bouleversements et du malheur des temps. Voici du reste la statistique par provinces.

Au Cambodge, deux cents chrétiens seulement.

Dans les six provinces de la basse Cochinchine, environ vingt mille fidèles.

Au Binh-thuan, l'ancien royaume du Ciampa, qui venait d'être absorbé par Nguyen-anh, douze cents.

Au Phu-yen, six mille.

Au Binh-dinh, dix mille.

Dans la haute Cochinchine, environ vingt mille.

Total, cinquante huit mille huit cents fidèles pour toute la mission de Cochinchine.

Partout, les églises, les presbytères avaient été renversés, brûlés, détruits. Depuis que l'on avait la paix dans la basse Cochinchine, on commençait, malgré la misère du temps, à

Digitized by Google

reconstruire quelques paillotes, pour servir de lieu de réunion aux fidèles et célébrer les saints mystères. Au point de vue temporel, on peut dire, sans exagération, que la mission avait tout perdu, et qu'il ne restait rien des travaux qu'on avait faits dans le passé. Le séminaire de la basse Cochinchine comptait une quarantaine d'élèves, et celui des hautes provinces, toujours errant et forcé de se transporter d'un lieu à un autre, treize seulement.

Il y avait au Cambodge, un petit couvent de six religieuses. La haute Cochinchine était mieux partagée sous ce rapport. La piété vive et affectueuse de Mgr de Véren, que ses confrères comparaient volontiers à saint François de Sales, l'avait incliné à s'occuper de cette partie choisie de son troupeau; il avait revu leurs règles, et même il eut quelque temps la pensée de leur donner purement et simplement la règle de la Visitation; mais le vicaire apostolique, Mgr d'Adran, s'y était formellement opposé, pensant, non sans raison, que dans l'état précaire de la mission, la clôture et les autres observances des Visitandines étaient impraticables pour ces pauvres filles, obligées souvent de se disperser, et de se cacher de côté et d'autre dans les familles chrétiennes. Malgré les troubles et les guerres de l'époque, la haute Cochinchine possédait six couvents de sœurs annamites, ayant en moyenne trente-cinq à quarante religieuses, ce qui faisait avec celles du Cambodge, près de deux cent cinquante sœurs indigènes.

Besoins spirituels des chrétiens. — Mais la ruine spirituelle était bien plus navrante encore que les désastres matériels; beaucoup d'apostats, des chrétiens sans instruction, sans guides, sans pasteurs. Dans beaucoup d'endroits, faute de lieux de réunion, et par suite de la mort des principaux catéchistes, l'exercice public du culte était supprimé depuis quinze et vingt ans. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, au mois

Digitized by Google

d'août 1789, M. Lelabousse, un des nouveaux missionnaires : « Je vois avec douleur que l'héritage du Seigneur a beaucoup souffert, au milieu de tant de troubles. Des chrétientés autrefois florissantes sont réduites maintenant presqu'à la moitié. Tout est dispersé et confondu. Que de brebis égarées, et combien s'égareront encore, si le bon Dieu n'a pas pitié de ce royaume, et ne réunit enfin ses habitants armés les uns contre les autres. Un très grand nombre de chrétiens ne se sont pas confessés depuis quinze, vingt et trente ans ; la plupart ne l'ont pas fait depuis six ou huit ans. Aussi depuis que nous sommes arrivés, ils viennent de tous côtés pour se confesser. Des chrétiens éloignés de trois à quatre jours de chemin, après avoir passé de huit à quinze jours, et quelques-uns davantage, à attendre leur rang, sont quelquefois obligés de s'en retourner sans avoir pu se confesser. »

Les missionnaires se multipliaient pour répondre à tant de besoins. Grâce au zèle et à l'activité du vicaire apostolique et de ses collaborateurs, la plupart des chrétientés, dans la basse Cochinchine, où l'on était débarrassé des Tay-son, furent visitées à peu près une fois chaque année. A mesure que les armées du roi légitime gagnaient du terrain, le Binh-thuan, le Nha-trang, le Phu-yen étaient administrés à leur tour. On devine avec quelle joie était reçu le missionnaire par ces pauvres gens, qui depuis quinze et vingt ans n'avaient pu assister à une messe. Dès que la présence du prêtre était signalée dans un endroit, on voyait les fidèles accourir de plusieurs journées de marche, pour entendre sa parole et participer aux saints mystères, dont ils avaient été privés si longtemps. Rien ne les arrêtait ; ni la longueur et les difficultés des chemins, même à la saison des pluies, ni les forêts remplies de tigres, ni les travaux les plus urgents. Quel contraste avec ces chrétiens dégénérés que la moindre incommodité, la mode, le respect humain retiennent des semaines et des mois loin de l'église! C'est que l'homme est ainsi fait,

Digitized by Google

qu'il n'apprécie vraiment que les biens dont il est privé, et qu'il se dégoûte vite du bonheur qu'il a sous la main.

Portrait des chrétiens. — Voici le portrait que faisait, en 1792, M. Boisserand, des chrétiens de la basse Cochinchine; il faut avouer que leurs fils ont dégénéré, et ne nous offrent plus ces beaux exemples de ferveur qui feraient presque regretter les persécutions, si l'on pouvait jamais désirer le mal, à cause des vertus héroïques dont il est l'occasion.

« Que serait-ce, si je vous parlais de la manière dont les chrétiens se conduisent envers nous? Ce n'est point comme en Europe, où le grand nombre des prêtres fait perdre le respect qui leur est dû. Ici, nous sommes peu; souvent ils ne nous voient qu'une fois, dans l'espace de plusieurs années. En conséquence, ils nous regardent comme des anges qui leur sont envoyés du ciel: nous parlons avec autorité, et on nous écoute avec soumission. Vous seriez enchantés de leur désir d'avoir un missionnaire, de leur empressement à le recevoir, de leur attention à le bien traiter... Quand il meurt un missionnaire, ils accourent de toutes les provinces; leurs regrets, leurs pleurs et leurs cris ont de quoi fendre le cœur le plus dur.

« Vous voyez d'avance ce que doivent être de pareils chrétiens. En deux mots, ils ont une foi simple et forte, surtout quand ils sont éloignés des villes et des marchés... J'interrogeais des personnes qui ne s'étaient pas confessées depuis quatre à cinq ans, sans rien découvrir. « Vous êtes-vous mise « en colère? — Non; quand mon mari s'est fâché, j'ai pensé « qu'il fallait me taire, et sa colère s'est passée. — Avez-vous « fait tel ou tel autre péché? — Non; je suis chrétienne, et j'ai « horreur de ces choses-là. — Avez-vous trompé de telle ou « telle manière dans votre commerce? — Non; j'ai toujours « agi de bonne foi, et si quelqu'un s'est trompé en me payant, « j'ai rendu le surplus. — Mais vous êtes sans cesse en bateau

Digitized by Google

« pour votre commerce; comment pouvez-vous prier, aller à « l'église? — Le matin et le soir, je me mets à genoux dans « mon bateau, et je fais mes prières, avec mon mari et mes « enfants; nous avons un calendrier pour connaître les fêtes « et les dimanches, et le samedi si nous nous trouvons près de « quelque chrétienté, nous allons à terre, pour prier en com- « mun avec nos frères. »

Ce serait une exagération de croire que tous les chrétiens de la mission menassent une vie si parfaite. L'absence des pasteurs, le défaut d'instruction, la privation des sacrements, la persécution, les troubles politiques avaient exercé une mauvaise influence sur beaucoup d'âmes; mais la grande majorité de ceux qui s'étaient négligés, s'empressaient de profiter de la présence des pères pour se réconcilier avec Dieu, car si l'annamite pèche par faiblesse, et succombe facilement aux entraînements de la passion, il est bien rare de trouver chez lui l'endurcissement du cœur et la persévérance dans le mal. Pauvres gens ! ils seront nos juges au jour de la reddition des comptes, et leur bonne volonté, soutenue de si peu de secours spirituels, condamnera alors notre lâcheté à nous autres vieux chrétiens d'Europe, qui négligeons d'user de tant de grâce que Dieu et son Église nous prodiguent chaque jour.

Dispositions du roi à l'égard de la religion. — Dans les premières années qui suivirent le retour de Mgr d'Adran, le gouvernement du roi légitime se montra très favorablement disposé à l'égard des chrétiens. Nguyen-anh, enchaîné par la reconnaissance, s'empressait volontiers de saisir toutes les occasions de témoigner son respect et sa bonne volonté à l'illustre évêque qui lui rendait son trône. Il voulait toujours l'avoir auprès de lui, et cherchait à satisfaire tous ses désirs. Monseigneur étant tombé malade, au commencement de 1790, le roi venait le visiter tous les jours, versant des larmes auprès de son lit de souffrance. Il comprenait quelle perte il aurait

Digitized by Google

faite, si celui qui était alors son bras droit était venu à mourir.

Il aimait à parler religion avec ses mandarins, et plus d'une fois il se fit publiquement l'apologiste du christianisme. Un jour qu'il s'entretenait familièrement avec les principaux de sa cour, après la sieste, il leur dit : « Voici un raisonnement qui me paraît bien plausible : Les Européens sont infiniment au-dessus de nous, sous tous les rapports ; ils nous surpassent dans l'art de la guerre, dans la navigation, l'astronomie, la physique, le gouvernement, la politique et tous les arts. Nous ne sommes en différend avec eux que sur l'article de la religion ; serait-il donc possible que ce point fût le seul sur lequel des gens éclairés se laissassent aveugler ? C'est un sujet d'un si grand intérêt ! Il n'est pas possible qu'ils ne l'aient examiné mieux que nous, car après tout, ils connaissent notre religion à fond, et nous ne connaissons pas bien la leur. » Qu'y avait-il au fond de ces belles paroles ? Les missionnaires, qui ne voyaient que les bonnes dispositions du présent, étaient pleins d'espérances, et rêvaient déjà du baptême d'un nouveau Constantin ; mais l'avenir a jeté une sombre lueur sur ces fallacieuses promesses. Je ne crois pas qu'à aucun moment de sa vie, le roi de Cochinchine ait jamais songé sérieusement à se convertir. Sentant le besoin qu'il avait de nous, fourbe et menteur comme tous ses pareils, il jugeait habile d'entretenir un espoir, qu'il n'eut jamais l'intention de réaliser. Deux choses s'y opposaient : son scepticisme de lettré qui méprisait également toute religion, et ses mœurs qui étaient déplorables. Dans un ouvrage intéressant qu'il a intitulé : *Souvenirs de Hué*, M. du Chaigneau, fils de l'officier de ce nom, qui resta trente ans à la cour et vécut dans l'intimité du roi, nous fait un tableau des mœurs de ce prince, qui fait comprendre, sans avoir besoin d'aller chercher d'autres raisons, pourquoi, malgré tous les bienfaits qu'il reçut de l'évêque d'Adran, Nguyen-anh garda toute sa vie une sourde aversion

Digitized by Google

contre le christianisme. C'était un de ces incurables débauchés dont l'apôtre saint Pierre a dit : l'homme animal, l'homme charnel, l'homme plongé dans les plaisirs des sens, ne comprend rien aux choses de Dieu, et il ne peut pas même les comprendre [1].

Portrait de Nguyen-anh. — C'est ici le lieu de faire connaître le caractère de ce prince, avec ses qualités et ses défauts Nguyen-anh, plus connu en France sous son nom de règne de Gia-long, fut certainement un des princes les plus remarquables qui aient régné en Annam. Élevé à la rude école du malheur, il connut dans sa longue vie toutes les vicissitudes de la fortune. Sa persévérance que ne put jamais décourager aucun revers, son intrépidité dans les nombreux dangers auxquels il fut exposé, sa bravoure personnelle jointe à l'habileté qu'il eut de choisir et de former de bons généraux, ne contribuèrent pas peu à ses succès. Il avait l'esprit vif, une mémoire heureuse qui n'oubliait rien, et s'il n'était pas le plus lettré de sa cour, son éducation littéraire ayant été fort négligée par suite du malheur des temps, il en était certainement le plus intelligent, et le plus apte à s'assimiler les arts de l'Europe, dont, malgré l'orgueil national il reconnaissait franchement la supériorité. D'une activité infatigable, il dormait peu, se levait de grand matin, et courait à ses chantiers, à ses arsenaux, surveillant le travail, donnant des ordres, indiquant des dimensions, et ne dédaignant pas, à l'exemple des officiers français qui dirigeaient les travaux, de mettre lui-même la main à l'œuvre, pour corriger l'inexpérience et la maladresse de ses Annamites. « Représentez-vous, écrivait, en 1792, M. Boisserand, un roi tantôt vainqueur avec une poignée de monde, tantôt vaincu avec une armée florissante ; vif, courageux, sans cesse en action, n'étant bien que là où il

1. *Animalis homo non percepit ea quæ sunt Dei, nec enim potest intelligere.*

Digitized by Google

n'est pas ; allant de la ville (Saïgon) à ses chemins, de ses chemins à ses forts, de ses forts à ses chantiers, de ses chantiers à ses arsenaux. » Son caractère était naturellement dur et cruel ; très soupçonneux et très exigeant pour le service, il faisait trembler, au commencement, tous ceux qui combattaient sous ses ordres, et gouvernait avec la verge et le sabre ; aussi il ne tarda pas à s'aliéner les sympathies de plusieurs de ses compagnons d'armes, qui l'abandonnèrent et même combattirent contre lui. Cet accident et les sages remontrances de l'évêque d'Adran, l'amenèrent à se modérer, à ménager ses mandarins, et à s'efforcer de gagner l'affection de son peuple qui lui était si nécessaire alors. Comme on avait tout à redouter de ses premiers emportements, l'évêque avait obtenu de lui, qu'il ne ferait jamais exécuter personne sans l'en avertir, et que si le prélat, après avoir mûrement examiné la cause, demandait la grâce du coupable, elle lui serait accordée. Le roi fut fidèle à cette promesse, et il évita ainsi bien des fautes auxquelles sa fougue et sa cruauté l'eussent exposé.

Le saint prélat n'usa jamais de cette prérogative que pour arracher à la mort les victimes de l'arbitraire. Il fit voir surtout la bonté de son cœur, en sauvant plusieurs fois la vie à des hommes qui en voulaient à la sienne. Une cabale puissante, suscitée par la jalousie et le fanatisme, avait tenté plusieurs fois de le perdre. Un jour, dix-neuf des principaux mandarins présentèrent au roi contre lui un libelle diffamatoire, tout plein des plus atroces calomnies. Depuis, tous ces officiers, à l'exception de deux ou trois, furent successivement condamnés à mort, pour fautes dans le service, indiscipline ou trahison. Le prélat se vengea noblement, en demandant et en obtenant leur grâce. Le plus acharné de ses adversaires, celui qui était à la tête de la cabale, lui dut ainsi deux fois la vie, et devint le meilleur de ses amis. Cette magnanimité de Mgr d'Adran fit beaucoup d'honneur à la religion chrétienne, et lui concilia l'admiration des païens. « Voyez ce prêtre fran-

Digitized by Google

çais, disait-on partout, ce n'est pas comme nos bonzes; ils sont aussi incapables de se venger d'une injure, que d'en faire eux-mêmes à personne. »

Le roi, qui avait besoin d'argent, était fort porté à pressurer le peuple et à vendre la justice. L'évêque prenait toujours la défense des malheureux, et lui remontrait que son propre intérêt lui faisait une loi de se concilier l'affection de ses nouveaux sujets. Il rendit ainsi beaucoup de services au pauvre peuple; aussi il en était singulièrement aimé. Un jour qu'il se promenait seul dans la campagne, un vieillard, qui ne le connaissait pas, lui demanda : « Monsieur, le grand maître (c'est ainsi que l'on désignait toujours Mgr d'Adran) viendra-t-il cette année avec le prince? — Est-ce que vous en avez peur? répondit le prélat. — Bien au contraire, monsieur, nous le désirons tous. — Pourquoi donc? — C'est que si le grand maître vient ici, nous serons en sûreté chez nous, sans avoir rien à craindre ni des soldats, ni des voleurs. — Eh bien! soyez tranquille, mon brave homme, vous le verrez ici pour sûr cette année. — Oh! monsieur, j'en suis bien content! »

Cette conversation naïve montre mieux que tout ce que je pourrais dire, l'influence heureuse que Mgr d'Adran exerça, tant qu'il vécut, sur le roi de Cochinchine. Il faut dire, à l'éloge de ce prince, qu'il parut toujours reconnaissant des avis que son sage mentor ne lui ménageait pas. Il était le premier à convenir franchement, dans l'intimité, de ses torts, ce qui est bien rare chez un Annamite, surtout dans un rang élevé. Quelque temps après la mort de ce prélat, il disait, en causant aux officiers français à son service : « J'ai bien des défauts; mais si j'avais quelqu'un qui sût me les faire apercevoir, avec la prudence et l'adresse du grand Maître, je le regarderais comme le meilleur de mes amis. » Entre nous, je crois qu'il n'eût pas été fort prudent de se fier à cette parole royale. Le caractère de l'évêque d'Adran, ses vertus, les services qu'il avait rendus, lui permettaient de dire cer-

Digitized by Google

taines choses, que nul autre n'eût pu faire accepter comme lui.

Malheureusement son influence s'arrêtait à la porte du sérail. Dans sa jeunesse aventureuse, errant de côté et d'autres, au milieu de mille dangers, le prince n'avait pas eu le temps de s'abandonner aux plaisirs ; mais, pendant les deux ou trois ans qu'il se réfugia à la cour du roi de Siam, il y reprit les germes de tous les vices. Par politique autant que par goût pour le plaisir, il avait un grand nombre de femmes, et ses conversations grivoises, ses plaisanteries plus que légères avec les officiers français, montrent un esprit et un cœur également corrompus. De là, à la haine d'une religion qui prescrit la chasteté et défend les plaisirs coupables, il n'y a qu'un pas, et ce pas fut certainement franchi. Malgré tout ce qu'il devait à l'Église, le roi eut toujours une sourde aversion contre le christianisme ; si, par un reste de crainte, et peut-être aussi de reconnaissance, il n'osa se faire persécuteur, il ne tarda pas à manifester publiquement son éloignement pour la religion, et à tromper toutes les espérances que l'on avait fondées sur lui. Mgr d'Adran, voyant cette situation, crut de sa dignité de se retirer peu à peu de la cour, et dans les dernières années, il n'y paraissait plus qu'une ou deux fois l'an, et n'avait plus avec le prince que des relations officielles.

Le prince Canh. — Il en fut du jeune pupille de l'évêque d'Adran comme de son père. Le prince Canh, qui avait fait, en 1787, les délices de Versailles, se montra dans les premières années de son retour de France, digne des leçons et des soins de son vénérable précepteur. On racontait de lui, à cette époque, plusieurs traits charmants.

Le roi lui ayant proposé de l'accompagner à la comédie, le jeune prince ne fit pas difficulté de l'y suivre les premiers jours. Cependant au bout de quelque temps, il trouva que ces

Digitized by Google

spectacles se renouvelaient trop, et dit en particulier à son père : « Eh quoi ! papa, le peuple est dans la misère, les ennemis sont à nos portes, et peuvent du soir au matin venir nous attaquer; ce n'est pas le moment de penser à s'amuser, du moins aussi souvent. »

Un jour, le roi lui donna un sabre avec garniture d'or, et lui en faisait remarquer la beauté. Le prince ne répondait rien. Un peu piqué de ce silence, le roi lui en demanda la raison. « Papa, répliqua-t-il aussitôt, je n'aime pas à voir de si belles choses, tandis qu'il y a tant de malheureux autour de nous. » Il n'avait pas oublié les enseignements religieux qu'il avait reçus de l'évêque d'Adran, et malgré son jeune âge, il savait parfaitement réfuter et tourner en ridicule les superstitions païennes.

Un jour, qu'il s'entretenait avec sa mère, celle-ci fervente bouddhiste, le mit sur le chapitre de la religion et lui demanda quel est l'auteur de tout ce que nous voyons. « C'est Dieu, répondit ingénuement le petit prince. — Tu te trompes, mon enfant, répliqua la reine; vois ces éléphants qui sont devant toi, qui donc les a faits? — C'est Dieu. — Vois comme tu raisonnes mal, mon fils; c'est le fils du ciel (le roi) qui les a faits, et non pas Dieu que personne n'a vu. — Papa ! s'écria-t-il alors avec malice, en se tournant vers le roi, qu'avons-nous encore à craindre des rebelles? On dit qu'ils ne sont si redoutables qu'à cause du grand nombre de leurs éléphants. Vous n'avez qu'à en faire deux ou trois mille tout d'un coup, et la guerre sera bientôt finie ! » Le roi, ainsi interpellé, rit de bon cœur et dit à son fils : « Tu as raison, mon enfant, c'est Dieu qui a tout fait. »

A cette époque de sa vie, le jeune prince désirait sérieusement le baptême; mais la prudence ne permit pas de le lui donner, avant qu'on ne fût sûr de sa persévérance. Un jour qu'il était avec l'évêque d'Adran, le prélat lui montra un jeune homme de sa maison qui avait été baptisé le matin.

Digitized by Google

« Qu'il est heureux ! dit aussitôt le prince, et comme je voudrais être à sa place ! » Toute sa crainte était alors de mourir avant d'avoir été baptisé. Un jour, il disait à Mgr d'Adran : « Connaissez-vous quand quelqu'un est près de mourir ? apprenez-le moi, avec la manière de baptiser, afin que, si vous n'êtes pas là, je dise à un de mes gens de me donner le baptême. »

Ce furent ces bonnes dispositions du jeune prince qui excitèrent les défiances des mandarins. Ils représentèrent au roi qu'il devait séparer son fils de l'évêque, de peur que celui-ci ne l'amenât à se faire chrétien. Pour le bien de la paix, Monseigneur crut devoir lui-même conseiller au roi de retirer son fils d'auprès de lui. Jusque-là il n'avait jamais manqué de réciter, matin et soir, ses prières avec son précepteur. Quand il fut, à son grand regret, remis dans la chambre de sa mère, il continua pendant longtemps à réciter ses prières tout bas, de peur d'être entendu du roi et de la reine. Les jours de dimanche et de fêtes, il se faisait réveiller de grand matin, pour pouvoir aller assister à la messe de l'évêque. Une fois, qu'on l'avait oublié, peut-être à dessein, il ne cessa de pleurer tout le long du jour. Chaque fois qu'il pouvait s'échapper, il courait chez Mgr d'Adran, pour recevoir ses avis et lui conter ses petites peines, au milieu d'une cour païenne et corrompue. Une fois il lui dit en versant des larmes : « Je ne voudrais jamais être roi, et dès demain, je m'en retournerais en France ! C'est l'espérance seule de rendre un jour mon peuple chrétien qui me retient ici. »

Hélas ! de si belles espérances ne devaient pas se réaliser. Entraîné peu à peu par les passions et les scandales d'une cour toute païenne, il se laissa aller à imiter les mauvais exemples de son père, et sa foi s'affaiblit, à mesure que ses mœurs se corrompaient. Néanmoins il garda toujours beaucoup de respect et d'affection pour Mgr d'Adran, et sa foi s'étant réveillée aux approches de la mort, il eut le bonheur

Digitized by Google

de recevoir secrètement le baptême, dans sa dernière maladie, de la main d'un chrétien qu'il avait à son service. Avec lui s'éteignit le dernier espoir de l'Église de Cochinchine. A la place de l'élève de l'évêque d'Adran, ce fut un lettré haineux et cruel qui monta sur le trône pour succéder à Gia-long, et il commença contre les chrétiens cette longue suite de persécutions, qui ne devaient prendre fin qu'avec l'expédition française en 1860.

Hostilité des mandarins. — Les grands mandarins de la cour, au lieu d'être reconnaissants de ce que le vicaire apostolique faisait pour leur pays, se montraient généralement ingrats et jaloux envers l'évêque, et aussi envers les officiers français qui, sur sa demande, étaient venus secourir le roi. Leur orgueil national, qui est excessif, comme chacun le sait, avait peine à devoir le salut du royaume à une poignée d'étrangers, dont l'évidente supériorité les offusquait; leur fanatisme religieux s'effrayait de voir l'influence accordée au chef des chrétiens. Cette hostilité se manifesta dès les premiers jours du retour de l'évêque d'Adran en Cochinchine. M. Boisserand, qui était habile physicien, venait souvent à la cour, pour faire des expériences devant le roi. Aux fêtes du Tet (1791), il fit partir un petit ballon, ce qui intrigua fort les Annamites; il fit ensuite plusieurs expériences d'électricité, entre autres celle par laquelle on imite le tonnerre; il fit aussi, au moyen de l'étincelle électrique, partir un petit canon; tout cela amusa fort le jeune prince et son père. Les mandarins profitèrent de ce fait si simple pour manifester leur haine : évidemment un homme qui disposait de la foudre et pouvait sans feu décharger une pièce de canon, était un homme dangereux, qui avait de mauvais desseins contre la vie du roi. Quand celui-ci se fut retiré dans ses appartements, après avoir bien remercié le missionnaire, ils se saisirent de M. Boisserand, malgré ses protestations et ses cris, et ne par-

Digitized by Google

laient de rien moins que de le mettre en jugement, comme coupable du crime de lèse-majesté. Le prince eut beaucoup de peine à l'arracher de leurs mains, et depuis lors, les expériences d'électricité ne furent plus renouvelées.

Cet incident, qui mettait à nu la sottise des lettrés de la cour, n'eût été que comique; mais bientôt d'autres calomnies vinrent dévoiler la haine acharnée de ces messieurs contre la religion et ses ministres. Un des principaux officiers du roi se permit de renouveler la vieille accusation contre les missionnaires arrachant les yeux aux malades, pour en faire des remèdes efficaces dans toute sorte de maladies. C'était là le secret de leur habileté dans l'art de guérir; lui-même, dans telle église qu'il nommait, avait vu tout récemment un bénitier plein d'yeux ainsi arrachés. Mgr d'Adran, fatigué de cette ignoble calomnie, que chacun s'empressait d'accepter comme très véridique, demanda au roi de procéder à une enquête sur ce fait. Le prince fit venir le grand mandarin en question, et lui promit de punir sévèrement les chrétiens, si l'accusation était prouvée; mais si elle était fausse, il serait mis à mort. Aveuglé par la haine, l'accusateur accepte la condition. Aussitôt on nomme des commissaires pour faire l'enquête, et l'on somme le mandarin de les mener au lieu indiqué. Celui-ci, se voyant pris à son propre piège, commence alors à tergiverser : « Je n'ai pas vu moi-même, j'ai entendu dire à un de mes amis... — Quels sont vos témoins? » Le misérable eut bien de la peine à les nommer. On le conduisit de force au lieu désigné par lui, et comme naturellement on ne trouva rien, le roi le condamna à mort, selon la condition qu'il avait eu la sottise d'accepter; mais il accorda sa grâce, à la prière de l'évêque d'Adran.

A quelque temps de là, les mandarins ourdirent une autre trame aussi insensée. Un jour, deux hommes payés par eux se présentent au palais; l'un d'eux raconte sérieusement que son camarade était devenu muet, après avoir bu une médecine

Digitized by Google

que lui avaient donnée les maîtres européens ; il ajoute que ceux-ci payent des hommes pour aller dans les campagnes arracher les yeux aux Annamites. Le roi qui aimait à rire feignit de croire à cette absurdité. « Voyez-donc, dit-il à ses gens, ces traîtres d'Européens ; ils font semblant de nous apporter du secours, et ne viennent ici que pour faire mourir mes sujets. Aussi bien, il y a longtemps que je me défie d'eux. Ce n'est pas la première fois qu'ils cherchent à nous jouer de ces tours ; mais je ne les crains pas. J'ai un excellent contre-poison que je vais donner à cet homme pour le guérir ! » Il passe alors dans la pièce voisine, et verse dans un peu d'eau une poudre légèrement colorante qu'il fait boire au prétendu malade. Celui-ci, après plusieurs simagrées, se trouve mieux et déclare que la médecine royale l'a guéri. « Eh bien ! dit le roi, puisque tu as retrouvé la parole, tu vas me dire maintenant quels sont ceux qui ont forgé cette belle histoire. » On l'attache à deux piquets, et on lui administre une bonne volée de rotin. Il confesse alors son imposture, et avoue que cinquante officiers ont monté cette affaire. Le roi en fit arrêter sept à huit et les condamna à mort ; il fit en même temps publier un édit très sévère contre ceux qui colporteraient de pareilles histoires, sans pouvoir les prouver.

Contributions pour les sacrifices. — Ce n'étaient là que de légères escarmouches. La question des rites allait fournir aux ennemis du nom chrétien d'autres armes plus dangereuses. Chaque année, au jour de l'an, on lève des contributions, dans tous les villages, afin d'offrir des sacrifices pour la prospérité du royaume ; ces contributions superstitieuses auxquelles les fidèles ne peuvent participer en conscience, sont, comme je l'ai dit déjà, une des principales sources de vexations contre les chrétiens. A cette époque surtout, à cause des calamités publiques, ce refus revêtait presque l'apparence d'un crime de lèse-majesté « Les chrétiens refusent de faire

Digitized by Google

avec nous des sacrifices pour la prospérité du roi, donc ils sont de cœur avec les Tay-son, nos ennemis. » L'accusation était d'une absurdité manifeste, en présence de ce que le vicaire apostolique avait fait et faisait tous les jours en faveur de Nguyen-anh. Voulant néanmoins imposer silence à la calomnie, Mgr d'Adran profita de la paix relative dont on jouissait alors, pour faire solennellement des prières publiques, afin d'obtenir la tranquillité du royaume. La veille, les principaux de chaque chrétienté allaient en cérémonie inviter les notables de la commune ; le lendemain, il y avait messe solennelle, après quoi les chrétiens chantaient en chœur des prières composées pour la circonstance ; il y avait ensuite un festin, sans lequel les Annamites, surtout païens, ne croient pas qu'il puisse y avoir de fête. Ces cérémonies firent beaucoup de plaisir aux païens, et montrèrent à ceux qui avaient le cœur droit, que si les fidèles refusaient de s'associer à leurs sacrifices, ce n'était pas par manque de patriotisme. Les missionnaires profitèrent de l'occasion pour demander aux villages d'exempter les chrétiens des contributions superstitieuses, et de les laisser faire leurs cérémonies, et prier à leur manière, pour la paix et la prospérité du royaume ; presque tous le promirent.

Malheureusement l'occasion était trop tentante d'extorquer de l'argent aux fidèles et de les molester. La plupart des chefs de village manquèrent donc à leur promesse, et continuèrent de calomnier et de vexer les chrétiens. Mgr d'Adran, voulant en finir, porta l'affaire au roi, et demanda formellement que les fidèles fussent exemptés des contributions pour les sacrifices, puisqu'ils les faisaient, à part, selon les rites de leur religion. Le roi fut très contrarié de cette demande : d'un côté, il craignait de montrer trop clairement son ingratitude envers l'évêque, son bienfaiteur ; de l'autre, il ne voulait pas exempter les chrétiens, afin de les tenir dans la crainte. Il s'en tira en annamite, en donnant de bonnes paroles, et mit l'affaire

Digitized by Google

en délibération dans son conseil. Comme il s'y attendait bien, tous les mandarins se récrièrent qu'on ne pouvait accorder aux fidèles une telle faveur, qui tendait à renverser les lois fondamentales du royaume. Le roi enchanté de cette décision, qui le couvrait vis-à-vis du vicaire apostolique, rendit cet arrêt ambigu : « Si les villages veulent bien exempter de la contribution, ils en sont les maîtres; s'ils veulent l'exiger, ils en ont le droit, parce qu'il s'agit d'un usage immémorial. » Les chrétiens continuèrent donc d'être exposés à toutes sortes d'avanies et de persécutions, au sujet de ces contributions.

Salut aux ancêtres. — Une autre affaire fit encore éclater les mauvaises dispositions du prince et de ses officiers. Il s'agit du salut à rendre aux morts et à leurs tablettes, salut qui est absolument défendu par les constitutions pontificales. Dans ses entretiens avec l'évêque, le roi était revenu bien des fois sur ce sujet, qui lui tenait fort à cœur. Le théologien couronné avait toutes sortes d'arguments, pour prouver que ce salut était une simple marque de politesse, et n'avait absolument rien d'idolâtrique. A cela, l'évêque et les missionnaires n'avaient qu'une réponse à faire, qui était toujours la même : « Rome, après un long examen et beaucoup de discussions contradictoires, a prononcé que ce salut est illicite; nous ne pouvons qu'obéir. »

Le roi, battu sur le terrain d'autorité, voulut essayer de la violence. Un de ses mandarins était chrétien; il voulut l'obliger à saluer les images de ses ancêtres, persuadé qu'après cela, il aurait facilement raison du menu peuple. Le jour où l'on célébrait l'anniversaire de la naissance du prince Canh (avril 1797), tous les grands mandarins assistaient en grande tenue à la fête. Le mandarin chrétien, ayant, comme les autres, offert ses salutations au jeune prince, deux mandarins de ses amis, qui avaient reçu les instructions du roi, l'entraînèrent, moitié en riant, moitié de force, au temple des ancêtres, pour

Digitized by Google

lui faire saluer les tablettes de la famille royale, en lui disant : « Frère, saluez les anciens rois du pays, les ancêtres de notre souverain ; allons, saluez, le roi dit qu'il n'y a là aucun mal ; on ne vous oblige pas à saluer une idole, un génie, un démon, mais des hommes comme vous ; saluez donc. — Où sont-ils, vos anciens rois ? Je ne vois ici que des planches sur lesquelles sont gravés leurs noms ; je ne crois pas qu'ils puissent y être présents. — Eh ! ne résistez pas davantage, de crainte que le roi ne se mette en colère contre vous ! — Vous savez bien que je n'ai jamais assisté à ces sortes de cérémonies. Pourquoi voulez-vous m'y forcer à présent ? — C'est l'ordre du roi de vous faire saluer. Que voulez-vous que nous y fassions ? » En même temps, ils lui faisaient violence, les uns lui tenant les mains pour qu'il ne pût se défendre, pendant que les autres essayaient de lui faire courber la tête. Pour s'en débarrasser, l'officier chrétien dit à haute voix : « Je ne vois ici rien qu'il me soit permis de saluer. Je salue mon Dieu qui est présent partout ! » et il se prosterna, en faisant une courte prière, qui fut entendue seulement de ses voisins. Alors les mandarins le reconduisirent au roi, en disant d'un air fâché : « Il a salué, mais en invoquant son Dieu. — Qu'importe, répartit le roi, il a salué, c'est tout ce que voulais. » Puis se tournant vers lui, il l'accabla de reproches : « Je t'ai nourri tant d'années, je t'ai comblé de biens et d'honneurs, et tu refuses le salut à mes ancêtres ! Je ne t'oblige pas à renoncer à ta religion, je ne t'ordonne pas de rendre un culte aux idoles ou aux génies ; je te demande seulement d'honorer publiquement mes aïeux. Qu'est-ce qui peut t'en détourner ? — Sire, je reconnais Votre Majesté pour mon roi ; j'ai pour elle le plus profond respect. Comment donc oserais-je avoir du mépris pour vos aïeux ? Il est vrai que depuis longtemps ils sont décédés, et je ne crois pas qu'ils puissent en aucune façon revenir en ces lieux ; c'est pourquoi ma religion ne me permet pas de les saluer comme présents dans un lieu où ils ne sont pas. — Est-ce que tu ne

Digitized by Google

salues pas les saints? En quoi diffèrent-ils de mes ancêtres? Ils sont morts, eux aussi, et ne peuvent revenir sur la terre. Comment peux-tu les saluer et refuser à mes aïeux le même honneur? Je ne crois pas, moi non plus, que mes ancêtres soient ici présents, ni qu'ils puissent venir manger les mets qu'on leur offre. C'est simplement un témoignage public de ma piété filiale. L'évêque, en causant avec moi, m'a dit bien des fois qu'on pouvait saluer, quand on ne croyait pas que les ancêtres fussent présents, parce qu'alors il n'y a plus rien de superstitieux. — Je suis bien surpris que l'évêque dise qu'on peut faire une chose qui est prohibée par la religion. — Je le lui demanderai encore, et je t'enverrai au roi de Siam, qui te fera bien faire le salut. — Quoi que dise ou fasse le roi de Siam, je ne saluerai pas! — Tu auras raison, parce qu'il voudrait te faire saluer des idoles; mais moi, j'exige seulement de toi que tu salues mes aïeux défunts, de la même manière que tu ferais s'ils vivaient encore. Tu ne me feras donc pas le salut à moi, quand je serai mort? — Non, sire, reprirent en chœur les mandarins, il ne saluera pas alors le roi lui-même. Il nous a dit plusieurs fois qu'il ne saluait pas les morts, mais seulement les vivants. — Quel impie! s'écria le roi en colère, et il se dit notre sujet! »

Le roi, en affirmant que Mgr d'Adran était de son avis, mentait sciemment, car ils avaient eu souvent de longues controverses à ce sujet; mais il tenait à faire croire que le vicaire apostolique pensait, au fond, comme lui, au sujet du salut, pour y amener plus facilement les chrétiens. Il essaya donc de lui tendre des pièges, pour lui arracher quelque acte extérieur dont il pût se prévaloir. Un jour qu'ils se promenaient tous deux à cheval, suivis de quelques officiers, ils rencontrèrent au bord de la route un petit *mieu*[1]. Aussitôt le roi

1. Les *mieux* sont de petits oratoires qu'on rencontre ordinairement dans la campagne ou au bord des chemins. Les païens y font brûler des bâton-

Digitized by Google

saute de cheval, et s'incline respectueusement, en passant devant, puis remonte à cheval, quand il est arrivé de l'autre côté. L'étiquette, qui est très exigeante en Annam, ne permettait pas à l'évêque de rester à cheval, le roi étant à pied. Il descend donc de cheval, lui aussi, et reste immobile à sa place. Quand le roi fut remonté, il remonte à son tour, et passant à cheval devant l'idole, rejoint le prince en un temps de galop. « Eh bien ! lui demanda celui-ci en riant, que faisiez-vous donc tout seul là bas à m'attendre ? — Sire, je m'acquittais de ce que je dois à Votre Majesté, sans qu'on pût me soupçonner de saluer le diable. » Le roi se voyant deviné, sourit et n'insista pas davantage.

Ces taquineries n'auraient pas eu d'importance, si elles n'eussent décelé le mauvais vouloir du prince et son éloignement de la religion des Européens. Les tristes nouvelles de la Révolution française, dont les trafiquants portugais avaient soin de lui faire part, l'affermirent dans ces mauvaises dispositions. Il avait conservé un tendre et respectueux attachement pour Louis XVI qui l'avait secouru dans ses malheurs [1]. Que dut penser ce prince asiatique, habitué par son éducation à regarder la majesté royale comme au-dessus de tout, quand il apprit que des chrétiens, des Français, avaient jeté leur roi en prison, l'avaient condamné à mort, l'avaient fait monter sur l'échafaud ? Ces orgueilleux mandarins, qui sont si fiers de leur civilisation et si portés à mépriser tout ce qui est étranger, avaient beau jeu à parler des barbares d'Occident, et dans cette circonstance, il faut avouer qu'ils n'avaient pas absolument tort.

La révolution française (1793). — Les lettres des mis-

nets et y déposent des offrandes, pour honorer les génies du lieu. D'après la loi, on doit se découvrir et se courber en passant devant.

1. Voir en preuve, aux pièces justificatives, la lettre du roi de Cochinchine au roi d'Angleterre, dans laquelle il déplore les infortunes du Roi-martyr.

Digitized by Google

sionnaires écrites à cette époque témoignent toutes de l'impression qu'ils éprouvaient comme Français et comme prêtres à ces désolantes nouvelles. M. Lelabousse écrivait au mois de juillet 1793 (il ne connaissait pas encore l'assassinat juridique du roi) :

« Mgr l'évêque d'Adran m'a communiqué tous les papiers qu'il a reçus du séminaire des Missions ; j'ai vu toutes les nouvelles ; qu'elles sont effrayantes ! Le mal est donc à son comble ! Plût à Dieu qu'il fût à sa fin ! Qui eût jamais cru que la religion catholique dût être persécutée dans le royaume très chrétien? C'est ici qu'elle devait s'attendre à un pareil traitement. » La révolution française devait exercer son contre-coup désastreux dans toutes nos missions. Le séminaire de Paris avait été fermé, nos directeurs étaient réfugiés les uns à Londres, les autres à Rome. La spoliation avait mis sa main brutale sur les ressources que la piété des fidèles avaient préparées, pour l'entretien des missions et la subsistance des hommes apostoliques. Maintenant il fallait vivre uniquement aux frais des chrétiens. Nos Annamites, naturellement généreux, bien que ruinés par la persécution et la guerre, s'imposèrent des sacrifices pour aider leurs prêtres ; mais précisément, c'étaient les apôtres qui allaient faire défaut. Des huit missionnaires que Mgr d'Adran avait ramenés avec lui, quatre, on l'a vu, étaient morts dès le début ; deux autres, MM. Lavoué et Boisserand, succombèrent l'un en 1796, l'autre en 1797. Comment faire pour combler ces vides ? En 1796, quatre nouveaux missionnaires étaient partis de Londres, pour les missions de l'Extrême-Orient. Le bâtiment qui les portait fut pris par un vaisseau français, et les missionnaires, faits prisonniers, furent internés à Bordeaux. La disette d'ouvriers apostoliques était navrante. Les missionnaires surchargés d'ouvrage ne pouvaient plus visiter leurs chrétiens qu'une fois tous les deux ou trois ans ; ne pouvant suffire au soin des chrétiens, ils se voyaient, avec douleur, obligés

Digitized by Google

d'abandonner l'évangélisation des païens. C'est ce qui explique comment, pendant les trente années de paix relative dont jouit alors l'Église de Cochinchine, les progrès du christianisme furent à peine sensibles. Les ouvriers apostoliques succombaient prématurément à une tâche écrasante, et personne ne venait prendre leur place. Et quand la crise révolutionnaire fut un peu apaisée en France, il fallut de longues années pour réparer les ruines du sacerdoce ; aussi les missions catholiques qui ne peuvent vivre que de la surabondance des vieilles églises d'Europe, subirent-elles partout un arrêt désastreux, et furent retardées dans leur développement, pendant près de cinquante ans. Ce n'est guère qu'à partir de 1840 qu'elles ont repris un nouvel essor. C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on se plaint de la lenteur de leurs progrès. Écoutons ces plaintes désolées que le même missionnaire, M. Lelabousse faisait entendre au mois d'avril 1797 :

« Comment tant d'Européens qui n'écoutent plus leurs pasteurs, qui les chassent de l'enceinte de leurs villes, soutiendront-ils, un jour, les reproches de ces infortunés ? Je voudrais en ce moment, pouvoir me transporter en Europe, à la tête de nos chrétiens, de tant de vieillards qui demandent avec larmes les derniers sacrements, de tant de jeunes enfants dont l'innocence est combattue, d'une foule de païens qui demandent à voir et à entendre un missionnaire d'Europe ! »

Situation en haute Cochinchine. — Dans la haute Cochinchine, la persécution et les horreurs de la guerre continuèrent à désoler nos chrétientés. Les deux frères Tay-son encore survivants, l'un au Ton-king et dans la haute Cochinchine, l'autre à Qui-nhon, étaient divisés, et cherchaient à se supplanter l'un l'autre, pour régner seul sur ce malheureux pays. La Providence les mit tous deux d'accord : Au mois de septembre 1792, Quang-trung, le second, qui avait pris le titre d'empereur et dominait au Tong-king et dans la haute

Digitized by Google

Cochinchine, mourut presque subitement, après avoir laissé un manifeste furibond contre le roi légitime et les Français venus à son secours [1]. Nhac, l'aîné, qui dominait en moyenne Cochinchine, mourut l'année suivante, à Qui-nhon, après avoir vu sa flotte brûlée, dans le port de cette dernière ville, par les Français, et avoir perdu à peu près ses États, dont, sous prétexte de le secourir, s'était emparé son neveu, le fils de Quang-trung. Cette double mort, qui aurait pu mettre fin à la guerre des Tay-son, ne profita guère à Nguyen-anh, le roi légitime, parce qu'il n'était pas prêt à profiter de l'occasion. Ce fut le fils de Quang-trung, le prince Canh-thanh qui en recueillit les fruits, en réunissant sous son sceptre la moyenne et la haute Cochinchine, avec le Tong-king. Comme il n'était âgé que de onze ans, on nomma un régent du royaume et les mandarins qui gouvernaient sous son nom, se montrèrent généralement fort hostiles à la religion, parce qu'ils soupçonnaient les chrétiens, et surtout les missionnaires, de favoriser le retour du roi légitime, sur le trône de ses ancêtres.

Sacre de Mgr de Véren (1793). — La coadjuteur, Mgr Labartette, préconisé évêque de Véren, depuis onze ans (1782), n'avait pas encore pu recevoir l'onction épiscopale. Désespérant de se réunir au vicaire apostolique, Mgr d'Adran, il prit en 1793 la résolution d'aller se faire sacrer au Tong-king. A son retour, il entreprit une tournée pastorale, pendant laquelle il administra la confirmation à près de huit mille fidèles. Ce fut de toutes parts un élan merveilleux des chrétiens pour recevoir leur évêque, et manifester leur zèle et leur ferveur; mais ce pieux concours attira l'attention des persécuteurs, et Mgr de Véren manqua plus d'une fois de tomber entre leurs mains.

1.

Digitized by Google

Au mois de mai 1795, le régent du royaume, très hostile au christianisme, envoya partout des soldats, pour arrêter l'évêque et ses missionnaires ; ils ne purent mettre la main sur eux, mais ils infligèrent beaucoup d'avanies et de vexations aux chrétiens. Le bon Dieu vint au secours des fidèles ; le persécuteur et son fils, accusés de haute trahison, furent enfermés dans des cages et jetés au fleuve. Encore un chapitre à ajouter au livre de Lactance : *De la mort des persécuteurs.*

Persécution générale (1798). — La persécution de 1795 dura donc peu de temps et fit peu de dégâts ; mais, trois ans plus tard, en 1798, l'incendie se réveilla avec fureur, et prit les proportions d'une persécution générale, au Tong-king et dans la haute Cochinchine. Cette persécution dura sans interruption jusqu'à la chute des Tay-son, c'est-à-dire deux ans en Cochinchine et trois ans au Tong-king. Pour mieux surprendre les chrétiens et les missionnaires, la persécution commença tout à coup et sans qu'aucun édit l'eût annoncée. Le 7 août 1798, quatre compagnies de soldats, de cinquante hommes chacune, envahissaient, à l'improviste, les quatre chrétientés les plus rapprochées de la ville de Phu-xuan (Hué) où le jeune roi des Tay-son tenait sa cour. Ils arrêtèrent un prêtre indigène, M. Emmanuel Trieu, avec deux séminaristes et tout un couvent de religieuses. Celles-ci furent remises en liberté, mais on renversa leur maison, et on ne leur laissa, en les renvoyant, que les habits qu'elles avaient sur le corps. On détruisit de même les cinq autres couvents de sœurs indigènes qui existaient dans la haute Cochinchine, et l'on ruina la plupart des églises.

Le 11 du même mois, on envahit la résidence de Mgr de Véren ; mais le prélat avait eu le temps de prendre la fuite, et put se dérober aux poursuites de ses ennemis. La plupart de ses effets tombèrent aux mains des satellites et furent

Digitized by Google

pillés. Les missionnaires, qui étaient traqués de tous côtés, coururent de grands dangers, mais par une providence spéciale de Dieu, pas un seul ne fut pris. Ils restèrent cachés dans les bois et dans les cavernes. Un d'eux, M. de la Bissachière, appartenant à la mission du Tong-king, se réfugia avec quelques élèves sur un rocher désert isolé à huit lieues en pleine mer, et il y resta pendant sept mois. De temps en temps, des barques sortaient la nuit pour lui porter le riz nécessaire à sa subsistance et à celle de ses gens. On regarda comme une assistance particulière de Dieu que les missionnaires étant obligés de vivre dans des forêts remplies de tigres et d'éléphants, aucun ne devint la proie de ces animaux féroces, non plus que les chrétiens qui s'exposaient à la mort pour leur porter des vivres ; Dieu veillait sur ses fidèles serviteurs.

Martyre de Emmanuel Trieu (17 septembre 1798). — Cependant on instruisait le procès du prêtre annamite Emmanuel Trieu et des chrétiens arrêtés avec lui. Le prêtre était originaire de Phu-xuan ; son père, qui était mandarin, mourut en combattant contre les Tay-son. Dès l'âge de quinze ans, ce jeune homme fut enrôlé dans la compagnie des gardes du roi, et forcé de se battre contre les rebelles. Le roi légitime s'étant enfui au Dong-naï (1775), Emmanuel resta à Hué, et s'attacha au service d'un des grands mandarins Tong-kinois qui gouvernaient alors dans la haute Cochinchine.

Quand les Tongkinois, chassés par les Tay-son, se réfugièrent dans leur pays, Emmanuel les y suivit. Là, désirant se donner entièrement à Dieu et à son Église, il quitta le service militaire, et se mit sous la conduite d'un père jésuite, qui résidait au Tong-king : quelque temps après, il passa chez les Dominicains espagnols, et fut ordonné prêtre par le vicaire apostolique du Tong-king oriental, qui l'admit dans son

Digitized by Google

clergé. Après avoir travaillé cinq à six ans dans cette mission, à la satisfaction de ses supérieurs, il demanda et obtint de son vicaire apostolique l'autorisation de retourner à Phu-xuan, visiter sa mère qui était fort âgée, infirme et si pauvre qu'elle n'avait pas même de logement à elle. Sans s'en douter, il allait au-devant du martyre. A son arrivée dans la mission de Cochinchine, il alla saluer le coadjuteur, Mgr de Véren, qui, après avoir pris connaissance des lettres de recommandation de son vicaire apostolique, l'accueillit avec faveur, et lui permit de demeurer dans la mission de Cochinchine, le temps qui lui serait nécessaire pour visiter ses parents et soulager la détresse de sa mère. C'est là que les persécuteurs se saisirent de lui, croyant mettre la main sur un missionnaire européen. Furieux d'avoir manqué leur coup, ils déchargèrent leur colère sur ce prêtre indigène, et le mirent cruellement à la torture, à deux reprises différentes; puis ils le chargèrent d'une cangue énorme. et l'enfermèrent en prison avec plusieurs des notables de la chrétienté.

Le grand mandarin chargé d'instruire cette affaire était un ennemi acharné des chrétiens. Il fit comparaître devant lui M. Emmanuel et lui dit : « On dit que tu es un Tong-kinois, qui es venu ici pour ensorceler le peuple, et lui enseigner la religion chrétienne. —Je ne suis pas Tong-kinois, mais Cochinchinois, répondit le prêtre. Je suis né à Phu-xuan. Mon père s'appelait Ong-cai-luong; il était mandarin, au service de l'ancien Chua-nguyen [1]. Dans le temps de la grande famine, il y a environ vingt ans, je fus obligé de quitter ma patrie, et d'aller au Tong-king. J'y étudiai sous un maître de la religion chrétienne qui, quelques années après, m'ordonna prêtre, et m'envoya prêcher cette religion. Ayant quitté ma patrie depuis si longtemps, je n'y suis revenu que depuis trois mois, pour visiter ma mère qui est très avancée en âge. » Le man-

1. Hué-vuong, qui régna en Cochinchine de 1765 à 1776.

Digitized by Google

darin lui demanda alors d'un ton moqueur : « As-tu femme et enfants? Sont-ils ici ou au Tong-king? — Je n'ai jamais eu ni femme ni enfants, parce que dès ma jeunesse, j'ai abandonné le monde, et fait résolution de garder la chasteté toute ma vie. » Le mandarin commanda qu'il fût étroitement renfermé, et pendant les quarante jours qui suivirent, jusqu'à sa mort, il fut encore soumis trois fois à une cruelle flagellation. Sa cangue était si lourde que les bourreaux, craignant qu'il ne mourût écrasé sous ce poids, furent obligés de la lui changer contre une plus légère; on lui mit alors les fers aux pieds. Pendant sa captivité, il était presque toujours occupé à méditer ou à réciter des prières. Le 17 septembre, de grand matin, il fut mandé devant le tribunal. Dès qu'il parut, les mandarins lui dirent : « Eh bien! maître, voulez-vous renoncer à prêcher la religion, et rentrer dans le monde, pour y exercer la profession qui vous plaira ? Si vous nous le promettez, nous allons prier le roi de vous pardonner. — Non, répondit fermement le Père, je suis prêtre, et j'aime mieux mourir que de consentir à ne plus prêcher la religion. » Sur cette parole, on lui signifia aussitôt la sentence de mort.

Vers les dix heures du matin, il fut conduit au supplice, en compagnie de six voleurs qu'on avait réservés pour les exécuter avec lui. Les chrétiens, accourus en foule, faisaient cortège au confesseur du Christ, qui s'avançait d'un pas grave et majestueux, comme s'il allait à l'autel. On portait devant lui sa sentence conçue en ces termes : « Que tout le monde sache qu'un individu nommé Trieu, de la famille Nguyen-van-dang, fait profession d'enseigner la religion portugaise (chrétienne) et d'exhorter le peuple à embrasser cette religion, qui est la plus détestable qu'on puisse imaginer; c'est pourquoi son crime mérite qu'il ait la tête coupée. » Lorsqu'on fut arrivé au lieu de l'exécution, le prêtre se mit à genoux pour prier. Alors le mandarin qui présidait fit distribuer à chacun des condamnés une ligature (un peu plus d'un franc de notre

Digitized by Google

monnaie, au cours de l'époque)[1]. Le Père refusa cet argent, disant qu'il n'avait plus besoin de rien sur la terre. Le mandarin insista : « C'est un cadeau du roi; il n'est pas permis de le mépriser. — Qu'on le prenne alors, mais qu'on le donne aux pauvres, de ma part. » Pendant cette altercation, un des satellites s'étant permis de frapper le Père au visage : « Comment, s'écria le mandarin indigné, l'heure n'est pas encore venue, et tu maltraites le maître! » et il le punit sévèrement; puis s'adressant au martyr : « Asseyez-vous, maître; quand le moment sera venu, on vous préviendra. » Alors M. Emmanuel s'assit sur ses talons, et continua sa prière.

A midi, le mandarin s'approcha du prêtre toujours absorbé dans sa prière, et lui dit respectueusement : « Maître, l'heure est venue ! » Aussitôt le martyr se remet à genoux et présente sa tête au bourreau. Dès qu'elle fut tombée, les chrétiens se précipitèrent en grand nombre pour ramasser la tête avec le corps, ainsi que le sang dont la terre était inondée. Ils firent si bien, qu'ils emportèrent toute la terre qui avait bu le sang du martyr, et laissèrent un grand trou au lieu de l'exécution.

M. Emmanuel Trieu était âgé de quarante-deux ans, quand il donna sa vie pour la foi. Les mandarins ne s'opposèrent pas à ce que les chrétiens enlevassent son corps, pour lui rendre les derniers honneurs. Cinq ans plus tard, quand la paix eut été rendue à l'Église de Cochinchine (1803), Mgr de Véren, alors vicaire apostolique, fit exhumer ces précieux restes, qui furent déposés solennellement dans l'église de la chrétienté de Duong-son.

Quant aux principaux notables, qui étaient retenus en prison au nombre de trente-deux, on les mit à cette épreuve. On les fit entrer dans une maison, qui avait deux portes placées vis-à-vis l'une de l'autre; sur l'une, on avait écrit en gros caractères :

1. L'usage de distribuer de l'argent aux condamnés à mort est pour leur acheter du vin, afin de se fortifier et de supporter le supplice avec plus de courage.

Digitized by Google

porte de la vie ; sur l'autre, *porte de la mort*. Pour sortir par la porte de la vie, il fallait fouler aux pieds un crucifix posé sur le seuil ; de l'autre côté de la porte de la mort, on voyait les bourreaux avec leur sabre. Tout étant ainsi préparé, les mandarins prirent place sur l'estrade placée au milieu de la maison, et proposèrent l'option aux confesseurs. Le concours du peuple et des mandarins était fort grand ; tous attendaient avec curiosité l'issue de l'épreuve. Trente s'avancèrent d'un pas ferme vers la porte de la mort ; les deux apostats, qui passèrent par la porte de la vie et foulèrent la croix aux pieds, furent sifflés par le peuple, et renvoyés avec mépris par les mandarins.

Cette persécution fut une des plus cruelles qu'on vît en Annam. Un grand nombre de fidèles, tant hommes que femmes, furent soumis aux plus affreuses tortures, pour les forcer à déceler la retraite des missionnaires ; mais pas un traître ne se trouva parmi eux. Aux uns, on cloua les mains sur des planches, et ils restaient ainsi des jours entiers au soleil et à la pluie, supportant d'indicibles douleurs ; à d'autres, on versa de l'huile sur le nombril, et on y trempait des mèches, qui leur consumaient lentement le ventre ; plusieurs demeurèrent longtemps suspendus par les cheveux, ou la tête en bas, attachés par les doigts du pied à de petites cordes, qui pénétraient jusqu'aux os. Il y en eut qu'on attachait étroitement, tout nus, deux ou trois en paquet, et pendant plusieurs jours, des soldats les gardaient ainsi, ne leur permettant pas de se détacher de leurs compagnons de souffrance, même pour satisfaire aux besoins les plus urgents de la nature. On brûla à plusieurs la barbe, ou d'autres parties du corps les plus sensibles. Un grand nombre en moururent au bout de quelques jours.

Un des amusements des satellites, pendant cette persécution, fut d'attacher fortement les confesseurs aux colonnes des maisons, et de leur fixer les mains, afin qu'ils ne pussent faire un mouvement. On plaçait alors à chacun de leurs doigts tenus écartés de grosses mèches de coton, trempées au

Digitized by Google

préalable dans une huile épaisse, et on y mettait le feu. Pour faire durer le plaisir, un scélérat plus ingénieux que les autres eut l'idée vraiment infernale de faire passer leurs doigts dans de petites écuelles, qu'on remplissait d'huile, de manière à ce que ces flambeaux vivants pussent durer un jour ou deux. Les satellites s'attablaient alors, jour et nuit, mangeant et buvant aux dépens des victimes, dont les doigts leur servaient de lampes. C'étaient des cris de joie et des railleries atroces, à l'aspect des contorsions que la douleur arrachait, avec des plaintes déchirantes, aux martyrs de Jésus-Christ. Beaucoup, surtout parmi les femmes, qu'on torturait avec plus d'acharnement comme plus faibles, eurent ainsi les dix doigts des mains brûlés jusqu'à l'os, sans rien avouer, alors qu'un mot eût suffi pour mettre fin à leurs souffrances. Certes, ces pauvres Annamites donnèrent, dans cette occasion, à leurs Pères spirituels une preuve de fidélité qu'on ne trouverait peut-être pas si facilement chez nos vieux chrétiens d'Europe. Je le répète, pour qu'on saissise mieux l'héroïsme de leur dévouement, la plupart connaissaient la retraite des missionnaires, auxquels ils portaient régulièrement des vivres dans les forêts, où ceux-ci se tenaient cachés, et pas une indiscrétion ne fut commise, pas un traître ne se trouva, pas une femme, pas un enfant ne succomba à la violence des tortures pour découvrir la retraite du missionnaire. Qu'eût-on pu faire de mieux en France?

On vit même à cette époque des exemples de férocité dignes des Cannibales. Un malheureux chrétien fut attaché à un poteau, déchiqueté et dévoré tout vivant; depuis les enfants du gouverneur jusqu'aux derniers valets des écuries, chacun tenait en main un lambeau sanglant de sa chair, et le mangea sous ses yeux. Un mandarin chrétien allait subir le même sort; déjà il avait reçu l'ordre de se laver soigneusement, pour que sa chair fût plus présentable; mais la femme du gouverneur obtint sa grâce.

Digitized by Google

Un prêtre indigène, nommé Dominique, qui travaillait dans le Phu-yen, tomba, en 1799, aux mains des persécuteurs. Il fut mis à la cangue et torturé à plusieurs reprises ; les chrétiens cependant purent le racheter au prix d'une somme considérable.

Cette arrestation ranima le feu de la persécution dans la moyenne Cochinchine. Le plus ancien catéchiste de la province perdit tous ses biens, et eut à souffrir beaucoup de mauvais traitements. On l'accusait d'avoir introduit le prêtre au Phu-yen, pour espionner au nom du roi légitime. Il répondit : « Si c'est parce que je suis chrétien que vous me maltraitez ainsi, je suis prêt à donner ma vie pour ma religion ; mais si vous me mettez à mort, sous prétexte qne j'ai introduit ici des espions, je vous déclare que je meurs injustement. » Il fut condamné à une amende de neuf cents livres, qu'il paya. Comme les chrétiens voulaient se cotiser pour lui rendre une partie de cette somme, il s'y refusa généreusement. « Laissez-moi, leur dit-il, expier mes péchés. »

Le missionnaire voulait l'exempter de cette contribution, très lourde pour un Annamite, surtout à cette époque : « Ne craignez rien, mon Père, répondit-il ; je sais à qui je donne. On ne perd jamais avec le bon Dieu. Quand on m'aurait enlevé mes champs, avec le peu de bien que j'ai, quand il ne me resterait que l'habit qui me couvre, je me reposerais tranquille dans les bras de la Providence. Mon père fut confesseur de la foi ; il n'avait rien, et ne me laissa en mourant d'autre héritage que ses vertus. Quand je fus avancé en âge, on me fit chef de mon village ; je n'avais pour étendre dans l'endroit où s'asseyaient mes hôtes, que la natte qui nous servait, à ma femme et à moi, pour dormir. Cependant, je n'ai jamais manqué de rien. Dieu m'a même donné des biens, et quoiqu'on ne cesse de me piller, sous toutes sortes de prétextes, je suis plus à l'aise que beaucoup de mes persécuteurs. »

Ce même catéchiste donna encore quatre cents francs pour

Digitized by Google

contribuer à la rançon du Père Dominique. Du reste, tous les chrétiens s'imposèrent des sacrifices pour profiter de l'avarice du grand mandarin, et arracher leur Père spirituel à la mort. Une pauvre vieille femme, qui n'avait pas une sapèque, alla pendant trois mois à la pêche aux grenouilles, et ayant ramassé de la sorte près de quatre francs, elle apporta toute joyeuse son petit trésor au catéchiste, pour aider à racheter le Père Dominique. En quelques mois, les fidèles du Phu-yen ramassèrent plus de dix mille francs pour obtenir la mise en liberté de leur père.

La main de Dieu ne tarda pas à s'appesantir sur les persécuteurs. La guerre civile se mit parmi les Tay-son, ce qui ne facilita pas médiocrement la victoire définitive du roi légitime. En apprenant qu'ils avaient déclaré la guerre au christianisme, Nguyen-anh s'était écrié tout joyeux : « Les Tay-son persécutent la religion; ils sont à nous, leur règne est fini ! » L'événement ne tarda pas, en effet, à prouver, comme je le dirai au chapitre suivant, que les persécuteurs finissent toujours mal.

Mort de Mgr d'Adran (octobre 1799). — Mgr d'Adran ne devait pas voir la fin de la persécution qui désolait la partie nord de son vicariat apostolique. Sur les instances du roi, il avait accompagné le jeune prince Canh au siège de Qui-nhon, pour lui servir de conseil et de mentor. Une attaque de dysenterie, aggravée par les peines morales, et trente-trois années d'une vie agitée en Cochinchine, le mit bientôt à l'extrémité (septembre 1799).

Le roi, qui malgré son aversion pour le christianisme, semble avoir eu toujours une véritable affection pour le prélat, son bienfaiteur, envoya ses meilleurs médecins, et fit tous ses efforts pour lui sauver la vie. Chaque jour, le jeune prince venait le visiter; le roi, s'arrachant aux préoccupations du siège, vint lui-même plusieurs fois, et témoigna beaucoup de peine en voyant tous ses soins inutiles.

Digitized by Google

Mgr d'Adran vit arriver la mort avec calme et même avec joie. « Me voilà donc enfin, disait-il à M. Lelabousse qui l'assistait, rendu au bout de cette carrière tumultueuse que, malgré ma répugnance, je parcours depuis si longtemps. Voilà que mes peines vont enfin finir, et mon bonheur commencer. Je quitte volontiers ce monde, où l'on me croyait heureux. J'y ai été admiré des peuples, respecté des grands, estimé des rois; mais je ne regrette pas tous ces honneurs; ce n'est là que vanité et affliction. La mort va me procurer le repos et la paix, l'unique objet de mes désirs; je l'attends avec impatience; si je suis encore utile sur la terre, je ne refuse pas le travail; je me soumets à toutes les croix que j'ai trouvées au milieu des grandeurs; mais si Dieu veut bien m'appeler à lui, je suis au comble de mes vœux. Quoique je craigne ses jugements terribles, j'ai la plus grande confiance en ses miséricordes. » Le médecin du roi, ayant en vain épuisé tous ses remèdes, vint prendre congé du prélat mourant. « Mon ami, lui dit-il en souriant, ne soyez pas affligé si vous n'avez pu me guérir. Vous avez fait tout ce qui dépendait de vous; je vous en remercie. Retournez auprès du roi, et racontez à Sa Majesté ce que vous avez vu; dites-lui bien que je n'ai ni inquiétude, ni frayeur, afin qu'il connaisse comment les Européens savent vivre et mourir. »

Pendant les deux mois que dura sa maladie, il fut sans cesse occupé de Dieu et du bonheur du ciel. Il se faisait lire les passages de l'Apocalypse sur la Jérusalem céleste, et l'on sentait que son cœur vivait d'avance au milieu de ces glorieux parvis. Quand il eut reçu les derniers sacrements, il se fit apporter son crucifix et l'ayant saisi entre ses mains défaillantes, il prononça avec un grand esprit de foi ces touchantes paroles : « Croix précieuse, qui toute ma vie fûtes mon partage, et qui, en ce moment, êtes ma consolation et mon espoir, permettez-moi de vous embrasser, pour la dernière fois. Vous avez été outragée en Europe; les Français vous

Digitized by Google

ont renversée et rejetée de leurs temples, depuis qu'ils ne vous respectent plus; venez en Cochinchine. J'ai voulu vous faire connaître à ce peuple plus grossier que méchant, et vous planter en ce royaume jusque sur le trône des rois; mais mes péchés m'ont rendu indigne d'être l'instrument d'un si grand ouvrage. Plantez l'y vous-même, ô mon Sauveur, et érigez vos temples sur les débris de ceux du démon. Régnez sur les Cochinchinois. Vous m'avez établi pour leur annoncer votre Évangile; aujourd'hui que je les quitte pour aller à vous, je les remets entre vos mains. Je vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai commises, depuis trente-trois ans que j'en suis chargé, avec la grâce de mourir dans votre saint amour. »

Quelques jours avant la mort, cette grande intelligence s'obscurcit, et le délire survint. Après une agonie de quarante heures, Mgr d'Adran expira doucement, le 9 octobre, entre les bras de M. Lelabousse, le dernier survivant des jeunes missionnaires qu'il avait ramenés de France en 1789. Il était âgé de cinquante-sept ans et dix mois, et gouvernait la mission, en qualité de vicaire apostolique, depuis vingt-neuf ans.

Funérailles. — Aussitôt après la mort du prélat, on alla prévenir le roi qui envoya sur-le-champ un magnifique cercueil et des étoffes de soie, pour envelopper le corps. Le 10 octobre, après un premier service funèbre, on le transporta sur un des vaisseaux du roi, pour le ramener au Dong-naï, où devait se faire la cérémonie des funérailles.

Le 16 octobre, on était arrivé à Saïgon; le soir, on descendit à terre le cercueil, qui fut porté avec beaucoup d'apparat, à la lueur des flambeaux, à la maison épiscopale, située alors dans la paroisse de Thi-nghe, auprès du pont de l'Avalanche, non loin de l'endroit où est maintenant la poudrière. Pendant deux mois entiers, le cercueil demeura exposé au milieu de la grande salle de réception, et des points les plus éloignés de la mission, les fidèles accoururent en foule, pour

Digitized by Google

rendre les derniers devoirs à leur premier pasteur. Le matin, on célébrait solennellement la messe, devant le corps, après quoi on prenonçait une courte oraison funèbre. Le soir, on se rendait à l'église de Thi-nghe, située tout près de là, pour chanter l'office des morts, puis on revenait en procession faire l'absoute sur le cercueil.

Le prince Canh, qui avait suivi le corps de son précepteur, avait fait élever, devant la maison épiscopale, une grande paillote, où il recevait chaque jour, à sa table, les nombreux mandarins païens ou chrétiens qui vinrent de tout le royaume rendre à l'illustre défunt les honneurs funèbres. Les officiers français qu'il avait appelés en Cochinchine se firent aussi un devoir de s'y rendre, en habit de cérémonie.

Le 16 décembre, le roi étant venu de Qui-nhon, voulut présider lui-même à la cérémonie des obsèques. Voici la description que nous donnent les *Lettres édifiantes* de ces funérailles vraiment royales, les plus belles probablement qu'on ait jamais vues en Cochinchine[1].

« La religion et le trône se sont réunis, pour rendre à Mgr d'Adran tous les honneurs dus au rang qu'il tenait dans l'Église et dans le royaume. Le roi avait chargé le prince, son fils, de diriger le convoi. On se mit en marche, vers les deux heures après minuit. Le cercueil, enveloppé d'un damas superbe, et enchassé dans un cadre à deux degrés, avec chacun vingt-cinq cierges allumés, était placé sur un beau brancard, d'environ vingt pieds de long, porté par quatre-vingts hommes choisis. Un baldaquin brodé en or couvrait le tout. Une grande croix, formée avec des fanaux artistement disposés, était à la tête du convoi; elle était suivie de six niches bien sculptées, posées sur des tables et portées chacune par quatre hommes. Dans la première étaient quatre caractères d'or, qui signifient : Au souverain seigneur du ciel. La seconde renfermait

1. *Nouvelles lettres édifiantes*, tome VIII, pages 157 et suiv.

Digitized by Google

l'image de saint Paul, la troisième celle de saint Pierre[1], la quatrième celle de l'ange gardien, la cinquième celle de la sainte Vierge. Ensuite venait un étendard de damas, d'environ quinze pieds de long, où étaient brodés en caractères d'or les titres qu'avaient donnés à Mgr d'Adran le roi de France et celui de Cochinchine, avec ceux qui lui appartenaient, en qualité d'évêque. La crosse et la mitre étaient dans la sixième niche; on la portait aussi sur un brancard, immédiatement devant le cercueil. Une nombreuse jeunesse chrétienne, avec les catéchistes les plus respectables de chaque église, accompagnait les brancards et les niches. Toute la garde du roi, composée de plus de douze mille hommes, sans compter celle du prince, son fils, était sous les armes, et rangée sur deux lignes, les canons de campagne à la tête. Cent vingt éléphants, avec leur escorte et leurs cornettes, marchaient des deux côtés. Tambours, trompettes, musique militaire cochinchinoise et cambodgiennes, rien n'y manquait. Plus de deux cents fanaux de différentes formes, outre un nombre prodigieux de flambeaux et de cierges, éclairaient cette marche lugubre. Au moins quarante mille hommes, tant chrétiens que païens, suivaient le convoi. Le roi s'y trouvait, avec tous les mandarins des différents corps, et chose étrange, sa mère même, sa sœur, la reine, ses enfants, toutes les dames de la cour, crurent que pour un homme si au-dessus du commun, il fallait passer par-dessus toutes les lois communes; elles y vinrent toutes, et allèrent jusqu'au tombeau. »

Le prélat avait choisi pour sa sépulture un jardin de plaisance, qu'il possédait à environ cinq kilomètres de Saïgon. C'est là que fut conduit le cercueil, et quand on y fut arrivé, le roi fit écarter la foule, pour permettre à M. Liot, qui présidait aux obsèques, d'accomplir les cérémonies de la liturgie catholique. Comme les chrétiens se précipitaient en larmes

1. C'était le patron de Mgr d'Adran.

Digitized by Google

pour saluer une dernière fois leur bien-aimé père, les mandarins voulaient les écarter. « Laissez-les approcher, dit le roi ; c'était leur père, il est bien naturel qu'ils le pleurent. »

Quand les cérémonies de la sépulture catholique furent accomplies, le roi s'avançant, d'un air grave et la tristesse au front, prononça cet éloge funèbre, qu'il avait, dit-on, composé lui-même.

« Je possédais un sage, l'intime confident de tous mes secrets, qui, malgré la distance de mille et mille lieues, était venu dans mes États, et ne me quitta jamais, lors même que la fortune me tournait le dos. Pourquoi faut-il qu'aujourd'hui qu'elle a repassé sous mes drapeaux, au moment où nous sommes le plus unis, une mort prématurée vienne nous séparer tout à coup ? Je parle de Pierre Pigneaux, décoré de la dignité épiscopale, et du glorieux titre de plénipotentiaire du roi de France. Ayant toujours présent à l'esprit le souvenir de ses anciennes vertus, je veux lui en donner un nouveau témoignage. Je le dois à ses rares mérites. Si en Europe, il passait pour un homme au-dessus du commun, ici on le regardait comme le plus illustre étranger qui ait paru à la cour de Cochinchine.

« Dès ma plus tendre jeunesse, j'eus le bonheur de rencontrer ce précieux ami, dont le caractère cadrait si bien avec le mien. Quand je fis les premières démarches pour monter sur le trône de mes ancêtres, je l'avais à mes côtés. C'était pour moi un riche trésor, où je pouvais puiser tous les conseils dont j'avais besoin pour me diriger. Mais tout à coup, mille malheurs vinrent fondre sur le royaume, et mes pieds devinrent aussi chancelants que ceux de Thiên-khang de la dynastie des Ha[1]. Alors il nous fallut prendre un parti qui nous sépara comme le ciel et la terre. Je lui remis entre les mains le prince héritier, et véritablement il était digne qu'on

1. Empereur de Chine, qui vivait l'an 2057 avant l'ère chrétienne. Il est célèbre dans les annales du pays par ses malheurs.

Digitized by Google

lui confiât un si cher dépôt, pour aller intéresser en ma faveur le grand monarque qui régnait dans sa patrie. Il réussit à m'obtenir des secours; ils étaient déjà rendus à moitié chemin, lorsque ses projets trouvèrent des obstacles et n'allèrent pas au gré de ses désirs. Mais à l'exemple d'un ancien, regardant mes ennemis comme les siens, il vint, par attachement pour ma personne, se réunir à moi, pour chercher l'occasion et les moyens de les combattre. L'année que je rentrai dans mes anciens États, j'attendais avec impatience quelque heureux bruit, qui m'annonçât aussi son retour. L'année suivante, il arriva au temps qu'il avait promis. A la manière insinuante et pleine de douceur avec laquelle il formait le prince, mon fils, qu'il avait ramené, on voyait qu'il avait un talent unique pour élever la jeunesse. Mon estime et mon affection pour lui croissaient de jour en jour. Dans les temps de détresse, il nous fournissait des moyens que lui seul pouvait trouver. La sagesse de ses conseils, et la vertu qui brillait jusque dans l'enjouement de sa conversation, nous rapprochaient de plus en plus. Nous étions si amis et si familiers ensemble que, lorsque mes affaires m'appelaient hors de mon palais, nos chevaux marchaient de front. Nous n'avons eu jamais qu'un même cœur. Depuis le jour que, par le plus heureux des hasards, nous nous sommes rencontrés, rien n'a pu refroidir notre amitié, ni nous causer un instant de déplaisir. Je comptais que cette santé florissante me ferait goûter encore longtemps les doux fruits d'une si étroite union; mais voilà que la terre vient de couvrir ce bel arbre. Que j'en ai de regrets ! Pour manifester à tout le monde les grands mérites de cet illustre étranger, et répandre au dehors la bonne odeur de ses vertus, qu'il cacha toujours, je lui donne ce brevet d'instituteur du prince héritier, avec la première dignité après la royauté, et le surnom d'Accompli [1] :

1. J'ai dit dans l'introduction qu'on donne aux morts un nom liturgique, sous lequel seul on leur offre les sacrifices. Les mandarins ne savaient comment faire pour imposer ce nom superstitieux au prélat défunt : « Donnez-

Digitized by Google

Hélas ! quand le corps est tombé, et que l'âme s'envole au ciel, qui pourrait la retenir? Je finis ce petit éloge, mais les regrets de la cour ne finiront jamais. O belle âme du maître, recevez cette faveur ! »

Le roi prononça cet éloge funèbre d'un ton accentué, bien que de temps en temps les larmes fissent un peu trembler sa voix. Après cela, le clergé et les chrétiens se retirèrent, et le roi, demeuré seul avec les mandarins païens, offrit les sacrifices qu'on a coutume de faire aux mânes des défunts. Dans les usages du pays, le prince, ne pouvait, sans se déshonorer aux yeux de son peuple, manquer à cette cérémonie, à moins de se déclarer chrétien, ce qu'il était bien éloigné de faire ; mais il fut le premier à plaisanter ensuite de cette ridicule corvée, qui lui était imposée par les rites. Quelques jours après, s'entretenant avec les mandarins, il leur disait : « Là haut, le maître devait bien rire de nos sacrifices et de nos mets. »

Le roi fit élever un riche mausolée pour recouvrir les restes de son bienfaiteur. Ce tombeau, qui est certainement un des plus beaux de tout l'Annam, fut entouré d'un mur en briques, et une garde de cinquante hommes y fut placée à perpétuité.

Le tombeau de l'évêque d'Adran a traversé les persécutions, protégé par le souvenir du grand évêque, et cette religion de la mort, qui est une des vertus du peuple annamite. Depuis l'occupation, la France a voulu que la tombe du plus illustre et du plus dévoué de ses enfants fût élevé à la dignité de monument national. C'est auprès de ses restes précieux que reposent désormais, attendant l'éternelle résurrection, les missionnaires français qui meurent à Saïgon, après avoir usé leur vie à ce qui fut la double œuvre de Mgr Pigneaux de Béhaine : le développement du christianisme et la grandeur de la France, deux choses qui seront toujours indissolublement unies ici, n'en déplaise à ceux qui voudraient les séparer.

lui le nom d'Accompli, dit le roi ; car il a résumé en lui toutes les plus belles qualités. »

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU PREMIER VOLUME

I

LISTE DES CHUA, OU SEIGNEURS DE COCHINCHINE, QUI ONT GOUVERNÉ CE PAYS, SOUS LA DYNASTIE NOMINALE DES LÊ, AU XVII[e] ET AU XVIII[e] SIÈCLE [1].

	Dates des règnes.
Tien-vuong	1600-1614
Sai-vuong, fils du précédent	1614-1635
Thuong-vuong, fils du précédent.	1635-1649
Hien-vuong, fils du précédent	1649-1686
Ngai-vuong, fils du précédent	1686-1692
Minh-vuong, fils du précédent	1692-1724
Ninh-vuong, fils du précédent	1724-1737
Vo-vuong, fils du précédent	1737-1765
Han ou Hué-vuong, fils du précédent	1765-1777
Interrègne.	1777-1779
Nguyen-anh, neveu de Hué-vuong	1779-1802

1. Pour la facilité du récit, on leur a donné couramment, dans cette histoire, le nom de rois, quoiqu'ils fussent de simples maires du palais, mais avec toute la puissance et les prérogatives attachées à la dignité royale.

Digitized by Google

II

LISTE DES VICAIRES APOSTOLIQUES ET COADJUTEURS DE LA MISSION DE COCHINCHINE, PENDANT LES XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES

	Consécrat. épiscopale.	Mort.
1. Pierre de la Mothe-Lambert, évêque de Bérythe	1660	1679
2. Guillaume Mahot, évêque de Bide . . .	1682	1684
3. Joseph Duchêne, évêque de Bérythe (mort à Siam, avant sa consécration). . . .		1684
4. François Pérez, métis, évêque de Bugie. .	1691	1728
5. Marin Labbé, évêque de Tilopolis, coadjuteur de l'évêque de Bugie	1700	1723
6. Alexander ab Alexandris, italien, évêque de Nabuce	1727	1738
7. Valère Rist, coadjuteur de l'évêque de Nabuce	1737	1737
8. Armand-François Lefèvre, évêque de Noëléna	1743	1760
9. Edmond Bennetat, évêque d'Eucarpie, coadjuteur de l'évêque de Noëléna . .	1748	1761
10. Guillaume Piguel, évêque de Canathe . .	1764	1771
11. Georges Pigneaux de Béhaine, év. d'Adran.	1774	1799
12. Jean Labartette, évêque de Véren . . .	1793	1824

Digitized by Google

III

LISTE DES MISSIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES QUI ONT TRAVAILLÉ DANS LA MISSION DE COCHINCHINE DE 1660 A 1800

	Diocèses.	Départ.	Mort.
1. Pierre de Lamothe-Lambert.	Bayeux	1660	1679
2. Louis Chevreuil	Rennes	1661	1693
3. Antoine Haingues	Beauvais	1661	1670
4. Pierre Brindeau.	Rennes	1662	1671
5. Guillaume Mahot	Normandie	1666	1684
6. Gabriel Bouchart	Évreux	1666	1682
7. Claude Guyard	Paris	1666	1673
8. Bénigne Vachet	Rouen	1669	1720
9. Pierre Langlois.	Gisors	1669	1700
10. Jean Courteaulin de Magueline.	Narbonne	1670	Ret. en Europe
11. René Forget.	Le Mans	1670	1700
12. Charles Thomas	Paris	1674	1681
13. Pierre Lenoir	Boul.-s-Mer	1674	1685
14. Joseph Duchêne	Périgord	1678	1684
15. Marin Labbé.	Bayeux	1679	1723
16. Toussaint Ferret	Évreux	1679	1700
17. Jean de Capponi	Auvergne	1679	1707
18. Jean-Baptiste Ansier	Cahors	1680	1707
19. Robert Noguette	Chartres	1680	1702
20. Jean Gravet	Vannes	1683	1696
21. Étienne Manuel.	Paris	1685	1693
22. Charles Gouges.	Reims	1685	1733
23. Charles Destréchy	Normandie	1687	1709
24. Pierre Sennemand	Limoges	1698	1715
25. Ignace Leconte.	Rennes	1699	1703
26. François Godefroy	Normandie	1701	1718
27. Pierre Huette	Id.	1704	1719

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
28. Charles de Flory	Lyon	1713	1733
29. Nicolas Lagneau de Langellerie.	La Flèche	1722	1732
30. Paul-Jean-Baptiste Bourgines.	La Rochelle	1726	Ret. en France.
31. Pierre Dupuy-Fayet	Paris	1729	1746
32. Jean-Antoine de La Cour. . .	Dauphiné	1730	1746
33. Guillaume Rivoal	Bretagne	1734	Ret. en France.
34. De Bourgerie	Liège	1734	Ret. en France.
35. Pierre Bergier	Clermont	1735	1737
36. Jean de Carbon	Rodez	1737	1740
37. Henri-Joseph Dufrenay . . .	Savoie	1737	1740
38. Antoine-François Lefèvre . .	Calais	1737	1760
39. Joseph d'Azéma	Auch	1739	1759
40. Guillaume Piguel	Rennes	1747	1770
41. Denys Boiret	La Flèche	1760	1769
42. P.-Jacques Halbout	Bayeux	1760	1888
43. Jean-Baptiste Artaud	Clermont	1762	1769
44. Georges-Pierre Pigneaux de Béhaine	Laon	1763	1799
45. Jacques-NicolasMorvan . . .	Quimper	1763	1776
46. Nicolas Levasseur.	Séez	1763	1777
47. François-Joseph de Marion . .	Metz	1769	Ret. en France
48. Joachim-Pierre Juguet . . .	Saint-Malo	1771	1774
49. Blaise Grenier	Saint-Flour	1772	1777
50. Antoine Montoux	Pignerol	1773	1783
51. Jean Labartette.	Bayonne	1773	1823
52. Julien Faulet	Saint-Malo	1773	1783
53. Tite Leclerc.	Bourgogne	1774	1779
54. Jacques Liot.	Tours	1776	1811
55. Jean-P.-Joseph Darcet . . .	Aire	1771	1790
56. Jean-André Doussain	Angers	1787	1809
57. François-Joseph Girard . . .	Besançon	1785	1812
58. Ives Pocard	Vannes	1787	1790
59. Pierre-Marie Lelabousse. . .	Id.	1787	1802

Digitized by Google

	Diocèses.	Départ.	Mort.
60. Jean-Baptiste-Aimé Leblanc .	Ile-Bourbon	1787	1791
61. Bernard Boisserand-Barthel. .	Châlons-s-Marne	1787	1797
62. Pierre Lavoué	Le Mans	1787	1796
63. Jacques-Robert Pillon . . .	Coutances	1787	1791
64. Jean-François Tarin	Paris	1787	1791
65. Jean Grillet	Besançon	1788	1812
66. Jean Austruy	Alby	1788	1829
67. Pierre Gire	Le Puy	1789	1804
68. Balthazar Jarot.	Besançon	1792	1823
69. Nicolas Duval	Le Mans	1792	1792
70. Jean-Louis Delaville-Gonan. .	Vannes	1792	1799
71. Jean-Louis Le Germain . . .	Id.	1796	1799
72. Jean-Pierre L'Estrade. . . .	Blois	1796	1798
73. Étienne Jourdain	Besançon	1799	1803

IV

LISTE DES MARTYRS QUI ONT SOUFFERT LA MORT POUR LA FOI EN COCHINCHINE, PENDANT LES XVI^{e} ET XVII^{e} SIÈCLES

	Années.
André, jeune catéchiste, âgé de 19 ans, percé de plusieurs coups de lance	1644
Ignace, catéchiste, décapité.	1645
Vincent, catéchiste, décapité	1645
Alexis, capitaine, décapité	1647
Augustin, chef d'une chrétienté	1647
Siméon, catéchiste, âgé de 62 ans, mort par l'excès des tortures	1647
David l'Arménien, marchand originaire d'Arménie .	1650
Antoine, jeune catéchiste	1650
Isabelle, veuve d'un chrétien japonais, exposée aux éléphants	1650

Digitized by Google

	Années.
Pierre Van-net, décapité	1656
Deux chrétiens, soldats dont on ignore le nom, décapités.	1657
Marthe Phuoc, veuve de distinction. Après avoir enduré le supplice des lames ardentes est décapitée.	1661
Damase-dao, on ignore le genre de supplice . . .	1661
Benoît, on ignore le genre de supplice	1661
Simon, on ignore le genre de supplice	1661
Michel, on ignore le genre de supplice	1661
Vincent, on ignore le genre de supplice	1663
Jean, on ignore le genre de supplice.	1663
Monique, femme de Louis, plus tard aussi martyr.	1663
Pierre Dang, soldat, décapité	1664
Pierre Ki, ancien mandarin, chef de la chrétienté de la cour, décapité	1664
Michel Mien, soldat, décapité	1664
Ignace Vang, soldat, décapité	1664
Louis, mari de Monique, attaché à une croix et décapité	1665
Étienne, chef d'une chrétienté, décapité	1665
Michel, chef d'une chrétienté, décapité	1665
Joseph, chef d'une chrétienté, décapité	1665
Benoît, chef d'une chrétienté, décapité	1665
Ignace, chef d'une chrétienté, décapité	1665
Pierre, chef d'une chrétienté, décapité	1665
Simon, chef d'une chrétienté, décapité	1665
Un autre Benoît, chef d'une chrétienté, décapité . .	1665
Caïus, exposé aux éléphants	1665
Raphaël, jeune homme de 16 ans, exposé aux éléphants.	1665
Étienne, frère de Raphaël, âgé de 14 ans, exposé aux éléphants	1665
Jeanne, femme chrétienne, exposée aux éléphants .	1665

Digitized by Google

	Années.
Thomas Nghe, décapité	1665
Dominique, décapité	1665
Benoît, décapité	1665
Thomas Tin, décapité	1665
Marine, veuve, exposée aux éléphants	1665
Lucie, jeune enfant, fille du martyr Pierre Ki, exposée aux éléphants	1665
Sept confesseurs, dont on ne connaît pas les noms; l'un d'eux était le précepteur du prince royal de Cochinchine, décapité	1665
Mathieu Van, décapité	1665
Jean Nhiem, décapité	1665
Jean Lau, décapité	1665
Joseph Dau, décapité	1665
Alexis, décapité	1665
Augustin, décapité	1665
Simon, décapité	1665
Benoîte, femme chrétienne, exposée aux éléphants.	1665
Vingt-cinq confesseurs, dont on ignore le nom	1665
Linh, décapité	1666
Pierre, décapité	1666
André, décapité	1666
Foi, jeune vierge, âgée de 18 ans, décapitée	1666
Simon Dat, décapité	1668
Pierre Dang, décapité	1668
Michel Hong, décapité	1668
Dominique Thu-Hap, mandarin, décapité	1674
Joachim Lay, catéchiste, décapité	1678
Paul So, habile lettré et médecin, condamné à mourir de faim	1700
Vincent Don, condamné à mourir de faim	1700
Thaddée Ouen, habile lettré et médecin, condamné à mourir de faim	1700

Digitized by Google

	Années.
Antoine Ky, habile lettré et médecin, condamné à mourir de faim	1700
Nicolas, parent de Paul So, décapité.	1700
Michel Huynh, soldat, décapité	1700
P. Pierre Belmonté, italien, missionnaire de la Compagnie de Jésus, meurt en prison, 27 mai . . .	1700
Langlois, Pierre, missionnaire de la Société des Missions étrangères de Paris, meurt en prison, 28 juillet	1700
Toussaint Ferret, des Missions étrangères, meurt en prison, 21 juin	1700
Deux chrétiens, soldats, décapités	1700
Un jeune Néophite, soldat, décapité	1700
Jean Thuan, médecin, assommé à coups de rotin . .	1700
Un Néophyte, meurt en prison.	1700
Agnès, sœur du P. Laurent, prêtre cochinchinois, meurt par le supplice de la faim	1700
Un chrétien, catéchiste, âgé de 60 ans, meurt de faim en prison	1700
Un Néophyte, lettré et fils d'un mandarin, meurt de faim en prison	1700
Un autre Néophyte, meurt en prison	1701
P. Joseph Candone, italien, missionnaire de la compagnie de Jésus, meurt en prison, 28 mai . . .	1701
P. Michel de Salamanque, espagnol, missionnaire de l'ordre de Saint-François, meurt en prison, 14 juillet.	1750
P. Ferdinand Odémilla, franciscain espagnol, décapité à Cho-quan, août	1782
Emmanuel Trieu, prêtre indigène, décapité . . .	1798

Et alibi aliorum sanctorum martyrum quorum nomina ignota scripta sunt in libro vitæ. (Apoc.)

Digitized by Google

V

TABLEAU COMPARÉ DES PROVINCES DE LA COCHINCHINE

Au XVII[e] siècle.	Au XVIII[e] siècle.	Au XIX[e] siècle.
	Dinh-ngai.	Dinh-ngai ou Ha-tinh.
Quang-binh.	Dinh-tram.	Quang-binh.
	Dinh-cat.	Quang-tri.
Thoa-hoa.	Phu-xuân.	Quang-duc.
Cham ou Ciam.	Cham.	Quang-nam.
Quang-ngai.	Quang-ngai.	Quang-ngai.
Qui-phu. (Appelé aussi *Poulo-Cambir* par les Portugais.)	Qui-nhon.	Binh-dinh.
Ran-ran.	Pha-rang.	Phu-yen.
	Nha-trang.	Khanh-hoa ou Nha-trang.
Royaume de Ciampa Tributaire de la Cochinchine.	Royaume de Ciampa Tributaire de la Cochinchine.	Binh-thuân.
Roy. du Cambodge Indépendant de la Cochinchine jusqu'en 1660 et comprenant les six provinces actuelles de la colonie. Peu à peu cette partie devient vassale de la Cochinchine, puis les Annamites s'en emparent et refoulent les Cambodgiens au sud.	A partir de 1720, on trouve mentionnée la province de Don-nai qui comprenait Bien-hoa et Baria. A mesure que les Cambodgiens reculaient, cette province s'étendit au sud. — Il y avait aussi la principauté de Can-cao (Ha-tien) dont le gouverneur reconnaissait la suzeraineté du roi de Cochinchine.	Bien-hoa. Gia-dinh ou Saïgon. Dinh-tuong ou My-tho. Long-ho ou Vinh-long. Ha-tien. An-giang ou Chau-doc. Ces six dernières provinces forment la basse Cochinchine, et le territoire actuel de notre colonie.

Digitized by Google

OBSERVATIONS SUR LES NOMS DE QUELQUES VILLES DONT IL EST PARLÉ DANS CET OUVRAGE.

Hué, la capitale, est appelé *Hoa* dans les anciennes relations ; *Ke-hué, Ke-hoa,* par le R. P. de Rhodes. — Les Portugais nomment cette ville *Sinoa.* — Les Chinois, *Fou-tchouan,* d'où les Annamites ont fait *Phu-xuân.*

Le port de *Tourane* s'appelle au dernier siècle *Touron.* Le P. de Rhodes le nomme *Cua-han.*

Au-dessous de *Tourane* existait le port de *Fai-fo,* où les Européens avaient des comptoirs ; il est aujourd'hui complètement abandonné.

Dans la province de *Cham* (*Quang-nam* actuel), on fait souvent mention de la ville de *Dinh-cham* ou *Dinh-ciam.* Du temps du P. de Rhodes on disait *Caciam* ; c'est le chef-lieu actuel du *Quang-nam.*

Non loin de *Hué,* les anciennes relations placent la ville de *Dinh-cat,* qu'elles appellent la seconde ville du royaume. Au XVIII^e^ siècle, on parle même de la province de *Dinh-cat.* Je crois que c'est le chef-lieu actuel du *Quang-tri.*

Dans la province de *Qui-phu,* qui prit plus tard le nom de *Qui-nhon,* et après la défaite des *Tay-son,* fut appelée par *Gia-long, Binh-dinh* (province pacifiée), on trouve mentionné souvent la ville de *Nuoc-man;* c'est le port actuel de *Qui-nhon.*

La ville et le port de *Ha-tien* s'appelaient *Cân-cao,* dans les anciennes relations des missionnaires.

Digitized by Google

VI

PASSAGE DES « LUISIADES » RELATIF AU MÉ-KONG.

A travers les plaines du Cambodge, coule le fleuve Mécon, le souverain des eaux. Grossi du tribut qu'il reçoit en été de mille autres rivières, il s'enfle comme le Nil, et couvre au loin les campagnes. Les habitants de ses rives croient que les animaux ont aussi leur Tartare et leur Élysée.

Fleuve secourable, un jour, tes bords hospitaliers sauveront du naufrage un poétique trésor déjà trempé de l'onde amère, seul débris échappé aux écueils d'un océan perfide, aux tempêtes, aux dangers sans nombre, à toutes les misères qui accableront cet exilé, dont la lyre harmonieuse aura plus de gloire que de bonheur.

Mais admire avec moi les rivages de Ciampa, chargés de forêts odoriférantes, la Cochinchine encore peu renommée, et l'anse inconnue d'Aïnam ; la Chine enfin, où l'abondance verse à pleines mains des trésors. Ses vastes domaines s'étendent de l'ardent tropique à la zone glacée. (Chant X^e^, CXXVII à CXXX.)

VII

LETTRE DE NAQUE PRAUNCAR, ROI DU CAMBODGE, AU R. P. GARDIEN DES FRANCISCAINS DE MALACCA [1].

Reconnaissant les nombreux et bons services qu'ont reçus des Portugais les seigneurs rois, mes prédécesseurs, et que j'espère recevoir dans le présent, afin qu'on ne puisse pas

1. Chapitre I^er^. — Rapports des rois du Cambodge avec les RR. PP. Franciscains portugais. — P. 221-246.

Digitized by Google

dire que l'oubli de cette dette est entré dans mon esprit, j'ai envoyé, aussitôt que j'ai accepté la couronne royale, cette ambassade, à une époque où les grandes guerres auraient pu y mettre obstacle et où j'avais besoin des personnes qui la composent : par là je veux signifier combien j'estime l'amitié de cette ville, aussi bien pour veiller à ce que je dois, que pour entretenir avec elle les rapports qu'entretenaient nos prédécesseurs ; je demande à présent à cet ordre et maison d'entrer avec moi en relation, et de prendre le soin de recommander à Dieu les choses de ce royaume, de même qu'ils le faisaient au temps du roi mon père et seigneur, et qu'il m'envoie des religieux, car ceux de cet ordre ont été les premiers qui sont venus enseigner leur doctrine en mon royaume, et lorsque j'étais enfant, j'ai communiqué avec eux, et j'ai toujours eu pour eux beaucoup d'affection; donc cette chrétienté est la leur de plein droit : et puisque mes ancêtres ont joui de ce bien, je veux en profiter, avec d'autant plus de raison que je dois à ces religieux ce que je suis, et si j'ai un grand intérêt à les demander, ils ont l'obligation de venir et de porter leur attention sur mes affaires. Je leur promets de construire des temples dorés et de leur donner mes deniers pour tout ce qu'ils voudront : et je demande qu'ils ne manquent pas de venir pour la consolation des chrétiens qui sont ici, et qui m'ont demandé avec grand empressement de les faire appeler, puisque j'ai été si peu heureux que celui qui venait a été tué par les Jaos (Javanais), ce que j'ai beaucoup regretté, d'autant plus que je n'ai pu en réclamer satisfaction ; mais je promets de venger cette offense, aussitôt que le royaume sera tranquille et que les guerres seront terminées; je suis désolé de ce fait, et je demande à cette maison et ordre d'intercéder pour que mes richesses qui sont à Malacca me soient renvoyées. Très révérend père Custode que Dieu vous garde.

Digitized by Google

VIII

PROVISION DU MÊME ROI AUX PP. FRANCISCAINS POUR LEUR PERMETTRE DE RÉSIDER DANS SON ROYAUME.

Moi Prauncar, roi du Cambodge, j'accorde aux religieux de l'ordre de Saint-François, de la province de Malacca, pouvoir, liberté et autorité; parce que, dès mon enfance, j'ai acquis amour et affection pour les mœurs de leur religion, et pour cette raison, pressés par nos prières, ils sont venus de Malacca dans nos royaumes évangéliser les chrétiens qui y vivent, et pour prêcher et enseigner leur sainte loi à ceux qui voudront l'accueillir de bonne volonté, et afin que, de ma part, la faveur nécessaire ne leur fasse pas défaut, à cet effet j'ai ordonné de leur délivrer la présente, après l'avoir fait apprécier et approuver par mon conseil et sceller de mon sceau royal. Premièrement, j'accorde aux religieux de Saint-François, pleins pouvoirs pour que dorénavant ils puissent baptiser toute personne du Cambodge, du Java, du Champa, et autres de quelque nation, condition et état qu'elles soient, dans mes royaumes, sans perdre pour cela dignité de personne ou charge d'offices qu'elles tiennent, de manière qu'elles restent dans les mêmes conditions, où elles se trouvaient quand elles étaient païennes.

Item, j'accorde auxdits pères entière juridiction sur les chrétiens, aussi bien sur ceux qui le sont déjà, que sur ceux qui le deviendront par la suite, encore même qu'ils soient mes esclaves ou des gens de ma maison royale pour qu'ils puissent être forcés par des châtiments et des peines à garder leur loi, en toute partie de nos royaumes où ils se trouveront.

Item, je mande que pour tout esclave qui voudra se faire chrétien, son maître ne puisse pas l'en empêcher, et s'il l'empêchait, on pourrait le lui retirer par justice, en lui payant le prix fixé par le prêtre et un mandarin, et si le maître permet

Digitized by Google

que l'esclave reste à son service étant devenu chrétien, il sera forcé de lui donner toute liberté pour remplir toutes les obligations de chrétien et aller à l'église les jours de fête.

Item, j'ordonne à tous mes parents et princes de mon royaume et conseil, qu'ils estiment et vénèrent les dits prêtres de Saint-François, avec le même respect qu'ils le font avec nos *samcaraches*.

Item, je promets de faire construire aux dits prêtres des églises dorées, aussitôt que les guerres le permettront.

Item, je promets de plus, de donner aux dits prêtres toutes les fournitures de riz, sel, chandelles et gens de service.

Item, j'accorde la sûreté aux délinquants de mon royaume, du moment où ils se réfugieraient dans les églises des dits prêtres, et les exécuteurs de ma justice ne pourront pas les en retirer. Tout ce qui est contenu ci-dessus, je l'accorde aux prêtres de Saint-François de Malacca et je veux que cela soit valable pour toujours. En foi de quoi nous avons ordonné que la présente fût scellée de notre sceau royal. Donné à Siristrol, etc.

IX

LETTRE DU MÊME ROI AU P. GARDIEN DU COUVENT DE MALACCA.

Par mes ambassadeurs, j'ai reçu réponse à une lettre que j'avais écrite à cet ordre; j'ai reçu également une autre réponse accompagnant le présent fait par les religieux, et toutes les deux étaient remplies de nombreuses marques d'amour et de bonne volonté que cet ordre témoigne à mon égard, ce qui m'engage à lui donner, pour ma part, toute la faveur nécessaire à la chrétienté de ces royaumes ainsi que je l'ai accordé par ma lettre royale à cet ordre, avec toutes les conditions que le père Antoine m'a demandées; si de nouvelles

Digitized by Google

faveurs étaient nécessaires, je les accorderais de bonne grâce, et si je ne les ai pas mises en œuvre de suite, ce n'a pas été par ma faute, mais par le fait des guerres qui me l'ont défendu; mais tout étant tranquille et pacifié, je donnerai accomplissement à ma parole royale.

J'envoie cette ambassade au vice-roi; tout est recommandé à votre sagesse, s'il vous semble bien que mes ambassadeurs passent, ils le feront, et si votre avis est qu'ils attendent en cette ville la réponse, ils agiront de la sorte, en envoyant en tout cas les lettres à Goa. Ce que je demande dans cette lettre, c'est que le vice-roi m'accorde ce qu'il a accordé à d'autres rois de cet archipel, qui ne m'égalent pas dans les désirs et la volonté de servir cette ville ou état. Que V. R. m'aide de ses lettres, et puisque tous les serviteurs de Dieu qui m'appartiennent ont été convertis par les vassaux du roi de Portugal, il est juste qu'il me fasse son frère. Et en ce qui concerne l'île pour y construire la forteresse, je ne me trouve pas en état d'en payer les frais. Si l'argent est envoyé de là-bas, on pourra la construire. Mes royaumes sont à cet ordre, il pourra s'en servir comme d'une chose à lui. Mon révérend père Custode, n'oubliez pas d'écrire au vice-roi au sujet du jonc et des marchandises qui m'ont été confisquées dans cette forteresse, c'était un catif à moi qui s'y rendait comme capitaine. Que Dieu vous garde. Donné à Siristrol.

X

LETTRE DU ROI NACQUI SUMADAY PERAORACHYONCAR AU P. GARDIEN DU COUVENT DE MALACCA

Le père Custode de Saint-François de la ville de Malacca m'a envoyé une lettre, par le père Jacome de Canceicao, dans la-

Digitized by Google

quelle il disait que le même père resterait avec moi dans mon royaume, pour que je le reçoive de la même manière que mon frère recevait tous ceux qui se trouvaient auprès de lui, ce qui m'a beaucoup réjoui, et j'ai toujours traité les Pères de Saint-François avec le même amour que mon frère leur témoignait; à présent, je remercie beaucoup V. R. de m'avoir envoyé le frère Jacome de Canceicao, parce qu'il est très tranquille et très ami de la paix, et il a apaisé beaucoup de désordres entre les Portugais et les Japonais. Depuis qu'il est arrivé, il a baptisé quarante personnes, ce dont je suis très satisfait, et je lui donne la permission de baptiser tous ceux qu'il pourra, par tout mon royaume.

Donné dans ma cour, le 20 octobre 1612. Il sera donné au père Custode un cierge de cire et deux dents d'ivoire, pour le bénéfice de son couvent.

XI

LE POÈME D'AGNÈS (TRADUCTION LITTÉRALE) [1]

Le martyre d'Agnès.

Heureux présage ! en l'année Canh-thân, sous la dynastie des Han,
Le Fils de Dieu s'incarna pour le salut des hommes.
Dans le royaume d'Annam, ce Dieu saint et clément
Fit briller le flambeau de la foi, grâce inestimable !
Il y eut alors un homme vertueux nommé Lam,
Dont la famille religieuse fut la gloire d'Annam.
Il reçut au baptême le nom de Charles;
Il naquit à Lâm-tuyên dans la province de Diên-ninh.

1. Chapitre IV, page 347-377.

Digitized by Google

Son épouse se nommait Elisabeth;
Ils furent pendant leur vie le modèle de toutes les vertus.
Ils donnèrent le jour à douze enfants dociles,
Sept garçons et cinq filles; quelle heureuse famille !
Tous se distinguèrent par leur piété filiale;
L'aîné reçut le nom de Laurent;
Ses parents le consacrèrent au Seigneur.
Ses vertus et ses talents l'élevèrent au sacerdoce.
Il soigna avec zèle les chrétiens du pays.
Son père en ressentait une joie ineffable.
Parmi leurs filles, Agnès est digne d'attention.
Elle fut le huitième enfant, et un modèle de vertu.
Depuis son enfance jusqu'à sa mort,
Elle se distingua toujours par sa modestie, son humilité et sa douceur.
A peine arrivée à son seizième automne,
Le Seigneur la sépare de sa mère qu'il reçoit dans son sein.
Agnès répand alors des flots de larmes, et dit :
« Ma mère n'est plus, quoique jeunes nous sommes orphelins.
Je prendrai soin des trois plus jeunes enfants,
Et pourvoirai aux besoins de mon vieux père. »
Lorsqu'Agnès fut parvenue à l'âge de dix-neuf ans,
Son père pensa alors à l'établir.
Agnès dans l'anxiété et douleur de son cœur,
Disait en soupirant : « A quoi bon s'occuper d'une fille;
Néanmoins, ô mon père, votre volonté sera la mienne.
Dieu soit béni, reprit le vieillard, je vais donc te marier. »
Il s'occupe dès lors de son établissement.
Marc fut choisi pour son époux,
Et ils furent unis par le lien du mariage.
Ils eurent de leur union deux enfants,
Tous deux distingués par leur vertu et leur prudence.
Barnabé fut l'aîné et Paul le cadet.
Agnès était âgée de vingt-huit ans,

Digitized by Google

Lorsque son père la quitta pour visiter le sol natal.
Elle soupirait après le moment de son retour.
Qui l'eut pensé ? Elle apprend que son père n'est plus.
Agnès en a le cœur navré de douleur,
Elle prie pour ses parents avec piété et ferveur.
« Mon frère aîné est occupé des fonctions du sacerdoce,
Je suis mariée, qui soignera mes plus jeunes frères? »
Elle prend aussitôt la résolution d'écrire à son frère.
« Laurent, Révérend Père, reviens pour me conseiller. »
Le pieux Laurent reçoit la lettre,
Et deux ruisseaux de larmes s'échappent de ses yeux.
Il dit : « Ingrat, j'ai violé le devoir d'un bon fils ; »
Puis il prépare l'autel et offre le saint sacrifice ;
La messe achevée, il rend grâces au Seigneur ;
Il part pour son pays, il est pâle, son cœur est agité.
Le souvenir de ses parents s'offre toujours à son esprit ;
Il vient pour secourir et conseiller sa sœur.
Agnès en le voyant tressaille de joie,
« Enfin te voilà de retour ; comment ferons-nous ?
Pendant ces dix ans, où as-tu habité ?
Ta sœur pensait toujours à toi, enfin tu arrives. »
Laurent console ses frères avec zèle :
« Soyez sages, dit-il, et vivez tous en bonne harmonie.
Il fait ensuite le partage des biens.
Je consacre ma portion d'aîné au soulagement de l'âme de notre père.
J'ai égalisé tous les lots à chacun ;
La maison paternelle est due au plus jeune ;
Vivez chrétiennement, observez la religion.
Agnès, ma chère sœur, conserve la vraie félicité. »
Les six frères prennent ensemble la résolution
D'aller à Dông-nai chercher les restes de leur père.
Parcourant peu à peu diverses provinces,
Ils apportent à Diên-ninh la dépouille mortelle,

Digitized by Google

Ils l'ensevelissent, puis chacun se sépare.
Laurent fait de pieuses exhortations à sa sœur.
« Il y a dans la famille des garçons et des filles,
Mais j'eus toujours pour toi une plus grande amitié.
Observe fidèlement les dix préceptes de Dieu.
Ne les viole jamais, résiste aux tentations. »
Agnès soupirant, dit: « O mon Père,
Le chrétien vit au milieu du monde.
Comment après avoir quitté cette terre,
Mon âme séparée de son corps irait-elle droit au ciel? »
Laurent lui donne de nouveaux motifs de consolation.
« La vierge la plus sainte n'est point impeccable,
Le cénobite et l'anachorète même,
Peuvent tomber et devenir inconstants.
Bien plus heureux est le sort de l'enfant baptisé;
Son âme s'envole au ciel, comme un astre brillant.
Il en est ainsi du martyr, ou de celui qui, en prison
Meurt pour la foi; ils vont jouir du même bonheur. »
Agnès, assise auprès de son frère, prend la parole.
Elle fait un récit, elle gémit, et ne peut se séparer de lui.
« Vos pieux discours, vos paroles de feu,
Embrasent mon cœur du désir du ciel;
Heureuse s'il m'était donné d'entrer en lice.
J'affronterais le danger, et peut-être remporterais la palme. »
L'affection d'Agnès retarde le départ de son frère.
Laurent lui dit adieu et repart aussitôt.
A peine arrivé à Binh-khuong et pris quelque repos,
Il donnait tous ses soins aux chrétiens du lieu.
Lorsque tout à coup, ô prodiges dans le ciel et sur la terre!
Il apprend que le chrétien courageux doit combattre.
Au commencement de l'année Canh-thin,
Nguyen-minh, roi du pays, donne un édit:
Il fait connaître à tous ses sujets
Que quiconque adorera l'idole de Phât sera bien traité,

Digitized by Google

Mais que l'adorateur opiniâtre du Dieu du ciel,
Qui ne s'amendera pas, sera certainement puni.
Qui l'eût cru ! un homme perdu d'honneur,
Dont le cœur était ulcéré par la haine, accuse Agnès.
« Les ordres du roi, dit-il, sont positifs et sévères,
Pourquoi les méprisez-vous si opiniâtrément ? »
Cela dit, il va au prétoire, présente l'acte d'accusation.
Cet écrit expose avec clarté les divers griefs.
Voici l'accusation :
« Salut, j'accuse ici en termes clairs,
Trois personnes rebelles au roi et aux lois,
Leur nom est Agnès, Marthe, et Dominique ;
Ils méprisent la religion de Phât, et violent les lois du pays.
Nous ne pouvons les souffrir,
Car ils unissent leur cœur et leurs forces
Pour ne faire aucun cas des usages et des édits du royaume.
Ils suivent la religion du Dieu du ciel,
Et dédaignent le culte de leurs ancêtres qui est celui de Phât.
Cette religion est contraire à toutes nos coutumes,
Et sa doctrine n'est appuyée sur aucun fondement.
Pourquoi ne pas arrêter un tel désordre ?
Ces sectaires sont en outre des gens sans aucune étude ;
Leur intelligence est au-dessous des choses profondes ;
Je supplie les mandarins d'examiner eux-mêmes ;
Je ne suis qu'un homme vil, je remets tout à leur sagesse ;
Tel est mon placet. »
L'acte d'accusation était clair et précis.
Le préfet fait appeler les soldats et leur ordonne
D'arrêter Agnès et les deux autres accusés.
Agnès et Dominique se présentent au prétoire ;
Marthe, incapable de supporter les tourments,
Cherche son salut dans la fuite.
Le juge interroge les deux accusés avec soin :
« Vous n'avez qu'un mot à dire,

Digitized by Google

Renoncez à votre religion du Dieu du ciel,
Suivez celle de Phât, foulez aux pieds cette croix,
Et votre péché sera aussitôt pardonné.
Sinon, je vous fais mourir, et votre corps sera jeté à la voirie.
Le roi de ce pays est un prince vertueux et éclairé;
Jusqu'ici personne n'a pratiqué cette religion du ciel.
Elle est certainement une religion fausse.
Abandonnez-la, je vous renvoie absous,
Autrement je vous fais mourir et vous prive de la sépulture.
Votre bonheur est vain, et votre péché est grand. »
Agnès lui répond avec calme :
« Nous observons la loi de Dieu, qui est notre Père,
C'est la véritable voie, elle n'est point erronée,
Comment pourrais-je être ingrate envers un tel bienfaiteur?
En deux mots, pardonnez ou condamnez, à votre volonté;
La mort m'est préférable, le Ciel sera ma récompense.
Ou la vie ou la mort, ordonnez ce que vous voudrez;
Semblable à un rocher, mon cœur est inébranlable. »
Le juge ne voulait point répandre le sang du peuple,
Il dit : « A quoi bon pour une femme fatiguer nos soldats?
Qu'on les mette tous les deux en prison pour un temps,
On nous les livrera lorsque nous le jugerons à propos. »
Agnès et Dominique sont mis en prison.
Plusieurs jours s'écoulent, on ne les livre point, ils s'attristent;
Ils demandent à Dieu le secours nécessaire
Pour demeurer fermes, si on les retient encore longtemps.
Agnès exhorte Dominique à ne pas s'affliger :
« Courage, mon frère, nous sommes nés de mêmes parents,
Nous n'avons qu'une même origine, mourrons ensemble!
Dieu sera notre récompense dans le même séjour. »
Ces paroles achevées, Laurent arrive.
Il a appris qu'ils sont condamnés à mourir,
Il vient les visiter et les consoler;
Il désire aussi mourir avec eux.

Digitized by Google

« Issus d'un même sang, qu'il est doux de mourir ensemble !
Que Dieu nous rende fidèles à sa grâce et nous fortifie.
Nous sommes frères, n'ayons qu'un même but.
Vivre et mourir avec vous, Agnès, ah ! quel plaisir !
Désormais nous suivrons tous la même route ;
Courage, soyons constants dans la même destinée. »
Agnès conservant le calme et la paix,
Dit à son frère : « Écoute-moi, ne te fais pas illusion ;
La religion est persécutée dans ce royaume ;
Les chrétiens deviendront tièdes et négligents ;
Et tu prends la résolution de mourir avec nous?
N'en doutes pas, les chrétiens égarés oublieront la loi de Dieu.
Il est beaucoup mieux de rester avec eux,
Afin de prendre soin de leur âme ;
Tu pourvoiras surtout aux besoins de nos neveux
Et nos jeunes frères auront en toi un père.
C'est pour cela que Dieu, dans ses secrets desseins,
Te favorise ; tu n'es pas chargé de fers, pourquoi t'en affliger?
C'est le Seigneur qui te rend le mandarin propice ;
Il ne t'arrête pas ; tu peux encore prendre ton parti.
Lorsque je serai dans le beau ciel étoilé,
Je prierai Dieu de t'introduire dans ce lieu de délice. »
Alors Laurent, fondant en larmes, lui dit :
« Ah ! ma tendre Agnès, comment pourrais-je être en paix?
Encore un instant, la sentence du juge aura tout décidé.
Ne te fâche point, Agnès, n'augmente pas ma douleur ;
En te perdant il ne me reste plus aucun repos.
Cette occasion manquée, je n'en trouverai jamais de semblable. »
Voici la lettre d'avis du provicaire de la mission ;
Les missionnaires étrangers assemblés ont dit :
« Désormais les chrétiens seront dans l'affliction ;
Nous ne pouvons les soigner, ni les consoler,
Partout ils sont abandonnés et orphelins,

Digitized by Google

Nous sommes étrangers, nous n'avons point la figure indigène.
Pourquoi, Laurent, voulez-vous affronter la mort ?
Le mandarin vous favorise, il désire quelque présent;
Vous êtes prêtre cochinchinois,
Destiné à soigner les fidèles dans les temps difficiles,
Pourquoi vouloir cueillir la palme du martyre ?
A quel autre confierai-je les chrétiens du royaume ?
Qui pourrai-je trouver pour me servir d'appui ?
J'ai écrit cette lettre pour vous donner mes avis. »
On remet à l'instant la lettre d'instruction de l'évêque;
Son contenu est fidèlement exposé, il dit :
« Au nom du Dieu souverain, juste et tout puissant,
Du souverain pontife, dont je suis le vicaire,
Que la grâce de Dieu soit avec le prêtre Laurent, salut.
Le Rédempteur des hommes les enseigna d'abord
Avec soin, pendant trois ans, puis se livra à la mort;
A présent, vous, Laurent, avez résolu fermement de mourir;
Vous abandonnez les chrétiens; qui les consolera?
La figure des Européens les oblige à se cacher çà et là.
Nous confions les chrétiens à votre vigilance.
Pourquoi vous hâter d'aller vers le Seigneur?
Qui enseignera désormais aux chrétiens la voie du salut?
Nous remettons entre vos mains les chrétiens d'Annam;
Mais si vous êtes sourd à mes avis,
Réfléchissez sérieusement, et obéissez aux secrets desseins de Dieu.
Nous vous exhortons à vivre au milieu des chrétiens,
Jusqu'au dernier terme de ces temps orageux;
Aidez-les; une pluie abondante répare les maux de la sécheresse.
Secourez notre peuple jusqu'à la fin de ses tribulations.
Que la grâce du Seigneur vous éclaire et vous fortifie. »

FIN DE LA LETTRE.

Digitized by Google

Lorsque Laurent eut fini la lecture de cette épître,
Des larmes abondantes inondèrent son visage;
« Si je manque, dit-il, une si belle occasion,
Quand pourrai-je monter en triomphe dans le ciel? »
Agnès prend la parole et dit :
« Je vous prie, ô mon père, d'obéir à l'évêque. »
De leur côté, les chrétiens lui adressent une lettre :
« O notre père, ne nous laissez point orphelins;
Nous vous supplions de rester avec nous,
Nous prions le Seigneur de vous laisser au milieu de nous. »
Agnès s'oppose de nouveau au dessein de son frère :
« Si tu aimes ta sœur, cesse de vouloir t'exposer à la mort,
C'est aussi le sentiment de tous;
Ta sœur, en te saluant, te prie de l'exaucer. »
Laurent sent son cœur fortement ému.
Il dit en soupirant : « Ma sœur, ton frère part;
Adieu Dominique, adieu Agnès;
Restez ici tous deux, je vous laisse en paix.
Jour et nuit, aux pieds du saint autel, je prierai pour vous,
Afin que Dieu vous place dans l'assemblée de ses saints. »
Laurent parti, Marc, l'affliction dans le cœur,
Vient visiter son épouse fidèle :
« Agnès, ô ma sœur, où es-tu renfermée?
Ton époux se souvient de sa compagne, il vient la visiter.
Souffrir ensemble est le devoir de deux époux;
Abandonnerais-tu nos deux pauvres enfants?
Nous sommes séparés, je n'ose m'y opposer,
Mais à quoi bon rester dans cette prison? »
Agnès se tient dans le calme et le silence.
Son époux éploré et poussant de hauts cris, lui dit :
« Unis par des nœuds sacrés dès notre jeunesse,
Comment être séparés maintenant et goûter le repos?
Si le nom d'époux ne peut rien, en ce jour, sur ton cœur,
Qui soignera nos deux petits enfants et qui les nourrira?

Digitized by Google

Leur visage enfantin est pâle et décoloré,
Leur corps desséché te dit : Pourquoi nous abandonnez-vous?
Ne sois point, chère Agnès, insensible à mes avis,
Le lien conjugal nous unit jusqu'au dernier soupir. »
Agnès répond . « C'est un piège du démon,
Il veut cette fois ravir mon âme.
Marc, mon tendre époux, tu es venu ici.
Je dois remercier Dieu de ses bienfaits envers moi.
Pour toi, reste en ce monde, ne te laisse point abattre;
Réprime tes passions, suis la loi sainte, c'est le mieux.
Un jour nous serons de nouveau réunis.
Si tu m'aimes, prie afin que mon âme aille droit au ciel;
Tel est le véritable amour de deux époux;
Ne perds point courage, respecte nos liens. »
« J'entends tes durs avis, tu es sourde à ma voix,
Je te fais mes adieux, j'emmène nos enfants. »
Il verse en gémissant un torrent de larmes.
« L'amour que j'ai pour toi, Agnès, fait le tourment de mon cœur.
Éloigné de toi, le chagrin me consume,
Loin de ton cœur et de tes vertus, sans espoir de te revoir! »
Peu de temps avant d'être présentée au juge,
Agnès écrit une lettre à son époux;
Elle y salue ses frères, ses parents,
Ses alliés, personne n'est oublié.

CONTENU DE LA LETTRE

« Que le Dieu tout puissant protège mes enfants;
Je remercie mon époux de ses bontés pour moi.
J'espérais passer dans notre douce union mille printemps;
Le ciel ne le veut pas, suivons le sentier de la vertu.
La vraie foi soutient mon courage;
La grâce d'en haut éclaire mon esprit.
Le moment heureux est arrivé pour moi;

Digitized by Google

Mais je dois me séparer de ce que j'ai de plus cher.
Quelques soient mes infidélités,
J'espère en Dieu, et soupire après le vrai bonheur.
Je prie mon époux de ne point s'offenser;
Qu'il ait pitié de nos enfants, ils vont perdre leur mère.
Cher époux, sois fidèle à la loi de ton Dieu,
Afin que nous soyons réunis pendant l'éternité.
Si par la suite tu désires contracter un nouveau mariage,
Choisis une épouse vraiment vertueuse,
Confie-lui le soin de nos enfants.
Grave dans ton cœur mes dernières paroles;
Quoique bientôt séparée de toi,
N'oublie pas que notre âme est ici, comme en pèlerinage;
Ainsi méprise de ce monde les usages pervers,
Fuis les mauvais lieux, le vin et la luxure.
Lorsque nos enfants seront parvenus à l'âge de raison,
Ne manques point de les instruire et de les consoler.
Je salue mon beau-père, sa femme et tous mes parents.
Si ton épouse t'a causé quelque peine, pardonne-lui.
Prends soin de nos neveux, je les laisse orphelins;
Ne corriges point avec des paroles dures ces petits infortunés.
Je salue ici tous mes parents.
Adieu, frères et sœurs, adieu, tantes et neveux;
Adieu, alliés, vieux amis, je vous quitte tous. »

FIN DE LA LETTRE

Après avoir envoyé cette lettre, elle dit à son frère :
« Courage, notre origine est la même, notre mort le sera aussi.
Issus d'un même sang, nous sommes frères germains.
Un même sort nous attend, sois homme de cœur. »
Le mandarin ordonne de les amener, Agnès dit :
« Seigneur, accordez à mon frère une grâce de force,
Nous n'avons tous les deux qu'une même résolution. »
Le juge leur dit : « Je n'exige qu'une chose raisonnable,

Digitized by Google

Abandonnez la religion du Dieu du ciel,
Revenez au culte de Phât ; si vous foulez aux pieds cette croix
Je vous renvoie absous de votre faute,
Sinon, je vous fais mourir et vous prive de la sépulture. »
Agnès prend la parole, et répond sans détour :
« Nous adorons le Dieu créateur du ciel et de la terre ;
Les cieux et la terre sont l'ouvrage de ses mains ;
C'est lui qui a créé les hommes et tout ce qui existe,
Nous ne devons suivre que la vraie religion.
Phât est né dans les Indes, nous ne l'adorons point.
Cette croix fut jadis le supplice de mon Dieu ;
Je l'adorais hier ; aujourd'hui, je la foulerais aux pieds !
Non, non, plutôt mourir ;
Par là, je rendrai à mon Dieu amour pour amour.
Mon sort est maintenant entre vos mains ;
Quels que soient vos tourments, je les souffrirai ; que faut-il de plus? »
Le préfet a donné ses ordres,
Le juge ne doit point les absoudre ;
Tous deux doivent être détenus en prison.
Le manger et le boire leur sont interdits, on doit les garder sévèrement,
Celui d'entre eux qui ne pourra supporter ce tourment,
Viendra fouler aux pieds la croix, et sera renvoyé libre,
Mais celui dont le cœur est endurci et désobéissant,
Doit être détenu jusqu'à la mort et jeté à la voirie.
Tous deux sont chargés de fers et conduits au cachot.
Ils entrent tranquillement dans cet affreux séjour.
Aucun rayon de lumière ne peut y pénétrer.
A peine assise, Agnès alors s'écrie :
« Mon cœur nage dans la joie, je jouis de la vraie liberté. »
Sa face et ses paroles, tout annonce son contentement.
Elle écrit une courte épître
Pour régler la conduite de ses enfants dans le monde.

Digitized by Google

CONTENU DE LA LETTRE

« Il est un Dieu tout-puissant, qui gouverne le ciel et la terre.
C'est lui qui vous a créés et nourris dans mon sein;
Croyez d'abord fermement en lui,
Puis honorez tous vos parents.
Le nom de votre mère est Agnès Huinh-thi;
Elle enfanta deux fils incomparables;
Elle leur souhaite, à tous deux, toute sorte de biens.
Marc Nghiêm-hiên est le nom de votre père.
Laurent, vrai pasteur des âmes, est votre oncle maternel.
J'aurais désiré vivre avec vous mille automnes,
Mais du haut du ciel, Dieu nous appelle au combat.
Pour remercier son Dieu, votre mère s'offre à la mort.
Quoique bien jeunes vous n'avez plus de mère;
Cet écrit sera pour vous son testament,
Afin que devenus grands, vous sachiez ce qui vous concerne.
Observez la modestie et l'humilité;
Enfants, respectez votre père, obéissez à votre belle-mère;
Devenus raisonnables, suivez votre oncle, écoutez ses avis.
Vous serez reconnaissants de mes soins pour vous
Si vous vivez d'une manière conforme à la loi de Dieu,
Afin que votre mère puisse vous revoir dans l'autre vie.
S'il plaît à votre père de se remarier,
Respectez-le toujours ainsi que son épouse.
Gardez-vous de l'ingratitude et de l'orgueil.
Si vous aimez votre mère, observez ses avis :
Que les lieux de débauche, le vin, la luxure,
Et les paroles mauvaises vous soient en horreur,
Votre mère est à présent dans le séjour du bonheur.
Elle vous laisse son testament, en termes clairs,
Et dit adieu à ses enfants qu'elle laisse dans ce monde. »

FIN DE LA LETTRE

Digitized by Google

La lettre est portée à la maison;
Marc, en la voyant, en a le cœur fendu de douleur,
Il connaît déjà tout ce qui le concerne.
La lettre à ses enfants augmente sa douleur au centuple.
« Agnès, chère épouse, que ton courage est grand!
Mais mon cœur est déchiré par le chagrin. »
Il pleure, il gémit, il sèche de douleur.
« O mes enfants, que votre mère est insensible, combien elle me peine!
Ce visage si frais, ces yeux si brillants, tout est flétri.
Tu abandonnes tes enfants désolés, pourquoi ne reviens-tu? »
Il lamente et dit : Agnès, chère compagne,
Que sont devenus ces jours de notre tendre union!
Maintenant, je suis seul, et la maison est vide. »
De nouveaux flots de larmes découlent de ses yeux.
« Agnès, tu désires la palme avec trop d'ardeur;
C'est en vain que ton époux souffre, tu romps nos liens!
Mes enfants, chers enfants, qui appelez-vous?
Votre mère est au marché, elle reviendra dans peu. »
Bientôt les enfants ont oublié la réponse de leur père.
Ils s'écrient : « O mère, ô notre mère, où êtes-vous donc? »
Le père désolé sent ses plaies se rouvrir.
Il prend ses enfants, va droit à la prison en disant :
« Venez mes enfants, venez vers votre mère;
On peut la voir aujourd'hui, demain peut-être sera trop tard.
Voilà tes enfants, Agnès, seras-tu toujours sans pitié?
Sors, jette un regard sur eux, pourrais-tu les dédaigner? »
Il dit, et descend les degrés du cachot.
Les enfants s'écrient : « O mon père, où est donc notre mère? »
Agnès se sent émue jusqu'au fond des entrailles.
Elle entend les cris de ses enfants, les voit baignés de larmes.
Elle voudrait garder le silence et conserver la paix;
Mais craignant d'offenser son mari,
Elle prie le Seigneur de parler par sa bouche,

Digitized by Google

Et de la rendre victorieuse dans ce nouveau combat.
« Marc, lui dit-elle, époux bien aimé, tu es venu ici,
Pour me visiter par amitié, je t'en remercie.
Veuille, je t'en prie, reconduire les enfants à la maison.
Pourquoi ton amour veut-il faire violence à mon cœur? »
Les enfants, en entendant la voix de leur mère.
S'écrient : « O mère, ô mère, revenez avec vos enfants. »
Agnès est si fortement émue, qu'elle va s'évanouir.
Elle prie Dieu de la secourir dans ces dures angoisses;
Elle retient son haleine et n'ose respirer.
Ainsi agit un mandarin loin de son sol natal.
Tout à coup, vers l'orient, le ciel se couvre d'épais nuages.
L'orage est suivi d'une grande pluie, le prétoire est inondé,
Les eaux se répandent de l'orient à l'occident,
La prison est submergée, il faut en sortir les détenus.
On leur prépare une habitation plus élevée.
Agnès sort de cette prison avec calme,
Les deux enfants, en voyant leur mère, s'écrient :
« O mère, revenez à la maison avec nous. »
Marc se consume de chagrin,
« Agnès, pour cette fois, change de résolution, aie égard à mon affliction. »
Toujours calme et tranquille, elle lui répond :
« Mon sort est entre les mains de Dieu. »
Elle attend le moment de rentrer, déjà l'heure est venue :
« Donne des deniers à ces enfants, pour acheter des bonbons. »
A peine sont-ils partis.
Qu'Agnès se hâte d'entrer dans sa prison.
C'est le véritable séjour de l'obscurité,
Des soldats en gardent l'entrée et la sortie.
Les enfants de retour se lamentent,
Ils s'écrient : « O mère, venez avec nous au logis. »
Agnès, en silence, n'ose ouvrir la bouche,
Elle demande au Seigneur d'éloigner ses enfants.

Digitized by Google

Marc est de plus en plus en proie à la douleur;
Il prend ses enfants, se lève, et sort en disant :
« Ton époux désormais ne vivra que d'amertume,
Je m'en vais, de peur de te déplaire en restant. »
Un enfant dans ses bras, un autre par la main, il part.
Ses larmes coulent à grands flots, il s'assied de nouveau.
Les deux enfants répètent : « Où est donc notre mère?
Vous nous remmenez, et notre mère ne vient pas? »
Marc, accablé, pousse de profonds soupirs,
Il les joue : « Votre mère, au marché, vous achète des bonbons. »
Il reprend le chemin de sa maison,
Il gémit jour et nuit, il n'a aucun repos.
Depuis longtemps, Agnès et Dominique sont détenus,
Maigres, pâles et ridés, ils n'ont que les os.
Agnès exhorte et console son frère :
« Courage, Dominique, tu seras bientôt mandarin,
Soyons donc reconnaissants envers Dieu,
Ne t'attriste point, tu augmentes ma peine.
Souffrir la faim, la soif, n'est pas chose si pénible!
Un corps desséché est plus léger, Dieu nous fortifie.
Te voyant épuisé de fatigues,
Je prie le Seigneur de t'appeler à lui, au plus tôt.
Quant à moi, qui suis chargée de péchés,
Dieu me laissera peut-être ici encore longtemps. »
Ils sont détenus depuis plus d'un mois.
Quarante jours se sont écoulés, quoi! rien encore de nouveau?
Enfin la sentinelle a vu un signe extraordinaire;
Par égard pour les prisonniers, elle garde le silence.
Sur ces entrefaites, Laurent arrive,
Il les voit tous deux n'ayant que la peau sur les os; il est ému,
Il demande à s'assurer s'ils sont encore en vie.
« Je ne m'arrêterai qu'un instant, et sortirai aussitôt. »
La sentinelle lui permet de les visiter.

Digitized by Google

Ils se félicitent et pleurent tous ensemble.
Laurent leur donne toutes sortes de consolations,
Puis il s'assied, les absout de leurs fautes et les encourage.
Il demande au Seigneur de les aider tous deux,
Afin qu'ils puissent endurer le tourment de la faim, de la soif;
Il leur dit ensuite adieu, et sort.
Les gardes veillent avec soin, et ne quittent pas la prison.
Après quarante-six jours, le dernier moment arrive.
Dominique est encore fort, mais Agnès est très faible;
Elle respire avec peine, elle prononce le nom de Jésus,
Puis dit à Dominique de l'invoquer pour elle.
Elle se tait, place ses mains sur sa poitrine,
En forme de croix, Dieu la reçoit dans son sein.
Elle expira au milieu du jour, dans la saison de l'inondation.
Tout à coup le Ciel devint calme et serein.
Tous les parents d'Agnès furent avertis de sa mort,
Afin que chacun vînt assister à ses funérailles,
Les Chrétiens informés s'y rendirent aussi.
Laurent marchait à leur tête,
La garde leur permet d'entrer aussitôt dans la prison,
Chacun s'étonne de voir ce lieu tout brillant de clarté.
On retire promptement le corps de ce cachot,
Alors Dominique, faible dans la foi, est abandonné de Dieu.
Cette même nuit, il prend la fuite,
Sorti du vestibule, le convoi marche pêle-mêle,
Et porte en terre sainte le corps d'Agnès,
Le prêtre, ayant récité les prières, s'écrie :
« L'épidendre ne répandit jamais un parfum plus suave.
Quelle fleur exhale une odeur si agréable ? »
Les Chrétiens n'osent pas s'attrister d'une si belle mort.
Mais le souvenir d'Agnès leur arrache des larmes.
Le prêtre les console et les retient, il leur dit tout bas :
« Les ordres du Préfet sont sévères, modérez-vous; »
Il adresse de nouveau des prières à Dieu:

Digitized by Google

Il le supplie d'oublier les fautes passées d'Agnès,
Si illustre par son mérite et ses vertus
Que l'éclat de l'astre de la nuit ne peut lui être comparé,
Et de la placer dans le séjour aussi pur que le cristal,
Pour y jouir de la félicité et de la gloire éternelles.
Que les vertus d'Agnès soient gravées sur une table d'or.
Elle est dans les Cieux, et doit ici nous servir de modèle.
J'ai écrit sa vie pour la conserver à la postérité,
Afin que chacun s'efforce de l'imiter.
Je prévois que les jours à venir seront mauvais.
Que Dieu soit béni et nous soutienne dans la tribulation.
Il ne nous laissera pas toujours dans l'affliction.
A l'infortune succède la félicité, et la joie est plus grande.
Prions Dieu de nous donner les secours nécessaires,
En observant les dix préceptes, nous éviterons l'enfer.
Cette vie est écrite en termes clairs,
Lisez-la avec attention, priez avec ferveur.
La religion chrétienne est remplie de mystères;
Celui qui la pratique, vivra éternellement.
Que cet écrit soit gravé sur des tablettes d'or.
Afin que nos neveux y puisent de salutaires instructions
Et sachent qu'Agnès est notre coryphée.
Lisez souvent les annales des Saints,
Gravez-les dans votre cœur, et faites-en la règle de votre conduite,
Observer les dix commandements, voilà la vraie science.

FIN

Digitized by Google

XII

ÉDIT DES TAY-SON CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE [1]

Édit du roi qui fait briller la lumière, pour que son éclat pénètre dans les *cent familles* du peuple.

Il y a des hommes qui ont osé se permettre de tourner en ridicule le culte des idoles; mais cette bonne religion va devenir de plus en plus florissante, et l'on verra que les idoles sont des êtres mystérieux et sublimes.

Nous ne haïssons que ce grand nombre de bonzes qui n'entrent dans les pagodes que pour se soustraire aux charges de l'État, et pour nourrir leur oisiveté des dons que le peuple vient offrir.

Plus il y a de pagodes, et plus il y a de bonzes fourbes et trompeurs...

Tous les villages abondent en pagodes, et pas une seule qui en mérite le nom...

C'est pourquoi nous ordonnons que, dans chaque département, il sera construit seulement une grande pagode... Toutes les autres seront détruites et employées à la construction de la grande pagode du gouvernement.

Nous voulons aussi que toutes les maisons consacrées au culte de *Da-to* (églises chrétiennes) soient également détruites, et employées à l'édification de la grande pagode.

Peu importe que l'on soit près ou loin du temple destiné au culte...

Toutes les statues d'idoles, placées soit dans les maisons, soit dans les pagodes particulières, seront prises et portées dans la grande pagode, pour y être adorées en commun...

Quelle raison d'avoir un culte à soi en particulier? Moins il y aura de pagodes et plus on sera fervent. Ainsi, plus de pagodes particulières, pour empêcher la sainte religion des

1. Chapitre V, pages 381-429.

Digitized by Google

idoles de tomber dans le mépris ; enfin, pour diminuer le trop grand nombre de bonzes, que l'on choisisse parmi eux un petit nombre de bons et sincères croyants, pour offrir de l'encens aux quatre saisons de l'année...

XIII

AUTRE ÉDIT DES TAY-SON CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Depuis que les royaumes d'Occident ont introduit furtivement leur religion dans ce royaume, nous voyons avec regret le culte de Confucius s'affaiblir de jour en jour et qu'il est déjà presque abandonné, par l'effet des discours trompeurs et captieux de ces étrangers, qui sollicitent les cœurs des peuples et les enchantent par toute sorte de moyens secrets, de manière à ne pouvoir se défendre de suivre ces mauvais guides.

Voyant le cœur de nos peuples passionné pour une religion trompeuse et abusive, nous sommes résolus de venir au secours de la bonne et vraie doctrine de nos ancêtres et de nos rois, et de détruire entièrement cette religion perverse.

Est-il raisonnable de laisser prévaloir au milieu de nous une doctrine étrangère et pleine de fourberies ?

Nous envoyons donc à cette fin des officiers choisis par nous.

XIV

TEXTE LATIN DE LA LETTRE DU R. P. PROCUREUR DE MACAO A LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE POUR LA JUSTIFICATION DE MGR D'ADRAN.

Mira sane videri sunt ea quæ superius relata sunt de fuga missionnariorum Europæorum in inferiori Cocincina, nec sta-

Digitized by Google

tim apparet cur fugere debuerint ante faciem hostium regis, qui hostes seu rebelles religioni christianæ non adversabantur et cur sors eadem eis communis sit cum rege gentili; sed advertendum est regem illum, non fuisse religionis christianæ ignarum, nec ei adversum, sed e contra, eum fuisse de ejus veritate instructum, eique semper impense favisse, uti testatus est, per plurima honoris et amicitiæ signa, erga omnes hujus sanctæ religionis ministros, et præcipue erga vicarium apostolicum, utpote qui cæteris præerat, et in quo insuper præ cæteris summam caracterum linguæ annamiticæ perperitiam. Hæc autem honorum et amicitiæ signa ita omnibus patebant, ut omnes missionnarii Europeani illic degentes, ubique et ab omnibus haberentur, tanquam regis amici, et ideo eosdem tanquam hostes suos, non minus ac regem ipsum, prosequebantur rebelles, ut patet ea quæ ab eis illata P. Fernando, ut supra relatum est : non poterant igitur missionnarii Europeani aliter quam per fugam vitæ suæ consulere. Ex hac regis erga missionnarios amicitia, aliud etiam malum processit : multi de legibus et virtutibus religionis christianæ ignari, cum viderent Europeos quos sciebant esse peritos, regis favore perfruentes, arbitrati sunt et facile persuaserunt aliis eosdem esse regis conciliarios (nec enim rarum est aliquos Europeos adesse principibus Indiarum et esse eorum conciliarios seu ministros); hoc igitur errore hostes regis ducti, missionnariis Europeis, et præsertim Episcopo, qui primum inter eos locum tenebat, attribuebant ea quæ ab ipso rege fiebant. Porro huic opinioni vulgari unanimiter contradicunt non solum ipsemet prædictus vicarius apostolicus, in pluribus litteris ad me missis vel ad alios, sed etiam omnes missionnarii qui cum illo, vel non longe ab illo, pro tempore, commorabantur. Tales erant D. P. Julianus Faulet, Titus Leclerc, Jacobus Liot, in epistolis quæ scripserunt annis 1779 et sequentibus. Hi omnes constanter asserunt præfatum episcopum ægre admodum tulisse honores sibi a rege delatos, eum constanter prætulisse pauperum

Digitized by Google

domum quam inhabitabat, amplis domiciliis sibi a rege oblatis; imo etiam caute se abstinuisse a frequentiore cum rege coutubernio, et multo magis a tractandis negotiis sæcularibus et politicis. Simile etiam testimonium perhibuit R. P. Franciscus a sancto Michaeli, missionnarius Hispanus ordinis Sancti Francisci, qui tamen in prædictum episcopum vicarium apostolicum male affectus erat, quia episcopus ab eo exegerat integram submissionem constitutioni Clementis Papæ IX quæ incipit : *Speculatores*, cui nolebat obedire nisi in parte, hic, inquam, missionnarius cum huc pervenisset, anno proximo elapso 1782, mecum os ad os loquens, asserit episcopum Adranensem ad evitanda mala quæ prævidebat occasionaliter oriri ex hoc consortio cum rege, consilium inivisse clam se ex illis provinciis subducendi, et in aliam sui vicariatus partem se secreto intromittendi; quod tamen consilium, mutatis circonstantiis, vel inutile, vel impossibile postea evasit. Non defuere tamen qui teterrimis calumniis sæpe dictum episcopum denigraverunt, idque sub tali specie veritatis, ut cautiores etiam et sanctiores ab his decepti fuissent. Harum calumniarum auctores indicare necesse est, ut inde appareat earum falsitas et injustitia. 1° Unus ex iis fuit P. Didacus de N... franciscanus hispanicus, cujus mala agendi ratio non est ignota sanctæ congregationi, quique prædicti episcopi animadversionem ferre non valens, quasi infensissimum hostem per calumnias impetebat. 2° Aliqui etiam mercatores et nautæ Lusitani Macaenses, cum illuc appulissent, initio anni 1779, atque aliqui ex eis, ob publica et atrocia scandala ibidem perpetrata, ab eodem episcopo severius tractari meruissent, societatem et amicitiam iniverunt cum prædicto patre Didaco, qui non solum eis lauta præparavit convivia, sed etiam, ad eorum oblectationem, repræsentari curavit comædias non satis honestas, cum magno christianorum scandalo; sicque eos facile adduxit ad obloquendum contra prædictum episcopum, tanquam contra communem hostem. Imo episcopus scivit aliquas

Digitized by Google

e suis epistolis, tum ab hac suorum inimicorum societate interceptas et apertas fuisse, contra omnia jura. Una e præcipuis calumniis quas contra episcopum disseminaverunt, hæc est : eum participem fuisse belli quod a rege Cocincinæ regi Cambodiæ tunc temporis illatum est. Contrarium autem constat ex ipsiusmet episcopi protestationibus, et ex testimonio missionnariorum, qui cum illo erant, qui asseruerunt illum, omni qua valebat auctoritate, conatum fuisse, per exhortationes et consilia pacis, avertere præfatum bellum, constanterque recusasse se in horum regum querelas immiscere. Equidem verum est quemdam sacerdotem annamitam ab episcopo missum fuisse in Cambodiam, simul cum exercitu Cocincinensium, et inde non multi, præsertim gentiles, potuerunt judicare christianos fuisse participes hujus belli. Falsum tamen judicium, ut ex simplici facti expositione patebit. Quamvis rex noluerit acquiescere consiliis pacis ab episcopo datis, episcopus tamen voluit, quantum in se erat, consulere incolumitati christianorum Cambodiæ; ideoque districte prohibuit ducibus exercitus, ne vel minimum nocumentum inferrent vel paterentur inferri christianis, sive in eorum personis, sive in eorum bonis. Ut autem hoc mandatum executioni mandari posset, rex monuit episcopum unum mittendum hominem capacem, qui christianos cognoscere eosque ducibus exercitus indicare posset. Necesse erat hominem hunc christianis bene notum esse, eorumque fiducia dignum, ut eos in propriis eorum domiciliis retinere et coadunare, vel si jam fugissent, ad sua domicilia reducere posset. Vero simile est nullum ad hæc munia aptiorem invenire potuisse quam illum sacerdotem annamitum, qui revera fuit missus, cujus opera christiani, qui in Cambodia habitabant, revera immunes facti sunt a cladibus, vexationibus, ac prædis, quibus cæteri Cambodienses obnoxii fuere. Ivit ergo cum exercitu, non ad bellandum, nec ad imperandum, sed ad consulendum incolumitati christianorum. Ex hoc facto male relato, alii asseruerunt illum sacerdotem fuisse ducem exercitus, alii

Digitized by Google

confundentes hunc sacerdotem cum episcopo, addiderunt ipsummet episcopum præfuisse exercitui et similia commenta. Harum calumniarum auctores, postquam redierunt Macaum, non ausi sunt hæc tam manifesta mendacia divulgare, qui sciebant eorum falsitatem facile detegi potuisse, eo quod vera rerum historia mihi perspecta esset, per litteras quas missionarii, singulis annis, ad me mittere solebant. Et ideo, etiamsi cum aliquibus ex eis, de rebus Cocincinæ, de bello Cambodiæ, de episcopo Adranensi sermonem habuerint, nihil unquam de his calumniis ausi sunt in lucem prodere, sed eas solum ejusdem farinæ amicis, quasi sub secreto confitebantur, ita ut ego ipse de his hic nihil audiverim per duo et tres annos. Nuper vero didici quod D. P. Lebon, bonæ memoriæ episcopum Meteloponensem, his calumniis imbutum fuisse, ac de excessibus, qui episcopo Adranensi tribuebantur, cum zelo scripsisse, tum ad directores seminarii Parisiensis Missionum ad exteros, tum ad vicarios apostolicos, aliquid de his rumoribus, quos jam audiverat cum adhuc esset in regno Siami, quorum nullum erat fundamentum, præterquam conjecturæ populares, de quibus supra actum est. Tum vero e Siamo exulare coactus, pervenit Macaum, in fine anni 1779, ibi occurit aliquibus ex supra dictis Lusitanis Macaensibus, a quibus tanquam ab antiquis amicis, putavit se posse tuto rei veritatem inquirere, illi vero sub speciosa veritatis et sinceritatis larva putidas calumnias ei propinarunt, quarum imputationem falsitas, ex eo etiam comprobatur, quod episcopus Adranensis, e Cocincina fugitivus, anno proxime elapso, apud Cambodienses se recepit, ibique, per plures menses, tranquille se habuit, etiamsi tunc regnum Cambodiæ jam rediisset ad obedientiam Siamensium. Si verum esset Cambodienses habuisse episcopum Adranensem pro hoste suo et proditore, tunc verissimile est quod ei refugium apud se non concessissent. De his calumniis forte nec ullum verbum scripsit illustrissimus episcopus Adranensis, in suis epistolis ad sacram congregationem, quia,

Digitized by Google

cum nullam se his calumniis culpabilem causam dedisse sentiat, nequidem suspicatur talia divulgata fuisse, extra convivia et contubernia inimicorum ejus. Ego vero, cum fundamentum habeam suspicandi has calumnias ad Sacram Congregationem Propagandæ Fidei, vel immediate, vel saltem mediate, delatas fuisse, ex officio caritatis et ipsius veritatis amore adductus sum ad exponendum sincere his litteris rei veritatem.

XV

OBSERVATIONS DE M. LANGRENÉE, NÉGOCIANT A PONDICHÉRY, SUR LES PRODUCTIONS DE LA COCHINCHINE.

Riz. — Le riz qu'a apporté le *Saigon* est celui qu'on appelle ici *pacheri*; il ne s'en débite pas beaucoup, parce qu'il n'est guère d'usage que pour les brames et les malaves et toujours au prix de vente du riz commun. Il est absolument nécessaire qu'il soit neuf, celui du *Saigon* était si vieux qu'il tombait en poussière.

Sucre en poudre. — Celui reçu par le *Saigon* était bien sale, et mêlé, il se clarifie avec peine. On ne doit pas en espérer plus de treize pagodes et demie à dix-sept pagodes à l'étoile, le bard de quatre cent quatre-vingt livres, mais il conviendrait qu'il y eût un huitième de sucre candi. Trois à quatre mille picules de sucre en poudre ne seraient pas de trop; s'ils arrivaient ici en décembre, on aurait le temps de les faire circuler à la côte malabare, au golfe Persique et en Arabie.

Dents d'éléphants. — Celles venues par le *Saigon* étaient de quatre qualités, on est parvenu à n'en faire que trois. On débiterait à Madras pour dix mille pagodes de cet article, mais on ne doit jamais se flatter d'en avoir un plus haut prix que

Digitized by Google

celui dont on envoie le compte de vente, et on doit s'attendre même à dix pour cent au-dessous.

Cardamone de la Cochinchine. — Celui venu par le Saigon a été envoyé partout et y est resté sans prix, et regardé comme objet qui ne peut remplacer celui de la côte malabare, ni en approcher. Cet article ne sera jamais de vente dans cette partie, et il n'en faut point absolument, on lui trouve le goût de camphre.

Poivre de la Cochinchine. — Cette épicerie sera toujours d'une vente courante ici, en aurait-on trois ou quatre cent mille livres. Si la qualité approche de celle de la côte malabare, on le recevra, dans tous les temps, de trente-six pagodes à l'étoile à quarante-cinq, le bard de quatre cent quatre-vingts livres.

Soie écrue. — Celle du Bengale se vendant passablement à cette côte, il est à présumer que celle de la Cochinchine y aurait cours; mais ce premier est toujours à un prix modéré, et si celui de la Cochinchine est en raison de l'appréciation étonnante de la cargaison du *Saigon*, il n'y aurait que de la perte à éprouver.

Bois d'aigle. — Cet article est peu connu dans cette partie, et ne convient que pour Surate, Moka, Jedda et Bassora. Il le faudrait de la première sorte; la seconde et la troisième, qui sont de qualité plus inférieure, seraient sans cours. Il est inutile que les morceaux soient gros et entiers pour en faire des meubles. Les Arabes, les Maures et les Persans ne l'achètent que pour le brûler.

Cannelle de Cochinchine. — La cannelle fine de Ceylan se débite ici et en Europe, au plus haut prix de deux roupies à trois roupies, c'est-à-dire environ sept francs. Pour qu'il y eût quelque avantage à la tirer de Cochinchine, il ne faudrait pas l'acheter plus de quatre à cinq francs.

Arrec. — Cet article se débite ici assez communément, à quatre pagodes un tiers les vingt mille, mais il le faut neuf,

Digitized by Google

c'est-à-dire qu'il n'ait pas plus de trois à quatre mois de récolte, malheureusement il se recueille en Cochinchine en avril et mai. Un vaisseau qui en partirait en novembre ou décembre pourrait s'en encombrer.

N. B. — Les Cochinchinois dessèchent au feu l'arrec qu'ils vendent aux Cambodgiens, et dont ils se servent eux-mêmes hors le temps de la récolte. Pour la feuille de bétel, il y en a de fraîches toute l'année.

XVI

NOTES SUR LE COMMERCE DE LA COCHINCHINE ENVOYÉES PAR M. DE COSSIGNY A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE NANTES.

Ce royaume ne consomme guère des denrées de la France ; on peut y porter les mêmes articles qu'à la Chine ; mais cet objet n'est pas d'une grande conséquence. Les retours méritent plus d'attention. La Cochinchine est le pays le plus fertile de l'Asie ; il produit les articles suivants :

1° Le *riz* en abondance, objet d'un grand commerce pour les pays voisins ;

2° Le plus beau *sucre* du monde, et au meilleur marché. Le royaume en fournit à la Chine, à Macao, ainsi qu'au Japon. Cette dernière serait très avantageuse à Mascate, à Surate, à la côte de Coromandel, au Bengale, dans le golfe Persique et dans la mer Rouge ;

3° Le *thé*, celui de la Cochinchine, est plus estimé que celui de la Chine. Les Cochinchinois ne le préparent pas comme les Chinois (ils font sécher les feuilles, les font cuire et en boivent à grandes écuellées), mais rien ne serait plus facile. Le thé cru est bien meilleur marché à la Cochinchine qu'en Chine ;

4° Le *coton*, et par conséquent les nankins ;

Digitized by Google

5° La meilleure *cannelle* connue ; les Chinois la payent cinq ou six fois plus cher que celle de Ceylan ; ils la nomment le bois de sucre, parce qu'elle est en effet très sucrée ;

6° Des *gommes*, des résines, des huiles, des vernis, de la cire, entr'autres de la gomme-gutte, et le bois résineux, si estimé et si cher dans l'Asie, qu'on nomme Calecubac ou bois d'aigle ; parmi les huiles il y en a de siccatives ;

7° Des *soies écrues*. Les Cochinchinois en font seulement des étoffes à leur usage ; ils sauraient bientôt en faire à l'usage des Européens ;

8° Des *bois de construction* propres à la marine ;

9° De *l'or*. Ce royaume a les mines d'or les plus abondantes et les plus faciles à exploiter ; l'or s'y vend au marché. C'est le pays où la proportion entre l'or et l'argent est la plus basse.

Il y a sans doute à la Cochinchine d'autres articles qui échappent à ma mémoire. Il y a dans ce pays quantité d'objets de commerce propres à la Chine, à Siam, et à Malacca. Les Cochinchinois fabriquent l'*indigo*, ils ont un *indigo vert*, ou *bleu ciel*, c'est une feuille verte, qu'ils tirent d'une plante indigène particulière à leur pays, avec laquelle ils teignent leurs étoffes en vert, dans toutes les nuances possibles. Une colonie de Français placée dans ce riche pays, si le roi consentait à nous donner en propriété un de ses ports, comme il l'avait offert, pour l'aider à remonter sur le trône, tirerait un très grand parti de la fertilité du sol et de l'industrie des peuples qui l'habitent. Elle serait bien placée pour faire le commerce du Japon, sous le pavillon cochinchinois et celui de l'Amérique septentrionale découverte par le célèbre Cook. Cette situation présente des considérations politiques qu'il est inutile d'exposer ici... Mais ce qui doit décider à embrasser un parti par rapport à un établissement à la Cochinchine, c'est que ce projet offre à la nation des moyens d'étendre considérablement son commerce, etc., etc.

Digitized by Google

XVII

COUPLETS CHANTÉS EN L'HONNEUR DU PRINCE CANH

Air du vaudeville du *Maréchal.*

1. Dans cet asile est le bonheur ;
J'y vois les vertus, la candeur,
Mes enfants, avec allégresse,
Joignez-vous à ma faible voix :
Je veux célébrer à la fois
L'auguste enfance et la sagesse.
REFRAIN. Tôt, tôt, tôt,
Battons chaud ;
Tôt, tôt, tôt,
Bon courage
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

2. Commençons par l'illustre enfant ;
Que son sort est intéressant !
Fait pour porter le diadème,
On le voit assis parmi nous ;
Royal enfant, consolez-vous,
Vous régnerez ; Adran vous aime.
Tôt, tôt, tôt,
Il bat chaud ;
Tôt, tôt, tôt,
Son courage,
Double, quand pour vous est l'ouvrage.

3. Comment fêter ce saint prélat,
La gloire de l'apostolat,
Qui, sans se livrer à l'extase,
Est tout zèle, tout ferveur !

Digitized by Google

C'est de Xavier le successeur,
L'émule du grand Athanase.
Tôt, tôt, tôt,
Il bat chaud;
Tôt, tôt, tôt,
Son courage
Est tout feu pour l'ouvrage.

4. Réunissons tous nos efforts
Pour exprimer avec transports
Le respect, la reconnaissance
Que nous éprouvons en ce jour;
Lorsque nous y joignons l'amour,
Tous nos cœurs chantent en cadence :
Tôt, tôt, tôt,
Battons chaud;
Tôt, tôt, tôt,
Bon courage
Nous avons tous cœur à l'ouvrage.

5. Adran, c'est à vous que je dois,
L'honneur qu'en ce jour je reçois.
Ah! si la majesté divine
Exauce les vœux que je fais
Vous remplirez vos pieux souhaits,
Vous soumettrez la Cochinchine.
Tôt, tôt, tôt,
Battez chaud;
Tôt, tôt, tôt,
Bon courage,
Dieu couronnera votre ouvrage.

Digitized by Google

XVIII

PROJET RELATIF A LA COCHINCHINE, REMIS PAR M. DE COSSIGNY AU MINISTRE DE LA MARINE. (OCTOBRE 1789.)

La révolution, qui a placé le roi de Cochinchine sur le trône de ses pères, nous invite à profiter des circonstances. Ce prince avait désiré former une alliance avec la France, dans la vue d'obtenir des secours pour rentrer dans ses États, et lui offrait le commerce exclusif de son royaume, et la propriété d'un port sur ses côtes ; nous ne ferons pas sentir ici tous les avantages d'une offrande aussi importante... Nous dirons seulement qu'il est à craindre qu'une nation européenne ne prenne notre place, et cette seule considération doit nous engager à tenter les moyens de la conserver. Dans les commencements d'une révolution, le roi de Cochinchine n'est pas assez affermi sur son trône, pour n'avoir rien à redouter des intrigues du parti qui lui est contraire, et qu'il n'a pas encore entièrement détruit. Il désire des secours de la part des Européens, et paraît incliner pour la nation française, quoiqu'elle l'ait abandonné, tant sont fortes les préventions avantageuses que l'évêque d'Adran et les autres missionnaires ont inspirées pour elle. Il serait donc bien intéressant de paraître dans ce moment à la Cochinchine, avec quelques secours, et de contracter avec le roi une alliance, qui nous donnât l'exclusif du commerce de ce riche pays, et la concession d'un port dans ses États. Une poignée de monde suffirait pour nous procurer ces avantages. On aura peine à se persuader l'influence que donnerait aux affaires politiques du royaume un détachement de quelques centaines d'hommes ; elle n'en est pas moins certaine pour ceux qui connaissent le génie, les mœurs, et l'opinion exagérée des Cochinchinois pour les Européens. Quel que soit le succès que l'on s'en promette, il paraît impossible, dans l'état actuel où nos finances sont réduites, que le gouvernement se prête aux

Digitized by Google

dépenses nécessaires à une pareille tentative. L'on peut y suppléer par d'autres moyens, et l'objet de ce mémoire est de les exposer. Il s'agirait de prêter gratuitement pour trois ans et demi aux négociants accrédités et qui méritent toute confiance, deux flûtes et une corvette du roy, à la charge de les armer à leurs frais, et de prendre, aux îles de France et de Bourbon, un détachement de deux cents hommes de troupes réglées et de cinquante d'artillerie, avec des munitions de guerre et de bouche, et de les transporter à la Cochinchine. Ces bâtiments, inactifs dans les ports de France, ne dépenseraient pas davantage à la mer. Les troupes sont soldées et entretenues à l'île de France, et coûteraient même un peu moins à la Cochinchine. Ainsi il n'y aurait nulle augmentation de dépenses pour l'État dans cette expédition. Il serait permis aux négociants auxquels elle serait confiée de charger pour leur compte les bâtiments qui leur seraient prêtés ; mais ils ne pourraient refuser à l'île de France l'embarquement des troupes et des munitions de guerre jugées nécessaires à l'expédition, sans aucune stipulation de prix pour le frêt. D'un autre côté, après avoir déposé les troupes et les munitions de guerre à la Cochinchine, les mêmes flûtes seraient libres de retourner aux îles de France et de Bourbon, d'y prendre un chargement en denrées du cru de ces îles, et de faire leur retour, soit en France, soit à la Cochinchine. Si les armateurs jugeaient à propos d'envoyer une seconde fois de France à la Cochinchine les mêmes bâtiments, ils en seraient les maîtres, sans autre condition que celle de les armer, et de les charger à leur frais, sinon ils les livreraient au roy, dans le port de Lorient où ils auraient été obligés de faire leur retour. Dans le cas où le roy de Cochinchine refuserait les secours qui lui seraient adressés, les mêmes bâtiments seraient obligés de ramener à l'île de France les troupes et les munitions de guerre qu'ils auraient transportées, sans aucune stipulation de frêt. On accorderait aux armateurs, pour les dédommager de ce deuxième

Digitized by Google

transport, la disposition des mêmes flûtes pendant une année de plus que le terme fixé ci-dessus ; mais on doit supposer avec fondement que ce dédommagement n'aurait pas lieu et que nos troupes seraient bien accueillies. Par ce moyen, il n'en coûterait rien à l'État, pour faire une tentative dont le succès paraît certain, et qui lui procurerait, par la suite, les plus grands avantages. Cette mesure prévoyante ne pourrait qu'être bien accueillie de la nation, qui verrait le ministère s'occuper, dans le moment des plus grands embarras, des moyens de contribuer à la prospérité publique. La crainte de donner de la jalousie aux Anglais pourrait n'être pas fondée. Peut-être qu'un armement aussi faible ne leur inspirerait pas d'ombrage, et ne leur ferait pas naître le soupçon du projet que nous aurions de former un établissement à la Cochinchine, ou même, ils pourraient se persuader qu'ils viendraient aisément à bout de le conquérir, à la première guerre, et que nous ne travaillons que pour eux. On présume qu'ils craindraient que nous pourrions de là inquiéter leur commerce à la Chine, devenu très important depuis la dernière guerre. Il faudrait, pour y réussir, que nous eussions dans le voisinage des forces très considérables, puisqu'ils envoient annuellement trente-cinq à trente-six vaisseaux à Canton. Qui sait même s'ils ne désireraient pas d'attirer, dans cette partie de l'Asie, tout le feu de la guerre, pour l'éloigner de leurs possessions des Indes et du Bengale ? D'un autre côté, en confiant cette expédition à des vaisseaux de commerce, il serait facile de la tenir secrète, jusqu'au moment du succès. Les Anglais ne pourraient donc en avoir des nouvelles en Europe qu'au bout de dix-huit mois. D'ici à ce temps-là, les affaires de la France, auront sans doute pris une assiette tranquille. Quoi qu'il en soit, on finit par observer que la France est, de toutes les nations commerçantes de l'Europe, celle qui a le moins d'établissements et de comptoirs dans les Indes-Orientales.

Pour copie : COSSIGNY.

Digitized by Google

XIX

RAPPORT DU DÉPUTÉ MONNERON A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. (1791.)

Messieurs,

Si vous encouragez, si vous protégez le commerce de l'Inde, vous provoquerez nécessairement les armements : ce commerce est susceptible d'une très grande extension, soit dans ses relations avec la France, soit dans le pays même. Les matières premières abondent dans toute l'Asie; les échanges se font avec succès. Ce serait la matière d'un très grand mémoire, que de vous développer l'étendue et l'importance de ce vaste commerce. Une circonstance très heureuse nous ouvrait tous les ports et toutes les ressources de la Cochinchine; le souverain du pays, obligé de fuir devant un usurpateur, avait envoyé en France son fils unique, comme le gage des traités que Mgr l'évêque d'Adran, à qui il avait confié le sceau de l'empire, ferait avec nous; il était question de quelques faibles secours, qui existaient aux Indes en hommes et en vaisseaux. Jamais l'impéritie d'un ministre n'a frappé d'une manière plus funeste sur les intérêts commerciaux d'une nation. Au lieu d'adopter un projet, dont la France devait recueillir de si grands avantages, il crut devoir laisser à M. de Conway la liberté d'exécuter ou d'abandonner ce projet. Ce gouverneur, nouvellement arrivé aux Indes, n'ayant aucune notion de nos intérêts dans le pays confié à son administration, se détermina, contre le vœu et les instances de la colonie, à abandonner Mgr l'évêque d'Adran à ses propres ressources, L'amour de ses peuples a remis l'empereur en possession de son trône. Le gouvernement français n'a pas eu la gloire d'avoir contribué à cet événement; mais Mgr l'évêque d'Adran, distinguant les inconséquences d'un ministre des intérêts de la nation, n'en est pas moins disposé à employer son cré-

Digitized by Google

dit, ses talents, ses ressources, pour nous obtenir tous les avantages que nous pourrons désirer, dans un pays dont la population est immense, qui a des ports excellents, et qui offre la réunion abondante de toutes les productions de la Chine et des Indes. Voilà, dira-t-on, des espérances bien séduisantes; mais si nous encourageons le commerce de l'Inde, qui nous présente déjà une masse imposante de trente millions d'affaires par an, n'exposons-nous pas nos vaisseaux et nos richesses à devenir la proie de la supériorité que les Anglais ont dans les Indes? C'est une question politique que je vous laisse à discuter?

XX

DIPLÔME ACCORDÉ PAR LE ROI DE COCHINCHINE A M. DAGOT.

S. M. s'étant fait rendre compte de la fidélité et du zèle du sieur Jean-Marie Dagot, Français de nation, à procurer le bien de son service, et faisant surtout une attention particulière à la bonne volonté dont il a donné des preuves en venant de si loin s'offrir à servir dans sa marine, Sa Majesté l'a jugé digne d'être choisi, et le constitue, par ces présentes, capitaine de ses vaisseaux, lui confiant, en même temps, le commandement en chef de la division de deux de ses bâtiments, *le Dong-naï*, et *le prince de Cochinchine* sous le titre de *Kham sai cai doi quan chieu tau nhi chich tri Luoc hau*. S. M. espère que, quand le temps en sera venu, le dit sieur Jean-Marie Dagot, en même temps qu'il se signalera par sa bravoure et son intelligence à commander les vaisseaux qui lui seront confiés, ne se rendra pas moins recommandable par sa sévérité à faire observer la discipline militaire. S'il arrivait que, par sa faute, il ne répondît pas à ce qu'on attend de lui, dans la

Digitized by Google

place importante qu'il occupe, il mériterait d'être puni selon toute la rigueur des lois.

Le 15e jour de la 5e lune de la 51e année de Canh-hung, à Saïgor, le 27 juin 1790.

XXI

ORDRE DU ROI AU MÊME.

Il est ordonné au sieur Jean-Marie Dagot, capitaine des vaisseaux de S. M., commandant de la division des deux bâtiments *le Dong-nai* et *le prince de Cochinchine*, et au mandarin Trung de remplir exactement les articles suivants : 1° ils recevront à bord des vaisseaux ci-dessus 3,900 piculs de riz pour Macao, où ils les y vendront pour le mieux et d'un commun accord; 2° ils permettront aux officiers mariniers, aux officiers de l'état-major et aux matelots de toucher le reste des appointements qui leur reviennent, pour huit mois, échus le premier juin dernier, qui montent à la somme de 3,848 piastres. Quant aux appointements courants, ils seront payés ici, à leur retour, sur le pied déjà convenu; 3° ils remettront de plus aux commissaires des vivres des deux bâtiments, au 1er d'août prochain, la somme de 300 piastres par mois, pour fournir à la subsistance des deux bâtiments, tant qu'ils seront en voyage; 4° ils feront toute la diligence possible pour recouvrer à Macao l'argent des 5,000 pieds d'arecs, à 3 piastres le pied, qu'Antoine-Vincent de Rosa doit à S. M. plus une ancienne dette du même 6,208 piastres; plus l'argent des 1,908 piculs d'arec, à 3 piastres le picul, que doit aussi a S. M. son client Antoine Milner de Macao : toutes ces sommes réunies font ensemble 26,933 piastres et 4 condorins. De l'argent qu'ils pourront retirer, tant des marchandises que de

Digitized by Google

la dette, le capitaine Jean-Marie Dagot tirera les 3,848 piastres moins un quan, dont il fera l'usage ci-dessus et remettra le reste entre les mains du mandarin Trung, qui en prendra soin. Ils se rendront ensuite à Manille, ou, après en avoir demandé la permission à M. le gouverneur, ils caréneront les deux vaisseaux, les pourvoiront de voiles, cordages et autres agrès nécessaires; achèteront 500 piculs de soufre et un chargement de riz qu'ils reporteront à Macao, où ils en feront le même usage qu'auparavant. Avec l'argent qui restera, et dont ils tiendront un compte exact, il achèteront 1,000 pics de fer, 500 pics de clous de toute grandeur, de bons fusils et des canons de 12 livres de balles et au delà. Ils partiront de Macao, de manière à pouvoir revenir ici, au plus tard vers le milieu de janvier prochain. S'ils trouvaient un grand et bon vaisseau, muni de toutes les choses nécessaires, et pouvant porter au moins 40 mille de canjus, il leur est permis d'en donner jusqu'à 40,000 piastres, à condition cependant que le dit vaisseau ne sera payé qu'en trois termes : 1° 10,000 piastres, argent comptant; 2° 5,000 piculs de riz, au retour du capitaine Dagot ici; 3° le reste de la somme, au mois de juin prochain. Ils auront soin de garder exactement tous les articles ci-dessus, et si par leur négligence ou leur faute, il viennent à y manquer, ils se rendront coupables d'une grande faute.

A Saïgon, le 15e jour de la 5e lune de la 51e année de Canhhung.

(Sceau du conseil.)

XXII

DIPLÔME ACCORDÉ A M. VANNIER.

S. M. connaissant que le sieur Philippe Vannier, Français de nation, a montré la plus grande ardeur à être employé dans

Digitized by Google

ses armées navales, et que, ni la distance des lieux, ni la différence des langues n'avaient pu l'empêcher de venir se consacrer à son service : S. M., comptant sur sa capacité, l'a jugé digne d'être constitué et le constitue, par ces présentes, capitaine de ses vaisseaux, sous le titre de *Cai doi chan thanh hau*, lui confiant en même temps le commandement d'un de ses vaisseaux *le Dong-nai*, le tout, sous les ordres du sieur Jean-Marie Dagot, commandant la division où se trouve ce navire. Il aura soin de lui obéir en tout, et donnera en toute occasion l'exemple du plus entier dévouement au service de S. M. Si par sa faute, il arrivait qu'il ne répondît pas à l'idée qu'on a de lui, et qu'il vînt à négliger les devoirs de sa place, il mériterait les peines portées par les lois.

A Saïgon, le 15e jour de la 5e lune de la 51e année de Canh-hung.

XXIII

DIPLÔME ACCORDÉ A M. DE L'ISLE SELLÉ.

S. M. s'étant fait mettre sous les yeux les talents du sieur Julien Girard de l'Isle Sellé, et considérant surtout la manière dont il s'est dévoué à son service, quittant sa patrie pour venir s'y consacrer; S. M. l'a jugé digne d'être constitué et le constitue par ces présentes, capitaine de ses vaisseaux sous le titre de *Cai doi long hung hau*, lui confiant en même temps le bâtiment *le prince de la Cochinchine*, le tout, sous les ordres du sieur Jean-Marie Dagot, commandant la division où se trouve ce bâtiment. Le sieur de l'Isle Sellé montrera toujours le plus grand zèle pour le bien de l'État, et n' oubliera point que, comme la carrière dans laquelle il entre peut être pour lui le chemin de la gloire, s'il le parcourt comme on l'attend

Digitized by Google

de lui; elle ne le conduirait qu'à la peine portée par les lois, s'il venait à négliger ses devoirs.

A Saïgon, le 15e jour de la 5e lune de la 51e année de Canh-hung. — Scellé du sceau du roi.

XXIV

DIPLÔME ACCORDÉ A M. LEBRUN.

S. M. s'étant fait rendre compte des talents et capacité du sieur Théodore Lebrun, Français de nation, a voulu lui donner des marques de bonté, en le constituant comme elle le constitue par ces présentes, capitaine ingénieur, sous le titre de *Kham sai cai doi thanh oai hau*. S. M., en conséquence, lui confie le soin de toutes les fortifications de ses États, et lui enjoint de prendre tous les moyens possibles pour pourvoir à leur sûreté. S'il arrivait que, par sa négligence, il ne répondît pas à ce que l'on attend de lui dans la place qu'il occupe, il mériterait d'être puni selon la rigueur des lois.

Le 15e jour de 5e lune de la 51e année de Canh-hung.
(Scellé du grand sceau du roi.)

La traduction des lettres et patentes ci-dessus étant en tout, quant au sens, conforme au texte cochinchinois, nous les avons signées et scellées du cachet de nos armes.

A Saïgon, le 27 juin 1790.

Victor Olivier.

Digitized by Google

XXV

DIPLÔME ACCORDÉ A M. DESPIAUX.

Brevet que nous, roi de Cochinchine, donnons à Jean-Marie Despiaux, Français de nation. Le dit sieur J. M. Despiaux, ayant entendu parler de l'équité avec laquelle nous gouvernons, est venu dans notre royaume de Cochinchine; connaissant son habileté en médecine, nous l'avons constitué médecin de nos armées, et lui ordonnons de s'embarquer sur notre vaisseau *le Phung*, pour nous suivre à la guerre, et d'y être prêt à se transporter où nos ordres l'appelleront, pour y exercer son art. Si le dit sieur J. M. Despiaux ne se conduit pas avec toute la diligence qu'exige son état, il sera puni selon les lois de royaume. Telle est notre volonté.

La 60e année du règne de Canh-hung, le 17e jour de la 3e lune ce qui répond au 2 avril 1799.

XXVI

DIPLÔME ACCORDÉ A M. GUILLON.

S. M. faisant attention que, quoique le sieur Louis Guillon, Français de nation, n'ait pas encore eu beaucoup d'occasions de se signaler à son service, comme il a déjà assez témoigné sa bonne volonté, en venant de si loin s'offrir pour être employé dans sa marine : S. M., comptant sur ses talents, le constitue par ces présentes lieutenant de ses vaisseaux, sous le titre de *Pho cai doi oai dong hau*, sous les ordres du sieur J.-M. Dagot, capitaine de ses vaisseaux. Il remplira exacte-

Digitized by Google

ment les devoirs de sa place, sous peine d'être puni selon la rigueur des lois.

A Saïgon, le 15e jour de la 5e lune de la 51e année de Canh-hung.

XXVII

DIPLÔME ACCORDÉ A M. GUILLOUX.

S. M. faisant attention que, quoique le sieur J. Guilloux, Français de nation, n'ait pas encore eu l'occasion de faire beaucoup de choses pour son service, il en avait souvent montré la meilleure volonté, surtout en venant de si loin s'offrir à être employé dans sa marine : S. M., dans cette vue, le constitue lieutenant de ses vaisseaux, sous le titre de *Pho cai doi nhu tai hau*, sous les ordres du sieur J.-M. Dagot, capitaine de ses vaisseaux, commandant de la division où il doit être employé. Il n'oubliera jamais les devoirs que lui impose cette place, et montrera en tout le plus grand zèle pour les intérêts de l'État. Si, par sa faute, il venait à se rendre coupable de négligence, il mériterait d'être puni selon la rigueur des lois du royaume.

A Saïgon, le 15e jour de la 5e lune de la 51e année de Canh-hung.

XXVIII

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. MONNERON A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ADRAN. (27 JANVIER.)

Monseigneur,

Vous avez dû nécessairement vous en rapporter à ce que vous disait un ministre du roi, n'imaginant pas qu'il pût vous

Digitized by Google

en imposer; c'est cependant ce qui est arrivé à M. le maréchal de Castries, quand il vous a assuré que j'avais refusé de vous accompagner. 1° On ne m'en a jamais fait de sa part la proposition sérieusement. 2° M. de Launay m'en a écrit, comme par manière d'acquit; j'ai répondu : Ai-je eu tort d'exiger la nomination d'un chef pour cette expédition? Vous n'auriez pas été sous la coupe du fameux Conway..... Éloignons toutes ces tristes idées. Que d'événements incroyables se sont passés en France depuis 1788! Quand je verrai une histoire fidèle de la Révolution, je me ferai un plaisir de vous l'envoyer ! tout ce qui a paru jusqu'à présent porte l'empreinte de l'esprit de parti, de sorte que l'on ne peut connaître la vérité, et, sans elle, autant vaut-il lire des fables...

XXIX

MANIFESTE DES TAY-SON CONTRE LES FRANÇAIS VENUS EN COCHINCHINE [1]

Vous tous, grands et petits, depuis plus de vingt ans ne cessez de subsister par les bienfaits de notre famille. Il est vrai que, pendant tout ce temps, si nous avons remporté des victoires dans le nord et dans le sud, nous reconnaissons que nous les devons à l'attachement de ces deux provinces. C'est là où nous avons trouvé des hommes courageux et des mandarins capables, pour former notre cour. Partout où nous avons porté nos armes, nos ennemis ont été défaits et dispersés : partout où nous avons étendu nos conquêtes, les Siamois et les cruels Chinois ont été obligés de subir le joug... Quant aux restes impurs de l'ancienne cour, depuis plus de trente ans avons-nous jamais vu qu'ils aient rien fait de bien? Dans cent combats que nous leur avons livrés, leurs soldats

1. Chapitre sixième, p. 431-481.

Digitized by Google

ont été dispersés, leurs généraux mis à mort; la province de Gia-dinh a été remplie de leurs ossements. Vous avez été témoins de ce que nous disons, et, si vous ne l'avez pas vu de vos propres yeux, au moins l'avez-vous entendu de vos oreilles. Quel cas faire de ce misérable Chung[1] qui s'est enfui dans les malheureux royaumes d'Europe? Quant au peuple timide de Gia-dinh, qui ose aujourd'hui se mettre en mouvement et lever une armée, pourquoi le craignez-vous tant? Pourquoi votre cœur est-il saisi d'effroi? Si leur armée de terre et de mer s'est présentée dans vos ports, et s'en est emparée dans un temps où vous ne vous y attendiez pas, le grand empereur nous en a déjà fait connaître les raisons par lettres, et nous avons vu que les mandarins, les soldats et vous tous, dans ces deux provinces, n'aviez pas eu le courage de combattre, et que c'est pour cette raison, plutôt que par leurs talents, qu'ils s'étaient emparés de tous les endroits qui sont aujourd'hui en leur possession. Votre armée de terre s'est enfuie de son côté, et celle de mer s'est enfuie du sien. Maintenant, par ordre de notre frère l'empereur, nous préparons nous-même une armée formidable par terre et par mer, et nous allons réduire les ennemis de notre nom, avec la même facilité que nous froisserions un morceau de bois pourri ou de bois sec. Quant à vous tous, ne faites aucun cas de ces ennemis : ne les craignez point : mais seulement ouvrez les yeux et les oreilles, pour voir et entendre ce que nous allons faire. Vous verrez que les provinces de Binh-khang et de Nha-trang, qui ne sont que des débris du cadavre de Gia-dinh, que la province de Phu-yen, qui a toujours été le centre de la guerre, et qu'enfin, depuis la province de Binh-thuan jusqu'au Cambodge, toutes, d'un seul coup, vont rentrer sous notre puissance, afin que tout le monde sache que nous sommes véritablement frères, et que nous n'avons jamais pu oublier que nous sommes du même

1. Nguyen-anh, le prince légitime.

Digitized by Google

sang. Nous vous exhortons tous, grands et petits, de soutenir la famille de l'empereur, et de lui rester fidèlement attachés, en attendant que notre armée purifie la province de Gia-dinh, et y établisse notre autorité. Les noms de vos deux provinces seront immortels dans nos Annales. Ne soyez pas assez crédules pour ajouter foi à ce qu'on dit des Européens. Quelle habileté peut avoir cette espèce d'hommes? Ils ont tous des yeux de serpents verts, et vous ne devez les regarder que comme des cadavres flottants, qui nous sont jetés ici par les mers du Nord. Qu'y a-t-il d'extraordinaire, pour venir nous parler de vaisseaux de cuivre et de ballons [1]? Tous les villages qui se trouvent sur les chemins dans vos deux provinces auront soin de faire partout des ponts, afin de faciliter le passage de nos troupes. Aussitôt que cet ordre vous parviendra, vous aurez soin de vous y conformer. Recevez avec respect ce manifeste; car tel est notre bon plaisir.

Le 10e jour de la 5e lune de la 5e année de Quang-trung.

XXX

BREVET DU ROI DE COCHINCHINE, PAR LEQUEL IL DÉCLARE LE PRINCE CANH SON HÉRITIER.

Comme le ciel a ses différentes périodes, ainsi les pères ont des enfants qui doivent leur succéder. Quand le ciel a accom-

1. M. Boisserand, missionnaire à Saigon, avait fait partir devant le roi plusieurs ballons, ce qui naturellement avait stupéfié les Annamites, et le bruit de cette merveille était allé jusqu'à la cour de Tay-son. On disait que les Européens, venus au secours du roi légitime, avaient des vaisseaux de cuivre, qu'il était impossible d'incendier, et qu'avec leurs ballons, ils pouvaient transporter en l'air des armées, pour les introduire dans les places les plus fortes.

Digitized by Google

pli la période Nguou[1] on en conclut, qu'il est constant et invariable dans ses résolutions. Tout tronc a ses branches, comme les grands fleuves ont des ruisseaux qui en dérivent. Plus ces ruisseaux sont profonds, plus ils sont éloignés de la source. Ainsi les rois sages et les saints empereurs, même au sein de la paix, n'ont jamais négligé de se donner des successeurs. Nous, aujourd'hui, au milieu des troubles d'une longue guerre, pourrions-nous ne pas nous en occuper? Considérant que vous, Canh, êtes l'héritier légitime de la famille Nguyen-phuoc, et que vous avez droit à la succession de ce royaume, nous vous recommandons l'étude du gouvernement et de la science nécessaire à un prince. Consultez les sages, et faites en sorte de les avoir à vos côtés; suivez les préceptes et la doctrine des anciens; écoutez les avis de vos gouverneurs et instituteurs. Quoique vous soyez encore dans un âge tendre, vous avez assez de connaissance pour distinguer le bien de ce qui ne l'est pas. Faisant attention à tous les dangers que vous avez courus, et qu'il ne vous est arrivé aucun accident, nous croyons que le ciel a des vues sur vous, et la raison se trouve en cela conforme à l'événement. En conséquence, nous vous établissons l'héritier de notre couronne, et vous remettons le sceau d'argent. Quant au commandement général des troupes, nous nous en chargeons ; mais aussitôt que nous serons partis pour la guerre, tous les soldats qui resteront, et tout ce qui pourra avoir rapport au gouvernement de l'État, sera entièrement sous votre autorité. Tâchez de vous conformer en tout aux désirs du peuple, et que vos vertus ne démentent pas la lumière de l'étoile, qui doit marquer le prince héritier. Que ce siècle et le peuple actuellement existant jouissent du bonheur de la dynastie des Han[2].

1. C'est la grande période chinoise de 129600 années, après laquelle toutes les constellations reviennent au même point.

2. C'est une famille impériale célèbre en Chine par la prospérité dont on a joui sous son règne.

Digitized by Google

Semblable à l'hirondelle qui couvre ses petits de ses ailes, je vous adresse ces paroles plus claires que le soleil et la lune. Puissiez-vous être assez heureux, pour rendre notre dynastie aussi durable que le ciel et la terre, et la prolonger jusqu'à dix mille générations.

La 54e année de Canh-hang, le 21e jour de la 3e lune.

XXXI

LETTRE DU ROI DE COCHINCHINE AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES PHILIPPINES, POUR ACCRÉDITER M. DAGOT AUPRÈS DE LUI.

Les hommes qui habitent l'univers étant tous frères, cette vérité, Monsieur, nous donne la confiance de vous écrire. Quoique nos États soient éloignés de votre gouvernement, nous avons cependant entendu parler de l'estime qu'on fait chez vous de la vertu. C'est ce qui nous a souvent donné le désir d'avoir quelque rapport avec vous. Aujourd'hui que, pour nos besoins, nous sommes obligés d'envoyer deux de nos vaisseaux à Macao et à Canton, nous chargeons J.-M. Dagot, Français de nation, capitaine de nos vaisseaux et commandant deux bâtiments, ainsi que le mandarin Trung qui l'accompagne, après nos affaires terminées dans ces deux endroits, de se rendre à Manille pour y acheter du soufre et y caréner ces mêmes bâtiments. Dans le cas où ces envoyés auraient besoin de votre secours pour terminer heureusement leur mission, nous osons vous prier, Monsieur, de vouloir bien ne pas les abandonner, et si les fonds venaient à leur manquer, de les leur procurer avec la même confiance que si nous avions nous-même contracté alliance avec vous. Si, dans la suite, Monsieur, nous pouvions être assez heureux pour trouver l'occasion de reconnaître ces services, nous vous prions d'être

Digitized by Google

assuré que nous la saisirions avec le plus grand empressement. Dans l'éloignement où nous sommes, il ne nous reste qu'à vous assurer de la sincérité de nos sentiments.

Le 14e jour de la 5e lune de la 51e année de Canh-hung. (22 juin 1790.)

XXXII

LETTRE DU MÊME AU MÊME.

Le roi de Cochinchine fait savoir à M. le commandant général des îles Philippines, qu'il a vu avec le plus grand plaisir qu'il mettait en pratique cette vérité constante : Que l'amitié entre des États voisins s'entretenait par des services mutuels. L'année dernière, ayant envoyé à Manille le sieur J.-M. Dagot, Français de nation, avec un de ses vaisseaux pour y acheter différents effets de guerre, et y caréner le dit bâtiment, S. M. en avait écrit à M. le commandant général des Philippines, et l'avait prié de vouloir bien protéger le dit officier dans les différents objets de sa mission. S. M. a appris avec la plus grande satisfaction que M. le commandant général avait bien voulu faire attention à sa recommandation, et avait donné à cet officier tous les moyens de tout terminer avec succès. S. M. ne peut s'empêcher de lui témoigner sa plus vive reconnaissance et l'assurer qu'elle n'oubliera jamais ce service. Dans l'éloignement des lieux où se trouvent les deux États, elle ne peut lui faire connaître ses sentiments que par cette lettre.

La 52e année de Canh-hung, le 1er jour de la 6e lune. (A Saïgon en Cochinchine, le 1er juillet 1791.)

Digitized by Google

XXXIII

ORDRE DU ROI DE COCHINCHINE A M. BARISY.

De par le roi, il est enjoint au sieur Barisy-man, au service de S. M., de prendre ici toutes les marchandises qu'il pourra trouver et de les transporter sur un vaisseau (*tau ô*) à Malacca et à Poulo-Pinang, pour y être employées à acheter pour le service de S. M. des fusils et toutes les autres armes qu'il pourra y trouver. Il aura soin de partir le plus tôt possible, dans le courant de cette mousson, et de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout accident. Sa mission remplie, il se rendra ici sans aucun délai.

Donné à Saïgon, le 15e jour de la 11e lune de la 54e année de Canh-hung. — Scellé du grand sceau.

(Saïgon, 17 décembre 1793.)

XXXIV

ORDRE DU ROI DE COCHINCHINE A M. JANUARIO.

De par le roi, il est ordonné au sieur Januario-phuong, capitaine au service du roi, de se charger d'une lettre pour Son Excellence le gouverneur capitaine général des établissements portugais en Asie, en sa capitale Goa, et d'embarquer 4,000 pics de riz du roi et autres marchandises, pour aller dans cette mousson dans toutes les côtes de l'Inde du sud, et acheter des fusils et toute espèce d'armes, autant qu'il pourra en trouver. Et dans ses voyages, s'il rencontre des navires anglais ou de quelque nation que ce soit, qui aient de bons fusils neufs de la première qualité, semblables à ceux que les

Digitized by Google

puissances de l'Europe donnent à leurs troupes, de leur offrir 10 piastres pour chaque, rendus ici, leur laissant le choix des marchandises qui seront pour lors dans ses magasins. Il aura soin de partir le plus tôt possible dans cette mousson, et de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout accident. Sa mission remplie, il se rendra ici sans délai, pour répondre au désir de S. M.

Donné à Saïgon, le 15e jour de 11e lune de la 54e année de Canh-hung.

(Saïgon, le 17 décembre 1793.)

XXXV

LETTRE DES NÉGOCIANTS DE MADRAS AU ROI DE COCHINCHINE.

Sire,

Le lieutenant-colonel Barisy nous a appris l'accueil gracieux que V. M. a fait à la lettre que nous lui avons adressée ; aussi la généreuse protection qu'elle a accordée à notre vaisseau *le Generous friend*, ainsi que la bienveillance qu'elle a daigné lui accorder pour nos intérêts, est une preuve solide de sa bonté pour les étrangers. Daignez, Sire, agréer l'hommage de nos respectueux remerciements de toutes ces bontés, et croyez que nous tâcherons de les mériter par notre zèle pour votre service, et par notre attachement dévoué aux intérêts de votre royaume. Permettez, Sire, que nous félicitions V. M. sur le succès de ses armes contre ses sujets rebelles, et que nous offrions sans cesse au ciel nos vœux très sincères pour la prospérité de votre famille et de votre royaume.

Daignez, Sire, agréer les hommages profonds et respectueux de vos fidèles et dévoués serviteurs.

ALBOTL. — MAITLANG.

Digitized by Google

XXXVI

ORDRE DU ROI DE COCHINCHINE A M. GIBSONS.

S. M. ordonne à M. Gibsons, officier à son service sous le titre de Cai doi chat truc hau, de prendre le commandement de la corvette de S. M. Loan phi tien tau et de la conduire à Tranquebar, pour les affaires de Sa Majesté, à l'envoyé Barisy Kham sai cai doi thieng tin hau. Cette mission remplie, il vendra cette corvette, et achètera, avec le produit de sa cargaison, deux autres vaisseaux plus grands, qu'il amènera ici chargés des armes et autres munitions de guerre que lui remettront les agents de S. M. Il ne négligera rien pour le bien du service, afin de se rendre digne de la confiance que S. M. lui témoigne. Qu'il reçoive cette mission avec respect.

La 59e année de Canh-hung, le 13e jour de la 10e lune. (20 octobre 1798).

XXXVII

LETTRE DE GIA-LONG AU ROI DE DAMEMARK.

Sire,

Depuis quelques années, j'envoie à toutes les moussons à Tranquebar, pour y acheter des armes et autres munitions de guerre. Je n'ai qu'à me louer du général Anker, qui y commande pour V. M. Il n'a cessé de m'y témoigner la meilleure volonté. Je reçois cette année des lettres de deux négociants Hamops et Stevenson, habitants de la même ville et qui y traitent mes affaires. Par ces lettres, ils me font savoir que, ne pouvant trouver dans l'Inde les armes que je demande, il ont été obligés d'expédier un vaisseau pour

Digitized by Google

l'Europe. Ils ajoutent qu'ils avaient déjà acheté à Copenhague cinq mille fusils et autres armes, mais que le gouvernement n'en permettait pas l'exportation. C'est pour cette raison que j'écris à V. M. pour lui faire savoir que ces cinq mille fusils et autres armes ont véritablement été achetés pour mon service. J'ai confiance qu'elle voudra bien donner les ordres nécessaires, afin que mes agents aient la liberté de me les faire parvenir. V. M., considérant mes malheurs et la guerre que j'ai à soutenir contre des sujets rebelles, ne manquera pas de m'accorder cette demande, comme le premier gage que je désire avoir avec V. M. Si, à cette première faveur V. M. veut m'en ajouter une seconde, en me permettant d'en acheter dans la suite, autant que mes besoins l'exigent, je n'oublierai jamais la reconnaissance que je lui devrai pour un si grand bienfait. Dans l'immense distance qui me sépare de V. M., je n'ai d'autre moyen de communiquer avec elle que par lettre. Je la prie de vouloir bien lire celle-ci avec la bonté qui lui est ordinaire.

La 59e année de Canh-hung, le 13e jour de la 10e lune (20 novembre 1798).

XXXVIII

LETTRE DU ROI DE COCHINCHINE AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES POSSESSIONS DANOISES DANS LES INDES.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire; je suis on ne peut plus reconnaissant de la bonne volonté que vous voulez bien m'y témoigner. Je vous envoie deux lettres ci-incluses, une pour S. M. le roi de Danemark, l'autre pour S. M. le roi de la Grande-Bretagne. Je vous prie de les faire parvenir sûrement à leur destination et de les

Digitized by Google

appuyer de notre recommandation. Le capitaine Barisy vous donnera tous les détails des affaires que ces lettres contiennent.

La 59e année de Canh-hung, le 13e jour de la 10e lune (20 novembre 1798).

XXXIX

LETTRE DU ROI DE COCHINCHINE AU CI-DEVANT GOUVERNEUR DE MALACCA.

Le capitaine Gibsons a remis dans mon arsenal tous les objets dont il était chargé par ses armateurs. J'ai trouvé qu'il y avait bien peu de salpêtre. J'ai surtout regretté de n'y point voir des fusils de munition, dont j'ai actuellement le plus grand besoin... Quant au vaisseau l'*Armide* dont s'est emparé si injustement le capitaine Thomas, j'en ai écrit au roi d'Angleterre et au gouverneur général du Bengale...

La 59e année de Canh-hung, le 13e jour de la 10e lune (20 novembre 1798).

XL

LETTRE DU ROI DE COCHINCHINE AU ROI D'ANGLETERRE.

Sire,

La distance où mes États se trouvent de ceux de V. M. ne m'a pas permis jusqu'à présent d'avoir avec elle des rapports directs. Malgré tout le désir que j'en ai, je n'oserais pas encore commencer, si une affaire que j'ai avec le commandant général pour V. M. au Bengale, ne m'y donnait occasion. Du temps des Hollandais, j'envoyais tous les ans des vaisseaux à Batavia, Malacca et jusque dans l'Inde, pour

Digitized by Google

y acheter les armes et autres munitions de guerre dont je me trouvais avoir besoin. Depuis que les escadres victorieuses de V. M. se sont emparé des possessions hollandaises, j'ai continué les mêmes envois. Les généraux et le gouverneur de Malacca y ont connu mon pavillon et n'y ont mis aucun obstacle. Ce n'est qu'en 1796 que cette bonne intelligence a été interrompue. V. M. verra par la lettre ci-jointe, que j'écris à son gouverneur général du Bengale, l'affaire dont il s'agit. La grande réputation d'équité qu'a Votre Majesté ne me laisse aucun doute sur le succès de ma réclamation. Pour intéresser davantage V. M., je vais lui dire un mot de ce qui me regarde. Il y avait plus de deux cent vingt ans que mes ancêtres gouvernaient paisiblement la Cochinchine, lorsque à l'occasion de soulèvements intérieurs et d'une guerre avec les Tong-kinois. leurs États ont été entièrement envahis. Appelé pour leur succéder, avec le secours de l'empereur du ciel et par l'attachement de mon peuple, après bien des travaux, je suis enfin parvenu à en recouvrer à peu près la moitié. V. M. ne doit pas ignorer le grand intérêt que Louis XVI, d'heureuse mémoire, roi de France, prit autrefois à mes affaires. C'est ce grand roi qui, avec sa bonté si connue, accueillit mon fils dans un temps de détresse. C'est lui qui en prit soin et me le renvoya comblé de ses bienfaits. Il ajouta à tout cela des secours considérables qui déjà étaient arrivés dans l'Inde; s'ils ne sont pas arrivés jusqu'à moi, ce n'est qu'à mes malheurs que je puis m'en prendre; c'est le ciel qui ne l'a point permis. Si ce monarque avait eu un règne plus long et plus heureux, il y a déjà longtemps que je serais en paix dans toutes mes possessions de mes aïeux. La reconnaissance dont je suis pénétré me le fera regretter et pleurer à jamais. Toutes les fois que je me rappelle ses vertus et sa grande âme, je cherche s'il serait possible de trouver quelque moyen de faire connaître mes sentiments pour lui; mais chaque fois je reste inconsolable de voir que la position de mes propres affaires,

Digitized by Google

et surtout le grand éloignement ne me laissent que des vœux stériles pour les rejetons de son illustre famille. Mon cœur ne sera satisfait que quand je les verrai en possession de l'héritage de leurs ancêtres. Je n'ignore pas que V. M., Sire, était intimement unie avec le grand Louis XVI. J'ai souvent entendu dire qu'au milieu de ses prospérités, il avait eu en V. M. le plus fidèle ami et le plus zélé défenseur, et que, même depuis que le crime nous l'a ôté, V. M. a encore fait les plus grands efforts pour venger sa mort. La gloire, Sire, que la Grande-Bretagne s'est acquise en cette occasion, n'a pas seulement excité l'admiration de toute l'Europe, elle est encore venue ravir nos suffrages jusqu'au fond de l'Orient. J'ose espérer que comme le tireur qui, pour épargner la maison, n'ose tirer le corbeau qui est perché dessus, ainsi V. M., en considération du grand Louis XVI, voudra bien s'intéresser à mes malheurs et m'accorder son amitié. Le plus grand bienfait que V. M. pourrait me faire dans les circonstances où je me trouve, serait de donner des ordres à ses différents commandants dans l'Inde, afin qu'ils pussent permettre à mes envoyés d'y acheter toutes les armes et autres munitions de guerre dont j'ai le plus de besoin. S'il était possible de m'y procurer dix à vingt mille bons fusils de munition, je me croirais assez muni pour n'avoir plus beaucoup à désirer. Il y a quelques années que les ambassadeurs que V. M. envoyait dans la Chine ont abordé à un des ports de la Cochinchine; malheureusement pour eux, ils n'y ont trouvé que mes sujets révoltés, qui sont encore en possession de cette partie de mon royaume. Si j'avais été assez heureux pour les rencontrer, je n'aurais pas manqué de leur témoigner les sentiments du respectueux attachement dont je suis pénétré pour V. M. Il me reste une crainte dont je dois faire part à V. M., c'est que les négociants de l'Inde, avides de gain, aillent porter des armes à ces fameux rebelles qui écrasent mon peuple depuis plus de vingt ans. Ce serait alors donner du secours aux méchants et

Digitized by Google

des ailes au tigre. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien en faire une défense expresse, afin que le méchant soit anéanti comme il le mérite. Éloigné de V. M. de mille et mille lieues de distance, je ne puis lui parler avec autant d'ouverture que si j'étais en sa présence.

La 59e année de Canh-hung, le 13e jour de la 10e lune (20 novembre 1798). — Lettre scellée du sceau du roi Gialong et du sceau des armes de Cochinchine.

XLI

LETTRE DU ROI DE COCHINCHINE AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES POSSESSIONS ANGLAISES DANS L'INDE POUR SE PLAINDRE DE LA PRISE DE L'ARMIDE.

Milord,

J'ai appris avec la plus grande surprise que la frégate anglaise *Nom-Such*, commandée par le capitaine Thomas, s'était emparée, contre le droit des gens, du vaisseau l'*Armide*, commandé par un de mes officiers, Laurent Barisy, que j'avais envoyé dans les différents ports de l'Inde pour acheter pour mon service des armes et autres munitions de guerre. Ce capitaine, croyant pouvoir tout braver, parce qu'il était le plus fort, a amené mon pavillon et hissé en sa place celui de la Grande-Bretagne ; il a, sans procès-verbal, sans sentence d'amirauté, vendu ce vaisseau, sa cargaison, et s'est approprié les sommes qu'il en a retirées. Il a, contre la foi publique, le droit des nations et au mépris des lois de la société, intercepté les lettres scellées du sceau de mes États, que j'adressais au général Anker, gouverneur de Tranguebar et à M. Couperus, ci-devant gouverneur de Malacca pour la nation hollandaise. Cette conduite si injuste est restée impunie ; les réclamations réitérées du capitaine Barisy auprès du comman-

Digitized by Google

dant général et du conseil royal de S. M. britannique au Bengale sont restées sans fruit. Je n'ai pas besoin de vous faire observer, milord, que je ne m'attendais pas à un pareil procédé. Je n'ai eu jusqu'à présent aucun démêlé hostile avec aucune nation d'Europe. Si j'ai eu quelques rapports avec quelques vaisseaux qui en venaient, ce n'a été que pour le favoriser, autant que les circonstances ont pu le permettre. Je vous écris donc celle-ci pour vous demander quel motif a pu autoriser le capitaine Thomas dans la conduite de pirate qu'il vient de tenir. Je vous prie de faire faire à mon pavillon la réparation que les lois anglaises exigent en pareil cas. Je demande la restitution de mes lettres et autres papiers de ma chancellerie trouvés à bord du vaisseau l'*Armide*. Je demande, de plus, le prix de ce vaisseau, de sa cargaison et une indemnisation estimée par la voie de la justice, de tous les dommages et intérêts. Le colonel Olivier et le capitaine Barisy sont munis de pouvoirs pour suivre cette affaire jusqu'à pleine et entière satisfaction. Je vous prie de croire, milord, que si je vous écris sur cette affaire, c'est uniquement à cause du respect profond que j'ai pour S. M. le roi de la Grande-Bretagne. Vous devez sentir que si je voulais me dédommager par la voie de compensation, j'en trouverais facilement les moyens.

La 59e année de Canh-hung, le 13e jour de la 10e lune (20 novembre 1798). — Scellé du grand sceau de mes armes.

XLII

ORDRE A M. BARISY RELATIF A LA RÉCLAMATION DE L'ARMIDE.

S. M. ordonne au sieur Barisy, officier à son service sous le titre de Kham sai cai doi thieng tin hau, de partir aussitôt

Digitized by Google

pour l'Inde, sur le vaisseau de S. M. *Loan phi tien tan*, et d'y porter avec lui cinq paquets de lettres royales. Cette mission remplie, il attaquera en justice le capitaine de la frégate anglaise *Nom-Such* nommé Thomas, sur la prise injuste du vaisseau l'*Armidè*, appartenant à S. M. Il demandera la réparation de l'injure faite au pavillon de S. M. et la restitution des lettres royales et autres de la chancellerie du roi soustraites par le capitaine Thomas. Il exigera le prix du vaisseau l'*Armide*, de sa cargaison et tous les dommages et intérêts. Il remettra toutes ces sommes entre les mains des agents de S. M. Hanops et Stevenson, négociants à Tranguebar, pour en acheter un vaisseau, des armes et autres munitions de guerre, qu'il amènera aussitôt ici. Il lui est enjoint d'exécuter ces ordres avec la plus grande exactitude et d'y mettre toute la célérité qui sera du bien du service. Qu'il reçoive cette mission avec respect.

La 59e année de Canh-hung, le 13e jour de la 10e lune. 20 octobre 1798. — Scellé du grand sceau.

XLIII

LETTRE DE M. OLIVIER A M. D'AGUITON ESQUIRE, SUR LE MÊME SUJET

Je vous écris pour vous faire connaître que le roi de Cochinchine m'ayant envoyé auprès des gouvernements anglais et danois pour traiter de plusieurs affaires importantes, m'a expressément ordonné entre autres de chercher ce qu'était devenu le navire l'*Armide*, commandé par le capitaine Barisy ; le long délai de ce bâtiment ayant fait naître l'idée qu'il n'eût péri malheureusement. J'ai été surpris d'apprendre à Malacca que ce navire avait été pris et emmené à l'île du prince Wabs. sous le pavillon anglais ; n'ayant pu avoir de plus amples

Digitized by Google

informations dans cette place, j'ai été obligé de me détourner de mon voyage, pour aller à Pinang y recueillir des détails plus circonstanciés, et j'ai été bien étonné d'y recevoir non seulement la confirmation de cette arrestation, mais d'y apprendre encore qu'on y avait vendu le dit navire avec sa cargaison et dispersé l'équipage tant malais que cochinchinois. Arrivé à Tranguebar, j'ai su de plus que, sans égard au respect dû aux têtes couronnées, l'on avait saisi, ouvert et détourné les paquets de lettres du roi de Cochinchine. Ce prince ne m'a donné aucun ordre relativement à des cas si imprévus, n'ayant pu s'imaginer que son pavillon fût exposé à être insulté par aucune nation européenne, son désir étant de faire fleurir le commerce dans ses États, en conservant une bonne harmonie avec toutes les puissances, principalement avec la nation anglaise. Jusqu'à présent le bon accueil que les gouverneurs de Madras, Malacca, Batavia, Manille et Tranquebar se sont empressés de faire en différentes circonstances aux navires du roi de Cochinchine, qui ont eu pareillement à se louer de leurs excellences les amiraux Stéphenston, Rainier, Sercé, etc., dans divers passages, avait détruit dans l'esprit du roi cette certaine méfiance assez générale parmi les princes orientaux, et l'avait encouragé à chercher à unir ses intérêts avec les puissances dont il pouvait recevoir les plus grands avantages. Ç'a été d'après ces principes que le roi de Cochinchine s'est toujours fait une loi de bien recevoir les divers bâtiments qui sont venus dans ses ports. Aussi S. M. ne s'est jamais douté que l'on eût arrêté le navire l'*Armide*. Ce bâtiment a été rencontré cinq années consécutives par les vaisseaux de guerre de toutes les nations, le même capitaine le commandant ; il a toujours été reconnu comme neutre ; quelle peut donc être la raison qui empêche aujourd'hui de le regarder comme tel ? Je vous recommande par celle-ci de maintenir vigoureusement les légitimes droits de S. M. fondés sur l'équité ? Je suis, etc.

Digitized by Google

XLIV

LETTRE DE GIA-LONG AU GOUVERNEUR DU BENGALE

Monsieur le Comte,

MM. Rocbueck et Abbott et Cie m'ont écrit une lettre dans laquelle ils me font l'offre de leurs services à la côte de Coromandel, afin que je puisse me pourvoir de fusils et autres munitions de guerre ; mais comme ils ne peuvent rien faire sans votre secours, je vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien les favoriser, et de lever toutes les difficultés qui pourraient empêcher le transport des dites munitions en Cochinchine. Ce sera une faveur que je n'oublierai jamais, lorsque j'aurai recouvré entièrement mes États. J'envoie donc dans l'Inde sur un lougre, Laurent Barisy, lieutenant-colonel de nos troupes, pour cette affaire. La grande distance où nous sommes l'un de l'autre ne permettant pas de nous aboucher, fait que je vous écris cette lettre.

La 61e année de Canh-hung, le 24e jour de la 2e lune. (20 mars 1800).

XLV

ORDRE DU ROI A M. BARISY.

S. M. ordonne au lieutenant-colonel Barisy de partir pour l'Inde sur un lougre, et d'y porter avec lui trois paquets de lettres dont une royale qu'il remettra au premier vaisseau qui ira à Calcutta ; les deux autres qui sont du ministre des affaires étrangères de Cochinchine, seront remises au premier vaisseau qui ira à Madras. S. M. de plus enjoint au lieutenant-colonel

Digitized by Google

Barisy de revenir le plus promptement possible. Qu'il reçoive cette mission avec respect.

La 61e année de Cang-hung, le 24e jour de la 2e lune. (2 mars 1800).

XLVI

LETTRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AUX NÉGOCIANTS DE MADRAS.

L'envoyé de S. M. le roi de Cochinchine, à son retour de Madras, était chargé d'une de vos lettres qu'il m'a remise et que j'ai présentée au roi ; S. M. y a été des plus sensible, et a admiré la bonne volonté que vous témoignez de le servir, quoique vous fussiez si éloigné de lui. En conséquence elle m'a ordonné de vous écrire de lui conserver cette bonne volonté, qui sera la source d'une confiance réciproque si nécessaire dans les affaires. Relativement aux objets que S. M. désire, le colonel Barisy est chargé de vous communiquer ses intentions. Quoique nous soyons à une grande distance les uns des autres, je vous écris cette lettre comme si je vous parlais en votre présence.

XLVII

COMPTES DE M. BARISY AVEC LE ROI DE COCHINCHINE

	Piastres.
960 fusils première qualité, à 10 piastres. . . .	9,600
1,120 fusils ayant des défauts, à 8 piastres . . .	8,960
918 fusils, à 6 piastres	5,508
6 paires de pistolets, à 8 piastres	48

Digitized by Google

12 paires de pistolets, mauvais, à 6 piastres . .	72
29 paires de pistolets, très mauvais, à 5 piastres.	145
956 pièces de plomb, 1,167 piques, 71 caty. . .	11,167
245 pièces de drap, à 4 piastres	9,800
Vendu au roi pour.	45,800
Reçu du roi pour ce compte	32,240

XLVIII

PROPOSITION DES NÉGOCIANTS DE MADRAS.

ARTICLE PREMIER. — Ils s'obligent à fournir au gouvernement cochinchinois vingt mille fusils en trois termes, en six mois ou huit mois tout au plus.

ART. 2. — Autant de pistolets que le roi voudra, ainsi que de la poudre, du plomb... de plus de la soierie.

XLIX

PERMISSION DONNÉE A M. CHAIGNEAU D'ALLER SE REPOSER A MALACCA.

Vous, Monsieur J. Chaigneau, capitaine des vaisseaux de S. M. le roi de Cochinchine et officier de la maison du roi, vous étant trouvé à différentes batailles, et ayant eu bien des fatigues à souffrir pour l'Etat, vous avez contracté une maladie dangereuse. Ce que voyant, le conseil vous permet, pour rétablir votre santé, d'aller à Malacca sur un lougre, avec le lieutenant-colonel Laurent Barisy. Vous êtes chargé d'une lettre du ministre des affaires étrangères de Cochinchine que vous remettrez à M. le gouverneur de Malacca, afin qu'il ait

Digitized by Google

la bonté de vous procurer des médecins. Aussitôt que votre santé sera rétablie, vous reviendrez pour assister le roi et reprendre vos fonctions ordinaires. Le conseil vous dit ceci par avance afin que vous connaissiez par la suite les intentions du roi. — Scellé du sceau du conseil.

Le 24e jour de la 2e lune de la 61e année de Canh-hung.

L

LETTRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AU GOUVERNEUR DE MALACCA POUR LUI RECOMMANDER M. CHAIGNEAU.

Quoique nous habitions sous le même ciel, sans avoir le bonheur de nous connaître, cependant je suis rempli de respect pour votre personne par les rapports avantageux que me font continuellement les étrangers de votre cœur noble et sensible. De plus les étrangers assurent qu'à Malacca il y a d'excellents médecins, ce qui a déterminé M. J.-B. Chaigneau, qui est un officier attaché depuis longtemps à la personne du roi, qui s'est trouvé à plusieurs batailles et a rendu d'importants services à l'État, de supplier S. M. de lui accorder la permission d'aller à Malacca, pour y rétablir sa santé qui est très délabrée. S'il peut avoir le bonheur d'y parvenir, je vous prie, Monsieur le gouverneur, de le traiter favorablement, d'avoir bien la bonté de l'aider en tout, et s'il peut se rétablir de vouloir bien faciliter son retour en Cochinchine.

Digitized by Google

LI

TESTAMENT DE M. OLIVIER ADRESSÉ A MGR D'ADRAN.

Monseigneur,

Me trouvant ici à Malacca, sans savoir le moment où Dieu disposera de moi, j'ai établi dans cette ville pour procureurs exécuteurs testamentaires les sieurs J. Antoine Neubrone et Pierre-Joseph Daniel, pour qu'ils aient à liquider tout ce qui peut m'appartenir et, sur le produit, payer le compte que j'ai avec l'honorable Abraham Couperus entre les mains de M. Thyrens, son correspondant en cette ville, et le reste vous être adressé et remis en Cochinchine, en vous priant de l'employer ou de le faire employer par quelques-uns de MM. les missionnaires qui sont auprès de vous comme il suit : 1° d'abord que mes comptes soient liquidés d'après la liste que j'ai laissée à M. Renou, avant de partir de Saïgon, déclarant que je n'en connais pas d'autres, et que je n'ai liquidé ici à Malacca que celui du sieur Abraham Couperus; 2° que, sur le reste, il soit prélevé trois cents piastres pour les missions dont vous êtes le chef; 3° qu'il soit donné à chacune des trois familles de Cambogiens qui sont avec moi la somme de cent quan[1]; de plus je vous confie et remets ces trois familles, les laissant à votre disposition, mon intention est qu'elles restent avec vous; 4° qu'il soit donné au nommé Thao, à son retour en Cochinchine, la somme de soixante quan et au nommé Y. celle de quarante quan ; 5° de payer aux employés de la compagnie espagnole le compte des pierres qui vous sera remis comme je l'ai signé à Malacca dernièrement. Le reste de la somme provenant de mon héritage, mon intention est que vous le placiez ou fassiez placer à intérêts à Macao, pour le pro-

1. Environ 120 fr au cours de l'époque.

Digitized by Google

duit annuel être employé au service de votre mission, jusqu'à ce que vous ayez reçu des nouvelles sûres de ma famille, pouvoir lui faire parvenir seulement le capital avec sûreté; et passé le temps de la prescription, je donne la somme totale à votre mission. De plus, je prends la liberté de vous offrir mon sextant que je vous prie de recevoir, ainsi que tous mes livres, cartes et papiers; de ce dernier article, vous pourrez faire envoyer à ma famille ceux que vous croiriez nécessaires. Je rends grâces à Dieu d'avoir la force de vous écrire ces derniers mots, et vous prie de ne point oublier mon âme.

Votre serviteur.

Victor Olivier.

A Malacca, moi, Victor-Joseph Cyriaque-Alexis Olivier, né à Carpentras d'Augustin Raimond Olivier et de Françoise-Louise Vitalis, son épouse, dans le mois d'avril 1768, me trouvant à présent à Malacca, étant malade et ne sachant pas l'instant où Dieu disposera de ma vie, et cependant avec pleine connaissance et bon jugement, j'ai trouvé à propos de faire la disposition suivante des effets à moi appartenant qui se trouvent à Malacca : 1° je donne aux pauvres la somme de cinquante rixdales; 2° je désire que tout mon équipage cochinchinois et cambodgien soit renvoyé dans leur pays natal avec une conduite de six piastres à chaque; 3° enfin j'établis et constitue pour exécuteurs testamentaires et procureurs Jean-Antoine Neubronc et Pierre-Joseph Daniel, habitants de cette ville de Malacca, leur enjoignant au préalable de régler mes affaires ici et vendre tout ce qui peut m'appartenir, afin que du produit ils liquident : 1° le compte que j'ai avec l'honorable Abraham Couperus entre les mains de son correspondant M. Thyrens à Malacca, et le reste être envoyé en Cochinchine pour être remis entre les mains de Mgr l'évêque d'Adran, résidant en

Digitized by Google

le dit pays de Cochinchine, avec la lettre ci-incluse, en vérité de quoi je me signe.

Malacca, 6 mars 1799.

S. Sva. — S. Getikand. — S. Victor Olivier. — S. M. Margine.

Supplément à la ci-devante déclaration de ma dernière volonté. Je désire que l'on envoie pareillement à Mgr l'évêque d'Adran mon sextant, ma boîte des chapes du roi de Cochinchine, ainsi que tous mes papiers, cartes et livres.

LII

LETTRE DES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES DE M. OLIVIER A MGR D'ADRAN.

Monseigneur,

Par la présente, nous avons l'honneur de donner part à votre Excellence que notre ami M. Olivier étant arrivé ici dans un état de faiblesse extraordinaire, après avoir lutté encore trente-trois jours contre la mort, a achevé sa carrière, le 23 mars, à trois heures du matin. Il est mort sans qu'on s'en soit aperçu, car il était toujours dans un même état de tranquillité. Comme les marchandises ne sont pas encore entièrement vendues, nous ne pouvons pas donner un compte exact à Votre Excellence, mais nous ne manquerons pas de vous pourvoir de tous les papiers, comptes, requêtes, regardant la succession de feu M. Olivier. Le 19 mars, M. Olivier défunt a encore fait un contrat avec un charpentier, qui portait la réparation de son bâtiment pour six cents piastres, dont le charpentier a d'abord reçu la moitié. Le bâtiment ayant été ouvert à un côté s'est trouvé endommagé en dedans, où se découvraient des fourmis blanches dont nous avons fait rapport à M. Olivier, lui demandant en même temps ce qu'il fau-

Digitized by Google

drait faire, en cas que le bon Dieu disposât de sa vie; il nous répondit la suivante : « Je vous prie de prendre tous les soins pour que le bâtiment soit bien travaillé et réparé, tout suivant le contrat fait avec le charpentier; ne discontinuez pas les travaux, même après ma mort, puisque personne n'achèterait ce bâtiment dans l'état où il est maintenant, mais étant réparé, ne le vendez pas, d'abord, avant que vous n'en ayez fait part à à Mgr l'évêque d'Adran, qui peut-être en disposera autrement : employez en ce cas mon équipage pour garder le bâtiment en attendant. » Mais comme on court trop de risques, en laissant ainsi le bâtiment sans le vendre, qu'en outre les huit hommes d'équipage que nous avons ici veulent absolument être renvoyés dans leur pays par l'occasion présente, nous sommes obligés de nous en défaire à vendition publique. Nous vous envoyons la boîte de chapes du roi de Cochinchine, et le testament en copie fait par le greffier de la compagnie. Pour ce qui regarde les autres effets que nous devons renvoyer suivant le dit testament, nous attendons des ordres ultérieurs. De même il vous plaira, Monseigneur, de nous apprendre par la première occasion que vous pourrez saisir, comment vous désirez que l'argent ou le produit de la succession de M. Olivier défunt vous soit remis. Nous avons consenti à ce que les huit personnes ci-dessus mentionnées partent avec le capitaine portugais Milner, qui a promis de leur donner passage. Le reste de l'équipage est parti avec une jonque siamoise, le 17 avril, sans permission. Les six piastres que M. Olivier à promis par testament à chacun de son équipage, le capitaine les a reçues. En attendant, nous avons l'honneur d'être avec une parfaite considération, Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

P. Jean Daniel. Antoine Neubrone.

Malacca, le 18 mai 1799.

Digitized by Google

LIII

INSCRIPTION PLACÉE DEVANT LA TOMBE DE MONSEIGNEUR D'ADRAN [1].

L'illustre docteur français Pigneaux, Pierre, chrétien dès son enfance, fut versé dans toutes les connaissances des savants. Il était encore jeune quand il vint dans notre royaume, qui était alors rempli de troubles. Le docteur fut pour nous un auxiliaire dévoué; il se montra, dans ces circonstances difficiles, aussi distingué par son instruction que par la prudence de ses conseils. Il voulut bien se charger de la mission importante de demander l'appui d'une flotte alliée dans un pays lointain, et il ne put nous l'amener qu'après avoir franchi les montagnes et affronté les périls des mers. Pendant plus de vingt ans, il travailla avec une ardeur constante, soit en étudiant le meilleur gouvernement, soit en suggérant les mesures à prendre pour nous faire reconquérir et pacifier nos provinces, toutes les actions de ce sage méritent d'être transmises comme des exemples à la postérité. Si notre royaume est parvenu au plus haut degré de splendeur, il le doit surtout au génie et aux soins du grand maître. En 1799, il vint dans la province de Qui-nhon et mourut au port de Thi-nai, le onzième jour du neuvième mois, dans la cinquante-septième année de son âge. Le dixième mois de la même année, il fut élevé à la dignité de thoi-tu-thoi-pho et quan-cong[2]; il fut enseveli au nord de la ville de Gia-dinh, dans le lieu qu'il avait désigné pour recevoir son tombeau.

Ce monument a été érigé le sixième mois de l'année 1800.

1. Cette inscription est gravée en lettres d'or sur une grande dalle en marbre noir.

2. Les rois d'Annam ont coutume de décerner des titres posthumes aux personnages qu'ils veulent spécialement honorer. Les deux titres que Mgr d'Adran reçut après sa mort étaient ceux de premier ministre et de précepteur du prince royal de Cochinchine.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

PRÉFACE. 1

INTRODUCTION.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA COCHINCHINE.

Divisions administratives et religieuses. — Géographie physique. — Climat. — Maladies. — Productions. — Plantes nutritives. — Cultures coloniales. — Fruits. — Bois. — Plantes médicinales et tinctoriales. — Plantes industrielles et textiles. — Animaux sauvages. — Reptiles. — Oiseaux. — Animaux domestiques. — Poissons. — Insectes. — Populations : Européens ; Tagals ; Chinois ; Malais ; Indiens ; Cambodgiens ; Sauvages ; Annamites. — Races. — Histoire. — Caractères physiques. — Costume. — Caractères intellectuels. — Langue. — Écriture. — Instruction publique : Concours ; Littérature ; Philosophie ; Histoire. — Sciences : Médecine ; Beaux-Arts ; Poésies ; Théâtre ; Musique. — Civilisation. — Gouvernement. — Administration. — Ministère de l'intérieur. — Finances. Contributions directes et indirectes. Budget des dépenses. Budget des communes. Fortune publique. — Ministère des rites. — Religion : Confucianisme. Bouddhisme. Culte des Esprits. — Habitations. — Relations sociales. Familles. Mariages. Funérailles. Naissances. Mœurs . . . 1

CHAPITRE PREMIER

LES COMMENCEMENTS DE L'APOSTOLAT EN COCHINCHINE (1550-1660).

Missions portugaises au Cambodge. — Le P. Gaspard de la Croix (1555). — Dominicains portugais. — Dominicains espagnols. — Le P. Diego, adrarte en Cochinchine (1596). — Arrivée des premiers PP. jésuites. — Le P. de Rhodes. — Le premier martyr de Cochinchine. — Commencement des persécutions 221

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME

LES VICAIRES APOSTOLIQUES. — MGR DE BÉRYTHE (1660-1679).

Voyage du P. de Rhodes en Europe. — Fondation de la société des Missions étrangères. — Départ de Mgr de Béryte (1660). — Prétentions des Portugais. — Premiers rapports avec les Annamites. — Tentative d'enlèvement. — M. de Bourges envoyé à Rome. — Lettre de Mgr de Bérythe aux RR. PP. jésuites en Cochinchine. — M. Chevreuil en Cochinchine (1664). — La persécution redouble. — Exil des missionnaires (1665). — MM. Chevreuil et Haingues renvoyés en Cochinchine. — M. Chevreuil au Cambodge (1666). — Les Portugais persécutent M. Haingues. — Nouveaux martyrs (1668). — Voyage de Mgr de Bérythe au Tong-king (1670). — Premier voyage de Mgr de Bérythe en Cochinchine (1671). — Bulles en faveur des vicaires apostoliques. — Entrevue avec le roi de Siam (1673). — M. Vachet envoyé en Cochinchine (1673). — Deuxième voyage de Mgr de Bérythe en Cochinchine (1675). — Mort de Mgr de Bérythe (1679) 247

CHAPITRE TROISIÈME

LA MISSION DE COCHINCHINE DE 1680 A 1740.

Mgr Mahot (1682-1684). — Mgr Pérez (1691-1728). — Querelles avec les religieux. — Persécution de Minh-vuong (1696-1701). — Sacre de Mgr de Nabuce (1727). — Mgr de la Baume, visiteur apostolique (1679). — Mgr de Gorice, ablégat en Cochinchine (1744) 309

CHAPITRE QUATRIÈME

LA MISSION DE COCHINCHINE DE 1740 A 1770.

Mgr de Noëlène (1743-1760). — Le P. Grueber, jésuite, à Bien-hoa (1741). — Congrégation des RR. PP. jésuites. — Tiers-ordres franciscains. — Ordre établi dans les missions de la société. — Synode de Gué (1747). — Persécution de Vo-vuong (1750). — Mgr Piguel (1764-1771). Derniers jésuites en Cochinchine (1752-1783). 348

CHAPITRE CINQUIÈME

MONSEIGNEUR D'ADRAN. — PREMIÈRE PARTIE (1770-1790).

Départ de France (1765). — M. Pigneaux, professeur (1767). — Sacre de Mgr Pigneaux (1774). — Guerre civile en Cochinchine. Ses causes. Révolte des Tay-son (1773). — Situation religieuse (1775-1785). — État de

Digitized by Google

la religion en haute Cochinchine. Persécution. — Rapports de Mgr d'Adran avec le roi de Cochinchine (1778-1782). — Fuite au Cambodge (1782). — Retour en Cochinchine. — Nouvelle fuite (1783). — Voyage à Siam (1783). — Rencontre avec le roi de Cochinchine (1784). — Séjour à Pulo-wag (1784). — Mgr d'Adran accusé à Rome. — Voyage en France (1787). — Le prince Canh à la cour. — Négociation avec les ministres. — Traité entre Louis XVI et le roi de Cochinchine (1787). — Retour à Pondichéry, difficultés (1788). — Retour en Cochinchine (1789). 379

CHAPITRE SIXIÈME

MONSEIGNEUR D'ADRAN. — DEUXIÈME PARTIE (1790-1779).

Situation de la mission (1789). — Événements politiques (1789-1802). — Nouveaux missionnaires (1789). — Statistique de la mission (1795). — Portrait des chrétiens. — Dispositions du roi à l'égard de la religion. — Portrait du roi de Cochinchine. — Le prince Canh. — Hostilité des mandarins. Salut aux ancêtres. — La révolution française (1793). — Sacre de Mgr de Véren, coadjuteur (1793). — Persécution générale en haute Cochinchine (1798). — Martyre de M. Emmanuel Trieu (1798). — Mort de Mgr d'Adran (1799). — Ses funérailles et son tombeau . . . 431

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
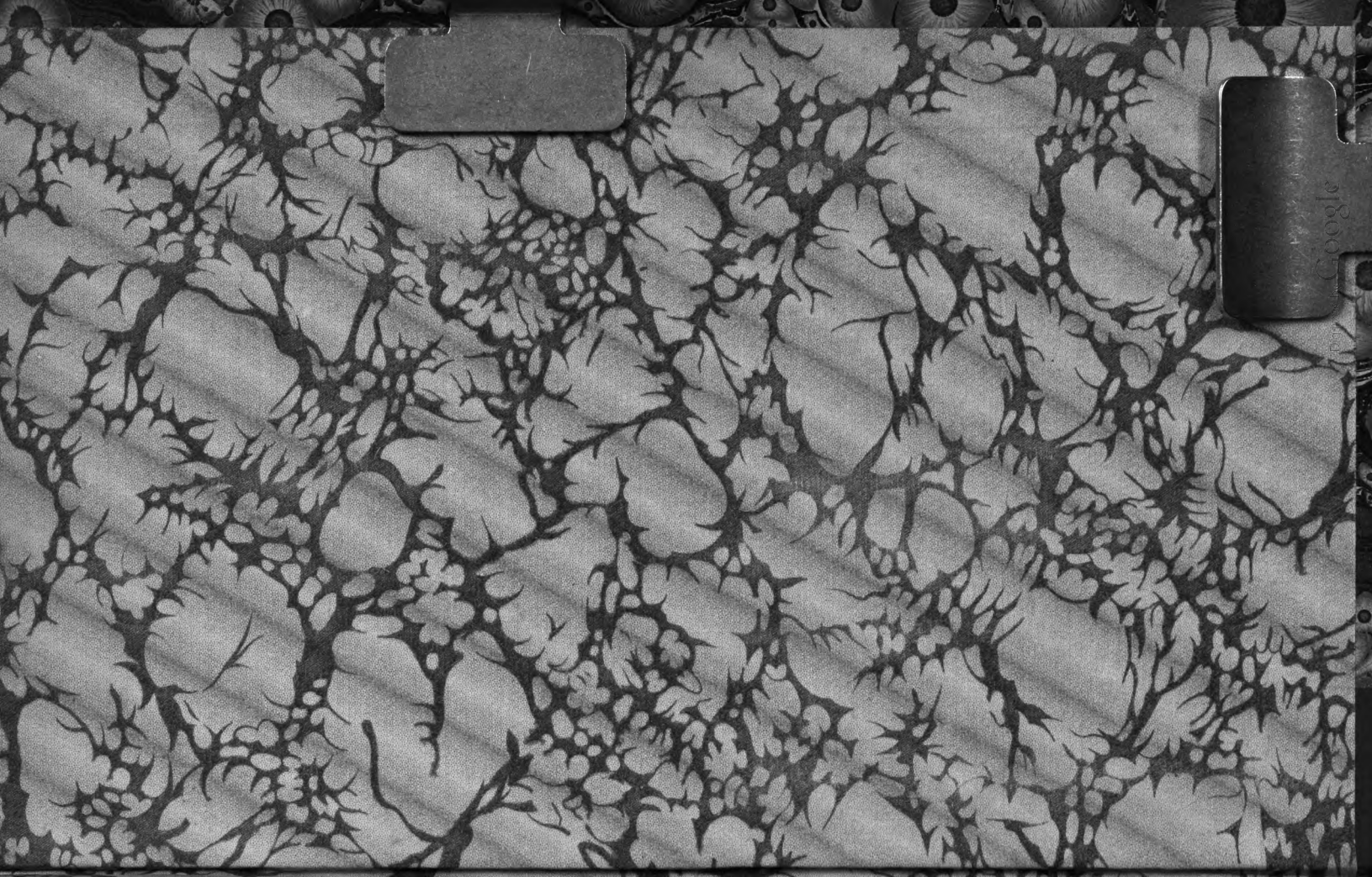
Digitized by Google